

>>> lait

# Les études de FranceAgriMer

> août 2017

## Prospective filière lait de vache



## Préface

Ce document constitue le rapport de l'exercice de prospective sur la filière française du lait de vache réalisé par FranceAgriMer à la demande de son Conseil Spécialisé Lait. Cette publication présente les travaux de la cellule d'animation de l'exercice de prospective, la restitution des connaissances partagées, les hypothèses et scénarios élaborés collectivement au cours des 18 réunions du groupe entre avril 2013 et mars 2015.

Depuis sa création en 2009, FranceAgriMer a dédié une petite équipe à l'animation d'exercices de prospective pour pouvoir répondre aux demandes en ce sens émanant des professionnels ou des pouvoirs publics.

Ces exercices de prospective s'inscrivent directement dans l'objectif général de l'établissement de contribuer au développement des filières. Ils décrivent des futurs possibles plus ou moins favorables avec pour objectif de faciliter l'émergence de stratégies collectives favorisant ou au contraire s'opposant à l'advenue de ces futurs.

La démarche mise en œuvre à FranceAgriMer est caractérisée par :

- Une construction collective des scénarios à partir de la méthode mise au point à l'INRA initialement par Michel Sébillotte, fondée sur une approche systémique et sur l'interdisciplinarité ;
- La volonté de favoriser une vision partagée et l'appropriation des résultats en constituant un groupe permanent réunissant des professionnels agricoles, des chercheurs de différentes disciplines et des agents de différents services publics ;
- Une démarche qui se donne le temps d'un réel partage des points de vue sur des sujets plus ou moins importants, mais sans enjeu immédiat et qui requiert un engagement des participants à une forte assiduité et à une participation active au travail de co-construction.

Après Interfel pour la filière des fruits & légumes, le Gnis pour les semences de blé tendre et l'ANIVIN pour les Vins de France sans indication géographique, Valhor pour le végétal d'ornement, le CS lait de FranceAgriMer pour la filière lait de vache s'est lancé dans cette aventure au long cours qui a mobilisé 25 personnes sur 24 mois.

Je vous invite à prendre connaissance de cette production collective.

Mylène TESTUT-NEVES  
Directrice  
Marchés Etudes & Prospective  
FranceAgriMer

# Livre 1 : Représentation du système et scénarios

Préface	1
Sommaire	2
<b>Première partie : Contextes, enjeux et tendances</b>	<b>4</b>
Chiffres clés et données contextuelles	4
Intégration de travaux de prospectives	6
› Résultats de la prospective bassin grand ouest	6
› Les élevages laitiers en Normandie en 2020	10
› Prospective Agriculture, forêt, climat : adaptations au changement climatique ?	16
Acteurs et filière	24
› Diversité des exploitations laitières et accroissement des contrastes territoriaux : structures d'exploitations, fonctionnements techniques, résultats économiques	24
› Lien entre terre, exploitants, unités de production	29
› Vache de réforme, veau, sexage, les interactions lait /viandes	35
› Evolution du travail et perspectives sociologiques du métier en élevage laitier	37
› Comparaison des stratégies des exploitations laitières des grands pays laitiers	43
› Les modèles laitiers du nord de l'Union Européenne à l'épreuve de la volatilité	50
› Fusions-acquisitions & investissements récents dans le secteur laitier	56
Recherche & Développement	61
› Enjeux et besoins d'innovation pour la filière laitière	61
› La Révolution génomique : Impact des changements institutionnels et technologiques sur les filières de génétique animale	66
› L'automatisation en élevage laitier bovin à l'horizon 2030	71
Demande	75
› Grands éléments de compréhension sur les comportements et l'image des produits laitiers et de la filière	75
› Affichage environnemental des produits	84
› La distribution du futur	87
› La filière laitière française et l'exportation	92
Intervention publique et nouvelle régulation	97
› La (dé)régulation des marchés laitiers : analyse comparée à l'échelle internationale	97
› La boîte à outils en matière de régulation	102
› PAC : qui gagne, qui perd ?	105
› Organisation du secteur laitier. Réflexions à partir des concepts de l'économie des coûts de transaction	110
› Protection de l'eau, nitrates et élevages laitiers	115
<b>Deuxième partie : Méthodologie</b>	<b>120</b>
Les principes de la méthode de prospective utilisée	120
› Qu'est-ce qu'une prospective ?	120
› La méthode SYSPAHMM	122
› Comment s'en servir ? La nécessaire appropriation par les acteurs professionnels	124
La mise en œuvre de la méthode SYSPAHMM pour la prospective filière lait de vache	125
› De quoi parle-t-on ? Le travail de représentation commune du système	125
› L'identification des processus et la production des hypothèses	130
› Les 87 hypothèses retenues	132
› La matrice d'influences / dépendances entre les hypothèses	138
<b>Troisième partie : Les micro-scénarios et les méta-scénarios</b>	<b>141</b>
Les 30 micro-scénarios	141
› Agrégat n°1 : Aspects sociétaux de la consommation du lait	144

› Agrégat n°2 : Enjeux environnementaux, enjeux économiques de l'alimentation du bétail et évolution macro de la consommation de lait.	150
› Agrégat n°3 : Des modèles d'exploitation à l'épreuve des crises.	158
› Agrégat n°4 : Economie mondiale et échanges internationaux de produits laitiers	164
› Agrégat n°5 : Relation distribution / industrie	173
› Agrégat n°6 : Relation transformateurs / producteurs	180
› Agrégat n°7 : Innovation, travail, capitaux en élevage laitier	188
<b>Des « micro-scénarios » aux « méta-scénarios » : élaboration d'une « méta-matrice »</b>	<b>196</b>
› Méta-agrégat n°1 : Systèmes de production laitiers	197
› Méta-agrégat n°2 : Structuration de la filière et répartition territoriale	206
› Méta-agrégat n°3 : Industrie laitière et facteurs de crise	212
› Méta-agrégat n°4 : Consommation et échanges laitiers internationaux	219
› Des méta-scénarios aux scénarios globaux, produit final de l'étude	225

## **Quatrième partie : Les quatre scénarios pour la filière 226**

L'enchaînement des méta-scénarios pour établir les scénarios globaux	226
Le canevas des scénarios pour la filière	226
<b>Les quatre scénarios</b>	<b>228</b>
› Lait High tech et démondialisation	228
› La spirale concurrentielle	230
› Une filière laitière conquérante et régulée	233
› Le défi de la régression	235

## **Post face 239**

## **Livre 2 : Annexes**

### **Annexe 1 : Participants 240**

› Cellule d'animation	240
› Noyau permanent	241
› Experts ponctuels	241

### **Annexe 2 : Les fiches hypothèses 242**

›Thématique Contexte général : 6 hypothèses	242
› Thématique Foncier, système fourrager, céréales, polyculture : 8 hypothèses	249
›Thématique Sexage, sélection, viande : 4 hypothèses	258
›Thématique Investissements, automatisation amont, travail : 7 hypothèses	263
›Thématique Concentration amont : 4 hypothèses	271
›Thématique Apporteurs capitaux amont : 5 hypothèses	276
›Thématique Laiterie, OP, organisation filière : 9 hypothèses	282
›Thématique Entreprises aval : 8 hypothèses	292
›Thématique Alimentation humaine, consommateurs, affichage environnemental, substitution par des produits végétaux : 12 hypothèses	301
›Thématique Distribution : 6 hypothèses	315
›Thématique Marchés mondiaux, marchés/usages non alimentaires : 9 hypothèses	322
›Thématique Politiques publiques - UE – Ministère de l'Agriculture : 9 hypothèses	332

# Première partie : Contextes, enjeux et tendances

## Chiffres clés et données contextuelles

### › Organisation

- Une référence nationale de 26 millions de tonnes de lait de vache pour la campagne 2014/15, qui sera la dernière sous la contrainte des quotas laitiers.  
Conséquence : une organisation de la filière avec la mise en place de la contractualisation entre producteurs et transformateurs.
- Une modification de la PAC laitière depuis 2003 (accords du Luxembourg) : diminution des prix d'intervention sur le lait écrémé en poudre et le beurre, baisse progressive puis disparition des diverses aides à l'écoulement, suppression des restitutions...
- Objectif : exposer davantage la filière laitière européenne aux signaux du marché afin qu'elle se restructure et gagne en compétitivité.

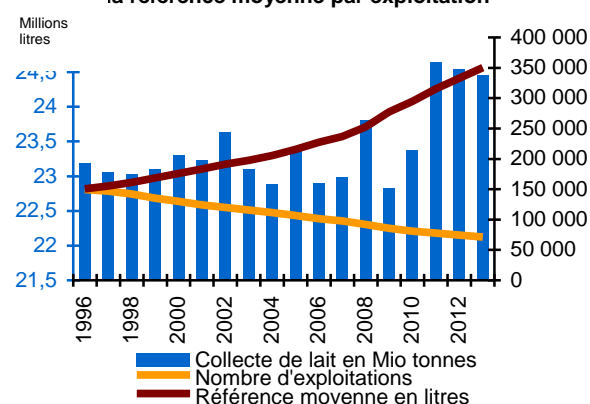
### › Production

Cheptel de femelles laitières + 24 mois : 4,4 millions de têtes  
Lors de la campagne 2012/13 :

- 73 221 exploitations produisent du lait et environ 97 % d'entre elles disposent d'un quota livraison.
  - 24,8 millions de tonnes de lait livrées.
  - 20 % des exploitations laitières ont un quota supérieur à 500 000 l.
- En 2012, 469 établissements ont collecté du lait ; les 26 plus importants ont représenté 65 % de la collecte.

La France est le 2<sup>e</sup> producteur de lait de l'Union européenne à 28, derrière l'Allemagne. À l'échelle mondiale, la France est le 7<sup>e</sup> producteur, loin derrière les États-Unis et l'Inde.

Évolution de la collecte, du nombre d'exploitations et de la référence moyenne par exploitation



### › Transformation

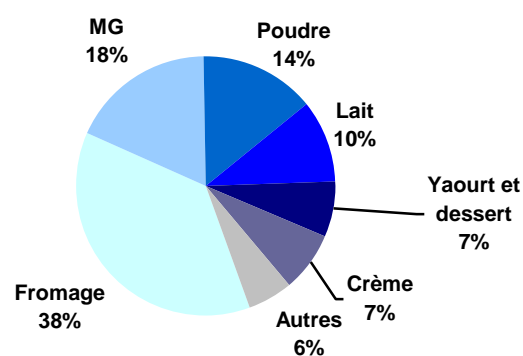
Les 1 958 industries laitières présentes en 2011 comptent pour 3,4 % des IAA françaises.

Les fabrications en 2013 :

- 3 668 millions de litres de laits conditionnés, dont 93 % de lait UHT,
- 2,9 millions de tonnes d'ultra-frais,
- 1,3 million de tonnes de fromages,
- 393 milliers de tonnes de matière grasse,
- 1,3 million de tonnes de poudres.

Environ 9 % des fromages produits bénéficient d'une appellation d'origine (AOP et AOC). Ces produits sont représentatifs du savoir-faire français et de sa gastronomie, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

Répartition des fabrications de produits laitiers en MSU (2013)



### › Commercialisation

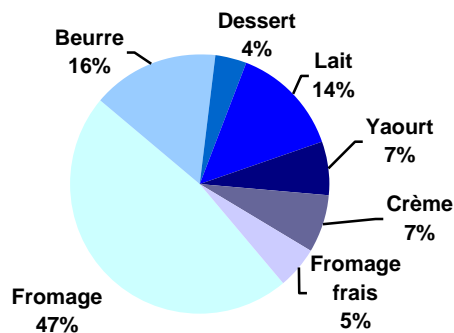
En 2011, le chiffre d'affaires HT des industries laitières s'élève à 27,2 milliards d'euros (source Cniel d'après Insee et Esane).

En 2012, 19,5 milliards d'euros de produits laitiers ont été vendus par les entreprises de 20 salariés et plus, dont un tiers sous forme de fromages et un quart sous forme d'autres produits frais.

› Consommation

- Les ménages français ont consommé en 2013 863 milliers de tonnes de produits laitiers (en équivalent MSU).
- Les pâtes pressées cuites et les pâtes molles représentent respectivement 35 % et 25 % des fromages à base de lait de vache achetés.
- Les français sont les 1ers consommateurs européens de matière grasse laitière (un peu plus de 7 kg par habitant et par an) et de fromages (plus de 26 kg). Ils consomment moins de laits liquides que la moyenne européenne (56 kg contre 64 kg).

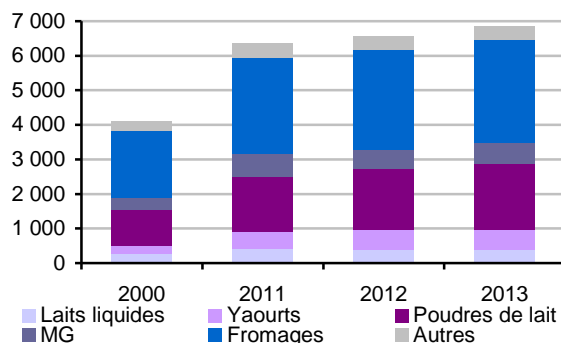
Répartition des achats des ménages en MSU (2013)



› Échanges

- Balance commerciale des produits laitiers français excédentaire : + 3 milliards d'euros, dont + 1,76 milliard pour les fromages et + 588 millions sur les poudres.
- La France exporte d'abord vers l'Union européenne : 59 % de ses volumes de matière grasse, 84 % de fromages, 63 % de poudre grasse. Elle vend en revanche 69 % des volumes de poudres infantiles qu'elle produit sur les marchés des pays tiers.
- La France est importatrice nette de beurre (- 366 millions d'euros). Elle s'approvisionne auprès de l'Union européenne (Pays-Bas pour la moitié des volumes, Allemagne, Belgique).

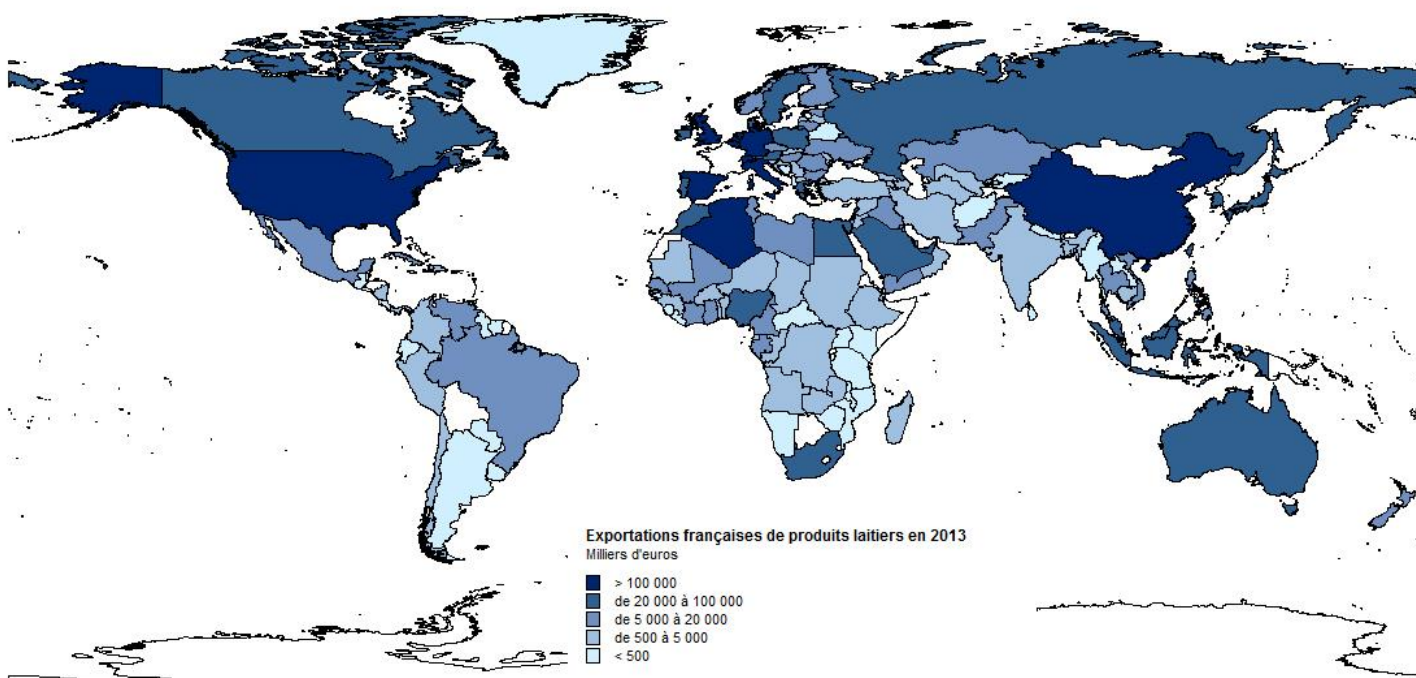
Exportations françaises par produit en millions d'euros (2000, 2011-2013)



› Focus : l'excellence des produits à l'exportation

- La France représente 17 % des exportations totales de produits laitiers de l'Union européenne vers les pays tiers en valeur (2 milliards d'euros) et notamment : 45 % pour la crème, 30 % pour la poudre de lactosérum, 25 % pour le beurre et les autres matières grasses, 20 % pour la poudre de lait écrémé, 20 % pour la poudre de lait infantile.
- Ses principaux clients sont l'Algérie (poudres écrémées et grasses), les États-Unis (fromages), la Russie (matière grasse), la Chine (poudre de lait infantile).

› Carte des principaux marchés à l'export



## Intégration de travaux de prospectives

### › Résultats de la prospective bassin grand ouest

d'après la présentation de **Jean-Michel Préau**, de la DRAAF Bretagne et **Pascal Clément FNPL** le 14 mai 2013

**Jean-Michel Préau**, de la DRAAF Bretagne et **Pascal Clément** présentent les principaux résultats de l'étude « La filière laitière du bassin grand-ouest à l'horizon 2020 réalisée par les chambres d'agriculture Bretagne et Pays de la Loire avec le soutien de la région Bretagne et des DRAAF des 2 régions.

A partir d'un panorama et d'une étude bibliographique de l'existant, 5 scénarios ont été élaborés avec la méthode CNAM.

Un certain nombre de variables déterminantes pour l'avenir sont identifiées, par exemple pour l'aspect marché : « demande mondiale », « politique des IAA », « gestion des volumes », « politique publique », « contexte environnemental »,... Chacune des variables retenues est ensuite décrite selon 2 ou 3 modalités. Les scénarios sont construits par la combinaison raisonnée d'une modalité de chacune des variables.

#### a) Scénario tendancier : Le bassin GO profite d'une demande croissante des pays tiers

### Scénario tendancier : marchés laitiers porteurs mais volatils

- Un scénario qui se base sur l'expérience des cinq dernières années : la demande mondiale en produits laitiers est importante et la production des principaux pays laitiers réussit à suivre cette évolution. Le prix du lait est ferme en moyenne sur la période mais connaît d'importantes fluctuations.
- Au niveau européen, la consommation européenne est stable.
- Les laiteries européennes profitent des opportunités du marché mondial et investissent dans leurs outils pour exporter. Elles proposent donc des volumes supplémentaires aux producteurs.

**Ce scénario aboutit à des prix volatils mais relativement bons en moyenne grâce à la demande soutenue des pays émergents. Les laiteries réorganisent leurs outils entre les différents bassins.**

Conférence du bassin laitier Grand Ouest - 28 janvier 2013 10

Dans ce scénario, le volume à produire et les prix progressent modérément, les aides s'amenuisent mais les exigences environnementales et le prix des intrants croissent.

Le Bassin grand ouest accroît ses fabrications de produits industriels et ses exportations. Il gagne aussi des parts de marché en PGC par rapport aux autres bassins. Les industriels adoptent une stratégie de recentrage sur le bassin qui gagne des volumes.

Dans ce contexte, les tendances démographiques des exploitations laitières (renouvellement, arrêts d'atelier, surface moyenne,...) sont stables, la rentabilité se maintient comme les systèmes diversifiés, la productivité par vache et plus encore à l'ha ou par exploitation progresse.

**b) Scénario de recentrage sur le marché européen : Un scénario de baisse des volumes et du prix du lait alors que l'image santé semblait favorable**

## Recentrage sur le marché européen : scénario initial

- Ce scénario se base sur les mêmes hypothèses que le scénario tendanciel en ce qui concerne les fondamentaux du marché :
  - La demande mondiale en produits laitiers est importante
  - Le prix du lait est ferme au niveau mondial mais connaît d'importantes fluctuations.
- Au niveau européen, la consommation ne se développe pas en volume mais progresse en valeur. La segmentation se fait plus marquée, les industriels surfent sur l'image santé des produits laitiers et valorisent les progrès environnementaux réalisés au niveau de la production (étiquetage carbone...).
- En lien avec les attentes des consommateurs-citoyens, les exigences environnementales se durcissent (mise en place d'une taxe carbone par exemple).
- Les choix stratégiques des industriels se traduisent par un prix du lait à la production en progression.

Conférence du bassin laitier Grand Ouest - 28 janvier 2013 14

La présentation de ce scénario aux industriels laitiers du bassin, a conduit à le réorienter sur certains aspects considérés comme « incompatibles avec les réalités du marché ». Ainsi, l'hypothèse d'évolution à la hausse du prix du lait a été revue à la baisse pour tenir compte des pertes de marché export et du renforcement de la concurrence induits par le recentrage sur le marché européen. Dans ce scénario la rentabilité s'érode et des écarts se creusent entre exploitations en fonction des entreprises de collecte. Les arrêts précoces d'ateliers laitiers se multiplient et le renouvellement des exploitations est très dépendant de l'attractivité des productions complémentaires de viande en particulier pour les exploitations de taille petite à moyenne, les plus grandes restant spécialisées lait.

**c) Scénario de végétalisation : De crise énergétique en crise économique la consommation de produits laitiers baisse fortement**

Dans ce scénario, les volumes produits baissent, le prix du lait et les aides restent au même niveau alors que les exigences environnementales et le prix des intrants sont en croissance. Ainsi, la production recule par rapport à la moyenne européenne, le bassin perd des parts de marché à l'export face à d'autres pays dont les coûts de production sont moindres ; la distance aux centres de consommation est pénalisante. Une forte restructuration des exploitations permettra éventuellement un rétablissement du prix du lait. La production de céréales prend une place croissante dans les exploitations.



## Scénario végétalisation : flambée des prix des matières premières et politiques vertes

- La flambée des prix des matières premières pèse sur la croissance économique européenne. En UE, le faible pouvoir d'achat contribue au repli de la consommation de produits laitiers.
- Les outils de transformation et de commercialisation se regroupent pour mutualiser les débouchés et faire des économies d'échelle. Les laiteries gèrent les volumes selon la demande des marchés et les besoins de fabrication de leurs usines.
- Dans ce contexte, les soutiens publics se doivent de plus en plus d'être socialement acceptables : le citoyen est particulièrement vigilant sur leurs affectations. La pression environnementale qui s'exerce sur le secteur agricole se trouve renforcée. Les soutiens publics sont verdis (PAC) et des politiques vertes régionales se mettent en place dans le bassin ouest.

**C'est le scénario le plus noir, il aboutit à un fort recul des volumes. Il conjugue des prix faibles à d'autres facteurs limitants.**

Conférence du bassin laitier Grand Ouest - 28 janvier 2013

18

### d) Scénario de crise mondiale : sur fond de crise, la baisse de la consommation stimule une restructuration de la filière

## Crise mondiale, la filière souffre mais résiste

- Portée par la croissance démographique, la demande alimentaire mondiale augmente. Cependant, sous l'effet de la récession mondiale, la demande en produits animaux, notamment en produits laitiers, recule. Les prix des matières premières se stabilisent, mais l'énergie et les intrants agricoles restent chers.
- Face à la baisse de pouvoir d'achat des consommateurs, la consommation de produits animaux - dont les produits laitiers - recule en Europe. Dans ce contexte, le prix du lait payé au producteur diminue.
- Ce contexte laitier très défavorable accentue le regroupement des outils de transformation et de commercialisation. Les industriels sont contraints de gérer les volumes au plus juste, en fonction de la faible demande.
- En France, la production de lait se déplace vers le bassin laitier Grand Ouest où les coûts de production amont-aval sont plus réduits, ce qui permet un maintien des volumes de lait produits dans le bassin.
- Les exigences environnementales se renforcent, sans rupture par rapport aux périodes précédentes, mais ne pénalisent pas excessivement la compétitivité en comparaison aux autres bassins européens, puisque les règles s'harmonisent au niveau européen.

**C'est un scénario de stagnation des volumes**

Conférence du bassin laitier Grand Ouest - 28 janvier 2013

23

C'est un scénario de résistance : la production est maintenue malgré une érosion du prix du lait, et un moindre soutien public dans un contexte de hausse modérée de la pression environnementale et de stabilité du prix des intrants.

Le bassin bénéficie de son dynamisme laitier et s'en sort mieux que les bassins voisins sur lesquels il gagne des parts de marché.

Ce scénario génère la sélection d'exploitations aptes à serrer leurs coûts et éventuellement à absorber leurs voisines. Les systèmes diversifiés sont plus robustes.

**e) Scénario de marchés dynamiques et libéralisés : Porté par un marché dynamique, libéré des quotas, le bassin GO accroît sa production**

## Marchés laitiers dynamiques et libéralisés



- Le prix du lait payé aux éleveurs du Grand Ouest est en prise directe avec les évolutions des marchés mondiaux. Dans ce scénario de marchés porteurs, il est élevé sur la période concernée. Cependant, les marchés mondiaux étant très volatils, le prix du lait le sera aussi et pourra connaître des périodes de reflux voire de chute.
- Une fois la contrainte des quotas levée, le bassin du Grand Ouest accroît sa production fortement dans un contexte porteur. Les producteurs et industriels ne sont contraints dans leur développement que par des limites physiques (foncier, bâtiments, cheptel, investissements industriels).

**C'est le scénario le plus optimiste. Il aboutit à des prix élevés qui permettent l'augmentation des volumes. Il conjugue une conjoncture porteuse et peu de facteurs limitant la croissance de la production.**

Conférence du bassin laitier Grand Ouest - 28 janvier 2013 27

Dans ce scénario les volumes et les prix sont à la hausse mais aussi le coût des intrants dans un contexte de recul des aides et de progression modérée des exigences environnementales. Le grand ouest profite de la spécialisation des bassins et de son positionnement sur les produits industriels et sur l'export.

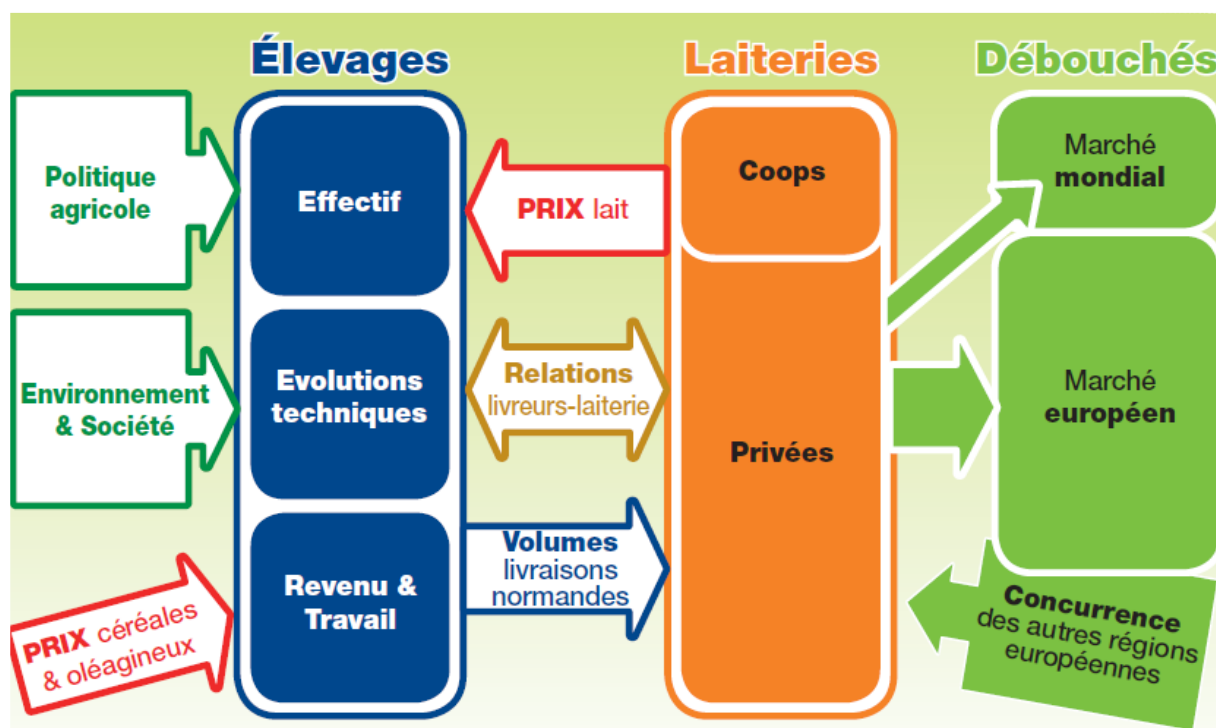
La rentabilité et la progression de la productivité consolident les exploitations de plus en plus spécialisées. Les exploitations utilisent de plus en plus de technologie et de main-d'œuvre salariée.

### › Les élevages laitiers en Normandie en 2020

d'après la présentation de **Philippe Legrain** (Pôle économie et prospective des chambres d'agriculture de Normandie) le 29 avril 2014

Afin d'anticiper les conséquences de la fin des quotas laitiers pour la Normandie laitière, le Pôle économie et prospective des chambres d'agriculture de Normandie s'est livré à un exercice de scénarisation des futurs possibles en combinant de façon cohérente les évolutions plausibles de 14 variables.

Par exemple, traitement de la variable « effectif d'élevage ». La baisse de l'effectif d'élevages laitiers est une tendance lourde : la Normandie comptait 47 370 livreurs en 1984 contre 10 470 en 2010. La tendance 2004-2014 est d'un rythme annuel de disparition de -4,4 %. Les évolutions considérées à l'horizon 2020 sont soit poursuite au même rythme soit léger ralentissement (-3 %) ou accélération (-5 %).



3 scénarios, tendanciel, optimiste, et pessimiste ont ainsi été élaborés. La réflexion sur l'avenir des élevages laitiers en Normandie s'organise à partir d'un scénario dit «tendanciel», ou «central», même si le mot tendanciel recouvre tout de même une rupture importante avec la fin des quotas laitiers. Dans ce scénario, toutes les tendances actuelles sont prolongées, en veillant à la cohérence d'ensemble.

Puis, partant du scénario tendanciel, se définit un scénario dit «optimiste» caractérisé par une bonne conjoncture globale dans la filière laitière normande. L'élément moteur de ce scénario est la croissance du débouché européen, la vive croissance du débouché mondial, et la modération du prix des cultures.

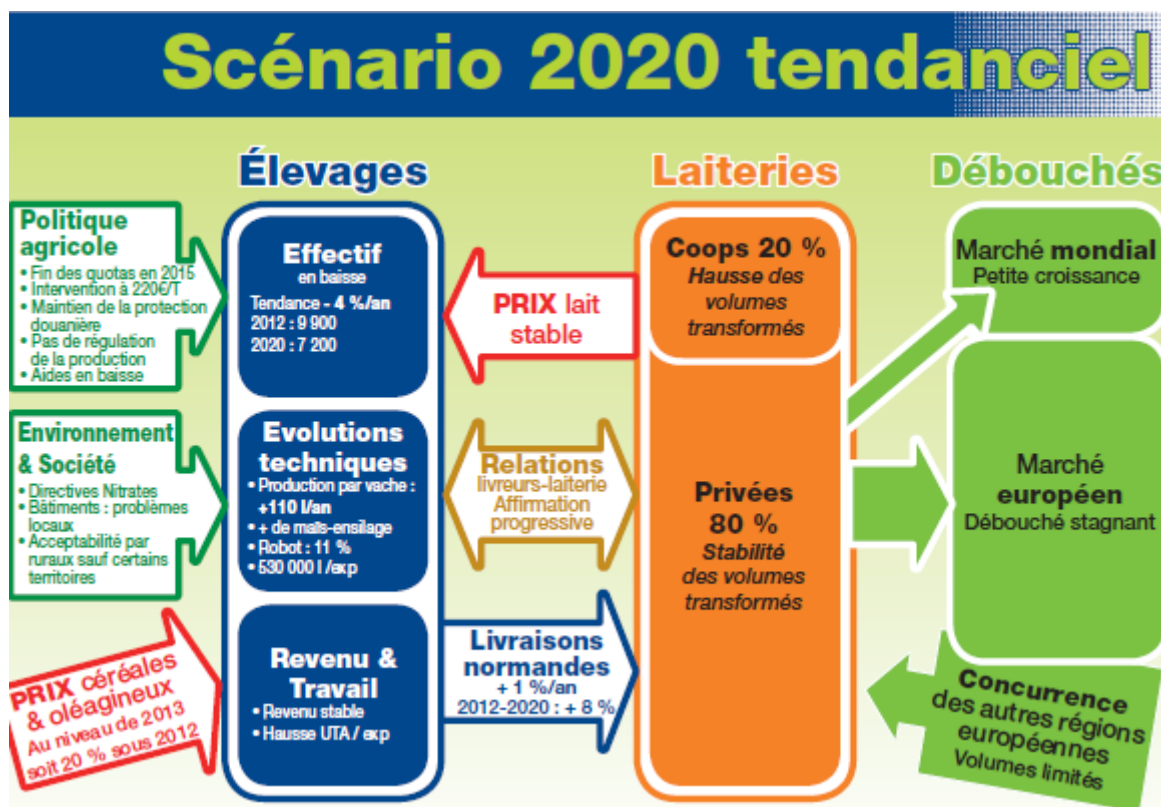
Enfin, un scénario dit «pessimiste» est caractérisé par le marasme généralisé dans la filière laitière. Le moteur de ce scénario est le recul du débouché européen en produits laitiers.

#### a) Le scénario « tendanciel »

##### **Politique agricole : fin des quotas et rien d'autre**

En 2020, la PAC telle qu'elle fut arrêtée en 2013, n'a pas évolué en 7 ans. Les quotas laitiers se sont éteints en 2015, et aucun autre système public de régulation de la production n'a été mis en place. Les aides directes ont été réformées à partir de 2015. Les élevages laitiers normands ont été perdants dans cette redistribution avec une baisse de 19 % de leurs aides par hectare, ce qui pèse sur les trésoreries. La filière laitière européenne en 2020 bénéficie toujours d'une protection douanière forte,

grâce aux droits de douane qui empêchent les produits laitiers venant du marché mondial de pénétrer en Europe.



### Environnement & société : une relation toujours tendue

À l'horizon 2020, les perturbations liées au réchauffement de la planète ont encore peu touché la Normandie, si ce n'est à l'occasion de séquences climatiques décalées par rapport à la saison, qui ont accentué la variabilité climatique. En 2020, les mesures contraignantes de réduction des Gaz à Effet de Serre (quotas d'émission par exploitation par exemple) n'ont pas encore été prises en France. L'élevage bovin, émetteur de méthane digestif, a fait valoir sa contribution au piégeage du carbone à travers les prairies, et n'a pas vu jusqu'ici son développement entravé par des mesures limitantes. Finalement, c'est la plus ancienne des Directives européennes sur l'environnement qui contraint le plus les éleveurs normands : la Directive Nitrates, couplée à la réglementation sur les Installations Classées, qui concerne les exploitations de plus de 50 vaches, soit l'immense majorité des troupeaux en 2020. Dans certaines régions normandes (Sud-Manche par exemple), la recherche de surfaces d'épandage des lisiers est devenue difficile, mais ces zones laitières restent globalement en croissance : l'ambiance laitière dynamique a permis à certains éleveurs, non limités par les surfaces d'épandage, de développer leur production de manière très importante. L'accroissement, exigé par la réglementation des tailles des fosses à lisier et des fumières, a renchéri le coût de production, tout en permettant de mieux valoriser, sur le plan agronomique, l'épandage des effluents. La pression environnementale s'est aussi révélée pénalisante pour certains élevages qui ont été limités dans leur développement, du fait des règles de plus en plus contraignantes inscrites dans les documents locaux d'urbanisme (PLU, SCOT).

La contrainte de maintien des prairies permanentes est intégrée au paiement vert de la PAC, et la Normandie est très surveillée sur ce ratio. Cela oblige une partie des élevages à conserver davantage de prairies qu'ils ne le souhaiteraient.

### Prix agricoles stables

Les organismes économiques internationaux (OCDE, FAO, FAPRI) ne s'étaient pas trompés : les prix des céréales restent élevés en 2020 par rapport aux décennies précédentes. Les végétaux ont continué à s'échanger à des prix plus soutenus qu'avant la première flambée des prix de 2007 : sans atteindre le prix de la récolte 2012, mais plutôt celui de la récolte 2013, 20 % moins élevé. De ce fait, les aliments du bétail nécessaires aux élevages restent à des prix élevés.

Le prix du lait en Europe se situe en 2020 à un niveau proche de celui de 2013 en euros courants, après la période d'instabilité qui a marqué la fin des quotas en 2015-2016. Les prix divergent cependant de plus en plus entre laiteries.

#### **Débouchés sur le marché mondial en hausse**

En 2012, le marché mondial n'était pas un débouché important pour l'élevage laitier normand, du fait du nombre limité d'opérateurs sur ce marché. L'ensemble des exports sur le marché mondial représentait 5 % environ du chiffre d'affaires des laiteries normandes. Entre 2012 et 2020, leurs ventes ont augmenté, la part du grand export représente 7 % de nos débouchés en 2020.

#### **Débouché européen stagnant**

En 2020, le débouché global sur le marché européen des produits laitiers est stable. Les évolutions internes dans les produits consommés sont plutôt en défaveur de nos produits laitiers normands, de nos fromages à pâte molle en particulier (camembert). La qualité et la renommée de nos produits normands permet cependant de maintenir nos parts de marchés.

#### **La concurrence des régions européennes**

Après la sortie des quotas, certains pays européens se sont montrés très agressifs dans leur développement laitier (Irlande, Pays-Bas,...). Les arbitrages d'investissements des grands groupes laitiers européens ont principalement bénéficié à d'autres régions aux prix du lait plus faibles (Bretagne,...) ou plus centraux sur l'échiquier européen (Allemagne, Pologne).

Les coopératives nationales (SODIAAL, EURIAL-AGRIAL) sont les seules à avoir transféré des volumes de production significatifs vers la Normandie pendant cette décennie (+ 20 % sur leur collecte soit 6 % de production normande en plus).

**Au total**, la demande adressée aux éleveurs normands (marché mondial + marché européen + transfert entre régions) a augmenté de 8 % entre 2012 et 2020. La Normandie livre 3,8 milliards de litres en 2020 contre 3,5 en 2012.

#### **Les laiteries coopératives restent minoritaires**

En 2012, les laiteries à capitaux privés pilotaient 83 % de la transformation en Normandie. Cette proportion a un peu reculé en 2020, du fait du développement des fabrications vers le marché mondial par quelques coopératives.

#### **OP, contrats : une montée en puissance**

Très progressivement, les relations se sont modifiées entre les éleveurs et leur laiterie. Du côté des laiteries privées, la constitution des Organisations de Producteurs s'est généralisée et le paysage est maintenant clair avec une OP par laiterie, pour certaines regroupées en Associations d'OP. Ces OP ont acquis un rôle d'interlocuteur avec les laiteries, même si la discussion sur le prix du lait est toujours un moment délicat. En matière de gestion des volumes, de transfert des contrats, certaines OP ont acquis un rôle de régulateur qui en a fait des interlocuteurs incontournables lors de cessation ou de reprise d'exploitation. Certaines OP sont passées à un statut coopératif (OP commerciale) pour peser davantage face à leur collecteur. Les coopératives proposent à leurs coopérateurs des volumes supplémentaires à produire, mais à des prix fluctuants. Cela ne va pas sans créer des tensions entre coopératives et industriels.

#### **Moins d'élevages, de plus grande taille**

De 2012 à 2020, l'effectif des livreurs a poursuivi sa tendance à la baisse. En 2020, le nombre d'élevages laitiers en Normandie est proche de 7 200, contre 9 900 en 2012.

Le recul des emplois en production laitière est moins rapide que celui du nombre d'élevages. À partir de 2006, le nombre d'actifs par exploitation a augmenté régulièrement, d'abord dans les élevages haut-normands, puis bas-normands. La ferme laitière moyenne est passée de 1,77 UTA (Unités de Travail Annuel) en 2000 à 1,96 UTA en 2012 puis à 2,12 en 2020. Les exploitations laitières qui employaient 19 500 équivalents temps plein en 2012, n'en occupent plus que 15 200 en 2020. Les éleveurs, pour réduire l'astreinte de la traite et des soins aux animaux, ont multiplié les solutions pour mieux s'organiser. Les formules sont diverses, que ce soit des exploitations sociétaires, avec des montages originaux, ou que cela passe par le salariat.

La hausse rapide des livraisons par élevage a favorisé ce mouvement de hausse de la taille des collectifs de travail. En 2020, la production moyenne par élevage est plus importante qu'en 2012 : soit 530 000 litres par exploitation au lieu de 355 000 en 2012.

#### **Les évolutions techniques dans les élevages**

Les livraisons de lait par vache poursuivent leur croissance sur la lancée des années 2004-2012 : + 110 litres en moyenne chaque année, ce qui porte la moyenne du lait vendu par vache à 7 100 litres en 2020. Le rendement laitier augmentant plus vite que les livraisons globales, le troupeau de vaches continue sa régression. De 570 000 en 2012, il est passé à 538 000 vaches laitières en 2020 en Normandie.

La taille moyenne du troupeau par exploitation a poursuivi sa croissance : elle est passée de 57 vaches laitières en 2012, à 75 en 2020. La taille croissante du troupeau laitier a encouragé la hausse de la part de maïs-ensilage dans les rations. En 2020, les prairies représentent encore plus des 2/3 de la surface fourragère des élevages laitiers : la dominante verte de la Normandie reste toujours vérifiée ! Déjà largement entamée depuis l'année 1999, qui a vu apparaître le premier robot en Normandie, la robotisation de la traite représentait 4 % des élevages en 2012. Elle est proche de 11 % des élevages en 2020. L'agriculture biologique a poursuivi sa progression, la part du lait normand produit en bio est passée de 1,5 % en 2012 à un chiffre proche de 2,5 % en 2020.

#### **Faibles revenus des éleveurs & stabilité d'attractivité du métier**

Le rapport entre le revenu des éleveurs et le salaire moyen de l'ensemble de la société est un indicateur de l'attractivité du métier d'éleveur laitier. Ce rapport s'établissait à 2/3 dans les années 2010 en Normandie et reste du même ordre en 2020. De ce fait, l'attractivité du métier auprès des jeunes générations n'est pas modifiée. Comme en 2012, 1 éleveur sur 3 environ trouve un successeur lors de sa cessation.

#### **b) Le scénario « pessimiste »**

Le scénario dit « pessimiste » est un scénario de crise, caractérisé par un marasme généralisé dans la filière laitière, qui par définition ne peut durer.

#### **Débouché européen : la crise se prolonge**

La crise économique s'éternise depuis plus de 10 ans en Europe. Les reculs de pouvoir d'achat font plonger les ventes de produits laitiers.

#### **Un marché mondial malade**

Notre débouché sur le marché mondial ne se porte pas bien : tantôt la hausse de valeur de l'euro par rapport aux dollars américains ou néo-zélandais pénalise notre compétitivité, tantôt le marché mondial tousse du côté de la Russie (notre premier débouché en fromages) ou de la Chine (notre premier débouché en poudres).

#### **Agressivité commerciale des autres régions**

Après la sortie des quotas, certains pays européens se sont montrés très agressifs (Irlande, Pays-Bas, Danemark...). Destinée dans un premier temps au marché mondial, cette production supplémentaire a été réorientée vers le marché européen et pèse sur les prix.

#### **Débouché total**

Au total, la demande adressée aux éleveurs normands (marché mondial + marché européen + transferts autres régions) n'a pas progressé et reste identique à celle de 2012.

#### **Prix du lait bas, prix des céréales élevé**

Les prix des céréales restent élevés en 2020 par rapport aux décennies précédentes. Les prix des végétaux retrouvent leurs niveaux records de la récolte 2012, ce qui renchérit les aliments du bétail et décourage les élevages laitiers les moins rentables. Le prix du lait se situe en 2020 à un niveau 15 % inférieur à son niveau de 2013.

#### **La PAC fonctionne comme filet de sécurité**

En 2020, les mécanismes d'achats par l'intervention de beurre et de poudres fonctionnent à plein. Les institutions européennes ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une réforme. L'accord Europe-USA de libre-échange a ouvert une large brèche sur le marché européen aux produits laitiers américains.

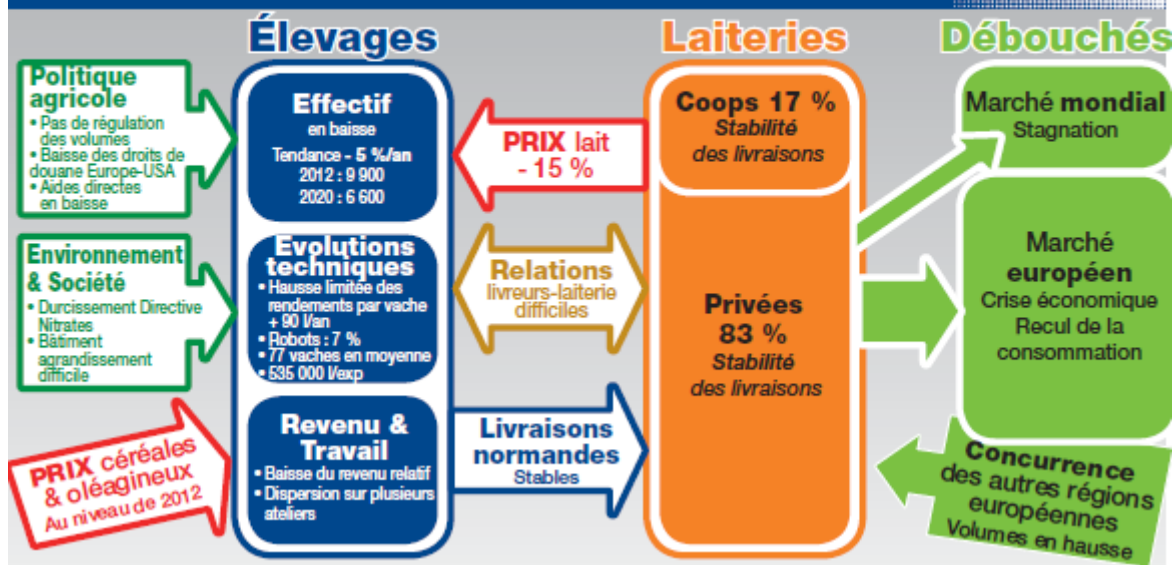
#### **Difficile gestion des volumes de lait**

Les relations se sont dégradées entre les éleveurs et leurs laiteries. Du côté des laiteries privées, les Organisations de Producteurs peinent à exister.

#### **Baisse accélérée du nombre d'élevages**

De 2012 à 2020, l'effectif des livreurs a accéléré sa tendance à la baisse. Il a retrouvé le rythme des années 2008-2011 : - 5 % par an. En 2020, le nombre d'élevages laitiers en Normandie est proche de 6 600 (- 33 % / 2012). La production par élevage est plus importante en 2020 : 535 000 litres en moyenne par exploitation au lieu de 355 000 en 2012.

# Scénario 2020 pessimiste



## Des évolutions techniques ralenties

La production par vache ralentit sa croissance par rapport aux années 2004-2012 : + 90 litres en moyenne chaque année, ce qui porte le lait vendu par vache à 6 900 litres par vache et par an en 2020. Le troupeau de vaches continue sa régression : de 570 000 en 2012, on passe à 510 000 vaches en 2020. La taille moyenne du troupeau par exploitation laitière est passée de 57 vaches laitières en 2012 à 77 en 2020. La robotisation de la traite progresse plus lentement.

## Revenu des éleveurs & attractivité du métier

Le rapport entre le revenu des éleveurs et le salaire moyen de l'ensemble de la société s'est détérioré en 2020. De ce fait, les vocations manquent chez les jeunes pour devenir éleveur laitier.

### c) Le scénario « optimiste »

Le scénario « optimiste » est caractérisé par une bonne conjoncture globale dans la filière laitière. Les éléments moteurs de ce scénario sont la croissance du débouché européen, la vive croissance du débouché mondial, et la modération du prix des cultures.

#### Débouché européen : la croissance l'emporte

Petit à petit, la crise économique s'est éloignée de l'Europe, avec le retour d'une croissance modérée du PIB. De ce fait, les ménages européens ont maintenu leurs achats de produits laitiers jusqu'à 2020, avec, les bonnes années, une petite hausse des achats.

#### Un marché mondial dynamique

Notre débouché sur le marché mondial a augmenté. Le lait normand vendu sur le marché mondial, est passé de 5 % à 10 % en 2020.

#### Les transferts des autres régions européennes

Certaines régions laitières européennes lâchent prise, à l'image des éleveurs allemands qui préfèrent destiner leur maïs au biogaz, plus rentable que la production laitière.

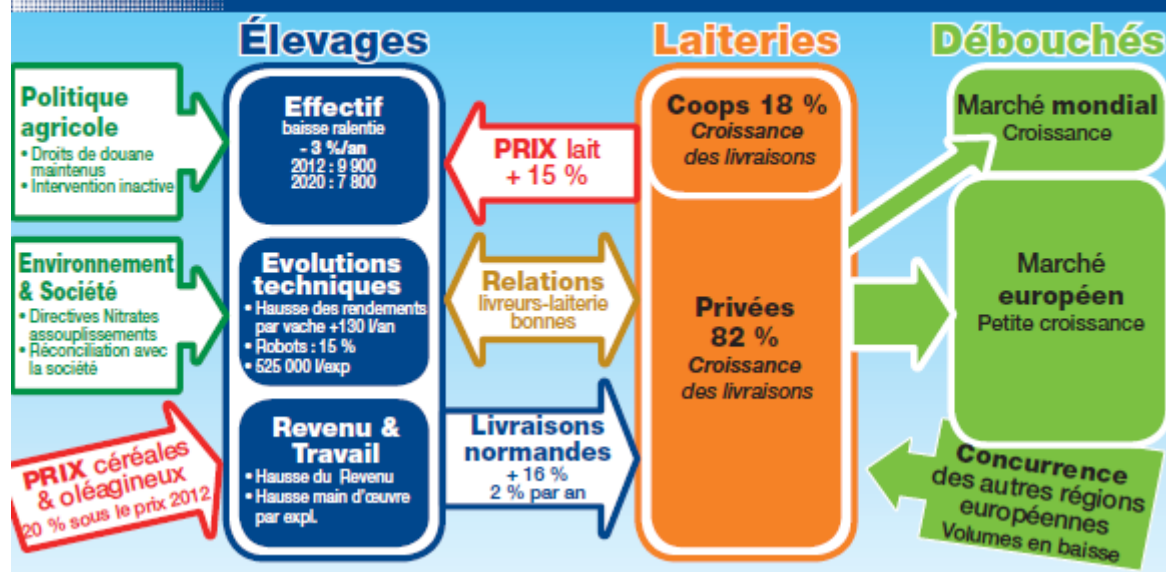
#### Débouché total

Au total, la demande adressée aux éleveurs normands (marché mondial + marché européen + transferts d'autres régions) a augmenté de 16% par rapport à 2012. La Normandie produit 4,1 milliards de litres de lait contre 3,5 en 2012.

#### Un prix du lait plus élevé.

Les prix des céréales restent élevés en 2020, mais ils ont reculé de 20 % par rapport aux sommets atteints en 2012. Le prix du lait se situe en 2020 à un niveau 15 % supérieur à son niveau de 2013 (400 euros contre 350 euros courants / 1 000 litres).

# Scénario 2020 optimiste



## Bruxelles n'intervient plus sur les marchés.

Depuis 2009, les prix restants au-delà du prix d'intervention, Bruxelles n'a plus eu besoin d'activer l'intervention sur les produits laitiers.

## Partenariat laitier

Certaines laiteries, ont construit un solide partenariat avec les Organisations de Producteurs pour régler tout ce qui fait la vie d'une filière : gestion des volumes, transfert des contrats, encouragement des installations, gestion des à-coups du marché etc.

Les coopératives ne sont pas en reste, favorisant l'engagement des éleveurs par des solutions novatrices, et faisant des coopérateurs de vrais ambassadeurs de leur profession.

## La baisse du nombre d'élevages est ralentie

De 2012 à 2020, l'effectif des livreurs a ralenti sa baisse à 3 %. Cela a amené le nombre d'élevages à 7 800 en 2020 (- 21 %). La production moyenne par élevage en Normandie est plus importante en 2020 qu'aujourd'hui, soit 525 000 litres par exploitation au lieu de 355 000 en 2012.

## Des évolutions techniques accélérées

La production par vache accélère sa croissance : + 130 litres en moyenne chaque année, ce qui porte le lait vendu par vache à 7 200 litres en 2020. Le troupeau de vaches reste stable, proche de son niveau de 2012. La taille moyenne du troupeau par exploitation laitière est passée de 57 vaches laitières en 2012 à 73 en 2020. De grandes exploitations se créent, avec un atelier laitier important mais aussi un atelier cultures, qui permet de rémunérer 2, 3 ou 4 actifs, une meilleure organisation du travail et un allègement de l'astreinte. La robotisation progresse. Les robots de traite étaient présents dans 4 % des élevages en 2012 : ils sont installés dans 15 % en 2020.

## Hausse du revenu & attractivité du métier

Le revenu agricole s'approche de la parité avec les autres catégories professionnelles. Ce niveau n'est cependant pas suffisant pour arrêter la baisse du nombre d'éleveurs.

## d) Les scénarios 2020 en chiffres

	Nombre d'élevage	Livraison totale	Livraison annuelle par exploitation	Troupeau de vaches laitières	Nb VL/exp	Lait vendu par VL	Main d'œuvre : UTA totaux	UTA/exp	Lait/UTA
2004	14 450	3,26 Mdl	226 000 l	634 000 VL	44 VL	5 150 l	27 150 UTA	1,88 UTA	120 000 l
2012	9 900	3,52 Mdl	355 000 l	570 000 VL	57 VL	6 180 l	19 500 UTA	1,96 UTA	180 000 l
	-4%/an	+1%/an				+110 l/an		+0,01/an	
Scénario Tendanciel 2020	7 200	3,8 Mdl	530 000 l	538 000 VL	75 VL	7 100 l	15 200 UTA	2,12 UTA	250 000 l
	-4%/an	+1%/an				+110 l/an		+0,02/an	
Scénario Pessimiste 2020	6 600	3,52 Mdl	535 000 l	510 000 VL	77 VL	6 900 l	13 400 UTA	2,04 UTA	262 000 l
	-5%/an	+0%/an				+90 l/an		+0,01/an	
Scénario Optimiste 2020	7 800	4,1 Mdl	525 000 l	565 000 VL	73 VL	7 200 l	17 100 UTA	2,20 UTA	239 000 l
	-3%/an	+2%/an				+130 l/an		+0,03/an	



› **Prospective Agriculture, forêt, climat : adaptations au changement climatique ?**  
d'après la présentation des cas laitiers par **Noémie Schaller et Clément Villien** du Centre d'Etudes et de Prospective du ministère de l'Agriculture le 16 octobre 2013

#### a) **Cadrage du projet**

Ce travail a été piloté par le CEP avec un groupe d'experts constitué de 30 personnes issues des ministères et établissements publics, d'instituts techniques, du monde agricole et forestier, de la recherche, de la société civile, du secteur privé, etc. qui s'est réuni à rythme soutenu (réunions mensuelles d'une demi-journée) d'octobre 2011 à fin 2012.

**L'objectif de l'exercice est d'analyser les effets du changement climatique sur les agricultures et les forêts françaises, et d'envisager des actions d'adaptation à l'horizon 2050 (2100 pour la forêt) par le biais d'études de cas, complétées par l'analyse des facteurs socio-économiques favorables (ou défavorables) à leur mise en œuvre.**

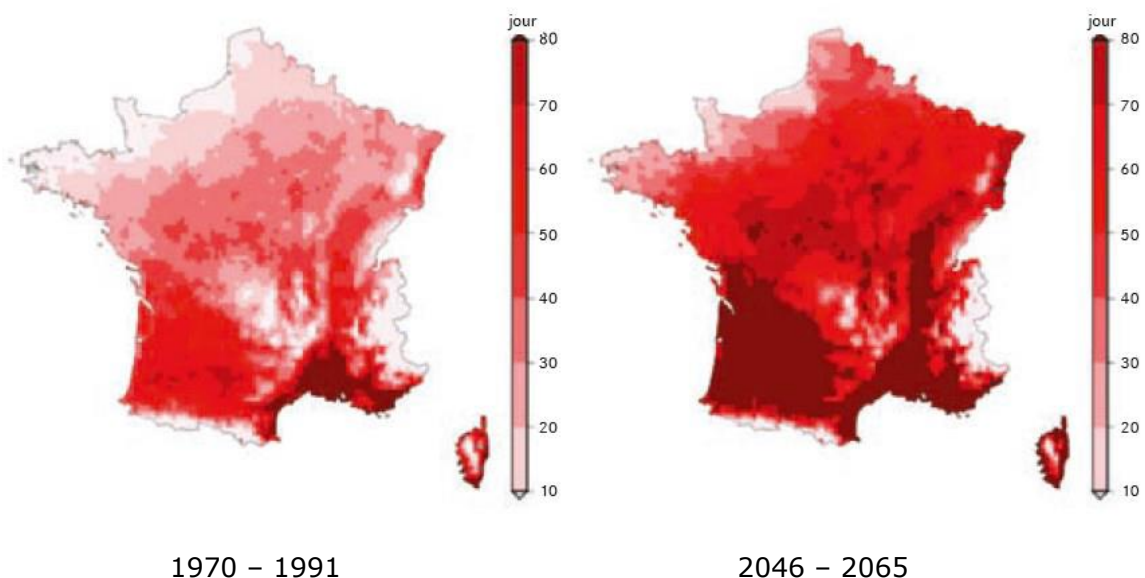
Le changement climatique (modifications du climat dues à l'altération de la composition de l'atmosphère) se manifeste en premier lieu par une élévation de la température moyenne du globe mais aussi par d'autres effets comme l'acidification des océans, l'élévation du niveau des mers, les modifications du régime des précipitations, ... D'après le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) la cause essentielle de ce changement est le forçage climatique dû à l'augmentation de la concentration atmosphérique des principaux gaz à effet de serre (GES) (CO<sub>2</sub> suite à l'utilisation des combustibles fossiles ; CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O essentiellement liés à l'agriculture).

Un large consensus scientifique s'est établi sur les causes et l'importance globale du phénomène, fondé notamment sur la constatation des effets déjà sensibles (hausse des températures).

Le GIEC a élaboré plusieurs scénarios d'évolution climatique qui à l'horizon 2050 restent assez peu divergents. Les effets du changement climatique sont construits à partir du scénario d'émissions de GES médian (A1B) qui prévoit :

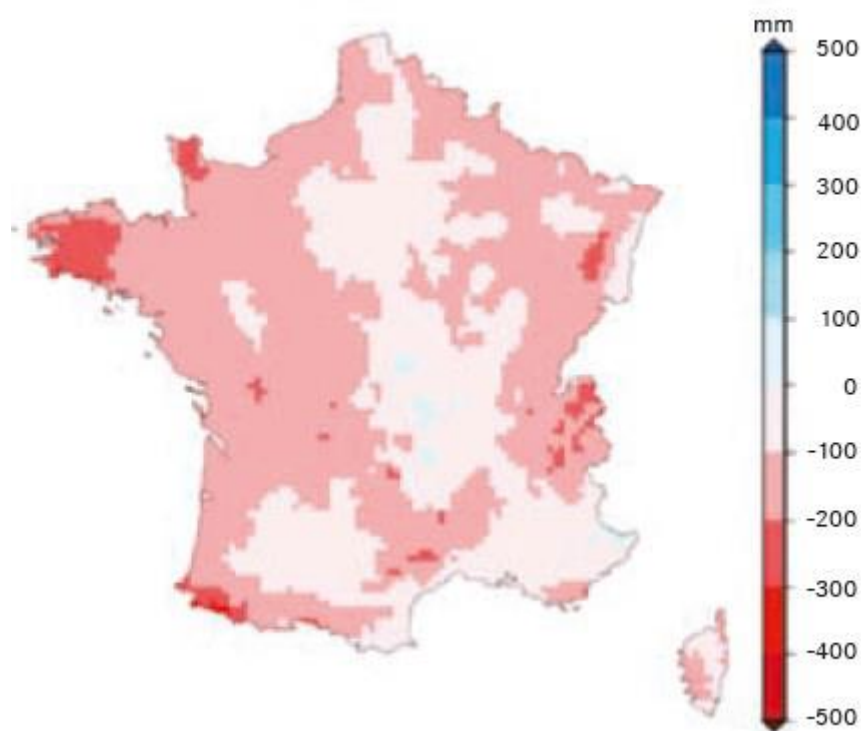
- une augmentation des températures moyennes, des épisodes de canicule plus fréquents, des risques de sécheresse accrus,

#### **Nombre de jours à plus de 25°C**



- une diminution des précipitations (- 50 mm vers 2040) ainsi que des sécheresses hivernales sévères à extrêmes dans l'ouest.

## Evolution des précipitations



### b) Méthode

Mais quelle est la conscience du phénomène parmi les professionnels de l'agriculture ? La question a été posée à un échantillon de techniciens et d'élus des chambres d'agriculture par l'APCA. Si des modifications du climat sont effectivement perçues il leur est parfois difficile de savoir si elles sont ponctuelles ou amenées à s'inscrire dans une tendance. Pour la plupart des personnes interviewées, compétitivité économique et performance technique restent les enjeux prioritaires pour l'agriculture de leur région.

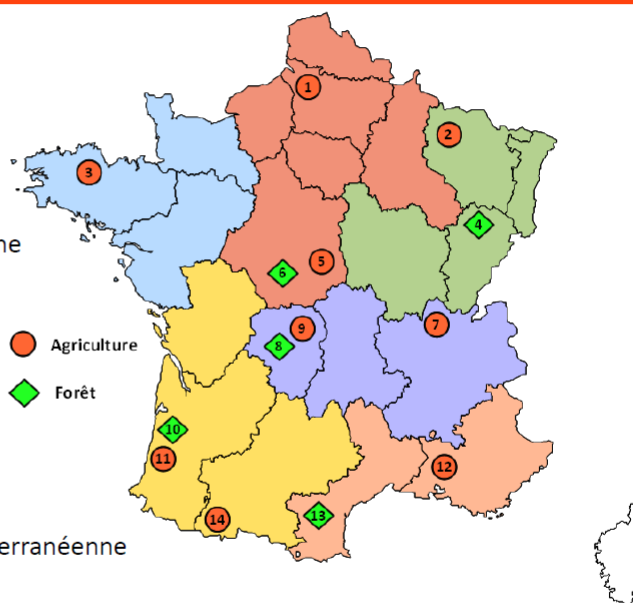
Pour tenter de rendre plus accessible les projections climatiques et leurs conséquences, il a été décidé de choisir 14 cas types et de décrire pour chacun les impacts possibles du changement climatique et les stratégies d'adaptation mises en œuvre.

# Les études de cas prospectives

## Choix de 14 cas

Les études de cas (du nord au sud) :

1. Cultures industrielles dans la Somme
2. Polyculture-élevage dans la Meuse
3. Bovin lait dans les Côtes d'Armor
4. Forêt irrégulière de hêtre en Haute-Saône
5. Grandes cultures dans le Cher
6. Chênaie du bassin de la Loire
7. Viticulture dans le Beaujolais
8. Forêt de douglas en Limousin
9. Bovin allaitant dans la Creuse
10. Pin maritime dans les Landes
11. Maïs irrigué dans les Landes
12. Arboriculture dans le Vaucluse
13. Sapinière en moyenne montagne méditerranéenne
14. Ovin viande dans les Hautes-Pyrénées



Pour chacun des cas types a été établi un diagnostic technique de l'exploitation (ou du peuplement pour les cas forestiers) et de son environnement ; les effets probables du changement climatique ont été modélisés et décrits et des options d'adaptation techniques ont été élaborées.

Les 3 ou 4 options d'adaptation portent sur les options techniques de la conduite du système, pouvant aller du maintien à des options de rupture importante y compris dans les objectifs de production.

Ces stratégies d'adaptation peuvent être de différents degrés de changement selon la **grille ESR** de Jill et McRae (1995) :

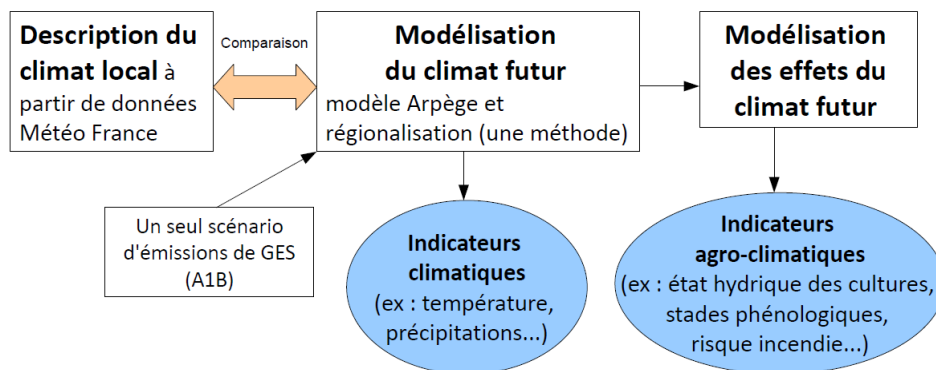
- **Efficience** (limiter le gaspillage, serrer les coûts,...) ;
- **Substitution** remplacement dans l'assolement par des cultures plus adaptées au stress hydrique par exemple;
- et **Reconception** quand il s'agit de transformations profondes et de réorientation de l'activité.

Ces scénarios s'inscrivent également dans une **grille Résistance** (construire une digue pour arrêter l'aléa) / **Résilience** (réduire les impacts, absorber les chocs par la diversification, l'apprentissage,...). La grille Résistance/Résilience a été établie par Dauphiné et Provitolo en 2007.

## Les études de cas prospectives

### Les effets du CC modélisés par simulations agro-climatiques

Comparaison de données observées du passé récent et de valeurs futures simulées : comparaison de moyennes sur des périodes de 30 ans (1971-2000 vs. 2036-2065 pour les cas agricoles)



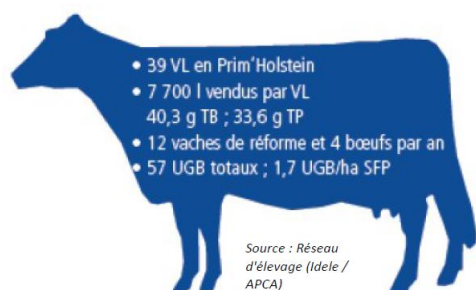
AGRICULTURE, FORET, CLIMAT: VERS DES STRATEGIES D'ADAPTATION

13

### c) Le cas bovin lait dans les côtes d'Armor

#### Étude de cas «Bovin lait dans les côtes d'Armor»

##### Diagnostic : atouts et contraintes du système



- 39 VL en Prim'Holstein
- 7 700 l vendus par VL  
40,3 g TB ; 33,6 g TP
- 12 vaches de réforme et 4 bœufs par an
- 57 UGB totaux ; 1,7 UGB/ha SFP

- ♦ 2 UTH et 50 ha de SAU
- ♦ 22 ha d'herbe (RGA, mélange RGA trèfle blanc et prairies naturelles) ; importance du pâturage
- ♦ 12,5 ha de maïs ensilage et 12,5 ha blé
- ♦ Quota de 300 000 L lait
- ♦ Lait : 60 % du produit total

- **Atouts** : bonne maîtrise technique et économique (valorisation des ressources fourragères et maîtrise des charges); taux de réforme faible
- **Contraintes** : 40 ha de surface d'épandage, astreinte hivernale et bilan de l'azote excédentaire

AGRICULTURE, FORET, CLIMAT: VERS DES STRATEGIES D'ADAPTATION

16

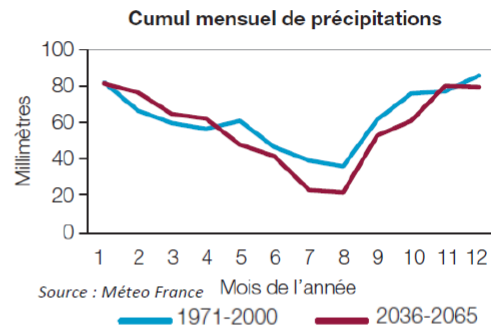
Il s'agit d'une exploitation familiale (un couple d'exploitants sur 50 ha) dans les côtes d'Armor avec atelier de lait (300 000 litres de lait, Prim'Holstein) prépondérant, située dans une région de plaine et plateaux avec un bocage déstructuré voire résiduel.

La zone est considérée comme vulnérable et classée ZES suite à des problèmes d'algues vertes. Les sols sont limoneux, parfois hydromorphes à valeur agronomique moyenne. Le climat est océanique doux à faibles amplitudes thermiques journalière et annuelle. Les précipitations sont moyennes (700mm/an) avec un déficit hydrique estival.

# Étude de cas «Bovin lait dans les côtes d'Armor»

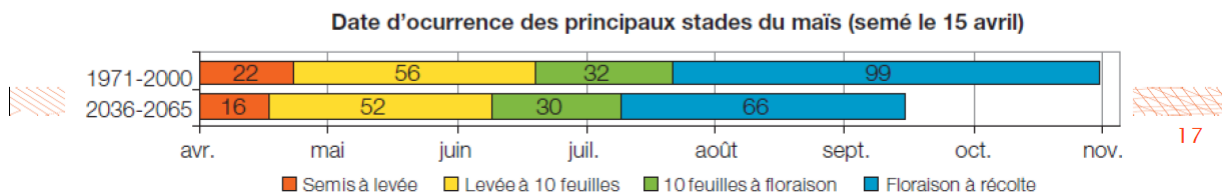
## Principaux effets du changement climatique

- ♦ Augmentation de la température homogène sur l'année mais plus de jours échaudants en été
- ♦ Baisse importante des précipitations, surtout estivales, et dégradation du bilan hydrique



### → Conséquences :

- ♦ **Déficit hydrique d'où risque de pousse de l'herbe amoindrie en été**
- ♦ **Croissance de l'herbe plus importante en hiver et démarrage plus précoce au printemps → au total, production d'herbe quasi inchangée**
- ♦ **Rendements en blé et maïs devraient rester à peu près stables mais accroissement de la variabilité et cycle cultural du maïs raccourci**



Trois options d'adaptation ont été élaborées :

Option 1 : valorisation du surplus d'herbe hivernal et ensilage de céréales. Il s'agit de valoriser l'herbe supplémentaire en hiver, printemps et automne par le pâturage si la portance est suffisante (facteur limitant en cas d'augmentation sensible des précipitations). Pour la période estivale sèche, il faudra recourir à des stocks d'herbe sèche et éventuellement à l'ensilage de céréales immatures. C'est par la gestion de la ressource, dont les quantités restent relativement stables malgré une répartition variable sur l'année, que l'exploitation s'adapte.

Option 2 : Développement de cultures fourragères résistantes à la sécheresse.

Pour aboutir à un système de culture plus résilient et améliorer la régularité de la production fourragère les cultures évoluent en mobilisant des espèces plus résistantes à la sécheresse RGI, luzerne, ou en associations fétuque, dactyle,...

Option 3 : Diminution de la spécialisation laitière et développement des cultures de vente. L'adaptation au changement climatique se fait par la céréalisation de l'exploitation en visant un débouché régional d'élevages de monogastriques, avec maintien d'un troupeau bovin lait ou bovin viande pour valoriser les parcelles inaptées à la culture.

### d) Le cas polyculture élevage dans la Meuse

Dans la Meuse, les 340000 ha de SAU (54% de la superficie du département) sont occupés principalement par 230 000 ha de terres arables (céréales et protéagineux) et 100 000 ha de prairies. 80 % des 2962 exploitations (2006) détiennent un atelier d'élevage, une exploitation sur 2 est une exploitation laitière mais l'élevage disparaît parfois au profit des grandes cultures.

## Étude de cas « Polyculture-élevage dans la Meuse »

### Diagnostic : Atouts et contraintes du système

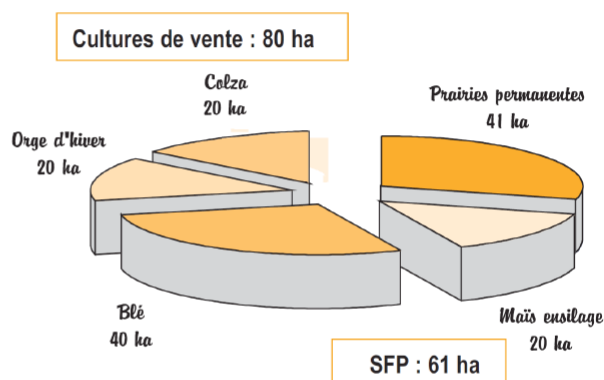
- ♦ 2 associés  
140 ha de SAU
- ♦ 56 vaches laitières Prim' Holstein  
450 000 L de lait
- ♦ Contribution majoritaire du lait dans le revenu

#### → Atouts :

- ♦ Complémentarité des ateliers
- ♦ Autonomie en fourrages

#### → Contraintes :

- ♦ Sources protéiques extérieures
- ♦ Stock de fourrages important. Éclatement du parcellaire.



Source : Idele - APCA

Le département de la Meuse présente un relief varié avec une diversité de paysages, l'étude de cas se situe dans les petites régions agricoles des côtes de Meuse et du plateau du Barrois. Le Barrois se situe sur un plateau calcaire, sur les côtes de Meuse, les sols sont peu profonds, calcaires et caillouteux sur le plateau.

Le climat est océanique à nuances continentales, caractérisé par des saisons thermiques alternées : hiver froid, été assez court et souvent caniculaire. La pluviométrie est importante, surtout l'hiver, et la ressource en eau globalement abondante, sauf au cœur de l'été.

Principaux impacts attendus du changement climatique :

- Une augmentation des températures homogène sur l'année
- Le nombre mensuel de jours chauds (+25°C) en juillet et août passe de 13 en moyenne 1971-2000 à plus de 20 sur la moyenne 2036-2065.
- Le cumul de pluie se dégrade en juillet et août.

En conséquence, les conditions sont plus favorables au maïs, le risque de gel pour le colza diminue, la période de pousse de l'herbe s'allonge mais les épisodes secs en été sont plus fréquents.

Quatre options d'adaptation ont été élaborées :

#### **Option 1 : Maintenir la production fourragère en optimisant les techniques de cultures**

Dans cette option, l'agriculteur cherche à compenser l'effet séchant estival sur ses prairies par une production de maïs à meilleur indice et par l'implantation de graminées plus résistantes à la sécheresse sur les prairies. La production laitière est maintenue.

#### **Option 2 : Intensifier la production laitière et développer la méthanisation par le recours accru au maïs**

Le changement climatique renforçant le potentiel de production du maïs, l'exploitant cherche à intensifier sa production laitière en augmentant la part de maïs dans l'alimentation des bovins. Un méthaniseur peut être installé pour valoriser les effluents d'élevage complétés par des cultures dérobées rendues possibles par le raccourcissement des cycles de culture. Ainsi, l'exploitation s'engage par d'importants développements dans la vente d'énergie complémentairement à la vente de lait.

#### **Option 3 : Diversifier les assolements et augmenter l'autonomie en protéine**

L'augmentation des températures est une opportunité pour l'introduction de nouvelles cultures comme le sorgho et le méteil en améliorant la résilience de l'exploitation aux périodes de sécheresse et en augmentant son autonomie en protéine, et ainsi diminuer les apports de concentrés.

**Option 4 : Abandonner la production laitière pour privilégier les cultures de vente dont le maïs grain**

Dans cette option l'exploitant choisit de profiter des nouvelles possibilités de cultures et de la hausse de productivité sur le maïs et le colza pour se consacrer principalement aux cultures de vente. L'élevage résiduel de bovin à l'herbe permet de valoriser les surfaces en prairies impossibles à mettre en culture.

**e) Analyse stratégique**

L'adaptation ne sera pas qu'une affaire de technique : il faudra tenir compte des enjeux socio-économiques et organisationnels. Pour ce faire, 4 scénarios de contexte ont été construits :

**Scénario 1 : Métropolisation et consumérisme**

Ce scénario se caractérise par une société qui s'urbanise fortement, un désintérêt pour le monde rural et un rapport utilitariste à l'environnement et une décentralisation accrue qui renforce l'emprise des métropoles et des territoires en concurrence. Les aspects santé et cadre de vie sont très présents. L'agriculture et la forêt perdent leurs spécificités sectorielles. En l'absence de politique climatique coordonnée, l'attentisme prévaut en matière d'adaptation au changement climatique.

**Scénario 2 : Libéralisation et priorité à la production**

La forte croissance des pays émergents stimule un modèle de développement conventionnel et carboné, dominé par une logique de rentabilité, de libéralisation et de régulation par le marché. L'État recule et baisse ses soutiens publics. L'agriculture et la forêt se financiarisent. Les tensions sur l'alimentation et l'énergie ne laissent pas d'autres choix que celui de la production de volumes. Les politiques environnementales et climatiques n'ont qu'une place résiduelle.

**Scénario 3 : Mosaïque de territoires et d'acteurs**

L'échec de la mondialisation a conduit au repli sur de grands blocs régionaux. En France cela se poursuit par une décentralisation accrue et une relocalisation des activités. Les atouts de chaque territoire sont renforcés par la spécialisation. La société civile et la gouvernance par les réseaux s'affirment. L'agriculture et la forêt sont l'objet de demandes hétérogènes et les enjeux environnementaux sont plus ou moins pris en charge.

**Scénario 4 : Transition énergétique et environnementale**

Les acteurs et politiques publiques se mobilisent en faveur d'une transition énergétique et environnementale ambitieuse. Des demandes multiples sont adressées à l'agriculture et à la forêt : production alimentaire de qualité, production énergétique, services environnementaux, développement territorial. Une refondation de la PAC favorise la valorisation des services environnementaux et le développement des bio-énergies.

Une gouvernance mondiale s'organise autour des questions environnementales, climatiques et énergétiques.

L'analyse stratégique se construit à partir du croisement des options d'adaptation et des scénarios de contexte (dans chacun des contextes quelle stratégie est favorisée ?).

Le passage par les 14 cas type, permet d'approcher la diversité des situations à appréhender les enjeux sur des cas concrets. La généralisation à partir des cas n'est pas souhaitable.

# Croisement scénarios x options d'adaptation

## Cas bovin lait et polyculture élevage

Étude de cas	Scénario	Option d'adaptation	Liens scenario – option
Bovin lait (Côtes d'Armor) N° 3	S1	BL1. Valoriser le surplus hivernal d'herbe et ensiler une partie des céréales pour compléter la ressource fourragère	Pour satisfaire la demande en produits laitiers en augmentation (mode de consommation citadin), le système est adapté à la marge pour maintenir les volumes de production. La fin du régime des quotas a entraîné la disparition des élevages laitiers français situés dans les zones les moins productives (espaces de transition) ouvrant de nouveaux débouchés aux éleveurs bretons, tout en les obligeant à renforcer leur compétitivité face aux autres producteurs européens (Pays-bas, Danemark, Allemagne).
	S2	BL3. Diminuer la spécialisation laitière par le développement des cultures de vente céréalières	Une «céréalisation » de l'exploitation ne peut avoir lieu que dans un scénario où les prix de céréales sont élevés, tirés par les exportations sur un marché mondial de plus en plus tendu en raison de la demande croissante des pays émergents. La poursuite de la libéralisation du secteur agricole (fin des quotas) va de pair avec un agrandissement des structures et l'on peut imaginer une mise en commun des cheptels laitiers « résiduels » entre exploitations de la région.
	S3	BL3. Diminuer la spécialisation laitière par le développement des cultures de vente céréalières	Face au repli des échanges mondiaux et la forte régionalisation qui a lieu en France, la Bretagne cherche à renforcer l'autonomie de son agriculture, notamment en ce qui concerne l'alimentation du bétail. Ainsi, l'exploitation se tourne vers un système de polyculture élevage avec des céréales en partie auto-consommées et également vendues aux élevages de monogastriques proches.
	S4	BL2. Développer les cultures fourragères résistantes à la sécheresse, comme les prairies multi-spécifiques Ou BL1. Valoriser le surplus hivernal d'herbe et ensiler une partie des céréales pour compléter la ressource fourragère	En diminuant la part du maïs dans son assolement et en renforçant l'autonomie de son système, l'agriculteur cherche à réduire ses impacts environnementaux. Il utilise de nouvelles variétés, plus résistantes à la sécheresse, moins gourmandes en nutriments récemment mises au point par la recherche agronomique. La valorisation du surplus hivernal permet de substituer de l'herbe pâturée à du maïs, avec donc moins d'intrants et donne la possibilité d'offrir une image du produit plus en phase avec les attentes du consommateur.
Polyculture élevage (Meuse) N° 2	S1	PE1. Maintenir la production fourragère en optimisant les techniques culturales	Sans contraintes ni opportunités déterminantes, l'exploitant maintient son système en l'adaptant à la marge pour le sécuriser. Dans un contexte où les soutiens à l'agriculture sont en baisse il cherche toutefois à optimiser son fonctionnement pour rester compétitif.
	S2	PE4. Abandonner la production laitière pour privilégier les cultures de ventes, dont le maïs grain	La demande mondiale en céréales est croissante et les prix élevés poussent à abandonner la production laitière pour se consacrer aux cultures. La fin des quotas laitiers et le mouvement général de spécialisation des exploitations incite également à aller dans ce sens. Le recours accru au maïs et l'intensification de la production ont des impacts négatifs sur l'environnement, sans toutefois constituer une source de préoccupation puisque la priorité est donnée à la capacité exportatrice de la « ferme France ».
	S3	PE2. Intensifier la production laitière et développer la méthanisation par le recours accru au maïs (ex PE3)	La régionalisation poussée à l'extrême incite les régions à renforcer leur autonomie énergétique. La Lorraine met en place une politique forte de soutien aux énergies renouvelables dont la méthanisation. Les aides à l'investissement importantes permettent à l'exploitant d'installer son unité. Des échanges de technologies ont lieu avec des exploitants allemands où le développement de la méthanisation à la ferme est déjà très avancé.
	S4	PE3. Diversifier les assolements et augmenter l'autonomie en protéines (ex PE2)	Le système se tourne vers plus d'autonomie et diminue son impact environnemental. L'utilisation de variétés plus performantes de protéagineux et de soja est permise par une réorientation de la recherche.



## Acteurs et filière

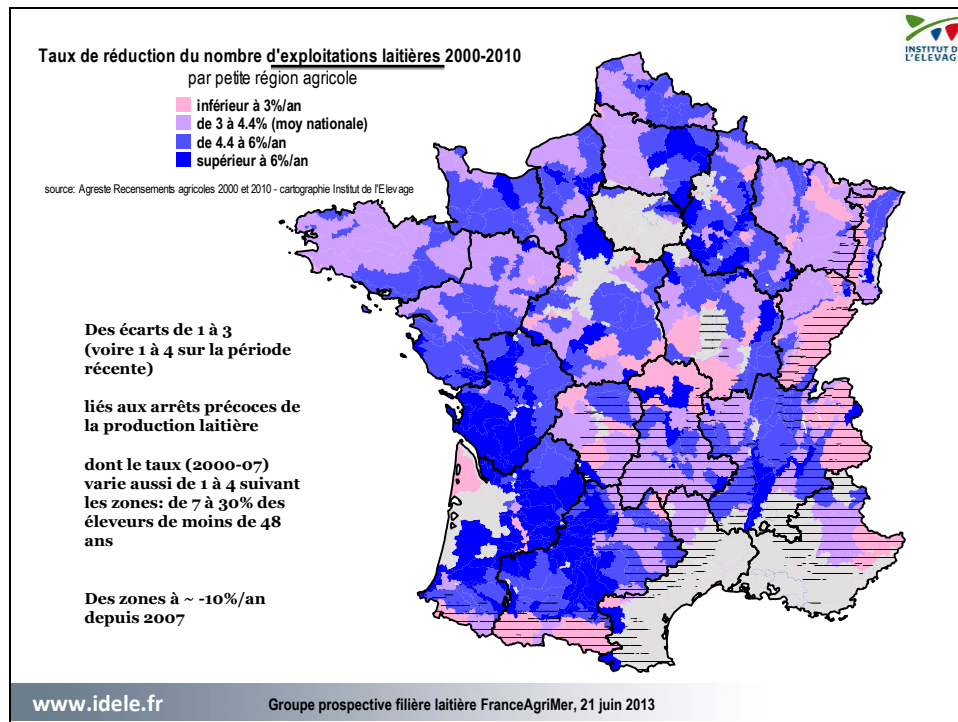
### › Diversité des exploitations laitières et accroissement des contrastes territoriaux : structures d'exploitations, fonctionnements techniques, résultats économiques

(d'après la présentation de **Christophe Perrot** de l'IDELE, le 21 juin 2013)

Les tendances à l'œuvre concernant la production laitière française peuvent se lire selon 3 axes : les dynamiques territoriales de la production laitière française, les évolutions démographiques des éleveurs laitiers français et les évolutions économiques des exploitations laitières françaises.

L'analyse du recensement agricole 2010 révèle :

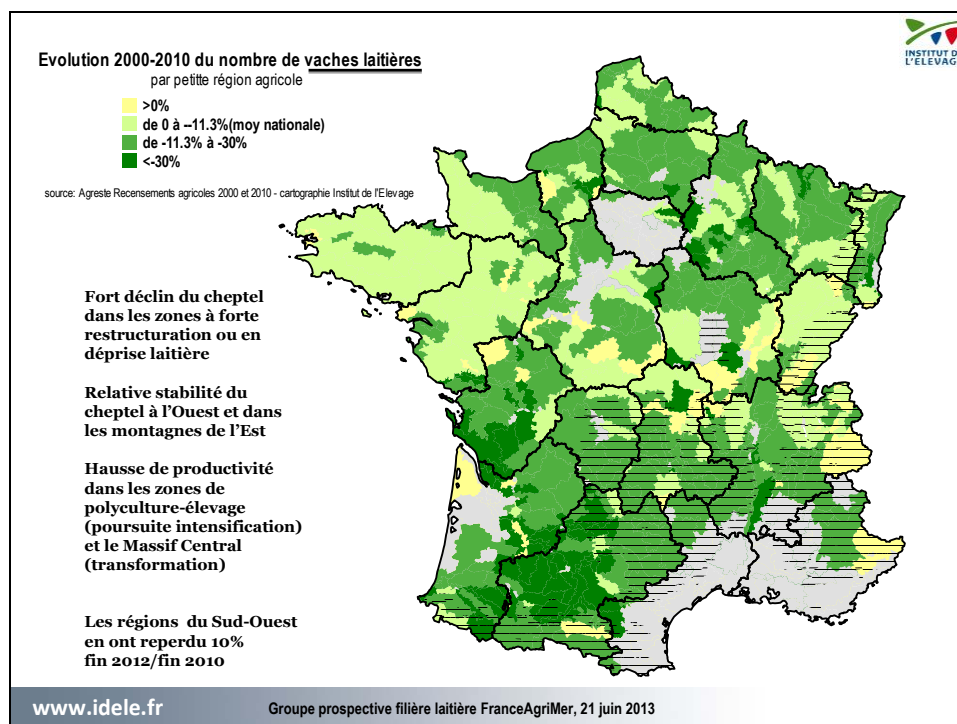
- une diminution du nombre d'exploitations en moyenne sur la décennie 2000-2010 de -4,4%/an, qui s'accélère en fin de période...



- ... caractérisée par des dynamiques territoriales contrastées entre les zones d'élevage de plaine, les zones de polyculture élevage et les zones de montagne.
- Une évolution des phénomènes démographiques : les classes d'âge des exploitants sont le reflet des politiques d'installation même si des départs précoces et des installations (depuis 2008) plus inattendues peuvent s'observer.

L'objectif général de maintien de la production laitière sur tout le territoire est respecté mais plus celui du développement d'exploitations moyennes.

- L'écart entre la plaine et la montagne s'accroît : la moitié des petites exploitations sont en montagne et fournissent le quart de la production. En montagne-piémont, sur 17 400 exploitations soit 24 % de l'ensemble, 47% des exploitations produisent moins de 200 000 litres et 8 % plus de 500 000 litres. En plaine, les petits quotas disparaissent, passant entre 2000 et 2010, de 27 000 à 5 000 exploitations ayant un quota de 50 à 150 000 litres. Le cheptel moyen passe sur 10 ans de 29 à 37 vaches laitières en montagne et de 37 à 52 en plaine. Le creusement de l'écart s'accélère en fin de période (depuis 2007) mais reste moins marqué qu'en Italie ou en Allemagne.
- Apparition de grandes exploitations à la française :



Les 2 000 plus grandes ont 1 000 000 l de moyenne. La moitié dans les zones de polyculture-élevage (50 % sans pâturage).

Les 3 300 exploitations de plus de 100 vaches laitières (VL) (4 %) gèrent 11 % des VL. (Elles représentaient 1 % des exploitations et pour 3 % du troupeau en 2000).

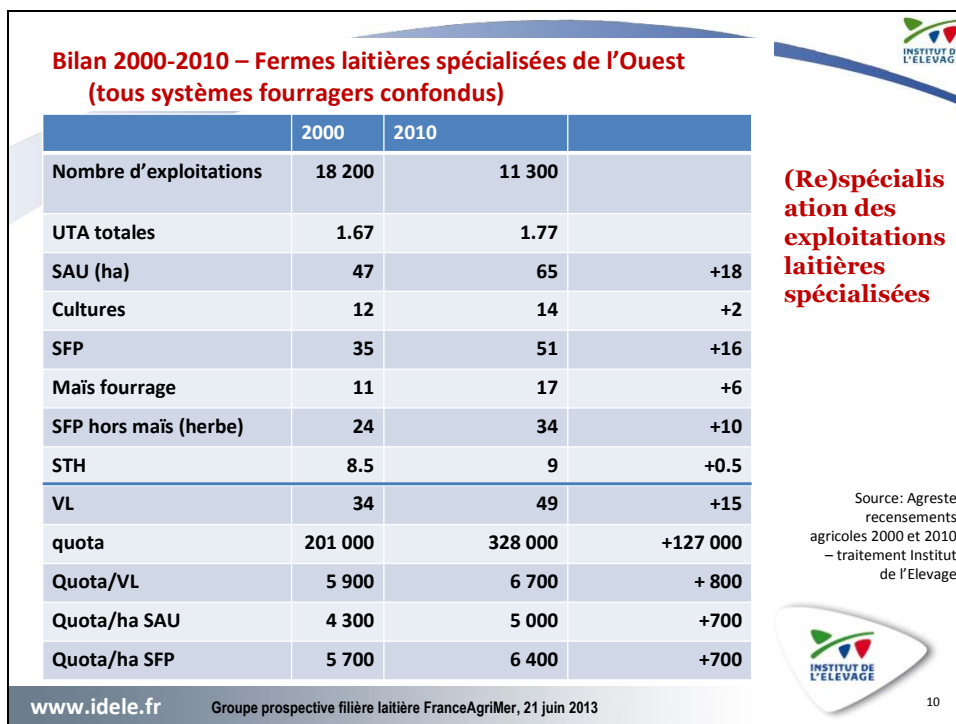
Globalement, l'effectif des producteurs de lait a chuté de 37 % entre les 2 recensements de l'agriculture, passant de 120 400 exploitants en 2000 à 76 600 en 2010. Le nombre total d'UTA a diminué dans les mêmes proportions, alors que la SAU globale, passant de 8,4 à 7,2 millions d'ha, perdait 14 %, reflet d'un agrandissement de la SAU moyenne par exploitation de 69 à 95 hectares. Le cheptel en diminution de 11 % s'est également concentré.

A 3 300 litres (3 400 litres en plaine), le quota par ha SAU progresse de 20 % et à 4 800 litres (5 400 litres en plaine), le quota par hectare SFP augmente de 18 % (+17% en plaine). Ces indicateurs d'évolution inter censitaire sont peu différents pour la production laitière de plaine.

Evolution 2000-2010	Ferme laitière France	Ferme laitière France de plaine
Nomvbre d'exploitation laitière	-37%	-38%
UTA totales	-33%	-34%
SAU	-14%	-14%
SFP	-12%	-12%
Maïs fourrage	-3%	-2%
SFP hors maïs (herbe)	-15%	-16%
STH	-19%	-22%
UGB	-12%	-11%
VL	-11%	-11%
quota	3,6%	3,0%
quota / ha SAU	20%	20%
quota / ha SFP	18%	17%

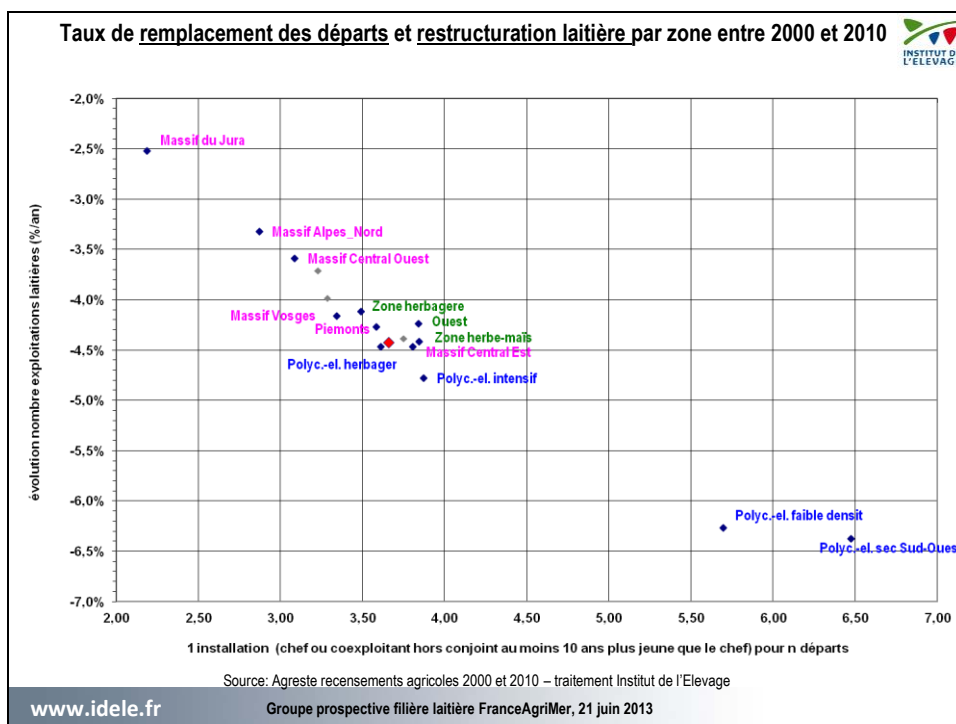
source Agreste - traitements IDELE

Les résultats par exploitation pour l'ensemble des exploitations spécialisées Bretagne + Pays-de-Loire sont repris dans le tableau ci-dessous :



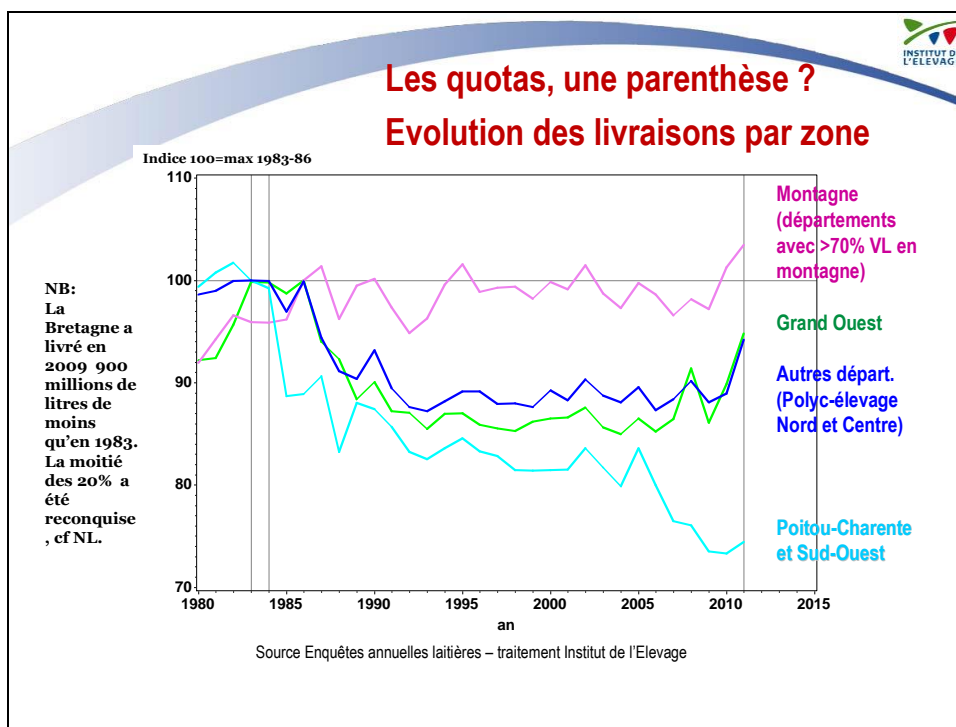
Selon les régions et les systèmes de production, les dynamiques sont très différentes. Les exploitations situées dans les zones de montagne sont plus petites et plus spécialisées, revendiquent une haute valeur naturelle, mais le taux de labellisation en AOC des fromages varie de 8% dans le Massif Central à 87 % dans le Jura. Le revenu dégagé par ces éleveurs a nettement progressé à la faveur des aides PAC du « bilan de santé ».

A l'inverse, dans le Sud-Ouest, le phénomène de déprise laitière observé sur 10 ans s'accroît encore en 2011 et 2012 avec le remplacement d'un départ sur 6. La diminution de densité laitière entraîne une disparition progressive des services afférents (vétérinaire, fournisseurs,...).



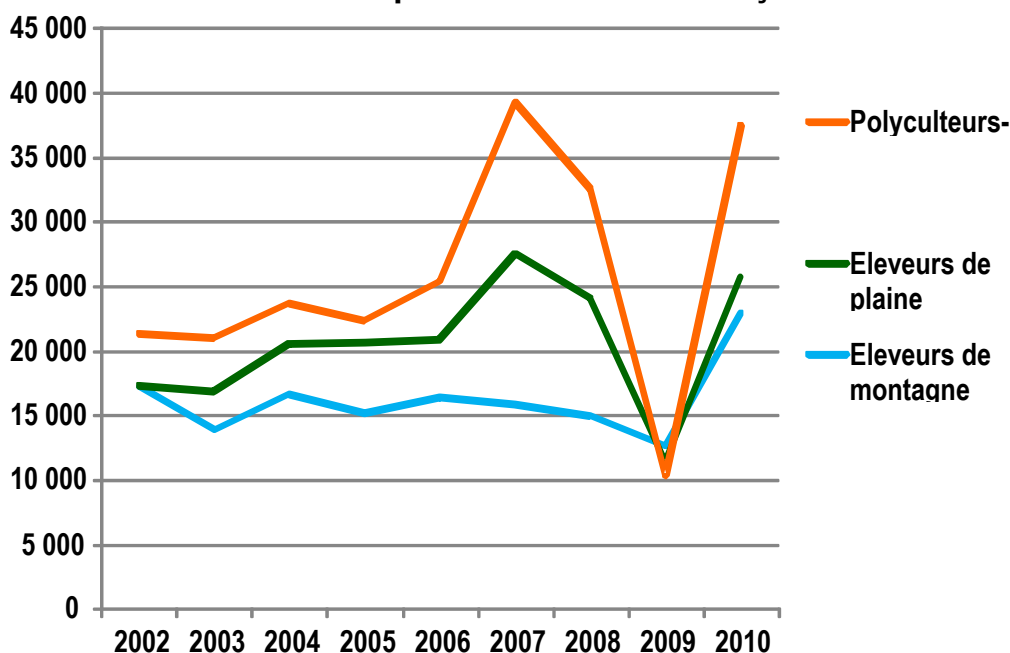
Les quotas, une parenthèse ?

« Les quotas laitiers ont incontestablement cassé l'élan des régions dont la production progressait rapidement avant 1984 et permis à celles qui étaient engagées sur la voie du déclin de maintenir un minimum d'activité laitière » (Rapport sénatorial sur les quotas, 1992).



Le maintien de production des zones de montagne est visible sur le graphique ci-dessus. La mise au jour des différences entre régions pousse à s'interroger sur le système polyculture élevage. Quelle est la réalité des économies de gammes des exploitations diversifiées ou plus exactement pluri-spécialisées ? Le partage du temps de travail et du matériel sur plusieurs ateliers est-il possible et efficace ? Les réponses à ces interrogations nécessitent des études approfondies au cas par cas. Néanmoins, globalement le résultat courant avant impôt par UTA est meilleur pour les éleveurs des systèmes de polyculture que pour les autres systèmes, même si le revenu de tous a été impacté par les conditions particulières de 2009 (hausse du coût des intrants et baisse du prix des céréales).

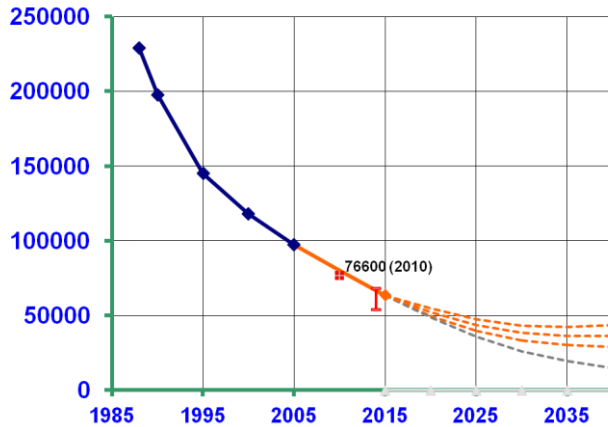
**Résultat courant avant impôts par UTA non salariée (€/UTA)  
Exploitations laitières françaises**



Source : Agreste RICA-traitement Institut de l'Élevage

- Réactivité des exploitations de plaine en 2007-08 / période de pâture trop courte et manque de fourrages de qualité en montagne
- Plaine-montagne : un écart réduit en 2010 par le Bilan de santé de la PAC (explique 50 % de la hausse de revenus en montagne), un sursaut de production aussi en montagne et un décrochage des investissements en plaine
- Rentabilité Polyculture-élevage: systèmes très productifs, plus intensifs et plus rigides.

En Montagne, les exploitations qui ne valorisent pas leur production à un prix très élevé, notamment dans le Massif Central, pourraient basculer vers un système allaitant, encouragées par la PMTVA.



Nombre d'exploitations  
laitières  
Source Agreste  
Traitement IDELE

La poursuite des tendances démographiques à l'œuvre ouvre l'éventail des possibles à long terme.

**... et oriente les manières de produire du lait** (systèmes d'alimentation-pâturage, organisation du travail / automatisation)

Stabilisation possible en nb d'exploitations (2035)	Si nb d'installations par an	Dimension moyenne ateliers lait en <u>zone de plaine</u> pour maintien collectif
43 000	1800 (2008)	
36 000	1500	750 000 l
30 000	1200	900 000 l
20 000	Taux remplacement départs n'augmente pas	1 500 000 l

**Rappel plaine 2010=360 000 l**  
**Montagne 2010=220 000 l -> 350/400 000 l**

**... avec maintien d'une diversité importante (plaine/montagne, intra-plaine)**

Source : Agreste enquêtes structures – simulations Institut de l'Élevage

www.idele.fr      Groupe prospective filière laitière FranceAgriMer, 21 juin 2013

Imaginer des exploitations à plus de 1,5 million de litres n'est pas envisageables sans poser la question de l'impact environnemental (transport, collecte, lisier,...).

Dès lors un certain nombre de question se posent :

- Exploitations de polyculture-élevage incitées à rechercher des économies d'échelle sur le lait et les cultures de vente (en réduisant les surfaces consacrées aux fourrages les moins productifs), ou à abandonner l'élevage plutôt qu'aux économies de gamme (20 % les cherchent, < 10 % les trouvent)

- La prise en compte des externalités + et – (fiscalité écologique) pourrait modifier la hiérarchisation des types de conduite mais augmenter aussi les abandons de l'élevage ? Ou pénaliser la filière française ?
- Comment compenser la plus faible productivité des voies alternatives pour les éleveurs volontaires ? MAE système ?
- Comment stabiliser la composante élevage dans le fonctionnement dominant ? Repenser l'herbe (pâturage, ensilage) avec le maïs, et le travail (salarier, formation-réseaux)
- Peut-on lutter contre les signaux du marché (avec aides découplées) et économies d'agglomération ?

*Beaucoup des comportements observés sont économiquement rationnels.*

### **Un défi : la différenciation territoriale**

Quelle recomposition des filières déstabilisées en zone de polyculture-élevage ? Résistance en îlots ou méga fermes près des autoroutes ?

Quelle différenciation des politiques agricoles et laitières nationales et européennes pour la montagne ? Quelles nouvelles possibilités de démarcation des filières et des productions ? Du lait en plus ici (quel coût ?), en moins là (viande ?) ?

Quelles possibilités d'expression des avantages comparatifs des bassins naturellement orientés vers la production laitière dans le respect de l'environnement ? Quel arbitrage global entre productions ? Effet PAC: un scénario « à l'argentine » ?

Prendre en compte la diversité de la France laitière : Obstacle à la rationalisation des filières ? facteur de typicité des produits ? ou de répartition des risques et de résilience globale ? Un atout et une contrainte ? Une « boîte à outils » en évolution (verdissement, couplage, convergence, modernisation-installation, MAE, ICHN, contractualisation,...)

#### › **Lien entre terre, exploitants, unités de production**

d'après la présentation de **Robert Levesque**, Directeur Terres d'Europe-Scafr (Société de conseil pour l'aménagement foncier rural) le 13 mars 2014

Les grandes évolutions historiques à avoir en tête :

En termes de structure d'exploitation :

- Une surface agricole française qui progresse jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle
- Un nombre d'exploitations qui régresse depuis les années 1890
- Des exploitations toujours de plus en plus grandes mobilisant de plus en plus de capitaux depuis 1890.

En termes de modèle agricole de référence :

- L'Ancien Régime est celui de la propriété de la noblesse et de la bourgeoisie et de la petite propriété paysanne, des laboureurs, des fermiers et des métayers (à la Révolution, la moitié des surfaces étaient exploitées en métayage)
- Avec la Révolution, la déclaration des droits de l'homme et des citoyens, dans son article 17, affirme « que la propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, préalablement constatée, l'exige évidemment, et sous condition d'une juste et préalable indemnité »
- A la Révolution, l'agriculture est une agriculture de propriétaires fonciers dont les terres sont en métayage ou en faire-valoir direct, le modèle du petit propriétaire exploitant se construira jusqu'à la seconde guerre mondiale
- Après 1945, la modernisation de l'agriculture fait de la terre un « facteur de production »
- 1960-1962 : l'exploitation familiale à 2 unités de travail
- 2006 : l'entreprise agricole.

#### **a) Les piliers de la politique des structures des années 1960 : l'exploitation familiale au cœur de la politique agricole.**

**Le statut du fermage:**

- 1943 :
  - bail de 9 ans écrit,
  - indemnité au preneur sortant pour les améliorations apportées au fonds,
  - loyers exprimés en quantité de denrées, niveau de 1939,

- 1946 :
  - bail de 9 ans et droit au renouvellement,
  - droit de préemption du fermier, le bailleur ne peut reprendre ses terres que pour les travailler lui-même (ou son conjoint ou un descendant majeur)
  - encadrement des loyers : le niveau des loyers est encadré par arrêté préfectoral et indexé tous les ans, ce qui régule les prix.

Ce développement du fermage allège la charge de financement du foncier et permet à l'agriculteur de consacrer ses moyens à l'investissement dans le capital d'exploitation.

#### **Le contrôle des structures :**

Un maxima de surface est défini au-delà duquel une autorisation d'exploiter est requise auprès de la commission départementale des structures. Un minima est défini en-deçà duquel, le démembrement d'une exploitation est interdit

**L'orientation du marché foncier :** les Safer et le droit de préemption (1962)

Issues des lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) mènent des études et des opérations foncières, jouant un rôle majeur dans l'aménagement du territoire rural. Ces sociétés anonymes, sans but lucratif, ont des missions d'intérêt général et sont placées sous tutelle des ministères de l'Agriculture et des Finances. Il en existe aujourd'hui 26 sur le territoire français.

Les Safer peuvent intervenir sur le marché foncier à l'amiable et aussi par préemption en faveur de l'installation, de l'agrandissement et contre la spéculation foncière.

#### **b) Le lent glissement de l'exploitation familiale à l'entreprise agricole :**

Le financement du foncier est le sujet de nombreuses dispositions:

- fermage auprès du cédant (familial ou non), avantages fiscaux pour les baux à long terme,
- GFA familiaux ou non
- apporteurs de capitaux
- prêt bonifiés

Le financement du capital d'exploitation:

- Les formes sociétaires: GAEC parents-enfants, EARL à plusieurs co-exploitants, SCEA et sociétés commerciales : l'essor des formes sociétaires

*Une recherche de conserver les capitaux, notamment familiaux, déjà investis, dans l'unité de production agricole (foncier, bâtiment, et capital d'exploitation).*

Sur 27 millions d'hectares de SAU en France, on peut considérer grosso modo que 40% appartiennent aux exploitants (personnes physiques ou personnes morales) ; 20 % appartiennent à la famille de l'exploitant, notamment aux parents retraités agricoles ; un peu moins de 20 % appartient aux anciens exploitants non apparentés ; et le reste appartient à des héritiers d'anciens propriétaires et aux nouveaux propriétaires qui recherchent une valeur refuge ou qui interviennent en faveur de la protection de l'environnement, de l'installation ou de certains types d'agriculture (agriculture biologique, circuit courts).

En résumé, les agriculteurs et leurs familles détiennent plus de 60 % des terres agricoles.

La majorité des terres appartiennent donc encore à des personnes physiques mais la proportion diminue d'année en année : la propriété des personnes morales ne cesse de prendre de l'importance.

Le tableau ci-après, figure la répartition de la SAU en France en fonction du statut des exploitations pour souligner les évolutions intervenues entre 2000 et 2010. Dans ce laps de temps, 3 % de la SAU a été perdue. Les exploitations individuelles ont vu leurs surfaces diminuer à hauteur de 28 %. Néanmoins, celles-ci exploitent encore actuellement 43 % de la SAU.

## Evolution des surfaces exploitées en fonction des statuts des exploitations

	en milliers d'hectares		évolution 2010/2000	répartition
	2000	2010		2010
Tous statuts	27 856	26 963	0,97	1,00
Exploitations individuelles	16 120	11 557	0,72	0,43
GAEC	4 982	5 490	1,10	0,20
EARL unipersonnelles	2 646	3 954	1,49	0,15
EARL avec plusieurs coexploitants	2 131	3 525	1,65	0,13
Autre	1 977	2 438	1,23	0,09

Source : Terres d'Europe-Scafr d'après SSP-SDSSR-BSPCA

Terres d'Europe-Scafr

Viennent ensuite, par ordre d'importance décroissant, les Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC). Ce sont des agriculteurs qui mettent donc leur travail en commun, chacun apportant ses terres. Ces entreprises ont diminué en nombre mais, en revanche, leurs surfaces ont augmenté de 10 % au cours de la décennie.

Quant aux Exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL unipersonnelles), qui permettent à un agriculteur d'isoler l'exploitation des autres biens personnels à travers une structure spécifique et donc de sécuriser son patrimoine personnel, elles ont augmenté de 50 %, notamment pour des raisons fiscales et sociales.

On note la même croissance pour les EARL qui concernent plusieurs exploitants (il peut y en avoir jusqu'à dix). Enfin, notons qu'il existe d'autres structures : ce sont les SCEA (sociétés civiles d'exploitation agricoles) et les sociétés commerciales (SA et SARL), qui exploitent environ 2,4 millions d'hectares, soit 8 % de la SAU.

Le détail par OTEX révèle une spécificité de l'élevage laitier. En effet, pour les productions végétales, la part des exploitations individuelles va de 64 % pour l'OTEX maraîchage et horticulture à 80 % en arboriculture, 72 % en viticulture et 69 % en grandes cultures alors que pour l'élevage laitier cette proportion est plus faible : 48 % en bovin lait, 50 % en bovin lait+viande contre 85 % pour les exploitations spécialisées en ovins et caprins et 81 % pour celle consacrées au bovin viande.



## Nombre d'exploitations par statut et OTEX en 2010

	individuelles	EARL	GAEC	SCEA	sociétés commerciales	autres	total
Grandes cultures	82 043	23 292	3 760	8 118	762	788	118 763
Maraîchage et horticulture	9 325	2 250	561	646	1 073	713	14 568
Viticulture	50 418	9 291	1 450	6 579	1 640	577	69 955
Cultures fruitières et autres cultures permanentes	14 859	1 906	451	821	245	317	18 599
Bovins spécialisés — orientation lait	24 075	12 737	11 659	1 115	58	582	50 226
Bovins spécialisés — orientation élevage et viande	48 412	5 259	4 186	1 047	357	269	59 530
Bovins — lait, élevage et viande combinés	5 364	2 074	3 003	205	85	62	10 793
Ovins, caprins et autres herbivores	47 975	3 095	2 581	1 017	645	904	56 217
Élevage hors sol	15 931	8 135	2 759	1 903	963	190	29 881
Polyculture et polyélevage	41 470	10 571	6 795	1 709	301	599	61 445
<b>Total</b>	<b>339 872</b>	<b>78 610</b>	<b>37 205</b>	<b>23 160</b>	<b>6 129</b>	<b>5 001</b>	<b>489 977</b>

Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Agreste Recensement agricole 2010  
Terres d'Europe-Scafr

Il est intéressant également d'analyser la répartition de la Production Brute Standard (PBS)<sup>1</sup> entre les différents types d'exploitations. On constate alors que les exploitations individuelles, qui représentent 69 % des exploitations, ne totalisent que 35 % de la richesse agricole dégagée par an. En revanche, les EARL, qui exploitent 28 % seulement de la SAU, représentent 30 % de la richesse agricole. Mieux encore, les Sociétés civiles d'exploitation agricole (SCEA)<sup>2</sup>, qui ne représentent que 5 % des exploitations et 8 % de la SAU, dégagent 11 % de la valeur ajoutée.

Enfin, les sociétés commerciales, très peu nombreuses (1 % en nombre et 1 % de la SAU), dégagent 6 % de la richesse agricole.

Nous assistons donc à une concentration des terres et du potentiel de valeur ajoutée entre un nombre de plus en plus réduit d'exploitations qui s'éloignent du cadre familial pour aller vers des exploitations au capital de plus en plus élevé ayant recours à une main-d'œuvre non familiale de plus en plus importante.

<sup>1</sup> La production brute standard (PBS), mesure, en Euros, la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal hors toute aide. Il en découle une nouvelle typologie européenne des exploitations agricoles selon leur spécialisation (c'est l'« orientation technico – économique », ou OTEX) et leur taille économique.

<sup>2</sup> SCEA : Cette forme sociétaire moins contraignante que l'EARL ou le GAEC permet d'associer des personnes très différentes. Il n'y a en revanche aucune protection en cas de difficultés. Les associés et gérants ne doivent pas avoir forcément la qualité d'exploitant. Le gérant peut être choisi parmi les associés ou d'autres personnes. Il n'y a pas de capital social minimum. Souvent, ce sont des acteurs non agricoles qui sont à la tête de ces sociétés, que l'on rencontre notamment dans le secteur des grands vignobles où la terre a une rentabilité plus élevée, ou dans des zones maraîchères et rizicoles.

## Répartition des statuts d'exploitation par OTEX

	Nombre d'exploitations	SAU (ha)	rapport entre la main d'œuvre non familiale et la main d'œuvre familiale	répartition de la pbs
	2010	2010	2010	2010
individuelles	339 872	11 556 979	0,18	0,35
EARL	78 610	7 478 922	0,52	0,30
GAEC	37 205	5 489 793	0,18	0,17
SCEA	23 160	2 053 576	1,58	0,11
sociétés commerciales	6 129	257 471	4,54	0,06
autres	5 001	126 510	2,59	0,01
<b>Total</b>	<b>489 977</b>	<b>26 963 252</b>	<b>0,41</b>	<b>1,00</b>

Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Agreste, Recensement Agricole 2010

Terres d'Europe-Scafr

L'évolution majeure constatée entre 2000 et 2010 est l'émergence des SCEA et des « autres » qui sont au nombre de 29 289 en 2010 d'après le RA2010 et qui contrôlent 2,4 millions d'hectares (contre 2,0 millions d'ha en 2000).

En Europe, le fermage est le mode-de-faire–valoir privilégié des grandes exploitations. Aujourd'hui, les exploitations les plus grandes, de plusieurs milliers d'hectares, se rencontrent dans les zones où des kholkoz ou sovkhozes ont été constitués durant la période soviétique. Le financement du capital d'exploitation de ces exploitations, est parfois assuré par des investisseurs étrangers (capitaux européens, américains d'origine non agricole, Pays du Golfe,...) ou par l'industrie de transformation. Les structures sociétaires favorisent l'arrivée de capitaux extra agricoles.

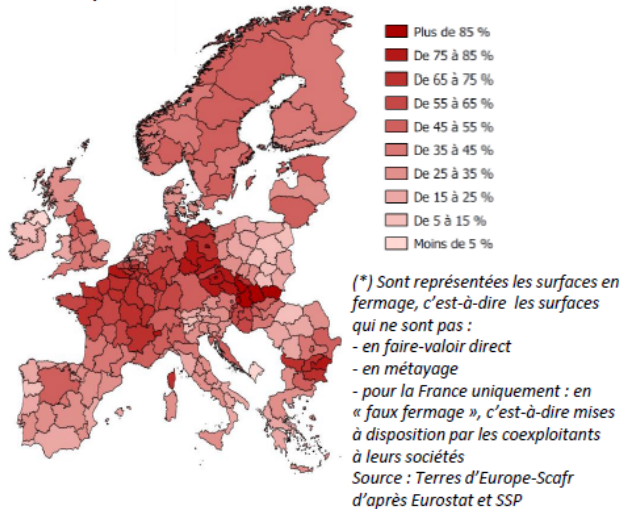
La France, avec la Belgique, est un des pays où le fermage est le plus développé. D'autres pays le pratiquent abondamment, comme la Roumanie, mais pour des raisons très différentes : il s'agit de petits propriétaires possédant quelques hectares et qui n'ont pas les moyens d'accéder au capital d'exploitation. Ils sont donc obligés de mettre à disposition leurs terres auprès de grandes exploitations.

En France, l'indexation des prix des fermages sur le prix des produits a fait que la progression des rendements entre 1946 et 1994 a profité aux fermiers. Maintenant, l'indexation est basée sur le revenu et les fermages sont bas par rapport à la valeur ajoutée, ce qui en fait un facteur de compétitivité.

## V Le contexte européen: le fermage

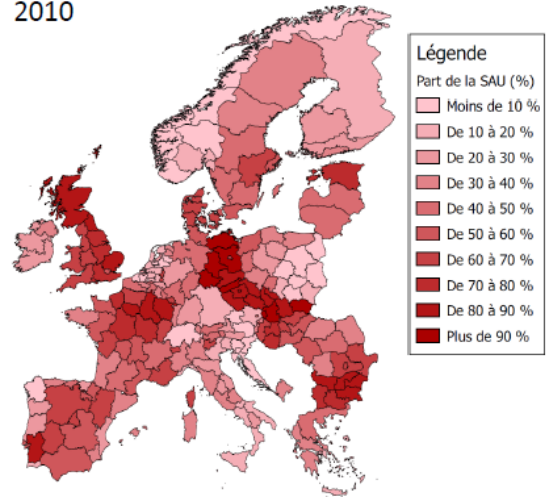
Le fermage, mode-de-faire-valoir privilégié des grandes exploitations en Europe

Part de la surface agricole utilisée (SAU) en fermage\* en Europe en 2010



Terres d'Europe-Scafr

Part de la SAU des exploitations de plus de 100 ha dans la SAU totale en 2010



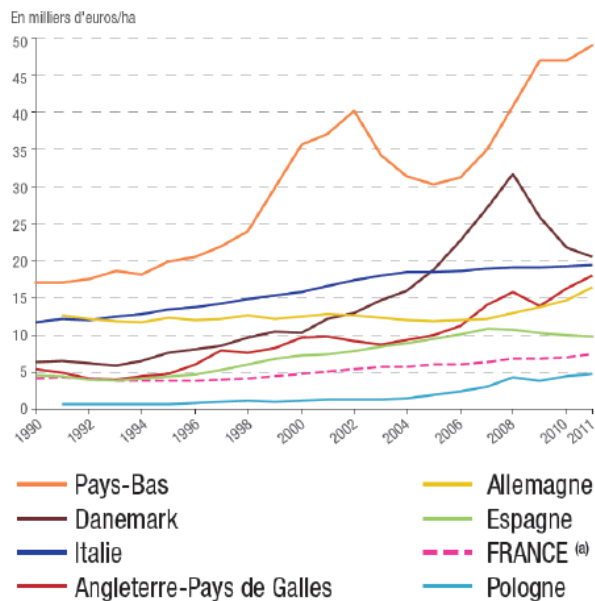
Source: Terres d'Europe-Scafr d'après Eurostat

## 2. Volumes et prix des marchés fonciers ruraux

Lien entre le prix des terres,

les revenus et l'ouverture du marché foncier

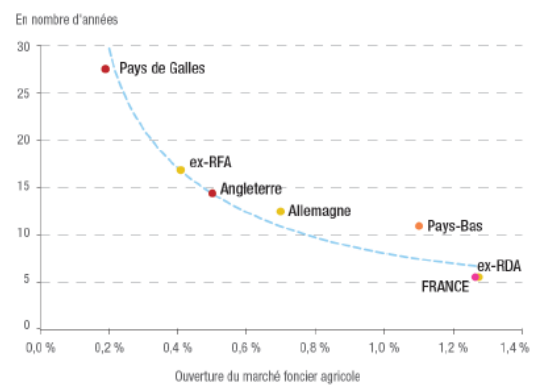
### Evolution du prix des terres agricoles



(a) : France : terres, prés et vignes réunis

Terres d'Europe-Scafr

### Rapport " Prix des terres / Valeur ajoutée à l'hectare " selon l'ouverture du marché foncier agricole en 2011



Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Safer, Eurostat et données nationales

Nous n'avons pas connu de phénomènes spéculatifs contrairement aux Pays-Bas et au

Danemark, notamment grâce au rôle structurant des Safer. C'est un atout fondamental : la barrière à l'entrée, pour investir dans l'achat de terres, est bien plus faible qu'ailleurs.

Reste que nous n'éviterons pas les phénomènes de rente, notamment à la périphérie des grandes agglomérations. Il est évident qu'un agriculteur qui demande à changer la destination de ses terres en terrain à construire pour faire un lotissement, touche le jackpot (à noter tout de même que c'est toujours une décision politique qui accorde un droit à construire sur un terrain). La valeur de la terre peut être multipliée par 10 ou par 100. En moyenne, le prix de l'hectare en France est de 5000 €. Un terrain à bâtir de 500 m<sup>2</sup> sera vendu, lui, entre 50 et 80 000 €, sachant que sur un hectare, vous pouvez en compter 20 ! L'effet de levier est considérable et il est difficile de refuser cette opportunité. De plus, nos voisins d'Europe du Nord vont essayer eux aussi d'acheter ces terres françaises qui restent à un prix trois à quatre fois moindre que chez eux.

NB : Le prix observé est celui du marché résiduel hors héritages (même si en Europe, les conditions d'héritage jouent sur le prix de la terre).

En 1994, Robert Levesque a co-signé un article dans « Etudes foncières » sur la valeur foncière des quotas laitiers qui concluait que « sur les huit départements étudiés, on découvre ainsi que le droit à produire 1 litre de lait/an procure au terrain une plus-value de l'ordre de 1 à 2 francs » soit « des différences de valeur foncière de 15 à 30 % » induite par les quotas.

Avec la fin des quotas et la séparation du droit à produire et du foncier, c'est le contrat laitier qui fera la différence au moment de la cession.

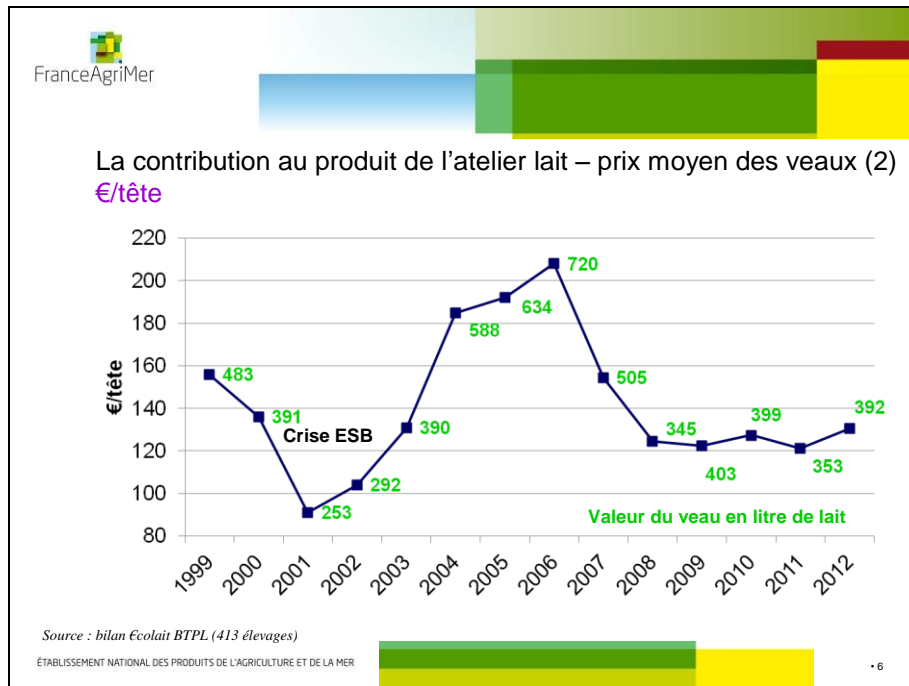
#### › **Vache de réforme, veau, sexage, les interactions lait /viandes**

d'après la présentation d'**Yves Trégaro** (FranceAgriMer) le 29 avril 2014

La production de viande dans les exploitations laitières spécialisées se présente sous la forme de deux voire trois produits :

- Le veau laitier mâle de race pure (veaux de 8 jours) commercialisé à un intégrateur (via un négociant/coopérative) pour la production de veau de boucherie - la vente de veau laitier femelle de race pure est plus rare –
- Le veau laitier croisé (lait x viande – charolais, blond d'aquitaine, (limousin) dit « croisement industriel ») (veaux de 8 jours) pour la production pour les mâles, de jeunes bovins, et pour les femelles, de génisses destinées à la boucherie
- La vache de réforme destinée à l'abattoir, produit recherché par les abattoirs français pour la production de steak haché (env. 40 % de la consommation française de viande bovine)

La contribution du veau de 8 jours au produit de l'atelier lait oscille généralement entre 350 et 400 litres de lait, soit environ 2 % du produit de l'atelier lait.



La contribution d'une vache de réforme au produit de l'atelier lait est de l'ordre de 2 500 litres soit environ 9 % du produit de l'atelier. Le prix de vente d'une vache dépend de sa conformation et de son état d'engraissement. Un quart des vaches laitières en Bretagne font moins de 280kg et sont classées P- ou P= et presque la même proportion ont un état d'engraissement insuffisant. En synthèse, la viande (veau + vaches de réforme) contribue pour environ 11,5 % au produit de l'atelier lait.

**La finition des vaches de réformes** est un sujet inépuisable et les études qui y sont consacrées ne manquent pas, les articles de vulgarisation n'ont plus : c'est un vrai « marronnier » de la presse professionnelle

Les questions à se poser :

- Quelle capacité à (re)faire du muscle (vache âgée, pb sanitaire) ?
- Quel prix de vente à env. 100 jours par rapport à quel coût alimentaire ?
- Quelle période la plus appropriée ? (prix plus élevé de mai à septembre)
- Quel intérêt économique pour les disponibilités fourragères à produire du lait Versus de la viande (autonomie fourragère de l'exploitation – herbe plutôt que maïs -, disponibilité en places) ?
- Quel temps passé par rapport à la plus-value ramenée ?

**La production de veaux de 8 jours** destinés à la vente : en général, le croisement dit industriel entre 2 races différentes afin de maximiser l'effet d'hétérosis, concerne env. 25 % des vaches laitières. Il existe d'autres alternatives :

- le modèle avec 100 % de vente des veaux et achats à 100 % de génisses de renouvellement, modèle moins pratiqué du fait du coût des génisses, en forte hausse dans le contexte de la sortie des quotas laitiers, de la moindre fertilité des Prim'Holstein, de la demande export,...
- le modèle montagne / Massif central : les veaux croisés vendus à 5 semaines (croisement limousin ou charolais sur vache normande/monbéliarde + pré-engraissement au lait maternel pour être engraisés (jeunes bovins)

Les perspectives envisageables avec la sortie de quotas laitiers :

- Une spécialisation de la production laitière (grand troupeau, haut potentiel de production (Prim'Holstein), conduite intensive du troupeau (ensilage de maïs plutôt que herbe). Mais l'espoir d'une meilleure finition des vaches laitières notamment dans l'Ouest reste faible : il faudrait une contractualisation avec des finisseurs spécialisés et des abatteurs.
- De nouvelles perspectives dans les disponibilités en veaux de 8 jours avec le sexage des semences et la possibilité de maîtriser la part des femelles dans les naissances. Ainsi, la possibilité de croisement industriel serait plus importante mais les producteurs de lait iront-ils dans cette direction ?

› **Evolution du travail et perspectives sociologiques du métier en élevage laitier**  
d'après l'intervention de **Roger Le Guen** (ESA) le 29 avril 2014

Deux questions :

- Les changements du travail – métier : dans quelle mesure cette dimension sociologique est (sera-t)-elle déterminante pour l'avenir de la production laitière ?
- Les modèles d'exploitation : quelles dynamiques tendanciennes et de rupture ?

### Introduction

La réflexion sur l'avenir de la production laitière renvoie aux transformations sociétales.

L'ouverture continue des marchés induit plus de concurrence, de liberté, et de prise de risques à entreprendre ce qui était en rupture avec la logique des quotas laitiers.

La société s'avère de plus en plus complexe et constitue un contexte plus incertain qui nécessite davantage de mobilité, de réflexion, de capacité de diagnostic pour prendre des décisions qui prennent en compte une pression culturelle croissante. De nouveaux concepts apparaissent dans le langage de gestion : flexibilité, résilience, articulation entre fonctionnement du marché et multifonctionnalité de l'élevage.

L'information devient un facteur-clé de production, dans différentes dimensions :

- dimension cognitive du travail (veille, écriture)
- communication marchande et sociétale

L'intégration des innovations comme la robotisation, la génomique, l'informatique... fait appel à des capacités d'abstraction et à l'intégration dans le travail d'activités communicationnelles.

**Dans une société constituée d'individus les valeurs dominantes dans le discours sont l'autonomie, la notion de gagnants et de perdants. L'entrepreneuriat, la performance individuelle, la montée des risques sont valorisés.**

**Dans une société de mondes spécialisés, le travail, les métiers, les modes de vie sont de plus en plus spécifiques et l'image des métiers devient un enjeu majeur alors que croît la difficulté d'intercompréhension du fait de la méconnaissance externe à l'agriculture vis-à-vis de l'élevage mais aussi en interne à l'agriculture entre spécialistes des cultures et de l'élevage.**

**La sociabilité évolue vers une multiplication de liens faibles autour de relations finalisées instables, de dynamiques de réseaux, de liens personnels qui se substituent aux institutions, de dynamiques projets ouvertes aux multi-appartenances. Les liens collectifs se décomposent, se désintègrent pour faire place à l'autonomie, à la diversité. Distances et inégalités s'accroissent. Le court terme, l'urgent, prennent le pas sur l'important. Le capital culturel acquis par la formation initiale et/ou continue devient discriminant. Les différenciations sociales entre pairs s'accroissent au fil de la spécialisation.**

#### a) **Les changements du travail en élevage**

Depuis 40 ans, la population des producteurs a été divisée par 8 avec une production stable, depuis la mise en place des quotas laitiers

- 1984 : 370 000
- 2010 : 48 000

Un moteur essentiel de cette baisse : la progression de la productivité du travail, dans un contexte de standardisation de la matière première et de marchés protégés.

**Quelques données sur les exploitations professionnelles** (minimum 12 ha équivalent blé + équivalent d'une personne à ¾ temps (2011)) montrant les dynamiques de concentration et de spécialisation à l'œuvre.

hausse rapide /surfaces moyennes

- 42 ha /1988 ; 66 ha /2000 ; 78 ha /2011
- fermes céréalières = 116 ha
- éleveurs de bovins viande = 56 vaches allaitantes
- producteurs laitiers = 44 vaches laitières

1 exploitation sur 4 en grandes cultures

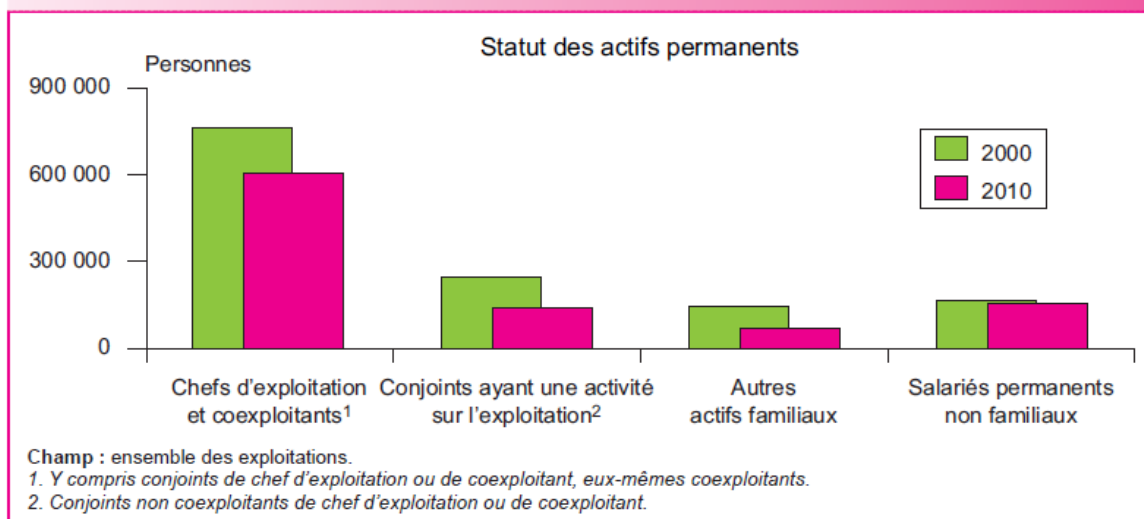
- 23 % en 2010

peu de fermes conjuguant cultures + élevage

- en baisse rapide : très minoritaires = 17 %

**Moins de famille....**

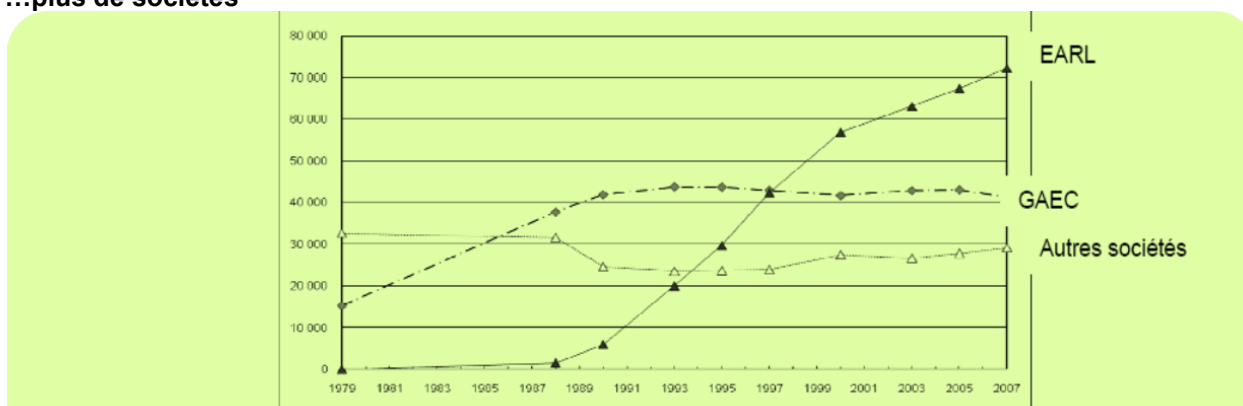
## 604 000 chefs d'exploitation et coexploitants



Source : Agreste - Recensements agricoles

sont jeunes moins les épouses d'agriculteurs travaillent sur l'exploitation. Mais la part des femmes parmi les chefs d'exploitation progresse significativement : 12 % en 1988, 23 % en 2004, 27 % en 2011. Par ailleurs, de plus en plus de filles d'agriculteur suivent des formations les orientant vers des métiers de l'agriculture : 31 % en 2006, contre 15 % en 1989.

### ...plus de sociétés



Champ : ensemble des exploitations agricoles, France métropolitaine.

Sources : enquêtes structure des exploitations agricoles, recensements agricoles, service statistique du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

La part des exploitations sous forme sociétaire augmente : 18,6% des exploitations en 2000, 30 % en 2010 et pourrait atteindre 50 % en 2020 si la tendance se poursuit. Le nombre de GAEC est stabilisé, la croissance est imputable aux EARL.

Les GAEC sont de moins en moins familiaux : ¼ GAEC sont de type familiaux ; dont 40 % pour les GAEC « père-fils », la part des GAEC entre époux décroît rapidement pour atteindre 18 % GAEC constitués en 2010.

Le salariat prend de l'importance au sein des exploitations (17 % main-d'œuvre en 2010, contre 14 % en 2000) mais aussi en dehors, sous forme de recours à des entreprises de travaux.

Les collectifs « partagés » sont de plus en plus fréquents

- **Le remplacement**
  - 3 700 groupements d'employeurs
  - 17 900 salariés
- **L'externalisation de chantiers = CUMA, ETA**
  - 11 500 UTA
    - 5 500 UTA en CUMA
    - 6 000 UTA en sous-traitance ETA

- 13 % de la main-d'œuvre /exploitations de bovins lait

D'autres formes de collectifs existent :

- **les collectifs de coopération pratique : + /- informels tels que** chantiers de récolte, entraide sous forme de prêt de matériel et de travail, solidarité locale en cas d'accidents ou de maladies se maintiennent.
- **les collectifs de réflexion se développent**
  - **Redémarrage / groupes de développement classique** GDA / GEDA, CIVAM, CETA, GAB, CUMA
  - **Groupes « poussés » par les partenaires amont /aval** groupes techniques, groupes de progrès / innovation...
  - **Groupes « ponctuels »** / problème, / projet
  - **Montée des échanges /réseaux socio-numériques** forums, chats, etc.

Ces changements ont des incidences variées et importantes sur le contenu du travail.

**L'automatisation des tâches conduit à la** diminution du temps de travail dédié à la production.

- 2 % / an mais le temps dédié au « pilotage » s'accroît introduisant une distance par rapport au « vivant », un accroissement de l'exigence de précision, du travail et, au final, un plus grand isolement au quotidien.

**Des activités de plus en plus abstraites cassent la routine, remettent en cause** les règles stables ou stabilisées, demandent davantage de réflexion avec la montée de règles instables ou en débat ou encore en lisière de l'activité principale. Les connaissances, le capital scolaire, sont rapidement obsolètes et doivent être reconstitués.

**Les conditions de travail évoluent vers moins de** pénibilité physique mais plus de charges mentales. L'astreinte devient moins supportable malgré la passion pour les animaux. La répartition entre tâches « nobles » et « sale boulot » est redéfinie d'autant plus que la structure devient moins familiale.

L'éleveur est sous pression **quant à son efficacité économique** : la spécialisation du travail et productivité augmentent, la gestion technico-économique et financière devient l'enjeu majeur : *2/3 des éleveurs voudraient réduire leur coût de production, bien que 9/10 d'entre eux disent ne pas le connaître.*

Les comparaisons de travail fourni et de niveau de revenu avec d'autres spécialités agricoles et d'autres métiers non agricoles deviennent douloureuses, les contraintes (astreinte) sont difficiles à partager dans un système de moins en moins familial. « Parler boulot » est parfois difficile.

La tertiairisation du métier est plus ou moins assumée. La charge de « paperasse », les contrôles qui sont la contrepartie des soutiens publics, les contraintes sociales et fiscales, sont perçues comme très lourdes pour des très petites entreprises (TPE). D'autant que les conjointes n'assurent plus cette part du travail que les exploitants vivent comme dévalorisant.

#### **b) La segmentation du métier d'éleveur laitier**

L'analyse d'une enquête réalisée en 12 011 auprès de producteurs de l'Ouest de la France conduit à l'identification de plusieurs types d'éleveurs laitiers que l'on peut décrire par leur position sur 2 axes : un axe productivité des vaches laitières et un axe taille de SAU.

- **3 types de producteurs technico-producteurs / modernistes**
  - producteurs laitiers spécialisés (en développement)
  - producteurs laitiers diversifiés : « mixité » céréales / bovins à l'engrais où la part du lait recule
  - producteurs lait-porc où la part du porc recule

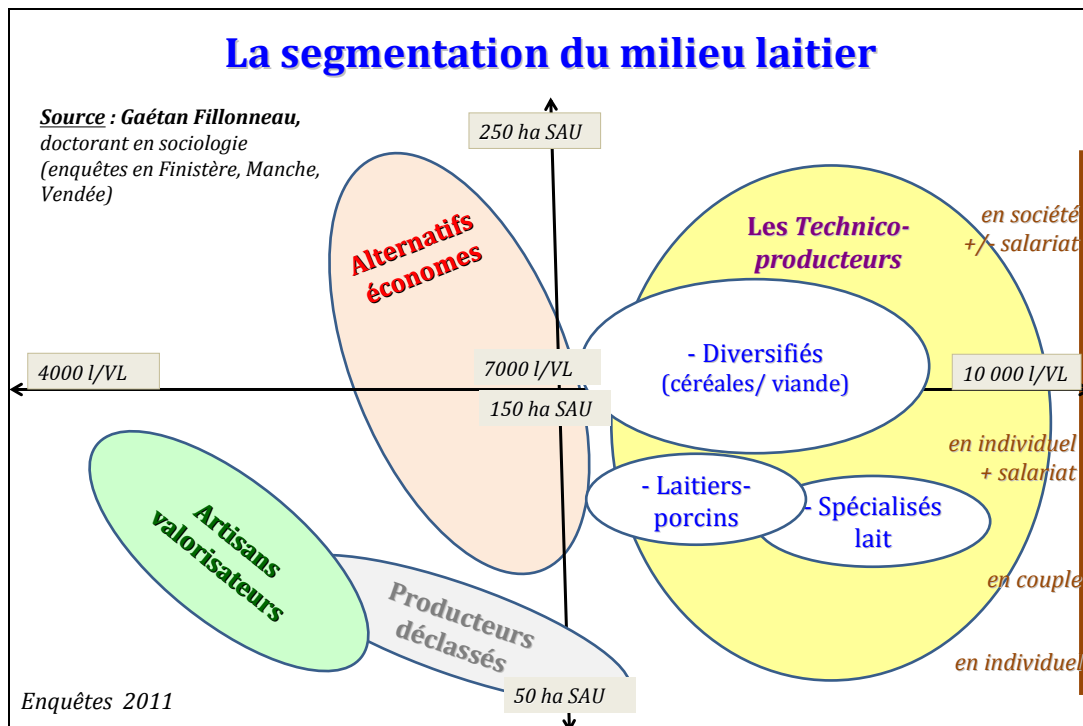
Pour ces 3 types, l'existence des réseaux professionnels, d'une ambiance laitière et les rapports / autres segments

- **Producteurs déclassés**
  - Sont les perdants de compétition professionnelle, ceux qui n'ont pas pu se développer faute d'accès aux quotas.

Ils sont en voie de marginalisation et recherchent de l'assistance

- **Sous-segment alternatifs ?**
  - Alternatifs économes ou la matérialisation d'une conception prudente du métier
  - Artisans valorisateurs ou la constitution d'un autre « logiciel » professionnel où se retrouvent les installations hors cadre familial





### Quelques enseignements de cette typologie :

La diversité des trajectoires sociales est croissante avec la montée des hors-cadre familial et l'installation d'agricultrices, ce qui conduit à un renouvellement des modèles de travail et de vie. Les « enfants » s'engagent de plus en plus tard, ce qui conduit à investir sans successeur connu ni assuré.

Les rapports entre segments de métier prennent de l'importance :

- élevage / grandes cultures : comparaison travail revenu, concurrence foncière
- importance de l'ambiance laitière locale

On assiste à la fois à l'exacerbation de la concurrence et à l'intensification du dialogue entre agriculteurs et entre éleveurs.

### c) Perspectives et conclusions

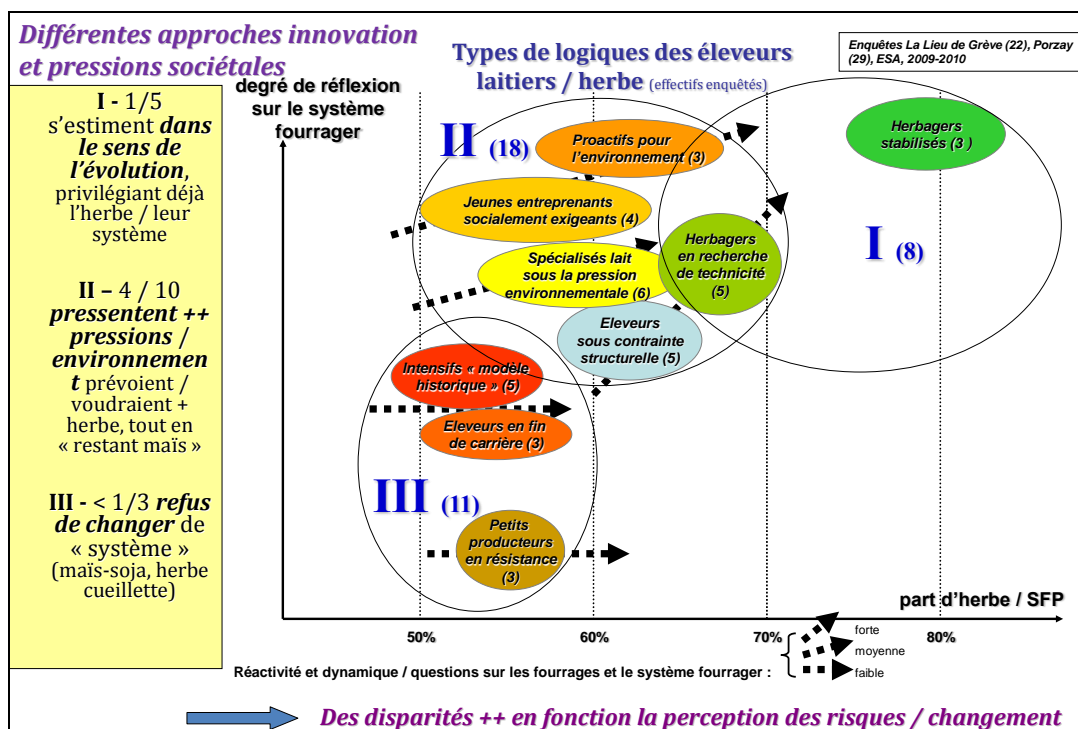
#### • Tendances autour du métier

Dans un contexte de tendance à la concentration des exploitations, les producteurs sont de plus en plus spécialisés : les stratégies de filières favorisent l'intégration amont et aval, la séparation cultures – élevage crée des tensions entre exploitations sur l'utilisation des territoires, la pression à l'orientation vers l'agro-écologiques va dans le sens d'une intégration territoriale.

De nouvelles dynamiques d'innovation se font jour : génomique, agrobiologie, robotisation, informatisation, santé humaine et animale.

Une enquête menée par l'ESA en novembre 2013 auprès de 323 éleveurs sur leurs perspectives de croissance montre que pour tous la volatilité des prix, l'accès au foncier et la main-d'œuvre disponible sont des facteurs limitants et constituent les enjeux déterminants pour l'avenir des dynamiques laitières.

Le schéma ci-dessous montre comment les éleveurs (interrogés en 2009-2010 dans une autre étude de l'ESA) intègrent les innovations et les pressions sociétales dans leur réflexion (ici sur le système fourrager) ce qui révèle leur perception des risques face au changement.



En analysant les tendances économiques (concentration, spécialisation du travail / diversification des activités, recherche de plus productivité du travail) et aussi les tendances humaines et sociales (objectifs économiques, mais aussi...capacités des personnes et modèles d'organisation, projet de métier et projet de vie) il est possible d'identifier 3 types de modèles tendanciels d'exploitation :

**Trois tendances / modèles sociaux d'exploitation d'ici à 2020**

Types	Poids / production et pente	Forces	Faiblesses
<b>L'exploitation en couple</b> (dominante spécialisée)	en déclin : 20 % endogamie professionnelle + et HCF +	- Flexibilité / travail et revenu - Résilience	- Conditions de travail - Evolutions familiales
<b>L'exploitation employeuse</b> (dominante spécialisée)	en croissance : 20 à 30 % endogamie professionnelle faible et HCF ++ (capitaux externes)	- Productivité du travail	- Transmissibilité - Charges de structures - Résilience
<b>L'exploitation sociétaire</b> (dominante multi-ateliers)	en croissance : 50 à 60 % hybridation des origines potentielle ++ (HCF +++)	- Complémentarité des ateliers - Maitrise de l'astreinte - Transmissibilité	- Maintien complexe / dynamique collective positive (évolutions familiales)

Les modèles sociaux d'exploitation se diversifient avec **les sociétés « classiques »** (GAEC, EARL, SCEA pour des exploitations laitières spécialisées ou diversifiées) mais aussi, l'augmentation rapide **des entreprises en sociétés multiples, avec des** agriculteurs impliqués dans **plusieurs** sociétés ou l'idée de « **modules** » de sociétés, de « **modules spécialisés** » : regroupements partiels d'activités

- société civile, GAEC partiel, assolement en commun, maternités collectives...
- fourrages / élevage ? éleveurs /céréaliers ?

Ainsi d'autres modèles moins tendanciels pourraient se développer :

#### **L'exploitation-entreprise**

- *société coopérative multi-ateliers peu / non familiale*
- *entreprise laitière spécialisée avec salariés*

#### **L'exploitation à dynamique capitaliste externe**

- *exploitation de firme*
- *ouverture du capital à des investisseurs extérieurs (filière laitière ou investisseurs « privés »)*

#### **L'exploitation artisanale en quête d'autonomie**

- *diversité d'activités à valorisation locale (agro alimentation de proximité)*
- *spécialisation autonome (fourrages à la ferme...)*

#### **L'exploitation néo-paysanne**

- *hors cadre familial, davantage un mode de vie qu'un travail*

Ces modèles, tendanciels ou plus en rupture prennent en compte la pluralité des conceptions du métier, du rapport à l'engagement, au temps de travail, à la gestion de l'entreprise. Les fortes potentialités de croissance en lait peuvent accroître fortement les inégalités, mettre les exploitations en concurrence et/ ou consolider la régulation collective...Ce qui renvoie aux questions de formation et services-conseil demain.

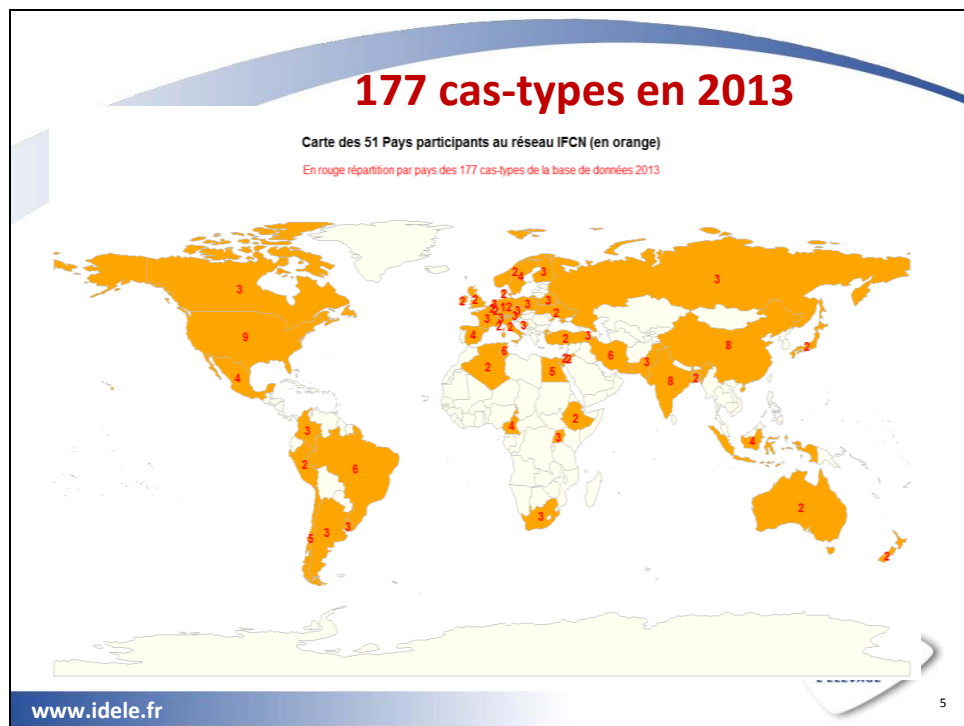
En effet il s'agit désormais d'assurer les mutations des compétences en tenant compte de inégalités capital culturel dans les domaines techniques, agro-écologiques, de gestion (marché, finances, travail, milieu) et d'organisation (exploitation / territoire / filière). Mais comment (ré)intégrer la dimension humaine et sociale ? par l'aide à la définition de modèles de travail et de vie, la prise en compte des trajectoires et carrières, dans un contexte d'ambiance collective entre éleveurs et autres agriculteurs. De plus il apparaît nécessaire d'investir dans le dialogue professionnel et sociétal vis-à-vis du voisinage et des consommateurs, collectivement comme au niveau local et avec les institutions.

› **Comparaison des stratégies des exploitations laitières des grands pays laitiers**  
d'après la base de données 2013 de l'IFCN (**Benoit Rubin**)

**a) Présentation du réseau IFCN (International Farm Comparison Network)**

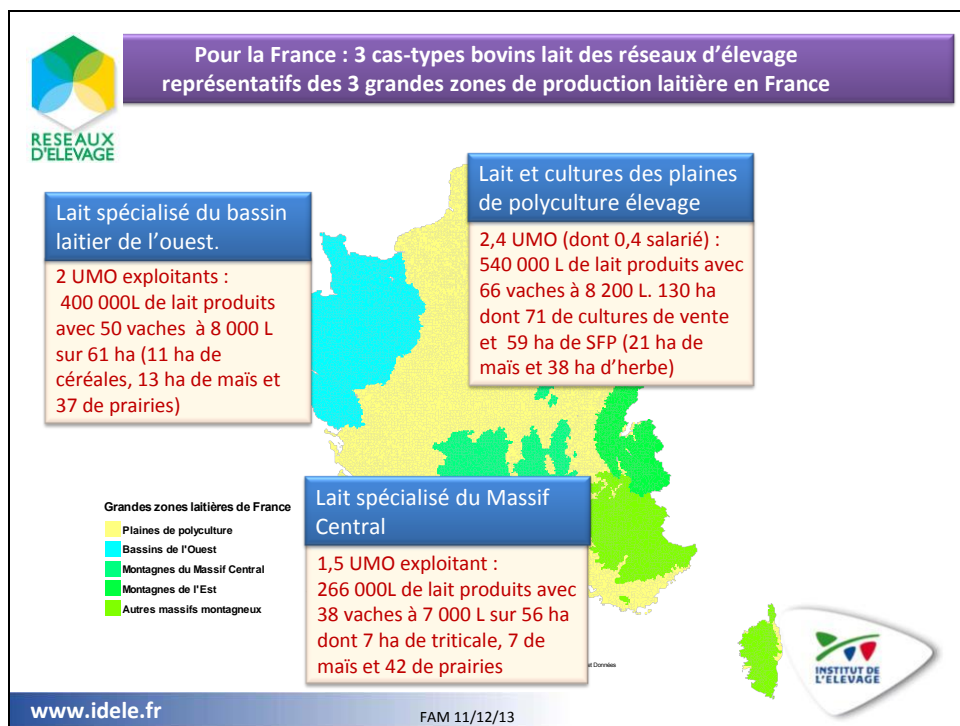
**L'IFCN c'est un réseau d'experts en production laitière** d'une cinquantaine de pays (Institut de l'Elevage pour la France), connaissant bien le fonctionnement technique et économique des systèmes laitiers de leur pays et/ou de sa filière laitière (rencontre conférence : 1 fois/an), et **un groupe d'une dizaine de chercheurs basé à KIEL** assurant la logistique du réseau (actualisation de la base de données, méthodes, études, organisation des conférences, financement...)

L'objectif de la base de données de l'IFCN est de mieux comprendre la production laitière mondiale, au stade des exploitations, par le biais de comparaison de systèmes de production nationaux.

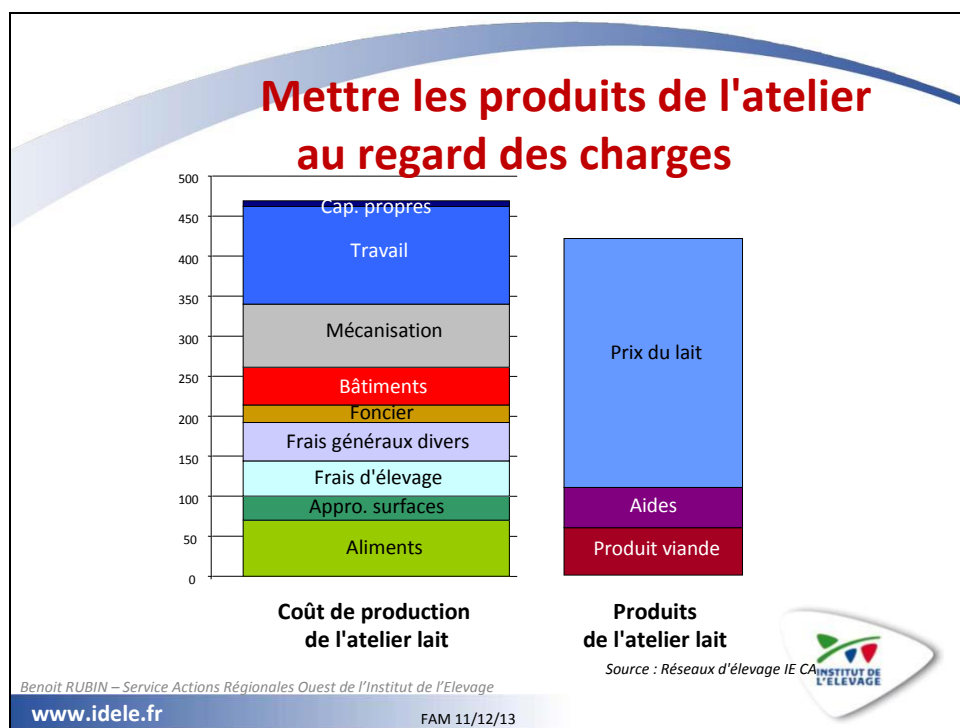


Les 177 « cas-types » recensés dans la base de données 2013 sont très divers : moins de 1 à plus de 10 000 ha de surface (SAU) et de 1 à 3000 vaches par exploitation.

Les 3 « cas-types » retenus pour la France sont représentatifs des 3 grandes zones de production françaises (Ouest, Massif Central, et plaines de polyculture élevage).

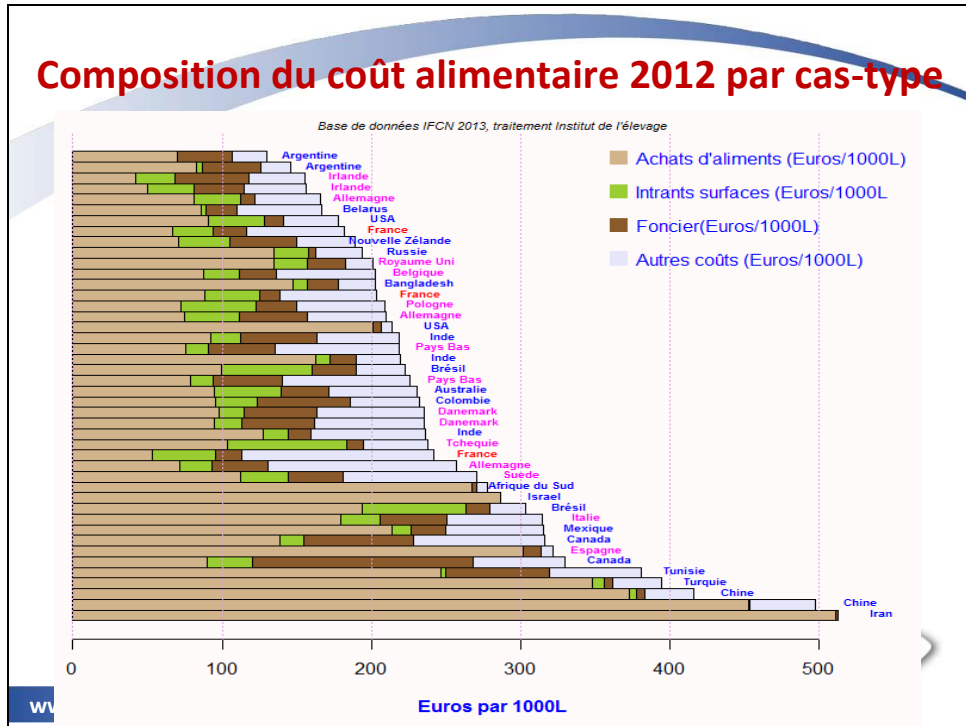


**b) Focus sur les coûts alimentaires et les coûts de production**

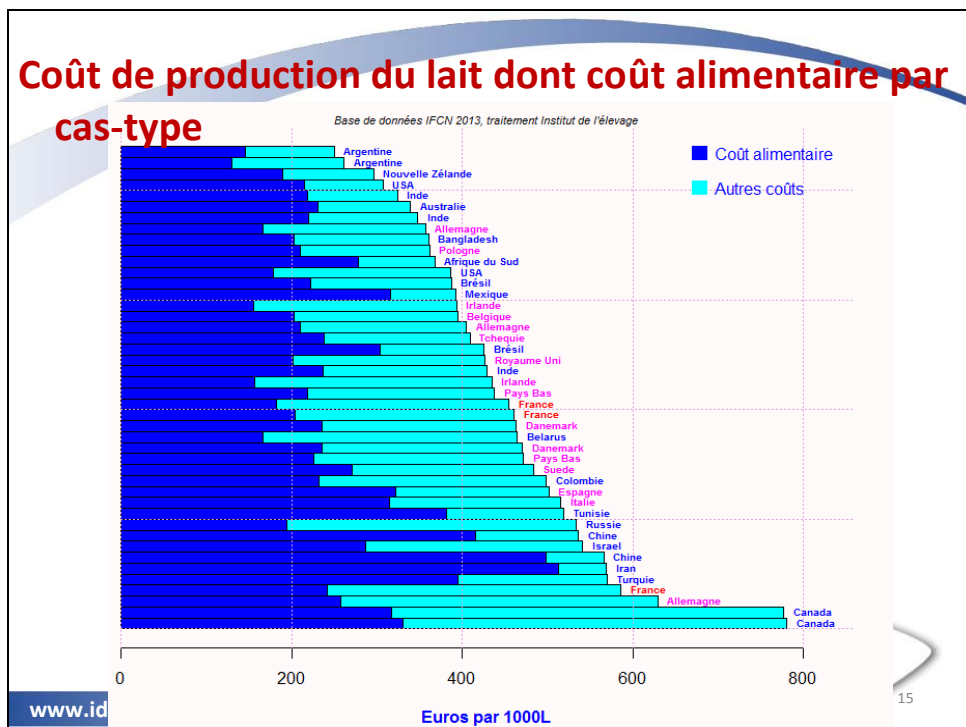


A l'IFCN, les experts ont convenu à l'international d'appliquer la même méthode pour calculer les coûts alimentaires : en affectant 100 % des achats d'aliments, des approvisionnements de semences et engrais destinés aux cultures alimentaires pour le bétail, 100% du foncier, la moitié des coûts de mécanisation et de fuel, 20 % du capital, 15 % du travail et 5 % des bâtiments.

La moyenne IFCN du coût alimentaire est de 252 € pour 1000 litres de lait (149 € d'achats d'aliments, 23 € d'intrants surfaces, 30 € de foncier, et 50 € d'autres coûts). Cette moyenne recouvre des disparités importantes (cf. schéma ci-après).

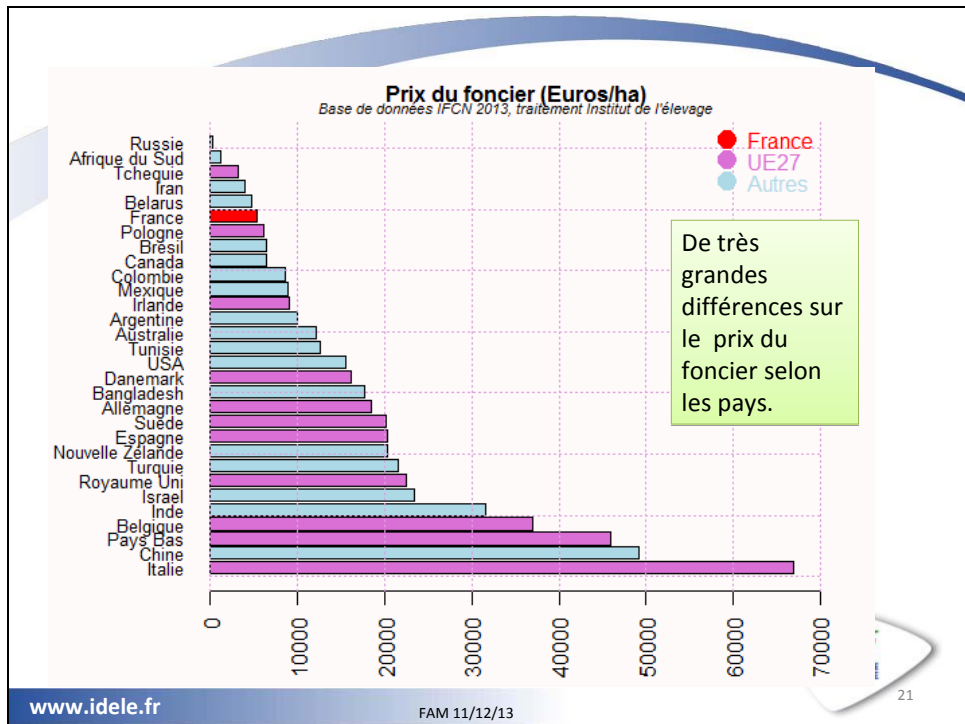


Le coût moyen de production de l'atelier lait est estimé à 452 € pour 1000 litres (dont les 252 € de coût alimentaire susmentionné). On note également d'importantes disparités autour de cette moyenne.

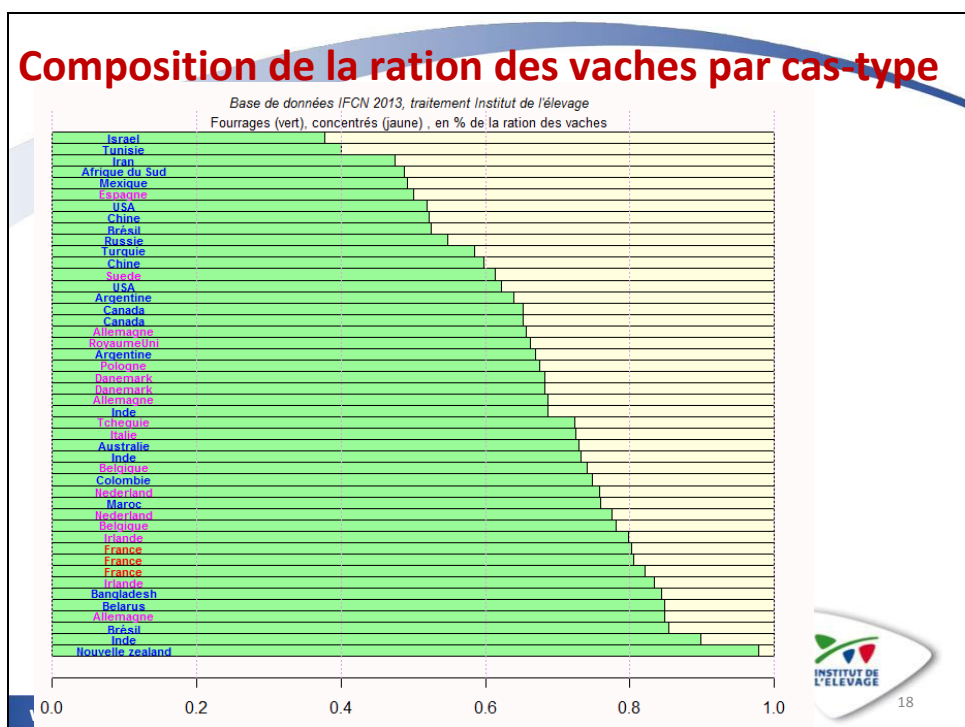


Parmi les facteurs explicatifs du coût alimentaire, on distingue notamment :

- le foncier : coût et disponibilité. Un foncier inaccessible induit l'achat d'aliment (ex. la plaine du Pô en Italie).

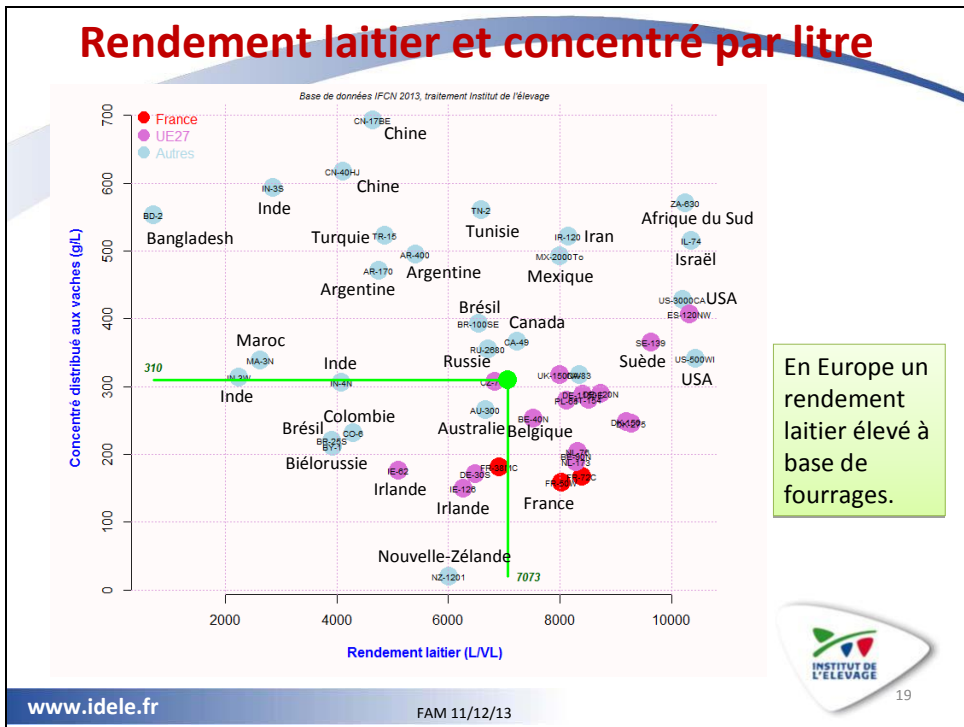


- l'alimentation des vaches laitières : fourrages produits, aliments achetés (autonomie alimentaire), production des vaches laitières, distribution de concentrés. La composition de la ration est exprimée en matière sèche.



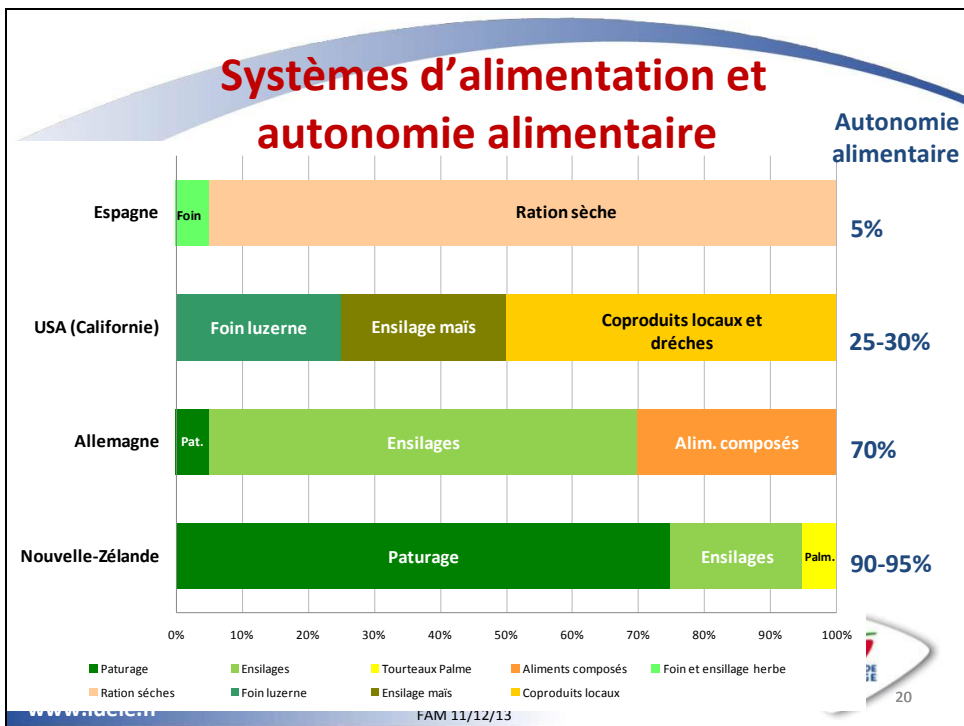
La valeur médiane du bilan alimentaire (en % de la ration des vaches) annuel 2013 est composée de 68 % de fourrages et 32 % de concentrés. Existe-t-il un optimum entre autonomie et efficacité alimentaire ?  
En Europe, on note un rendement laitier élevé à base de fourrages (cf. schéma ci-après).

## Rendement laitier et concentré par litre

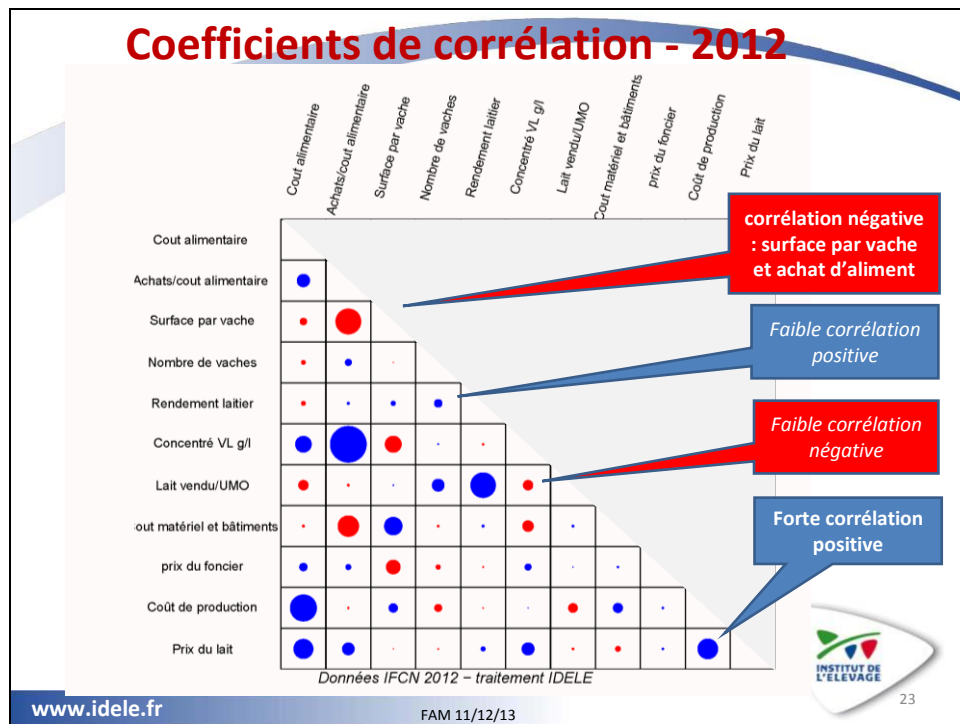


D'où vient ce qui est acheté ? Par exemple, en Californie, les drêches sont produites à proximité.

## Systèmes d'alimentation et autonomie alimentaire







Pour analyser les écarts de coût alimentaire et de coût de production, il faut comprendre le fonctionnement des systèmes.

c) **Quatre systèmes à la loupe (soit 4 « cas-types ») : Ouest de la France, Californie USA, Nouvelle-Zélande, Chine)**

### Présentation des structures

	France Ouest	USA Californie	Chine	Nouvelle Zélande
Main-d'œuvre	1,6	37	0,9	
Nombre de vaches	50	3 000	5	348
Lait total	413 000	31 608 000	21 000	1 963 000
Surface totale	61	427	1	118

### Fonctionnement

	France Ouest	USA Californie	Chine	Nouvelle
% de surface fourragère dans la	82 %	100 %	100 %	100 %
dont prairie en %	74 %	0 %	0 %	99 %
Lait/ha de SFP	8 260	74 023	21 000	16 636
Lait/vl	8 300	10 500	4 200	5 600
g de concentré par litre	160	428	617	0

### Coûts de production

	France Ouest	USA Californie	Chine	Nouvelle
<i>Coût de production en €/1 000 litres</i>				
Appro végétaux et animaux	96	200	224	96
Mécanisation	80	13,6	48,8	20,8
Bâtiments	32	8	8	16
Autres charges	77,6	34,4	39,2	43,2
Total coût production avant MO K et foncier	285,6	256	320	176
	France Ouest	USA Californie	Chine	Nouvelle
<i>Coût de production en €/1 000 litres</i>				
Foncier	24	6,4	32	50,4
Travail	102,4	29,6	105,6	45,6
Capital	36,8	12,8	10,4	36

A noter le faible coût de la M.O. mexicaine en Californie

### Coûts de production et produits

	France Ouest	USA Californie	Chine	Nouvelle
<i>en €/1 000 litres</i>				
Total coût production	449	305	468	308
Prix du lait	334	305	438	322
Produit (lait, viande, aides)	432	346	474	351

#### d) Conclusions

Les données du réseau permettent de s'interroger sur les différentes manières de produire du lait du 100% achat d'aliment de la Californie au 100% autonomie de la Nouvelle Zélande.

#### A/ Atouts et limites des exploitations laitières françaises

**Atouts :**

- Disponibilité du foncier
- Production fourragère
- Assez bonne maîtrise du coût alimentaire

**Limites :**

- Coût de mécanisation
- Bâtiment (utilisation des capacités ?)
- Rémunération du travail

#### B / Réflexions IFCN à 2023

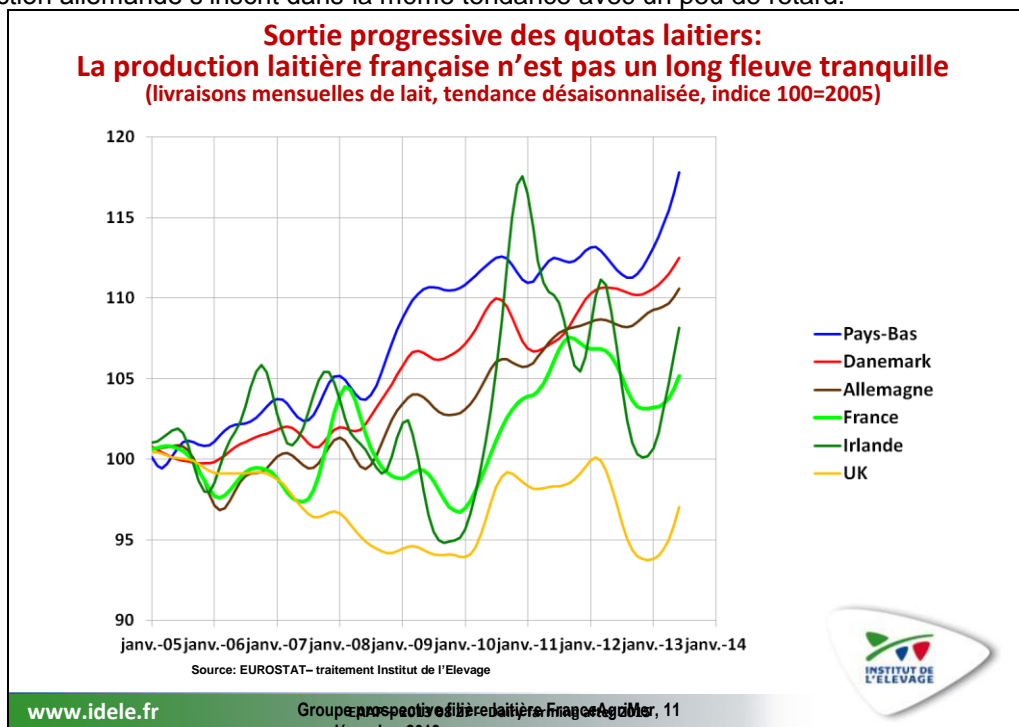
Réflexion en salle du groupe d'experts IFCN

**Les facteurs clés :**

- Capacité à renouveler les générations d'éleveurs
- Accès à la main-d'œuvre salarié
- Accès au capital
- Accès à l'eau
- Accès au foncier
- Arbitrage entre production laitière et productions végétales
- Investissements réalisés par la filière aval

› Les modèles laitiers du nord de l'Union Européenne à l'épreuve de la volatilité  
d'après la présentation de **Christophe Perrot** – IDELE le 11 décembre 2013

En 2005 s'ouvre la période de transition vers la sortie des quotas laitiers.  
La production des Pays-Bas a augmenté de 20 % entre 2005 et 2013, et ce n'est pas fini, leur cible est un retour à la production d'avant 1995. La production danoise progresse de 1 % par an. La production allemande s'inscrit dans la même tendance avec un peu de retard.



L'évolution de la production française est plus chaotique, marquée par les variations du prix des aliments. En Irlande où le pâturage est la principale forme d'alimentation des vaches laitières, le manque d'herbe en 2012 est visible.

**Exploitations >=100 VL (2010).** Source: Eurostat

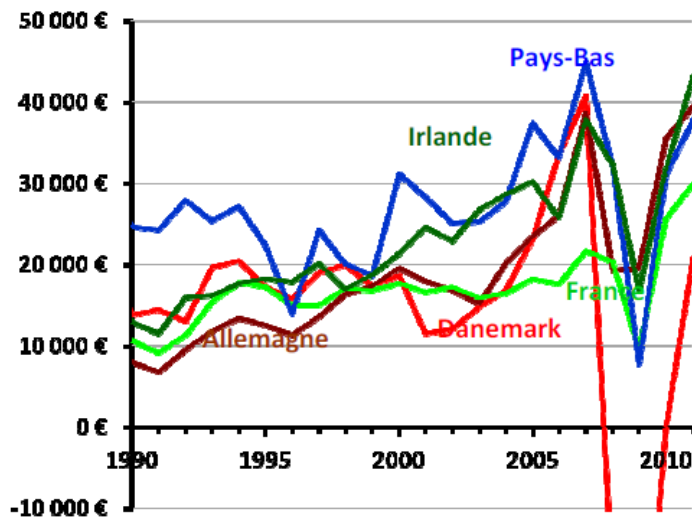
Pays	Nb exploitations	vaches lait par exploitation	Nb vaches laitières
Royaume-Uni	7 350	182	1 335 620
Allemagne	6 920	201	1 391 280
Italie	4 790	189	903 920
Pays-Bas	4 260	139	591 800
<b>France</b>	<b>3 310</b>	<b>124</b>	<b>410 350</b>
Danemark	2 500	192	479 350
Irlande	2 080	145	302 060
Espagne	1 500	179	267 960
République tchèque	930	367	341 360
Suède	860	170	146 310
Pologne	750	243	182 430
Belgique	720	130	93 710
Slovaquie	470	293	137 670
Hongrie	410	436	178 770
Portugal	380	194	73 670
Lituanie	240	267	64 070
Grèce	220	161	35 390
Roumanie	220	226	49 730
Bulgarie	210	199	41 880
Estonie	210	346	72 610
Lettonie	180	227	40 890
Finlande	120	138	16 600
Chypre	80	164	13 140
Luxembourg	60	128	7 690
Croatie	50	349	17 470
Autriche	30	132	3 960
Malte	20	116	2 310
Slovénie	10	396	3 960
<b>UE</b>	<b>38 880</b>	<b>185</b>	<b>7 205 960</b>

www.idele.fr      Groupe prospective filière laitière FranceAgriMer, 11 décembre 2013

Le tableau ci-dessus montre que les grandes (plus de 100 vaches laitières) exploitations françaises sont de tailles relativement limitées (124 vaches en moyenne).

## Une volatilité des prix (produits, charges) et des revenus

Revenu agricole dans les exploitations laitières spécialisées (RCAI/UTA familiale)



Source: DG AGRI RICA UE jusqu'en 2009 puis sources nationales – traitement Institut de l'Élevage

Des résultats 2009 très faibles et inhabituels dans tous les pays.

Nulle part viabilité aux conditions 2009.

Evolutions 2005-2011 très différentes.

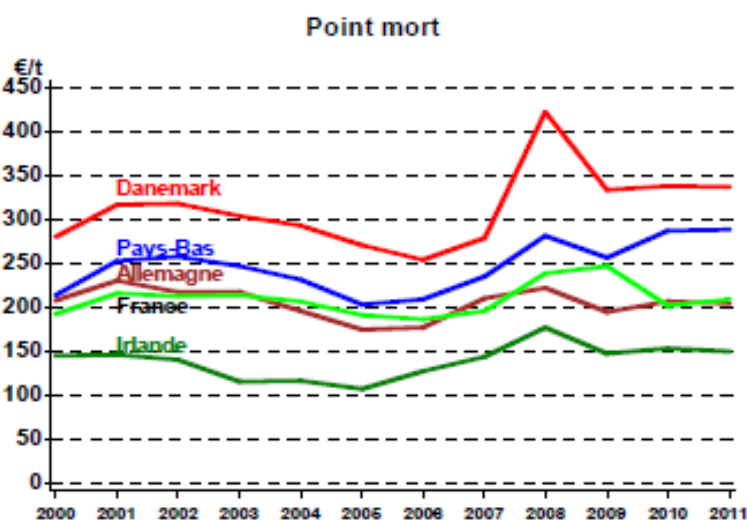
Pas de bonne année en France ?

Pas de mauvaise année en Allemagne ?



Pour comprendre ces écarts entre pays et ces évolutions constatées dans le temps, il est instructif d'examiner le « point mort » des exploitations : la définition retenue dans le schéma ci-après pour le « point mort » correspond au prix du lait qui annule le RCAI (résultat comptable avant impôt), c'est-à-dire le prix du lait à partir duquel on rémunère la main-d'œuvre familiale.

## Point mort: révélateur des « modèles »



Source: DG AGRI RICA UE jusqu'en 2008 puis sources nationales – traitement Institut de l'Élevage

### Danemark

Structurellement élevé (substitution capital travail coûteuse, salaires, ration complète, 0 pâturage).  
Flambée des intrants depuis 2008 aggravée par la crise financière

### Pays-Bas

Très efficace mais très spécialisé.

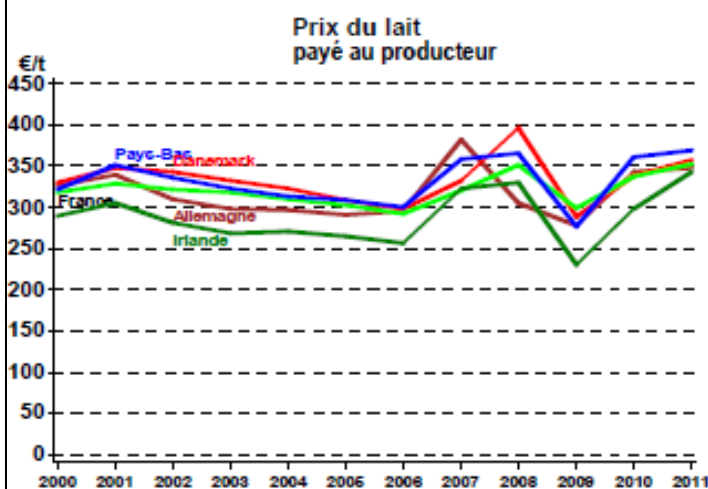
### France/Allemagne

Valeurs moyennes très proches  
Forte hétérogénéité sous-jacente.  
Gestions opposées en 2009.

### Irlande

Low cost (cc, investissements),  
herbe pâturée, production saisonnière

## Prix du lait: des écarts moindres que sur les coûts



### Danemark et Pays-Bas

Prix payés régulièrement + élevés : TB TP, production régulière, bio (DK 10%).

Complément 2009 exceptionnel d'ARLA au DK (28€/t)

### Irlande

Prix structurellement moins élevé.

Production très saisonnière, mix produit et débouchés.

### Allemagne

Une année économique agricole [juillet-juin] préjudiciable aux comparaisons. Année civile 2009=250 (235 € au Nord)

### France

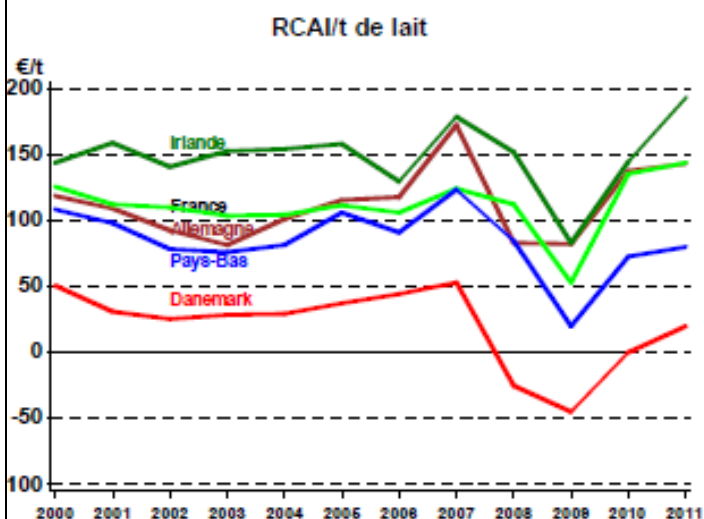
Moindres amplitudes variations de prix.

Soutien du prix en 2009 (accord interpro).

Source: DG AGRI RICA UE jusqu'en 2008 puis sources nationales - traitement Institut de l'Elevage

Au Danemark, le monopole coopératif Arla Foods, peut puiser dans ses réserves en cas de besoin.

## Résultat par tonne de lait



### Irlande

Bon résultat malgré le prix

### Danemark

Résultat net (marge) faible → risqué

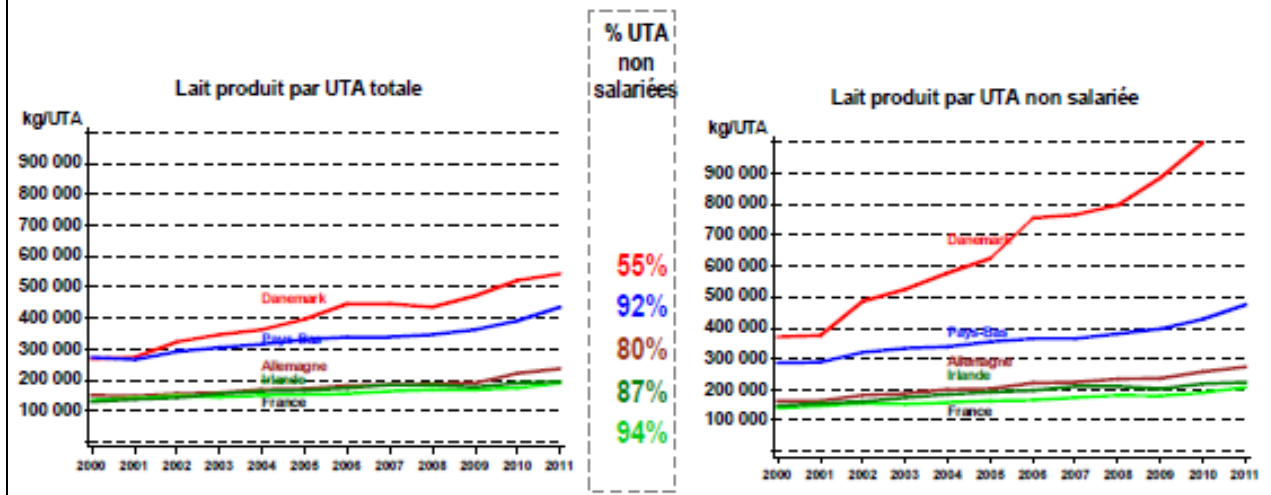
Chute 2008/2009, essentiellement due au prix, sauf en France où le point mort a augmenté

Une chute profonde (divisé par 2 voire 3 aux Pays-Bas), mais brève.

Niveau presque rétabli en 2010, sauf au Danemark

Le cas du Danemark est caractéristique d'un modèle intensif très capitaliste. Ce modèle s'accompagne notamment d'un taux conséquent de travail salarié (45 % d'UTA salariées pour 55 % non salariées, alors que dans les autres pays étudiés, la proportion est comprise entre 20 % / 80 % et 6 % / 94 %).

## Productivité du travail et coefficient multiplicateur



## En moyenne sur 2005-2011

	IRLANDE	FRANCE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	DANEMARK
Prix du lait (€/t)	292	323	321	335	332
Point mort (€/t)	144	210	199	252	320
Résultat RCAI (€/t)	149	112	122	82	12
Production laitière par exploitation (kg)	289 000	295 000	354 000	602 000	1 057 000
Production laitière par UTA totale (kg)	182 000	168 000	196 000	364 000	466 000
Production laitière par UTA non salariée (kg)	208 000	180 000	236 000	395 000	838 000
Evolution 2011/2005	17%	27%	36%	34%	66%
Résultat Courant Avant Impots/UTA non salariée (€/UTA)	31 100	20 400	28 900	32 000	8 300

	Pays-Bas	Irlande	Allemagne	France	Danemark
évolution nb exploitations 2005-2010, % / an	-3,1%	-3,4%	-4,1%	-5,4%	-6,9%

**Danemark : gestion d'une crise financière à l'ombre de l'euro. Une transformation radicale des systèmes de production ... et maintenant ?**

Caractéristiques : des choix radicaux (financement, fonctionnement technique), un pari risqué, pour certains producteurs. Les limites de la substitution capital-travail... (étable neuve équipée : 7 à 8 000 €/VL, emprunts long-moyen terme : 2 M€/exploitation laitière, 153 € de « frais financiers » /t de lait, prix du lait 397 €/t en 2008)

Pour éviter une crise systémique, les banques gèrent « leurs » exploitations agricoles (15 faillites bancaires régionales depuis 24 mois après une alerte précoce mi 2008). La crise financière a eu une résonance particulière pour l'agriculture danoise, et des modifications ont été apportées :

- Transition d'un crédit hypothécaire rechargeable pur (trop) facile d'accès à un examen mensuel des comptes d'exploitation (cash flow)...
- Peu de vraies faillites. (7 % d'éleveurs laitiers « techniquement insolvable »)
- Des ventes arrangées par les banques pour tenir le marché foncier, vital pour leur survie... et qui a perdu 40 % de sa valeur / pic irrationnel
- La dette globale agricole a brutalement cessé d'augmenter
- Les investissements ont été divisés par 10 dans les fermes laitières.

<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaîne de valeur contrôlée par les éleveurs coopérateurs (DLG → ARLA)</li> <li>• R&amp;D dotée d'un système d'info intégré</li> <li>• Eleveurs bien formés, progressistes</li> <li>• Process de production et installations les + modernes.</li> <li>• Accès facile aux capitaux danois</li> </ul>	<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Point mort élevé: résultat si prix du lait élevé et taux intérêt bas</li> <li>○ Dettes très élevées</li> <li>○ Eleveurs= plus des producteurs agricoles que des business men,</li> <li>○ R&amp;D trop technique /management.</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser gestion de l'info en avantages comparatifs: durabilité (législation env. et bien-être) et traçabilité.</li> <li>• Produire un peu + de lait (plus de lait/VL, pas plus de VL)</li> <li>• ↘de l'exigence de terres en propriété.</li> <li>• 50% déjections animales en biogaz en 2020.</li> </ul>	<b>Menaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faillite du système financier</li> <li>○ Dilution du pouvoir des danois au sein d'ARLA.</li> <li>○ Coûts et taxes encore plus élevés.</li> <li>○ Durcissement de la législation env. (évolutive et politique)</li> <li>○ Distorsion si bioénergies très aidées.</li> </ul>

**Une évolution sans remise en cause des choix stratégiques** : avec un nouvel indicateur de pilotage (le *cash-flow*), un nouvel environnement plus sélectif, des opportunités à saisir pour les « managers » ? Vers une production partiellement intégrée ? Reprise en location (auprès de banques ou d'éleveurs en difficulté) de bâtiments en bon état (nombreux). Et pour les investisseurs ? Retour des néerlandais (un producteur sur 6 est néerlandais) qui sont moins fidèles à Arla Foods, font appel à des conseillers privés,...

**Pays-Bas : un simple faux-pas dans une marche à la rentabilité inégalée ? des systèmes simples, spécialisés et efficaces**

- **Une rentabilité inégalée de la production laitière** : prix des quotas, encore 0,49 €/kg (1 € jusqu'en 2006 et jusqu'à 2 € auparavant) unique en Europe, et un taux de restructuration des exploitations très faible, tombé à 2 %/an.
- **Hyperspécialisation des exploitations et des tâches** (12 000 l/ha SAU, densité laitière forte, firmes services, sous-traitance, prix des intrants).
- **Des évolutions mesurées** : lait/VL, lait/UTA, investissements autofinancés à 50 %.
- **Une R&D puissante** au service de systèmes de production homogènes avec des actions interprofessionnelles et un relais gouvernemental.
- **Produire du lait, un savoir-faire exporté** en Europe (DK, DEU,..) et dans le monde.

→ **Le projet : retrouver avant 2020 les livraisons d'avant les quotas (+19 % /2005)**

- Coller aux augmentations de quotas : accélérer le processus, poursuivre la restructuration amont, l'aval est prêt.
- Une forte pression sur l'environnement (excédent N +158 kg/ha en ferme laitière moyenne 2008).
- Le milieu naturel est plus tolérant les zones tourbeuses côtières dénitrifient les effluents : les eaux arrivent « propres » à la mer.
- Grâce à un lien entre la profession et les pouvoirs publics efficace, il a été possible de saturer les contraintes environnementales : prolonger ou remonter la dérogation (300N sans minéral ?), réduire le cheptel porcin, traiter ou exporter des déjections vers l'Allemagne ou la Champagne.
- Ammoniac, Natura 2000 ? Des menaces théoriques ?
- Bien-être et pâturage ? Une approche pragmatique

**Irlande : la crise économique générale redonne du lustre à un modèle *low cost* malgré sa sensibilité climatique et son manque d'équipement. Production laitière : une activité économique de premier choix**

<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Systèmes <i>low cost</i> basés sur le pâturage</b></li> <li>• <b>Milieu généralement très favorable à l'herbe</b></li> <li>• <b>Gestion collective et stratégique (plus de 80% du lait) des exports</b></li> </ul>	<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Forte sensibilité climatique.</b></li> <li>○ <b>Faible valorisation du lait. Produits basiques</b></li> <li>○ <b>Dépendance marchés exports /marché domestique étroit, risque volatilité ++</b></li> <li>○ <b>Aval peu concentré, coop régionales.</b></li> <li>○ <b>Hétérogénéité territoriale non négligeable (densité VL, DPU). Des intérêts divergents ?</b></li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fin des quotas: opportunité stratégique pour l'économie irlandaise convalescente après une cure d'austérité sans précédent</b></li> <li>• <b>Harvest 2020: +50% en production laitière (nouvelles surfaces, nouvelles exploitations mais « modèle » identique)</b></li> <li>• <b>Attractivité décuplée du métier (vs émigration). Collèges agricoles de nouveau remplis.</b></li> </ul>	<b>Menaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b><i>Low cost</i> à l'amont → surcoûts à l'aval</b> (faible utilisation des capacités de transformation)</li> <li>○ <b>Besoins d'investissements nouveaux dans une période défavorable</b> (bien que l'agro-alimentaire soit privilégié par les banques)</li> <li>○ <b>Nouveau risque de tension sur le marché foncier (étroit) ?</b></li> </ul>

**Allemagne laitière, concurrent et partenaire : un rétablissement plus rapide que prévu qui renforce (encore) les ambitions de la filière. Malgré le biogaz, une dynamique laitière impressionnante au Nord**

Avec une enveloppe d'aides similaire à celle de la France, l'Allemagne a évité le saupoudrage et a fait le choix de la différenciation des aides et des modèles différents : exploitation du nord de grande taille tournées vers l'export, les exploitations de Bavière sont de petite taille avec une forte valorisation du lait et celles de l'Est sont de grandes structures dont il faut gérer la transition. La diversification vers la production d'énergie a induit une augmentation du prix des terres et de l'utilisation du maïs dans les digestats.

<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Différenciation territoriale des politiques:</b></li> <li>• <b>Favoriser croissance grandes explo. au Nord</b> (aides invest, succession)</li> <li>• <b>Permettre maintien expl. pluriactives au Sud</b> (Ind pilier)</li> <li>• <b>Gérer dans le temps la réunification à l'Est</b> (emplois, quotas)</li> <li>• <b>Filière pilotée par l'offre.</b> 70% coop. qui commercialisent le lait des prod. Allemands.</li> <li>• <b>Diversification des expl. (surtout Lait) dans les énergies renouvelables</b></li> </ul>	<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Des opérateurs nationaux</b></li> <li>○ <b>Des produits facilement exportables mais peu différenciés</b></li> <li>○ <b>Une sensibilité prix des consommateurs relayée par Hard Discount</b></li> <li>○ <b>Du volume plus que de la valeur</b></li> <li>○ <b>40% du maïs ensilage -&gt; biogaz.</b> Fermage à 600-1000€. Prix d'intérêt du lait 320-370€/t (60VL)</li> <li>○ <b>Un risque de « végétalisation »</b></li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Chercher la même perf. exportatrice qu'en industrie</b></li> <li>• <b>Un plan stratégique modéré déjà dépassé</b> (règle de 3: 30 Mt payés 300€ dans 3 ans). <b>Une posture offensive des transformateurs.</b></li> </ul>	<b>Menaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Population vieillissante et déclinante: l'export une nécessité stratégique</b></li> <li>○ <b>Une dépendance croissante aux pays tiers (volatilité des prix et de la demande).</b></li> <li>○ <b>Un possible effet domino sur la France en cas de crise ?</b></li> </ul>



**France : après des transmissions retardées des signaux du marché, une réactivité exceptionnelle et révélatrice d'un fort potentiel de développement de la production laitière ? Positionnement de la France laitière : plus diverse (3 grands contextes de production et des nuances de taille). Des dynamiques territoriales /une recomposition amorcée avec restructuration en cours**

Moins homogène qu'on ne le pense : les 2 000 plus grands ateliers ont 1 000 000 l de moyenne. La moitié dans les zones de polyculture-élevage (50 % sans pâturage). Les 3 300 exploitations de plus de 100 VL (4 %) gèrent 11 % des VL (1 % et 3 % en 2000).

Pas de handicap de compétitivité, un niveau de productivité du travail qui pèse/pesait sur les niveaux de rémunération, mais des gains potentiels importants (cf. apparition d'économies d'échelle avec la saturation progressive des équipements).

- Un coût du foncier maîtrisé mais une disponibilité abondante collectivement mal gérée ?

- Des exploitations plus autonomes/alimentation, plus économes/intrants, moins spécialisées, mais 70 % de charges fixes.

- Prendre en compte la diversité de la France laitière : obstacle à la rationalisation des filières ? facteur de typicité des produits ? ou de répartition des risques et de résilience globale ?

Un atout et une contrainte ? Un défi : la différenciation territoriale

- Recomposer des filières stabilisées en zone de polyculture-élevage
- Renforcer les politiques agricoles et laitières nationales et européennes pour la montagne et favoriser la démarcation des filières et des productions
- Favoriser l'expression des avantages comparatifs des bassins naturellement orientés vers la production laitière dans le respect de l'environnement

- Une « boîte à outils » en évolution : verdissement, couplage, convergence, modernisation-installation, MAE, ICHN, contractualisation,...

› **Fusions-acquisitions & investissements récents dans le secteur laitier**  
d'après la présentation de **Benoit Rouyer** (CNIEL) le 6 septembre 2013

**a) Quel est le contexte actuel et attendu pour les prochaines années ?**

Comme en témoignent les projections de la banque mondiale sur le rendement agricole en 2050 (potentiellement en baisse sur une bonne partie du globe), l'équilibre à long terme du marché alimentaire mondial est avant tout un défi en termes de ressources.

Les projections de l'OCDE sur la taille de la classe moyenne<sup>3</sup> indiquent qu'à partir d'un effectif de 1,8 milliard d'individus en 2009, elle pourrait atteindre 3,2 milliards en 2020 et 4,9 milliards en 2030 dont les 2/3 en Asie.

Par ailleurs, la plupart des pays émergents, sont déficitaires en produits laitiers. Ces dernières années les importations des BRIC (Brésil + Russie + Inde + Chine) se sont fortement accrues, notamment pour les produits laitiers secs. Dans les pays développés, la part de l'alimentation dans le budget des ménages diminue ce qui exerce une forte pression à la baisse des prix sur les fournisseurs de produits alimentaires par l'aval des filières.

**b) Incidence de ces tendances sur les stratégies des opérateurs laitiers**

- Le lait (comme les produits alimentaires en général) devient davantage attractif
  - Le secteur laitier attire de nouveaux opérateurs
  - Les transformateurs laitiers intègrent davantage l'amont
  - Peu de bassins laitiers dans le monde sont délaissés. Le développement de la demande en produits laitiers se focalise principalement dans les pays émergents

---

<sup>3</sup> Classe moyenne : toute personne vivant dans un foyer doté d'un revenu par tête compris entre 10 et 100 USD en PPA (parité de pouvoir d'achat = dollar international)

- Les leaders occidentaux investissent massivement dans les pays émergents
- De nouveaux leaders nationaux se développent rapidement dans les pays émergents
- La demande en produits laitiers secs s'accroît fortement
  - Les investissements dans des tours de séchage se multiplient au sein des principales zones exportatrices
- Une très faible rentabilité des produits laitiers basiques, notamment dans les pays développés
  - La taille des usines de transformation s'accroît considérablement

c) **Le secteur laitier attire de nouveaux opérateurs :**

Pepsico

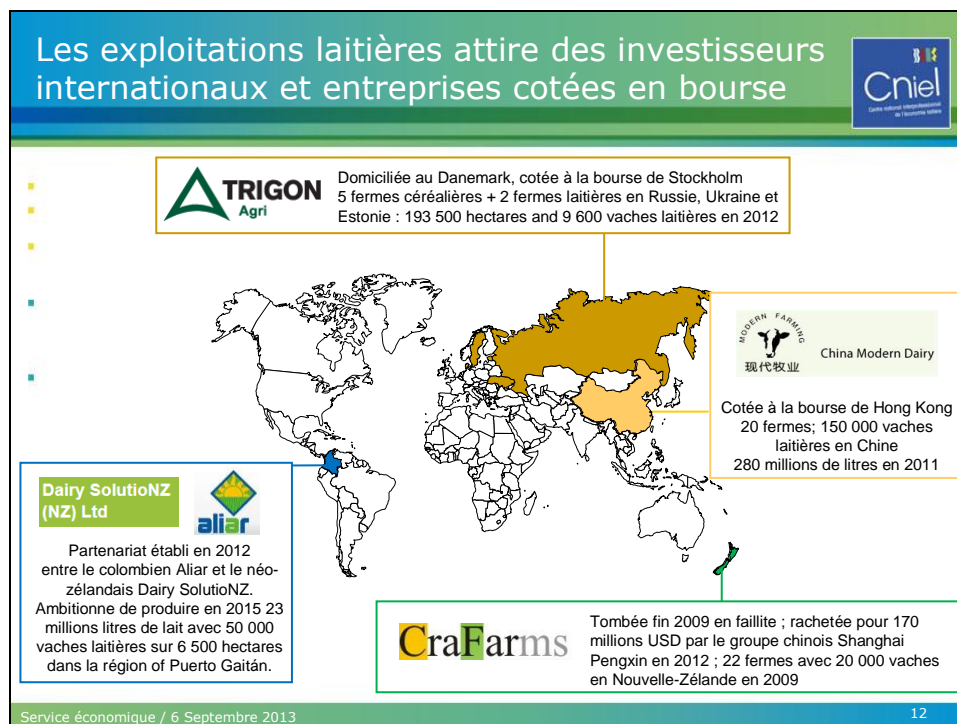
- a racheté en 2010 le leader laitier russe Wimm Bill Dann (chiffre d'affaires : 2,4 milliards USD) pour environ 5 milliards USD.
- a établi un partenariat en 2012 avec le groupe allemand Müller pour fabriquer et vendre des yaourts aux États-Unis (206 millions USD investis dans une nouvelle usine).

Coca-cola

- a racheté en 2010 la firme panaméenne Grupo Industrias Lácteas qui détient 3 usines et emploie 1 300 personnes.
- fait l'acquisition durant l'été 2012 de l'entreprise laitière mexicaine Santa Clara Mercantil de Pachuca pour près de 200 millions USD.
- établit en 2012 un partenariat aux États-Unis avec Select Milk Producers pour fabriquer et vendre des boissons lactées à la marque Core Power.

Olam, un des principaux négociants mondiaux de denrées agricoles et de produits alimentaires, basé à Singapour.

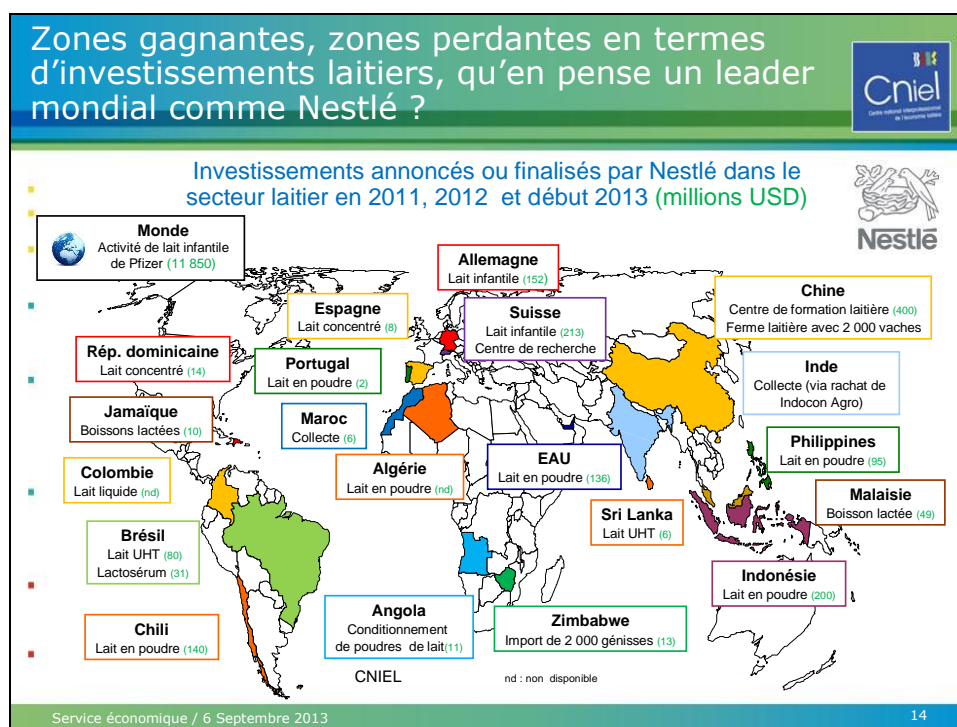
- a racheté une participation de 19,4 % dans le transformateur laitier néo-zélandais Open Country en 2007 (chiffre d'affaires 2010-11 : 520 millions USD).
- prend le contrôle de NZ Farming Systems Uruguay en 2010 (qui détenait 72 000 vaches laitières en juin 2012)
- a racheté 75% de l'entreprise russe Rusmolco en 2012 (qui détient 52 000 hectares and 3 600 vaches laitières)
- fait l'acquisition du transformateur laitier nigérian Kayass en 2012 pour 85 millions USD



d) **Les transformateurs laitiers mettent en œuvre des stratégies d'intégration de l'amont.**

Par exemple, en Chine :

- Nestlé démarre en 2012 la construction d'un institut de formation des paysans chinois à Shuangcheng pour promouvoir des techniques modernes de production laitière ; détient 10700 vaches sur 3 fermes ; investissement de 400 millions USD sur 5 ans.
- Mengniu
  - projette d'investir 550 millions USD d'ici 2015 pour établir 8 à 12 méga fermes en Mongolie intérieure et cesser de collecter des exploitations de petite taille.
  - rachète en mai 2013, 28 % de Modern Dairies, le principal producteur lait à la ferme en Chine.
- Fonterra détient 2 méga fermes dans la province du Hebei. Une troisième est en construction (40 millions USD investis ; 3 200 vaches laitières sur 41 hectares). La mise en place de deux fermes supplémentaires est planifiée. Les 5 unités devraient produire à terme 150 millions de litres de lait par an avec 15 000 vaches.



### e) Les leaders occidentaux investissent massivement dans les pays émergents / Quelques exemples en 2012 et 2013

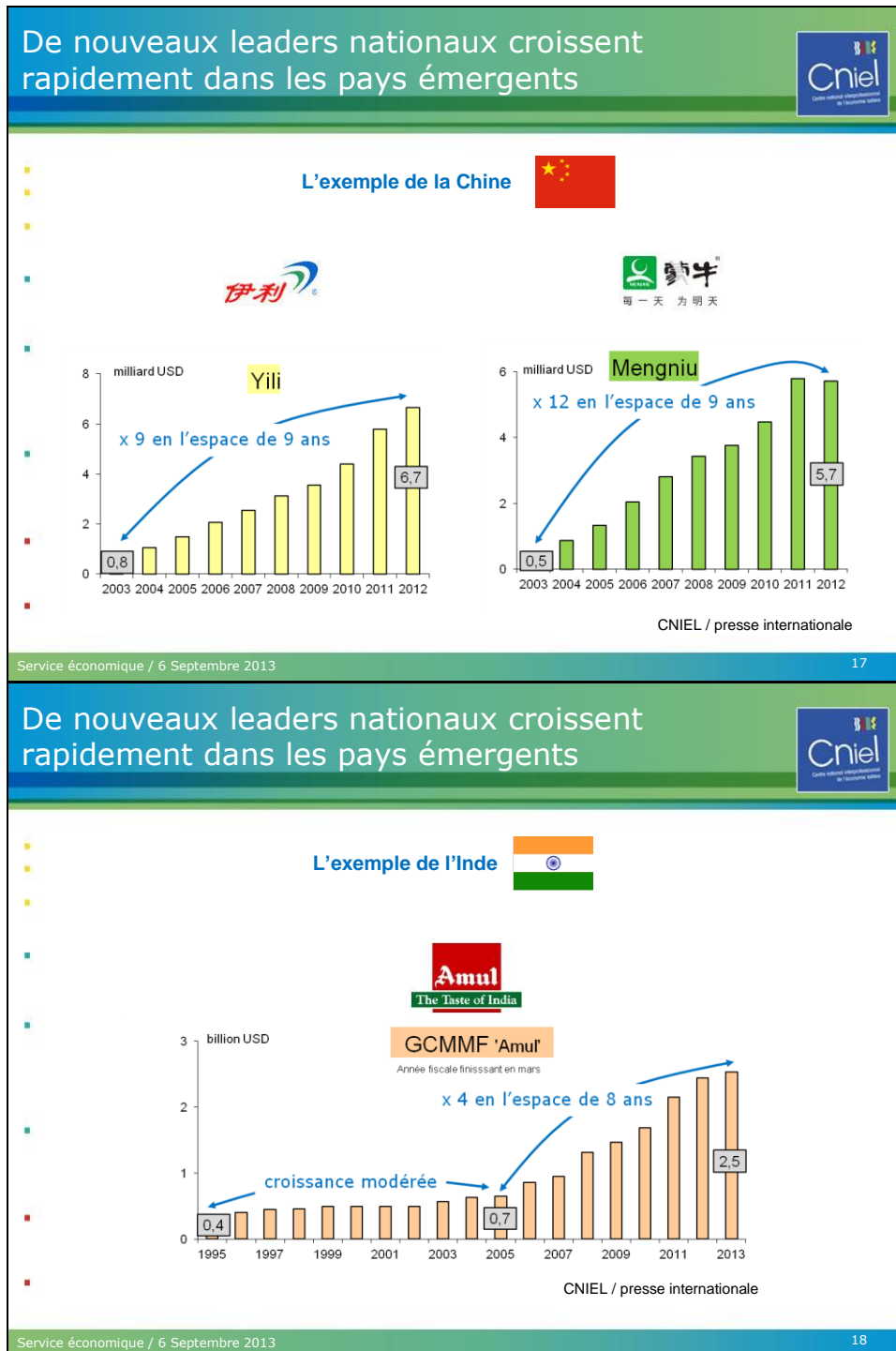
En Asie

- Arla Foods et Danone entrent dans le capital de Mengniu (Chine). Arla Foods acquiert en 2012 pour 290 millions USD une participation de 6 % dans Mengniu. Danone investit, en 2013, 420 millions USD pour détenir 4% de Mengniu et établir un partenariat avec lui dans le domaine des yaourts.
- FrieslandCampina prend le contrôle d'Alaska (Philippines). Le néerlandais FrieslandCampina investit 450 millions USD en 2012 pour accroître sa participation dans Alaska de 8,1 % à 97,7 %.
- Danone acquiert l'activité de nutrition de Wockhart (Inde). Danone investit en juillet 2012 240 millions USD pour acheter la filiale de Wockhardt dédiée à la nutrition infantile et clinique.

En Afrique

- Danone prend le contrôle de La Centrale Laitière (Maroc). Danone investit en 2012 710 millions USD pour accroître sa participation de 29,2% à 67% dans La Centrale Laitière. (CA 2012 : 776 millions USD).
- Kaiku prend le contrôle de Vitalait (Tunisie). L'espagnol Kaiku, filiale du groupe suisse Emmi, acquiert en 2012 une participation majoritaire dans Vitalait (CA 2011: 90 millions USD).

- Olam rachète Kayass (Nigeria). Le négociant singapourien Olam acquiert le transformateur nigérian Kayass en 2012 pour 85 millions USD.



**f) L'internationalisation industrielle n'est plus l'apanage des seuls groupes occidentaux.**

Exemples d'entreprises laitières d'Amérique latine ayant investi récemment aux États-Unis.

- Le groupe mexicain Lala est devenu le n°2 du lait liquide aux États-Unis : En 2009, le groupe mexicain Lala acquiert National Dairy (18 usines ; CA (2008) : ~1,8 milliard USD), Promised Land et une usine de Farmland Dairies. Son CA consolidé atteint désormais 6 milliards USD (estimation 2012).

- Le colombien Alpina inaugure une usine de yaourts aux États-Unis : Alpina investit 18 millions USD pour construire une usine près de New York, mise en service en septembre 2012.

#### Exemples d'entreprises laitières asiatiques ayant récemment investi en Nouvelle-Zélande

- Le chinois Bright Dairy acquiert en juillet 2010 le 3ème groupe laitier chinois, Bright Dairy, acquiert 51 % du néo-zélandais Synlait pour 67 millions USD.
- Les groupes chinois Yili et Yashili construisent des usines en Nouvelle-Zélande. En 2013, Yili et Yashili investissent chacun 175 millions USD pour construire des usines de lait infantile en Nouvelle-Zélande.
- Le groupe laitier vietnamien Vinamilk s'établit en Nouvelle-Zélande. Fin 2010, Vinamilk acquiert 19,3 % de Miraka, un nouveau opérateur laitier, qui a démarré la production de poudre de lait en août 2011 (capacité: 32 000 tonnes par an).

#### **g) Tendances en termes d'investissements dans le secteur laitier**

L'identification des marchés à fort potentiel de croissance conduit à la convergence des stratégies des opérateurs laitiers sur des cibles similaires, d'où un risque de mimétisme des investissements.



Sur ces 4,7 Mds USD d'investissements concernant les produits laitiers secs, 2,2 Mds ont été investis en Europe, 1,3 sur le continent américain, 1,1 en Océanie, 0,2 en Asie et moins de 0,1 en Afrique. Autre tendance : la très forte croissance de la taille des usines de transformation laitière.

- La nouvelle usine d'Arla Foods à Aylesbury (UK) dont la mise en service est prévue pour fin 2013, traitera 1 milliard de litre de lait pasteurisé par an.
- Aux USA, depuis 10 ans, les usines de 100 000 à 150 000 t/an de fromages (pâtes pressés & mozzarella) sont fréquentes et plusieurs projets récents de même gabarit sont en cours de construction dans l'UE.
- Plusieurs sites de Fonterra (Whareroa, Te Rapa, Edendale, Clandeboye) produisent plus de 200 000 t/an de lait en poudre.

## Recherche & Développement

### › Enjeux et besoins d'innovation pour la filière laitière

d'après l'exposé de Jean-Louis Peyraud (INRA) le 16 octobre 2013

#### a) Une France laitière qui conserve des fondamentaux mais qui est aussi très diversifiée

Forces et faiblesses de la filière lait française

<b>Une demande mondiale soutenue (Inde, Chine)</b>	<b>Moins présent sur les marchés tiers que d'autres</b> <b>Faible croissance de la demande Eu</b>
<b>24% de la production agricole Française</b> <b>30% de la balance commerciale agroalimentaire</b>	<b>Accroissement du prix des intrants, arrêts de production, différentiel de revenu /céréales</b>
<b>Conditions pédoclimatiques favorables</b>	<b>Contraintes environnementales</b>
<b>Une industrie dynamique et innovante avec des leaders mondiaux</b>	<b>Une industrie hétérogène et montrant quelques fragilités</b>
<b>Des bassins de taille européenne (GO = PB ; BZH = Irlande)</b>	<b>Découragement de certains producteurs</b> <b>Gains de productivité plus faibles qu'ailleurs</b>
<b>Une forte diversité de modèles productifs</b>	<b>Des écarts de performances qui se creusent entre régions / systèmes</b>

#### Une forte évolution du secteur malgré les quotas

Un cadre économique et politique stable avec le maintien du lait dans les différents territoires : le lait est présent dans 92 % des petites régions agricoles

Une restructuration importante (moins que chez les voisins) : plus rapide dans les régions de polyculture-élevage (-9 % en Poitou et Sud Ouest), moins rapide en zone de montagne (possibilités de substitution, réussite des filières fromagères) qui se traduit par un fort accroissement du volume produit par exploitation (de 65 à 331 000 l) avec une accélération très nette ces 5 dernières années surtout en plaine (+ 47 % / point de collecte en Haute et Basse Normandie).

Il est probable que la compétition entre bassins et entre exploitations va s'accroître du fait des caractéristiques naturelles, organisationnelles et socio-économiques des bassins, de la fin des quotas, lesquels quotas avaient bloqué des dynamiques à l'Ouest.

Ainsi, le lait devrait diminuer sur des territoires intermédiaires.

La période récente a vu s'installer une volatilité des prix et une instabilité des revenus qui décrochent de ceux des producteurs de céréales.

En termes de compétitivité, la production française présente des faiblesses face à ses principaux concurrents les Pays-Bas et l'Allemagne.

L'élevage français reste basé sur la valorisation des fourrages qui représentent 70 à 90 % de la ration annuelle des animaux et qui sont produits à plus de 90 % sur la SAU des exploitations.

Pour autant la production laitière utilise beaucoup de concentré : 160 à 260 g/l. Ces concentrés sont pour l'essentiel achetés hors de l'exploitation (60 à 90 %).

Le modèle social de la production laitière est en reconstruction. La relation au travail et au métier d'éleveur est en forte évolution. Alors qu'auparavant l'éleveur tirait une certaine fierté de ses conditions de travail exigeantes, inscrites dans une certaine modernité, un niveau de vie ascendant, des gains de productivité par création d'ateliers complémentaires, aujourd'hui, cette dynamique a perdu de sa cohérence et de sa pertinence. Les 35 heures... pour les autres, la tertiarisation du métier avec la place prise par les tâches administratives, changent le rapport au travail.

La fin des quotas apparaît comme un changement politique peu débattu qui induit un sentiment d'urgence nécessaire : une mise en œuvre des contrats à front renversé : les contrats en 2011 et les OP en 2012 !

Cette dynamique laitière conflictuelle conduit à des stratégies plus hétérogènes en termes de conception du métier et de conception du fonctionnement des filières.

## Une industrie de la transformation hétérogène

Avec 335 entreprises de plus de 20 salariés (2010) et des leaders mondiaux : Lactalis 22 %, Sodiaal 18 %,... l'industrie laitière française est nettement moins concentrée que la plupart des grands pays exportateurs. Les coopératives collectent 54 % du lait et transforment 45 % des livraisons.

Plusieurs opérateurs ont une grande diversité d'offre et des marques à marges élevées, mais une certaine surabondance structurelle de produits industriels (même si le marché mondial est porteur), un marché intérieur ayant atteint la maturité, et une saisonnalité de la production qui reste marquée (sauf en Bretagne), nuisent à la compétitivité. L'industrie française a pris du retard dans la restructuration et la modernisation des outils : coût de revient d'un même produit plus élevé de 10 % par rapport à l'Allemagne (cf. taille et taux d'utilisation des outils, coût de marketing et de commercialisation). Néanmoins, des restructurations sont en cours pour moderniser les outils et atteindre la taille critique des sites pour développer l'export.

## L'écart plaine / montagne s'accroît rapidement

### Une filière diversifiée

Des écarts importants de résultats économiques entre bassins et systèmes

	Plaine Grand Ouest		Plaine autres régions		Piémont et montagnes			
	Mais dominant	Mais – herbe	Mais dominant	Mais – herbe	Piémont Mais – herbe	Massif Central	AOP Franche-Comté	AOP Savoie
Quotas (1000 l)	502,8	347,5	578,2	408,8	367,9	265,2	339,4	223,8
EM (% SFP)	38	19	43	20	24	4	0	0
Nb de VL	69	56	71	54	54	43	58	43
Concentrés (g/l)	200	168	237	213	257	257	216	230
Lait /ha SFP	8170	6044	9059	5916	6698	4010	3274	4994
Aides (% PB)	14	16	16	17	21	25	20	21
RCAI (€/UMO)	34,6	36,4	32,1	28,8	21,5	24,5	42,9	20,1



Prospective Lait – FranceAgriMer, le 16 Octobre 2013

Evolution plus rapide en plaine qu'en montagne et l'écart se creuse de plus en plus vite. La collecte moyenne progresse de 160 000 l en plaine et de 80 000 l en montagne (2010/2000) avec, en moyenne, 35 à 44 VL en montagne et de 44 à 60 en plaine.

### De grandes exploitations se développent en plaine

Les 2000 plus grandes ont plus de 1 000 000 L de moyenne. La moitié est située en zone de polyculture élevage : 11 % des vaches sont gérés par les 3 300 exploitations (4% des exploitations) de plus de 100 VL.

Si 50 % de la production est située en zone vulnérable, la situation des territoires est contrastée face aux enjeux environnementaux :

	Charge N (kg/ha SAU)	N minéral (% entrées)	N org ruminants (%)	N org granivores (%)	Surplus (kg N/ha)
BZH Lait et porc (22, 29, 56)	221	33	36	31	84
BZH lait intensif (35,50,53)	179	43	44	13	54
Nord Pays de Loire	161	45	45	10	37
Zones grandes cultures	123	85	13	2	25
Zones herbagères plaine et montagne	98	31	67	2	9

La question du pilotage de l'offre après 2015 se présente sous la forme de deux logiques de pilotage modifiant les relations livreurs/collecteurs

- Logique d'encadrement pour les industriels, les éleveurs deviennent des fournisseurs de matière première
- Logique d'accompagnement de l'offre, redécouverte des atouts/exigences du statut coopératif

Dans les bassins à haut potentiel : les coopératives se préparent à la progression de la collecte (Ouest, Nord).

La situation est également diverse en matière de collecte selon le mix produit avec, d'une part, des fabrications ciblées Produits Frais dont le bassin de collecte est peu étendu pour lesquelles l'enjeu majeur est la réduction de la saisonnalité jugée trop importante, et d'autre part, pour les fromages, ingrédients, poudres et généralistes : une saisonnalité qui apparaît moins contraignante.

L'après 2015 se présente avec des évolutions contrastées entre éleveurs :

- Sur les volumes : plus ou moins de souplesse et des évolutions contrastées selon les bassins et collecteurs.
- Sur les prix : en terme de volatilité et d'écart.

Les opportunités de croissance des volumes sont fonction des stratégies des transformateurs. Dans les pays du Nord, l'accompagnement de l'offre prédomine, les éleveurs participent aux investissements.

### **b) Rapide panorama des enjeux pour les productions animales au niveau mondial**

Selon certaines hypothèses socio-démographiques, il faut s'attendre à un doublement de la demande de protéines animales (hors poisson) pour 2050 (+22 % dans le secteur laitier) du fait de la croissance démographique, de l'augmentation des revenus et de l'« occidentalisation » des régimes alimentaires. Les défis planétaires à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle sont nombreux :

- nourrir 9 milliards de personnes, la plupart en ville, à l'horizon 2050 ;
- face à la raréfaction des énergies fossiles, progression d'une demande non alimentaire adressée à l'agriculture ;
- faire à la dégradation de l'environnement sous ses diverses formes : modification du climat sous l'effet des GES, pollution des sols et des eaux, appauvrissement de la biodiversité ;
- échec de la réduction de la pauvreté et simultanément augmentation du nombre de surnutris.

Dans ce contexte, la place des productions animales est controversée et l'élevage est mis en accusation. Le secteur de l'élevage est accusé d'être un acteur du réchauffement climatique, un gros utilisateur de surfaces avec 66 % des surfaces agricoles qui sont en prairies et pâturages permanents et 35 % de la production de grains utilisée pour les productions animales. Par ailleurs, il lui est reproché d'être le principal moteur de la déforestation pour le développement des cultures de soja dont la consommation de soja s'accroît au niveau mondial (demande chinoise) et vis-à-vis duquel l'Europe est devenue très dépendante : 50% des protéines utilisées (hors fourrage) sont du tourteau soja : 1 ha de maïs ensilage nécessite 1 ha de soja (tourteau)

Le secteur est en outre le principal émetteur d'azote réactif (NH<sub>3</sub>, NO<sub>3</sub>, N<sub>2</sub>O) avec 55 % des émissions agricoles (90 % des émissions de NH<sub>3</sub>).

Par ailleurs, le bien-être animal est fortement questionné dans les systèmes intensifs. Et pour finir, l'impact négatif supposé de la consommation de produits animaux sur la santé est de plus en plus médiatisé.

Néanmoins, l'élevage produit des biens publics. Les ruminants produisent des protéines à partir de ressources non alimentaires. La prairie rend des services environnementaux en préservant la biodiversité, en participant à la production d'une eau de qualité et en stockant le carbone. Les ruminants utilisent des surfaces non valorisables par d'autres productions et ainsi participent au maintien de territoires ruraux vivants.

Enfin, l'élevage fait partie de notre héritage culturel.

Les systèmes de production animale sont décriés comme des sources majeures de problèmes environnementaux et sont de ce fait soumis à de fortes pressions. La situation est en fait plus nuancée qu'il n'est souvent dit, à condition de développer des systèmes « responsables ». Au-delà de la double performance, l'enjeu pour l'élevage est aussi l'attractivité du métier d'éleveur. Or, la production de biens publics n'est pas ou peu rémunérée par les marchés (prix) ou par les politiques publiques (PAC)...



### c) Déterminants pour des systèmes laitiers multi-performants

## Vers des systèmes de production multi performants:

### ➤ Dimension économique

- Améliorer la compétitivité
- Accroître la résilience face à la survenue d'aléas

### ➤ Dimension environnement / planète

- Minimiser l'utilisation des ressources naturelles et des additifs chimiques
- Minimiser les impacts sur l'eau, l'air, les sols
- Accroître l'autonomie protéique et énergétique
- Ne pas réduire la biodiversité
- Entretenir les paysages
- Ne pas générer de déforestation

### ➤ Dimension socioculturelle

- Améliorer l'attractivité du métier d'éleveur
- Minimiser la compétition avec l'alimentation humaine
- Produire des produits sains et à un prix abordable
- Respecter les valeurs culturelles et éthiques
- Entretenir la vitalité des territoires

### ➤ Des systèmes Multi performants

- Accroître l'efficacité de conversion des ressources en produits animaux
- Réduire les pertes et émissions
- Assurer le bien-être et la santé des animaux
- Développer des stratégies de filières cohérentes
- Maximiser la production de biens publics



Prospective Lait – FranceAgriMer, le 16 Octobre 2013

- ◆ Rechercher une plus grande autonomie

**Valoriser les fourrages**, notamment par le pâturage : les systèmes valorisant l'herbe sont compétitifs et peuvent l'être davantage encore par une gestion rationnelle des surfaces pâturées, un allongement de la saison de pâturage et une complémentarité herbe / ensilage de maïs

**Réintroduire des légumineuses** : la capacité à fixer l'azote atmosphérique (et limiter les émissions de N<sub>2</sub>O) est désormais bien connue, les expérimentations se poursuivent pour accroître la productivité des associations.

- ◆ Accroître l'efficacité du troupeau

**Cohérence des choix génétiques** : la sélection de vaches à potentiel de lactation toujours plus élevé et à réactivité à l'apport de concentré toujours plus forte a porté ses fruits moyennant une diminution des aptitudes d'élevage qui conduit à des réformes anticipées et à l'accroissement du taux de renouvellement donc de jeunes à élever. Partout en Europe, les recherches s'orientent vers des animaux aux aptitudes de production et d'élevage mieux équilibrées.

**Assurer un double revenu lait et viande avec le même troupeau** en combinant la mixité d'aptitudes au niveau individuel : le choix des races mixtes et la mixité d'aptitudes au niveau du cheptel : le croisement industriel

### **Adapter les pratiques d'alimentation et d'élevage**

Limiter les apports de concentrés : la génétique actuelle permet de bons niveaux de production avec peu de concentrés (si fourrages de qualité).

Choisir des lactations longues.

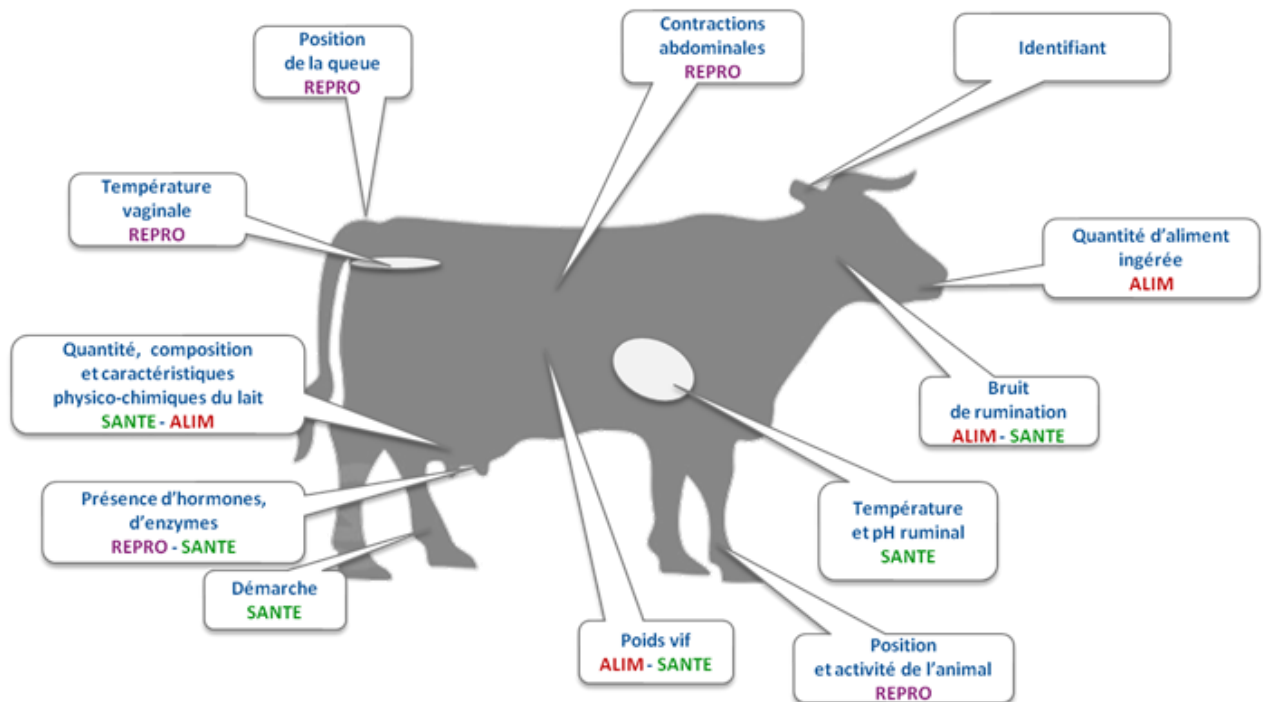
Faire coïncider les besoins élevés et la disponibilité des fourrages : soit avec des vêlages de printemps (système irlandais), soit avec 2 périodes de vêlage/an.

Raccourcir la période d'élevage des jeunes par le vêlage à 2 ans, les plans d'alimentation pour y arriver sont connus.

- ◆ Améliorer les productivités du travail

**Simplifier les pratiques ou investir pour réduire le travail ?** Simplifier la distribution des rations : pâturage, accès libre au silo, distribution moins fréquente, robots de distribution, chaque option a ses avantages et ses inconvénients. Réduire l'astreinte de traite : la monotraite fait perdre 30 % de lait mais le raccourcissement de l'intervalle entre les traites peut être moins dommageable. Le robot de traite est une alternative.

### **Intégrer les possibilités offertes par les innovations technologiques**



avec l'élevage de précision qui valorise la génomique et le phénotypage, capteurs miniaturisés couplés à des OAD, bases de données. Les innovations technologiques doivent aider à l'optimisation des conduites d'élevage : efficacité alimentaire, approche individuelle en temps réel (alertes) et en rétrospectif (bilan, détection de dérives....) mais c'est un nouveau métier, une nouvelle relation à l'animal.

- ◆ Concilier économie et environnement

**Des marges de manœuvre importantes existent** : l'importante variabilité des performances pour un même type de système (de l'ordre de 20 % sur tous les critères) le prouve.

Efficacité économique et environnementales peuvent aller de pair

## 4. Concilier économie et environnement

Efficacité économique et environnementales peuvent aller de pair

	Exploitations de plaine		Exploitations de montagne	
	Systèmes optimisés	Systèmes peu optimisés	Systèmes optimisés	Systèmes peu optimisés
Lait produit (L/vache)	7 013	6 794	5 781	5 870
Chargement (UGB/ha SFP)	1,4	1,8	0,9	1,1
Concentrés (g/L)	154	290	231	288
N minéral (kg N/ha SAU)	40	107	18	31
N lessivé (kg N/ha SAU)	34	102	0	17
Emissions GES nette (kg CO <sub>2</sub> /L)	0,6	1,0	0,4	0,7
Acidification (kg SO <sub>2</sub> /L)	0,006	0,009	0,009	0,010
Revenu disponible (€/UMO <sup>***</sup> )	36 913	17 156	24 949	21 172

Données réseaux IDELE (Dore et al, 2013)

Des pistes pour limiter les émissions de N et de méthane

**Mieux gérer la conduite des troupeaux** notamment en limitant les teneurs en protéines des rations, utiliser des additifs (huiles polyinsaturées) ou en limitant les effectifs de génisses. Des progrès sont attendus avec les travaux sur l'efficacité alimentaire.

**Mieux gérer les effluents.** Différentes voies sont explorées :

    Limiter les émissions de NH<sub>3</sub> : couverture des fosses et lors de l'épandage (épandage localisé)

    Méthanisation : production d'énergie et réduction bilan GES mais ne gère pas l'azote

    Traitements technologiques : séparation de phases, compostage, production d'engrais normalisés

**Mieux gérer les rotations et les cultures**

    Substitution plus complète entre N organique et N minéral

    Maintenir des prairies sur de longues durées (lessivage, puits de C) – pb du non retournement des prairies permanentes

    Utilisation des cultures « piège à nitrate » (qui peuvent être valorisées en fourrages)

**Développer des solidarités territoriales**

    Substitution plus complète entre N organique et N minéral : transfert d'effluents entre exploitations

    Echanges entre exploitations céréalières et laitières

- ◆ Favoriser les évolutions souhaitables

**Les politiques publiques** peuvent aider au maintien d'une activité d'élevage sur les territoires, inciter à l'évolution des systèmes dans les zones en excédents structurels, et adapter le régime fiscal aux spécificités sectorielles.

**Développer des politiques de filières** qui donnent la capacité à répondre à la demande et à maintenir notre place en passant d'une demande de produits industriels à une demande de PGC et d'ingrédients techno et nutri fonctionnels tout en répondant (collectivement) aux enjeux d'environnement, de bien-être et de compétitivité

**Amplifier les démarches de qualité grâce à l'expertise française** dans la maîtrise de la qualité sanitaire et organoleptique qui est reconnue et appréciée, et reste à cultiver car à terme les commodités à bas prix vont devenir la norme et la qualité sera un atout

Une telle segmentation peut aussi contribuer à stimuler la consommation des classes moyennes avec des perspectives de développement en produit BIO et AOP.

Chercher de nouvelles voies de valorisation du lait en abandonnant le « basique » et en tirant partie de la très grande diversité de molécules présentes dans le lait

**Adapter le lait aux besoins de la transformation** (par la génétique ou l'élevage) **et à la demande citoyenne** en produisant des bilans environnementaux.

### › La Révolution génomique : Impact des changements institutionnels et technologiques sur les filières de génétique animale

d'après l'intervention de **Mourad Hannachi** (INRA UMR SAD-APT) le 14 novembre 2013

#### a) Qu'est-ce que la génomique ?

La génomique, apparue à la fin des années 1990, est née d'un changement d'échelle de la génétique moléculaire, passant de l'étude d'un gène ou d'une petite fraction du génome à celle du génome dans son ensemble. Mobilisant des compétences en biologie animale, bio-informatique et mathématiques appliquées pour générer et exploiter les nouvelles données, la génomique a renouvelé les questionnements scientifiques de la biologie, avec l'espoir d'approcher le fonctionnement des organismes vivants dans toute sa complexité et de répondre par la sélection génomique aux défis posés à l'élevage.

Le 26 juin 2000 le génome humain est officiellement cartographié. A la Maison Blanche, Bill Clinton annonce le succès du projet public international « Human Genome Project ». La presse scientifique est euphorique.

## C'est quoi la génomique ?



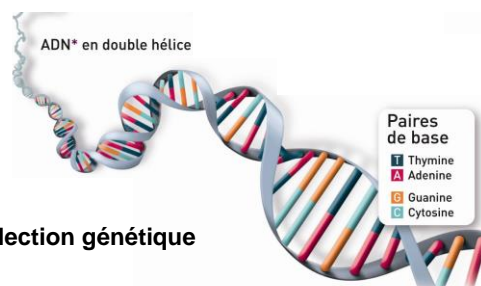
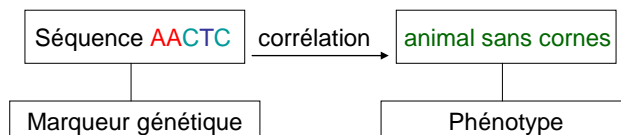
Mais rapidement les difficultés de l'interprétation du code, de son fonctionnement et de son expression se font jour. En effet, il ne suffit pas d'amasser les données de cartographie des génomes pour comprendre la variabilité des espèces et des individus.

### b) Qu'est-ce que la sélection génomique

La sélection génomique procède par corrélation statistique entre des marqueurs génétiques et des phénotypes grâce au génotypage et au phénotypage d'une population de référence. Une séquence d'ADN est considérée comme un marqueur si l'influence de sa présence sur l'expression d'un caractère est statistiquement établie.

## C'est quoi la sélection génomique ?

- La génomique permet de lire les enchaînements de paires de bases
- Les statistiques permettent de trouver des marqueurs



- Un nouvel outil de sélection génétique

L'arrivée (récente) des technologies de génotypage à haut puis très haut débit, s'est traduite par une diminution des coûts et de l'inertie des activités de sélection. Elle se traduit par des projets de séquençage d'un grand nombre d'individus et l'accession à l'intégralité de la variabilité génétique.

### c) Impact de la génomique sur la filière génétique française

Début 1960 : l'innovation c'est l'insémination artificielle et la congélation du sperme

28/12/1966 : Loi sur l'élevage

Cette loi met en place une organisation collective de la sélection animale et de l'amélioration génétique des productions animales, associant des organismes et des entreprises aux missions complémentaires : le Département de Génétique Animale de l'INRA, pivot de l'organisation, les Instituts Techniques d'Élevage, les Centres d'élevage et d'insémination artificielle (CEIA), les unités de sélection animale, jusqu'aux outils les plus décentralisés de l'élevage, les Établissements Départementaux de l'Élevage (EDE) et les éleveurs eux-mêmes engagés dans le travail de choix de géniteurs et d'amélioration génétique de leur cheptel.

Objectifs :

- Promouvoir IA
- Éviter la dépendance de l'étranger, par le rattrapage du niveau génétique des concurrents

Mesures :

- Remplacer la morphologie par la productivité comme critère de sélection
- Remplacer la logique de vendeur de qualité par logique de produit de qualité
- Création de la Commission Nationale d'Amélioration génétique (CNAG) pour piloter le système (cogestion État-Profession)
- L'INRA est chargé de gérer les bases de données nationales zootechniques, d'évaluer les reproducteurs et, de contribuer à la cogestion du dispositif français au sein de la CNAG.
- Création de Coopératives d'IA les Établissements de Mise en Place (EMP)
- Monopole de Zone pour les EMP et les organismes de contrôle de performance (OCP)

Cette organisation concourt à l'identification et l'enregistrement des parentés, l'enregistrement des données de production, de morphologie, de reproduction..., la gestion centralisée de ces données, le choix et la mise à l'épreuve de la descendance des taureaux d'IA, l'évaluation génétique des reproducteurs et mise en marché de la semence des taureaux sélectionnés.

La philosophie de cette organisation est celle d'une réponse aux besoins de productivité par une organisation collective mise en place par l'État.

Début 2000 : Des réflexions s'amorcent sur l'avenir du secteur agricole (baisse des soutiens, protection communautaire et droit à la concurrence)

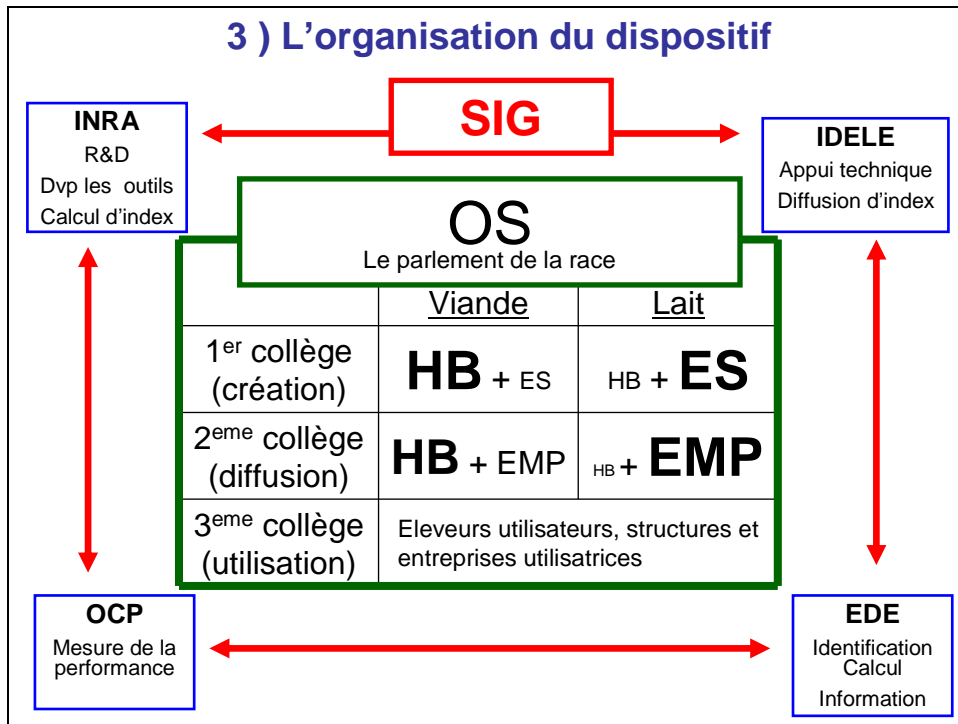
05/01/2006 : promulgation de la Loi d'Orientation Agricole 2006:

- Création FGE (France Génétique Élevage, l'interprofession des métiers et des utilisateurs de l'amélioration génétique)
- Autogestion collective professionnelle (et plus Cogestion État-Profession)
- INRA propose des recommandations (et plus INRA définit les actions)
- Libéralisation (Fin du monopole EMP et OCP)
- changement des dotations du Fond National pour l'Élevage

Dans cette organisation la réponse aux exigences du droit concurrentiel et aux lois du marché international s'appuie sur un retrait stratégique de l'État dans l'organisation de la filière. La nouvelle organisation est basée sur un dispositif copiloté par la profession de la génétique et les éleveurs  
→ «Le collectivisme est nécessaire et suffisant»

Les acteurs :

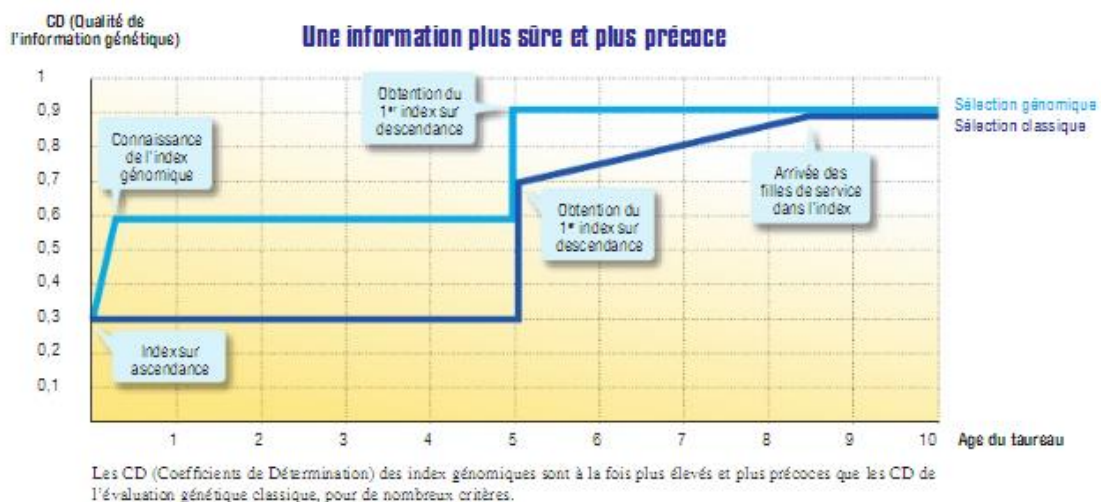
**HB** (Associations d'éleveurs sélectionneurs) : gèrent des livres généalogiques (pointage)  
**ES** (entreprises de sélection) gèrent des schémas de sélection (plan d'accouplement, dose d'IA)  
**EMP** (entreprises de mise en place) diffusent la semence (réalise les IA)  
**OS** (organisme de sélection) fixe les objectifs de sélection.



Avec les progrès de l'informatique, à partir des années 1970, sont constituées des bases de données sur le pedigree des reproducteurs (Index sur ascendance), les performances de leurs descendants via le contrôle de performance. L'indexation de la valeur génétique d'un reproducteur détermine en grande partie la valeur commerciale d'un reproducteur et par conséquent la diffusion de sa semence.

Mais cette indexation prend du temps puisqu'il faut connaître les performances de la descendance du reproducteur. La génomique et l'établissement d'un index génomique, bouleverse ces pratiques.

Dès sa naissance, le taureau peut disposer d'un index génomique. Il n'est plus nécessaire d'élever pendant 5 ans un taureau en attendant de connaître les performances de sa descendance.



La génomique induit ainsi une augmentation de la productivité et / ou de la précision de la sélection, une baisse des coûts et une levée de l'inertie des activités de sélection et le passage d'outils de collecte des données qui ne peuvent être que collectifs à des outils qui peuvent être individuels.

#### d) Les risques menaçants le dispositif français

- Dislocation des structures organisationnelles

- Sur les relations horizontales :

La génomique induit une amélioration de la productivité et donc la fermeture de centres de production

↳ fusions et rapprochements entre ES et entre EMP

Profiter des restructurations pour pousser au maximum la recherche d'économies d'échelle et garder et renforcer leur pouvoir de négociation.

↳ Explosion des alliances et des structures communes

Désaccords sur les plans sociaux, les centres de production à fermer, redéfinition des rapports de forces et modes d'organisation

- Sur les relations verticales

- La notion de « Mâle certifié » (LOA, 2006) pas définie, puis abrogée!

Avec la génomique, un éleveur peut génotyper son taureau et connaître sa valeur avant de le céder à une coopérative d'insémination

↳ Quel sera son choix de commercialisation : va-t-il céder son taureau à un centre de production ou va-t-il juste sous-traiter la production de doses d'insémination ?

↳ Va-t-il rechercher de la valeur marchande ou rechercher la meilleure diffusion du progrès génétique ? Un compromis est-t-il possible ?

↳ Choix des marchés internationaux ou préférence du marché français ?

- Dispersion des ressources mobilisées en R&D

Passage d'un système de R&D «nationalisé», centralisé et mutualisé qui permettait des économies de gamme et de réseau et des rendements d'échelle au prix d'une certaine inertie et d'une faible écoute client ; à un système de R&D décentralisé et privatisé plus réactif et plus favorable (en théorie) aux innovations de rupture mais défavorable en termes de coûts, pertes de compétences et «cannibalisme» organisationnel.

- Concurrence multi niveaux et devenir du SIG

Repositionnement de plusieurs acteurs sur les activités à haute plus-value (aval)

↳ **Devenir du SIG et des activités moins rémunératrices ?**

- SIG privés, Sections exclusives dans le SIG national

↳ **Effets de l'asymétrie d'information : anti-sélection et opportunisme**

- Guerre de standards ou standardiser la guerre ?

Développement d'évaluations génomiques et d'outils privatifs

Multiplication et diversification des critères de sélection (concurrence et différenciation)

↳ **Flux d'informations et lectures hétérogènes**

↳ **Impact sur l'information des utilisateurs et clients**

La compétitivité de l'outil de la sélection impose des analyses génomiques fiables basées sur le recueil d'information sur un grand nombre d'animaux. Des outils peu fiables mais peu coûteux peuvent rencontrer un certains succès...

La compétitivité des filières repose sur la mobilisation des éleveurs sur la génétique. Le star system les a passionné mais pose des problèmes de consanguinité. Les dégouter de la génétique c'est perdre la compétitivité.

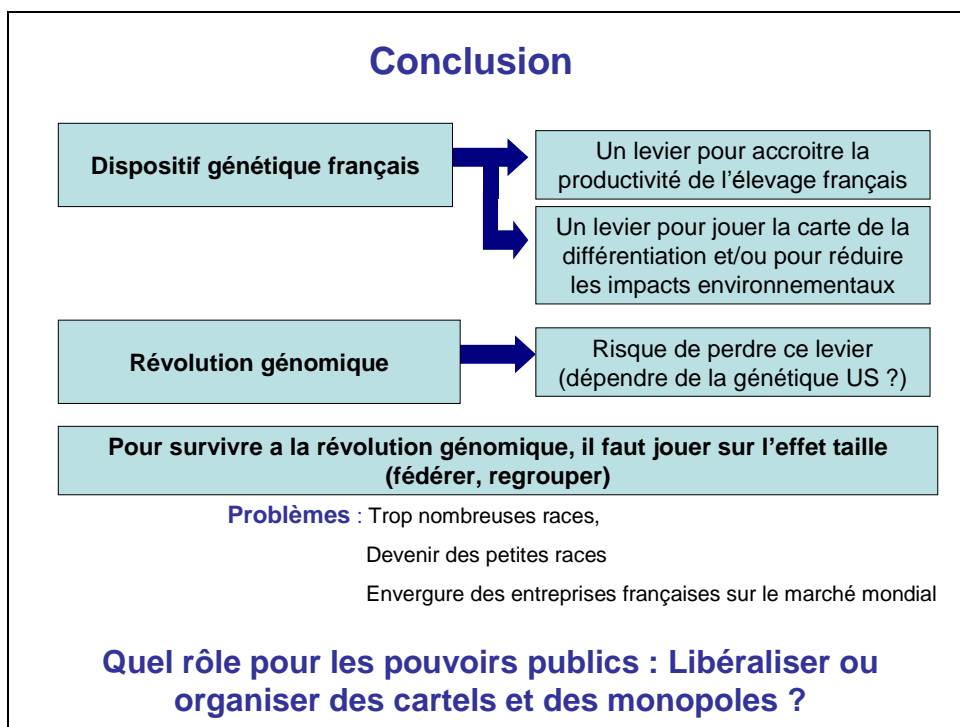
La question qui se pose est « comment faire pour que les acteurs partagent et entretiennent l'information génétique ? »

Les leviers s'articulent autour de

- les effets de l'ancrage territorial (régional ou national)
- l'utilisation des risques et opportunités liées à l'internationalisation d'une race
- l'implication de l'aval (labellisation, filière intégrée...)

avec différentes « envergures » possibles : Fédération locale ou internationale, raciale ou multiraciale, trans-spécifique, type filière intégrée,...

En France, le problème est rendu plus complexe du fait du grand nombre de races et de l'existence de « petites races ».



### › L'automatisation en élevage laitier bovin à l'horizon 2030

d'après la présentation de **Stéphane Charles et Henri Gillot** le 21 janvier 2014

#### a) Les éléments de projection à 2030

Les données ci après sont des hypothèses des industriels. Les innovations technologiques dans le secteur laitier n'étant, pour l'essentiel, pas françaises, en 2030, les décisions seront prises à l'étranger. Les motivations des éleveurs pour s'orienter vers l'automatisation sont :

- Productivité et compétitivité
- Valorisation du potentiel génétique par l'individualisation des animaux
- Efficacité (3 000 000 l / UTH)
- Qualité de vie (isolement dans les campagnes)
- Coûts de production
- Respect des normes environnementales
- Pérennité de l'outil de travail
- Absence de capacité et surtout de goût des éleveurs à manager des équipes
- Spécialisation des éleveurs qui cherchent à libérer du temps pour le lait



## PROJECTION 2030

### ○ Production laitière en France :

	2013	2030
Millions T	24	30
# Exploitations	60 000	10 000

### ○ Perspectives :

- de 400t à 3 000t par exploitation
- > 3 000 t de lait produite par an / UTH

### ○ Enjeux :

- Humainement viable
- Systèmes économiques viables et compétitifs mondialement
- Impact neutre sur l'environnement

3

21/01/2014

Automatisation horizon 2030 - Prospective laitière - S.Charles/H.Gillot

L'automatisation progresse davantage quand la femme de l'exploitant ne travaille pas sur l'exploitation et ne peut assurer la traite.

Motivations des Transformateurs :

- Baisse des prix d'achat et des coûts de collecte
- Assurance qualité

Motivations des Distributeurs :

- Baisse des prix, fiabilité des approvisionnements, innovation produits et marketing

Motivation des Consommateurs :

- Bilan énergétique de l'exploitation neutre
- Respect des animaux

Au fil des années, l'automatisation s'est « démocratisée » en se concentrant sur les tâches pénibles puis sur les postes consommateurs de main-d'œuvre dans une démarche d'augmentation de productivité.

### b) Les domaines concernés par l'automatisation :

Le développement de l'automatisation et les nouvelles technologies s'appuie sur deux axes majeurs:

- Outils d'aide à la décision
- Réalisation de tâches

Les salles de traite (qui se développent en France après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale) puis le robot de traite arrivé dans les exploitations à partir de 1994.

On estime à 5 000 le parc de robots de traite en France avec environ 1000 robots achetés par an. Ces robots assurent 10 % de la traite nationale.

L'usage du robot de traite se fait souvent au détriment du pâturage mais des solutions mixtes voient le jour et peuvent aller jusqu'au robot de traite mobile.

Le robot n'a pas d'influence sur la production de lait des vaches mais il peut permettre 2,5 traites/24h.

Les robots pour l'alimentation : le poussage d'ensilage (300 à 400 robots installés), les distributeurs automatiques de concentré (DAC) le distributeur de ration complète qui prépare le mélange d'aliments. L'automatisation des métiers pénibles : le raclage des logettes a été développé dans un premier temps pour les stabulations en caillebotis, développement à venir pour des sols bétonnés.

L'assainissement du climat avec la récupération des gaz ambiant (méthane,...), automatisation de l'arrivée du lisier au méthaniseur. Ces systèmes existent pour de grandes unités (1000 VL en Allemagne ou en Californie et 4000 VL en Chine.

Le tank à lait (Jean Graffin)

Réfrigération, lavage, jaugeage sont déjà automatisés. L'avenir est à la liaison robot de traite -tank à lait voire à la liaison tank à lait – laiterie pour la gestion des tournées de ramassage du lait et la surveillance qualité.

On peut imaginer que le tank à lait soit remplacé par une citerne sur roue réfrigérée.

Le robot de traite enregistre de nombreuses données sur le lait, la santé des vaches, leurs chaleurs,...qu'il faut analyser (au moins une heure par jour sur l'ordinateur).

Ces données peuvent être automatiquement transmises...et faciliter le transfert du conseil des OPA à des consultants privés au détriment du contrôle laitier.

Les robots améliorent la productivité du travail mais le temps dégagé pour l'exploitant est souvent du temps libre (peu valorisé). La robotisation devient la condition de l'installation d'un jeune. Même si le résultat du point de vue économique est faible, les éleveurs qui ont fait le choix de l'automatisation n'envisagent pas de s'en passer.

### c) L'avenir de l'automatisation

Des développements concernent un robot qui se déplace sur la prairie, analyse le pâturage et oriente les VL vers la zone optimale, ou un drone pour la livraison du lait cru.

La transmission des données issues des robots de traite permettra de rationaliser les tournées de ramassage.

## L'AVENIR DE L'AUTOMATISATION

- Production de protéines, systèmes d'herbe

Agriculture verticale: 2 T de fourrage par semaine sur 60m<sup>2</sup> au sol.....

→→  
←←

12

21/01/2014Automatisation horizon 2030 - Prospective laitière - S.Charles/H.Gillot

L'élevage est en retard par rapport aux grandes cultures qui intègrent des données satellitaires, et l'élevage laitier est moins automatisé que l'élevage porcin.

Sur le traitement des effluents des progrès restent à faire. La Ferme de Marc Havermans avec son bâtiment de type serre ouverte au sol recouvert en permanence de compost est un essai.

L'avenir est au traitement des lisiers avec méthanisation en continu, les prairies hors sol.

Pour un robot de traite, il faut trois techniciens dans la zone pour en assurer la maintenance et la permanence des dépannages. D'où l'importance de la diffusion des installations de robots dans une même zone de production.

## L'AVENIR DE L'AUTOMATISATION

- Bilan énergétique de l'exploitation neutre / Production de protéines



- Traitement ou transformation du lait très près de la vache.
- Utilisation de la vache pour production de médicaments.
- Accélérer la relocalisation de la production laitière dans les bassins de populations demandeurs (pays en voie de développement)

11

21/01/2014

Automatisation horizon 2030 - Prospective laitière - S.Charles/H.Gillot

Toutes ces évolutions techniques modifient le métier d'éleveur et accroissent son besoin de formation. Elles nécessitent aussi la présence de techniciens compétents

### Les freins à l'automatisation.

- Capacités d'autofinancement (libération des volumes par UTH....)
- Soutien bancaire (évolution de l'approche capitaliste....)
- Volonté politique de développer l'agriculture
- Pressions corporatives ou politiques...
- Formation des éleveurs (Niveau par rapport aux autres pays)
- Disparition des compétences dans certaines zones de production (Présence de fournisseurs, environnement laitier, ... ?) > bassins laitiers inégaux, Lien fournisseurs/éleveurs de + en + fort
- Image de l'Élevage laitier dans le Public
- **La France est devenue un acteur mineur dans le domaine de la R&D en machinisme agricole**

## Demande

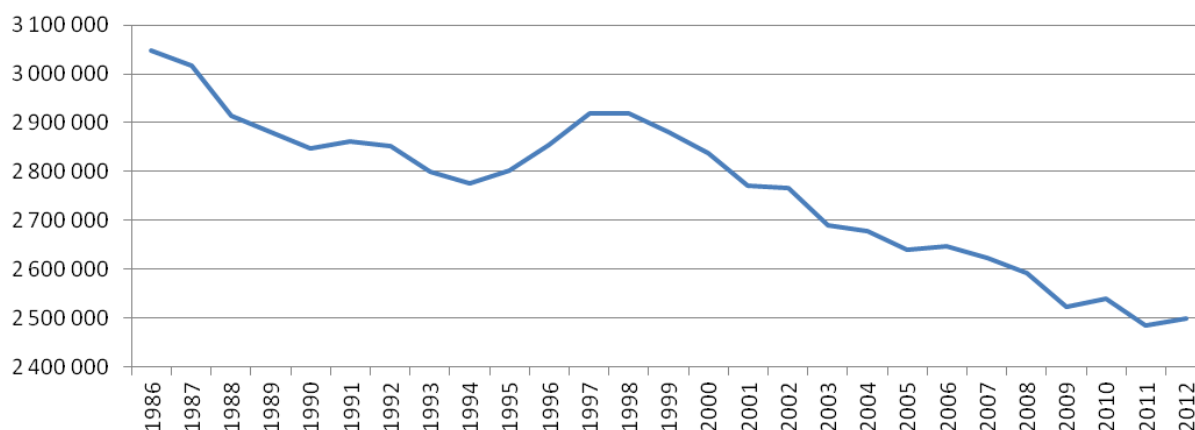
### › Grands éléments de compréhension sur les comportements et l'image des produits laitiers et de la filière

d'après l'intervention de **Noëlle Paolo** du CNIEL le 21 janvier 2014

Pour étudier le comportement des consommateurs, le CNIEL dispose de différents outils : les panels d'acheteurs (données retraitées depuis 1986), les données de l'INSEE, l'enquête triennale du CREDOC sur les opinions, attitudes et comportements des consommateurs ; des baromètres d'image auprès des consommateurs et des professionnels de santé, le suivi des discours de remise en cause, des études spécifiques sur différentes catégories de produits et des études internationales.

#### a) Le lait

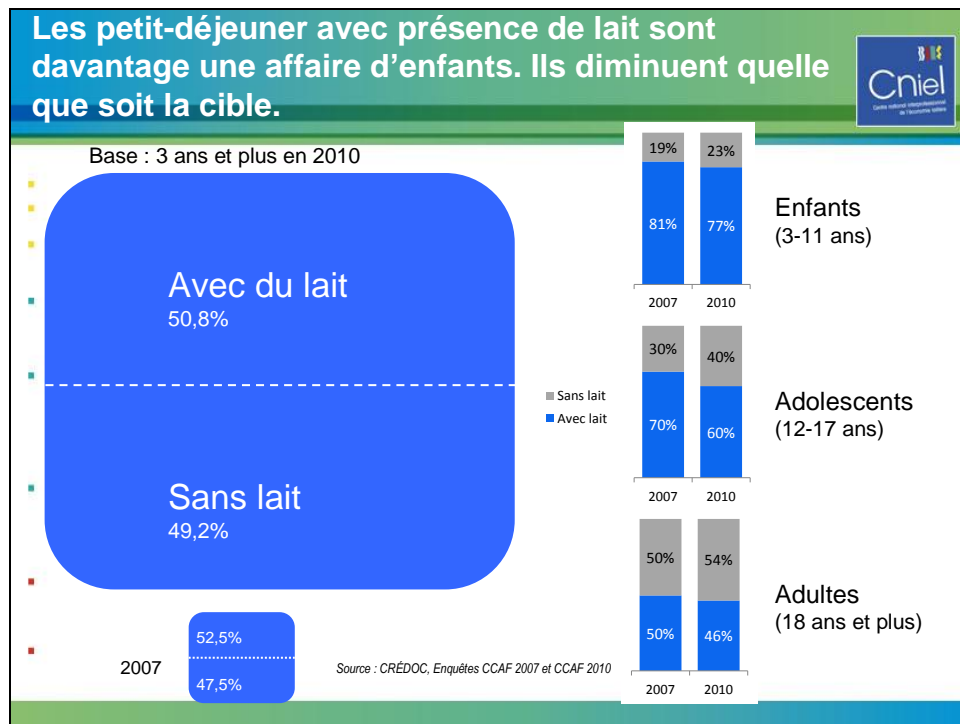
### Lait liquide : les achats ménages



La consommation de lait liquide : malgré un niveau de pénétration qui se maintient : 97 % de ménages acheteurs en 1996, 98 % en 2012, l'érosion s'explique par une baisse du niveau moyen d'achat : - 30 % entre 1986 et 2012. Entre 1981 et 2012, le pourcentage de personnes qui déclare boire du lait au moins une fois par semaine passe de 63 % à 57 % pour les adultes et de 90 % à 85 % pour les enfants.

La consommation évolue avec l'âge : de plus de 230 g/jour à l'âge de l'école maternelle elle chute régulièrement pour atteindre un minimum dès 35 ans, pour se redresser, après un plateau à moins de 100 g chez les plus de 65 ans.

Un effet de génération s'ajoute à cet effet « cycle de vie » (ou effet d'âge). En effet, le petit déjeuner est négligé et/ou change de composition avec de moins en moins de consommation de lait par les enfants et adolescents à cette occasion. Néanmoins, le petit déjeuner reste le moment de consommation de 85 % du lait bu en France au domicile des ménages.



Le baromètre d'image des produits laitiers de CSA relève :

Sur le thème « plaisir »

- + Une place centrale au petit déjeuner
- + Un produit plaisir, « j'ai plaisir à le consommer (68 % d'attribution)
- + Un produit apprécié « C'est vraiment bon (74 %), « J'aime le goût du lait » (69 %)
- Un score hédonique en baisse (6,9 sur 10 contre 7,2 en 2012), baisse sur « aliment essentiel » et « bon pour la santé »

Sur le Thème « santé »

- + Bon pour la santé (86 %)
- + La meilleure source de calcium (78 %)
- + Donne de l'énergie, de la vitalité (79 %)
- + Un aliment indispensable (74 % d'attribution)
- Difficile à digérer
- Peut provoquer des allergies (77 %)
- Presqu'exclusivement centré sur le calcium « Le calcium est son seul bienfait » (46 %), un nutriment préempté par les eaux minérales « En buvant certaines eaux minérales, on peut s'en passer (36 %)
- Une forte surestimation de son taux de MG : 55 % le jugent gras
- Le discours anti-lait fragilise ses bénéfices nutritionnels et de santé

Sur le thème « modernité »

- + Un produit bien adapté aux modes de vie actuels (85 %)
- + Incontournable au petit déjeuner (59 %)
- + Un produit « tendance » (56 %)
- Un caractère trop enfantin pour les ados et les adultes
- Une difficulté à le boire en dehors de chez soi (47 % ça ne se fait pas de consommer un verre de lait au café)
- Des concurrences intra et extra famille de produits plus actuels

Sur le thème « naturalité, authenticité »

- + Un produit naturel (85 %)
- + Importance de l'origine : le lait d'origine française est une garantie de qualité (84 %), il est important de connaître l'origine du lait consommé (77 %)
- + Le produit originel source de vie
- Des questions sur le mode de production

Le lien à la santé est un point fort du lait, qui s'érode légèrement (par exemple : baisse du % de personnes d'accord avec l'item « le lait est la meilleure source de calcium » qui passe de 84 % en 2010 à 78 % en 2013).

Le taux de matière grasse du lait est mal connu (et généralement surestimé). Les allergies avérées sont nettement moins nombreuses que les allergies déclarées.

C'est aussi un produit que l'on a davantage abandonné en 2012 (12 % en 2010 et 2011, 16 % en 2012) et que l'on trouve moins indispensable : on s'accorde davantage sur les solutions alternatives au lait, on le supprime de plus en plus, on le réserve plus aux enfants...

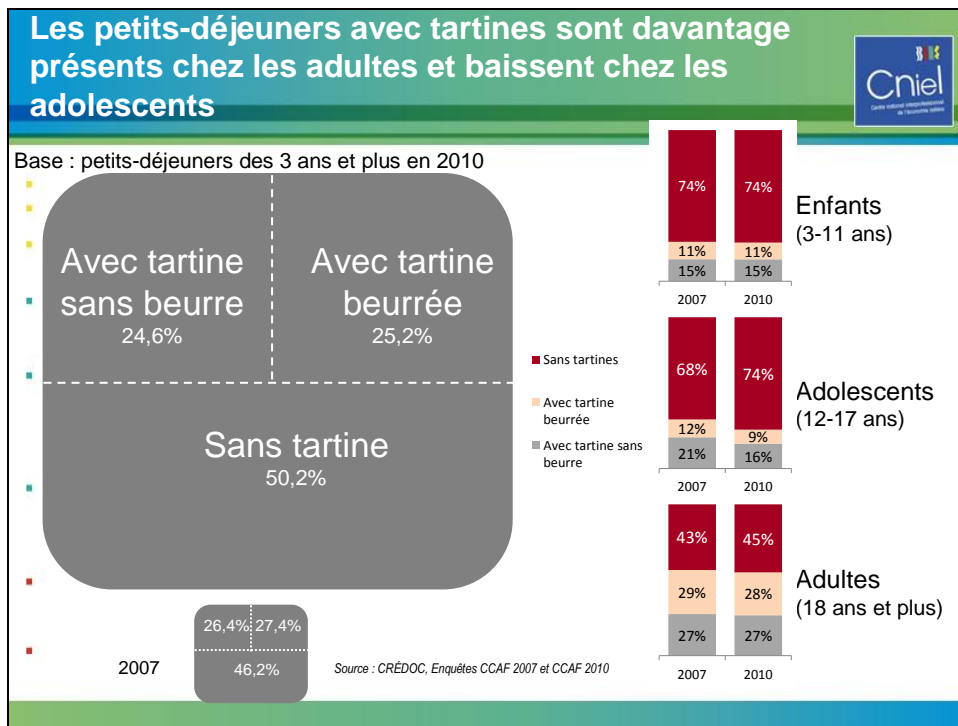
	2009	2010	2011	2012
C'est bien de pouvoir trouver toute une gamme de laits végétaux	-	-	58%	66% ↗
Il est incontournable pour le petit-déjeuner	61%	59%	60%	57%
Il faut introduire le lait de vache le plus tard possible dans l'alimentation des petits enfants	40%	39%	40%	46% ↗
J'ai supprimé le lait au petit-déjeuner	36%	38%	41%	44%
Il est déconseillé en cas d'acné	-	30%	35% ↗	39%
En buvant certaines eaux minérales, on peut s'en passer	21%	25%	31% ↗	38% ↗
Il est à supprimer ou à réduire en cas de rhumatismes	-	22%	30% ↗	36% ↗
Il vaut mieux boire du lait de soja que du lait de vache	18%	23% ↗	25%	30% ↗
C'est uniquement pour les bébés et les petits enfants	14%	16%	18%	25% ↗
C'est pour le veau pas pour l'homme	-	16%	17%	21%

En résumé : les achats de lait liquide par les ménages diminuent. Les enfants-ados arrêtent de plus en plus tôt de consommer du lait, en particulier au petit déjeuner. Lequel petit déjeuner étant également une pratique en recul.

## b) Le beurre

La consommation du beurre est en baisse tendancielle : de 8,6 kg/habitant en 1996 à 7,6 kg/habitant en 2012, dont la moitié à domicile par les ménages.

Cette baisse s'est nettement amortie depuis une dizaine d'années et la pénétration globale reste élevée (99 % de ménages acheteurs en 1996 à 93 % en 2012). La baisse de la consommation s'explique principalement par une diminution de la fréquence d'achat et un recul de la « tartine beurrée » particulièrement parmi les adolescents.



Le baromètre d'image des produits laitiers de CSA relève :

Sur le thème « plaisir »

- + Unanimement reconnu pour le plaisir qu'il apporte (le beurre c'est vraiment bon 84 % d'accord), j'ai plaisir à le consommer (82 %)
- + Une image très positive de son utilisation en CRU et de la tartine beurrée (j'aime manger une tartine de beurre 76 %)
- + En cuisine, le beurre enrichit le goût des aliments (80 %)
- + Le révélateur de goût : fait ressortir le goût des aliments (81 %)
- Peu d'ancrage dans la culture alimentaire des jeunes

Sur le thème « santé »

- + Des qualités nutritionnelles encore présentes : vitamine A (le beurre apporte de la vitamine A : 80 %)
- Jugé dangereux pour la santé, gras (94 %), fait grossir (86 %), augmente le risque d'avoir du cholestérol (87 %)
- Mauvais pour la santé surtout en cuisine : quand il est cuit (67 %)
- Il est plus gras que la margarine (67 %)
- Propagation d'un discours officiel anti-gras

Sur le thème « modernité »

- + Une progression sur la **modernité** : bien adapté aux modes de vie actuels (75 %), tendance (44 %)
- Opposé aux valeurs diététiques en vogue
- Plus on est moderne, moins on consomme de beurre

Sur le thème « naturalité, authenticité »

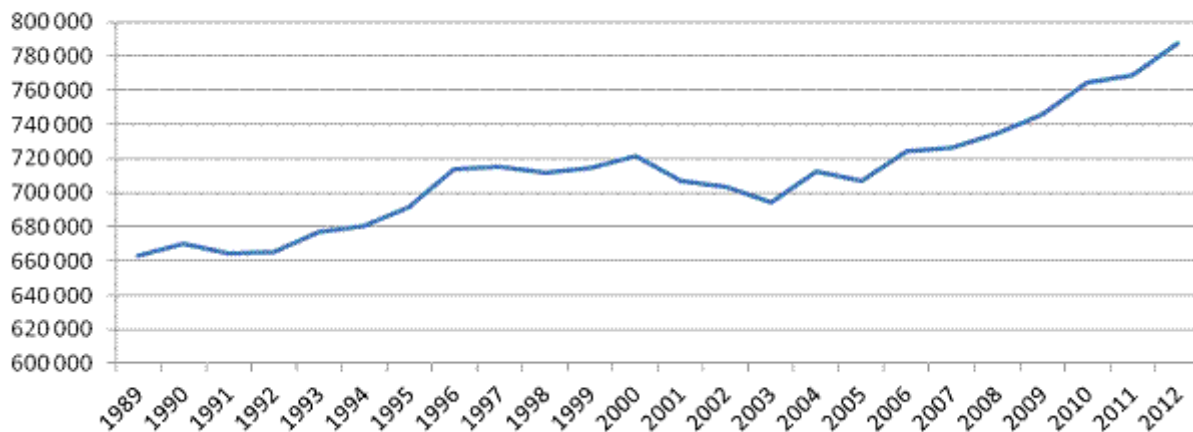
- + Un produit naturel (83 %)

En résumé : malgré sa mauvaise image liée au « gras » et aux effets négatifs du beurre cuit sur la santé, la consommation du beurre demeure forte et régionalisée.

### c) Le fromage

Globalement les achats des ménages progressent, grâce à un maintien de la pénétration à plus de 99 % et de la quantité achetée par ménage (12 kg/ménage/an) et à la progression démographique.

#### Fromages : les achats ménages



Le baromètre d'image des produits laitiers de CSA relève :

Sur le thème « plaisir »

- + Un territoire d'image fort sur la variété (variés, pour tout les goûts 96 %), le goût (vraiment bons 92 %), le plaisir (plaisir à consommer 91%) & le patrimoine (associés au patrimoine français 91%)
- + La cuisine, un des leviers majeurs de développement
- Un ancrage moins fort dans les habitudes quotidiennes : on aime toujours manger du fromage en fin de repas (84 % mais dans la pratique on le fait moins, 13% tous les jours)
- Un goût trop prononcé : un handicap pour les fromages forts chez les jeunes

Sur le thème « santé »

- + C'est bon pour la santé (85 %)
- + Une image positive grâce à sa richesse en calcium comparativement au lait (85 % d'attribution) et ses apports en énergie (72 %)
- + Est un aliment indispensable (73 %)
- + Est facile à digérer (74 %)
- + Peut être consommé en quantité raisonnable quand on veut perdre du poids (73 %) ou que l'on a du cholestérol (62 %)
- Mais une image qui s'effrite par sa perception d'aliment gras (86 %), qui fait grossir (77 %)
- Des bénéfices santé de moins en moins forts pour contrer les interdits de santé sur le gras

Sur le thème « modernité »

- + Une modernité liée à la diversité du rayon et aux usages potentiels au cœur et autour du repas (dans un plat, à l'apéritif, en en-cas, grignotage ...)
- + Bien adaptés aux modes de vie actuels (89 %), le plateau de fromage : c'est tendance (69 %), « il m'arrive d'en manger à l'apéritif » (70 %)
- + La facilité d'utilisation des râpés, des frais méditerranéens et des chèvres mais une place modeste des autres fromages en cuisine
- La simplification du modèle alimentaire à 2/3 composantes fait disparaître le plateau de fromage



- Une concurrence intra et extra famille sur des produits plus modernes : yaourts, desserts et fruits
- Une perception d'aliment cher, « pas cher, accessible à tous » (38 %)

Sur le thème « naturalité, authenticité »

- + Ce sont des produits authentiques (85 %) et naturels (80 %)
- + Importance du terroir et des savoir-faire traditionnels
- Opposition chez certains consommateurs de vrais et de faux fromages

En synthèse : une image de produit gras qui se renforce, sans que cela n'émousse le plaisir à la consommation. La consommation tel quel, en fin de repas pâtit de la simplification des repas mais la consommation en ingrédient progresse notamment chez les jeunes grâce aux pizzas.

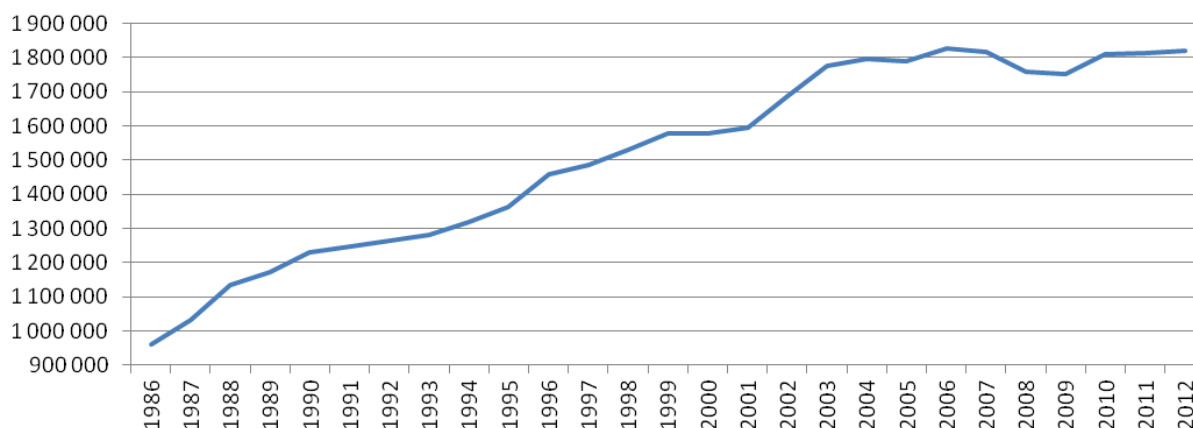
#### d) Les ultra-frais

Globalement, la consommation de produits ultra-frais a progressé de 36,3 kg/hab en 1996 à 37,2 kg/hab en 2012

Une progression qui s'explique par une hausse :

- du niveau moyen d'achat : +65 % entre 1986 et 2012. (A noter une stabilisation depuis 2003).
- du niveau de pénétration : 90 % de ménages acheteurs en 1986, 99 % en 2012

### Ultra-frais : les achats ménages



Le baromètre d'image des produits laitiers de CSA relève pour les yaourts et desserts :

Sur le thème « plaisir »

- + Un territoire d'image fort sur le plaisir (yaourt ++, desserts +), c'est vraiment bon (88 % et 75 %), j'ai plaisir à consommer des yaourts (86 %)
- + Variété de l'offre yaourts : les yaourts sont tellement variés qu'il en a pour tous les goûts, 95 %, les desserts lactés permettent à chacun dans la famille de choisir son dessert préféré, 88 %

Sur le thème « santé »

- + Une image santé très positive du yaourt (90 %), faciles à digérer (88 %), bons pour le transit (83 %), des desserts légers (84 %), donnent de l'énergie de la vitalité (73 %), des aliments indispensables (72 %)
- + Il est essentiel de consommer un yaourt par jour (71 %)
- Un taux de sucre trop élevé pour les desserts, 76 % et les yaourts aux fruits, 57 % dans un contexte de recommandations nutritionnelles contre le sucre
- Absence de bénéfices santé, les desserts apportent tous les bénéfices du lait, (49 %) et richesse perçue en MG, c'est gras (74 %) et en sucre, trop sucrés (76 %) des desserts
- Les recommandations du PNNS visant à la consommation de fruits

Sur le thème « modernité »

- + Les yaourts sont bien adaptés aux modes de vie actuels (92%)
- + Des desserts pratiques, économiques et créatifs à la place du fait maison
- + Les yaourts c'est tendance (71%)

Sur le thème « naturalité, authenticité »

- + Des produits naturels : yaourts (69%)
- + Sont trop industriels pour les desserts (84%), et les yaourts (73%)
- Les desserts et certains yaourts (aromatisés, allégés, gourmands) en déficit d'authenticité

Les yaourts confirment leur image de produits variés, pratiques et adaptés aux modes de vie actuels (avec une hausse significative du « tout à fait d'accord »). Ce sont des produits bons, que l'on consomme avec plaisir tout en étant bons pour la santé.

En synthèse : pour l'ultra frais, la consommation croît en tendance sur le long terme malgré une érosion sur la période récente en particulier des catégories positionnées « santé ». La consommation des ménages âgés a rattrapé celle des plus jeunes. Le positionnement s'équilibre entre santé et plaisir.

#### **e) Ensemble des produits laitiers**

Pour l'ensemble des produits laitiers, le score hédonique est fort mais cependant moins que celui des féculents et des fruits et légumes. Il en est de même pour le score en matière de santé avec l'avantage dû au calcium alors que les autres effets bénéfiques sont méconnus et que la peur du gras est présente. Sur le terrain de la modernité le résultat est mitigé avec le paradoxe de produits diversifiés mais banalisés. Le baromètre révèle en outre des interrogations sur les procédés de transformation, sur la qualité du lait et sur l'alimentation des vaches et l'intensivité de la production qui écornent le capital « naturalité, authenticité ».

La veille média montre que le nombre d'articles négatifs s'est stabilisé alors que les articles positifs sont de plus en plus nombreux et dominant nettement.

L'image des produits laitiers est donc plutôt positive mais des signaux doivent être surveillés, notamment le discours « anti-lait » diffusé dans les médias sur différents thèmes : allergies, matières grasses, animal,...

#### **Côté production :**

- la production du lait qui est jugée trop industrielle
- d'autres évolutions, de moindre ampleur, peuvent également être relevées :
  - Le questionnement sur la nourriture des vaches
  - Les traitements donnés aux animaux
  - Les critiques à l'égard de l'élevage intensif

#### **Côté fabrication :**

- une opacité des processus de transformation
- une perception de perte de naturalité des produits

#### **f) La prospective collective : Lait, produits laitiers et société. France 2025.**

Ce travail a été animé par le GERPA (Pierre Chapuy) entre mars 2010 et novembre 2011. Des hypothèses élaborées à partir de la bibliographie et d'ateliers animés en interne ont été soumises sous forme d'un questionnaire d'enquête auquel plus d'une centaine d'acteurs et experts en lien avec la filière ont répondu. Ce travail a donné lieu à la publication fin 2011 d'une « note de synthèse sur les évolutions probables ».

Les résultats s'articulent autour de 5 idées :

#### **Première idée : L'alimentation est globalement sacrifiée**

Le budget alimentaire est en baisse en tendance, très fortement chez les jeunes (<8 % du revenu) même si les français restent parmi ceux qui dépensent le plus en Europe.

Le budget alimentaire devient une variable d'ajustement, en contexte de crise économique et de hausse du coût de l'énergie, manger ou conduire, se loger : faudra-t-il choisir ?  
Les arbitrages se feront en fonction du prix mais aussi du plaisir qui est une valeur montante pour la consommation alimentaire (un des derniers domaines de plaisir pour les français), avec la sécurité, et, loin derrière, les aspects environnementaux, santé...

L'alimentation redeviendra un marqueur social : la part de l'alimentation chez les plus pauvres peut atteindre plus de 30% de leur budget, l'insécurité alimentaire concerne aujourd'hui 2 à 3 millions de ménages et 8 millions, si on prolonge les courbes sur les 15 prochaines années.

**Deuxième idée : « L'individualisation » des comportements de consommation, le nomadisme ambiant ne doivent pas cacher les permanences**

Nous allons vers une société française caractérisée par la fin de la classe moyenne, la fragmentation des comportements, l'inquiétude pour son avenir

Dans cette société inquiète, les valeurs montantes de demain seront celles d'avant-hier

- la famille (même élargie),
- le travail,
- les sentiments d'appartenance (identités !).

La confiance a changé de camp : la défiance est durable vis-à-vis des pouvoirs, des institutions. La méfiance est croissante vis-à-vis des experts (y compris santé, environnement, ...) et la confiance est cantonnée dans les cercles les plus proches, le local, les relations simples.

Des éléments de stabilité subsistent et constituent la modernité dans la tradition :

- Le repas « à la française » (mais simplification)
- La dimension festive et le réinvestissement culinaire (ciblé)
- Les résistances françaises (OGM, ...)
- Valeurs des terroirs, convivialité, plaisirs entre soi.

**Troisième idée : Aspects environnementaux, bien-être animal : progression de la notion de respect, montée du bio**

Le poids de « l'environnement naturel » dans les arbitrages réels de consommation alimentaire tendra à rester assez faible (empreinte écologique, émissions GES) au regard des autres priorités (à qualité égale c'est le prix, la sécurité, l'origine qui restent déterminants), dans un contexte de crise économique et de recherche d'assurance.

Cependant, ce thème restera en tête des préoccupations de divers influenceurs et parties prenante : ONG, Presse ...

Et l'argument « ce qui est bon pour la planète est bon pour votre santé » devrait se diffuser largement.

Un mouvement vers une consommation plus engagée avec une recherche de sens et d'expérience :

Progression de la notion de « respect » plutôt que celle de « protection de l'environnement »

- respect du producteur
- respect de l'animal
- respect du produit
- respect des « terroirs ».

A noter aussi, la montée des préoccupations sur les risques environnementaux dans l'esprit du citoyen (pollution et risques nucléaires en tête...).

Par ailleurs, les arguments anti-lait sont très présents dans le milieu du bio (prescripteurs, consommateurs).

Les produits de base symboles de la naturalité sont plébiscités alors que les produits transformés suscitent la méfiance (hors RHF !)

La montée du bio se poursuit : jusqu'où ?

- 2 % des dépenses alimentaires en 2009,
- 8 % en 2025 (si croissance de 10 % par an).

**Quatrième idée : Montée des décalages et controverses, perte de langage commun et règne des représentations**

La distance se creuse entre les réalités de la filière et des produits et les projections des consommateurs. Certains thèmes sont des sujets de controverses « durables » entre acteurs, avec des perceptions contrastées :

- ↔ La consommation des produits animaux
- ↔ Les émissions de GES et les systèmes d'élevage en fonction des pays
- ↔ Le bien-être animal
- ↔ L'eau et son utilisation.

La remise en cause de l'élevage suscite des inquiétudes au sein de la filière alors qu'elle est perçue comme dotée d'atouts par les acteurs hors filière (enquêtés pour la prospective collective). Des tendances émergentes (animalistes, lactophobes, végétaliens, dé-consommateurs...) et la montée du militantisme (animalistes, environnementalistes)..., si elles n'ont pas une incidence importante sur les comportements à court terme, modifient les valeurs via les médias ... et pourraient à terme influencer les comportements.

**Cinquième idée : Santé/Nutrition : lassitude des mangeurs, fin des allégations santé et produits à bénéfice incertain en baisse**

Les tendances :

- ⇒ Responsabilisation croissante des citoyens dans la gestion du patrimoine santé
- ⇒ Au sein des préoccupations santé, la place des modes de vie (alimentation, vie sociale, intensité et qualité du travail...) sera de plus en plus perçue comme déterminante dans la gestion du patrimoine santé
- ⇒ La stigmatisation des acides gras continue : confusion et cacophonie (entretenues)
- ⇒ Une lassitude envers les injonctions nutritionnelles

Les inflexions :

- ⇒ La fin annoncée des allégations santé fragiles
- ⇒ La chute de l'intérêt pour les produits à bénéfice « incertain » (aliments, produits enrichis, produits allégés).
- ⇒ Quand « mieux » c'est moins : passage du « plus produit » au « moins d'additif », moins de sel, moins de gras... Le « moins » reste naturel, le « plus » beaucoup moins.
- ⇒ Recherche de repères et de simplicité, d'équilibre.

Tout cela construit un rapport à l'alimentation plus responsable et moins coupable sur les questions de santé.

<b>Les produits laitiers possèdent des atouts remarquables dans le contexte 2012-2025</b>	
<b>Contexte 2012/2025</b>	<b>Atouts PL &amp; arguments</b>
↔ <b>De crise / arbitrages budgétaires</b>	=> l'accessibilité
↔ <b>De cacophonie nutritionnelle</b>	=> des produits essentiels, « tout en un », richesse nut.
↔ <b>De saturation / prescriptions</b>	=> le plaisir (choisi, de chacun => diversité)
↔ <b>De rejet de la science, de la complexité</b>	=> la simplicité
↔ <b>De rejet de 'l'industriel', des additifs</b>	=> la naturalité, technologies douces
↔ <b>De consommation engagée</b>	=> la culture du respect, des engagements
↔ <b>De sensibilité environnementale</b>	=> une filière responsable
↔ <b>Le bien être animal</b>	=> la réalité des élevages en France
<b>+ La valeur de proximité ; l'association du local, du nomade et de l'identité.</b>	

## › Affichage environnemental des produits

d'après la présentation de **L. Paris** de l'unité évaluation de FranceAgriMer, le 6 septembre 2013

### a) Rappel sur le contexte réglementaire/normatif

L'affichage environnemental, lancé dans le cadre des lois Grenelle I et II, vise à informer les consommateurs sur les impacts environnementaux des produits de consommation courante. La loi Grenelle I a posé le principe d'obligation « d'information environnementale sincère, objective et complète » des consommateurs « portant sur les caractéristiques globales du couple produit/emballage ».

Pour coordonner les réflexions en vue de répondre à cet engagement, d'une plateforme méthodologique, animée par l'ADEME avec l'appui de l'AFNOR, est mise en place. Ce groupe de travail réunissant l'ensemble des parties prenantes a pour but de définir les critères et méthodologies que devra respecter l'affichage environnemental.

Les travaux de la plateforme ont abouti à la formalisation d'un guide général de bonnes pratiques (Référentiel BP X30-323-0, disponible auprès de l'AFNOR).

Des groupes de travail thématiques ont ensuite décliné le référentiel par familles de produits (pour les produits alimentaires : Référentiel BP X30-323-15, issu des travaux du GT1 animé par l'ANIA, également disponible auprès de l'AFNOR).

Les principes contenus dans les référentiels BP X30-323 :

- L'affichage environnemental repose sur une analyse simplifiée du cycle de vie des produits (simplifiée car sont seules prises en compte les étapes ayant un impact environnemental significatif rapporté au produit) ;
- L'affichage environnemental doit être élaboré de manière à permettre les comparaisons entre produits d'une même catégorie et, lorsque c'est pertinent, entre catégories de produits ;
- L'affichage environnemental se rapporte à une unité fonctionnelle du produit (poids, volume, unité, quantité usuelle consommée/utilisée) commune à tous les produits de la catégorie ;
- L'affichage environnemental est un affichage multicritères, l'un de ces critères étant obligatoirement l'impact en termes d'émission de gaz à effet de serre, deux autres enjeux environnementaux devant être pris en compte selon la catégorie de produits (impact sur l'eau et la biodiversité pour les produits alimentaires).

Bases méthodologiques :

- Calcul des indicateurs sur l'ensemble du cycle de vie du couple produit/emballage
- Trois types de données sont susceptibles d'être utilisés pour calculer les indicateurs servant de base à l'affichage environnemental :
  - des données primaires ou spécifiques, fournies directement par les opérateurs intervenant dans la chaîne de production ;
  - des données secondaires ou génériques, valeurs moyennes représentatives progressivement intégrées dans la base de données constituée par l'ADEME en vue de faciliter la mise en place de l'affichage environnemental, ou dans des bases de données secondaires validées par l'ADEME ;
  - des données semi-spécifiques, valeurs par défaut, majorées (donc pénalisantes), pour des données pour lesquelles on considère que les opérateurs devraient être en mesure de disposer de données spécifiques, mais où il est jugé nécessaire de fournir une donnée publique tant que l'ensemble des opérateurs n'auront pas calculé leurs valeurs spécifiques.

Exclusions :

- Les règles de coupure : exclusion en dessous d'un seuil de 5 % en fonction de 3 critères cumulatifs : masse, contenu énergétique, impact environnemental (ce qui pose problème pour les produits assemblés avec un grand nombre de composants ou d'étapes de fabrication)
- Les exclusions (opérations/ étapes du cycle de production non prises en compte):
  - les flux liés au marketing et à la R&D du produit ;
  - les flux liés au transport des salariés ;
  - les flux liés au transport des consommateurs ;
  - les opérations de compensation du carbone ;

Ce qui a été traité par la plate-forme et le groupe de travail (GT1) :

- choix d'une unité fonctionnelle au poids de produit (100 g/ml) ou à la portion normale (mais pas de précision sur cette notion)

- expression de l'indicateur d'émission des gaz à effet de serre en g équivalent CO<sub>2</sub> / quantité de produit
- indicateur d'impact sur l'eau : choix entre impact quantitatif (consommation en litre équivalent par quantité de produit) et impact qualitatif (eutrophisation en g équivalent N ou P par quantité de produit, ou écotoxicité en part d'espèces aquatiques potentiellement affectées en un jour dans un volume d'eau : CTUe)
- indicateur de biodiversité : principe général retenu = atteintes à la biodiversité suite aux usages de l'espace naturel.
- accord de principe sur la nécessité de déclinaison par famille de produits (ex : produits laitiers)

Ce qui n'a pas été traité par la plate forme et le groupe de travail (GT1) :

- la constitution de la base de données génériques et semi-spécifiques, (travail en cours dans le cadre du projet AgriBalyse) ;
- la détermination de l'indicateur de biodiversité et de la méthodologie de calcul associée ;
- l'élaboration des sous-référentiels par famille de produit ;
- la détermination du format et du support de l'affichage environnemental :
  - Expression en valeur absolue, sur une échelle (type affichage énergétique), sous forme de note ou par le biais d'un pictogramme (couleur ou symbole fonction du niveau de l'indicateur) ?
  - Expression distincte des trois indicateurs, agrégation des trois indicateurs, cumul des trois indicateurs distincts et d'un indicateur synthétique complémentaire ?
  - Affichage sur le produit (étiquetage), sur le lieu de vente, sur un site institutionnel dédié, sur une page dédiée du site du fabricant ou du détaillant, affichage virtuel (flash code) ?

De juillet 2011 à juillet 2012 : une expérimentation nationale

- Objectif : tester la faisabilité de l'affichage à grande échelle, notamment au regard de la disponibilité des données, et répondre aux questions en suspens en sélectionnant, parmi les solutions d'affichage environnemental proposées par les entreprises participantes, les plus pertinentes en termes de méthode et de format pour les consommateurs.
- 230 entreprises volontaires, 168 retenues par le MEDDE et l'ADEME, 56 à titre individuel et 112 rassemblées en collectifs. La sélection a permis de tester une grande diversité de secteurs de production (67 entreprises du secteur agroalimentaire, auxquelles il convient de rajouter 7 enseignes de la grande distribution) et toutes les conformations d'entreprises, depuis les TPE jusqu'aux entreprises multinationales.
- A l'issue de l'expérimentation, le gouvernement doit transmettre au Parlement un rapport tirant les enseignements de cette phase.

#### **b) L'élaboration du rapport au Parlement**

Les parties prenantes interrogées en vue du rapport au Parlement :

- Les entreprises ayant participé (y compris le 10% ayant abandonné l'expérimentation en cours de route) ;
- 7 associations de consommateurs
- 1 association écologiste (FNE)
- Les différentes « fédérations » professionnelles : MEDEF, CGPME, ANIA, FNSEA, FCD, fédération du textile etc.

Deux rapports intermédiaires ont été rédigés :

- Rapport d'Ernst & Young sur la faisabilité de l'affichage environnemental du point de vue des entreprises;
- Rapport de la DGCCRF sur la contrôlabilité de l'affichage environnemental.

Les constats généraux

- une très grande liberté laissée aux entreprises qui ont utilisé toute la gamme des possibilités, avec un double objectif d'anticipation d'une éventuelle obligation réglementaire et de promotion de leur image de marque ;
- une difficulté de compréhension de l'affichage par le consommateur et une impossibilité de comparaison entre produit;

- des coûts relativement importants d'accès aux données notamment pour les petites entreprises, celles situées en amont et celles ayant une gamme limitée de produits ;
- un contrôle limité à la vraisemblance des données mentionnées et à la traçabilité documentaire d'acquisition de ces dernières, quasi impossible pour les produits ou matières premières importées ;
- pas d'effet constaté de report des achats sur les produits bénéficiant d'un affichage environnemental meilleur que des produits concurrents (mais éventuel effet contreproductif de l'affichage environnemental en l'absence de comparaison possible avec le reste du rayon).

#### Le point de vue des entreprises (et des fédérations professionnelles)

- nécessité d'harmonisation des méthodologies et de contrôle des données pour éviter les distorsions de concurrence ;
- opposition à une obligation d'affichage environnemental à court terme, tant que des bases de données publiques ne sont pas accessibles à moindre coût ;
- opposition ferme à un étiquetage environnemental sur le produit (coût packaging).
- en dehors de l'aspect environnemental, l'opération a permis de mettre à plat la chaîne logistique, avec d'éventuelles optimisations, notamment en ce qui concerne les relations avec les fournisseurs ;
- de même, possibilité de dialogue au sein de l'entreprise entre fonctions/services traditionnellement distants ;
- les entreprises sont défavorables à l'agrégation des indicateurs, qui pose des problèmes de pondération, qui devraient être laissée au choix du consommateur ;
- plus favorables à la formulation des indicateurs sous forme d'échelle relative, à condition que les bornes de l'échelle soient établies par des instances publiques.

#### Le point de vue des consommateurs :

- nécessité d'harmonisation des méthodologies et de contrôle des données pour éviter les tromperies ;
- attente forte d'une obligation d'affichage environnemental à court-moyen terme ;
- demande d'étiquetage environnemental sur le produit, au pire sur le lieu de vente ;
- demande de disposer d'un indicateur agrégé, éventuellement en complément des différents indicateurs ;
- demande d'expression des indicateurs sous forme d'échelle graduée ;
- demande d'accompagnement des consommateurs par des campagnes de communication dédiées.

NB : en dehors du ressenti personnel des consommateurs (je comprends/ je ne comprends pas), la réalité de la compréhension de la signification des indicateurs par les consommateurs n'a pas été testée.

#### Le projet de rapport au Parlement

- exploitation par le MEDDE de différentes sources bibliographiques pour combler les lacunes de l'expérimentation -> 6 postulats de base :
  - L'affichage environnemental est fiable et permet de mettre en valeur les process vertueux ;
  - L'affichage environnemental est contrôlable et, de toute façon, il y a peu d'incitations à frauder (effet contreproductif sur l'image d'entreprise) ;
  - Le consommateur est prêt à valoriser les démarches vertueuses, soit en se reportant sur les produits moins impactants à coût égal (baisse de gamme), soit en payant plus cher pour tenir compte du « mieux » environnemental ;
  - Les entreprises sont prêtes à améliorer leurs process, du fait de la pression des consommateurs ;
  - Des kits méthodologiques « clefs en main » devraient bientôt être disponibles à l'intention des entreprises ;
  - La généralisation de l'affichage environnemental et des pratiques plus respectueuses devrait aboutir in fine à une disparition des surcoûts.
- sur la base des postulats précédents, intérêt évident de l'affichage environnemental ;
- volonté de conserver une longueur d'avance sur le projet UE en cours de démarrage (lancement d'une expérimentation de 3 ans) ;
- proposition d'une généralisation de l'affichage, avec deux options possibles :

- Affichage volontaire mais méthodologie imposée (régime « allégations ») – objectif 2016 ;
- Affichage obligatoire pour tous les produits, soit à une date donnée, soit à l'issue d'une phase de montée en puissance (consolidation des méthodologies et des bases de données) – objectif 2020.
- pendant l'été, discussion du projet dans deux instances participatives : Conseil National de la Consommation (CNC), Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE) ;
- à venir, discussions interministérielles pour arbitrage final.

Ce que n'aborde pas (ou peu) le projet de rapport au Parlement

- L'impossibilité de contrôle des données des pays tiers et notamment l'impossibilité de contrôle des éventuels effets de distorsion « organisés » à un niveau national ;
- L'impact apparent de la qualité du produit et de son emballage ;
- Les particularités agricoles :
  - Plus grande substituabilité des produits entre eux ;
  - Coexistence de l'affichage environnemental avec d'autres types d'affichage (affichage nutritionnel, liste des ingrédients, liste des allergènes) ;
  - Pénalisation des pratiques agricoles extensives du fait de l'unité fonctionnelle retenue (quantité de produit et non prise en compte de la surface).

### › La distribution du futur

d'après la présentation de François Attali (SODIAAL) le 29 avril 2014

L'évolution de la distribution s'inscrit dans des enjeux sociétaux qui évoluent au fil des générations

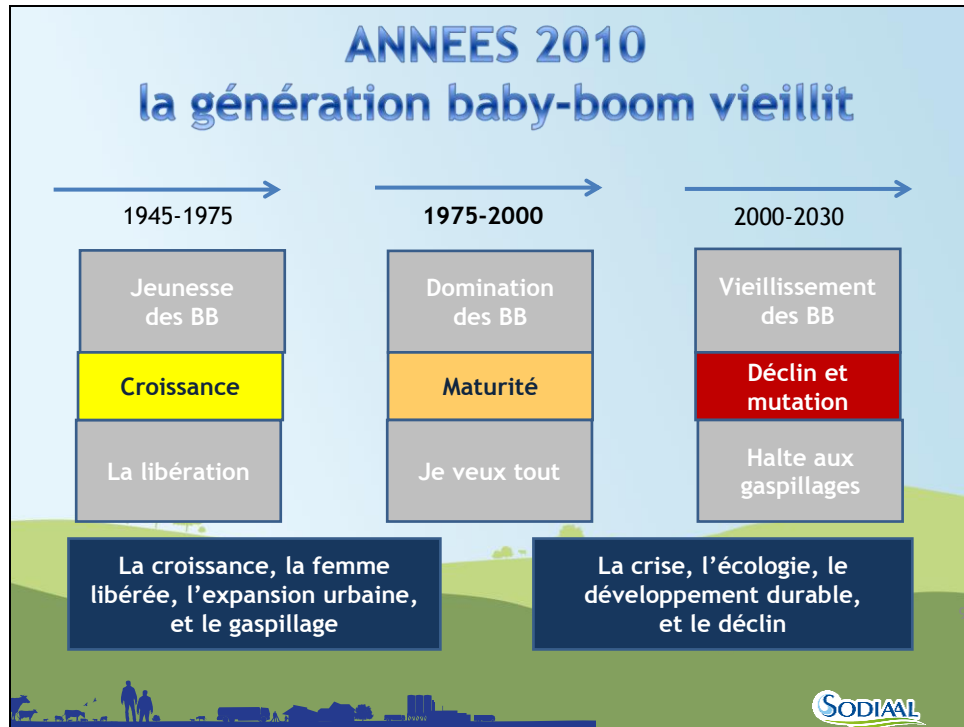
Années de naissance	1907-1916	1917-1926	1927-1936	1937-1946	1947-1956
Génération Credoc	Pénurie	Rationnement	Réfrigérateur	Robot électrique	Hyper-marchés
20- 30 ans	1930	1940	1950	1960	1970
Les grands événements de leur arrivée à l'âge adulte	Crise de 1929	2 <sup>ème</sup> guerre mondiale	Conservation & Plastique Création du SMIG	La pleine croissance La liberté et l'émancipation Voiture, urbanisation Autonomie de la femme Mai 68 Téléphone Avortement 1 <sup>er</sup> homme sur la lune	
Age en 2030	x	x	100	90	80
Années de naissance	1957-1966	1967-1976	1977-1986	1987-1996	1997-2006
Génération Credoc	Aliments services Livraison à domicile	Low-cost Hard discount	Internet Qualité	Nomades	
20- 30 ans	1980	1990	2000	2010	2020
Les grands événements de leur arrivée à l'âge adulte	Le Sida	La Guerre du Golf Réunification de l'Allemagne Vache folle  Développement micro-ordinateur et Internet	Passage à l'Euro Attentat du 11 septembre Les banlieues s'enflamment	Crise économique 2008  Les indignés  La généralisation du virtuel...  Chine 1 <sup>ère</sup> puissance économique	
Age en 2030	70	60	50	40	30

La génération qui « domine le monde » en ce moment est celle des baby boomers, nés entre 1947 et 1956, dont le modèle de consommation est marqué par l'essor des hypermarchés. D'ici 2030, cette génération va progressivement sortir du jeu et laisser les manettes à la génération née à la fin des années 1990, celle des trentenaires de 2030. Imaginer les conséquences de ce changement n'est pas simple parce que cela implique de changer notre regard sur le monde pour construire une nouvelle réalité.

La génération des baby-boomers est celle qui a connu les « trente glorieuses » (1945 – 1975). De 1960 à 1974, le revenu disponible des ménages a progressé de 11,2 % en moyenne par an; compte



tenu de la hausse des prix le pouvoir d'achat a progressé pendant cette période de 5,2 % par an. Pendant cette période, le taux de chômage en France est de 1,8 %, c'est le plein emploi. C'est aussi la génération qui a vu la France devenir urbaine et industrielle. La publicité à la télévision apparaît le 1<sup>er</sup> octobre 1968. Le discours sur les droits des femmes s'accompagne de la promotion des équipements électroménagers. La consommation énergétique par habitant est multipliée par 3 en 30 ans mais la première crise du pétrole (1973) portera un coup à un modèle qui commençait à s'essouffler.



Ainsi, cette génération « aux manettes » passe de sa jeunesse teintée de confiance et d'espoir, à une maturité où s'insinue lassitude et méfiance puis à une vieillesse marquée par la peur du lendemain.

Le siècle a également été marqué par les découvertes scientifiques, notamment dans le domaine biologique et par le développement accéléré de technologies. Aujourd'hui, les biotechnologies interrogent le vivant et font passer d'une grammaire de l'écrit, du corps et de la physique classique à une grammaire de l'image et du « virtuel », de la physique quantique et des biotechnologies.

Témoignage d'un créateur de prothèses par imprimante 3D :

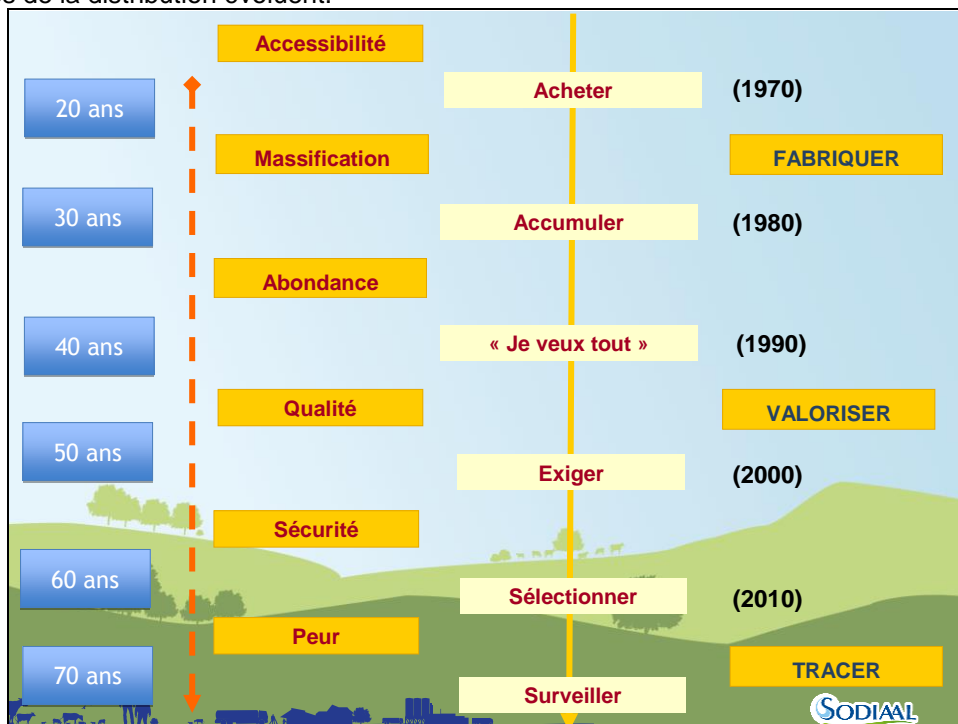
"Au début, les enfants souhaitaient avoir des bras faits d'un plastique à la couleur proche de celle de leur peau, parce qu'ils ne voulaient pas se faire remarquer",..Petit à petit, alors que ces prothèses se répandent, des plastiques de couleur ont fait leur apparition pour la confection de bras artificiels, du turquoise au rose flashy.

Après un siècle de bouleversement des savoirs scientifiques Une ère nouvelle, au carrefour de la biologie et de la technologie	
1947	Premier mammifère transgénique
Années 60	Premier clonage animal [une carpe] (Tong Dizhou - Chine)
Année 70	Epissage de l'ADN - ADN recombinant
Années 80	Synthétiseur d'ADN
1982	Premier produit biotechnologique à apparaître sur le marché (Humuline - protéine recombinante de l'insuline)
1995	1 <sup>er</sup> séquençage du code génétique d'un organisme vivant
1996	Premier clonage d'un mammifère (la brebis Dolly)
2007	En 2007 il existe près d'un millier de cochons clonés et près de 3000 bovins On peut dorénavant changer une espèce en une autre
2008	Clonage d'embryons humains à partir de cellules de peau et d'ovocytes énucléés... 1 <sup>ère</sup> fois que des embryons sont obtenus à partir de cellules qui ne sont pas des cellules souches
2010	Premier génome synthétique fonctionnel
2013	Numérisation du vivant & convertisseur biologique numérique ou réplicateur du vivant
Demain...	Créer la vie à la vitesse de la lumière....

Jusque dans les années 60 la production était essentiellement agricole et venait du monde rural. Entre 1960 et 2010, nous sommes passés à la production industrielle puis à la production de données pour un monde urbain, de plus en plus sur Internet. A partir de 2010, la production devient virtuelle et la réalité est augmentée...

### L'évolution de la distribution

Parallèlement au vieillissement des baby boomers, compte tenu de leur influence sur la société, les promesses de la distribution évoluent.



La mise en avant actuelle de la traçabilité est bien cohérente avec les obsessions d'une société vieillissante.

Dans les années 70, la distribution met en avant sa performance logistique : l'entrepôt devient un magasin où les objets sont proposés en quantité pour bien montrer que la pénurie est derrière nous. C'est l'époque des pyramides de boîtes de conserve !

Les années 90 sont celles de la valorisation, après avoir assuré la massification (le saumon pour tous) la distribution doit proposer le saumon de qualité supérieure, de différentes origines,...

Les années 2000 sont celle de la sécurité, de la traçabilité.

Les attentes actuelles vis-à-vis de la distribution :

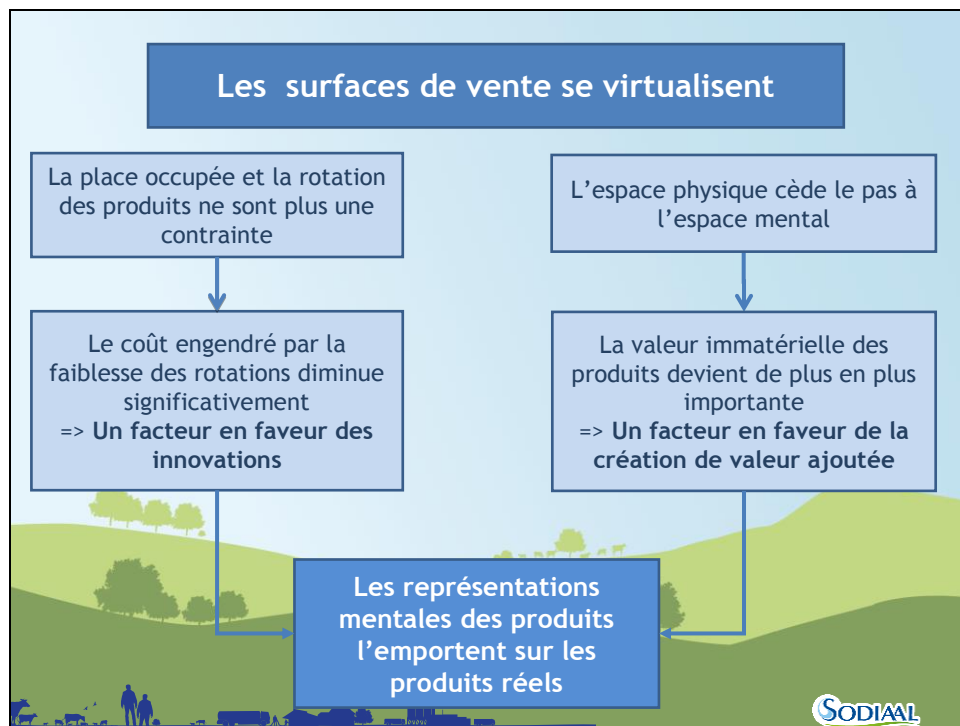
- **Etre libéré de la dimension physique des produits**
  - Un renouveau de l'espace de vente....
  - Des packagings virtuels
  - Poids et volumes sont remplacés par de l'espace mental
- **Payer plus facilement & gérer une relation client optimisée**
  - Des terminaux de poche qui permettent de tout payer
    - Cartes de fidélité, carte de prépaiement, cartes bancaires liées...
    - Traçabilité de tous les achats et de toutes les dépenses...
    - Sécurité, captation des clients, des achats, supply, livraisons directes... l'EDI de la source à la consommation finale...
    - Disparition de l'argent « liquide »
- **Gagner en efficacité**
  - Conseils personnalisés
  - Traçabilité et alertes optimisées
  - Automatisation des courses

Des mutations commerciales sont en germe et posent la question centrale de l'importance du physique dans un monde digital....

En effet, la matérialité des produits va générer la distinction entre 2 types de commerces :

- Le commerce des produits dont les marges/prix permettent d'absorber les coûts de livraison aux clients peut être totalement virtualisé (ex. Amazon pour la musique, les livres,...)
- Le commerce des produits dont les marges/prix ne permettent pas d'absorber les coûts de livraison aux clients qui ne sera que partiellement virtualisé dans les magasins de demain.

Dans un monde où objets physiques et objets virtuels sont confondus, le magasin de demain est-il un lieu réel ou un lieu virtuel ?



Si les surfaces et emplacements des magasins ne sont plus des contraintes, alors les freins à la mondialisation et à la multiplication de l'offre sont levés, l'offre peut évoluer en fonction des territoires d'affinité qui l'emportent sur les territoires géographiques afin d'offrir toujours plus de gratification émotionnelle à l'achat et dans la vie.

Le magasin « virtuel » de demain :

- Un lieu de promenade et de jeu... entre réel (on y va) et virtuel (il n'y a rien de physique à acheter)
- Un univers où distraction, enchantement, ludisme et achats sont associés
- Un monde individualisé qui s'adapte à chaque instant au désir de chacun : l'offre peut varier en fonction de l'heure
- Un monde de rencontres et de partages

La FID (puce présente dans les objets) a été créée pour contribuer à la maîtrise des flux et à la gestion des stocks, puis à la traçabilité et à la relation objet client. Dorénavant les objets seront connectés entre eux pour créer des interfaces entre le domicile et le magasin.

Selon les analystes, en 2020, il devrait y avoir 50 milliards d'objets connectés à Internet. Ordinateurs, Smartphones, tablettes et autres terminaux mobiles mais aussi d'innombrables objets de notre quotidien : capteurs de températures, lampes, serrures, meubles, électroménager, vêtements, produits alimentaires...

Très bientôt, tous les objets usuels de la vie quotidienne auront leur propre adresse IP et porteront des étiquettes électroniques (puces RFID, codes graphiques, etc.) qui leur permettront de s'identifier, de se signaler les uns aux autres et d'interagir.

Mais qui gouverne ce monde interconnecté ? qui décide du message délivré par notre réfrigérateur ?

Les réfrigérateurs intelligents... quels conseils vont-ils nous donner demain ?

- Quelles alliances demain entre l'alimentaire, la médecine et le commerce...
- Quelle gestion des réglementations, normes, conseils et sanctions...
- Un monde sous-surveillance pour notre bien à tous ?
- Qui gouvernera nos vies, nos cerveaux...

#### **Faire ses courses grâce à ses avatars...**

Un monde où acheter devient un « jeu » généralisé dans lequel acheteurs et vendeurs sont des avatars adaptables... mais insaisissables... Entre avatars tout ira-t-il pour le mieux... ?

Comment séduire ses clients... et comment négocier quand on est client... ?

Des magasins jeux vidéo, seront-ils le métissage achevé du réel et du virtuel ?

Magasins et avatars constituent un mélange des genres où le client-avatar devient un espace marchand... Feron-nous la « publicité » de nous-mêmes ?

Une marge de liberté offerte... mais quelles limites établir ?



## › La filière laitière française et l'exportation

d'après la présentation de Benoit Rouyer (CNIEL) et de Béranger Guyonnet (FranceAgriMer) le 6 septembre 2013

### a) Terminologie et champ couvert par les statistiques présentées

Les produits laitiers dans les analyses de commerce extérieur, de quoi parle-t-on ?

La terminologie employée par FranceAgriMer et Ubifrance

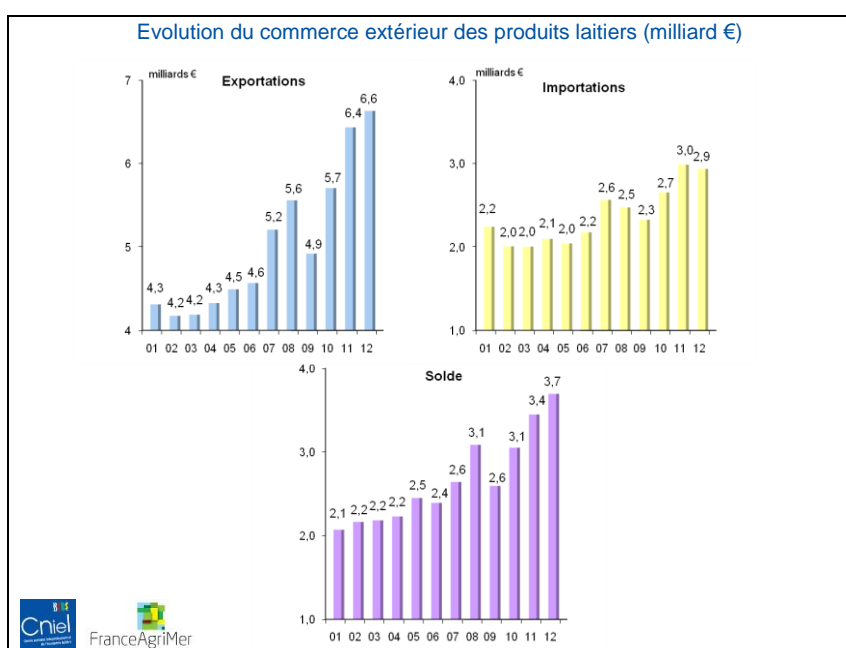
Termes	Produits concernés (codes douaniers SH)	Ce que cela représente dans les échanges de la France en 2012
Produits laitiers	Lait liquide & crème (0401) Poudre de lait & lait concentré (0402) Yaourts, lait fermenté, babeurre (0403), Lactosérum, composants naturels du lait (0404) Beurre, spécialité laitière à tartiner, mglà (0405) Fromages (0406) Lactose (170211 & 19) Lait infantile (190110) Boissons lactées (22029091, 95, 99) Caséines (3501)	Import : 2,9 milliards € Export : 6,6 milliards €
Produits laitiers et produits à base de lait	Idem + Aliments d'allaitement (23099035, 39, 49, 59) Crèmes glacées (21050091,99) Diverses préparations* (15179099, 19019099, 21061080, 9098)	Import : 3,7 milliards € Export : 8,8 milliards €

\* : mélanges mixtes de MG, préparations à base de lait et autres ingrédients (farine, céréales,...), préparations protéinées  
NB : les WPC80, concentrés de protéines sériques à plus de 80% de protéines (350220), et les MPC85, concentrés de protéines lactières à plus de 85% de protéines (35040010), ne sont pas pris en compte dans les catégories ci-dessus.

Cniel FranceAgriMer Groupe prospective laitière FranceAgriMer 6 septembre 2013 3

### b) Evolution du commerce extérieur des produits laitiers

Au global, les évolutions du commerce extérieur des produits laitiers se traduisent par une forte croissance des exportations en valeur depuis 2007 : 4,35 Mds d'€ en moyenne 2001-2006 pour atteindre 6,6 Mds d'€ en 2012 ; une croissance régulière et modérée des importations en valeur et un solde du commerce extérieur positif en croissance soutenue.



Les 6,6 Mds d'€ exportés en 2012 se répartissent entre 17 % de PGC crémierie, 43 % de fromages et 40 % de PGC secs et produits industriels.



Au cours des 10 dernières années, les exportations ont progressé régulièrement pour les PGC crémierie (+7,1 %/an) et les fromages (+3,5 %/an) alors que celle de produits secs ont connu une accélération depuis 2008.

L'export n'a pas la même importance selon les produits :

### Poids des exportations par familles de produits

Année 2012	Fabrication (1 000 t)	Exportation (1 000 t)	Export / Fabrication (%)
Lait conditionné	3 636	358	10
Crème conditionnée	454	75	17
Matière grasse (éq. Beurre)	413	102	25
Yaourts et laits fermentés	1 644	486	30
<b>Fromages</b>	<b>2 040</b>	<b>675</b>	<b>33</b>
Roquefort	19	4	19
Camembert	107	21	20
Fondus (dont à partir de caillé frais)	122	62	51
Brie	109	71	65
Poudre de lactosérum	598	318	53
Poudres de lait	466	299	64

CNIEL / Eurostat et FAM -SSP (enquête mensuelle sauf brie [enquête annuelle])  
NB: Fabrications de fromages = fromages 'naturels' tous types de lait + 50% des fondus (i.e. éviter double comptage de la matière première)

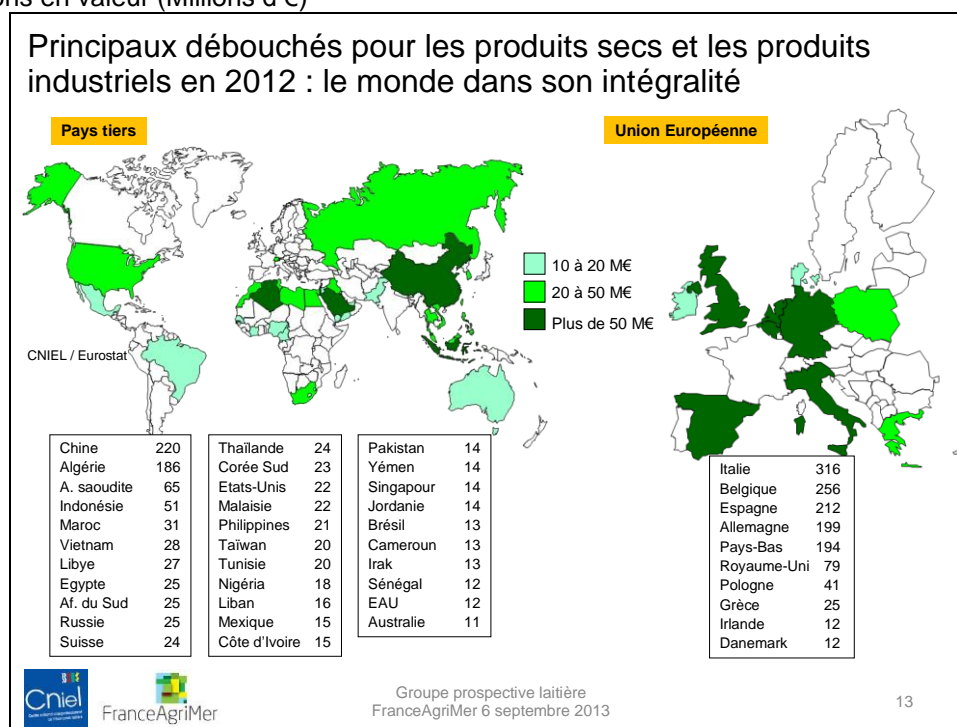



Groupe prospective laitière  
FranceAgriMer 6 septembre 2013

9

Pour la plupart des produits laitiers l'exportation est destinée à l'Europe sauf pour les poudres pour lesquelles Europe et Pays Tiers se partagent équitablement le marché.

Exportations en valeur (Millions d'€)



Fromages		PGC hors fromages	
Allemagne	671	Espagne	263
Belgique	374	Roy-Uni	227
Roy-Uni	301	Italie	114
Espagne	260	Belgique	111
Italie	191	Portugal	60
Lux	168	Pays Bas	34
Pays Bas	80	Lux	19
Suède	45	Irlande	15
Danemark	38	Allemagne	14
Portugal	24	Russie	23
Autriche	18	Chine	17
Grèce	17	Corée sud	13
Pologne	13	Taiwan	12
Irlande	12		
Finlande	12		
Rep Tchèque	11		
Etats-Unis	137		
Suisse	96		
Japon	76		
Russie	38		
Canada	35		
A Saoudite	18		
Corée sud	17		
Australie	14		
Norvège	13		
EAU	12		
Koweït	11		

Les fromages sont essentiellement exportés dans les pays occidentaux, les autres PGC en Europe et les produits secs et industriels vers un grand nombre de pays du monde.

Les fromages AOP, les spécialités régionales ont un débouché majoritairement local et national tout comme leur concurrence. Les produits industriels peuvent avoir un débouché mondial sur un marché important en volume.

Il y a 6 ou 7 ans, le choix de l'option la plus sûre pour les opérateurs français était assez évident :

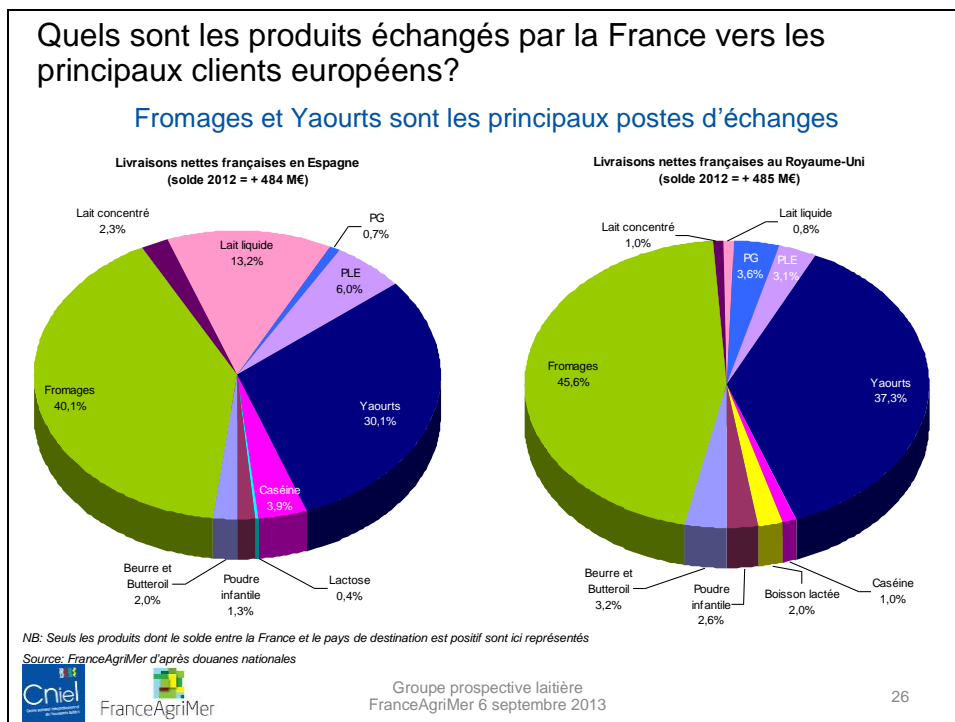
- Eviter coûte que coûte la confrontation avec les pays les plus compétitifs (Nouvelle-Zélande)...quitte à renoncer à des débouchés potentiels importants, du fait d'un écart moyen du prix du lait à la production de 156 €/1000 litres.
- Renoncer progressivement à tous les produits fortement exportés sur les pays tiers (avec des restitutions) et se recentrer sur les produits de grande consommation vendus sur les marchés français et européens.

La hiérarchisation des familles de produits est beaucoup moins nette aujourd'hui... La valorisation structurelle des produits a évolué, avec une convergence entre les prix des PGC vendus en France (lait de consommation, produits ultra -frais, fromages à pâte molle,..) en baisse et les produits secs et industriels (lait infantile, mozzarella à pizza, poudres de lait et lactosérum) en hausse.

Depuis 2010, les exportations se développent nettement plus vite que les ventes sur le marché de détail français. La consommation apparente (production + import – export) de PGC ne progresse plus en France comme par le passé et l'écart de compétitivité avec l'Océanie tend à se resserrer (de 156 €/1000 litres début 2000 à environ 40 €/1000 litres depuis 2010).

Néanmoins, les importantes fluctuations des prix sur le marché mondial ne font pas pour autant de l'exportation une option de tout repos. (par exemple le prix sur le marché mondial de la poudre de lait est de 2 500 €/tonne en moyenne entre 2007-2013 mais a fluctué entre 1 300 € et 4 200 €)

### 3-3 Destination des exportations

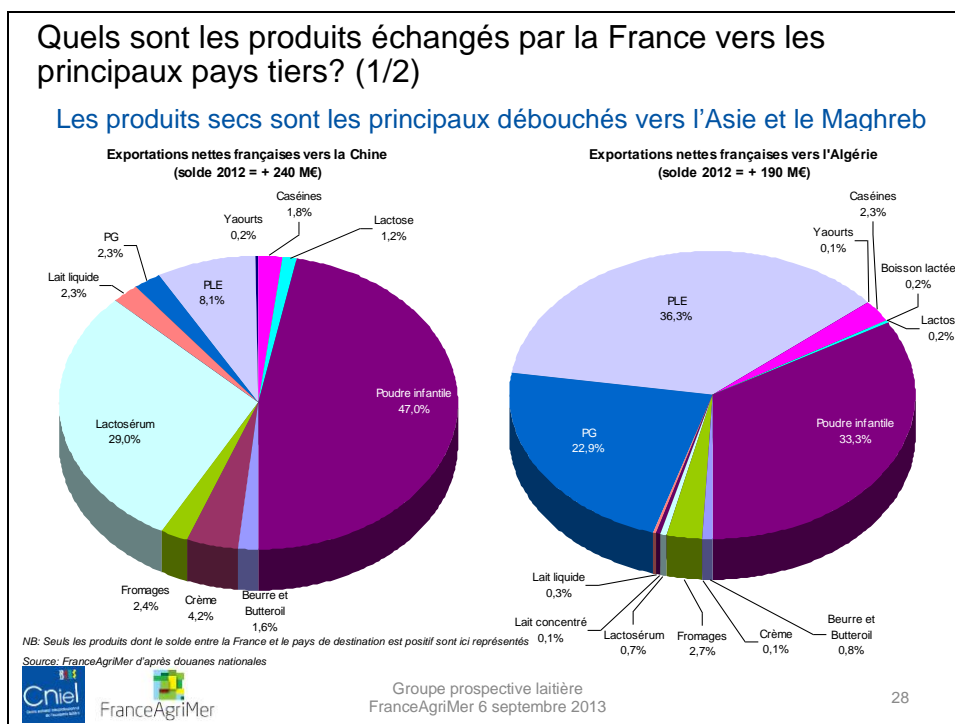


Le solde des échanges entre la France et les autres pays européens est positif et relativement stable avec l'Italie et l'Allemagne, positif et tendanciellement en croissance avec la Belgique, et à un niveau plus élevé avec le Royaume-Uni et l'Espagne. Ce solde est négatif avec l'Irlande et se creuse nettement avec les Pays-Bas.

Les fromages et yaourts sont les principaux postes d'échanges.

Parmi les pays tiers, historiquement, les USA et l'Algérie, sont ceux avec qui la France a le meilleur solde, mais en 2012, la Chine les a dépassés.

Selon les pays, les produits exportés varient :

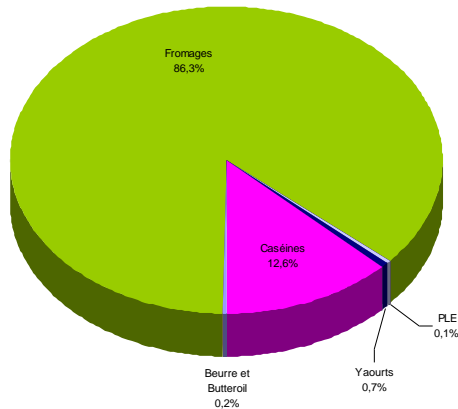




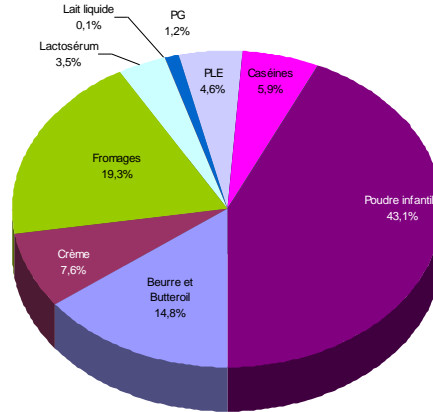
## Quels sont les produits échangés par la France vers les principaux pays tiers? (2/2)

### Les fromages sont le produit majoritaire vers les États-Unis

Exportations nettes françaises vers les États-Unis  
(solde 2012 = + 160 M€)



Exportations nettes françaises vers l'Arabie Saoudite  
(solde 2012 = + 92 M€)



NB: Seuls les produits dont le solde entre la France et le pays de destination est positif sont ici représentés

Source: FranceAgriMer d'après douanes nationales



Groupe prospective laitière  
FranceAgriMer 6 septembre 2013

29

L'analyse des exportations nettes (exportations - importations) de l'Europe vers les Pays Tiers révèle également des particularismes par pays destinataire.

Les fromages dominent vers les États-Unis (71 %) et la Russie (80 %) mais les États-Unis importent de la poudre infantile (9 %) et des beurres et butter oil (7 %) alors que la Russie importe des caséines (16 % de son solde)

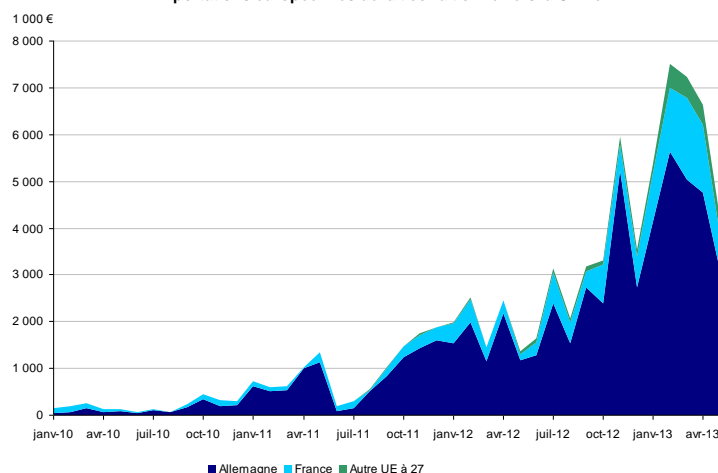
On notera aussi l'importance de la poudre infantile vers la Chine (46 %) et vers Hong Kong (74 %)

Le débouché export prend de plus en plus d'importance pour la production française avec une prédominance de la matière protéique sur la matière grasse.

Les allemands sont les 1ers exportateurs européens de lait conditionné vers la Chine mais la France commence à être présente.

## De nouveaux débouchés pour le lait européen?

Exportations européennes de lait conditionné vers la Chine



Source: FranceAgriMer d'après douanes nationales



Groupe prospective laitière  
FranceAgriMer 6 septembre 2013

36

## Intervention publique et nouvelle régulation

› **La (dé)régulation des marchés laitiers : analyse comparée à l'échelle internationale**  
d'après l'intervention d'**Aurélié Trouvé** (AgroParisTech)

Cette présentation est inspirée du rapport de recherche «Quelle perspective de régulation après la sortie des quotas ? Faut-il encore une politique laitière européenne ? », J.C. KROLL, TROUVE A., DERUAZ M., 2011,MAAP.

### a) Introduction – contexte

Jusqu'en 2003, le secteur est très régulé.

La sortie progressive des quotas laitiers est actée en 2003 et débutée en 2008 pour être achevée en 2015.

De 2003 à 2008 : décision de baisse des prix d'intervention, de découplage des aides directes, de sortie progressive des quotas laitiers...

2009 : Crise laitière aigüe démontre l'échec de l'atterrissage en douceur

2012/2013 de nouvelles décisions sont prises:

- "Paquet lait" (contrats, OP, IGP) ;
- Amendement Dantin (en temps de crise, soutien pendant au moins 3 mois des producteurs qui accepteraient de réduire de 5% minimum leur production par rapport à la même période de l'année précédente) approuvé par le parlement et rejeté in fine ;
- rapport du Comité des régions d'Europe (R. Souchon) puis de la Commission agriculture et développement rural du Parlement européen sur les inquiétudes vis-à-vis des zones défavorisées (H. Dorfmann)

Des questions demeurent, même en temps de prix hauts, concernant les futurs effondrements possibles des prix.

Ces questions conduisent à l'organisation en octobre 2013 de la conférence sur l'avenir du secteur laitier européen présentée comme une « ouverture des possibles » par D. Ciolos.

Au-delà des limites des quotas liées à leurs modalités (références historiques, absence dans le même temps de prix stabilisé...), qu'il ne s'agit pas de nier ici, la sortie quotas a été justifiée par les instances européennes grâce aux résultats de modèles standards, s'appuyant sur les hypothèses et théories économiques néoclassiques (concurrence pure et parfaite,...). Nous proposons de croiser ces résultats avec d'autres, en économie appliquée intégrant les spécificités des filières laitières et les imperfections de marché qui en résultent, les enjeux sociaux et écologiques complétés par la confrontation à des observations empiriques provenant d'une comparaison internationale des modes de régulation des secteurs laitiers entre plusieurs pays, notamment les États-Unis et la Suisse. L'étude faite tout au long de 2010 s'appuie sur des documents institutionnels et sur une quinzaine d'entretiens et a été complétée par l'intégration des débats tenus lors de la conférence sur l'avenir du secteur laitier.

### b) La sortie des quotas laitiers et la dérégulation dans le débat économique

D'après des travaux de modélisation dans un univers de concurrence parfaite et marchés efficients : une sortie des quotas qui augmente le bien-être général et qui annule la « rente indue » des agriculteurs *Exemples : (Colman, 2002 ; JRC-IPTS, EuroCARE Bonn, 2009 ; INRA-Wageningen, 2002 ; Bouamra-Mechemache et al., 2008 ; Requillart et al., 2008)*

## Une 1ère vérification empirique : y a-t-il vraiment une rente indue versée aux agriculteurs, liée au niveau des prix ?



RCAI/UTANS : Résultat courant agricole avant impôts par actif non salarié à temps plein ; PBS : Produit brut  
Source : RICA

Sources : nos calculs d'après les données RICA 2002 à 2009, Agreste Chiffres et données n° 161, 170, 177, 189, 195, 203, 210, 214

La vision optimiste de la conjoncture mondiale et des impacts territoriaux est partagée par certains intervenants (Commission européenne, 2010 et 2012 ; Ernst and Young, 2013 ; Versteijlen directeur général adjoint de la DG Agri, 2013) qui considèrent,

Du point de vue des marchés :

- La conjoncture est orientée vers un développement encore plus important des exports lié à la hausse de la demande mondiale, notamment en fromage : augmentation des débouchés et nécessité de ne pas brider l'augmentation de production (amendement Dantin repoussé, lobbying IAA et syndicats RU, Pays-Bas...)

Du point de vue territorial :

- Que les quotas ne jouent déjà plus de rôle contraignant
- Que le secteur laitier joue un rôle déjà marginal dans les économies régionales
- Que certaines régions défavorisées ont la possibilité de conversion en viande

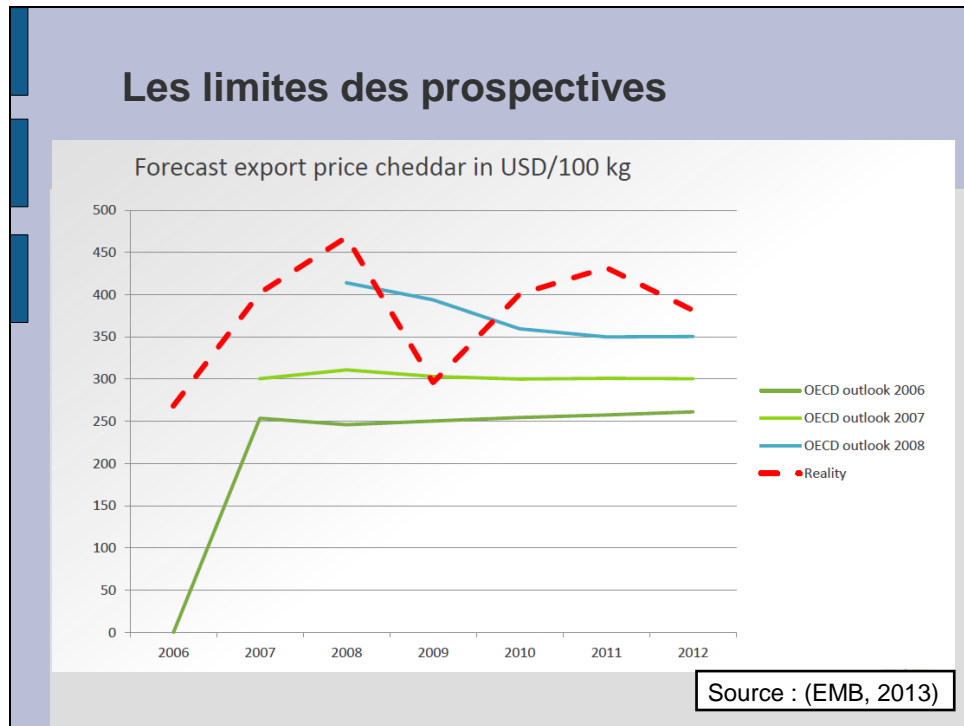
Finalement, à l'issue de la sortie des quotas il n'y aura que des changements marginaux, sachant que les outils proposés par le 2nd pilier de la PAC et le « paquet lait » et les filets de sécurité en cas de crise pourront répondre aux défaillances de marché.

Des voix tempèrent cet optimisme et les premières critiques relatives aux perspectives de marchés (rapports Momagri et EMB, 2013) se sont fait jour. Sur cette position, se retrouvent EMB, Momagri, mais aussi les représentants des régions dites vulnérables qui pourraient subir de fortes baisses de production et des impacts territoriaux importants.

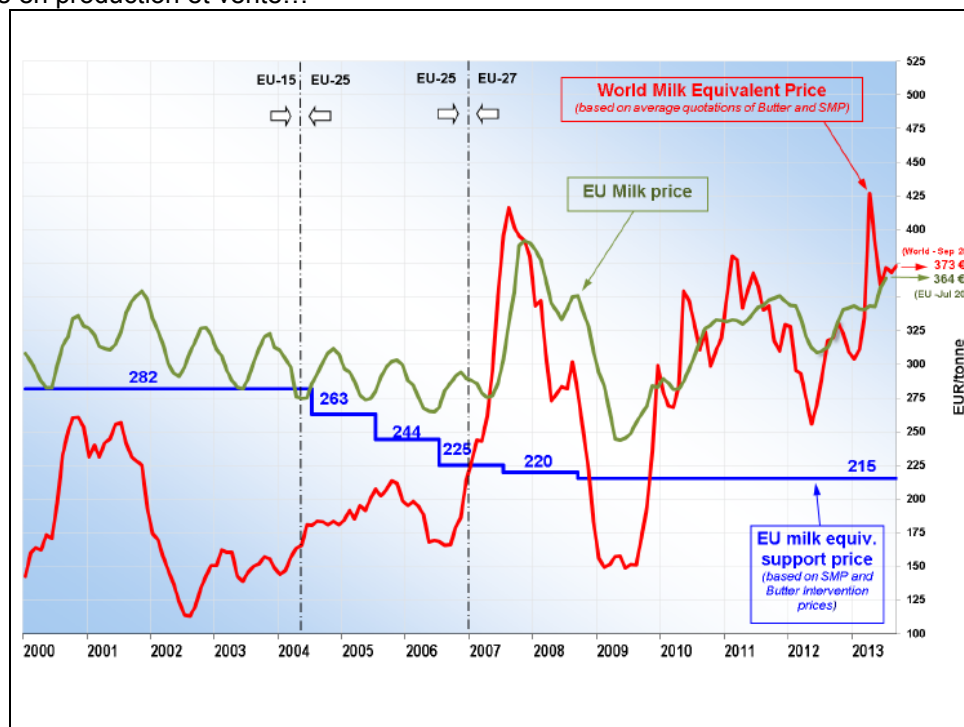
Le constat est celui d'une consommation intérieure qui reste stable, des débouchés qui ne s'appuient que sur les perspectives de hausse des exports. Alors que les risques de surproduction sont réels :

- A l'échelle européenne, la production est « bridée » pour l'instant à cause des craintes de pénalités dans certains EM, les investissements sont en forte augmentation dans les produits industriels (ex. tours de séchage)...
- A l'échelle mondiale, indicateurs d'augmentation de la production notamment dans les pays émergents : fusions-acquisitions et partenariats entre IAA, investissements avec intégration de l'offre et création de fermes géantes, apparition de leaders nationaux... (CNIEL, 2013)
- Un risque prononcé de retournement des prix dans les 3 prochaines années comme le montre la diapo ci-dessous en comparant des projections et la réalité.

## Les limites des perspectives



En fait, les marchés sont « chaotiques » (Boussard, Girard, Piketty, 2008) pour plusieurs raisons : rigidité de la demande, variations aléatoires et difficultés d'ajustement de la production, décalage entre mise en production et vente...



Les prix intérieurs sont alignés sur des cours mondiaux alors que les échanges internationaux ne représentent qu'une très faible partie de la production mondiale (moins de 10 %) : le marché international est un marché de surplus.<sup>4</sup> De plus ces prix sont fortement orientés par les prix de la Nouvelle-Zélande.

<sup>4</sup> NDLR. Une partie seulement du marché mondial peut être considéré comme un marché de surplus. Mais il existe une part de marché mondial qui s'avère structuré et régulier. Ex : importations japonaises

Dans ces conditions, une libéralisation des échanges renforcerait la volatilité des prix, qui elle-même peut avoir des conséquences économiques potentiellement graves (cf. Ezekiel, Boussard...) Quelles seront les conséquences budgétaires de la sortie des quotas ? (Cour des comptes européenne, 2009) Quel soutien à l'export serait nécessaire en Europe ?

Dans le modèle de concurrence pure et parfaite utilisé par la DG Agri le fait que les marchés soient captifs, qu'il existe des pouvoirs de négociation inégaux entre acteurs de la filière (producteurs / transformateurs / distributeurs) et la transmission imparfaite des variations de prix sont négligés. Ernst&Young admet qu'entre 2000 et 2012 les prix producteurs / prix conso ont chuté de 40 % à 33 % (environ 35 % en France) alors que les prix à la transformation et à la distribution par rapport aux prix à la consommation ont progressé dans tous les pays (pour lesquels les données sont disponibles) sauf Chypre. Ce constat est à relativiser selon l'influence du secteur coopératif (particulièrement important au Danemark et aux Pays-Bas, plus limité en France et en Allemagne, mineur en Pologne).

### c) Quels effets de la suppression des quotas sur les dynamiques territoriales ?

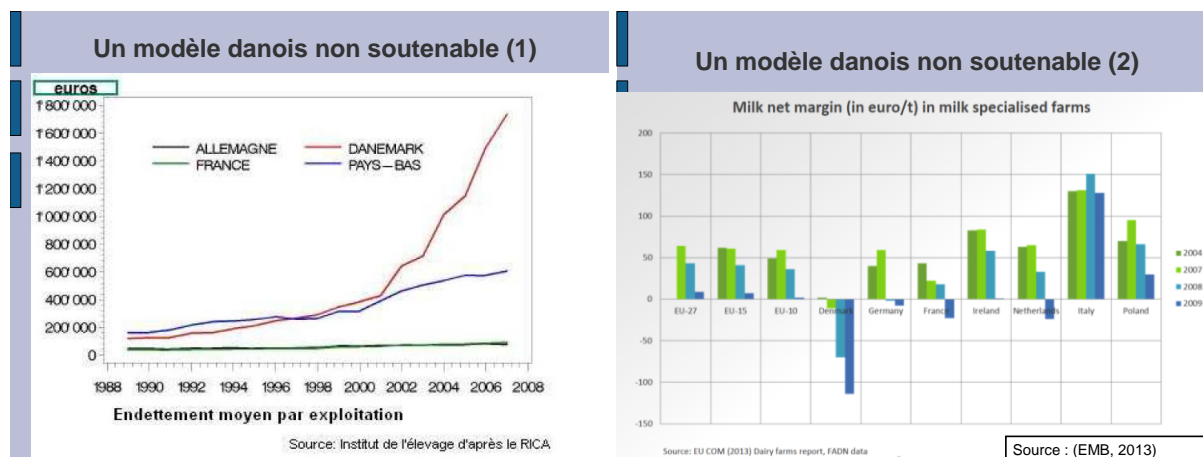
Les différentes études convergent plus ou moins vers :

- une augmentation de la production, une chute des prix, une sélection des exploitations,
- une augmentation de la taille des exploitations,
- une concentration géographique de la production et un renforcement de la spécialisation régionale qui permet une diminution des coûts de production, de collecte et de transport,
- une remise en cause de la complémentarité entre ateliers laitiers et surfaces en cultures et une intensification par hectare des élevages que ce soit en termes d'intrants, d'animaux ou d'alimentation concentrée,
- des problèmes d'emplois, y compris dans le secteur aval (baisse drastique du nombre de collecteurs, notamment en France)

La concurrence entre régions européennes s'intensifierait avec différentes stratégies :

- vers une forte augmentation de la production (ex. Pays-Bas, Danemark, Nord de l'Allemagne, Ouest français...), vers le modèle danois? Cette stratégie s'accompagnant de problèmes de pression environnementale, de dépendance aux aides directes (25 000 euros/actif au Danemark, plus de 13 000 aux Pays-Bas et en Allemagne, 11 000 en France, contre moins de 400 en Bulgarie et Roumanie)
- vers une reconversion de la production (ex. Sud-Ouest français) et vers une céréalisation du territoire européen
- des régions aux coûts de production et collecte supérieurs et qui n'ont pas d'alternatives : vers des difficultés liées à une réduction importante de la production dans les PECO, régions méditerranéennes, montagneuses et baltiques... soit une grande majorité des régions ! Des problèmes liés à l'abandon des terres (Ernst and Young, 2013). Chiffrage par un des experts : d'ici 2020 -20 % en Roumanie, Bulgarie / -13 % au Sud Espagne, Portugal, Grèce, Italie / -7 % à -9 % Centre Est UE Hongrie, RT, Slovaquie, Royaume Uni et France sauf Grand Ouest, -5 % pays Baltes....

Ces stratégies seraient influencées par des facteurs historiques et politiques : cf. application des quotas dans les années 80/90/2000 et seraient plus ou moins aidées par des soutiens hors de la PAC.



NB Aucun expert des zones vulnérables ne figure parmi ceux qui ont été interrogés par Ernst&Young.

#### d) Quelles alternatives à la suppression des quotas dans l'UE ?

- **L'exemple des États-Unis : une politique laitière extrêmement élaborée :**
  - **protection très forte aux frontières** (*pas d'importation de lait liquide* ( $\epsilon$ ) + *quota d'import à taux réduit jusqu'à 6 % de la consommation, au-delà tarif prohibitif*)
  - **Federal Milk Marketing Orders** (11) : Différenciation de 4 classes de produits laitiers, avec différenciation des prix et encadrement des marges de la transformation et de la distribution + prix unique versé aux producteurs quelle que soit la valorisation du lait, grâce à un système de péréquation entre transformateurs, ceux placés sur les moins bons créneaux de valorisation recevant des compensations de la part de ceux qui valorisent le mieux. Par le mécanisme de l'intervention, des prix minimums sont garantis aux industriels
  - **Dairy Products Prices Support Program** : maintien des prix au-dessus d'un plancher par achats publics de poudre de lait et de beurre ( $\approx$  290 millions € en 2009)
  - **Milk Income Loss Contract** : système d'assurance publique des marges des producteurs ( $\approx$  430 millions € en 2009) grâce à des aides directes variant selon les prix des produits mais également les charges (prix de l'alimentation du bétail). Ce dernier programme favorise également, par ses modalités, les petites exploitations.
  - **subventions à l'export : Dairy Export Incentive Program** (réactivé en 2009)
  - **programme d'aides d'urgence (Dairy Economic Loss Assistance Payment)** ( $\approx$  210 millions € en 2009)
  - **soutien à la promotion des produits, aux assurances et aux marchés à terme**
  - **programme CWT (Coopérative Working Together)** ( $\approx$  100 millions €) Fonds abondé grâce à une cotisation volontaire qui permet le versement d'une prime à l'abattage intégral du troupeau laitier 50 000 têtes/an (200 000 têtes en 2009 = 1,5% de la production) en cas de crise.
  - **programmes complémentaires d'aide des États**

Vote au sénat (2013) d'un Farm Bill avec subventions pour assurance revenu en contrepartie d'une réduction de la production en cas de baisse des prix en-dessous d'un seuil.

- **Les nouvelles orientations de l'Union européenne : un renforcement de l'organisation des acteurs privés**

Le renforcement de la disponibilité et de la transparence des données :

- le retard de l'UE,
- une proposition sur la table annoncée à la conférence de 2013 sur le secteur laitier, mais avec beaucoup d'interrogations

Les marchés à terme : des instruments de gestion des risques à court terme proposés notamment dans le rapport Ernst&Young (2013) qui ne stabilisent pas les prix, qui ne garantissent pas un prix minimum, avec un coût d'accès souvent inaccessible, qui provoquent une inflation des primes de risque qui ne fonctionnent pas en Europe et qui ne fonctionnent aux États-Unis qu'accompagnés d'une forte transparence des marchés et d'autres outils de régulation publique très importants.

Le renforcement de l'organisation des producteurs et des interprofessions

- cf. "Paquet lait", peu utilisé néanmoins jusqu'à présent (reconnaissance des OP dans 5 EM, contractualisation dans 15 EM mais avec contraintes relativement faibles, Ernst&Young, 2013)
- Pas de possibilité de fixation des prix, de partage de marché, de contrôle de l'offre... (sauf IGP/AOP, mais pas au niveau de la production)
- Des avis contrastés dans le rapport Ernst and Young, 2013

Des retours d'expériences plutôt négatifs, (cf. Cas Suisse où après une période transitoire marquée par des cours fluctuant, l'arrêt des quotas a été suivi d'une forte et durable chute des cours à la production).

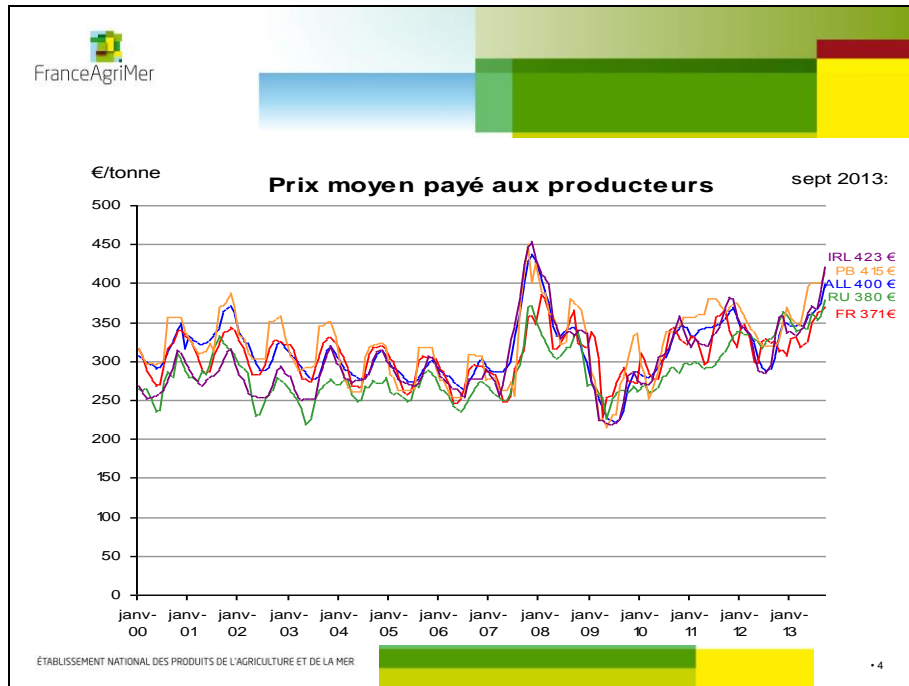
- **Les alternatives possibles dans le cadre d'une régulation publique**
  - Un repli vers les aides directes : couplage et redistribution vers les « zones vulnérables » (rapports Ernst&Young, 2013, Dorfmann, 2013)
  - Des aides contra-cycliques ? (Momagri, Peiro et Marc, Académie d'agriculture...)
  - Retour à du stockage à un prix d'environ 250 euros/t
  - Déstockage puis taxe de solidarité financière au-delà d'un certain prix

- Une « monitoring agency » qui supervise la régulation de l'offre à l'échelle européenne (EMB)
- Un « freeze scheme » ? (gel obligatoire en cas de crise)

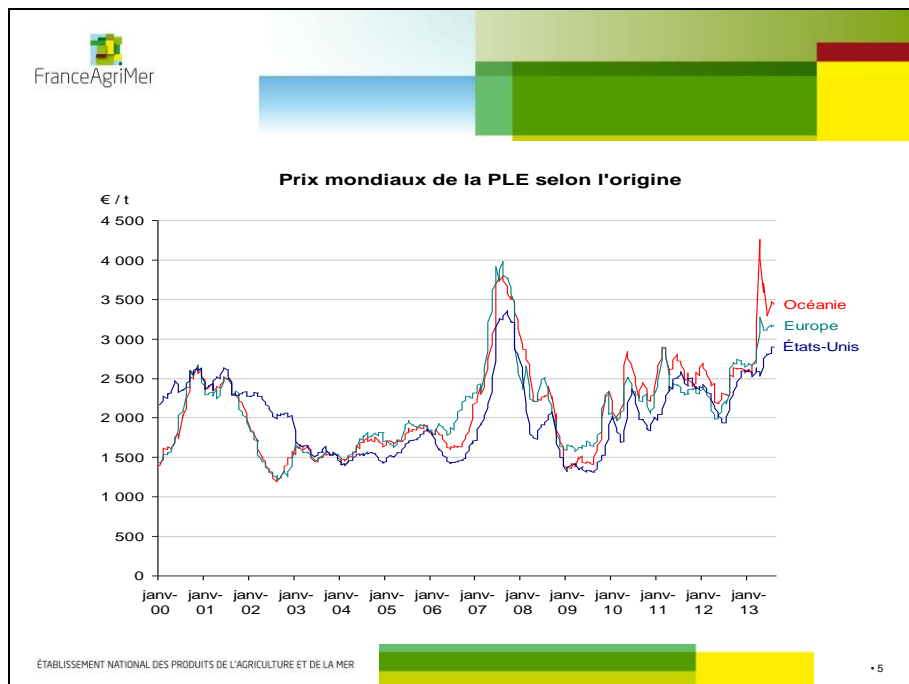
› **La boîte à outils en matière de régulation**

D'après l'intervention de **Yves Trégaro** (FranceAgriMer/MEP/UPAPA)

Le graphique suivant illustre une certaine cohérence du prix du lait en Europe.

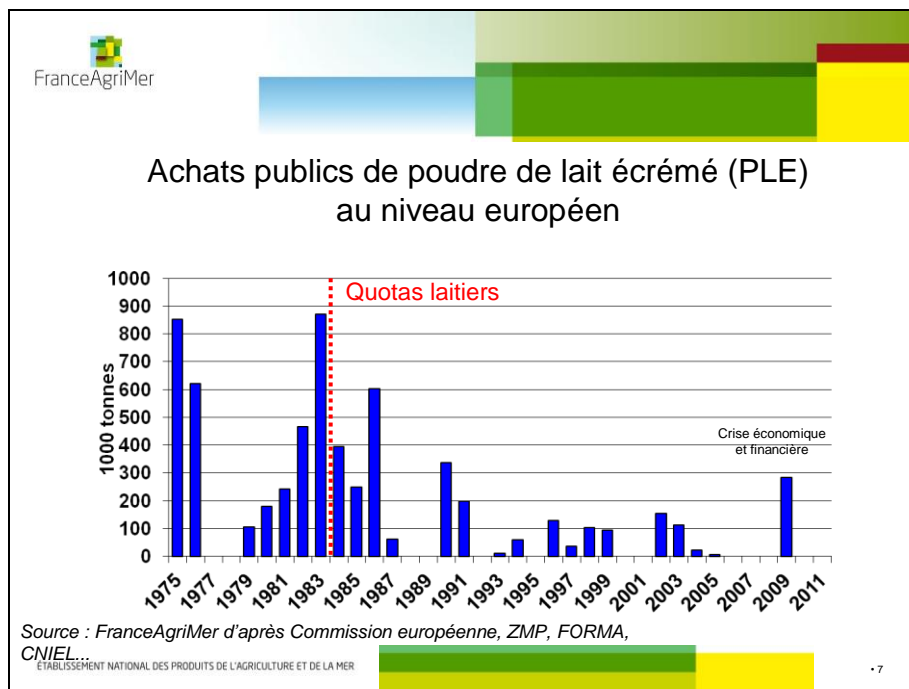


...mais aussi au niveau mondial pour la poudre de lait :



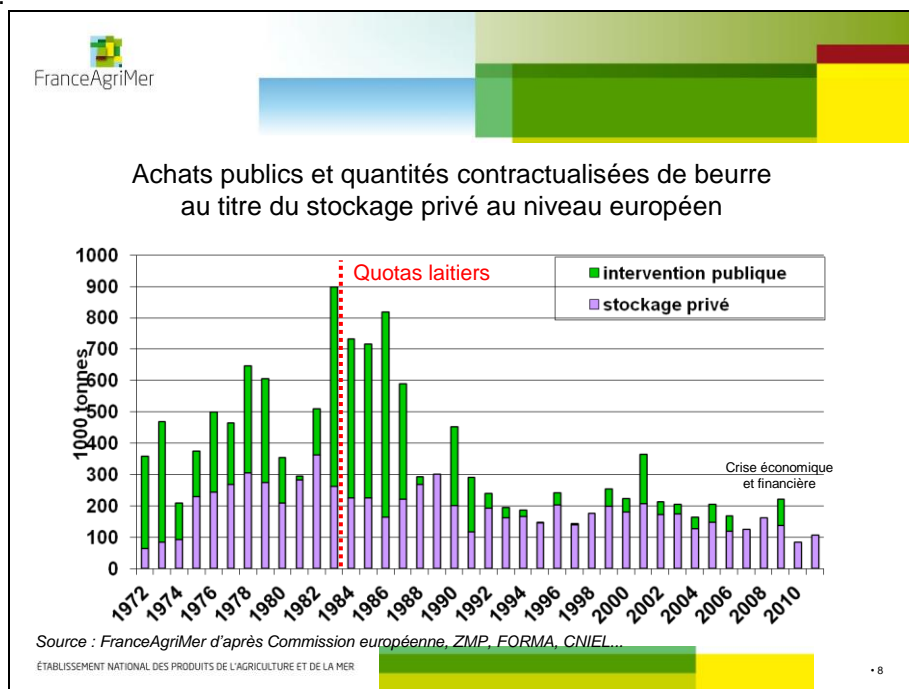
**De la mise en place des quotas laitiers à leur suppression : 30 ans de régulation du marché des produits laitiers**

Les achats publics de poudre de lait/beurre ont représentés jusqu'à 40 % du budget agricole de l'UE pour baisser jusqu'à 3 ou 4 % à la fin des années 90'



L'année de crise 2009 a été marquée par une reprise des achats de poudre de lait, suite à la crise économique et financière mondiale.

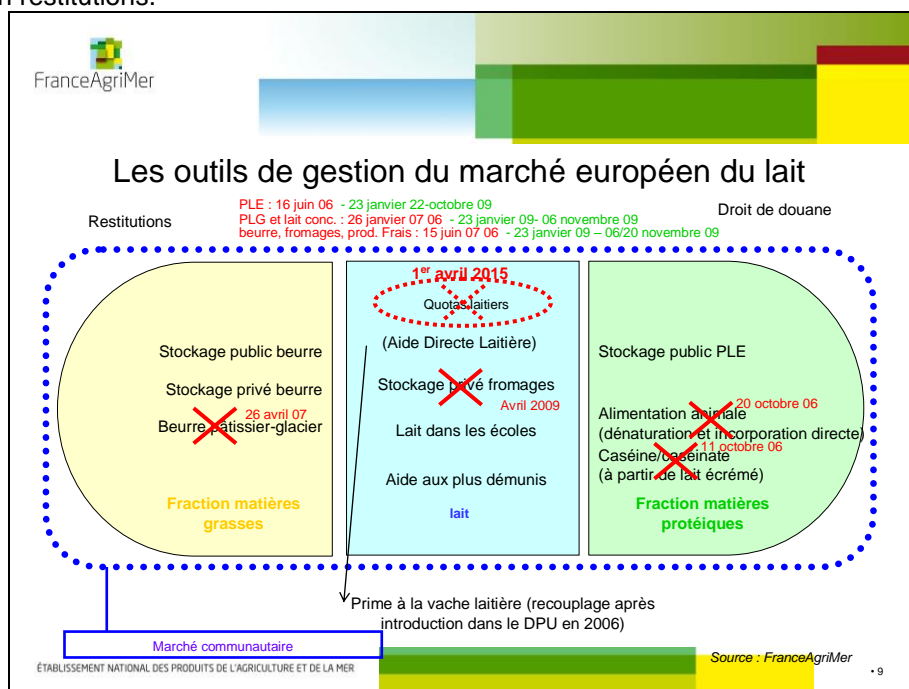
Pour le beurre, la boîte à outils contient 2 mesures d'intervention : le stockage privé où les industriels restent propriétaires de la matière et le stockage public, qui oblige les pouvoirs publics à stocker puis à déstocker.



Certains outils d'interventions ont progressivement disparu. Sur le schéma suivant, le pointillé bleu figure la frontière européenne avec les droits de douane qui avaient constitué la cagnotte permettant le paiement des restitutions (mécanisme de subvention qui permet de remettre sur le marché des

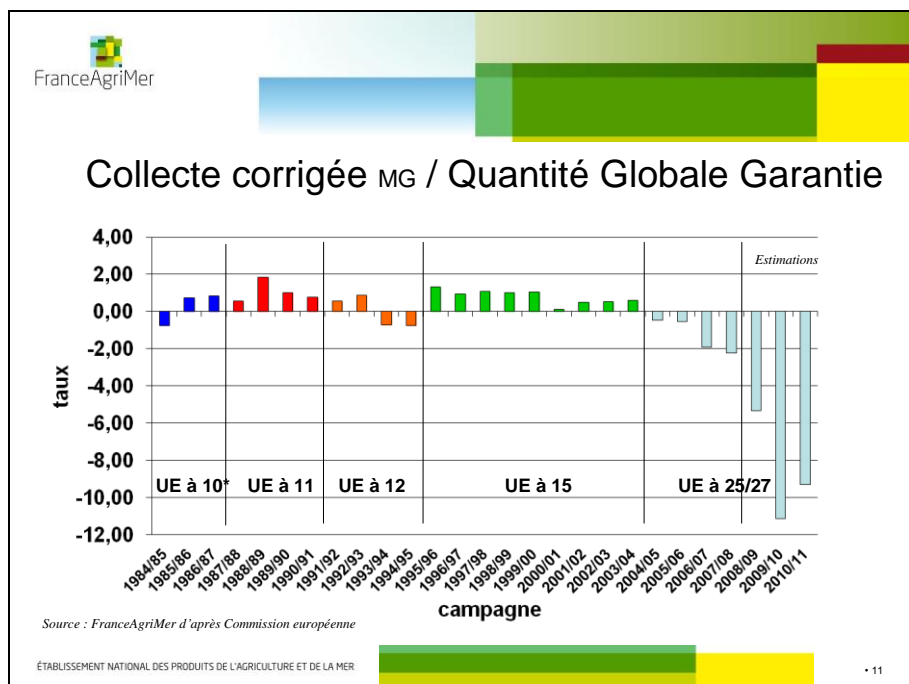


produits à un prix compatible). Mais, il y a de moins en moins de droits de douane et de plus en plus de besoin en restitutions.



L'intervention concerne les produits stockables beurre et poudre. Pour le beurre l'aide à l'incorporation dans la pâtisserie industrielle a été supprimée en avril 2007. Pour la poudre, ne reste que le stockage public après qu'ait été supprimées en 2006 l'aide à l'incorporation dans l'alimentation animale et l'aide à la caséine.

L'intervention sur le lait prend diverses formes : aides à la consommation par les plus démunis ou par les enfants des écoles et le stockage privé de fromages. Une aide directe laitière a existé entre 2004 et 2005, pour compenser la baisse du prix d'intervention sur le beurre et la poudre. La régulation du marché par les quotas doit disparaître au 1<sup>er</sup> avril 2015.



Entre 1984 et 2005, sous le règne des quotas, la quantité globale garantie (QGG) est respectée. A partir de 2005, s'ouvre la phase de transition vers la disparition des quotas et la production augmente plus lentement que la QGG (→ sous réalisation structurelle de l'UE).

## Les perspectives dans le cadre de la PAC 2014-2020

- Mise en place d'indicateurs de « surveillance » du marché européen : s'organiser pour amoindrir l'impact de situations potentiellement difficiles. *Mais que fera-t-on des indications données par les indicateurs ?*
- Renforcement des organisations de producteurs (OP) et des associations d'OP (AOP) avec contractualisation. *Quel bilan français des OP ?*
- Mécanisme de soutien en période de crise
  - Restitutions (dans sa nouvelle acception) – voir conditions de mise en œuvre suite à l'accord de Bali (3 au 6 décembre 2013 - 9ème conférence ministérielle à l'OMC). *L'Inde n'est pas favorable à rendre légales les politiques de soutien public. Ainsi la politique agricole indienne va définir les prochains cadres internationaux. Une clause de paix prévoit 4 ans de négociations.*
  - Stockage privé : beurre (maintien), élargi à la poudre de lait
  - Intervention publique (maintien des mesures en vigueur) pour le beurre et la poudre
  - IGP/AOP : possibilité d'auto régulation

### › PAC : qui gagne, qui perd ?

d'après l'intervention d'**Alain Blogowski**

Le 26 juin 2013, après environ deux ans de négociations, le Commission, le Parlement Européen et le Conseil sont parvenus à un accord politique sur la réforme de la PAC.

*« Cet accord va conduire à des changements profonds : rendre les paiements directs plus justes et plus verts, renforcer la position des agriculteurs au sein de la chaîne alimentaire, et rendre la PAC plus efficace et plus transparente »* Dacian Ciolos.

Un budget a été décidé :

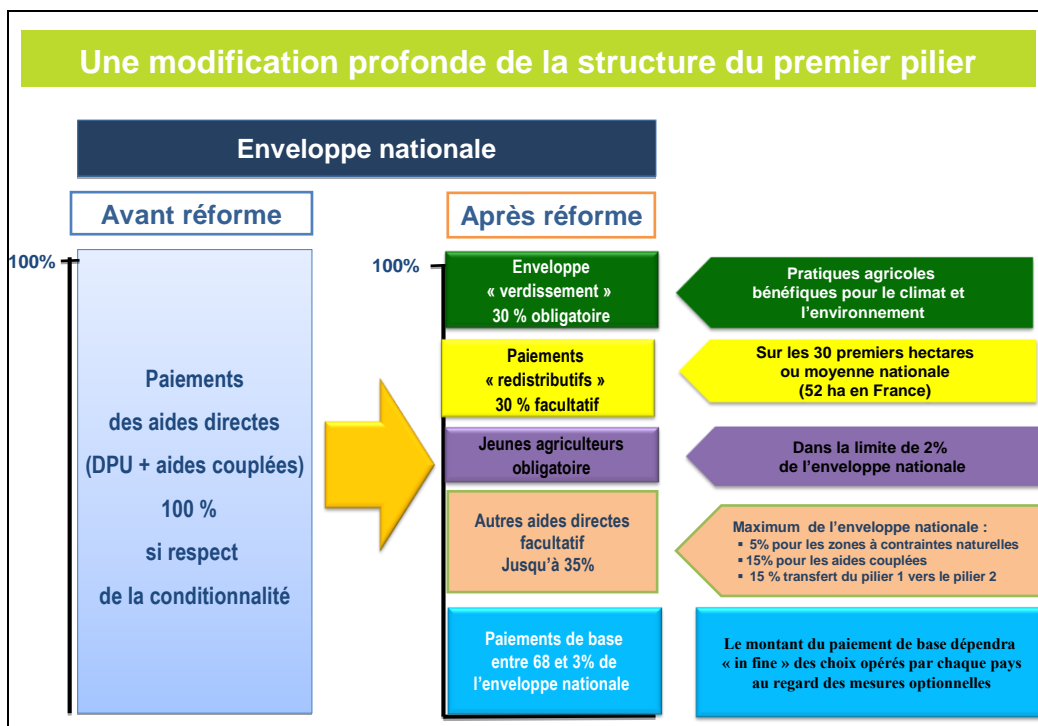
millions d'€	€ courants	€ constants
2013	45 314	45 314
2014	44 130	43 247
2015	44 368	42 382
2016	44 628	41 534
2017	44 863	40 704
2018	44 889	39 890
2019	44 916	39 092
2020	44 942	38 310
total	312 736	285 159
moy 14-20	44 677	40 737
moy/2013	-1,41%	-10,10%

Soit une baisse de 15 % en euros constants entre 2013 et 2020

Les sommes maximales allouées à la France pour le paiement des aides directes du premier pilier s'élèvent à :

- ✓ 7,554 milliards d'euros en 2015,
- ✓ 7,521 milliards en 2016,
- ✓ 7,488 milliards en 2017,
- ✓ 7,463 milliards en 2018 et
- ✓ 7,437 milliards pour 2019 et 2020.

Par ailleurs, entre 2014 et 2020, la France recevra 8,8 milliards d'euros pour le développement rural, soit un milliard de plus que lors de la précédente programmation.



Les aspects facultatifs sont plus ou moins mis en œuvre dans chaque État membre.

**Convergence externe (entre États membres) :** la répartition du budget de la PAC assurera qu'aucun État membre ne reçoive moins de 75 % de la moyenne communautaire soit 200 € d'ici à 2019 en partant d'écart entre 450 € payés aux Pays-Bas et 100 € en Estonie

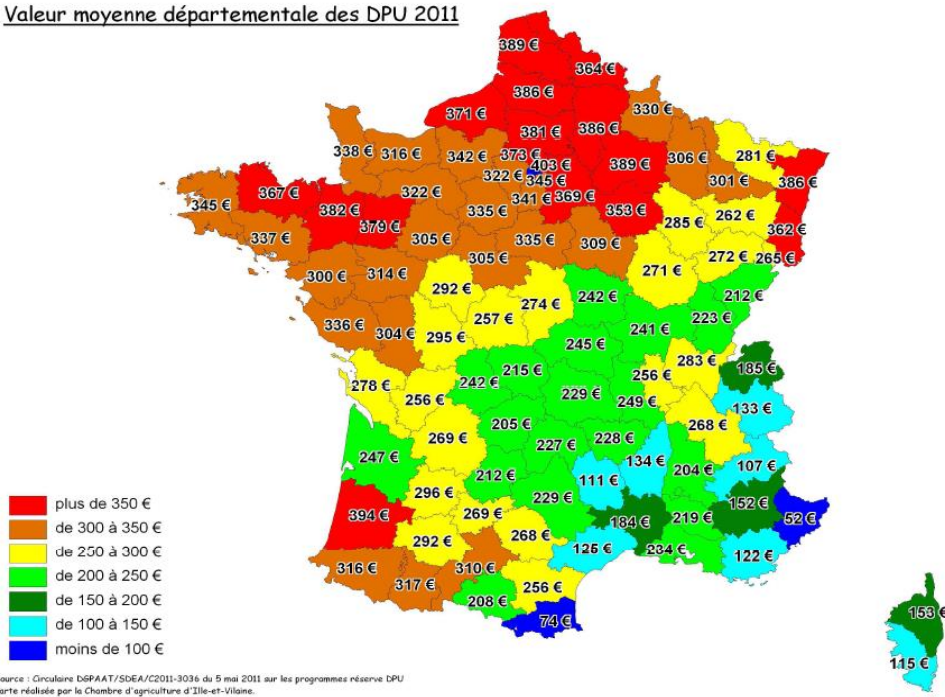
**Convergence interne :** au sein d'un même État membre ou d'une région les écarts des niveaux de soutien seront réduits d'une exploitation à l'autre : l'aide à l'hectare ne pourra pas être inférieure à 60 % de la moyenne des aides versées d'ici à 2019 dans une même zone administrative ou agronomique. Les États membres qui, comme la France, allouent aujourd'hui les aides directes aux agriculteurs sur la base de références historiques devront faire évoluer leur système afin de faire « converger » le niveau des paiements directs à l'hectare.

Les montants mis à la disposition des agriculteurs qui reçoivent plus de la moyenne régionale ou nationale seront ajustés en proportion et les États membres auront la possibilité de limiter les pertes à 30 %.

La France a fait le choix d'une convergence à 70 % (pas plus de 30 % d'écart) ce qui signifie que l'écart à la moyenne nationale sera progressivement réduit de 70 % entre 2015 et 2019 (soit de 14 % par an), le montant des pertes ne pouvant toutefois pas excéder 30 %.

Les États membres pourront attribuer des aides plus élevées pour les "premiers hectares" d'une exploitation de façon à aider davantage les structures petites et moyennes. (52 premiers hectares en France avec application du principe de « transparence » pour les GAEC (104 ha si deux associés, 156 ha si trois, ...). La question de la date de création du GAEC (avant octobre 2011, ou pas) reste, à ce jour, encore posée. L'Allemagne qui avait déjà « convergé » ne met pas en place de paiement redistributifs.

Valeur moyenne départementale des DPU 2011



Production	Enveloppe retenue (Millions €)
<b>TOTAL ELEVAGE</b>	<b>955</b>
<b>Dont PMTVA + engraissement</b>	<b>670 (dont au moins 8 pour l'engraissement)</b>
<b>Dont veau sous la mère</b>	<b>5</b>
<b>Dont lait de montagne</b>	<b>45</b>
<b>Dont autres zones</b>	<b>95</b>
<b>Dont ovins</b>	<b>125</b>
<b>Dont caprins</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL CULTURES</b>	<b>27</b>
<b>Dont tabac</b>	<b>Non éligible</b>
<b>Dont blé dur de qualité</b>	<b>7</b>
<b>Dont pruneaux</b>	<b>12</b>
<b>Dont fruits transformés</b>	<b>1</b>
<b>Dont tomates pour l'industrie</b>	<b>3</b>
<b>Dont fécule, lin, chanvre et houblon</b>	<b>4</b>
<b>Dont riz</b>	<b>MAE à mettre en place</b>

Maintien des aides couplées : les choix français pour l'élevage

Aide laitière

Les principes retenus à l'heure actuelle sont les suivants :

- ✓ Aucune zone ni aucun type d'élevage ne sera exclu ;
- ✓ L'enveloppe actuelle dédiée à la montagne sera maintenue, et l'aide unitaire en montagne sera supérieure à l'aide unitaire dans les autres zones ;

- ✓ Un plafond sera appliqué. Il sera de 40 vaches laitières primées par exploitation en dehors de la zone de montagne ;
- ✓ Enfin, l'aide unitaire hors zone de montagne sera d'au moins 30 € par vache primée.

Par contre, restent encore à arbitrer début 2014, après expertise complémentaire : le plafond en zone de montagne ; le montant de l'aide hors zone de montagne : aide uniforme ou aide différenciée selon des zones à définir et, enfin, l'octroi éventuel d'une majoration pour les nouveaux agriculteurs et/ou les récents investisseurs.

#### Aide caprine

Cette aide sera fondée sur les mêmes principes que ceux en vigueur aujourd'hui, avec notamment : un plancher de 25 chèvres pour l'accès à l'aide ; un plafond de 400 chèvres éligibles par exploitation et un complément octroyé pour les démarches de qualité.

Les États membres consacreront 70% de leur enveloppe nationale réservée aux paiements directs au nouveau régime de paiement de base. Ils prélèveront sur ce montant, obligatoirement 2% pour les JA et les sommes qu'ils désirent engager éventuellement pour les zones défavorisées, au titre du régime des petits agriculteurs, des paiements redistributifs et sous forme de paiements « couplés ».

#### **« Verdissement » des aides directes**

Outre le paiement de base, chaque exploitation recevra un paiement par hectare en contrepartie du respect de certaines pratiques agricoles bénéfiques pour le climat et l'environnement. Les États membres consacreront 30 % de leur enveloppe nationale pour financer ces dépenses. Cette mesure est obligatoire et le non-respect des exigences en matière de verdissement entraînera des sanctions allant au-delà du paiement consacré au verdissement, c'est-à-dire qu'après une période de transition (de deux ans) les récidivistes pourront perdre jusqu'à 125 % de leur paiement relatif au verdissement. Le bénéfice de ces « paiements verts » est subordonné au respect de trois obligations :

- **Maintenir les prairies permanentes** à leur niveau actuel, avec toutefois une tolérance de 5 % (à un niveau à définir par l'État membre : national, régional ou individuel) ;
- **Diversifier les cultures** en cultivant au moins deux espèces différentes lorsque la SAU est inférieure à 10 hectares, et au moins trois lorsqu'elle est supérieure à 30 hectares. En outre, la culture principale ne doit pas occuper plus de 75 % de la surface totale et les deux cultures principales plus de 95 % (dérogations pour les systèmes à culture permanente type vigne) ;
- **Disposer d'une «surface d'intérêt écologique» (SIE)** d'au moins 5 % des terres arables, qui pourrait être portée à 7 % à compter de 2019 (sous réserve de l'adoption d'une proposition législative) pour les exploitations agricoles d'une superficie supérieure à 15 hectares, composée par exemple de bordures de champs, haies, arbres, jachères, particularités topographiques, biotopes, bandes tampons ou surfaces boisées.

La proportion de SIE est calculée par référence aux seules terres arables, à l'exclusion des prairies permanentes et des vignes et vergers. **Le calcul de l'aide pourra se faire à l'échelle nationale, régionale ou par exploitation, au choix de l'État membre.**

#### **Evolution du montant et de la structure du budget consacré aux aides directes entre 2015 et 2019**

	2015	2016	2017	2018	2019
Total (milliards €)	7,55	7,52	7,49	7,46	7,44
Dont JA	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075
Dont "Aide verte"	2,265	2,256	2,247	2,238	2,232
<b>Soit par ha de SAU (€)</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>85</b>	<b>85</b>
Dont "paiements redistributifs"	0,38	0,75	1,12	1,49	1,49
<b>Soit par ha de SAU</b>	<b>26</b>	<b>52</b>	<b>77</b>	<b>103</b>	<b>103</b>
Dont "aides couplées"	1,13	1,13	1,12	1,12	1,12
Dont DPB	3,70	3,31	2,92	2,54	2,53
<b>Soit par ha de SAU</b>	<b>141</b>	<b>126</b>	<b>111</b>	<b>97</b>	<b>97</b>

Quelles conséquences pour les agriculteurs français ?



Des simulations d'impact des évolutions de la PAC sur le revenu des exploitations ont été présentées. Toutes OTEX (Orientation technico-économique des exploitations agricoles) confondues, le transfert des aides des grandes cultures vers l'élevage notamment de montagne est net.

En se concentrant sur l'OTEX bovins lait, les évolutions sont favorables aux zones de montagne au détriment des autres.

Ces calculs sont faits à partir des données du RICA (réseau d'information comptable agricole) en faisant abstraction des prix et de leur évolution, des changes, des modifications d'assolements, ... D'autres travaux (CEP) insistent davantage sur les variations intra-régionales et montrent que si 30% des exploitations perdent du revenu, 70 % n'en perdent pas ! D'autres également menés par les chambres d'agriculture de Normandie mettent en évidence des variations selon le mode de production.

› **Organisation du secteur laitier. Réflexions à partir des concepts de l'économie des coûts de transaction**

d'après la présentation d'**Egizio Valceschnini** économiste et directeur de recherche à l'INRA.

Les approches théoriques des coordinations verticales sont variées. Le tableau ci-dessous tiré de la thèse de doctorat d'Annie Royer<sup>5</sup> (Canada) en est une illustration.

Tableau 2.1. Les approches théoriques de la coordination verticale.

Approches	Principaux auteurs	Conception de la coordination	Niveau d'analyse	Questions traitées
Théorie des coûts de transaction	Coase, Williamson, Joskow, Demsetz, Barzel, Masten, Cheung, etc.	Coordination par des mécanismes de gouvernance (marché, hybride, hiérarchie)	Environnement inter-entreprises	Comparer l'efficacité relative des mécanismes de gouvernance
Théorie de l'agence	Jensen, Meckling, Grossman, Hart	Coordination par la contractualisation optimale entre deux parties	Environnement inter-entreprises et interne de l'entreprise	Concevoir des contrats incitatifs optimaux
Théorie de la gestion stratégique	Porter, Mahoney, Harrigan	Coordination par les stratégies des entreprises pour améliorer leur avantage concurrentiel	Environnement interne de l'entreprise/de gestion	Étudie les façons dont les entreprises s'assurent un avantage concurrentiel
Théorie des conventions	Eymard-Duvernay, Thévenot, Favereau, Orléan, Salais	Coordination par la réputation, les normes, le marché et la coordination civique	Environnement extérieur	Comprendre la mise en place d'une logique collective et des ressources nécessaires pour stabiliser cette logique
Approche axée sur les compétences et les capacités	Hodgson, Teece	Coordination par le savoir sous la forme de compétences, le processus d'apprentissage	Environnement interne de l'entreprise/de gestion	Éclairer la dynamique de la croissance des entreprises, de la nature changeante de la coordination
Approche axée sur la négociation et le pouvoir	Donohue, Fisher, Putnam et Jones	Coordination par la négociation	Environnement inter-entreprises	Comprendre l'effet de la négociation sur les formes de coordination choisies. Expliquer comment les risques et les récompenses de l'échange seront partagés

En France, l'INRA a privilégié l'approche par la théorie de l'agence.

Aux Pays-Bas, les différentes approches sont utilisées.

La théorie des coûts de transaction considère que les marchés sont encadrés dans les institutions et qu'ils ne fonctionnent pas « tout seul ». Les institutions sur lesquelles ils s'appuient sont de natures très différentes.

Le tableau suivant illustre la fréquence d'évolution des institutions et de leurs influences sur le fonctionnement des marchés (exemple : en N3, durée de l'institution de gouvernance par contrat → de 1 à 10 ans).

<sup>5</sup> ANALYSE ÉCONOMIQUE NÉO- INSTITUTIONNELLE DE LA MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE. APPLICATION AU SECTEUR LAITIER DU QUÉBEC

Tableau 3.1. L'économie des institutions de Williamson.

Niveau	Description	Fréquence
N1	<i>Embeddedness</i> *: Institutions informelles, coutumes, traditions, normes religieuses,	$10^2 - 10^3$
N2	Environnement institutionnel : Institutions formelles, règles formelles du jeu (lois, droits de propriété)	$10 - 10^2$
N3	Gouvernance : formes organisationnelles (contrat)	1 - 10
N4	Allocation des ressources et de l'emploi (prix et quantité, incitations)	En continu

Les coutumes et traditions ont une influence durable et continue. La durée de vie des lois est plus courte mais supérieure à celle des contrats, alors que les signaux donnés par l'allocation des ressources et de l'emploi se modifient en continu.

Le coût de transaction est l'ensemble des coûts de passage d'un marché. Ex ante, on peut citer la recherche d'information, la négociation, la rédaction d'un contrat,... et ex post : l'inadéquation, la crédibilisation (enregistrement) du contrat, rupture du contrat, suivi, renégociation,...

**Motivations expliquant le choix des structures de gouvernance** (Williamson, 1985). Selon que l'on cherche à obtenir un pouvoir de marché voir un monopole ou à améliorer l'efficacité de l'organisation la forme d'organisation ne sera pas la même.

Les structures de gouvernance sont des formes d'organisation, des outils pour piloter les échanges (transactions) et résoudre des problèmes de coordination (risques contractuels). Pour cela, il faut identifier et évaluer l'importance de ces risques liés à la coordination.

Face au risque de « hold up », que quelqu'un détourne la coordination à son profit (la grande distribution capte la valeur ajoutée produite par la filière), la réponse est à chercher dans les contrats de long terme.

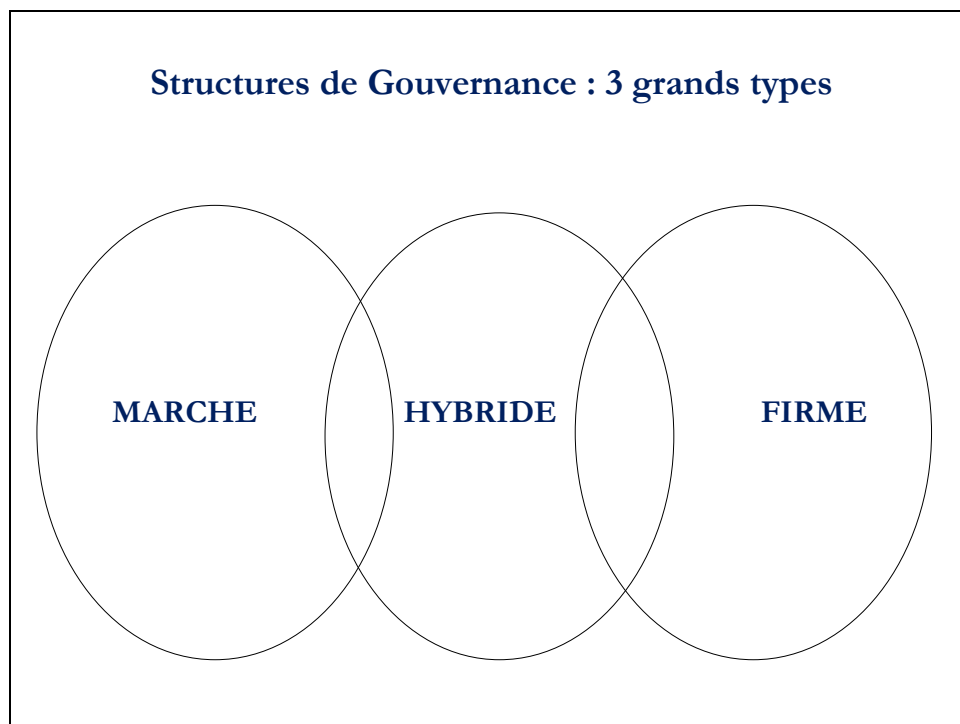
Face au risque de « free riding » ou « passager clandestin » (si tout le monde fait grève, sauf moi je gagne à tous les coups ; en AOC si je suis le seul à tricher, je gagne) il faut chercher à réduire la marge de manœuvre des co-contractants.

Face aux difficultés liées à la planification et à la synchronisation, les réponses sont en termes de coordination *ex ante* et de centralisation des décisions de production.

Trois formes d'organisation économique se distinguent : le marché spot (comme celui de la viande), l'intégration verticale dans l'entreprise (type coopératives aux Pays-Bas), et les formes hybrides (« intermédiaires »).



## Structures de Gouvernance : 3 grands types



Du marché spot à l'intégration verticale, la coordination se construit par étape avec l'établissement de relations sur le long terme, la qualification des parties la mise en place de certification, l'écriture de contrat, les participations financières,...

Structures de gouvernance						
Typologie ECT	Marché		Forme hybride			Hiérarchie
Typologie construite	<i>Marché spot (S)</i> Achats / ventes d'un produit au plus offrant sans contraintes	<i>Contrat relationnel (S+)</i> Relation répétée entre les mêmes parties sans accord écrit	<i>Relations long terme + qualification partenaires (S++)</i> (S+) avec une restriction sur le choix des co-contractants	<i>Contrat bilatéral écrit (C)</i>	<i>Participation financière (IV)</i> Prises de participation financières entre les deux parties même si elles restent légalement indépendantes	<i>Intégration verticale (IV)</i> Deux stades technologiques successifs réunis sous la même entreprise
Degré de contrôle vertical	→					

### Risques et spécificité des actifs (outils de production)

1-La dépendance de l'industriel vis-à-vis des fournisseurs agricoles (il ne peut travailler sans le lait produit par les agriculteurs exploitants laitiers)

- Qualité de la matière première et qualité du produit final
- Productivité industrielle et performances agricoles

## 2-Incertitudes et spécificité des transactions

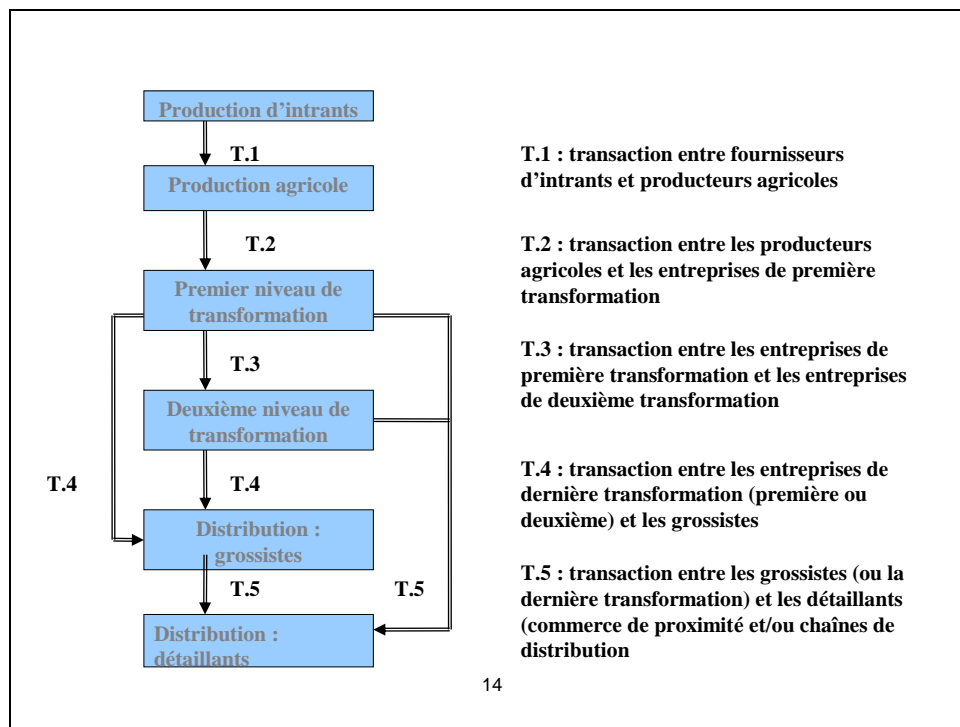
- Incertitude exogène et spécificité temporelle : l'instabilité de la matière première
- Incertitude endogène et spécificité de site : les caractéristiques structurelles des producteurs agricoles

## 3-Des transactions marquées par de fortes asymétries d'information

- Action cachée et risque moral
- Information cachée et sélection adverse

Plus le risque est élevé et plus le secteur est spécifique, plus l'intégration est nécessaire. Quand le risque est faible le marché peut être suffisamment efficace.

Quand l'économiste modélise une transaction il va s'intéresser à T1 (ci-dessous) sans prendre en compte le fait que cela dépend de T2...



### La coordination centralisée des fournisseurs au sein d'un bassin de production

Double coordination = coordination verticale des fournisseurs et du « donneur d'ordre », et aussi coordination des agriculteurs entre eux. Passer le même contrat avec chaque producteur c'est oublier que ces contrats dépendent les uns des autres en matière d'ajustement des quantités et de convergence des qualités.

Les producteurs agricoles sont *de facto* un « **producteur collectif** » à centres de décision multiples et **chaque transaction dépend de toutes les autres transactions**

Quand il s'agit de rassembler des quantités, la double coordination pose des problèmes de logistique, mais lorsque l'objectif est de faire converger des qualités, ce sont les procédures de standardisation/normalisation qui doivent converger.

Sauf à avoir des coûts de transaction rédhibitoires, le standard norme ne peut pas émerger spontanément, d'où le recours à un tiers pour élaborer référentiel : **Contrat-type Versus certification**. La grande distribution encourage la certification c'est-à-dire la convergence qualitative comme alternative au contrat.

Un accord contractuel ne couvre jamais toutes les variables de la transaction. Même dans les cas où l'accord veut renser par anticipation les sources d'incertitude et édicter des dispositions restrictives, il est incomplet.

Ainsi, un accord ne peut être efficace que par combinaison avec d'autres types de dispositifs :

- certains peuvent être internalisés à l'accord, par exemple un contrat relationnel

- encadrement de l'accord par une institution qui stabilise la transaction.

**L'architecture interprofessionnelle (en France)** se caractérise par :

- Un système de délégation d'autorité (instance de négociation centralisée, élaboration d'accords collectifs)
- Une interprofession comprise comme un « acteur collectif » : définissant la stratégie de la filière, la production (quantité, qualité) et les prix.
- Une interprofession comprise comme une structure de pilotage des transactions avec une organisation hiérarchique (cf. par exemple : « contrat-type ») et des relais locaux (cf. par exemple : « commissions mixtes »).

On cherche ainsi à **lutter contre les incertitudes** par la restriction des mécanismes concurrentiels, l'élimination des contingences locales et des stratégies opportunistes (type « passager clandestin »). Pour ce faire on recherche un « *accord complet* », dans le cadre duquel il s'agit de tout prévoir, décrire et régler par anticipation, afin d'éliminer les incertitudes, les aléas...

Pour les raisons ci-après mentionnées, **cette architecture interprofessionnelle semble désormais frappée d'obsolescence** :

- La position dominante de la grande distribution
- Concentration de l'offre et diversification des modes d'organisation
- Les stratégies de différenciation par la qualité
- De nouveaux systèmes de contrôle entre normalisation et réglementation
- Réglementation européenne de la concurrence
- Concurrence à tous les niveaux de la filière
- Industriels : système d'incitation inutile ?
- Fournisseurs agricoles : risque d'opportunisme ?

En conséquence, il convient d'**adapter les modes de négociation**, les objectifs de la coordination devant dorénavant reposer sur des logiques de « *flux tirés* »/ « *flux poussés* », de coûts et gamme, de flexibilité (modification programmes) et de conformité (au sens de régularité et sécurité). La négociation devrait porter sur la définition de **contrats incomplets** (et donc adaptables en tant que de besoin), être (négociation en) séquentielle (« temps réel »), déconcentrée (« rendez-vous ») et décentralisée (niveau local).

### **Les Interprofessions dans l'Union européenne**

La construction du « marché unique » s'oppose au corporatisme et aux entraves à la concurrence. Diverses « entorses » ou exemptions à la règle générales sont toutefois admises pour les AOP/IGP (règlements AOP/IGP 1992), le secteur vitivinicole et les signes de qualité (règlements vitivinicoles, filières sous signes de qualité).

Au niveau européen, il n'y a pas de consensus. La réglementation de la concurrence et le droit des ententes prédominent :

- Discrimination par les quantités : régulation collective des quantités produites et barrières à l'entrée pour les nouveaux éleveurs (liste d'attente)
- Entente sur les prix : fixation concertée des prix de vente aux abattoirs et à la grande distribution
- Clauses contractuelles restrictives : clauses de non concurrence (par exemple entre abattoirs)

### > Protection de l'eau, nitrates et élevages laitiers

d'après **Philippe Jannot**, chargé de mission au bureau des ressources naturelles et de l'agriculture de la direction de l'eau et de la biodiversité au MEDDE

**La protection de l'eau contre les nitrates d'origine agricole est un enjeu ancien mais toujours d'actualité.**

A l'origine, il s'agit de fournir une eau potable aux populations.

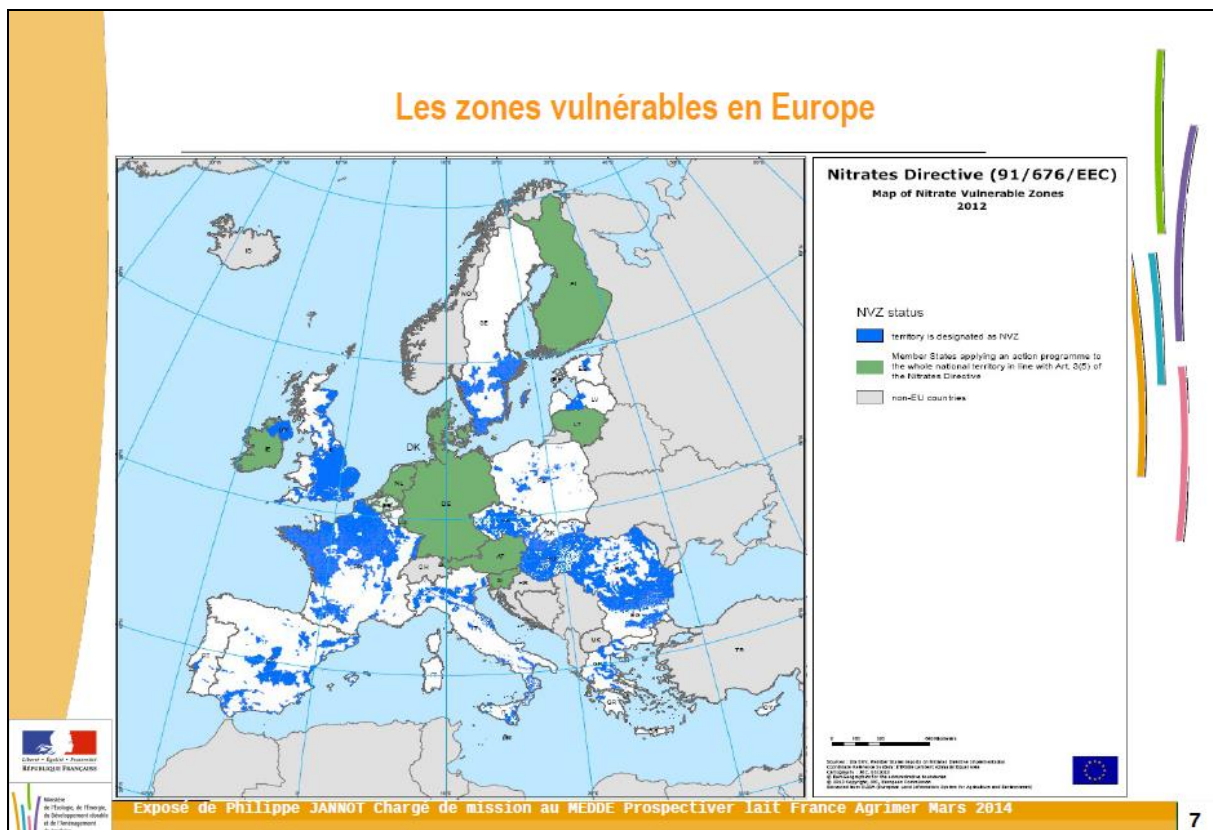
A la fin des Trente Glorieuses dominées par les enjeux de production puis économiques, apparaissent les enjeux environnementaux. En 1975 : en Europe, la mise en place de la politique de protection des eaux : la **directive 75/440**

En 1980 : en France, le rapport Hénin conclue qu'il n'y a pas de pesticides dans les eaux mais une pollution par les nitrates et le phosphore. Le Phosphore est d'origine domestique et l'Azote d'origine essentiellement agricole suite à des apports excessifs d'azote mal maîtrisés que ce soit sous forme d'apports de fertilisants ou d'effluents d'élevage. Il est nécessaire de connaître et agir sur les pratiques agricoles pour corriger ce problème.

En 1984 : en France, la création du CORPEN qui est une instance d'analyse, d'expertise et une force de proposition. Dans le domaine des pratiques agricoles, il élabore et diffuse des recommandations contribuant à la réduction des pollutions et permettant une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux : code des bonnes pratiques de gestion de l'azote.

En 1991 : en Europe, adoption des 2 directives complémentaires : «ERU» qui vise le phosphore et « Nitrates» qui vise particulièrement les nitrates d'origine agricole.

**La directive 91/676/CEE dite directive « nitrates »**



Ses objectifs :

- Protéger les eaux douces (enjeu eau potable) et les eaux continentales et côtières (enjeu eutrophisation ayant pour origine excès d'azote) mais pas d'échéance datée, peu d'objectif quantifié)
- Lutter contre les excès de nitrates de source agricole (vise tous les fertilisants azotés épandus sur des terres agricoles : effluents et amendements)

Ses principes :

- Des zones vulnérables : les États membres ont la possibilité de classer tout ou partie de leur territoire en zone vulnérable (territoire où sont imposées des pratiques agricoles particulières pour limiter la pollution).
- Un code des bonnes pratiques agricoles de gestion de l'azote
- Des programmes d'actions (des mesures obligatoires et toutes autres nécessaires)
- Une révision tous les quatre ans des zones vulnérables et des programmes d'actions

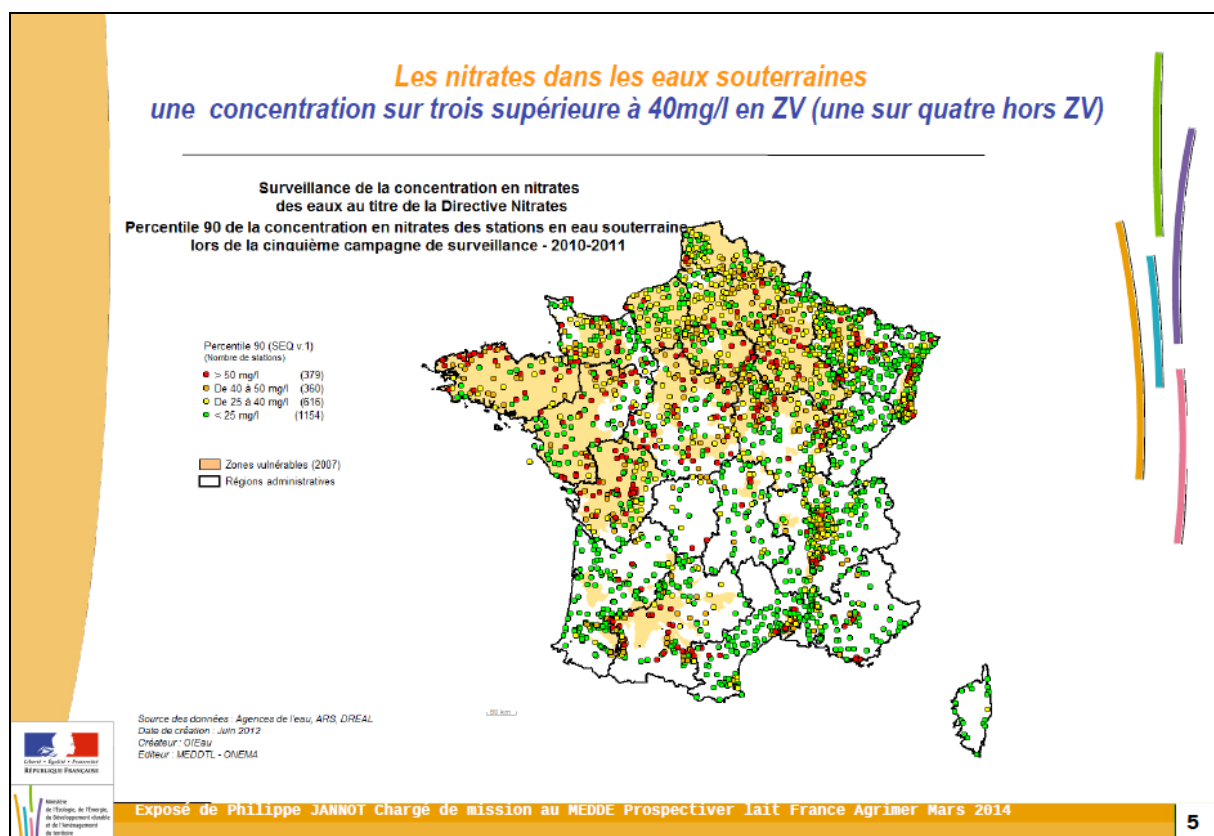
Ces zones ont été révisées en 2012 sur la base des résultats de concentrations des eaux souterraines et superficielles observés en 2010-2011. Aujourd'hui, environ 55 % de la surface agricole de la France est classée en zone vulnérable, cela correspond aux régions où l'activité agricole est la plus importante. Cette révision s'est traduite par le classement de 1 440 communes supplémentaires aux quelques 18 400 communes déjà concernées, essentiellement localisées dans les bassins Adour Garonne, Loire Bretagne, Rhône Méditerranée et Seine Normandie. 617 communes ont été déclassées au vu de l'amélioration ponctuelle de la qualité des eaux superficielles et souterraines traduisant les efforts réalisés par les agriculteurs dans la maîtrise des pollutions azotées ; ces communes déclassées sont essentiellement localisées dans les bassins Adour Garonne et Artois Picardie. Le choix de la France a été motivé par une stratégie de priorisation des zones à traiter afin d'éviter d'imposer des contraintes sur les territoires où cela ne serait pas « nécessaire ». Certains pays ont fait le choix de classer tout leur territoire en zone vulnérable (Allemagne, Irlande,...) pour répondre au principe d'équité.

Ses mesures obligatoires (annexe III)

Une approche agronomique « la bonne dose, au bon endroit et au bon moment » et une valeur normative « 170 kg N issus des effluents d'élevage par hectare »

Ses mesures supplémentaires (article 5-5)

Elles sont laissées au libre choix de l'État membre mais doivent en complément des mesures obligatoires permettre d'atteindre les objectifs de la directive nitrates.



L'eau de consommation ne doit pas contenir plus de 50 mg/litre. Cette norme sanitaire est discutée mais a été confirmée en 1998 par le Conseil supérieur de l'hygiène publique.<sup>6</sup> Pour ne pas dépasser 50 mg/l, il faut agir dès 40 mg/l. C'est donc sur la base de ce seuil de 40 mg/l que sont définies les zones vulnérables en particulier pour les eaux souterraines.

Dans les eaux superficielles, la concentration commence à se stabiliser dans l'Ouest voire à diminuer sensiblement dans certains endroits mais elle continue à augmenter dans les zones de grandes cultures. Dans les eaux souterraines, la situation est inquiétante dans les régions d'agriculture intensive.

La commission veille à l'application de la directive pour éviter toute distorsion de concurrence. Ainsi, la mise en œuvre de la directive Nitrates en Europe donne lieu à des contentieux sur les programmes d'action des États Membres : Arrêts : UK 2000, Allemagne 2002, Pays-Bas 2003, Irlande 2004, Belgique 2005, Luxembourg 2001 et 2010, Italie, 1999 et 2001,... contentieux en cours avec France, Espagne, Pologne, Grèce, Luxembourg.

Par ailleurs des dérogations au plafond de 170kgN/ha peuvent être demandées et soumises à l'approbation de la Commission européenne, en échange de mesures contraignantes dans les programmes d'actions et de la traduction des mesures en normes : fixation d'une valeur minimum en nombre de mois de la «capacité de stockage des effluents d'élevage» ou de périodes d'interdiction d'épandage.

Les bureaux d'études néerlandais sont très présents auprès de la Commission européenne pour faire des évaluations et des propositions d'évolutions réglementaires...

La limitation de la dose d'azote est au cœur de la réglementation directive nitrates avec la coexistence d'une approche agronomique « la bonne dose, au bon moment, au bon endroit » et d'une norme de limitation des apports issus des effluents d'élevage.

#### **Les mesures obligatoires au titre de l'annexe III de la directive « nitrates »**

**Mesure 1°:** périodes minimales d'interdiction d'épandage des fertilisants

**Mesure 2°:** stockage des effluents d'élevage

**Mesure 3°:** limitation de l'épandage des fertilisants azotés, équilibre par parcelle

**Mesure 4°:** plans prévisionnels de fumure et cahier d'enregistrement des pratiques

**Mesure 5°:** limitation de la quantité maximale d'azote issu des effluents d'élevage épandue annuellement sur chaque exploitation (170 kg/ha)

**Mesure 6°:** conditions d'épandage par rapport au cours d'eau, sur les sols en forte pente, détremnés, inondés, gelés ou enneigés

Les périodes d'interdiction d'épandage peuvent être très contraignantes en fonction de la météo saisonnière qui peut laisser trop peu de temps pour épandre.

L'N épandable = N excrété – N volatilisé dans le bâtiment et au stockage (les allemands ont essayé de faire inclure l'N volatilisé au champ dans le calcul mais sans succès ...). Ces valeurs sont définies par catégories d'animal et avec un coefficient de volatilisation lié au système d'élevage.

Le séjour prolongé des vaches à l'extérieur est donc pénalisant au regard de cette valeur.

Le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA), dispositif incitatif français, a aidé les éleveurs à se mettre aux normes en termes de capacité de stockage et d'épandage (37 000 éleveurs aidés entre 1994 et 2000 et 53 000 entre 2003 et 2006, dont la moitié (49 100) en bovin lait.

La Commission trouve les programmes d'action départementaux français minimalistes et hétérogènes sans raison :

---

<sup>6</sup> Le risque nitrate est lié à la faculté de l'organisme humain de transformer les nitrates en nitrites, qui réduisent les capacités de transport de l'oxygène par l'hémoglobine (une substance de globules rouges de sang qui contient du fer). Lorsque l'hémoglobine est oxydée en méthémoglobine, le transport de l'oxygène ne se fait plus. Chez l'adulte, ce risque est très faible car une enzyme réduit la méthémoglobine en hémoglobine. En revanche, cette enzyme n'est pas activée chez le nourrisson et ne devient fonctionnelle que vers quatre mois. Or, les nitrates sont des oxydants de telle sorte qu'ils provoquent une méthémoglobinémie, dite aussi maladie bleue du nourrisson.

- Périodes d'interdiction d'épandage insuffisantes,
- Capacités de stockage des effluents d'élevage insuffisantes,
- Limitation de la fertilisation mal ou pas réglementée,
- Normes d'azote épandable issu des animaux sous évaluées,
- Conditions d'épandage sur sols en pente, gelés, ... insuffisamment réglementées.

Un 5<sup>ème</sup> programme national qui va sortir prochainement avec l'entrée en vigueur des programmes d'actions régionaux vise à éviter les mesures normatives et à renforcer l'approche agronomique, avec des adaptations au contexte pédoclimatique des périodes d'épandage et de la gestion de l'interculture avec notamment des cultures « pièges à nitrate » qui en couvrant le sol dès l'automne réduisent le lessivage. Ce programme prévoit des modalités contrôlables.

**Ces mesures ont été reprises dans le programme d'actions national pour le 5<sup>ème</sup> programme d'actions**

---

**Un programme d'actions avec huit mesures**

**Six mesures obligatoires au titre de l'annexe III de la directive**

**Mesure 1°:** périodes minimales d'interdiction d'épandage des fertilisants

**Mesure 2°:** stockage des effluents d'élevage

**Mesure 3°:** limitation de l'épandage des fertilisants azotés, équilibre par parcelle

**Mesure 4°:** plans prévisionnels de fumure et cahier d'enregistrement des pratiques


**Mesure 5°:** limitation de la quantité maximale d'azote issu des effluents d'élevage épandue annuellement sur chaque exploitation (170 kg/ha)

**Mesure 6°:** conditions d'épandage par rapport au cours d'eau, sur les sols en forte pente, détrempés, inondés, gelés ou enneigés

**Deux mesures supplémentaires au titre de l'article 5.5 de la directive issues du Grenelle de l'environnement**

**Mesure 7°:** couverture végétale des sols destinés à absorber l'azote du sol

**Mesure 8°:** couverture végétale le long des cours d'eau



Exposé de Philippe JANNOT Charge de mission au MEDDE Prospectiver lait France Agrimer Mars 2014

26

La directive cadre sur l'eau intègre la directive nitrate en fixant des objectifs en termes de qualité de l'eau. Elle définit les objectifs à atteindre, mais pas les moyens à mettre en œuvre. Cette directive définit des « zones à enjeu » qui sont les captages destinés à l'alimentation en eau potable et les bassins versants alimentant des zones eutrophisées. Elle comprend des mesures réglementaires (non finançables) pour la modification des pratiques et incitatives (et finançables) quand il s'agit de modifier les systèmes de production. Ainsi, les mesures les plus contraignantes sont accompagnées par des aides financières.

Enjeu nitrates	Mesures	Dispositif	Territoire concerné
Pas de problème	Bonnes pratiques agricoles de gestion de l'azote	Volontaire	Hors zone vulnérable
Problème moyen « préventif »	Bonnes pratiques agricoles de gestion de l'azote	Obligatoire sans financement	Zone vulnérable
Problème aigu « curatif »	Mesures modifiant le système de production	Réglementaire + financement Ou uniquement financement	Captages prioritaires, algues vertes, eaux minérales, ...

### Quelques éléments de conclusions

- > Gérer l'azote et protéger l'environnement, c'est limiter les pertes dans l'eau comme dans l'air en appliquant une dose raisonnée (et non réduire de façon forfaitaire les apports d'azote) et en gérant l'interculture  
*Les programmes d'actions nitrates intègrent ces deux dimensions*
- > La réglementation nitrates s'appliquent à toutes les exploitations et à tous les fertilisants azotés épandus sur des terres agricoles en zone vulnérable  
*Mais les mesures les plus contraignantes ont visé les élevages et les effluents d'élevage*
- > Les mesures des programmes d'actions nitrates sauf le plafond de 170 kg combinent une approche agronomique et la nécessité du contrôle  
*Par exemple la limitation des apports d'azote, les périodes d'épandage, la couverture des sols*
- > Mais les suites du contentieux en cours peuvent contrarier cette orientation  
*Un consensus de tous les acteurs autour de cette approche agronomique est indispensable pour préserver cette stratégie*
- > Une demande de dérogation au 170 kg/ha est en cours pour les élevages bovins herbagers  
*Elle favorisera aussi le développement de systèmes lait herbagers dans les dispositifs territoriaux*



Exposé de Philippe JANNOT Charge de mission au MEDDE Prospectiver lait France Agrimer Mars 2014

29



## Deuxième partie : Méthodologie

### Les principes de la méthode de prospective utilisée

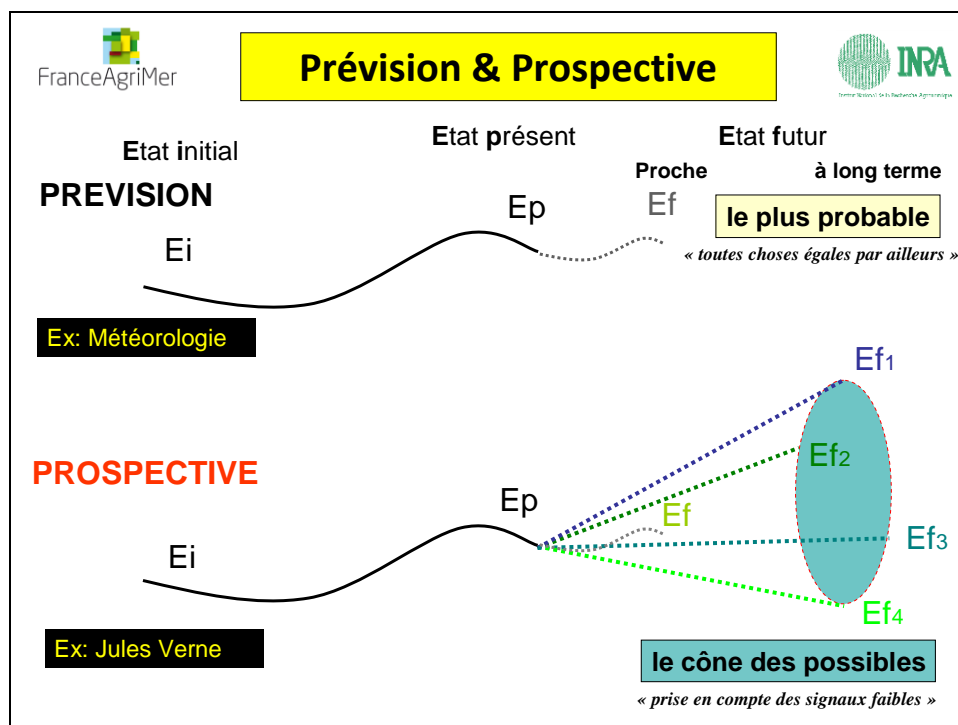
« *Demain est moins à découvrir qu'à inventer* » Gaston Berger

#### › Qu'est-ce qu'une prospective ?

La paternité du terme de « prospective » revient à Gaston Berger, et date de 1957, lors de la création de la revue éponyme. Berger défend l'idée d'une « Science de l'homme à venir » [1955]. Les premiers prospectivistes sont philosophes, historiens ou sociologues. Mais avec le temps, la prospective s'élargit vers d'autres disciplines ou champs de recherche, jusqu'à recouvrir des réalités et des champs d'études très différents.

On peut identifier deux écoles principales se réclamant de la prospective, différenciées par leur plus ou moins grand « pragmatisme » :

- L'école française se fonde sur un état d'esprit, une attitude consistant à « voir loin, large et profond » [Berger (1958)] ; le but est d'anticiper l'avenir, de concevoir celui-ci comme « une construction en devenir » [de Jouvenel (1999)].
- L'approche anglo-saxonne, en comparaison, est plus fonctionnelle : la « futurology » s'efforce de probabiliser les futurs possibles, les « futures research » cherchent à systématiser la réflexion prospective afin de dépasser le simple « état d'esprit » et construire une véritable méthodologie. « *Foresight is a systematic process for exploring the future in order to determine policy options* » [Chen, Chau, Zang (2002)].
- 



Les différents courants s'accordent toutefois sur une définition de la prospective qui serait : « A partir d'un état décrit de la réalité actuelle (étude synchronique), identifier et explorer les devenirs possibles de cette réalité » (étude diachronique). L'avenir à long terme (15 – 25 ans) n'est pas prévisible par le seul prolongement des tendances.

Aussi considère-t-on ici que prospective n'est pas prévision.

## Les points communs aux différentes méthodes de prospective

- Une attention particulière est apportée à la définition de la question
- L'approche est pluridisciplinaire (avec des degrés d'intégration variables) et systémique [Probst (1989)]. Elle accepte la complexité [Morin (1990)] comme reflet du réel.
- L'analyse débute par un bilan le plus précis possible de l'état actuel et passé du système étudié et de sa dynamique constatée - rétrospective -, et ce à l'aide de différents moyens : bibliographiques bien sûr, expertises, mais aussi, selon les cas, graphiques...
- Une attention particulière est apportée, non seulement aux tendances récentes ou lourdes, mais aussi aux facteurs de rupture, signaux faibles...
- Cette phase de diagnostic aboutit à une représentation commune (*aux personnes associées de près à l'exercice et qui travailleront à l'anticipation*) du système (*degrés de formalisation et outils de représentation variables selon les méthodes*)
- En règle générale, plusieurs histoires de futurs possibles sont élaborées : ces scénarios, sont conçus comme l'enchaînement d'hypothèses, reflets de l'état de variables considérées à l'analyse comme déterminantes pour l'avenir du système étudié. (Définition des scénarios [Kahn & Wiener 1967]: « séquences d'événements hypothétiques construites pour mettre en évidence les processus causaux et les enjeux de décision »)
- Ces scénarios sont utilisés pour éclairer, voire pour accompagner la décision stratégique (*cette ultime phase est intégrée à des degrés divers selon les méthodologies, et peut faire appel à des outils probabilistes pour aider à cette décision*)

La prospective ne cherche pas à définir l'état du futur le plus probable. Au contraire, elle cherche à ouvrir le champ des futurs possibles. « (...) pour le prospectiviste, le futur est ouvert, objet de projet, d'intention et de volonté. Ce qui ne veut pas dire, bien au contraire que le présent importe peu mais il ne détermine pas de manière irrémédiable le futur (...) » (Sebillotte et Sebillotte, 2002).

La réalité actuelle ou dans le futur est complexe et peut être analysée de différents points de vue, notamment disciplinaires. Dans un exercice d'anticipation, s'intéresser à cette complexité suppose dans un premier temps de tenter d'en cerner les différents aspects dans toutes leurs diversités et le travail passe donc par un étirement, une mise à plat de cette complexité, que dans un second temps il s'agit de progressivement réduire pour mener pratiquement à bien l'exercice d'anticipation. Cette réduction de la complexité doit se faire sans a priori en avoir exclu telle ou telle composante mais en s'offrant la possibilité de raisonner ses choix.

La prospective est un exercice collectif d'écriture de scénarios conduisant à plusieurs futurs possibles. L'analyse de leurs conséquences va servir de base aux réflexions stratégiques et ainsi permettre aux décideurs et aux chercheurs « *de revenir au présent, mieux armés pour l'infléchir selon nos intentions et nos exigences* » (Sebillotte et Sebillotte, 2002). Les scénarios permettent ainsi de « provoquer » les acteurs pour construire leur avenir ; la pertinence des scénarios induit des attitudes réactives et proactives qui vont constituer une des bases des stratégies.

Les attitudes stratégiques sont :

- soit d'ordre réactif par anticipation : si ce scénario venait à se dérouler, que faudrait-il faire pour s'y préparer au mieux ? Faut-il se mettre en veille pour le voir advenir ?
- soit d'ordre proactif : ce scénario me (nous) paraît souhaitable que faire pour en favoriser la survenue ? ou à l'inverse comment agir pour empêcher qu'un scénario redoutable ne se déroule ?

A partir des scénarios, la prospective encourage à la réflexion et à l'action collective sans occulter les lignes de débats entre les intérêts divergents des acteurs. Les quels intérêts pourront être pris en charge ultérieurement grâce à des exercices de prospective spécifique, effectués en déclinaison de l'exercice général à la demande de familles professionnelles ou d'entité géographiques infranationales.

## › La méthode SYSPAHHM

La méthode SYSPAHHM (SYStème-Processus-Agrégat d'Hypothèses-Microscénarios-Macrosénarios) a été développée dès le début des années 1990 à l'INRA en France par Michel Sebillotte puis améliorée et formalisée par Michel et Clementina Sebillotte dans les années 2000. À grands traits, elle se distingue des autres procédés au sens où elle insiste sur :

- la nécessité de confier à l'ensemble des experts eux-mêmes, accompagnés par un noyau d'animateurs, qui ensemble constituent la cellule d'animation de l'exercice prospectif, l'identification des « pièces de base » des scénarios
- sur la base d'un croisement de leurs savoirs fondamentaux ...
- ... partagés sur un fond de carte dénommé « représentation commune du système ».

La méthode Syspahmm impose la construction d'une représentation commune d'hypothèses au potentiel destructeur ou constructeur de tendances pour l'avenir.

L'organisation du travail s'appuie sur deux structures :

- La cellule d'animation : un ensemble d'une vingtaine de personnes, spécialistes du sujet de l'exercice ou particulièrement intéressés à l'exercice prospectif, s'engageant à une participation *intuitu personae*, à 12 séances de travail sur environ 18 mois (1 séance toutes les 6 semaines en moyenne), ponctuellement accompagnées de travaux limités entre ces séances. Ce sont ces personnes qui mettront en œuvre, pas à pas, la démarche proposée, avec l'assistance du « noyau permanent », et le recours, si jugé nécessaire, ponctuellement à des experts additionnels.

- Le noyau permanent : un petit groupe de personnes assurant l'animation de la démarche, la très grande majorité du travail entre les réunions régulières de la cellule d'animation, ainsi que le secrétariat.

Ce temps d'appropriation des concepts et savoirs des autres spécialistes, et de construction d'une représentation commune sont parfois dénoncés comme des facteurs de coûts élevés or il permet une élaboration par l'ensemble des experts de la cellule d'animation de l'ensemble du corpus d'hypothèses. Les pièces de base des futurs scénarios seront autant d'os des futurs squelettes, d'atomes des futures molécules ou de pierres qui baliseront les chemins que seront les scénarios... Elles sont appelées « hypothèses ».

Qu'est-ce qu'une hypothèse ? Une hypothèse est une phrase courte dont on sait exprimer l'inverse (rédaction sous la forme de son affirmation d'une part, et son versus d'autre part) et dont le sujet paraît suffisamment important pour l'avenir (échéance de 15 / 25 ans) de sorte qu'elle est susceptible d'influencer la trajectoire du système considéré.

Elles sont représentées, à l'image de pièces de monnaie invariablement par un libellé recto accompagné d'un libellé verso. Utiliser une hypothèse, après en avoir écrit le recto et le verso, revient à considérer le potentiel de ces deux possibilités et évite de postuler a priori l'occurrence du recto ou du verso.

Formuler une hypothèse permet de ne pas se prononcer sur sa réalisation à l'avenir (abandon de l'aspect probabiliste) tout en considérant que son objet peut influencer sur l'avenir du système et donc contribuer à définir un futur possible. S'obliger à écrire le recto et le verso d'une hypothèse induit son caractère élémentaire. En effet, il n'est déjà parfois pas si évident de savoir quel est le verso d'une phrase simple (exemple : le verso de « la consommation diminue » est-ce « la consommation stagne » ou « la consommation croît » ?).

Les hypothèses sont parfois inspirées par des faits actuellement minoritaires, des « signaux faibles » mais dont on imagine un développement aux conséquences importantes.

À noter à ce stade que certaines hypothèses sont présentées comme fixées sur un seul côté (recto ou verso) au sens où, à dire d'experts, leur variabilité n'est pas envisagée avant le terme de l'étude. Par exemple les différentes prévisions démographiques à 20 ans sont très proches les unes des autres et

peuvent être considérées comme un invariant. Par contre, à 50 ans, différentes théories s'affrontent et les estimations sur la population mondiale divergent nettement les unes des autres.

### Les influences et les dépendances mutuelles des hypothèses

La créativité du groupe et la richesse des thèmes explorés conduisent à l'écriture d'un trop grand nombre d'hypothèses parmi les quelles un tri raisonné doit être effectué. Le « modèle » central de la méthode SYSPAHMM est alors constitué par une matrice, qui vient consigner les influences de toutes les hypothèses retenues sur les autres, et par là-même alors également les dépendances les unes des autres. Ces influences peuvent être positives (la réalisation d'une hypothèse « Hi » favorise celle d'une autre « Hj ») ou négatives (la réalisation d'une hypothèse « Hi » défavorise celle d'une autre « Hj »), voire nulle (le plus souvent).

Une première analyse de la matrice consiste à repérer la position des hypothèses selon leurs degrés d'influence et de dépendance mutuels. Le niveau d'influence d'une hypothèse « Hi » sur une autre hypothèse se définit comme le nombre de fois où l'hypothèse « Hi » exerce une influence directe sur une autre hypothèse, tandis que le niveau de dépendance de l'hypothèse « Hi » se définit comme le nombre de fois où elle est sous l'influence d'une autre hypothèse.

**Le traitement des relations entre hypothèses pour faire émerger des microscénarios**

Influe sur	H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8
H1		0	0	0	0	0	0	0
H2	0		+/-	0	0	0	+	0
H3	0	0		0	0	0	0	0
H4	0	-	0		0	0	0	0
H5	0	0	0	0		0	0	0
H6	0	0	+	0	+		0	0
H7	0	+	0	0	0	0		0
H8	-	0	0	0	0	-	0	

La réalisation de l'hypothèse H3 influe, mais on ne peut préciser dans quel sens privilégié, sur l'occurrence de l'hypothèse H2

La réalisation de l'hypothèse H1 influe négativement sur l'occurrence de l'hypothèse H8

La réalisation de l'hypothèse H5 influe positivement sur l'occurrence de l'hypothèse H6

Le degré d'influence / dépendance de ces hypothèses peut être analysé par un logiciel adapté d'analyse de contenu : Logiciel HClusterizer, qui en déduit, pour l'ensemble des hypothèses, une représentation sous la forme d'agrégats dans lesquels les hypothèses incluses sont davantage liées entre elles qu'avec celles des autres agrégats... Ces agrégats esquissent alors les squelettes des futurs scénarios. Une hypothèse de départ appelée hypothèse motrice, généralement la plus influente sur les autres hypothèses de l'agrégat, est choisie. Ensuite, on s'oblige à commencer une première histoire en la faisant débiter par le recto de cette hypothèse mais aussi une seconde qui commence par le verso de cette même hypothèse. Si on ajoute à cela que certains agrégats appellent 2 voire 3 hypothèses motrices, on conçoit qu'un agrégat puisse générer 4 ou 8 scénarios. Ces scénarios sont alors en réalité des micro-scénarios puisque relevant d'agrégats distincts, c'est-à-dire ne comportant pas d'hypothèses communes.

Après avoir étudié les relations entre les hypothèses et les avoir représentées graphiquement, le noyau permanent a élaboré les micro-scénarios. La construction de scénarios met en évidence, plus que toutes prévisions, une intelligibilité du système et de ses principales clefs de voûte actuelles. Les microscénarios sont aussi un moyen privilégié d'établir des ponts entre disciplines et de réduire les

effets pernicioeux de leur hyperspécialisation. « *L'intérêt de la démarche est que, 'banal' ou 'excessif', un microscénario met en cause, directement ou indirectement, le fonctionnement de l'organisation et oblige donc à se reposer des questions ou à vérifier que ses conséquences sont bien prises en compte soit dans les stratégies, soit dans le fonctionnement du système. C'est donc bien une aide à l'organisation du changement* » (Sebillotte et Sebillotte, 2002).

Les microscénarios constituent l'aboutissement de la démarche prospective par la méthode SYSPAHMM.

Mais, en réalité la démarche ne prend tout son sens que quand les commanditaires s'approprient les résultats, au point d'être en mesure d'en analyser les enjeux et les conséquences, afin de pouvoir conclure quant aux directions stratégiques qui peuvent en découler : stratégie de réactivité anticipée ou de proactivité notamment.

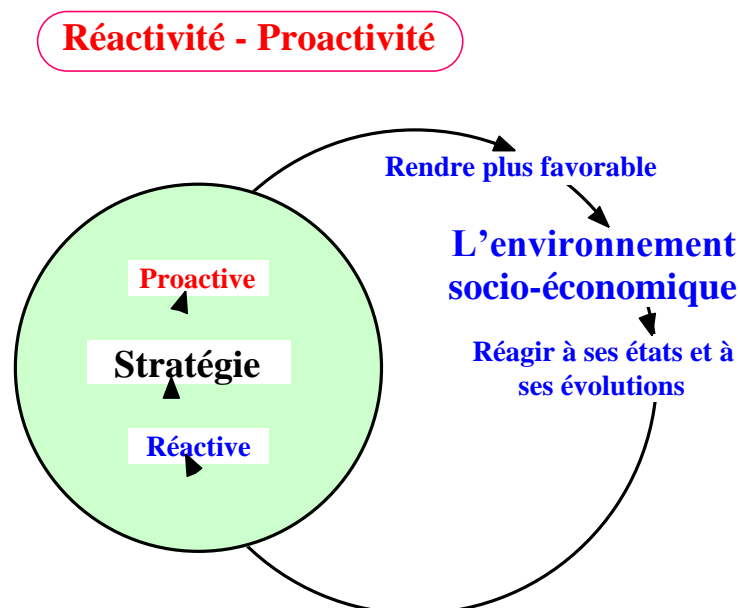
Ainsi, en prolongement de la méthode SYSPAHMM, une nouvelle matrice constituée des hypothèses motrices et des hypothèses de sortie des agrégats issus du traitement précédent est construite. Son analyse par le logiciel génère un plus petit nombre d'agrégats et par suite un nombre limité d'histoires. Lesquelles histoires sont ensuite concaténées de façon à constituer les grands scénarios des futurs possibles. Les principes de cohérence, de plausabilité et de pertinence (démarche « morphologique ») sont mis en avant pour retenir les combinaisons qui servent de squelette aux grands scénarios.

### » Comment s'en servir ? La nécessaire appropriation par les acteurs professionnels

Pour que les objectifs soient atteints, un aspect primordial est à prendre en compte : l'appropriation de l'étude par les acteurs de la filière. Ceci constitue un enjeu majeur qui ne doit pas être perdu de vue tout au long du déroulement de l'exercice. De fait, ce dernier se doit de proposer aux initiateurs un cadre de démonstration auquel la majorité des partenaires participe et adhère. Dans ce sens, ce n'est qu'une fois que le décideur est pénétré de la gamme des futurs possibles qu'il devient envisageable de l'aider à décider de manière plus pertinente. Ainsi, même si la prospective répond à une commande qui fixe, dans une certaine mesure, un cahier des charges pour le travail à entreprendre, il faut considérer que la décision n'est pas un acte bref dans le temps, mais bien un « processus qui mûrit à son rythme ». L'idée est de maintenir, tout au long de l'étude et autant que faire se peut, le champ des possibles grand ouvert afin de se prémunir d'un risque majeur : un resserrement trop rapide sur le champ de la décision.

Il s'agit donc d'élaborer et de proposer aux acteurs des scénarios pour l'avenir de la filière lait de vache, d'en éclairer les impacts afin qu'ils puissent servir de base à des stratégies gagnantes servies par des politiques adaptées. Les enjeux et conséquences alors mis en évidence peuvent ensuite être traduits en orientations stratégiques aux différents niveaux de la filière.

**Schéma : Les évolutions de l'organisation face aux évolutions de son environnement socio-économique** (Sebillotte 2002)



## La mise en œuvre de la méthode SYSPAHMM pour la prospective filière lait de vache

### › De quoi parle-t-on ? Le travail de représentation commune du système

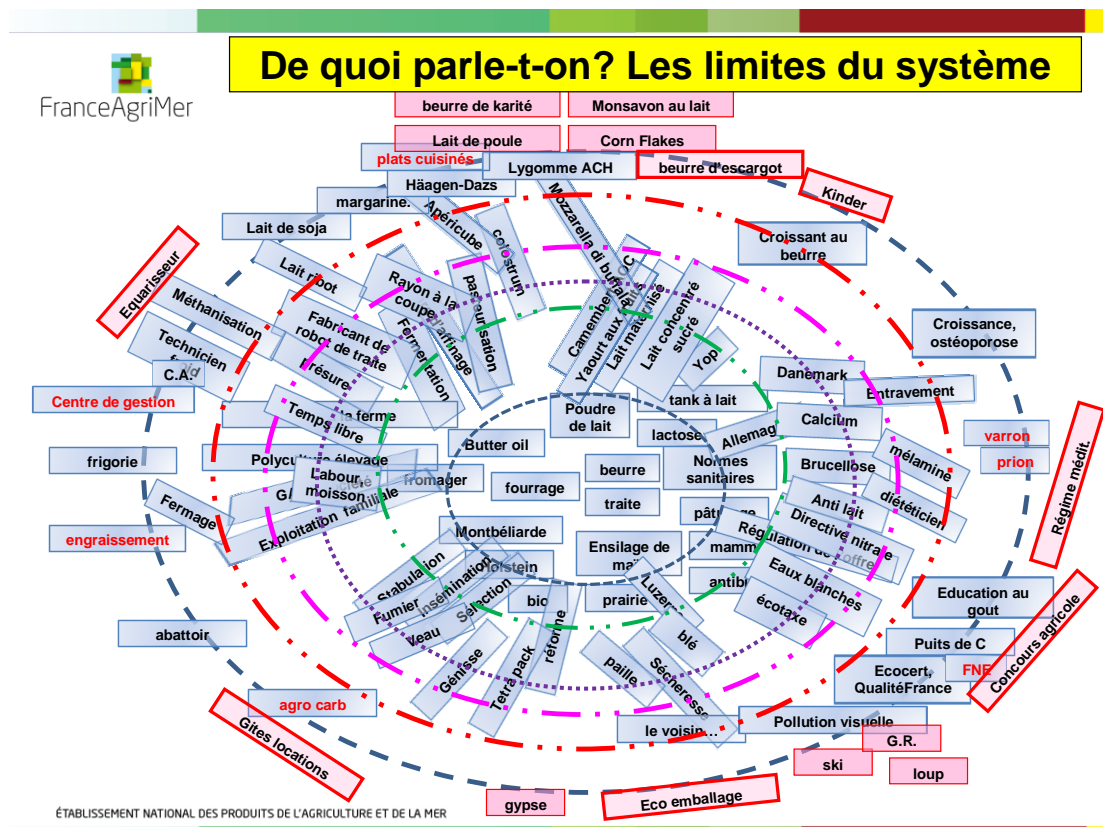
La représentation du système tel que défini par M. Sebillotte : « Le système est (au sens opératoire) un ensemble d'éléments en interrelations dynamiques qui forment un tout avec des propriétés spécifiques qui résultent précisément de l'agencement des éléments et des relations qu'ils entretiennent entre eux » (Sebillotte et Sebillotte, 2002), est une étape importante de la construction d'un référentiel commun aux personnes associées à l'exercice qui travailleront à l'anticipation.

Cette représentation permet un dialogue entre experts sans « négociation » ; elle vise à :

- donner le même sens aux mêmes mots
- permettre de progresser dans la connaissance du système par la transdisciplinarité
- devenir une plate-forme commune de débat et de connaissances

En effet, chacun dispose d'une vision de la réalité au travers d'un prisme subjectif déformant qui généralement survalorise son domaine de spécialité et le domaine fantasmé qui en est le plus éloigné.

Pour le présent exercice cette construction s'est faite grâce à plusieurs activités, dont un premier travail de « limite de système », au cours duquel chacun est invité à positionner les items d'une liste « dedans ou dehors » de la « filière lait de vache ». Ce travail, très précoce dans l'exercice prospectif, permet de visualiser les différences de points de vue des uns et des autres, et des différences de positionnement de certains produits ou acteurs qui pourraient sembler proches. « Par le dialogue qu'elle exige entre les membres du groupe, la construction de la représentation graphique entraîne son partage par tous les membres, condition nécessaire pour leur adhésion à la suite du travail »<sup>7</sup>.



<sup>7</sup> Sébillotte M, Aigrain P, Hannin H, Sébillotte C, « prospective Vignes et Vins, Scénarios et défis pour la recherche et les acteurs », 2003

Thème « consommation » : certains items ne prêtent pas à débat. Incontestablement « dedans » : *beurre, fromager, bio, camembert AOC, vente à la ferme, yaourt au fruit, Yop, pasteurisation, crème fleurette, lait maternisé, lait dans les écoles, lait concentré sucré* ; ou quasi unanimement « dehors » : *beurre de Karité, Monsavon au lait, corn flakes, lait de poule et beurre d'escargot*. Le positionnement de « Kinder » ou du « régime méditerranéen » comme du diététicien, de la margarine ou d'Häagen Dasz sont plus partagés.

Pas de débat sur les produits « intra filière » (*butter oil, cracking, présure,...*) fortement positionnés à l'intérieur du système. Les positions sont nettement plus partagées sur *luzerne, blé et agro-carburant*. Le terme *agro-carburant* peut également être traité dans le regroupement d'items « système de production » au sein duquel le clivage entre ceux qui considèrent le mot au sein de la filière ou à l'extérieur passe par *méthanisation, entravement, engraissement*.

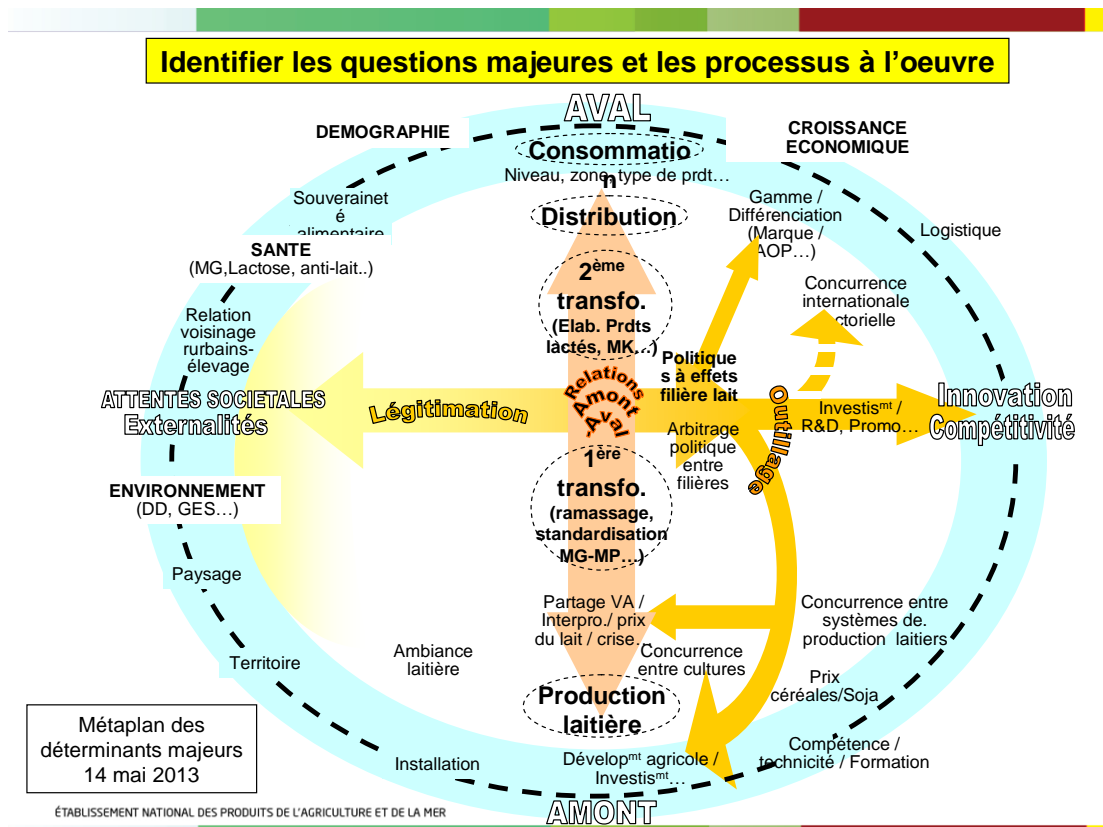
Pour le thème « santé », le débat peut s'instaurer sur *croissance et ostéoporose, varon, prion et régime méditerranéen*.

Au sein du thème « environnement », le consensus se fait pour inclure *directive nitrates, eaux blanches, sécheresse et éco-taxe* et pour exclure *sentier de grande randonnée, ski et loup*, par contre le statut de *méthanisation, pollution visuelle, relation de voisinage, FNE, éco-emballage* est contrasté. Enfin, le statut des fournisseurs est également contrasté avec un débat sur le positionnement du *centre de gestion, de l'abattoir ou de l'équarisseur*.

Une deuxième approche à consister à rechercher collectivement les sujets porteurs d'enjeux par un exercice de Métaplan. Pour ce faire, chaque participant doit inscrire sur des papiers repositionnables ses questions, remarques, interrogations pour l'avenir de la filière en réponse aux questionnements suivants :

- « Quelles sont les 1 à 3 questions majeures de votre point de vue pour l'avenir à 15-20 ans de la filière lait de vache française ? »
- « Quelles sont les opportunités et menaces qui pèsent sur elle à 15-20 ans ? »

Les sujets identifiés concernent aussi bien l'intérieur de la filière que son environnement.



Les thèmes de regroupement qui émergent des réponses obtenues se déclinent comme suit :

- Installation
- Développement agricole / investissements
- Compétence, technicité, formation
- Concurrence entre systèmes de production laitiers
- Concurrence entre cultures
- Régulation de l'offre / Partage de la valeur / Crise / Prix du lait
- Attentes sociétales et légitimation du soutien public / Environnement (GES, DD)
- Démographie (souveraineté alimentaire)
- Consommation, demande / croissance économique
- Gamme, différenciation (Marques, AOP, ...)
- Concurrence internationale
- Innovation, compétitivité, investissements
- Relation amont / aval (2<sup>ème</sup> transformation)

Enfin, une représentation de la filière a été construite et soumise au débat.

Un système échangeant avec son environnement de la matière, de l'énergie, et de l'information, on traduit ici ces flux généraux dans le contexte de la filière par quatre types de flux adaptés :

- **de matière** (depuis le fond & les caractéristiques génétiques des animaux et l'amont de la filière laitière en bas du schéma, jusqu'à la consommation des produits transformés en haut),
- **financier** (interne à la filière / en relation avec son environnement immédiat / avec les capitaux extérieurs jusqu'aux externalités),
- **d'énergie** (prise en compte des débouchés énergétiques),
- et **d'information** (réglementaire ou autre).

Enfin un plan des acteurs est élaboré selon les mêmes codes graphiques : l'amont de la filière en bas, l'aval en haut, les acteurs intervenant sur le produit étant placés au centre, ceux de l'administration, de la recherche et plus globalement de l'encadrement réglementaire sur la gauche et les fournisseurs plutôt à droite.

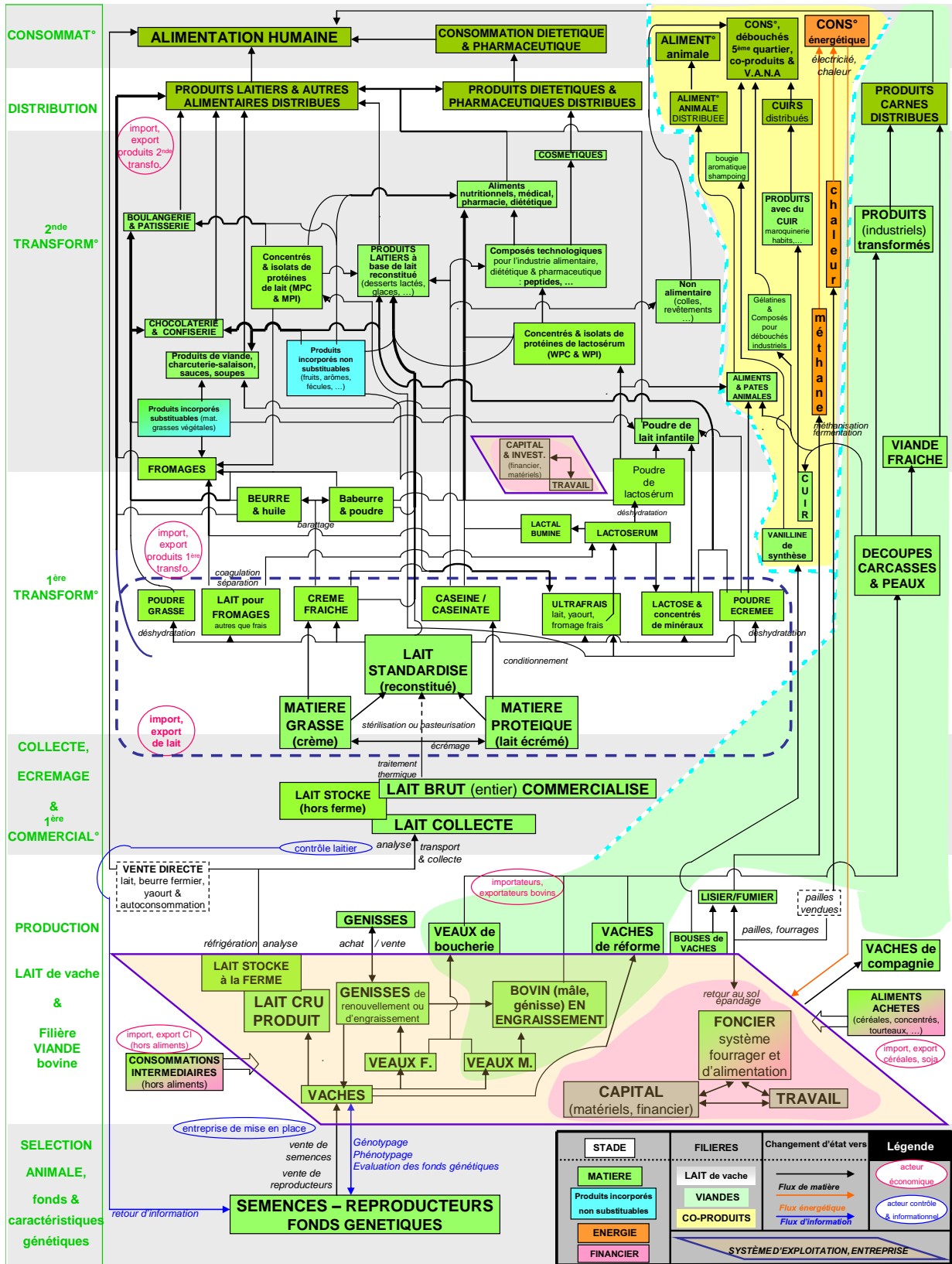
On entend par acteurs, l'ensemble des individus, exploitations, entreprises ou organismes, qui participent à des titres divers à la vie du système, sans que leur existence soit forcément et exclusivement liée à celui-ci.

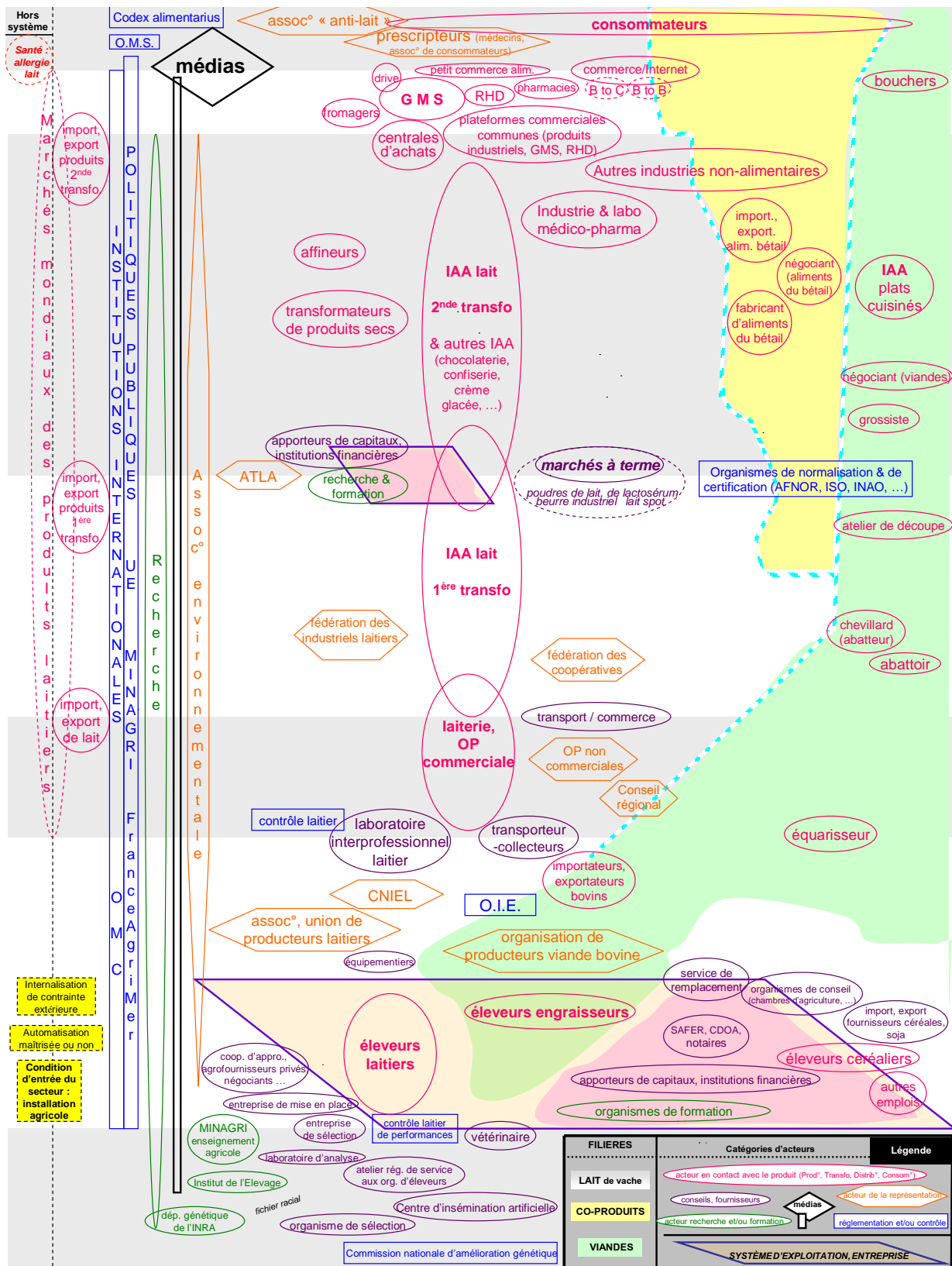
La plupart des acteurs agissent sur différents plans (matière, financier, énergie) et tous émettent, reçoivent, font circuler, utilisent des informations.

La représentation des acteurs se fait sur le même « fond de carte » que celui des flux de matière mais, la plupart des acteurs exerçant plusieurs fonctions, il n'est pas possible, graphiquement, de superposer les deux représentations.

**Les schémas ci-après représentent respectivement le plan matière et le plan des acteurs**







## › L'identification des processus et la production des hypothèses

A partir du Métaplan des sujets porteurs d'enjeux pour l'avenir de la filière lait de vache, des exposés d'experts susceptibles d'éclairer ces différents thèmes ont été programmés entre mai 2013 et avril 2014. Ainsi, 10 réunions ont été consacrées à des exposés par les membres du groupe ou par des experts extérieurs. Ces exposés complètent la connaissance commune de la filière lait de vache et de son environnement, et sont l'occasion de l'identification des processus à l'œuvre et de la rédaction d'hypothèses pertinentes sur l'avenir de telle ou telle partie du système (ou de son environnement). Sous forme de phrases simples, elles sont l'expression des tendances et ruptures ; elles constitueront ainsi rédigées l'ossature des scénarios.

579 hypothèses ont été rédigées. Parmi une présélection de 319 hypothèses regroupées en 12 thèmes, les membres du groupe ont eu à choisir les plus importantes que ce soit comme tendance lourde ou comme signal faible.

La notion « d'hypothèse importante » doit être précisée. Il s'agit d'identifier les hypothèses susceptibles de modifier la trajectoire du système, d'infléchir significativement la tendance lourde. On ne cherche pas l'hypothèse probable. On ne cherche pas à savoir si l'hypothèse est vraie ou fausse, crédible ou pas puisque elle sera examinée dans ses 2 sens, recto et verso. Choisir une hypothèse ce n'est pas être d'accord avec son recto ou son verso mais c'est considérer que le sujet qu'elle traite est déterminant pour l'avenir.

Modalités du vote des hypothèses :

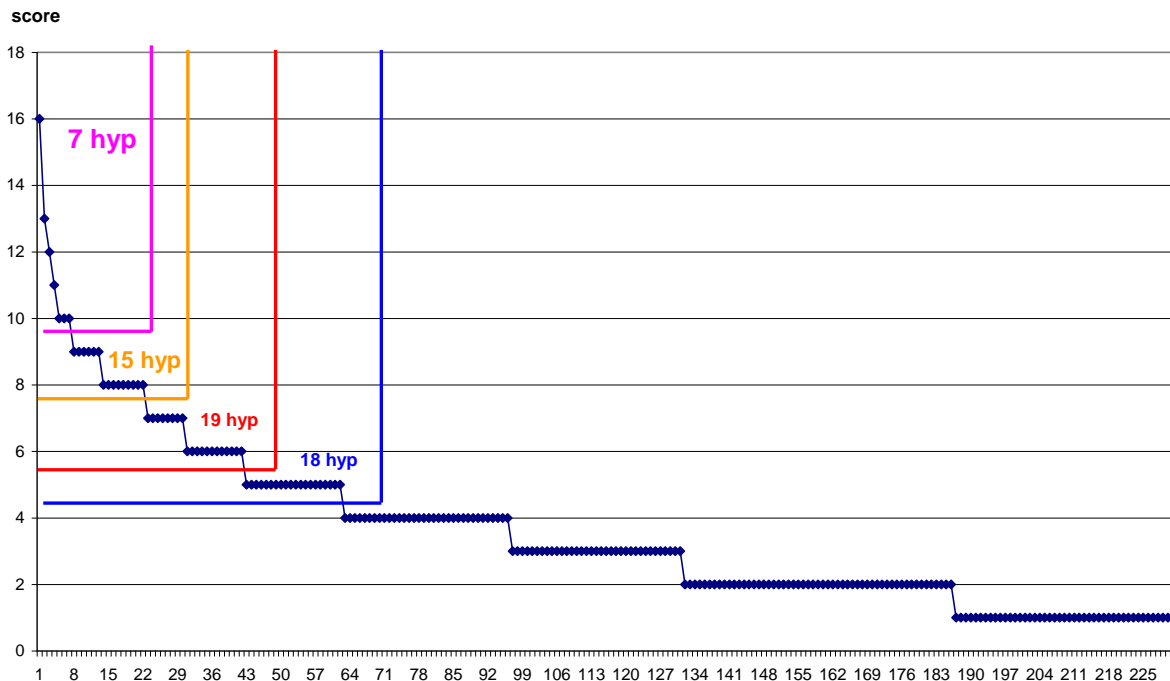
- Certains thèmes ont donné lieu à la production de nombreuses hypothèses, d'autres n'en n'ont inspiré qu'un petit nombre. Pour que le poids d'un thème mesuré à l'aune du nombre d'hypothèses retenues dans la sélection finale, ne dépende pas de la quantité produite, il a été demandé à chacun de pondérer les thèmes.
- Ensuite, chacun doit choisir 30 hypothèses importantes (30 exactement) en respectant les minima et maxima par thème (issu des votes sur les catégories)
- Parmi ces 30 hypothèses, chacun identifie les 10 plus importantes, celles qui à ses yeux doivent compter double, à qui on affecte 2 points
- Après ces choix, les votants ont eu la possibilité de choisir 2 hypothèses supplémentaires dans toute la liste (sans plus tenir compte des maxima imposés au début du vote) et de leur affecter 2 points chacune.

**In fine, chacun aura choisi 20 hypothèses à 1 point (importantes) et 10+2=12 hypothèses à 2 points (particulièrement importantes)**

Sur ce total de 319 hypothèses proposées au vote, 242 hypothèses ont obtenu au moins un point (le nombre de votants étant de 23, chacun disposant de 48 points à affecter, le nombre de points total est donc de 1012).

Le tableau ci-après résume les résultats obtenus

### résultat des votes du 27 juin



Les 59 hypothèses qui ont obtenu au moins 5 points sont a priori retenues.

55 hypothèses ont obtenu 2 points, dont 30 par un seul votant qui leur a donné un de ses votes à 2 points. Le votant qui se trouve seul à avoir jugé une hypothèse suffisamment importante pour lui donner un de ses votes prioritaires, doit tenter de convaincre le groupe. Ainsi, si le sujet qu'elle traite n'est pas déjà retenu, il se peut qu'une hypothèse n'ayant reçu que 2 points d'un seul votant soit finalement retenue.

Au final, une liste de 87 hypothèses est arrêtée. 62 hypothèses les plus votées, 20 hypothèses « signaux faibles », + 5 hypothèses « manquantes » présentées ci-après :

#### Hypothèse 111

La guerre entre acteurs entraîne une baisse de la sélection française au profit des sélectionneurs mondiaux et une perte d'influence sur les critères de sélection. **Versus** : *La France est novatrice sur les critères de sélection et accroît sa compétitivité en sélection.*

#### Hypothèse 600

Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe. **Versus** : *Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.*

#### Hypothèse 601

Les PAT (protéine animales transformées) restent interdites d'utilisation dans l'UE. **Versus** : *Les PAT sont réautorisées pour l'alimentation des animaux y compris des ruminants.*

#### Hypothèse 602

Avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes », finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné. **Versus** : *La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des États-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.*

#### Hypothèse 603

Les usages non alimentaires du lait (via ses composants : caséine, ...) progressent (fabrication de matières plastiques ou autres polymères hydrosolubles, papiers, colles et revêtements, produits pharmaceutiques et cosmétiques, ...). **Versus** : *Les usages non alimentaires du lait stagnent, voire régressent*

## › Les 87 hypothèses retenues

Les hypothèses sont identifiées par le n° attribué lors de leur création. D'où une suite irrégulière de noms d'hypothèses de H13 à H603.

### **Thématique Contexte général (économique, réglementation environnement, changement climatique, maladies, énergie) : 6 hypothèses**

**H13** - Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ). **Versus** : *Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production.*

**H481** - Les contraintes réglementaires (qualité de l'eau, nitrates, pesticides) incitent à dédensifier l'élevage. **Versus** : *Des solutions nouvelles de gestion de l'environnement permettent à la production laitière de se concentrer.*

**H489** - Les contraintes nitrates et leurs évolutions à la baisse entraînent l'élevage vers des systèmes bas intrants ou bio. **Versus** : *Suites aux preuves qui déclassent les seuils de toxicité potentielle des nitrates, il n'y a plus de contrainte agronomique et l'élevage s'intensifie.*

**H495** - Les méthaniseurs se sont généralisés en France. **Versus** : *Il n'y a pas eu de développement des méthaniseurs.*

**H600** - Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe. **Versus** : *Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.*

**H602** - Avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes », finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné. **Versus** : *La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des États-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.*

### **Thématique Foncier, système fourrager, céréales, polyculture : 8 hypothèses**

**H16mod** - L'agro-écologie s'impose. La technicité sur le système fourrager emploie les différentes solutions exposées (davantage de pâturage et complémentarité herbe/maïs ensilage, réintroduction des légumineuses, meilleure gestion des rotations et des cultures,...). **Versus** : *La "horsolisation" se développe : on produit du lait à partir de céréales et on paie les tondeuses pour entretenir les paysages.*

**H171** - L'alimentation du bétail est un débouché majeur pour les co-produits des grandes cultures. **Versus** : *L'alimentation du bétail n'est qu'un débouché marginal pour les co-produits des grandes cultures.*

**H193** - La marge générée par les grandes cultures conduit à retourner les superficies fourragères. **Versus** : *La marge générée par les grandes cultures n'est pas suffisante pour conduire à retourner les superficies fourragères.*

**H279** - La volatilité des marchés permet d'avoir des exploitations spécialisées qui pourront anticiper les crises par le profit fait pendant les bonnes périodes. **Versus** : *La volatilité des marchés favorise les exploitations multi-spécialisées.*

**H454** - Le marché du foncier est libéralisé et les SAFER sont supprimées. **Versus** : *Le marché est très maîtrisé par la collectivité.*

**H456** - Au vu de la faible rentabilité et de la difficulté du métier d'éleveur, les cessions en zone céréalière se font systématiquement avec une remise en cause de l'élevage. **Versus** : *La forte augmentation de la rentabilité de l'élevage laitier entraîne une migration d'éleveurs des zones intensives vers les zones céréalières pour s'y installer avec moins de contraintes environnementales.*

**H467** - Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente. **Versus** : *Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France.*

**H484** - La compétition entre les productions agricoles est renforcée et l'élevage laitier se développe aux dépens des autres productions (porc, volaille, bovin viande). **Versus** : *L'élevage laitier est perdant dans la compétition pour l'accès au foncier et les élevages hors sols / bovin se développe.*

#### **Thématique Viandes, sexage, sélection, externalisation élevage génisses : 4 hypothèses**

**H111** - La guerre entre acteurs entraîne une baisse de la sélection française au profit des sélectionneurs mondiaux et une perte d'influence sur les critères de sélection. **Versus** : *La France est novatrice sur les critères de sélection et accroît sa compétitivité en sélection.*

**H312** - Les revenus des exploitations laitières sont de plus en plus dépendants de la valorisation de la viande et/ou de services environnementaux et sociaux. **Versus** : *Le lait est, de loin, la principale source de revenu des exploitations laitières.*

**H544** - Le développement des grands troupeaux, la contrainte environnementale et la contrainte main-d'œuvre, pousse un nombre croissant d'exploitations à externaliser l'élevage de génisses. **Versus** : *Dans une logique d'autonomie et afin de valoriser les surfaces éloignées du siège de l'exploitation, les exploitations de grandes tailles, de plus en plus automatisées continuent à élever leurs génisses.*

**H546** - La technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex ratio dans les élevages. **Versus** : *La technologie du sexage n'est pas au point et les problèmes de fertilité maintiennent comme seul objectif de la reproduction le renouvellement du troupeau.*

#### **Thématique Investissements, automatisation amont, travail : 7 hypothèses**

**H177** - Pour des raisons d'égalité avec les autres catégories socioprofessionnelles, très peu de jeunes s'installent en production laitière. **Versus** : *Beaucoup de jeunes s'installent en production laitière.*

**H297mod** - Notamment afin de diminuer leur temps d'astreinte, les exploitations augmentent leurs investissements quitte à alourdir leurs coûts de production. **Versus** : *La recherche d'optimisation entraîne une limitation des investissements.*

**H379mod** - L'automatisation maîtrisée permet le maintien du nombre des fermes familiales. **Versus** : *L'automatisation entraîne une industrialisation de l'élevage laitier et une diminution du nombre d'élevages.*

**H390** - L'automatisation des fermes laitières permet de compenser la pénurie de main-d'œuvre et donc de maintenir la quantité de lait produite en France. **Versus** : *L'automatisation ne suffit pas pour maintenir une production laitière suffisante en France.*

**H404mod** - Le frein financier est levé, le développement de la robotisation des élevages laitiers est effectif partout. **Versus** : *Le coût des équipements limite le développement de la robotisation à certains type d'exploitations.*

**H509** - Les progrès de modernisation entraînent une baisse forte des contraintes de travail et suffisent à une meilleure acceptabilité du métier d'éleveur. **Versus** : *Les automatisations changent la nature du travail mais ne suffisent pas à redonner de l'attractivité au métier d'éleveur.*

**H512** - Le salariat se développe fortement en élevage laitier, les exploitations employeuses de main-d'œuvre deviennent majoritaires. **Versus** : *Le salariat ne se développe pas ou peu en élevage laitier.*

## Thématique Concentration amont : 4 hypothèses

**H179** - Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France s'accélère. **Versus** : *Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France ralentit durablement.*

**H184** - La concentration des fermes laitières se poursuit. **Versus** : *Les grosses fermes sont démantelées.*

**H517mod** - Les exploitations laitières mutent vers des exploitations disposant d'importants collectifs de travail et le modèle familial disparaît. **Versus** : *Le modèle d'exploitation laitière familiale résiste et reste un modèle dominant.*

**H518mod** - Le marché du lait est caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification. **Versus** : *La segmentation du marché du lait permet la coexistence de plusieurs modèles de production laitière.*

## Thématique Apporteurs capitaux amont : 5 hypothèses

**H188** - De plus en plus d'exploitations sont financées par des apports de capitaux extérieurs. **Versus** : *Le financement des exploitations reste familial ou détenu par les co-exploitants le cas échéant.*

**H198** - L'industrie laitière encourage la création de fermes spécialisées nécessitant l'arrivée d'investisseurs. **Versus** : *L'industrie laitière ne s'engage pas sur l'amont et n'incite pas les investisseurs à s'y engager.*

**H218** - Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs s'avèrent être une réussite en terme rentabilité. **Versus** : *Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs sont des échecs.*

**H511** - L'arrivée massive de capitaux extérieurs dans les exploitations laitières accélère la professionnalisation des exploitations : diminution du nombre, augmentation de la taille, exigence de rentabilité accrue. **Versus** : *L'arrivée de capitaux extérieurs n'induit pas de changement significatif des exploitations laitières.*

**H588** - L'industrie laitière investit directement dans la production. **Versus** : *Les fonctions de production et de transformation sont maîtrisées par des acteurs différents.*

## Thématique Laiterie, OP, organisation filière : 9 hypothèses

**H40** - Toute la production est gérée par des coopératives ou des OP commerciales. **Versus** : *Il existe une grande diversité des relations producteurs-industriels.*

**H176** - Sous la pression des transformateurs qui réduisent leur rayon de collecte, la production laitière se concentre autour des sites de transformation. **Versus** : *L'évolution des modes de collecte des transformateurs favorise la présence de la production laitière sur tout le territoire français.*

**H200** - En France, la production laitière est concentrée dans le "croissant laitier". **Versus** : *En France, la production laitière est significativement présente sur l'ensemble des territoires.*

**H205** - En France, le prix du lait est tendanciellement à la hausse. **Versus** : *En France, le prix du lait est tendanciellement à la baisse.*

**H215** - La production de lait augmente trop entraînant un surplus de matière. **Versus** : *La production est insuffisante pour répondre à la demande de poudre extérieure et au marché européen.*

**H290** - En France, l'amont et l'aval de la filière laitière se concertent. **Versus** : *En France, l'amont et l'aval de la filière laitière ne se concertent pas.*

**H418mod** - La filière laitière française est capable de faire évoluer ses structures de gouvernance qui ne constituent pas un handicap vis-à-vis de ses concurrents. **Versus** : *La filière laitière française n'est*

*pas capable de faire évoluer ses structures de gouvernance ce qui l'handicape vis-à-vis de ses concurrents.*

**H421mod** - Les OP et AOP Bassin participent à l'orientation de la production. **Versus** : *Les OP et AOP ne participent pas à l'orientation de la production.*

**H595** - En France, les producteurs laitiers s'organisent en OP et prennent la main sur la gestion de l'offre. **Versus** : *Les transformateurs laitiers pilotent l'offre laitière en France.*

#### **Thématique Entreprises aval : 8 hypothèses**

**H213mod** - Les investissements conduisent à des surcapacités dans l'industrie de transformation. **Versus** : *Les investissements sont cohérents avec les débouchés de l'industrie.*

**H223bis** - L'augmentation de la taille des unités de transformation industrielles se poursuit. **Versus** : *L'augmentation de la taille des unités de transformation industrielle est limitée en raison de l'aménagement du territoire.*

**H219** - Il reste des leaders français dans le monde des entreprises laitières. **Versus** : *Tous les leaders français sont rachetés.*

**H414** - Le prix du lait dépend de la valorisation réalisée par l'industriel et ne relève pas d'un prix "institutionnalisé" à travers des règles interprofessionnelles. **Versus** : *L'interprofession définit un prix du lait unique, éventuellement décliné régionalement.*

**H584** - Le savoir-faire français attire en France des investisseurs étrangers **Versus** *Les investisseurs étrangers ne viennent pas en France*

**H585** - Les grands groupes laitiers français investissent essentiellement en France. **Versus** : *Les grands groupes laitiers français investissent surtout à l'étranger.*

**H592** - La maîtrise du cracking et des technologies innovantes par les entreprises françaises leur donne un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits. **Versus** : *Les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique.*

**H596** - Seules les entreprises laitières mondialisées subsistent. **Versus** : *Un tissu d'entreprises laitières de tailles diverses subsiste.*

#### **Thématique Alimentation humaine, consommateurs, affichage environnemental, substitution par des produits végétaux : 12 hypothèses**

**H77** - L'affichage environnemental incite à consommer local. **Versus** : *L'affichage environnemental favorise les produits importés des pays émergents.*

**H93mod** - L'étiquetage environnemental devient un critère de différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits substituables de différentes natures (lait de vache Versus lait de soja, beurre Versus margarine,...). **Versus** : *L'étiquetage environnemental devient un critère de différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits similaires.*

**H100** - L'étiquetage environnemental n'a pas d'effet majeur sur les comportements des consommateurs de produits alimentaires. **Versus** : *Les consommateurs utilisent couramment l'étiquetage environnemental pour faire leurs choix de produits alimentaires.*

**H146** - La consommation européenne de produits laitiers se stabilise ou augmente. **Versus** : *La consommation européenne de produits laitiers diminue.*

**H337** - La consommation de produits laitiers diminue au profit des produits d'origine végétale. **Versus** : *Les produits laitiers ne subissent pas de concurrence de la part des produits d'origine végétale.*



**H345mod** - La consommation de produits laitiers augmente dans le monde. **Versus** : *La consommation de produits laitiers stagne dans le monde.*

**H349mod** - Le discours anti-lait a peu d'impacts réels sur la consommation de produits laitiers. **Versus** : *Le discours anti-lait s'impose et la consommation de lait diminue sous toutes ses formes.*

**H351mod** - Une différenciation s'opère sur les produits laitiers selon le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches comme pour les œufs. **Versus** : *Le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches laitières n'est pas présent sur l'étiquette des produits laitiers.*

**H355** - Le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti-lait est fondé et pertinent. **Versus** : *Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche.*

**H374** - Les produits plébiscités par les consommateurs sont des produits locaux, basiques et/ou naturels. **Versus** : *Les consommateurs achètent surtout des produits transformés, industriels, pas chers et/ou aseptisés.*

**H556** - Les nouveaux modes de commercialisation augmente la part des produits standardisés dans l'alimentation. **Versus** : *Les aspects culturels perdurent et favorisent le retour à des aliments plus typés, territorialisés.*

**H573** - L'artificialisation industrielle de la production de matière biologique (à partir de cellules souches, de nano technologies,...) prend une place importante dans la consommation alimentaire. **Versus** : *Les consommateurs entrent en résistance contre la production artificielle de produits alimentaires.*

#### **Thématique Distribution : 6 hypothèses**

**H208mod** - Les IAA laitières se concentrent provoquant une inversion du rapport de force GD / IAA laitières. **Versus** : *Atomisées les IAA laitières sont peu puissantes face à une GD concentrée.*

**H343** - La consommation hors foyer des produits laitiers progresse. **Versus** : *La consommation hors foyer des produits laitiers diminue.*

**H420** - Les producteurs n'ont plus aucun poids contre les industriels qui n'ont plus aucun poids contre la GD, ce qui positionne les producteurs en variable d'ajustement lors de crises. **Versus** : *Les producteurs, y compris leurs outils de transformation, gardent un poids significatif vis-à-vis de la GD.*

**H558** - Les produits alimentaires disparaîtront physiquement des magasins. **Versus** : *Les produits alimentaires résistent à la virtualisation des modes de distribution.*

**H574** - La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du "lieu hypermarché" et les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs. **Versus** : *Les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle.*

**H575** - La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution restent traditionnels. **Versus** : *La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution sont transformés par la commande via internet, la gestion automatique des besoins de consommation et l'adaptation des produits au besoin de chaque client (packaging et segmentation plus forte qu'aujourd'hui).*

#### **Thématique Marchés mondiaux, import/export, marchés/usages non alimentaires : 9 hypothèses**

**H18mod** - L'Europe et notamment la France sont devenues autonomes en protéines. **Versus** : *Les importations européennes de soja s'intensifient.*

**H229** - La demande mondiale continue de croître plus vite que la production permettant de maintenir les cours mondiaux des produits laitiers. **Versus** : *La demande croît moins fort que la production entraînant une baisse des cours mondiaux.*

**H235** - L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs de produits laitiers reste stable ou s'amenuise. **Versus** : *L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs s'aggrave ;*

**H240** - En cas de crise de la demande mondiale, le prix du lait français s'écroule. **Versus** : *Le prix du lait français est stable et indépendant du marché mondial.*

**H246** - Les grands pays importateurs s'approvisionnent en produits laitiers sur le marché mondial. **Versus** : *Les grands pays importateurs de produits laitiers développent leur propre production et deviennent autonomes.*

**H250** - Le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière sèche s'accroît et la MG devient excédentaire. **Versus** : *Le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière sèche se résorbe.*

**H275** - Le marché des produits industriels (poudre de lait, ...) n'est plus un simple marché de dégageant d'excédents laitiers, mais devient porteur de valeur ajoutée (et d'une certaine stabilité des prix). **Versus** : *Le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégageant d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix).*

**H586** - La conquête des marchés étrangers se fait par l'export de produits. **Versus** : *La conquête des marchés étrangers se fait par l'implantation des entreprises sur les pays de consommation.*

**H603** - Les usages non alimentaires du lait (via ses composants : caséine, ...) progressent (fabrication de matières plastiques ou autres polymères hydrosolubles, papiers, colles et revêtements, produits pharmaceutiques et cosmétiques, ...). **Versus** : *Les usages non alimentaires du lait stagnent, voire régressent.*

#### **Thématique Politiques publiques - UE – Ministère de l'Agriculture : 9 hypothèses**

**H38** - La fin des quotas a entraîné une restructuration de la production (concentration géographique) due à la fin de la liaison quota/territoire. **Versus** : *Le lien au territoire a été maintenu grâce au développement du second pilier.*

**H154** - Les politiques agricoles (UE, Fr et régions) se complètent et permettent de garder une diversité des systèmes de production laitiers, répartis sur le territoire. **Versus** : *Les politiques agricoles font converger vers un système dominant, concentré, sur des zones laitières.*

**H182** - La fin des quotas entraîne une forte augmentation de la production laitière européenne. **Versus** : *La fin des quotas s'accompagne d'une stabilité de la production laitière européenne.*

**H270** - Le développement export rend inutile la mise en place de régulation de l'offre UE. **Versus** : *Faute de développement suffisant de l'export pour absorber l'offre, des outils de régulation sont mis en place*

**H282** - L'UE continue à réguler les marchés laitiers pour éviter les fluctuations de prix du lait. **Versus** : *L'UE ne régule plus les marchés et les prix du lait varient fortement d'une année à l'autre.*

**H287** - En 2030, les mécanismes de régulation (intervention, droits de douane) sont maintenus. **Versus** : *En 2030, droits de douane et interventions sont supprimés par l'Europe.*

**H428** - La réforme de la PAC stimule la compétitivité de la filière lait française. **Versus** : *La réforme de la PAC est sans effet sur l'évolution compétitive de la filière lait française.*

**H446** - Le budget de l'UE d'aides à l'agriculture disparaît progressivement. **Versus** : *Le budget de l'UE d'aide à l'agriculture est maintenu (voire renforcé).*

**H601** - Les PAT (protéines animales transformées) restent interdites d'utilisation dans l'UE. **Versus** : *Les PAT sont ré-autorisées pour l'alimentation des animaux y compris des ruminants.*

## › La matrice d'influences / dépendances entre les hypothèses

Les 10 et 18 juillet 2014, la cellule d'animation a réalisé l'analyse de l'influence directe que chacune des 87 hypothèses retenues a sur les 86 autres.

L'idéal aurait été que l'ensemble du groupe examine toutes les influences, soit  $83 \times 82 = 6806$  questions à se poser. Mais, compte tenu de l'importance de la tâche, le travail est réparti. Sept binômes (voire triplettes) sont constitués, chargés chacun de déterminer la nature de l'influence d'une douzaine d'hypothèses sur toutes les autres. Les absents aux réunions sont invités à contribuer à distance afin de s'approprier la mécanique de construction des scénarios.

Pour chaque hypothèse, il s'agit de statuer :

- si la réalisation de l'hypothèse «Hi» favorise celle de l'hypothèse «Hj», la relation est notée «+» ;
- si la réalisation de l'hypothèse «Hi» rend moins probable celle de l'hypothèse «Hj», la relation est notée «-» ;
- si l'on pense qu'il y a une influence, sans pouvoir en préciser le sens, la relation est notée «+/-» ;
- si la réalisation de l'hypothèse «Hi» n'a pas d'influence sur celle de l'hypothèse «Hj», la relation est notée «0» (zéro), ce cas de figure étant le plus fréquent.

Les deux biais usuels sont :

- la prise en compte d'un lien indirect (Hi influe sur Hj, Hj influe sur Hk, quand on s'interroge sur l'influence de Hi sur Hk, on a tendance à dire que Hi influe sur Hk) ;
- la prise en compte du lien inverse (quand Hj influe sur Hi, on a tendance à considérer que Hi influe sur Hj).

INRA-DADP mars 02 PA/HH/MS

**Le traitement des relations entre hypothèses pour faire émerger des microscénarios**

**Influe sur**

	H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8
H1		0	0	0	0	0	0	0
H2	0		+/-	0	0	0	+	0
H3	0	0		0	0	0	0	0
H4	0	-	0		0	0	0	0
H5	0	0	0	0		0	0	0
H6	0	0	+	0	+		0	0
H7	0	+	0	0	0	0		0
H8	0	0	0	0	0	-	0	

La réalisation de l'hypothèse H1 influe négativement sur l'occurrence de l'hypothèse H8

La réalisation de l'hypothèse H5 influe positivement sur l'occurrence de l'hypothèse H6

Si.....alors.....

**Ne considérer que les liens directs**

Pour éviter la lassitude la liste des hypothèses est « randomisée » (les hypothèses ne sont plus classées par thématique) et les binômes de travail sont fixés de manière à mixer les métiers et sont renouvelés toutes les 2 heures. Pour cette séance de travail, deux dates ont été proposées afin de faire participer le maximum de membres de la cellule d'animation de la prospective.

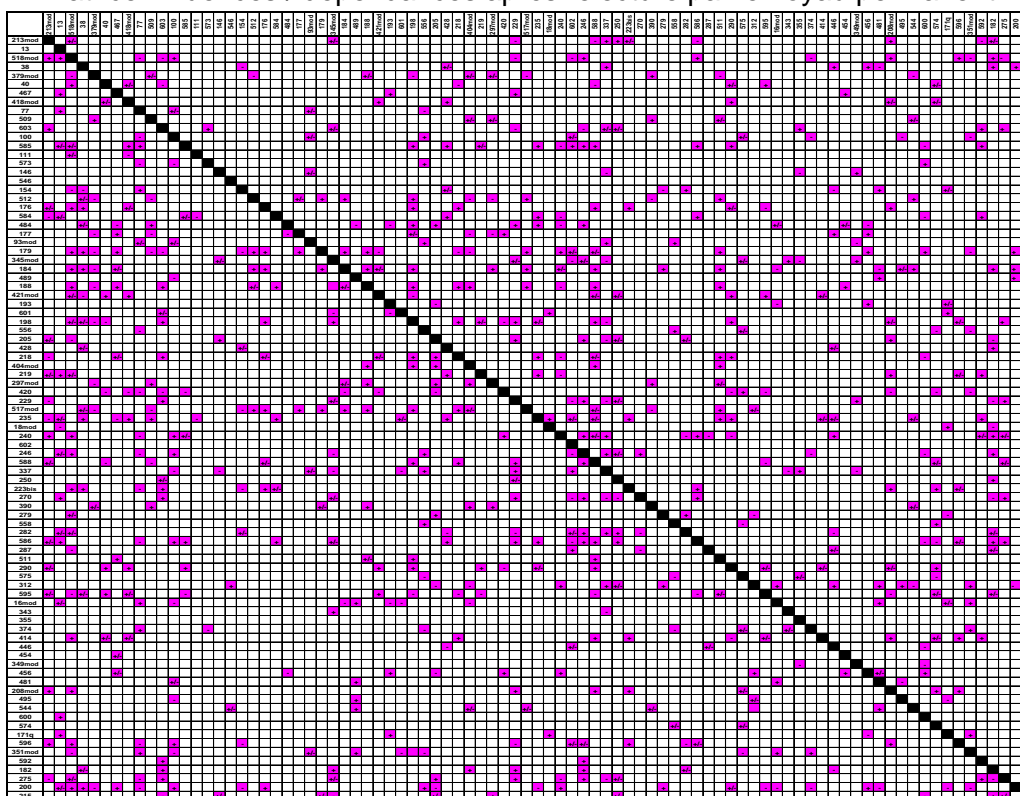
Le « premier » jet de la matrice présente une densité de remplissage moyenne de 15,96 % avec 1 194 signes, hétérogène entre les groupes, malgré les consignes :

- Seuls les liens directs sont retenus. Si le lien n'est pas direct, il faut privilégier l'absence d'impact. Il convient de ne pas chercher des liens qui obligent à raconter toute une histoire pour se justifier afin d'envisager une réponse autre que « 0 », ce sont uniquement des liens directs entre hypothèses qui méritent d'autres réponses. Il importe donc systématiquement de vérifier la réalité de ces liens directs, et d'explicitier ces liens chaque fois que c'est nécessaire. Le rôle du noyau permanent de la cellule d'animation a souvent été celui d'un censeur de « fausses dépendances ».

Un lissage est effectué par le noyau permanent afin d'obtenir la matrice suivante qui comprend 766 signes soit un taux de remplissage de 10,24 %.

Cette matrice des relations entre les hypothèses finalement retenues constitue le modèle central du présent exercice de prospective.

Matrice influences / dépendances après relecture par le noyau permanent

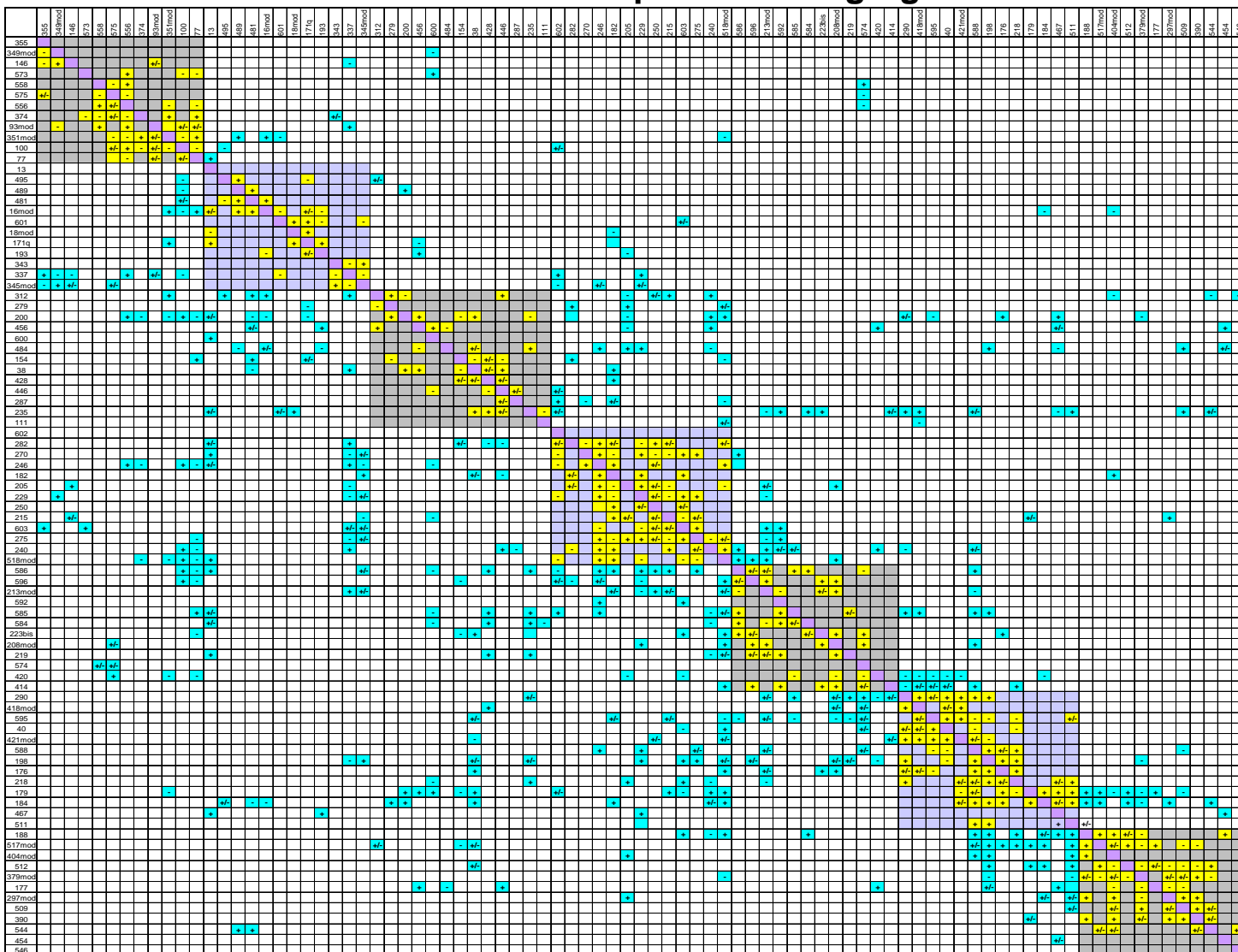


766 signes soit 10,24% de remplissage

### › Les agrégats

Le traitement informatique de la matrice qui permet de regrouper les hypothèses très liées entre elles et moins liées avec toutes les autres, conduit à proposer 7 agrégats d'une douzaine d'hypothèses. Sur les 766 signes de la matrice, 341 soit 44,5 % sont intégrés dans les agrégats.

## Matrice influences / dépendances agrégée



341 signes dans les agrégats soit 44,52 %

## Troisième partie : Les micro-scénarios et les méta-scénarios

### Les 30 micro-scénarios

Chacun de ces 7 agrégats a fait l'objet d'une représentation graphique des hypothèses qui le composent et des relations d'influence/dépendance qui lient les hypothèses entre elles, telles que consignées dans la matrice.

Au sein de l'agrégat, certaines hypothèses sont très influentes sur les autres et peu dépendantes, elles sont qualifiées de « motrices » ; d'autres hypothèses sont exclusivement (ou presque) dépendantes : ce sont les variables « résultats » ; les hypothèses très influentes et très dépendantes sont dites « enjeux ».

Parmi les hypothèses motrices, le groupe fait le choix de celle par laquelle commenceront les histoires.

Le choix d'une hypothèse motrice induit pour chaque agrégat deux micro-scénarios, l'un commençant par le recto de l'hypothèse, l'autre par son verso.

Souvent, le groupe préfère se donner 2 (voire 3) moteurs pour un même agrégat ce qui induit l'écriture de 4 (voire 8) micro-scénarios par agrégat.

Dans le cas de l'agrégat n°2 une des 2 hypothèses candidates à être motrice est la 345mod : « La consommation de produits laitiers augmente dans le monde **Versus** *La consommation de produits laitiers stagne dans le monde* », ce qui pose le statut de l'évolution de la consommation : doit-on en faire un moteur ou une conséquence ? Finalement il a été décidé d'écrire 2 scénarios avec un seul moteur (où la consommation mondiale est un résultat) et 4 scénarios avec 2 moteurs dont 345mod.

Ainsi, à partir des 7 agrégats d'hypothèses, 30 micro-scénarios ont été écrits.

L'écriture des scénarios a consisté à suivre le squelette constitué en tenant compte des signes des hypothèses qui déterminent la présentation en recto ou en verso des hypothèses suivantes. En réalité chaque agrégat apparaissant davantage comme un système complexe que comme une suite linéaire d'hypothèses, des arbitrages sont indispensables ; ils ont été opérés, explicités et critiqués en séance de la cellule d'animation. La méthode d'écriture est détaillée sur le 1<sup>er</sup> micro-scénario de l'agrégat 7.

Dans les textes qui suivent :

Les exploitations « professionnelles » s'entendent au sens de la statistique agricole : « L'exploitation agricole professionnelle satisfait à deux conditions particulières. D'une part, sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE) qui correspond approximativement à la production de 12 hectares de blé. D'autre part, la quantité de travail qui lui est apportée égale au moins 0,75 unité de travail annuel (UTA), soit celle d'une personne travaillant au moins à trois quarts de temps pendant une année. La définition de l'exploitation professionnelle est exclusivement française. Elle répond au souci de prendre en compte les unités qui réalisent la quasi-totalité du potentiel économique agricole. Les autres exploitations, dites par opposition « non professionnelles » totalisent un bon tiers de l'ensemble des exploitations métropolitaines mais 5% seulement du potentiel économique agricole. Ce sont de petites unités dirigées par des exploitants qui perçoivent une retraite ou exercent principalement leur profession hors de l'agriculture. » (Solange Rattin – SSP)

La notion de « professionnalisation des exploitations » recouvre donc les phénomènes de concentration et d'augmentation de la productivité du capital et du travail.

La notion de « horsolisation » correspond au développement de systèmes d'exploitation où l'aliment est totalement apporté aux animaux qui ne vont pas au pâturage, de plus ces aliments sont de moins en moins produits sur l'exploitation.

agrégat	hypothèse(s) motrice(s)	microscénarios
agrégat n° 1: Aspects sociétaux de la consommation du lait	<p>355 Le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti-lait est fondé et pertinent <b>Vs</b> <i>Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche</i></p> <p>556 Les nouveaux modes de commercialisation augmente la part des produits standardisés dans l'alimentation <b>Vs</b> <i>Les aspects culturels perdurent et favorisent le retour à des aliments plus typés, territorialisés</i></p>	<p>1-1 Un lait standardisé à consommer avec modération</p> <p>1-2 Consommation volontaire de produits laitiers typés</p> <p>1-3 Faute de sens, la consommation des produits laitiers est délaissée</p> <p>1-4 Une consommation sereine de produits laitiers authentiques</p>
agrégat n°2 : Enjeux environnementaux, enjeux économiques de l'alimentation du bétail et évolution macro de la consommation de lait	<p>13 Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ) <b>Vs</b> <i>Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production</i></p> <p>345mod La consommation de produits laitiers augmente dans le monde <b>Vs</b> <i>La consommation de produits laitiers stagne dans le monde</i></p>	<p>2-1 Production et consommation durable</p> <p>2-2 Alimentation du bétail sans précaution</p> <p>2-1bis Maîtrise de l'impact environnemental de la concentration de la production</p> <p>2-2bis Pas d'augmentation de la demande ni de l'offre de produits laitiers</p> <p>2-3bis Expansion de la production, augmentation de la consommation mondiale de lait</p> <p>2-4bis Produits intensivement, les produits laitiers restent hors de portée des consommateurs</p>
agrégat n°3 : Des modèles d'exploitation à l'épreuve des crises	<p>279 La volatilité des marchés permet d'avoir des exploitations spécialisées qui pourront anticiper les crises par le profit fait pendant les bonnes périodes <b>Vs</b> <i>La volatilité des marchés favorise les exploitations multi-spécialisées</i></p> <p>600 Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe <b>Vs</b> <i>Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.</i></p>	<p>3-1 Spécialisation laitière des exploitations mais pas du territoire</p> <p>3-2 Soutenue, la production laitière est viable sur tout le territoire</p> <p>3-3 Spécialisation des exploitations et des territoires</p> <p>3-4 Exploitations multi spécialisées, sur le territoire pour le marché intérieur</p>
agrégat n°4 : Economie mondiale et échanges internationaux de produits laitiers	<p>602 Finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique, qui n'épargnent aucun continent ou grande zone économique. <b>Vs</b> <i>Le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique est évitée, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.</i></p> <p>275 Le marché des produits industriels (poudre de lait, ...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devient porteur de valeur ajoutée (et d'une certaine stabilité des prix). <b>Vs</b> <i>Le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix).</i></p>	<p>4-1 L'offre française de produits laitiers technologiquement en pointe</p> <p>4-2 Une chute de la demande amortie par l'intervention publique</p> <p>4-3 L'offre française technologiquement en pointe profite de la croissance</p> <p>4-4 Protection par la régulation d'une filière peu innovante</p>

agrégat	hypothèse(s) motrice(s)	micro scénarios
agrégat n°5 : Relation distribution / industrie	<p>592 La maîtrise du cracking et des technologies innovantes par les entreprises françaises leur donne un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits <b>Vs Les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique</b></p> <p>574 La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du "lieu hypermarché" et les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs <b>Vs Les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle</b></p>	<p>5-1 Les industries laitières distribuent leurs produits laitiers innovants en France et à l'étranger</p> <p>5-2 Distribution 2.0 et filière dynamique à l'export</p> <p>5-3 L'intégration de la distribution comme seule source de compétitivité</p> <p>5-4 Industries laitières contrôlées par la grande distribution et les investisseurs étrangers.</p>
agrégat n°6 : Relation transformateurs / producteurs	<p>467 Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente <b>Vs Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France</b></p> <p>198 L'industrie laitière encourage la création de fermes spécialisées nécessitant l'arrivée d'investisseurs. <b>Vs L'industrie laitière ne s'engage pas sur l'amont et n'incite pas les investisseurs à s'y engager.</b></p>	<p>6-1 L'intégration progressive de l'élevage par les transformateurs</p> <p>6-2 Les Organisations de Producteurs et coopératives prennent l'ascendant dans la filière</p> <p>6-3 Les investissements massifs de l'industrie dans les élevages favorisent les transformateurs qui prennent la main sur l'offre laitière et imposent leur volonté</p> <p>6-4 La concertation profite aux élevages et aux laiteries, tous deux recentrés sur leurs fonctions mais fortement dépendants l'un de l'autre.</p>
agrégat n°7 Innovation, travail, capitaux en élevage laitier	<p>404mod Le frein financier est levé, le développement de la robotisation des élevages laitiers est effectif partout <b>Vs Le coût des équipements limite le développement de la robotisation à certains types d'exploitations</b></p> <p>546 La technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex-ratio dans les élevages. <b>Vs La technologie du sexage n'est pas au point et les problèmes de fertilité maintiennent comme seul objectif de la reproduction le renouvellement du troupeau</b></p>	<p>7-1 Exploitations « robotisées » avec salariés et capitaux extérieurs vs exploitation familiale</p> <p>7-2 Sans accès au financement, les éleveurs cherchent à se libérer du temps en externalisant l'élevage des génisses mais cela ne suffit pas pour trouver des successeurs.</p> <p>7-3 L'accès au financement pousse à l'automatisation et à la division du travail : l'élevage des génisses est sous-traité</p> <p>7-4 Sans accès au financement les éleveurs optent pour la maîtrise de leur activité par l'intégration de toutes les tâches.</p>

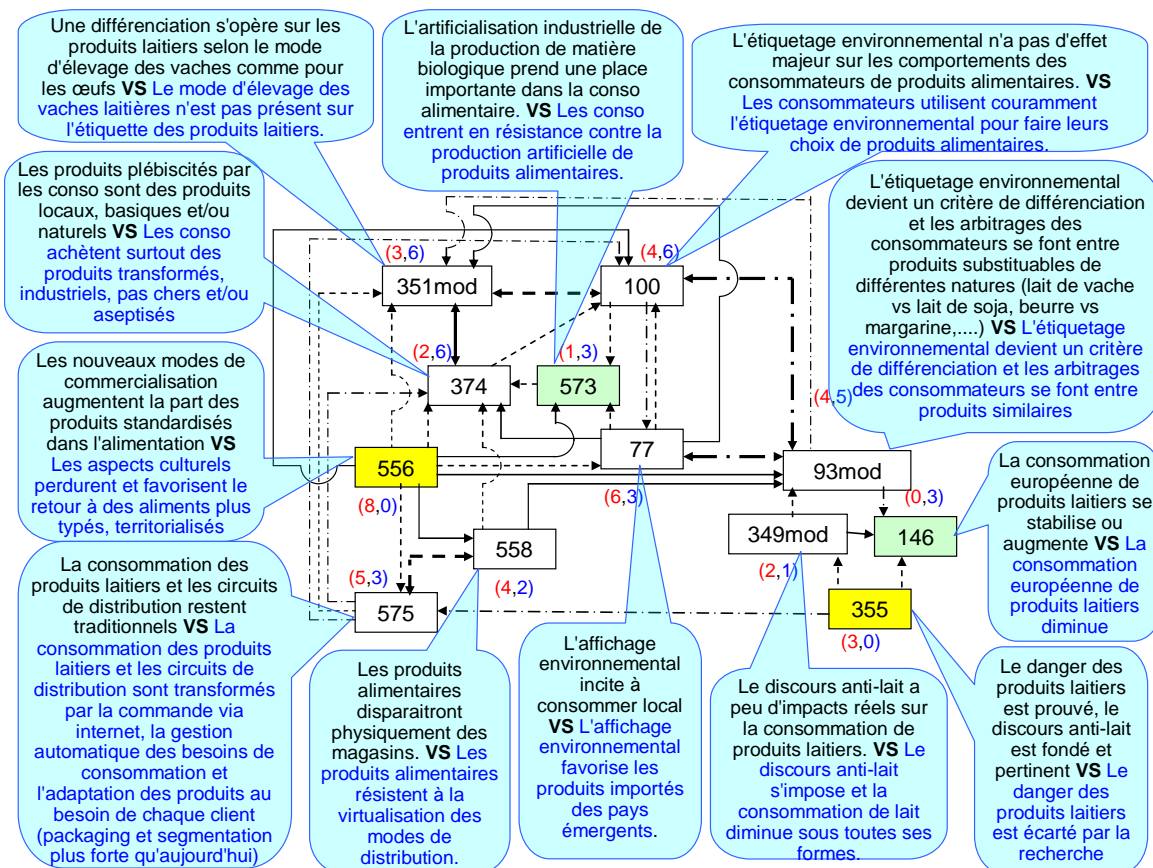


› Agrégat n°1 : Aspects sociétaux de la consommation du lait

Ag 1	355	349mod	146	573	558	575	556	374	93mod	351mod	100	77
355												
349mod	-											
146	-	+							+/-			
573							+				-	-
558						-	+					
575	+/-					-	-					
556					X	X				X		X
374				-	-	+/-	-			+		+
93mod		-			+		+				+/-	+/-
351mod						-	-	+	+/-		-	+
100						+/-	+	-	+/-	-		-
77							-		+/-		+/-	

I	D	n° hypothèse	agrégat n°1
3	0	355	Le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti-lait est fondé et pertinent. <b>VS Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche.</b>
2	1	349mod	Le discours anti-lait a peu d'impacts réels sur la consommation de produits laitiers. <b>VS Le discours anti-lait s'impose et la consommation de lait diminue sous toutes ses formes.</b>
0	3	146	La consommation européenne de produits laitiers se stabilise ou augmente. <b>VS La consommation européenne de produits laitiers diminue.</b>
1	3	573	L'artificialisation industrielle de la production de matière biologique (à partir de cellules souches, de nano technologies,...) prend une place importante dans la consommation alimentaire. <b>VS Les consommateurs entrent en résistance contre la production artificielle de produits alimentaires.</b>
4	2	558	Les produits alimentaires disparaîtront physiquement des magasins. <b>VS Les produits alimentaires résistent à la virtualisation des modes de distribution.</b>
5	3	575	La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution restent traditionnels. <b>VS La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution sont transformés par la commande via internet, la gestion automatique des besoins de consommation et l'adaptation des produits au besoin de chaque client (packaging et segmentation plus forte qu'aujourd'hui).</b>
8	4	556	Les nouveaux modes de commercialisation augmente la part des produits standardisés dans l'alimentation. <b>VS Les aspects culturels perdurent et favorisent le retour à des aliments plus typés, territorialisés.</b>
2	6	374	Les produits plébiscités par les consommateurs sont des produits locaux, basiques et/ou naturels. <b>VS Les consommateurs achètent surtout des produits transformés, industriels, pas chers et/ou aseptisés.</b>
4	5	93mod	L'étiquetage environnemental devient un critère de différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits substituables de différentes nature (lait de vache vs lait de soja, beurre vs margarine,...). <b>VS L'étiquetage environnemental devient un critère de différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits similaires.</b>
3	6	351mod	Une différenciation s'opère sur les produits laitiers selon le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches comme pour les œufs. <b>VS Le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches laitières n'est pas présent sur l'étiquette des produits laitiers.</b>
4	6	100	L'étiquetage environnemental n'a pas d'effet majeur sur les comportements des consommateurs de produits alimentaires. <b>VS Les consommateurs utilisent couramment l'étiquetage environnemental pour faire leurs choix de produits alimentaires.</b>
6	3	77	L'affichage environnemental incite à consommer local. <b>VS L'affichage environnemental favorise les produits importés des pays émergents.</b>

La méthode d'écriture est expliquée en détail sur l'agrégat n°7



### Micro scénario 1-1

**Titre : Un lait standardisé à consommer avec modération**

**Résumé :** Les nouveaux modes de distribution sont les relais efficaces d'un discours anti-lait et d'injonctions environnementales défavorables à la consommation de produits laitiers

**Hypothèses motrices :**

**+H355 :** Le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti-lait est fondé et pertinent

**+H556 :** Les nouveaux modes de commercialisation augmentent la part des produits standardisés dans l'alimentation

Les tentatives pour rapprocher les producteurs et les consommateurs par des achats directs occupent une part significative de l'espace médiatique mais restent marginales dans la réalité quotidienne des achats alimentaires des Français qui doivent leur prendre le moins de temps possible. Les nouveaux modes de commercialisation augmentent la part des produits standardisés dans l'alimentation.

**(+H556 s'allume)**

Le contact physique du consommateur avec le produit disparaît au moment du choix et de la commande. Ces nouveaux modes de commercialisation utilisent la dématérialisation et les produits alimentaires disparaissent physiquement des magasins (influence positive de +H556 sur H558 : +H558).

Ces évolutions de la distribution des produits alimentaires impactent particulièrement les produits laitiers ainsi la consommation des produits laitiers et les circuits de distribution sont transformés par la commande via internet, la gestion automatique des besoins de consommation et l'adaptation des produits au besoin de chaque client (packaging et segmentation plus forte qu'aujourd'hui) (influences négatives de +H556 et de +H558 sur H575 : VersusH575).

Les recherches sur les phénomènes allergiques, les intolérances, la toxicité, la disponibilité du calcium,... se sont poursuivies et de nombreuses communications scientifiques convergent pour dire que le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti-lait est fondé et pertinent **(+H355 s'allume)**.

Les messages de prévention sont intégrés dans les algorithmes de gestion des besoins des nouveaux modes de vente et la consommation de produits laitiers est modifiée (influence plutôt négative de H355 sur H575, VersusH575 confirmée par cette voie).

Fondé et pertinent, le discours anti-lait s'impose et la consommation de produits laitiers diminue en France comme en Europe (influence négative de +H355 sur H349mod : **VersusH349mod**) aussi la consommation européenne de produits laitiers diminue (influence positive de VersusH349mod et négative de +H355 sur H146 : VersusH146 par cette voie).

Dans le rayon virtuel, des messages et allégations souvent sonores ou illustrés par des vidéos sont diffusés activement au consommateur, de plus en plus sommé d'acheter responsable. Les messages anti-lait viennent s'inclure dans les messages environnementaux qui vantent les qualités des produits alternatifs au lait. L'étiquetage environnemental devient un critère de différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits substituables de différentes natures (lait de vache *versus* « lait » de soja, beurre *versus* margarine,...) (influences positives de +H556 et de +H558 et négative de VersusH349mod sur H93mod : **+H93mod**).

Avec un discours « anti-lait » fondé et pertinent qui s'impose et impacte la consommation et un étiquetage environnemental qui facilite la substitution entre produits de natures différentes, la consommation européenne de produits laitiers diminue (influences négative de +H355, positive de VersusH349mod et mitigée mais plutôt négative de +H93mod sur H146 : **VersusH146**).

Les nouveaux modes de commercialisation, qui font appel aux technologies connectées, éloignent le producteur d'un consommateur qui s'intéresse surtout au « résultat » sans considération pour les moyens. L'étiquetage environnemental a un effet relatif sur les comportements des consommateurs de produits alimentaires (influence positive de +H556 sur H100 : +H100 par cette voie).

Le consommateur cherche à combiner une réponse à minima aux injonctions environnementales mais surtout à préserver son pouvoir d'achat. L'affichage environnemental favorise les produits importés (moins chers) des pays émergents (influences négative de +H556 et mitigée mais plutôt négative de +H100 sur H77 : **VersusH77 par cette voie**) et en retour si l'affichage environnemental favorise les produits importés alors les consommateurs ne l'utilisent que si il n'est pas contradictoire avec leur gestion du pouvoir d'achat (influence négative de VersusH77 sur H100 : **+H100 confirmée par cette voie**).

Les produits d'importation des pays en développement mis en avant par l'étiquetage environnemental qui souligne des modes de production peu consommateurs d'énergie fossile, des modes de transports doux et économes, peuvent se positionner également dans la palette des substitutions possibles entre produits de natures différentes, d'autant plus facilement que la dématérialisation du commerce a contribué à lever les freins sensoriels existants (influences mitigées de H100 et de VersusH77 **confirment +H93mod** et réciproquement).

L'étiquetage environnemental, qui doit son succès à son caractère simple et synthétique, adapté à la dématérialisation du commerce, se concentre sur le bilan carbone des produits et d'ailleurs ne comporte pas de dimension « bien-être animal » malgré les possibilités d'information complémentaires du consommateur ouvertes par les TIC. Le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches laitières n'est pas présent sur l'étiquette des produits laitiers (influences négative de +H556 et de +H100 et positive de VersusH77 sur H357mod : **VersusH351mod** malgré l'influence négative de VersusH575 sur H351mod).

La dématérialisation des courses, la disparition des produits physiques en magasin et un affichage environnemental qui fait la part belle aux produits importés des PED, l'absence de référence au mode d'élevage orientent les consommateurs plutôt vers des produits standardisés, le plus souvent industriels. Les consommateurs achètent surtout des produits transformés, industriels, pas cher et/ou aseptisés (influences négatives de +H556 et de +H558, positives de VersusH77 et de VersusH351mod sur H374 légèrement atténuée par le fait que les TIC peuvent faciliter l'adaptation de l'offre au besoin de chaque client et donc nuancer le propos influence mitigée de VersusH575 sur H374 : **VersusH374**).

Le modèle de consommation qui se profile derrière les critères de choix mis en avant pour / par les consommateurs : des nouveaux modes de commercialisation qui augmentent la part de produits standardisés, un étiquetage environnemental influent qui favorise les produits importés laissent entrevoir une obligation de résultats pour les produits alimentaires plus qu'une obligation de moyens, un bilan carbone correct et des composants équilibrés plus qu'un lien au terroir. Ainsi la porte est ouverte aux aliments de synthèse (Influences positive de H556 et négative de VersusH77 sur H573 : **+H573**).

#### **Micro scénario 1-2**

**Titre : Consommation volontaire de produits laitiers typés**

**Résumé :** Les consommateurs résistent au discours anti-lait scientifiquement étayé et à l'artificialisation de l'alimentation.

#### **Hypothèses motrices**

**+H355 :** Le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti-lait est fondé et pertinent

**VersusH556 :** Les aspects culturels perdurent et favorisent le retour à des aliments plus typés, territorialisés

De nouveaux modes de commercialisation se développent : le consommateur de plus en plus connecté veut pouvoir acheter à n'importe quel moment, recevoir ses achats où et quand il le souhaite mais, notamment pour ses achats alimentaires, il s'intéresse à la « culture » de son produit et reste réceptif à des histoires racontées autour du produit, en particulier à celles qui positionnent le produit sur le territoire. Les aspects culturels perdurent et favorisent le retour à des aliments plus typés, territorialisés. (**VersusH556 s'allume**)

Pour les produits frais dont les produits laitiers, les nouveaux modes de commercialisation se traduisent par la mise en place de nombreux services qui facilitent l'accessibilité aux produits en s'appuyant sur les circuits de distribution traditionnels. La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution restent traditionnels (influence négative de VersusH556 sur H575 : **+H575 par cette voie**). Ainsi la commande, le paiement, la livraison sont facilités mais les produits restent visibles, palpables, « humables » en magasin. Les produits alimentaires résistent à la virtualisation des modes de distribution (influence positive de VersusH556 et négative de +H575 sur H558 : **VersusH558**) et en retour la consommation et la distribution des produits laitiers restent traditionnels (influence négative de VersusH558 sur H575 : **+H575 confirmée**).

Par ailleurs, les recherches sur les phénomènes allergiques, les intolérances, la toxicité, la disponibilité du calcium,... se sont poursuivies et de nombreuses communications scientifiques convergent pour dire que le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti-lait est fondé et pertinent (**+H355 s'allume**). Les militant anti-lait inondent la toile de vidéos terrifiantes montrant des vaches laitières mal traitées, des rats de laboratoires envahis de bubons imputés à leur consommation de produits laitiers,... au point que les consommateurs refusent un positionnement extrémiste et se contentent de « faire attention » à la quantité de lait qu'ils consomment et à sa provenance. Le discours anti-lait a peu d'impacts réels sur la consommation de produits laitiers (influence mitigée de +H355 sur H349mod : plutôt **+H349mod**).

Ainsi, le consommateur adepte de nouveaux modes de vente mais n'ayant pas perdu le contact avec le produit, trouve dans l'étiquetage environnemental un moyen de comparer l'empreinte écologique de différents produits laitiers sans remise en cause du lait lui-même. L'étiquetage environnemental devient un critère de différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits similaires (influences positive de VersusH556 et de VersusH558 et négative de +H349mod sur H93mod : **VersusH93mod**). Malgré les progrès d'un discours anti-lait dont l'impact s'avère limité et grâce à un étiquetage environnemental qui facilite la comparaison entre produits similaires, la consommation européenne de produits laitiers se stabilise ou augmente (malgré l'influence négative de +355, l'influence positive +H349mod et mitigée (plutôt négative) de H93mod sur H146 : **+H146**).

La distribution traditionnelle et les nouveaux modes de commercialisation préservent une offre d'aliments typés et territorialisés, avec lesquels les consommateurs peuvent rentrer en contact. Ainsi, les produits plébiscités par les consommateurs sont des produits locaux, basiques et/ou naturels (influences négatives de VersusH556 et de VersusH558 et influence mitigée de H575 sur H374 : **+H374**). Pour les identifier, les consommateurs utilisent l'étiquetage et en particulier l'étiquetage environnemental qui donne le nombre de km parcourus et le coût carbone de la transformation. Les consommateurs utilisent couramment l'étiquetage environnemental pour faire leurs choix de produits alimentaires (influence négative de +H374 sur H100 : **VersusH100**). Ainsi l'affichage environnemental incite à consommer local. (influences négative de Versus556 et mitigée plutôt négative de Versus100 sur H77 : **+H77**). Ces critères d'étiquetage environnemental, favorisant les produits peu transformés et locaux ne poussent pas les consommateurs vers les produits de substitution aux produits laitiers (influence plutôt négative de +H77 et plutôt positive de VersusH100 sur H93mod **confirme VersusH93mod**).

L'orientation de la consommation vers des produits locaux, typés, territorialisés, bruts, naturels, identifiés par l'étiquetage mis à disposition des consommateurs dans des circuits traditionnels incite les consommateurs à s'intéresser aux conditions d'élevage des vaches laitières d'autant que cette partie là du discours « anti-lait » est la plus audible. Une différenciation s'opère sur les produits laitiers selon le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches comme pour les œufs (influences positives de +H374 et de +H77 et négatives de VersusH100 et de VersusH556 sur H351mod : **+H351mod** bien que la distribution par les circuits traditionnels aurait pu faire passer l'information indépendamment de l'étiquetage : influence négative de +H575 sur H351mod).

Le choix d'une consommation de produits typés et territorialisés bien identifiés par l'étiquetage environnemental entre en contradiction avec la possibilité offerte de fabrication de matière biologique en Fab'Lab qui pourrait être considérée comme de l'ultra local. Les consommateurs entrent en

résistance contre la production artificielle de produits alimentaires (influences positive de VersusH556 et négative de +H77 sur H573 : **VersusH573** malgré l'influence négative de VersusH100 sur H573).

### **Micro scénario 1-3**

**Titre : Faute de sens, la consommation des produits laitiers est délaissée**

**Résumé :** La consommation est vide de sens : perte du contact avec les produits, désintérêt pour les considérations environnementales. Le lait n'est plus craint mais délaissé.

#### **Hypothèses motrices**

**VersusH355 :** Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche

**+H556 :** Les nouveaux modes de commercialisation augmentent la part des produits standardisés dans l'alimentation

Les travaux de recherche se sont poursuivis et les scientifiques ont trouvé les dosages de consommation idéals pour combiner effet positifs et effets problématiques. Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche. (**VersusH355 s'allume**)

Bien que certains de ses adeptes ne désarment pas le discours anti-lait a peu d'impacts réels sur la consommation de produits laitiers (influence négative de VersusH355 sur H349mod : **+H349mod**).

Les dosages de consommation optimaux de différents produits laitiers sont calculés pour chaque individu en fonction de ses caractéristiques personnelles (âge, poids, taille, masse grasseuse, équipement enzymatique, antécédents génétiques,...). Ces informations sont mobilisées via des applications sur mobile, lors des achats. La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution sont transformés par la commande via internet, la gestion automatique des besoins de consommation et l'adaptation des produits au besoin de chaque client (packaging et segmentation plus forte qu'aujourd'hui) (influence mitigée plutôt positive de VersusH355 sur H575 : **VersusH575 par cette voie**).

Par ailleurs, les nouveaux modes de commercialisation de plus en plus « dématérialisés » au moment du choix et de l'achat, augmentent la part des produits standardisés dans l'alimentation. (**+H556 s'allume**) au point que les produits alimentaires disparaissent physiquement des magasins (influence positive de +H556 sur H558 : **+H558**) ce qui pour les produits laitiers modifie en profondeur le fonctionnement de la distribution (influences négatives de +H556 et de +H558 sur H575 : **VersusH575 confirmée**) et ouvre la porte à l'artificialisation industrielle de la production de matière biologique (à partir de cellules souches, de nano technologies,...) qui prend une place importante dans la consommation alimentaire (influence positive de +H556 sur H573 : +H573).

Ces produits standardisés achetés « à l'aveugle », sans contact, sont surtout des produits transformés, industriels, pas chers et/ou aseptisés avec possibilités de formulation des produits adaptées à chacun (influences négatives de +H556 et de +H558 et mitigée de VersusH575 : **Versus H374**).

Pour choisir ses produits standardisés, pas chers et aseptisés, les consommateurs ne s'appuient pas sur l'étiquetage environnemental qui n'a pas d'effet majeur sur leurs comportements d'achats de produits alimentaires (influences positive de +H556, négative VersusH374 et mitigée de VersusH575 sur H100 : **+H100**) malgré une comparaison facilitée entre produits de natures différentes qui deviennent substituables (lait de vache Versus jus de soja, beurre Versus margarine,...) (influences positives de +H556 et de +H558 sur H93mod pas atténuée par +/-H77 et +H100 : **+H93mod**).

Peu influencés par l'affichage environnemental, les clients qui achètent via les nouveaux modes de vente n'ont pas de doctrine en matière de provenance de leurs produits laitiers et passent du local à l'importé des PED en fonction du prix et de la composition des produits (influence négative de +H556 très modulée par l'influence mitigée de +H100 sur H77 : **+/-H77**).

A priori, l'achat de produits de plus en plus standardisés, transformés, indifféremment locaux ou importés ne génère pas d'attente en matière d'information sur le mode d'élevage des vaches laitières sauf si ce mode d'élevage a une incidence sur la composition des produits et peut être intégré dans l'adaptation fine des produits aux besoins de chaque client. (influences négatives de +H100 et de +H556, positives de VersusH374 et de +/-H77 sur H351mod : VersusH351mod, nuancé par l'influence négative de VersusH575 : **+/-H351** au final)

Le consommateur dispose donc de recommandations précises sur ce qu'il doit consommer et qu'il achète dans des circuits où il n'a pas de contact sensoriel avec le produit.

Cette mise à distance va

- faciliter l'artificialisation industrielle de la production de matière biologique (à partir de cellules souches, de nano technologies,...) qui prend une place importante dans la consommation alimentaire. (influence positive de +H556 sur H573 : **+H573**)

- faciliter les comparaisons entre produits de natures différentes qui deviennent substituables. (lait de vache Versus lait de soja, beurre Versus margarine,....). (influences positives de +H556 et de +H558 sur H93mod pas atténuée par +/-H77 et +H100 : +H93mod)

Ce qui fait que malgré un discours anti-lait démantelé, la consommation européenne de produits laitiers diminue (malgré l'influence négative de VersusH355 et positive de +349mod, l'influence négative de H93mod sur H146 conduit à **VersusH146**).

#### **Micro scénario 1-4**

**Titre : Une consommation sereine de produits laitiers authentiques**

**Résumé :** La consommation de produits laitiers, débarrassée des phobies, est stimulée par des consommateurs en recherche d'authenticité.

#### **Hypothèses motrices**

**VersusH355 :** Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche

**VersusH556 :** Les aspects culturels perdurent et favorisent le retour à des aliments plus typés, territorialisés

Les travaux de recherche se sont poursuivis et les scientifiques ont décrédibilisé les arguments anti-lait. Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche (**VersusH355 s'allume**)

Bien que certains de ses adeptes ne désarment pas le discours anti-lait a peu d'impacts réels sur la consommation de produits laitiers (influence négative de VersusH355 sur H349mod : **+H349mod**).

De nouveaux modes de commercialisation se développent : le consommateur de plus en plus connecté veut pouvoir acheter à n'importe quel moment, recevoir ses achats où et quand il le souhaite mais, notamment pour ses achats alimentaires, il s'intéresse à la « culture » de son produit et reste réceptif à des histoires racontées autour du produit, en particulier à celles qui positionnent le produit sur le territoire. Les aspects culturels perdurent et favorisent le retour à des aliments plus typés, territorialisés (**VersusH556 s'allume**).

Pour les produits frais dont les produits laitiers, les nouveaux modes de commercialisation se traduisent par la mise en place de nombreux services qui facilitent l'accessibilité aux produits en s'appuyant sur les circuits de distribution traditionnels. La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution restent traditionnels (influence négative de VersusH556 sur H575 : **+H575 par cette voie**). Ainsi la commande, le paiement, la livraison sont facilités mais les produits restent visibles, palpables, « humables » en magasin. Les produits alimentaires résistent à la virtualisation des modes de distribution (influence positive de VersusH556 et négative de +H575 sur H558 : **VersusH558**) et en retour la consommation et la distribution des produits laitiers restent traditionnels (influence négative de VersusH558 sur H575 : **+H575 confirmée**)

Cette distribution traditionnelle des produits laitiers s'effectue donc principalement dans des magasins de la grande distribution de grand ou petit format, mais aussi dans des magasins spécialisés ou sur les marchés forains et en vente directe. Les produits qui ont résisté aux crises économique et financière, les produits plébiscités par les consommateurs sont des produits locaux, basiques et/ou naturels achetés pour ce qu'ils sont (influences négatives de VersusH558 et de VersusH556 et mitigée plutôt positive de +H575 sur H374 : **+H374**).

Même, pour ses achats en grande distribution, le consommateur à qui l'on vend de « l'authenticité » s'intéresse à l'origine de son produit et au soin qu'on a pris pour l'élaborer. Ainsi une différenciation s'opère sur les produits laitiers selon le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches comme pour les œufs (influences négatives de VersusH556 et positive de H374 sur H351mod, compense l'influence négative de +H575 sur H351mod : **+H351mod**).

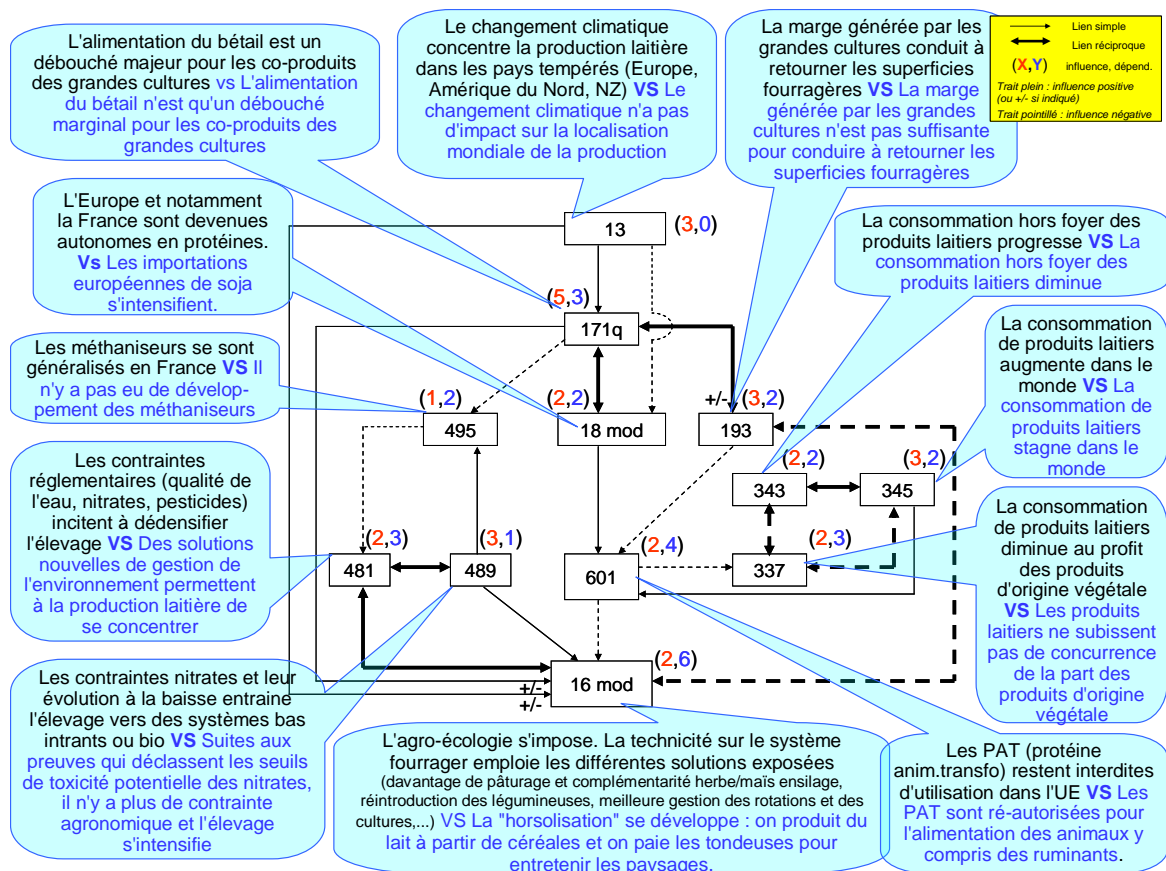
Quelques soient les circuits d'achats (GD ou vente directe), impliqués dans leurs actes d'achat, à la recherche de produits naturels, sensibilisés aux conditions d'élevage, les consommateurs utilisent couramment l'étiquetage environnemental pour faire leurs choix de produits alimentaires (influence positive de VersusH556, négatives de +H351mod et de +H374 et mitigée de +H575 sur H100 : VersusH100 par cette voie) La recherche de produits territorialisés et la crédibilité des différents critères repris sur l'étiquetage étant meilleure sur les produits locaux : l'affichage environnemental incite à consommer local. (influence négative de VersusH77 et mitigée plutôt négative de VersusH100 sur H77 : **+H77**) ce qui confirme en retour H100 (influence en retour de +H77 sur H100 : **VersusH100**) et confirme aussi l'affichage des conditions d'élevage des vaches laitières (influence positive de +H77 sur H351mod : **+H351mod confirmée**).

La recherche par les consommateurs de produits typés et territorialisés, locaux, basiques et naturels ne les incite pas à s'intéresser aux produits de substitution aux produits laitiers qui leur semblent aseptisés, transformés dont une partie des constituants est importée, et ce d'autant moins que le discours anti-lait a peu d'impact. Ainsi, l'étiquetage environnemental devient un critère de

différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits laitiers similaires (influences positives de Versus556, Versus558 et Versus100 et négatives +H349mod et +H77 sur H93mod : **VersusH93mod**). Sans pression du discours « anti-lait » et sans mise en concurrence avec des produits de substitution, la consommation européenne de produits laitiers se stabilise ou augmente (influences négatives de VersusH355 et VersusH93mod et positive de +H349mod sur H146 : **+H146**). Grâce à un contexte de distribution qui respecte les aspects culturels et confortés par un étiquetage qui incite à consommer local, les consommateurs entrent en résistance contre la production artificielle de produits alimentaires (influences positive de VersusH556 et négative de +H77 sur H573 : **VersusH573**).

› Agrégat n°2 : Enjeux environnementaux, enjeux économiques de l'alimentation du bétail et évolution macro de la consommation de lait.

Agrégat 2	13	495	489	481	16mod	601	18mod	171q	193	343	337	345mod
13												
495			+					-				
489				+								
481		-	+		+							
16mod	+/-		+	+		-		+/-	-			
601							+	+	-			-
18mod	-							+				
171q	+								+			
193					-			+/-				
343											-	+
337												-
345mod										+		



I	D	n° hypothèse	agrégat n°2
3	0	13	Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ) <b>VS Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production</b>
1	2	495	Les méthaniseurs se sont généralisés en France <b>VS Il n'y a pas eu de développement des méthaniseurs</b>
3	1	489	Les contraintes nitrates et leur évolution à la baisse entraîne l'élevage vers des systèmes bas intrants ou bio <b>VS Suites aux preuves qui déclassent les seuils de toxicité potentielle des nitrates, il n'y a plus de contrainte agronomique et l'élevage s'intensifie</b>
2	3	481	Les contraintes réglementaires (qualité de l'eau, nitrates, pesticides) incitent à dédensifier l'élevage <b>VS Des solutions nouvelles de gestion de l'environnement permettent à la production laitière de se concentrer</b>
2	5	16mod	L'agro écologie s'impose. La technicité sur le système fourrager emploie les différentes solutions exposées (davantage de pâturage et complémentarité herbe/maïs ensilage, réintroduction des légumineuses, meilleure gestion des rotations et des cultures,...) <b>VS La "horsolisation" se développe : on produit du lait à partir de céréales et on paie les tondeuses pour entretenir les paysages.</b>
2	4	601	Les PAT (protéine animales transformées) restent interdites d'utilisation dans l'UE <b>VS Les PAT sont réautorisées pour l'alimentation des animaux y compris des ruminants.</b>
2	1	18mod	L'Europe et notamment la France sont devenues autonomes en protéines. <b>Vs Les importations européennes de soja s'intensifient.</b>
5	2	171q	L'alimentation du bétail est un débouché majeur pour les co-produits des grandes cultures vs <b>L'alimentation du bétail n'est qu'un débouché marginal pour les co-produits des grandes cultures.</b>
3	2	193	La marge générée par les grandes cultures conduit à retourner les superficies fourragères <b>VS La marge générée par les grandes cultures n'est pas suffisante pour conduire à retourner les superficies fourragères</b>
2	2	343	La consommation hors foyer des produits laitiers progresse <b>VS La consommation hors foyer des produits laitiers diminue</b>
2	3	337	La consommation de produits laitiers diminue au profit des produits d'origine végétale <b>VS Les produits laitiers ne subissent pas de concurrence de la part des produits d'origine végétale</b>
3	2	345mod	La consommation de produits laitiers augmente dans le monde <b>VS La consommation de produits laitiers stagne dans le monde</b>

### **Micro scénario 2-1**

#### **Titre : Production et consommation durable**

**Résumé :** Forte pression des normes environnementales (dé densification) et du principe de précaution (pas de soja OGM ni de PAT) rassurent et stimulent une demande mondiale croissante de produits laitiers et se traduisent par un accroissement des surfaces en herbe.

#### **Hypothèse motrice**

**+H13 :** Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ)

Le changement climatique introduit plus de variabilité de la météo, la fréquence des épisodes extrêmes s'accroît, rendant hasardeux les investissements dans l'élevage laitier, notamment en Asie. Ainsi, le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ). (**+H13** s'allume)

Les pays tempérés, et notamment ceux d'Europe se retrouvent responsables de l'approvisionnement en produits laitiers du reste du monde. La production doit progresser ce qui passe notamment par l'augmentation de la part de protéine dans la ration des vaches laitières. 2 possibilités s'offrent à la filière française : augmenter les importations de soja (influence négative de +H13 sur H18mod : **VersusH18mod**) ou faire des co-produits des grandes cultures une source majeure d'alimentation du bétail de façon à progresser en terme d'autonomie de la France vis-à-vis des importations de soja (influence positive de +H13 sur H171 : +H171 puis influence positive de +H171 sur H18mod : **+H18mod par cette voie**).

Finalement, c'est la voie de l'autonomie qui est privilégiée, notamment à cause de l'impossibilité de se fournir en soja d'importation non OGM. (**+H18mod**)

L'alimentation du bétail est un débouché majeur pour les co-produits des grandes cultures ce qui ralentit dans un premier temps la généralisation des méthaniseurs faute de co-produits de grandes cultures pour les approvisionner (influence négative de +H171 sur H495 : **VersusH495**)

Faute de méthaniseurs pour gérer et détruire les déchets d'élevage, les exploitations laitières sont sous la pression des normes environnementales et sont incitées à étaler leurs effluents sur des territoires plus vastes. Les contraintes réglementaires (qualité de l'eau, nitrates, pesticides) incitent à dé densifier l'élevage (influence négative de Versus H495 sur H481 : **+H481**).

Cette dé densification de l'élevage peut même aller jusqu'à des systèmes de production bas intrant ou bio (influence positive réciproque entre +H481 et H489 : **+H489**) lesquels systèmes peuvent s'adjoindre un méthaniseur pour transformer les effluents d'élevage. Ainsi les méthaniseurs ne se généralisent pas mais progressent dans les exploitations laitières (légère influence positive de +H489 sur H495, qui devient légèrement +H495).



Pour rester compétitifs, les systèmes d'exploitation bas intrants voire bio, dé-densifiés mettent en œuvre les principes de l'agro écologie. La technicité sur le système fourrager emploie différentes solutions (davantage de pâturage et complémentarité herbe/maïs ensilage, réintroduction des légumineuses, meilleure gestion des rotations et des cultures,...) complétée par des drêches de blé (influences positives de +H481 et de +H489 sur H16mod : **+H16mod**).

Cette option de l'agriculture écologiquement intensive est confortée par l'influence des effets visibles du changement climatique qui incite à des pratiques écologiquement respectueuses et par l'option stratégique de garantir l'autonomie protéique de la production laitière européenne qui pousse à diversifier les sources d'alimentation du bétail (influences mitigées de +H13 et +H171 sur H16mod : ici **+H16mod**). La recherche d'autonomie des exploitations est telle qu'elle est favorable au maintien des prairies (influence négative de +H16mod sur H193 : **VersusH193** par cette voie) (plutôt que du maïs qu'il faut compléter en protéines).

Précisons à ce stade que si les co-produits des grandes cultures trouvent un débouché majeur dans l'alimentation animale, c'est bien par défaut, faute de développement des méthaniseurs et du fait d'une interdiction d'utiliser les cultures alimentaires pour la production de bio-carburants. Ainsi ce débouché majeur dans l'alimentation animale n'est pas générateur de marges telles qu'il faille développer ces cultures. La marge générée par les grandes cultures n'est pas suffisante pour conduire à retourner les superficies fourragères (influence mitigée de +H171 sur H193 : **VersusH193 confirmée par cette voie**). Les superficies en herbe et en fourrages s'étendent.

En complément de l'herbe, des concentrés de production à base des co-produits de grande culture, largement disponibles, sont distribués aux vaches laitières et ne nécessitent pas la recherche d'autres sources de protéines pour ces aliments. Ainsi les protéines animales ne sont pas nécessaires en élevage laitier et elles restent interdites d'utilisation dans l'UE (influence positive de +H18mod et négative de VersusH193 sur H601 : **+H601**).

Les choix faits pour rassurer les consommateurs : limiter le recours au soja, potentiellement OGM et se passer de l'utilisation de protéines animales transformées qui rappellent trop les farines animales de sinistre mémoire, sont bien perçus par les consommateurs qui continuent à préférer les produits laitiers à leurs ersatz végétaux. Les produits laitiers ne subissent pas de concurrence de la part des produits d'origine végétale (influence négative de +H601 sur H337 : **VersusH337**).

Les groupes de restauration très sensibles à la maîtrise des risques mais aussi à l'opinion publique sont sur la même option que les consommateurs et privilégient les produits laitiers. La consommation hors foyer des produits laitiers progresse. (influence négative de VersusH337 sur H343 : **+H343**) et réciproquement la progression de la consommation des produits laitiers dans les circuits de la RHF notamment la restauration collective en particulier scolaire conforte la place des produits laitiers vis-à-vis de produits végétaux concurrents. (influence en retour négative de +H343 sur H337 : **VersusH337 confirmée**.) Ces attitudes vis-à-vis des produits laitiers, véhiculée par les groupes internationaux de restauration et médiatisées par la communication des multinationales du secteur orientent favorablement la consommation mondiale : la consommation de produits laitiers augmente dans le monde. (influence positive de +H343 et négative de VersusHH337 sur H345 : **+H345**) et réciproquement si la consommation mondiale progresse la consommation en RHF et augmente et les produits laitiers ne subissent pas la concurrence des produits végétaux.

La pression de demande mondiale en produits laitiers milite en faveur d'une augmentation de la production laitière en Europe et conduit à reposer la question de l'autorisation de l'utilisation des PAT pour l'alimentation des ruminants (influence négative de +H345 sur H601 : **VersusH601 par cette voie**) mais le recours accru aux protéines issues des grandes cultures rend cette option qui serait de plus contradictoire par rapport aux attentes sociétales qui ont également conduit à renoncer aux importations de soja. L'Europe préfère privilégier l'attente sociétale de ses consommateurs et au final, les PAT (protéines animales transformées) restent interdites d'utilisation dans l'UE (**+H601**) quitte à céder aux USA certains marchés d'export.

#### **Micro scénario 2-2**

**Titre : Alimentation du bétail sans précaution**

**Résumé :** Une production davantage basée sur les céréales, une alimentation du bétail insensible au principe de précaution, détournent les consommateurs des produits laitiers.

**Hypothèse motrice**

VersusH13 Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production

Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production. (**VersusH13** s'allume)

Il n'y a donc pas de grosse pression à l'accroissement de la production européenne. Les co-produits des grandes cultures sont orientés préférentiellement vers les marchés les plus rentables et en particulier ceux liés à la production d'énergie (influence positive de VersusH13 sur H171 : **Versus H171**).

Le système d'alimentation des vaches laitières reste utilisateur de soja importé. Les importations européennes de soja s'intensifient (influence positive de Versus H171 sur H18mod : **VersusH18mod** bien que la stagnation de la production conduise plutôt à limiter ces importations (influence négative de VersusH13 sur H18mod).

Disponibles pour la production d'énergie, les co-produits des grandes cultures alimentent les méthaniseurs qui se sont généralisés en France (influence négative de VersusH171 sur H495 : **+H495**). La généralisation des méthaniseurs sur le territoire facilite leur usage pour le traitement des effluents d'élevage et en complément de solutions nouvelles, en particulier pour gérer l'azote, cela permet d'alléger la pression environnementale des exploitations et à la production laitière de se concentrer (influence négative de +H495 sur H481 : **VersusH481**).

Ces pratiques ont relancé la recherche de solutions d'agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement qui a conduit à compléter les études sur le rôle des nitrates dans les pollutions et leur niveau de toxicité. Suites aux preuves qui déclassent les seuils de toxicité potentielle des nitrates, il n'y a plus de contrainte agronomique et l'élevage s'intensifie (influence positive de VersusH481 sur H489 : **VersusH489** et réciproquement.).

Ce relèvement des seuils de toxicité des nitrates pourrait inciter à l'abandon de l'utilisation des méthaniseurs en élevage (influence positive de VersusH489 sur H495) mais leur intérêt en matière de fourniture d'énergie et d'un complément de revenu prévaut.

Fort de ces solutions qui lui permettent de se concentrer sans se heurter à des limites environnementales, la production laitière s'oriente résolument vers la « horsolisation » : les vaches sont nourries avec des produits de grandes cultures dont les co-produits vont à la production d'énergie qui les rémunèrent bien (influences positives de VersusH481 et VersusH489 sur H16mod : **VersusH16mod** par cette voie). Au point que la marge générée par les grandes cultures conduit à retourner les superficies herbagères, (influence négative de VersusH16mod sur H193 : **+H193**) et réciproquement le retournement des superficies fourragères encourage la horsolisation de la production laitière (influence négative en retour de +H193 sur H16mod : **VersusH16mod**).

La marge générée par les grandes cultures est liée à leurs différents débouchés : alimentation humaine et animale pour les produits des GC, alimentation animale et fourniture d'énergie pour les co-produits. La ration alimentaire des vaches laitières est complétée par le soja importé. Malgré l'augmentation de la sole consacrée aux grandes cultures, la demande alimentaire croissante, les effets du dérèglement climatique sur la régularité de la production conduisent à un renchérissement de la protéine végétale au point que les PAT sont ré autorisées pour l'alimentation des animaux y compris des ruminants, notamment pour limiter les importations de soja (influence négative de +H193 et positive de VersusH18mod sur H601 : **VersusH601**). Malgré l'absence de risque avéré, l'alimentation des vaches laitières avec du soja, potentiellement OGM et avec des PAT que les consommateurs ont rapidement assimilées aux farines animales de sinistre mémoire, inquiète une part significative des consommateurs qui se détournent du lait. La consommation de produits laitiers diminue au profit des produits d'origine végétale (influence négative de VersusH601 sur H337 : **+H337**).

La restauration hors domicile, majoritairement aux mains de sociétés de restauration, prend la tête du mouvement de méfiance à l'égard des produits laitiers, et se considérant dans l'incapacité de garantir à ses consommateurs des produits sans OGM ni « protéines animales transformées », elle décide de remplacer au maximum les produits laitiers par des produits d'origine végétale (influence négative de +H337 sur H343 : **VersusH343**).

Ainsi s'enclenche une spirale de baisse de la consommation mondiale de produits laitiers uniquement tempérée par la croissance démographique. La consommation de produits laitiers stagne dans le monde (influences négative de +H337 et positive de VersusH343 sur H345 : **VersusH345**).

La faiblesse de la demande ne justifie pas d'augmenter la part protéique dans l'alimentation des vaches laitières, notamment en ayant recours aux PAT (influence négative de VersusH345 sur H601 : +H601). Mais le ralentissement de la demande conduit les producteurs à privilégier des sources d'alimentation protéique peu chères comme les PAT qui restent autorisées (Finalement **VersusH601**).

### **Micro scénario 2bis-1**

#### **Titre : Maîtrise de l'impact environnemental de la concentration de la production**

**Résumé :** Pour satisfaire une demande mondiale croissante, les élevages laitiers se concentrent et se développent à partir d'une alimentation du bétail à base de céréales dont l'impact environnemental est maîtrisé,

#### **Hypothèses motrices**

**H13+** Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ)

**H345+** La consommation de produits laitiers augmente dans le monde

Portée par la croissance démographique, et le développement économique dans les pays en développement, la consommation de produits laitiers augmente dans le monde. **(+H345 s'allume)** Le poids de la restauration hors domicile augmente avec la poursuite de l'exode rural dans les pays en développement et l'éloignement domicile-travail qui ne se réduit pas (malgré des tentatives de développement du télétravail qui restent timides et le taux de chômage qui reste élevé). Assez mécaniquement, la consommation hors foyer des produits laitiers progresse. (influence positive de +H345 sur H343 : **+H343**). Au sein de la restauration, la restauration collective est un puissant vecteur de diffusion et de promotion de la consommation des produits qu'elle offre, dont les produits laitiers qui sont par mimétisme consommés également à domicile. Ainsi, les produits laitiers ne subissent pas de concurrence de la part des produits d'origine végétale. (influence négative de +H343 et de +H345 sur H337 : **VersusH337**)

La croissance de la demande conduit à chercher à développer et à intensifier la production en diminuant le coût des protéines dans la ration alimentaire des vaches laitières. Ainsi les PAT sont ré autorisées pour l'alimentation des animaux y compris des ruminants. (influence négative de +H345 sur H601 : **VersusH601 par cette voie**) ce qui pourrait induire dans un second temps, du fait d'une méfiance accrue des consommateurs, une relance de la concurrence des produits végétaux (influence négative de VersusH601 sur H337 : **+H337**)

Par ailleurs, le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ) au détriment de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. **(+H13 s'allume)** Devoir compenser la production des pays pénalisés par le dérèglement climatique, conduit à chercher à intensifier la production et à chercher les sources d'aliments pour les vaches laitières les plus rentables. Si le Brésil et l'Argentine ont du mal à maintenir la productivité de leurs cultures de soja, les États-Unis eux n'ont pas ce problème et les importations européennes de soja s'intensifient. (influence négative de +H13 sur H18mod : **VersusH18mod**). Le choix de cette option conduit à ne pas trop recourir au co-produits des grandes cultures en alimentation animale (influence positive de +H13 tempérée par l'influence positive de VersusH18mod sur H171 : **VersusH171**).

Les co-produits de grandes cultures sont disponibles pour être préférentiellement utilisés pour la production d'énergie, via les méthaniseurs. Les méthaniseurs se sont généralisés en France (influence négative de VersusH171 sur H495 : **+H495**).

La disponibilité des méthaniseurs sur le territoire facilite, sans investissement, leur accès pour les élevages et des solutions nouvelles de gestion de l'environnement permettent aux exploitations de réduire leur impact environnemental et à la production laitière de se concentrer (influence négative de +H495 sur H 481 : **VersusH481**).

Au-delà de la destruction des effluents d'élevage par la méthanisation, des travaux se poursuivent sur l'impact réel des nitrates et suites aux preuves qui déclassent les seuils de toxicité potentielle des nitrates, il n'y a plus de contrainte agronomique et l'élevage s'intensifie, (influence positive de VersusH481 sur H489 : **VersusH489**) ce qui permet en retour l'intensification de l'élevage (influence positive de VersusH489 sur H481 : **VersusH481confirmée**).

Ainsi la tendance est-elle à la concentration et l'intensification des élevages laitiers moyennant la gestion de leurs effluents. La "horsolisation" se développe : on produit du lait « à partir de céréales » et de fourrages récoltés et on paie les tondeuses pour entretenir les paysages (influences positive de VersusH489 et de VersusH481 sur H16mod : **VersusH16mod**).

Le besoin des produits des grandes cultures pour l'alimentation humaine et animale et l'utilisation énergétique de leurs co-produits augmente la rentabilité des grandes cultures qui cherchent à s'étendre. La marge générée par les grandes cultures conduit à retourner les superficies fourragères, (influence négative de VersusH16mo sur H193 : **+H193**) ce qui en retour conforte le modèle d'élevage laitier hors SOL (influence négative de +H193 sur H16mod : **VersusH16mod confirmée**).

Le développement des importations de soja et le développement de l'élevage hors sol révèlent leur acceptation par les consommateurs et la levée de certaines craintes (OGM) ou de certains freins liés à l'image des pratiques (élevage hors sol) la barrière concernant les PAT peut donc aussi être levée (influences positive de VersusH18mod et négative +H193 sur H601 : **VersusH601**).

### **Micro scénario 2bis-2**

**Titre : Pas d'augmentation de la demande ni de l'offre de produits laitiers**

**Résumé :** La pression des questions environnementales limite l'intensification de la production laitière, là où elle est encore possible. La consommation de produits de substitution au lait se développe.

**Hypothèses motrices**

**+H13 :** Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ)

**VersusH345 :** La consommation de produits laitiers stagne dans le monde

Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ) **(+H13 s'allume)**

Malgré la croissance démographique, la consommation de produits laitiers stagne dans le monde. **(VersusH345 s'allume)**

Les conséquences de plus en plus visibles du réchauffement climatique ont conduit à diminuer l'élevage dont l'impact, notamment en termes de rejet de GES (méthane) n'est plus tolérable.

Ainsi la consommation de produits laitiers diminue au profit des produits d'origine végétale (influence négative de VersusH345 sur H337 : **+H337**). Les entreprises de la restauration hors domicile suivent et amplifient le mouvement (influences positive de VersusH345 et négative de +H337 sur H343 : **VersusH343**).

Dans un climat suspicieux sur les impacts environnementaux de l'alimentation et en l'absence de forte demande, les PAT (protéine animales transformées) restent interdites d'utilisation dans l'UE (influence négative de VersusH345 sur H601 : **+H601**).

En l'absence de forte intensité de demande, et malgré la concentration de la production dans les pays de l'hémisphère nord, l'impossibilité d'aller chercher des protéines du côté animal conforte des systèmes d'exploitation plus durables. L'agro écologie s'impose. La technicité sur le système fourrager emploie différentes solutions (davantage de pâturage et complémentarité herbe/maïs ensilage, réintroduction des légumineuses, meilleure gestion des rotations et des cultures,...) (influence positive de +H601 sur H16mod : **+H16mod par cette voie**, malgré l'influence plutôt négative de +H13).

Ainsi les surfaces fourragères sont-elles valorisées et la marge générée par les grandes cultures n'est pas suffisante pour conduire à retourner les superficies fourragères (influence négative de +H16mod sur H193 : **VersusH193**) et le recours aux co-produits des grandes cultures est limité du fait de la diversité des solutions mises en œuvre en terme d'alimentation des vaches laitières (influence positive de VersusH193 sur H171 : **VersusH171**) malgré la concentration de la production sur l'hémisphère nord (influence positive de +H13 sur H171).

Par ailleurs, l'orientation résolue en faveur de la mise en œuvre de l'agro-écologie s'accompagne d'une réelle prise en compte de l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement. Ainsi, les contraintes réglementaires (qualité de l'eau, nitrates, pesticides) incitent à dé-densifier l'élevage (influence positive de +H16mod sur H481 : **+H481**) et même à changer plus radicalement les pratiques : les contraintes nitrates et leur évolutions à la baisse entraîne l'élevage vers des systèmes bas intrants ou bio. (influence de +H481 sur H489 : **+H489**).

Pour faciliter l'allègement de l'empreinte environnementale des élevages, de petites installations de méthanisation ont été mises au point, produites et diffusées. Les méthaniseurs se sont généralisés en France (influence de +H489 sur H495 : **+H495 par cette voie**). Lesquels méthaniseurs utilisent également les co-produits des grandes cultures puisqu'ils sont peu utilisés pour l'alimentation du bétail (Influence négative de VersusH171 sur H495 : **+H495confirmée**).

Il se peut que les besoins en protéine des élevages de vaches laitières ne soient pas satisfaits par le système fourrager préconisé en agro écologie. Dans ce cas des importations de soja sont envisagées d'autant plus que toute la production laitière mondiale doit provenir de l'hémisphère nord (influences positive de VersusH171 et négative de +H13 sur H18mod : **VersusH18mod**). Mais le soja est de plus en plus consommé directement par l'homme ce qui crée une tension sur cette ressource. D'autres sources se développent comme par exemple la poudre d'insectes spécialement élevés à cette fin. Ces solutions permettent de maintenir l'interdiction des PAT (**+H601**).

**Micro scénario 2bis-3**

**Titre : Expansion de la production, augmentation de la consommation mondiale de lait**

**Résumé :** Dans un contexte d'élargissement des zones de production laitière, une production respectant les principes du développement durable suffit à répondre à une demande mondiale croissante

**Hypothèses motrices** VersusH13 Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production

**H345+ :** La consommation de produits laitiers augmente dans le monde

Portée par la croissance démographique, et le développement économique dans les pays en développement, la consommation de produits laitiers augmente dans le monde (**+H345 s'allume**). Le poids de la restauration hors domicile augmente avec la poursuite de l'exode rural dans les pays en développement et l'éloignement domicile-travail qui ne se réduit pas (malgré des tentatives de développement du télétravail qui restent timides et le taux de chômage qui reste élevé). Assez mécaniquement, la consommation hors foyer des produits laitiers progresse (influence positive de +H345 sur H343 : **+H343**). Au sein de la restauration, la restauration collective est un puissant vecteur de diffusion et de promotion de la consommation des produits qu'elle offre, dont les produits laitiers qui sont par mimétisme consommés également à domicile. Les produits laitiers ne subissent pas de concurrence de la part des produits d'origine végétale (influence négative de +H343 et de +H345 sur H337 : **VersusH337**).

Cette augmentation de la demande de produits laitiers se traduit par un besoin d'intensification de la production par l'augmentation de la part des protéines dans la ration alimentaire des vaches laitières et donc par un lobbying visant à ce que les PAT (protéines animales transformées) soient ré-autorisées pour l'alimentation des animaux y compris des ruminants (influence négative de +H345 sur H601 : **VersusH601 par cette voie**).

Mais, par ailleurs, le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production. C'est-à-dire pas de relocalisation au nord de l'Europe suite à une augmentation de la productivité des maïs fourragers, ni de disparition des élevages au sud de l'Europe faute d'herbe, poursuite du développement des élevages en Chine, ... (**VersusH13 s'allume**)

Sans bouleversement climatique, la tendance à la recherche de l'autonomie par rapport aux importations de soja s'est confirmée et l'Europe et notamment la France sont devenues autonomes en protéines (influence négative de VersusH13 sur H18mod : **+H18mod**) cette autonomie s'est conquise notamment par l'usage des co-produits des grandes cultures. L'alimentation du bétail est un débouché majeur pour les co-produits des grandes cultures (influence positive de H18mod sur H171 : **+H171**).

Les co-produits des grandes cultures étant principalement utilisés en alimentation animale, le développement des méthaniseurs est limité (influence négative de +H171 sur H495 : **VersusH495**). Privées de cette voie de traitement des effluents, les exploitations laitières doivent faire évoluer leurs pratiques pour se soumettre aux réglementations environnementales. Les contraintes réglementaires (qualité de l'eau, nitrates, pesticides) incitent à dé-densifier l'élevage, (influence négative de VersusH495 sur H481 : **H481**) et même les contraintes nitrates et leur évolution à la baisse entraînent l'élevage vers des systèmes bas intrants ou bio (influence positive réciproque de H481 sur H489 : **+H489**) ce qui pourrait, dans un second temps favoriser l'implantation de méthaniseurs sur le territoire (influence positive en retour de H489 sur H495).

Des contraintes environnementales qui incitent à dé-densifier voire à produire en bio favorisent le développement de l'agro-écologie sur le terrain (influences positives de +H489 et de +H481 sur H16mod : **+H16mod**).

Les débouchés des grandes cultures sont centrés sur l'alimentation humaine et la nutrition animale ce qui ne permet pas de dégager d'énormes marges. La marge générée par les grandes cultures n'est pas suffisante pour conduire à retourner les superficies fourragères (influence négative de +H16mod sur H193, **VersusH193**).

Ainsi, malgré une pression croissante de la demande mondiale, le développement de grandes cultures dédiées à l'alimentation animale en complément des cultures fourragères suffit à fournir les protéines nécessaires au troupeau laitier français sans avoir recours aux protéines animales transformées (influences négative de VersusH193 et positive +H18mod neutralise l'influence de +H345 sur H601 : **+H601**).

**Micro scénario 2bis4**

**Titre : Produits intensivement, les produits laitiers restent hors de portée des consommateurs**

**Résumé** : La pression des normes environnementales s'allège, la production laitière se concentre en utilisant de plus en plus de céréales pour l'alimentation du bétail. La RHD éduque les consommateurs à une alimentation avec moins de lait et davantage de produits végétaux.

**Hypothèses motrices**

**VersusH13** Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production

**VersusH345** La consommation de produits laitiers stagne dans le monde

La consommation de produits laitiers stagne dans le monde (**VersusH345 s'allume**) pour diverses raisons notamment pour faire baisser le coût de l'alimentation protéique. Pour remplacer les produits laitiers dans leur alimentation les consommateurs font appel à des substituts végétaux (analogue, margarine,...) (influence négative de VersusH345 sur H377 : **+H337**). La restauration hors domicile suit le mouvement (influence négative de +H337 sur H343 : **VersusH343**). Compte tenu de la forte croissance du nombre de repas pris en dehors du domicile, et de la transmission des modèles alimentaire par la restauration collective notamment scolaire la diminution de la consommation des produits laitiers en RHD amplifie la baisse de la consommation de ces produits et leur remplacement par des produits d'origine végétale (influence négative en retour de VersusH343 sur H337 : **+H337**).

Dans un premier temps, la diminution de la consommation de produits laitiers n'induisant pas de pression d'augmentation de la production, les PAT (protéines animales transformées) restent interdites d'utilisation dans l'UE (influence négative de VersusH345 sur H601 : **+H601 par cette voie**).

Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production qui se poursuit dans l'hémisphère sud comme dans l'hémisphère nord. (**VersusH13 s'allume**)

N'étant pas la seule zone de production mondiale, l'hémisphère nord n'augmente pas sa production ce qui permet à l'Europe d'être autonome en protéine sans avoir à utiliser les co-produits des grandes cultures qui reste orientés vers d'autres débouchés notamment énergétiques (influence négative de VersusH13 sur H18mod : **+H18mod** et influence positive de VersusH13 sur H171 : **VersusH171** qui n'est pas contredit par l'influence positive en retour de +H18mod sur H171).

La disponibilité des co-produits des grandes cultures pour les usages énergétiques favorise l'implantation de méthaniseurs. Les méthaniseurs se sont généralisés en France (influence négative de VersusH171 sur H495 : **+H495**).

Les exploitations laitières profitent de l'existence de méthaniseurs sur l'ensemble du territoire pour y livrer leurs effluents et se concentrer. Des solutions nouvelles de gestion de l'environnement permettent à la production laitière de se concentrer (influence négative de +H495 sur H481 : **VersusH481**).

Parallèlement, la recherche des responsabilités en matière de pollution des eaux conduit à mieux répartir les efforts et à faire peser sur les villes et les industries leur part de la pollution, ce qui allège d'autant les contraintes pesant sur l'élevage. Suites aux preuves qui déclassent les seuils de toxicité potentielle des nitrates, il n'y a plus de contrainte agronomique et l'élevage s'intensifie (influence positive de VersusH481 sur H489 : **Versus H489**). Et en retour l'allègement des contraintes favorise la concentration des élevages.

Des élevages concentrés et libérés de la contrainte de surfaces d'épandage conduisent à privilégier un élevage hors-sol. La "horsolisation" se développe : on produit du lait à partir de céréales et on paie les tondeuses pour entretenir les paysages (influences positives de VersusH481 et de VersusH489 sur H16mod : **VersusH16mod**).

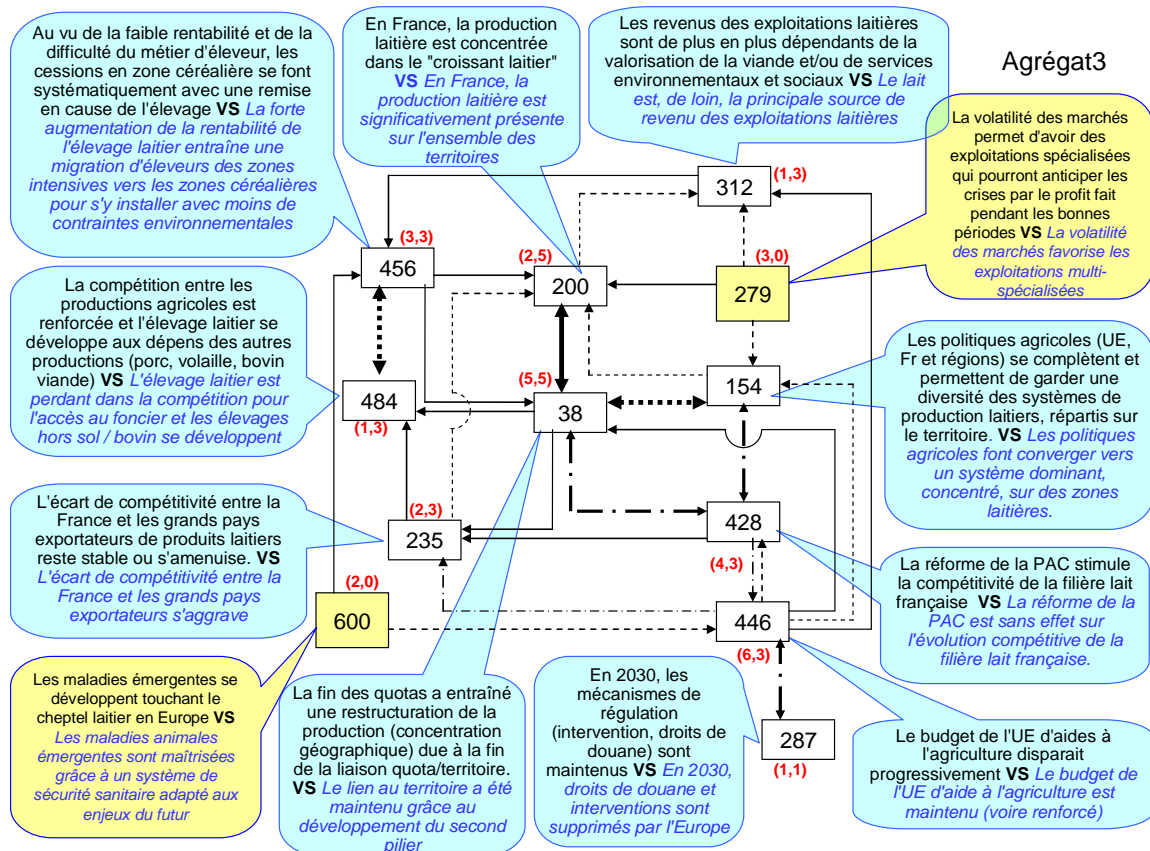
Ainsi, les céréales sont utilisées en alimentation humaine et animale et leurs co-produits alimentent les méthaniseurs au point que la marge générée par les grandes cultures conduit à retourner les superficies fourragères même si l'alimentation animale n'est qu'un débouché marginal des grandes cultures. (influence négative de VersusH16mod et influence mitigée de VersusH171 sur H193 : **+H193**)

Le modèle d'élevage laitier ici décrit pourrait conduire à ce que les PAT soient ré autorisées pour l'alimentation des animaux y compris des ruminants (influences positive de VersusH16mod et négative de +H193 sur H601 : **VersusH601 par cette voie**) mais l'acquisition de l'autonomie en protéine par l'Europe et l'absence de tension offre/demande et une éventuelle méfiance à leur égard de la part des consommateurs conduisent à remettre cette question à plus tard (influences négative de VersusH345 et positive de H18mod sur H601 : **+H601**)

› Agrégat n°3 : Des modèles d'exploitation à l'épreuve des crises.

	312	279	200	456	600	484	154	38	428	446	287	235
312		+	-							+		
279												
200		+		+			-	+				-
456	+				+	-						
600												
484				-				+/-				+
154		-						-	+/-	-		
38			+	+			-		+/-	+		
428							+/-	+/-		+/-		
446					-				-		+/-	
287										+/-		
235								+	+	+/-		

I	D	n° hypothèse	agrégat n°3 modifié
2	3	312	Les revenus des exploitations laitières sont de plus en plus dépendants de la valorisation de la viande et/ou de services environnementaux et sociaux <b>VS</b> <a href="#">Le lait est, de loin, la principale source de revenu des exploitations laitières</a>
3	1	279	La volatilité des marchés permet d'avoir des exploitations spécialisées qui pourront anticiper les crises par le profit fait pendant les bonnes périodes <b>VS</b> <a href="#">La volatilité des marchés favorise les exploitations multi-spécialisées</a>
2	5	200	En France, la production laitière est concentrée dans le "croissant laitier" <b>VS</b> <a href="#">En France, la production laitière est significativement présente sur l'ensemble des territoires</a>
3	3	456	Au vu de la faible rentabilité et de la difficulté du métier d'éleveur, les cessions en zone céréalière se font systématiquement avec une remise en cause de l'élevage <b>VS</b> <a href="#">La forte augmentation de la rentabilité de l'élevage laitier entraîne une migration d'éleveurs des zones intensives vers les zones céréalières pour s'y installer avec moins de contraintes environnementales</a>
2	1	600	Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe <b>VS</b> <a href="#">Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.</a>
1	3	484	La compétition entre les productions agricoles est renforcée et l'élevage laitier se développe aux dépens des autres productions (porc, volaille, bovin viande) <b>VS</b> <a href="#">L'élevage laitier est perdant dans la compétition pour l'accès au foncier et les élevages hors sol / bovin se développent</a>
3	4	154	Les politiques agricoles (UE, Fr et régions) se complètent et permettent de garder une diversité des systèmes de production laitiers, répartis sur le territoire. <b>VS</b> <a href="#">Les politiques agricoles font converger vers un système dominant, concentré, sur des zones laitières.</a>
5	5	38	La fin des quotas a entraîné une restructuration de la production (concentration géographique) due à la fin de la liaison quota/territoire. <b>VS</b> <a href="#">Le lien au territoire a été maintenu grâce au développement du second pilier</a>
4	3	428	La réforme de la PAC stimule la compétitivité de la filière lait française <b>VS</b> <a href="#">La réforme de la PAC est sans effet sur l'évolution compétitive de la filière lait française.</a>
5	3	446	Le budget de l'UE d'aides à l'agriculture disparaît progressivement <b>VS</b> <a href="#">Le budget de l'UE d'aides à l'agriculture est maintenu (voire renforcé)</a>
1	1	287	En 2030, les mécanismes de régulation (intervention, droits de douane) sont maintenus <b>VS</b> <a href="#">En 2030, droits de douane et interventions sont supprimés par l'Europe</a>
2	4	235	L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs de produits laitiers reste stable ou s'amenuise. <b>VS</b> <a href="#">L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs s'aggrave</a>



### Micro scénario 3-1

#### Titre : Spécialisation laitière des exploitations mais pas du territoire

**Résumé :** Pour conserver une production laitière dans une Europe frappée par de nouvelles épizooties, des aides européennes permettent le maintien sur tout le territoire d'exploitations laitières compétitives, spécialisées au point de ne pas toujours auto-produire l'alimentation du bétail

#### Hypothèses motrices

**H 600 :** Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe

**H 279 :** La volatilité des marchés permet d'avoir des exploitations spécialisées qui pourront anticiper les crises par le profit fait pendant les bonnes périodes

Le changement climatique, l'intensification des échanges notamment d'animaux vivants, la multiplication de cas de transmissions inter-spécifiques favorisent l'émergence de nouvelles maladies y compris en Europe. Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe (**H600 s'allume en positif**).

Pour faire face au développement de ces maladies et à ses conséquences socio économiques, les États européens décident le maintien d'un budget dédié aux politiques agricoles. Le budget de l'UE d'aide à l'agriculture est maintenu (voire renforcé) (influence négative de +H600+ sur H446 : **VersusH446**).

Dans ce cadre, les mécanismes de régulation (intervention, droits de douanes) sont maintenus (influence mitigée de VersusH446 sur H287 : **+H287**).

Le budget européen d'intervention étant maintenu en particulier pour la filière laitière qui est touchée par de nouvelles maladies, les revenus tirés du lait par les exploitations laitières sont sécurisés ainsi le lait est, de loin, la principale source de revenu des exploitations laitières (influence positive de VersusH446 sur H312 : **VersusH312 par cette voie**).

Le budget européen pour l'agriculture est maintenu et orienté vers la compétitivité des filières (aides découplées, aides à l'investissement,...) ainsi la réforme de la PAC stimule la compétitivité de la filière lait française (influence négative de VersusH446 sur H428 : **+H428 par cette voie**). La réforme de la PAC inclut des évaluations régulières qui montrant un effet positif des aides sur la compétitivité de la filière conduisent au maintien des aides (influence en retour mitigée de +H428 sur H446 : **Versus446 confirmée**).

Mais cette compétitivité n'est pas synonyme de concentration géographique ni de concentration des exploitations grâce à la mise en œuvre des aides au développement rural, l'encouragement de projets



liant production, transformation et territoires (influence positive de VersusH446 et mitigée de +H428 sur H38 : **VersusH38 par cette voie**).

Le maintien du budget agricole européen et le développement du second pilier de la PAC qui permet de maintenir le lien aux territoires pour la production laitière ne pousse pas la filière à être plus compétitive sur le marché des produits industriels standards, mais l'encourage plutôt à aller rechercher de la valeur ajoutée en mettant en avant le lien entre les territoires et la production de lait. Les politiques mobilisent la boîte à outils de la politique agricole européenne pour à la fois garder une production valorisée sur tout le territoire et favoriser des investissements plus nettement orientés « coûts volumes » où cela est possible : les politiques agricoles (UE, Fr et régions) se complètent et permettent de garder une diversité des systèmes de production laitiers, répartis sur le territoire, (influences négatives de VersusH446 et de VersusH38 et mitigée de +H448 sur H154 : +H154 par cette voie) et réciproquement les politiques agricoles complémentaires favorisent le maintien d'un lien production territoire (influence négative de +H154 sur H38 : **VersusH38 confirmée**).

L'instabilité des marchés et des prix a sélectionné un type d'exploitations plus résistantes : la volatilité des marchés permet d'avoir des exploitations spécialisées qui pourront anticiper les crises par le profit fait pendant les bonnes périodes. (**+H279 s'allume**)

Naturellement, cette sélection aurait pu conduire à remettre en cause les politiques qui ont permis de maintenir les exploitations laitières sur l'ensemble du territoire et pousser à une concentration territoriale des exploitations dans les zones laitières et vers un système dominant (influence négative de +H279 sur H154 : VersusH154 par cette voie) mais les dispositifs d'aides à la filière sont conservés et conduisent à maintenir des exploitations laitières spécialisées sur tout le territoire. (**+H154 confirmée**)

La sélection par le marché d'exploitations laitières spécialisées conduit à ce que leur revenu dépende majoritairement de la vente du lait (influence négative de +H279 sur H312 : **VersusH312 confirmée** par cette voie)

Le lien au territoire a été maintenu grâce au développement du second pilier mais l'élevage laitier est perdant dans la compétition pour l'accès au foncier et les élevages granivores / bovin se développent (influence positive de Versus H38 sur H484 : **Versus H484 par cette voie**).

Puisque le lien au territoire a été maintenu grâce au développement du second pilier et que les politiques agricoles (UE, Fr et régions) se complètent et permettent de garder une diversité des systèmes de production laitiers, répartis sur le territoire, alors en France, la production laitière est significativement présente sur l'ensemble des territoires (influence positive de VersusH38 et négative de H154 sur H200 : **VersusH200 par cette voie**)

« La volatilité des marchés permet d'avoir des exploitations spécialisées » d'une part, et « au vu de la faible rentabilité et de la difficulté du métier d'éleveur, les cessions en zone céréalière se font systématiquement avec une remise en cause de l'élevage » d'autre part, pousseraient à une spécialisation des exploitations et à leur concentration hors de zones céréalières (influences positive de H279 et de **H456** sur H200 : **+H200 par cette voie**). Finalement, la remise en cause de l'élevage en zone céréalière se résout par la horsolisation des élevages qui restent en zone céréalières mais ne produisent plus leur aliment. Soit **VersusH200 et +/-H456**.

Ce phénomène est « conforté » par l'émergence de nouvelles maladies qui baissent la rentabilité des élevages qui sont remis en cause en zone céréalière sans pouvoir les quitter et n'ont d'autre voie que la horsolisation (influence positive de +H600 sur H456 : +/-H456 confirmée puis influence négative de +/-H456 sur H484 : **VersusH484 confirmée**).

### **Micro scénario 3-2**

**Titre : Soutenue, la production laitière est viable sur tout le territoire**

**Résumé :** Des financements (UE, État, Régions) qui favorisent une production laitière viable sur tout le territoire où domine un modèle d'exploitations hors-sol, multi spécialisées.

#### **Hypothèses motrices**

**H 600 :** Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe

**Versus H 279 :** *La volatilité des marchés favorise les exploitations multi-spécialisées*

Depuis le début des années 2000, on assiste en France au développement d'un nouveau modèle d'exploitations laitières, différentes des traditionnelles exploitations de « polyculture-élevage » car comprenant des ateliers de taille professionnelle (au sens de la statistique agricole) de plusieurs orientations technico-économiques particulièrement résistantes aux fluctuations des prix du lait. La volatilité des marchés favorise les exploitations multi-spécialisées. (**VersusH279 s'allume**)

Par ailleurs, les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe. **(+H600 s'allume)** ce qui va permettre aux négociateurs agricoles à Bruxelles d'obtenir le maintien d'un budget agricole notamment pour faire face à ce type d'aléas (influence négative de +H600 sur H446 : **VersusH446**). Cette mesure budgétaire est complétée par le maintien d'un système de contrôle aux frontières assorti de restitutions et de droits de douane qui héberge une possibilité de contrôle physique des mouvements de cheptels et carcasses. (influence mitigée de VersusH446 sur H287 : **+H287**). Mais les États et les régions ne souhaitent pas dépendre totalement de l'UE pour leur politique agricole, notamment pour préserver une certaine pluralité des systèmes de production agricoles. Les politiques agricoles (UE, Fr et régions) se complètent et permettent de garder une diversité des systèmes de production laitiers, répartis sur le territoire. (influences négatives de Versus H279 et de VersusH446 sur H154 : **+H154**).

En particulier, le mécanisme dit de second pilier de la PAC permet des cofinancements UE-Régions qui sont utilisés pour maintenir le lien au territoire. Le lien au territoire a été maintenu grâce au développement du second pilier, (influences positive de VersusH446 et négative de +H154 sur H38 : **VersusH38**) ce qui confirme en retour que la complémentarité des sources de financement peut permettre à préserver une pluralité de systèmes de production. (influence négative en retour de VersusH38 sur H154 : **+H154confirmée**). Un budget est donc maintenu pour une Politique Agricole européenne, comprenant des fonds de lutte contre les nouvelles épizooties mais également prévoyant le financement d'actions orientées vers la compétitivité des entreprises en complément des aides nationales ou régionales prioritairement dirigées vers l'équilibre des territoires. La réforme de la PAC stimule ainsi la compétitivité de la filière lait française (influences négative de VersusH446 et mitigées de +H154 et de VersusH38 sur H428 : plutôt **+H428**). Ainsi malgré le choix politique national du maintien de l'élevage laitier sur le territoire, les aides européennes maintiennent le même niveau de compétitivité dans les États membres et réduisent l'écart vis-à-vis des pays tiers producteurs de lait. L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs de produits laitiers reste stable ou s'amenuise (les influences mitigée de VersusH446 et positive de +H428 compensent l'influence positive de VersusH38 sur H235 : **+H235**).

Les aides européennes fléchées vers la compétitivité des entreprises n'ont pas d'impact sur la volatilité des cours qui favorise les exploitations multi-spécialisées qui multiplient les sources de revenus. Ainsi, les revenus des exploitations laitières sont de plus en plus dépendants de la valorisation de la viande et/ou de services environnementaux et sociaux (l'influence positive de VersusH446 ne s'oppose pas à l'influence négative de VersusH279 sur H312 : **+H312**).

Le modèle d'exploitation multi-spécialisée avec un atelier lait, un atelier viande et des grandes cultures, exclut de plus en plus les pâturages pour la production laitière. Au vu de la faible rentabilité et de la difficulté du métier d'éleveur, les cessions en zone céréalière se font systématiquement avec une remise en cause de l'élevage ou plus précisément des surfaces fourragères (influences positives de +H600 et de +H312 sur H456 : **+H456**).

Compte tenu de la pression foncière, ces exploitations privilégient l'élevage hors-sol qui permet à la fois de maintenir la compétitivité et le lien au territoire dans le sens présence de l'élevage dans différentes régions. L'élevage laitier est perdant dans la compétition pour l'accès au foncier et les élevages hors sol / bovin se développent (influences négatives de +H456 et de VersusH38 sur H484 : **VersusH484**, non contredites par l'influence positive de +H235).

Ainsi, la volatilité des marchés agricoles favorise des exploitations multi-spécialisées, compétitives, le plus souvent avec un élevage de granivores, coexistant avec d'autres modèles d'exploitations maintenues grâce à des aides régionales ou nationales. En France, la production laitière est significativement présente sur l'ensemble des territoires (influences positives de VersusH279, de +H456 et de VersusH38, négative +H235 et +H154 sur H200 : **VersusH200**).

### **Micro scénario 3-3**

#### **Titre : Spécialisation des exploitations et des territoires**

**Résumé :** Dans un contexte de baisse du budget européen à l'agriculture, les exploitations laitières s'engagent dans une course à l'agrandissement et à la spécialisation accompagnée d'une concentration géographique dans le croissant laitier.

#### **Hypothèses motrices**

**VersusH 600 :** Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.

**H 279 :** La volatilité des marchés permet d'avoir des exploitations spécialisées qui pourront anticiper les crises par le profit fait pendant les bonnes périodes

La volatilité des marchés permet d'avoir des exploitations spécialisées qui pourront anticiper les crises par le profit fait pendant les bonnes périodes. (**+H279 s'allume**)

Par ailleurs, les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur. (**VersusH600 s'allume**) Cette absence de problème sanitaire fait que rien ne s'oppose à la tendance à la diminution du budget européen pour l'agriculture observée depuis plusieurs années. Le budget de l'UE d'aide à l'agriculture disparaît progressivement, (influence négative de VersusH600 sur H446 : **+H446**) ainsi que les différents mécanismes de régulation (influence mitigée de +H446 sur H287 : **VersusH287**).

Privée de budget d'intervention, la politique agricole européenne est sans effet sur la compétitivité des filières. En particulier : la réforme de la PAC est sans effet sur l'évolution compétitive de la filière lait française. (influence négative de +H446 sur H428 : **VersusH428**).

Sans budget et sans impact sur la compétitivité, la politique agricole européenne n'a pas d'effet sur la structure de la filière laitière. Et c'est donc la volatilité des marchés et son effet de sélection des exploitations les plus spécialisées qui vont tenir lieu de politique et faire converger le modèle de production laitière. Les politiques agricoles font converger vers un système dominant, concentré, sur des zones laitières. (influences mitigée de VersusH428, négative de +H446 et de +H279 sur H154 : **VersusH154**). Sans volonté d'orientation, l'Europe a laissé la production de lait augmenter à la sortie des quotas, ce qui a renforcé la pression de sélection du marché. La fin des quotas a entraîné une restructuration de la production (concentration géographique) due à la fin de la liaison quota/territoire. (influence positive de +H446, négative de VersusH154 et mitigée de VersusH428 sur H38 : **+H38**).

La disparition progressive du budget de la PAC pourrait conduire les exploitations laitières à chercher à diversifier leurs sources de revenus mais le modèle d'exploitation très spécialisée qui émerge en profitant de la volatilité des cours tire ses revenus du lait. Le lait est, de loin, la principale source de revenu des exploitations laitières (l'influence positive de +H446 sur H312 est contrebalancé par l'influence négative de +H279 sur H312 : **VersusH312**).

Ainsi la spécialisation laitière, qui n'est pas menacée par de nouvelles épizooties, et qui est pourvoyeuse de revenus permet aux éleveurs d'élargir leur zone d'exploitation. La forte augmentation de la rentabilité de l'élevage laitier entraîne une migration d'éleveurs des zones intensives vers les zones céréalières pour s'y installer avec moins de contraintes environnementales (influences positives de VersusH600 et de VersusH312 sur H456 : **VersusH456**).

Cette migration contribue à la restructuration de la production laitière permise pas la rupture du lien quota / territoire (malgré l'influence positive de VersusH456 sur H38 : **+H38 confirmée**).

La rentabilité des élevages laitiers leur permet de chercher à améliorer leur compétitivité en s'installant dans des zones moins contraignantes. La compétition entre les productions agricoles est renforcée et l'élevage laitier se développe aux dépens des autres productions (porc, volaille, bovin viande) (influence positive de +H38 sur H484 : **+H484**), ce qui confirme la possibilité pour les élevages laitiers de choisir leur implantation (influence négative réciproque entre H484 et H456 : **VersusH456 et +H484 confirmées**).

Ces mouvement d'installation hors des zones spécialisées laitières sont possibles mais restent marginaux, l'évolution majoritaire reste celle de la spécialisation des exploitations et des territoires. En France, la production laitière est concentrée dans le "croissant laitier" (influences positive de +H279 et de +H38, négative de VersusH154 sur H200, compense l'influence positive de VersusH456 sur H200 ; **+H200**).

Au final, malgré l'absence de soutien européen, du fait de la restructuration de la production, l'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs de produits laitiers reste stable ou s'amenuise (influences mitigée de +H446 et positive de VersusH428 compensées par l'influence positive de +H38 sur H235 : **+H235**).

#### **Micro scénario 3-4**

**Titre : Exploitations multi-spécialisées, sur tout le territoire pour le marché intérieur**

**Résumé :** En absence de budget agricole européen et de possibilité de régulation des marché, le modèle de production multi-spécialisé, présent sur le territoire pour un débouché surtout national, s'avère le plus résilient..

#### **Hypothèses motrices**

**VersusH 600 :** Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.

**Versus H 279 :** *La volatilité des marchés favorise les exploitations multi-spécialisées*

Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur. (**VersusH 600 s'allume**) Cette absence de problème sanitaire fait que rien ne

s'oppose à la tendance à la diminution du budget européen pour l'agriculture observée depuis plusieurs années. Le budget de l'UE d'aide à l'agriculture disparaît progressivement (influence négative de VersusH600 sur H446 : **+H446**). Néanmoins, l'Europe ne démantèle pas les contrôles sanitaires aux frontières et les finance par le maintien de droits de douanes (influence mitigée et réciproque de +H446 sur H287 : **+H287**).

Par ailleurs, depuis le début des années 2000, on assiste en France au développement d'un nouveau modèle d'exploitations laitières, différentes des traditionnelles exploitations de « polyculture-élevage » car comprenant des ateliers de taille professionnelle de plusieurs orientations technico-économiques particulièrement résistantes aux fluctuations des prix du lait. La volatilité des marchés favorise les exploitations multi-spécialisées. **(VersusH279 s'allume)**

En l'absence de soutien européen, une sélection des exploitations s'opère sous l'effet de la volatilité des marchés et les exploitations laitières sont de plus en plus multi-spécialisées avec différents ateliers qui génèrent différentes sources de revenus. Les revenus des exploitations laitières sont de plus en plus dépendants de la valorisation de la viande (influences positive de +H446 et négative de VersusH279 sur H312 : **+H312**)

Le budget réduit de la politique agricole européenne n'a que peu d'impact sur la compétitivité de la filière lait française (influence négative de +H446 sur H428 : **VersusH428**).

Les exploitations multi-spécialisées se construisent le plus souvent par le rapprochement dans une même unité de gestion de plusieurs exploitations de taille moyenne qui ainsi retrouvent de la rentabilité. En France, la production laitière est significativement présente sur l'ensemble des territoires (influence positive de VersusH279 sur H200 : **VersusH200 par cette voie**).

Pour compenser l'absence de budget européen au 1<sup>er</sup> pilier et compléter le 2<sup>nd</sup> pilier, des politiques nationale ou régionale de soutien à l'agriculture se mettent en place dans une optique de consolidation des équilibres entre les territoires. Les politiques agricoles (UE, Fr et régions) se complètent et permettent de garder une diversité des systèmes de production laitiers, répartis sur le territoire (influence négative de VersusH279 sur H154 : **+H154**).

Ainsi, le lien au territoire a-t-il été maintenu grâce au développement du second pilier (influence négative de +H154 compense l'influence positive de +H446 sur H38 : **VersusH38**).

Ces politiques conduisent à ce qu'en France, la production laitière soit significativement présente sur l'ensemble des territoires (influence négative de +H154 et positive de VersusH38 sur H200 : **VersusH200 confirmée**).

Faute de soutien européen direct, ce modèle de production multi spécialisée présent sur le territoire très résilient face aux aléas n'arrive pas à s'adapter à la compétition sur les marchés internationaux : L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs s'aggrave (influences mitigée de +H446 positives de VersusH428 et de VersusH38 sur H235 : **VersusH235**).

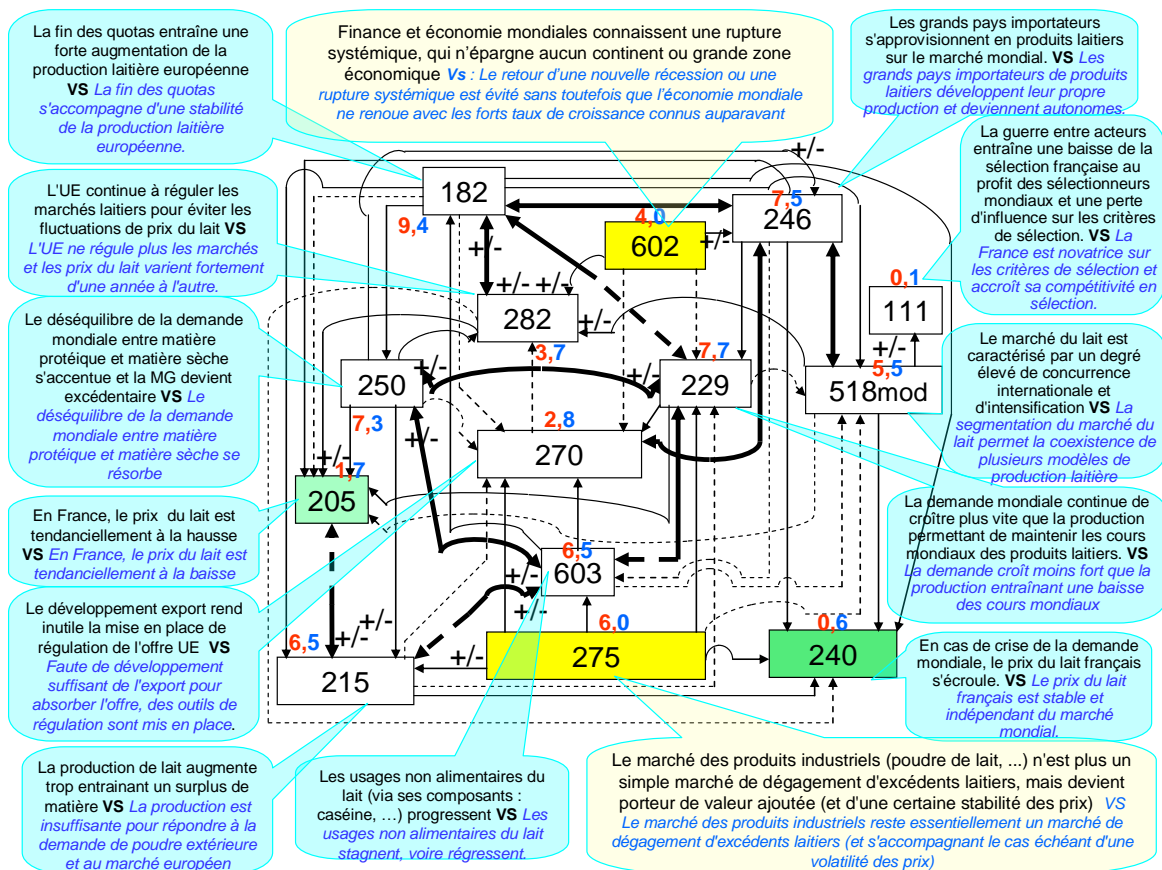
Confronté à la pression foncière, ce modèle se développe en hors-sol complétant l'alimentation auto produite via l'atelier grandes cultures par des achats éventuels de fourrages. L'élevage laitier est perdant dans la compétition pour l'accès au foncier et les élevages hors sols / bovin se développent (influences positives de VersusH235 et VersusH38 sur H484 : **VersusH484**).

La horsolisation de l'élevage laitier permet de céder des surfaces sans toutefois remettre en cause l'élevage qui est sécurisé par l'absence de menaces de maladies (influence négative de VersusH484 et positives de +H600 et +H312 sur H456 : **H456 modifiée**).

› Agrégat n°4 : Economie mondiale et échanges internationaux de produits laitiers

	111	602	282	270	246	182	205	229	250	215	603	275	240	518mod
111														+/-
602														
282		+/-		-		+/-		-	+	+/-				+/-
270		-			+	-		+	-	-	+	+		
246		-		+		+			+/-					+
182			+/-		+			+			+			
205			+/-		+	-		+	+/-	-				-
229		-			+	-			+/-	-	+	+		
250						+		+/-			+/-			
215						+	+/-				-	+/-		
603					-			-	+/-	+/-		+		
275					/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
240			-		+	+				+		+/-		+
518mod		-			+	+		-			-	-		

I	D	n° hypothèse	agrégat n°4
0	1	111	La guerre entre acteurs entraîne une baisse de la sélection française au profit des sélectionneurs mondiaux et une perte d'influence sur les critères de sélection. <b>VS La France est novatrice sur les critères de sélection et accroît sa compétitivité en sélection.</b>
4	0	602	Avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes », finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné. <b>Vs : La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des Etats-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.</b>
2	8	282	L'UE continue à réguler les marchés laitiers pour éviter les fluctuations de prix du lait. <b>VS L'UE ne régule plus les marchés et les prix du lait varient fortement d'une année à l'autre.</b>
2	8	270	Le développement export rend inutile la mise en place de régulation de l'offre UE. <b>VS Faute de développement suffisant de l'export pour absorber l'offre, des outils de régulation sont mis en place.</b>
8	5	246	Les grands pays importateurs s'approvisionnent en produits laitiers sur le marché mondial. <b>VS les grands pays importateurs de produits laitiers développent leur propre production et deviennent autonomes.</b>
10	4	182	La fin des quotas entraîne une forte augmentation de la production laitière européenne. <b>VS La fin des quotas s'accompagne d'une stabilité de la production laitière européenne.</b>
2	7	205	En France, le prix du lait est tendanciellement à la hausse <b>VS En France, le prix du lait est tendanciellement à la baisse</b>
8	7	229	La demande mondiale continue de croître plus vite que la production permettant de maintenir les cours mondiaux des produits laitiers. <b>VS La demande croît moins fort que la production entraînant une baisse des cours mondiaux</b>
8	3	250	Le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière sèche s'accroît et la matière grasse devient excédentaire. <b>VS Le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière sèche se résorbe</b>
7	5	215	La production de lait augmente trop entraînant un surplus de matière VS <b>La production est insuffisante pour répondre à la demande de poudre extérieure et au marché européen</b>
6	5	603	Les usages non alimentaires du lait (via ses composants : caséine, ...) progressent (fabrication de matières plastiques ou autres polymères hydrosolubles, papiers, colles et revêtements, produits pharmaceutiques et cosmétiques,...). <b>Vs : Les usages non alimentaires du lait stagnent, voire régressent.</b>
6	9	275	Le marché des produits industriels (poudre de lait, ...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devient porteur de valeur ajoutée (et d'une certaine stabilité des prix). <b>VS Le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix).</b>
1	6	240	En cas de crise de la demande mondiale, le prix du lait français s'écroule. <b>VS Le prix du lait français est stable et indépendant du marché mondial.</b>
5	6	518mod	Le marché du lait est caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification <b>VS La segmentation du marché du lait permet la coexistence de plusieurs modèles de production laitière</b>



#### Micro-scénario 4.1

##### Titre : L'offre française de produits laitiers technologiquement en pointe résiste

**Résumé :** L'offre française de produits laitiers technologiquement en pointe contourne les conséquences de la chute de la demande (créée par une rupture systémique) en s'imposant par la maîtrise de l'innovation sur les marchés des poudres et des usages non alimentaires du lait

##### Hypothèses motrices

**H602 :** Finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique, qui n'épargne aucun continent ou grande zone économique

**H275 :** Le marché des produits industriels (poudre de lait, ...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devient porteur de valeur ajoutée (et d'une certaine stabilité des prix).

Avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes » (notamment en Yens, Dollars, Livres sterlings, puis Euros), finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique à partir des monnaies concernées, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné, même si les principaux pays émergents (Chine, Inde, ...) sont moins affectés que les pays plus anciennement industrialisés dont les monnaies sont décrédibilisées.

##### [hypothèse motrice H602]

Dans une telle situation globalement dégradée, afin de sécuriser l'approvisionnement (en quantité et en prix) des populations et limiter d'autant le développement de mouvements de contestations sociopolitiques, de nombreux pays sont partagés entre deux tendances : limiter leur dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur et/ou se fournir sur les marchés mondiaux. Dans ce cadre, les grands pays importateurs de produits laitiers se partagent entre le maintien d'un niveau plus ou moins important d'approvisionnements sur le marché mondial et un développement plus ou moins de leur propre production [H602 favorise l'advenue de H246+/- mitigée].

Compte tenu :

a/ du maintien (nonobstant l'aggravation économique) d'une petite classe moyenne/supérieure de consommateurs répartis entre les anciens pays industrialisés et l'ensemble des pays émergents,

b/ de récents progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking, et

c/ d'une substitution (partielle) dans le régime alimentaire (notamment dans certains pays émergents tels que la Chine) des protéines du lait aux protéines des viandes (la transition protéines des viandes → protéines du lait étant préférée à la transition protéines des viandes → protéines végétales, même si celles-ci sont encore moins onéreuses),

le marché des produits industriels (poudre de lait écrémé ou non, poudre de lait infantile, etc...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devient porteur de valeur ajoutée (et évite la baisse des prix). **[hypothèse motrice H275]**

Dans ces conditions, ce renforcement du marché des produits industriels constitue un frein conséquent à la baisse des cours mondiaux des produits laitiers, [H602 (influence négative), H246+/- (mitigé), et H275 (influence positive) favorisent l'advenue de **H229+/- tempérée**] et la mise en place d'outils de régulation de l'offre au sein de l'UE est reportée malgré la diminution de la demande alimentaire solvable (à l'exception du marché des produits alimentaires industriels). [H602 (influence négative), H246+/- (mitigée), H275 et H229+/- (influences positives) favorisent l'advenue de **H270+/- tempérée**].

Tirés par le développement du marché des produits industriels et les innovations associées, les usages non alimentaires du lait <sup>8</sup> progressent d'autant que l'offre pour les usages alimentaires est déjà excédentaire par rapport à la demande solvable [malgré H229+/- (influence légèrement négative), H246+/- (influence mitigée plutôt légèrement positive) et H275 (influence positive) entraînent l'advenue de **H603**].

Malgré une relative limitation (légèrement croissante au fil du temps) des débouchés en direction des grands pays importateurs de produits laitiers, avec le soutien des cours mondiaux par le développement du marché des produits industriels, désormais bien valorisés, et une production dédiée aux usages non alimentaires en expansion, la fin des quotas s'accompagne d'une légère augmentation de la production laitière européenne [malgré H246+/- (influence plutôt négative), H229+/- et H603 (influences positives) entraînent l'advenue de **H182+/- tempérée**].

Avec le progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking, les développements des produits industriels porteurs de valeur ajoutée et des usages non alimentaires favorisent la segmentation du marché du lait, laquelle permet la coexistence de plusieurs modèles de production laitière [malgré H182+/- (influence positive), H246+/- (influence mitigée plutôt légèrement négative), H275, H229+/-, et H603 (influences négatives) entraînent l'advenue de **VersusH518mod**]. La sélection française ayant anticipé cette tendance afin d'être en mesure de proposer des vaches dont la production laitière (caractéristiques du lait) serait adaptée à ces différents segments (teneur en caséine, etc...), la France est novatrice sur les critères de sélection et accroît sa compétitivité en sélection [VersusH518mod favorise l'advenue de **VersusH111**].

L'accroissement des usages non alimentaires, réalisés à partir de composants du lait (essentiellement de nature protéiques tels que la caséine), accentue le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière grasse excédentaire [H229+/-, H603, et H182 favorisent l'advenue de **H250**]. Pour autant, estimant que l'avenir se trouve dans le développement de nouveaux produits et usages, l'UE ne régule pas les marchés, et les prix du lait varient fortement d'une année à l'autre [malgré H250 (influence positive), H270+/-, H229+/-, H602+/-, H182+/- et VersusH518mod+/- favorisent l'advenue de **VersusH282**].

Particulièrement bien adaptée aux marchés en expansion des usages non alimentaires du lait et des produits industriels du fait des performances de la sélection française, la production française est insuffisante pour répondre à ces demandes et au marché européen, comme d'ailleurs mondial, [à côté de H275, H250, et H205 mitigés, et malgré H182+/-, H603 favorise l'advenue de **VersusH215**] et (en France) le prix du lait est tendanciellement à la hausse [à côté de VersusH282 et H250 (influences mitigées), et malgré H182+/- (influence négative) et H246+/- (influence plutôt légèrement négative), H229+/-, VersusH215 et VersusH518mod favorisent l'advenue de **H205**]. Ceci n'est pas de nature à inciter l'UE à réguler les marchés, l'idée étant notamment de laisser du temps à la production européenne pour s'adapter plus spécifiquement aux attentes de la demande [VersusH215 → **VersusH282 confirmée** → **H182+/- confirmée**].

---

<sup>8</sup> Produits réalisées à partir des composants du lait (caséine, ...) : fabrication de matières plastiques ou autres polymères hydrosolubles, papiers, colles et revêtements, produits pharmaceutiques et cosmétiques, ...

La production française poursuit son adaptation ainsi que la transformation (l'une et l'autre toujours en pointe de l'innovation), notamment afin de tirer partie de l'excédent de matière grasse désormais susceptible de satisfaire à certains débouchés liés aux usages non alimentaires du lait, lesquels progressent d'autant [VersusH215 et H250 → **H603 confirmée**].

De plus, le développement des débouchés associés aux usages non alimentaires du lait contribue, à côté de celui des produits industriels, à limiter fortement la baisse des cours mondiaux, [(à côté de H250+/-, et malgré H182) **H229+/- confirmée** par VersusH215 et H603] ce qui n'incite pas l'UE à mettre en place des outils de régulation de l'offre [(malgré H182 et H250) **H270+/- confirmée** par VersusH215 et H603].

Si la segmentation du marché du lait, portée par les technologies innovantes et le développement des marchés industriels et des usages non alimentaires, est de nature à faciliter le déploiement de la production des grands pays importateurs de produits laitiers selon leur propre modèle de production laitière, le maintien de niveaux conséquents de production dans les pays exportateurs (dont l'UE qui ne régule pas) assure une offre abondante relativement bon marché, ce qui contribue à ralentir ou freiner cette tendance en direction d'une relative autonomie (des grands pays importateurs de produits laitiers) [H250 (relativement neutre), H270+/-, et H182+/- (influences mitigées légèrement positives), et VersusH518mod (influence négative) → **H246+/- mitigée confirmée**].

In fine, bien que l'UE ne régule pas les marchés et que la demande solvable pour l'alimentation (hors produits industriels) soit inférieure à l'offre au niveau mondial, la position de la France sur les marchés spécifiques des produits industriels et des usages non alimentaires permet une rémunération correcte des acteurs de la filière lait française travaillant pour ces marchés, rémunération supérieure aux cours du marché mondial (compte tenu de la segmentation des marchés) [malgré Versus282 et 182 (influences positives), H275, VersusH246, VersusH215 et VersusH518mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH240+/- mitigée**].

#### **Micro-scénario 4.2**

##### **Titre : Une chute de la demande amortie par l'intervention publique**

**Résumé :** De nouvelles régulations/interventions publiques (nationales et UE) limitent les conséquences de la chute de la demande solvable (rupture systémique)

##### **Hypothèses motrices**

**H602 :** Finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique, qui n'épargne aucun continent ou grande zone économique

**VersusH275 :** Le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix).

Avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes » (notamment en Yens, Dollars, Livres sterlings, puis Euros), finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique à partir des monnaies concernées, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné, même si les principaux pays émergents (Chine, Inde, ...) sont moins affectés que les pays plus anciennement industrialisés dont les monnaies sont décrédibilisées.

##### **[hypothèse motrice H602]**

Dans une telle situation globalement dégradée, de nombreux pays tendent à limiter leur dépendance alimentaire afin de sécuriser l'approvisionnement des populations et limiter d'autant le développement de mouvements de contestations sociopolitiques. Dans ce cadre, les grands pays importateurs de produits laitiers développent leur propre production. [H602 favorise l'advenue de **VersusH246** : pour extrémiser ce scénario de rupture systémique, le signe +/- de H602 vers H246 est ici tranché en négatif et non plus en mitigé comme dans le précédent]

La création de valeur ajoutée associée à l'acceptation de prix plus élevés par le consommateur final n'étant pas praticable (solvabilité de la demande trop dégradée), le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix). **[hypothèse motrice VersusH275]**

Production à la hausse chez les grands pays importateurs de produits laitiers, pouvoir d'achat des consommateurs en baisse limitant d'autant la demande solvable, absence de développement du marché des produits industriels : la demande (solvable) en chute, et inférieure à la production,



entraîne une baisse des cours mondiaux [H602, VersusH246 et Versus H275 favorisent l'advenue de **VersusH229**]. Faute de développement suffisant de l'export pour absorber l'offre de l'UE sur un marché mondial affecté, et en l'absence de renouvellement du marché des produits industriels, des outils de régulation sont mis en place [H602, VersusH246, VersusH275 et VersusH229 favorisent l'advenue de **VersusH270**].

Les usages non alimentaires du lait <sup>9</sup> régressent car les marchés concernés sont saturés du fait d'une demande affectée par la dépression mondiale face à une offre existante déjà excédentaire sans même avoir recours aux produits réalisés à partir des composants du lait [malgré VersusH229 et Versus246 (influences positives), VersusH275 (influence négative) entraîne l'advenue de **VersusH603**].

Limitation croissante des débouchés en direction des grands pays importateurs de produits laitiers, baisse des cours mondiaux liée à une demande solvable insuffisante du consommateur final, absence de production dédiée aux usages non alimentaires faute de débouchés suffisants : ainsi, par nécessité la fin des quotas s'accompagne d'une stabilité de la production laitière européenne [VersusH246, VersusH229, et VersusH603 entraînent l'advenue de **VersusH182**].

Malgré cette stabilité de la production européenne, le marché mondial du lait est caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification car la concurrence est rude pour se disputer des débouchés solvables (alimentaires ou non) trop peu nombreux eu égard au niveau de production mondial [malgré VersusH182 (influence négative), VersusH246, VersusH229, VersusH275, et VersusH603 (influences positives), entraînent l'advenue de **H518mod**].

Les usages non alimentaires réalisés à partir de composants du lait (essentiellement de nature protéiques tels que la caséine) diminuant, le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière grasse se résorbe également du fait de la consommation des matières grasses en temps de crise accentuée (calories bon marché). [VersusH229, VersusH603, et VersusH182 favorisent l'advenue de **VersusH250**].

Face à la baisse des cours mondiaux et au déclin des principaux débouchés exports, qui s'accompagnent d'une concurrence exacerbée, l'UE continue à réguler les marchés laitiers pour éviter les fluctuations excessives du prix du lait [malgré VersusH250 (influence négative), Versus H270, VersusH229, H602, VersusH182, et H518mod mitigés (influences positives ou mitigées) favorisent l'advenue de **H282**].

La production française de lait augmente trop eu égard à la demande (tous débouchés et destinations confondus) entraînant un surplus de matière [à côté de VersusH275, VersusH250, et VersusH205 mitigés, et malgré VersusH182, VersusH603 favorise l'advenue de **H215**] et (en France) le prix du lait est tendancielle à la baisse [à côté de H282 et VersusH250 mitigés, malgré VersusH182 (influence positive), Versus246, Versus229, 215 et 518mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH205**]. Une telle situation, délicate en France, comme dans d'autres États membres, contribue à ce que l'UE continue à réguler les marchés laitiers pour éviter des fluctuations excessives du prix du lait conjugué avec une relative stabilité de la production laitière européenne [H215+/- → **H282 confirmée** → **VersusH182 confirmée**].

L'excédent de production française ne trouve pas de débouchés pour des usages non alimentaires : non seulement la résorption du déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière grasse ne permet pas de tels arbitrages (utilisation du type de matière excédentaire à coût moindre), mais surtout, face aux difficultés socio-économiques persistantes, les pouvoirs publics jugent plus opportun de subventionner ces surplus pour en faciliter l'accès aux personnes démunies (cf. infra). [H215+/- et VersusH250+/- → **VersusH603 confirmée**].

Une production européenne stabilisée, et non pas en croissance, appuyée notamment sur des outils de régulation suppléant (pour partie) au développement export autrefois escompté, sont des éléments qui contribuent à faciliter d'autant le développement de la production des grands pays importateurs de produits laitiers en marche vers l'autosuffisance (ne serait-ce qu'indirectement par « autolimitation » d'une production concurrente potentielle non mise en œuvre) [(à côté de VersusH250+/-, et malgré H518mod) VersusH270 et VersusH182 → **VersusH246confirmée**].

Au total, la demande (solvable) demeure toujours inférieure à la production et les cours mondiaux demeurent orientés à la baisse [(à côté de Versus250+/-, et malgré Versus182) **Versus229 confirmée** par 215 et

---

<sup>9</sup> Produits réalisées à partir des composants du lait (caséine, ...) : fabrication de matières plastiques ou autres polymères hydrosolubles, papiers, colles et revêtements, produits pharmaceutiques et cosmétiques, ...

Versus603] Pour chacun des pays producteurs de l'UE, l'équilibre entre quantités produites et vendues peut être réalisé par les subventions publiques accordées en faveur de l'approvisionnement des personnes démunies, ce qui revient d'une certaine manière à solvabiliser leur demande en dehors du marché : faute de développement suffisant de l'export pour absorber l'offre de l'UE, ce type d'intervention est désormais accepté au sein des États membres de l'UE (financement national hors PAC) [(malgré Versus182 et Versus250) **Versus270 confirmée** par 215 et Versus603]. Dans le cadre de cette mesure de régulation fonctionnant en parallèle au (processus de fixation de prix du) marché, les niveaux de compléments de prix et de quantités subventionnées sont ajustés en tant que de besoin afin de satisfaire à un double impératif : permettre l'approvisionnement des personnes démunies en temps de crise aggravée, et le maintien d'un niveau de production (et également d'un nombre d'exploitations) suffisant.

In fine, bien que le prix du lait français soit tendanciellement orienté à la baisse comme les cours mondiaux, les divers outils de régulation (UE et France) permettent d'aboutir à une relative stabilité de la rémunération des acteurs de la filière lait française, en partie indépendante du marché mondial et de ses cours [VersusH275 (influence mitigée +/-), 215 et 518mod (influences positives), H282, VersusH246, VersusH182 (influences négatives) favorisent l'advenue de **H240+/- mitigé mais plutôt Versus**].

Dans un marché du lait caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification, la guerre entre acteurs entraîne une baisse de la sélection française au profit des sélectionneurs mondiaux et une perte d'influence sur les critères de sélection [H518mod+/- mitigé favorise l'advenue de H111]

#### **Micro-scénario 4.3**

**Titre : L'offre française technologiquement en pointe profite de la croissance**

**Résumé :** L'offre française technologiquement en pointe profite de la croissance et de la segmentation des marchés, et plus particulièrement du développement des marchés des produits industriels et des usages non alimentaires du lait

#### **Hypothèses motrices**

**VersusH602** Le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, est évitée sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.

**H275 :** Le marché des produits industriels (poudre de lait, ...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devient porteur de valeur ajoutée (et d'une certaine stabilité des prix).

La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des États-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.

**[hypothèse motrice VersusH602]**

Poursuivant le développement de leurs économies au sein du processus de globalisation, les grands pays importateurs s'approvisionnent en produits laitiers sur le marché mondial [VersusH602 favorise l'advenue de **H246** : dans ce scénario de poursuite de la globalisation, le signe +/- de H602 vers H246 est ici tranché en positif et non plus en négatif comme dans le précédent]

Compte tenu :

a/ du développement d'une classe moyenne/supérieure de consommateurs dans les pays émergents, et

b/ de récents progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking,

le marché des produits industriels (poudre de lait écrémé ou non, poudre de lait infantile, etc...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devient porteur de valeur ajoutée (et évite la baisse des prix). **[hypothèse motrice H275]**

Ainsi, la demande mondiale, portée par les pays émergents et par le marché des produits industriels, continue de croître plus vite que la production permettant de maintenir les cours mondiaux des produits laitiers, [VersusH602, H246 et H275 favorisent l'advenue de **H229**] et le développement export rend inutile la mise en place d'outils de régulation de l'offre au sein de l'UE. [VersusH602, H246, H275 et H29 favorisent l'advenue de **H270**]

Tirés par le développement du marché des produits industriels et les innovations associées, les usages non alimentaires du lait <sup>10</sup> progressent malgré une demande pour les usages alimentaires en développement [malgré H246 et H229 (influences négatives), H275 (influence positive) entraîne l'advenue de **H603**]

Dans ces conditions (croissance mondiale de la demande supérieure à celle de la production, avec notamment : demande en hausse des grands pays importateurs, et marché porteur pour les produits industriels), la fin des quotas entraîne une forte augmentation de la production laitière européenne [246, 229 et 603 (influences positives) entraînent l'advenue de **H182**].

Avec le progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking, les développements des produits industriels porteurs de valeur ajoutée et des usages non alimentaires favorisent la segmentation du marché du lait, laquelle permet la coexistence de plusieurs modèles de production laitière [malgré H246 et H182 (influences positives), H275, H229, et H603 (influences négatives) entraînent l'advenue de **VersusH518mod**]. La sélection française ayant anticipé cette tendance afin d'être en mesure de proposer des vaches dont la production laitière (caractéristiques du lait) serait adaptée à ces différents segments (teneur en caséine, etc...), la France est novatrice sur les critères de sélection et accroît sa compétitivité en sélection [VersusH518mod favorise l'advenue de **VersusH111**].

L'accroissement des usages non alimentaires, réalisés à partir de composants du lait (essentiellement de nature protéiques tels que la caséine), accentue le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière grasse excédentaire [H229, H603, et H182 favorisent l'advenue de **H250**]. Pour autant, compte tenu du développement export découlant de l'accroissement de la demande mondiale supérieur à celui de l'offre, et de la segmentation du marché associée aux développements des usages non alimentaires et du marché des produits industriels, l'UE ne régule plus les marchés, et les prix du lait varient fortement d'une année à l'autre [malgré H250 (influence positive) et H182+/- (mitigé), VersusH602+/-, H270, H229, et VersusH518mod+/- favorisent l'advenue de **VersusH282**].

Bien adaptée aux marchés en expansion des usages non alimentaires du lait et des produits industriels du fait des performances de la sélection française, la production française est insuffisante pour répondre à ces demandes et au marché européen, comme d'ailleurs mondial, [à côté de H275, H250, et H205 mitigés, et malgré H182 (influence positive), 603 (influence négative) favorise l'advenue de **Versus215**] et (en France) le prix du lait est tendanciellement à la hausse [à côté de VersusH282 et H250 (influences mitigées), et malgré H182 (influence négative), H246, H229, VersusH215 et Versus518mod favorisent l'advenue de **H205**]. Ceci n'est pas de nature à inciter l'UE à réguler les marchés, la production européenne devant s'adapter à la demande sur un marché mondial en croissance [Versus215 → **VersusH282 confirmée** → **H182 confirmée**].

La filière française, en pointe de l'innovation du fait de l'incorporation des apports de la sélection, poursuit son adaptation, notamment afin de tirer partie de l'excédent de matière grasse désormais susceptible de satisfaire à certains débouchés liés aux usages non alimentaires du lait, lesquels progressent d'autant [VersusH215 et H250 → **H603 confirmée**].

Le développement de la production et des exportations des pays de l'UE à des conditions de compétitivité correctes incitent les grands pays importateurs à poursuivre leur approvisionnement en produits laitiers sur le marché mondial sans chercher à construire chacun leur propre modèle de production laitière (principe de la spécialisation internationale promue dans le cadre de la poursuite de la globalisation) [à côté de H250 (relativement neutre), et malgré VersusH518mod (influence négative), avec H270 et H182 (influences positives) → **H246 confirmée**].

De plus, le développement des débouchés associés aux usages non alimentaires du lait contribue, à côté de celui des produits industriels, à renforcer la demande mondiale et donc à soutenir les cours mondiaux, [(à côté de H250+/-, et malgré H182) **H229 confirmée** par VersusH215 et H603] ce qui dissuade l'UE de mettre en place des outils de régulation de l'offre [(malgré H182 et H250) **H270 confirmée** par VersusH215 et H603].

In fine, bien que l'UE ne régule pas les marchés et que les exportations mondiales soient assez fortement dépendantes des flux en direction des grands pays importateurs, la position de la France sur les marchés spécifiques des produits industriels et des usages non alimentaires permet une

---

<sup>10</sup> Produits réalisées à partir des composants du lait (caséine, ...) : fabrication de matières plastiques ou autres polymères hydrosolubles, papiers, colles et revêtements, produits pharmaceutiques et cosmétiques, ...

rémunération correcte des acteurs de la filière lait française travaillant pour ces marchés, rémunération supérieure aux cours du marché mondial (compte tenu de la segmentation des marchés) [malgré VersusH282 et H182 (influences positives), H246, H275, VersusH215 et VersusH518mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH240+/- mitigée**].

#### **Micro-scénario 4.4 (Versus602, Versus275)**

##### **Titre : Protection par la régulation d'une filière peu innovante**

**Résumé :** De nouvelles régulations au sein de l'UE limitent les conséquences du déséquilibre entre offre & demande mondiales en l'absence d'innovations sur les marchés des produits industriels et des usages non alimentaires du lait

##### **Hypothèses motrices**

**VersusH602** Le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, est évitée sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.

**VersusH275 :** Le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix).

La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des États-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.

**[hypothèse motrice VersusH602]**

Poursuivant le développement de leurs économies au sein du processus de globalisation, les grands pays importateurs s'approvisionnent en produits laitiers sur le marché mondial [VersusH602 favorise l'advenue de **H246**: dans ce scénario de poursuite de la globalisation, le signe +/- de H602 vers H246 est ici tranché en positif comme dans le précédent].

Compte tenu du niveau de l'offre mondiale, le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix), **[hypothèse motrice VersusH275]** et la demande croît moins fort que la production entraînant une baisse des cours mondiaux [malgré VersusH602 et H246 (influences positives), VersusH275 favorise l'advenue de **VersusH229**]. En conséquence, faute de développement suffisant de l'export pour absorber l'offre de l'UE sur un marché mondial où l'offre est supérieure à la demande, et en l'absence de renouvellement du marché des produits industriels, des outils de régulation sont mis en place [malgré VersusH602 et H246 (influences positives), VersusH275 et VersusH229 (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH270**].

Les usages non alimentaires du lait<sup>11</sup> stagnent, voire régressent, car la majeure partie de l'excédent d'offre sur la demande est rapidement transformé pour être écoulé à bas prix sur le marché de dégagement des produits industriels, ce qui permet notamment aux grands pays importateurs de satisfaire à moindre coût aux besoins d'une part de leur population [malgré VersusH229 (influence positive), H246 et VersusH275 (influences négatives) entraîne l'advenue de **VersusH603**]. Et ainsi, faute de débouchés suffisamment rémunérateurs et donc attractifs pour le développement de la production, la fin des quotas s'accompagne d'une stabilité de la production laitière européenne [malgré H246 (influence positive), VersusH229, et VersusH603 entraînent l'advenue de **VersusH182**].

Malgré cette stabilité de la production européenne, eu égard à l'abondance de l'offre, le marché mondial du lait est caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification pour se disputer des débouchés suffisamment rémunérateurs [malgré H246, VersusH182 (influence négative), H246, VersusH229, VersusH275, et VersusH603 (influences positives), entraînent l'advenue de **H518mod**]

Les usages non alimentaires réalisés à partir de composants du lait (essentiellement de nature protéiques tels que la caséine) diminuant, le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière grasse se résorbe [VersusH229, VersusH603, et VersusH182 favorisent l'advenue de **VersusH250**] Néanmoins, face à la baisse des cours mondiaux et à une concurrence exacerbée, l'UE

<sup>11</sup> Produits réalisées à partir des composants du lait (caséine, ...) : fabrication de matières plastiques ou autres polymères hydrosolubles, papiers, colles et revêtements, produits pharmaceutiques et cosmétiques, ...

continue à réguler les marchés laitiers pour éviter les fluctuations excessives du prix du lait [VersusH250 (influence négative), VersusH229, H602, VersusH182, et H518mod mitigés, et VersusH270 favorisent l'advenue de **H282**].

La production française de lait est trop importante eu égard à la demande (tous débouchés et destinations confondus) entraînant un surplus de matière [à côté de VersusH275, VersusH250, et VersusH205 mitigés, et malgré VersusH182 (influence négative), Versus603 (influence positive) favorise l'advenue de **H215**] et (en France) le prix du lait est tendanciellement à la baisse [à côté de H282 et VersusH250 mitigés, malgré VersusH182 (influence positive), H246, VersusH229, H215 et H518mod favorisent l'advenue de **VersusH205**]. Une telle situation, délicate en France, comme dans d'autres États membres, contribue à ce que l'UE continue à réguler les marchés laitiers pour éviter des fluctuations excessives du prix du lait conjugué avec une relative stabilité de la production laitière européenne [H215 → **H282 confirmée** → **VersusH182 confirmée**].

L'excédent de production française ne trouve pas de débouchés pour des usages non alimentaires car la résorption du déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière grasse ne facilite pas de tels arbitrages (cf. possibilité d'utilisation du type de matière excédentaire à coût moindre), et l'excédent ne trouvant pas preneur est rapidement transformé en produit industriel pour dégagement à moindre prix [H215 et VersusH250 → **VersusH603 confirmée**].

Le rapport entre offre et demande leur étant toujours favorable, les grands pays importateurs continuent à s'approvisionner en produits laitiers sur le marché mondial afin de bénéficier de prix relativement favorables (surtout sur le marché des produits industriels) [(à côté de VersusH250+/-, et malgré H518mod) malgré VersusH270 et VersusH182 (influences négatives), H250 mitigé et H518mod (influence positive) → **H246confirmée**].

Hors UE la production de lait augmente trop (notamment parmi les pays exportateurs hors UE) entraînant un surplus de matière, et en l'absence de développement des usages non alimentaires du lait, la demande demeure toujours inférieure à la production et les cours mondiaux demeurent orientés à la baisse [(à côté de VersusH250+/-, et malgré VersusH182) **VersusH229 confirmée** par H215 et VersusH603]. Cette concurrence exacerbée à l'export conduit au maintien des outils de régulation déjà mis en place (voire à l'étude de nouveaux outils) [(malgré VersusH182 et VersusH250) **VersusH270 confirmée** par H215 et VersusH603].

Compte tenu de l'excédent de production maintenu par les pays exportateurs hors UE (recherche du coût marginal de production repoussé à la baisse pour saturer le marché), excédent qui ne parvient à s'ajuster à la demande qu'au moyen du marché (de dégagement) des produits industriels, en cas de crise de la demande mondiale, le prix du lait français serait gravement affecté (sauf à revoir drastiquement à la hausse les mesures de régulation mises en place par l'UE) [malgré H282 et VersusH182 (influences négatives) VersusH275 (influence mitigée), H246, H215 et H518mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H240**].

De plus, dans un marché du lait caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification, la guerre entre acteurs entraîne une baisse de la sélection française au profit des sélectionneurs mondiaux et une perte d'influence sur les critères de sélection [H518mod+/- mitigé favorise l'advenue de **H111**].

› Agrégat n°5 : Relation distribution / industrie

Agrégat 5	586	596	213mod	592	585	584	223bis	208mod	219	574	420	414
586		+/-	+/-		+	+				-		
596	+/-		+				+	+				
213mod	-			-			+/-	+				
592												
585	+			+					+/-			
584	+		-	+	+/-							
223bis	+	+/-				+/-		+		+		
208mod		+	+				+			+		
219		+/-	+/-	+				+				
574												
420					-			-		-		
414		+		+			+	+		+/-		

I	D	n° hypothèse	agrégat n°5
5	5	586	La conquête des marchés étrangers se fait par l'export de produits. <b>VS la conquête des marchés étrangers se fait par l'implantation des entreprises dans les pays de consommation.</b>
5	4	596	Seules les entreprises laitières mondialisées subsistent. <b>VS Un tissu d'entreprises laitières de tailles diverses subsistent.</b>
5	4	213mod	Les investissements conduisent à des surcapacités dans l'industrie de transformation. <b>VS Les investissements sont cohérents avec les débouchés de l'industrie.</b>
5	0	592	La maîtrise du cracking et des technologies innovantes par les entreprises françaises leur donne un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits. <b>VS Les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique.</b>
3	3	585	Les grands groupes laitiers français investissent essentiellement en France. <b>VS Les grands groupes laitiers français investissent surtout à l'étranger.</b>
2	5	584	Le savoir-faire français attire en France des investisseurs étrangers. <b>VS Les investisseurs étrangers ne viennent pas en France.</b>
4	5	223bis	L'augmentation de la taille des unités de transformation industrielles se poursuit. <b>VS L'augmentation de la taille des unités de transformation industrielle est limitée en raison de l'aménagement du territoire.</b>
6	4	208mod	Les IAA laitières se concentrent provoquant une inversion du rapport de force GMS / IAA laitières. <b>VS Atomisées les IAA laitières sont peu puissantes face à une GMS concentrée.</b>
1	4	219	Il reste des leaders français dans le monde des entreprises laitières. <b>VS Tous les leaders français sont rachetés.</b>
5	0	574	La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du "lieu hypermarché" et les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs. <b>VS Les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle.</b>
0	3	420	Les producteurs n'ont plus aucun poids contre les industriels qui n'ont plus aucun poids contre la GMS, ce qui les positionnent (les producteurs) en variable d'ajustement lors de crises. <b>VS Les producteurs, y compris leurs outils de transformation, gardent un poids significatif vis-à-vis de la GMS.</b>
0	5	414	Le prix du lait dépend de la valorisation réalisée par l'industriel et ne relève pas d'un prix "institutionnalisé" à travers des règles interprofessionnelles. <b>VS L'interprofession définit un prix du lait unique éventuellement décliné régionalement.</b>

## Agrégat 5

Les producteurs n'ont plus aucun poids contre les industriels qui n'ont plus aucun poids contre la GMS, ce qui les positionne (les producteurs) en variable d'ajustement lors de crises **Vs Les producteurs, y compris leurs outils de transformation, gardent un poids significatif vis-à-vis de la GMS**

L'augmentation de la taille des unités de transfo. indus. se poursuit **Vs La croissance de la taille des unités de transfo. indus. est limitée en raison de l'aménagement du territoire**

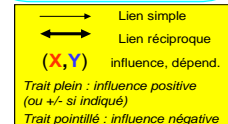
Les investissements conduisent à des surcapacités dans l'industrie de transformation. **Vs Les investissements sont cohérents avec les débouchés de l'industrie**

La maîtrise du cracking et des technologies innovantes par les entreprises françaises leur donne un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits **Vs Les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels dont le marché est peu dynamique**

La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du "lieu hypermarché" et les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs **Vs Les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle**

Le prix du lait dépend de la valorisation réalisée par l'industriel et ne relève pas d'un prix "institutionnalisé" à travers des règles interprofessionnelles **Vs L'interprofession définit un prix du lait unique éventuellement décliné régionalement**

Les IAA se concentrent provoquant une inversion du rapport de force GMS / IAA laitières. **Vs Atomisées les IAA laitières sont peu puissantes face à une GMS concentrée.**



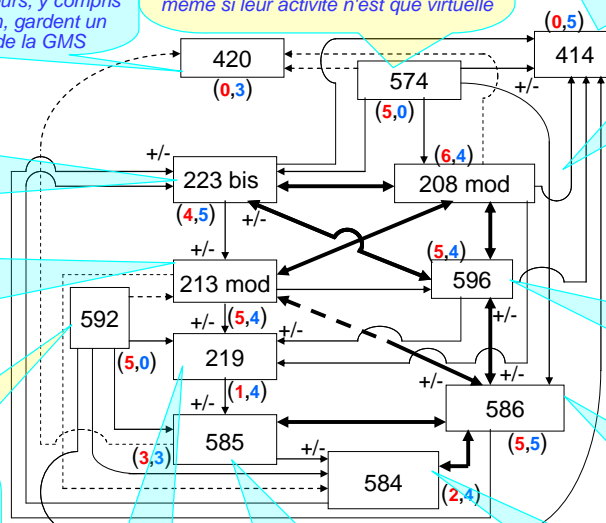
Seules les entreprises laitières subsistent **Vs Un tissu d'entreprises laitières de tailles diverses subsistent**

La conquête des marchés étrangers se fait par l'export de produits **Vs la conquête des marchés étrangers se fait par l'implantation des entreprises dans les pays de consommation**

Il reste des leaders français dans le monde des entreprises laitières **Vs Tous les leaders français sont rachetés**

Les grands groupes laitiers français investissent essentiellement en France **Vs Les grands groupes laitiers français investissent surtout à l'étranger**

Le savoir-faire français attire en France des investisseurs étrangers **Vs Les investisseurs étrangers ne viennent pas en France**



### Micro-scénario 5.1

**Titre : Les industries laitières distribuent leurs produits laitiers innovants en France et à l'étranger**

**Résumé :** Forte concentration des IAA laitières françaises innovantes qui deviennent les distributeurs de leurs produits en France et à l'étranger

#### Hypothèses motrices

**H592 :** La maîtrise du cracking et des technologies innovantes par les entreprises françaises leur donne un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits

**H574 :** La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du "lieu hypermarché" et les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs

Tirant parti de récents progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking, les entreprises françaises bénéficient d'un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits. **[hypothèse motrice H592]** Cet avantage compétitif se traduit par un bon retour sur investissement (marges et volumes écoulés permettent un amortissement rapide des dépenses d'équipement) et les investissements sont cohérents avec les débouchés de l'industrie de transformation [H592 favorise l'advenue de **VersusH213mod**].

La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du « lieu hypermarché » (de moins en moins fréquenté par les consommateurs de plus en plus économes de leur temps et de leurs efforts) et, les distributeurs actuels n'ayant pas suffisamment investi sur internet et dans une logistique de service à la clientèle performante, les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs. **[hypothèse motrice H574]** En conséquence, les IAA laitières (entreprises de transformation de droit privé ou coopératif) développent leur activité vers leur aval (intégration verticale) provoquant une inversion du rapport de force grande distribution / industrie laitières [malgré **VersusH213mod** (influence négative), H574 (influence positive) favorise l'advenue de **H208mod**].

Alors qu'auparavant la concurrence entre entreprises de transformation de produits laitiers portait essentiellement sur le rapport qualité/prix des produits comparés, désormais la plus ou moins bonne réussite de l'intégration de l'activité de distribution (coûts et économies d'échelle, services aux

clients, ...) devient le facteur clé de compétitivité. A ce jeu, compte tenu de l'importance des coûts de distribution et du rôle des économies d'échelle, seules les quelques entreprises les plus performantes émergent du lot, et *in fine* seules les entreprises laitières mondialisées subsistent (hormis quelques transformateurs locaux occupant des marchés de niche et s'insérant par exemple dans un réseau de distribution local) [malgré VersusH213mod (influence négative), H208mod (influence positive) favorise l'advenue de **H596**].

Du fait de la nécessité pour une entreprise de transformation de maîtriser son réseau de distribution pour assurer un bon écoulement (accès au marché considéré) de ses produits, la conquête des marchés étrangers passe nécessairement par l'implantation (en partenariat – ou non – pour limiter les coûts de commercialisation, notamment investissements logistiques) des entreprises dans les pays de consommation au moins pour assurer la distribution des produits [VersusH213mod+/-, H596+/-, et H574 favorisent l'advenue de **VersusH586**].

Avec l'accroissement de la taille des IAA laitières réalisé à partir de l'intégration de la fonction de distribution, puis la concentration du secteur suite à l'impossibilité pour certaines entreprises de rivaliser dans le domaine de la distribution/logistique, l'augmentation de la taille des unités de transformation industrielles se poursuit naturellement pour réduire les coûts unitaires de production des entreprises de transformation laitières mondialisées [VersusH586 (influence négative), H596+/- (mitigé), H208mod et H574 (influences positives) favorisent l'advenue de **H223bis** ; VersusH586+/- et H223bis (influence positive) → **H596 confirmée**]. Et ceci renforçant d'autant la concentration et le poids des IAA laitières mondialisées, contribue de plus à assurer leur hégémonie dans la distribution des produits laitiers face aux enseignes de la grande distribution [H596 et H223bis (influences positives) → **H208mod confirmée**].

Cette course à la taille et aux économies d'échelle, notamment pour amortir l'entretien de réseaux de distributions performants vis-à-vis de concurrents qui procèdent de même, s'accompagne d'investissements qui conduisent *in fine* à des surcapacités dans l'industrie de transformation [H223bis+/-, VersusH586 et H208mod (influences positives) → *VersusH213mod non confirmée* → **H213mod**].

Les IAA laitières françaises qui ont le mieux su tirer parti de l'avantage concurrentiel dont disposait la filière française pour la mise au point de nouveaux produits (cf. supra : progrès dans des technologies innovantes et maîtrise du cracking), font partie du petit nombre des entreprises laitières mondialisées (à côtés de ces leaders, d'autres entreprises françaises ont préféré utiliser cet avantage concurrentiel pour se spécialiser et opter pour des stratégies de niche) [H596+/- et H213mod+/- (mitigés), H592 et H208mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H219**].

La conquête des marchés étrangers se faisant par l'implantation des entreprises dans les pays de consommation, les grands groupes laitiers français investissent surtout à l'étranger [malgré H592 (influence positive), H219+/- (mitigé) et VersusH586 (influence négative) favorisent l'advenue de **VersusH585**]. Et compte tenu, d'une part, des surcapacités dans l'industrie de transformation, et, d'autre part, de la nécessité de s'implanter dans les pays de consommation pour y conquérir des parts de marché, les investisseurs étrangers ne viennent pas en France (pays exportateur net), [malgré H592 (influence positive), VersusH585+/- (mitigé), H213mod et VersusH586 (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH584**] et [VersusH584 et VersusH585 → **VersusH586 confirmée**], ce qui permet la poursuite de l'augmentation de la taille des unités de transformation industrielles (avec moins d'entrants en France, les quelques leaders français poursuivent la concentration de leurs outils dans une optique de rationalisation / économies d'échelle) [VersusH584+/- → **H223bis confirmée**].

Avec l'implication des transformateurs dans la distribution et l'inversion du rapport de force IAA / GD, les producteurs, y compris leurs outils de transformation, gardent un poids significatif vis-à-vis de la distribution [malgré VersusH585 (influence positive), H574 et H208mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH420**]. Pour autant, compte tenu du poids et du degré de concentration des IAA laitières, le prix du lait dépend plus de la valorisation réalisée par l'industriel et du rapport de force ou pouvoir de marché constaté vis-à-vis de la grande distribution que d'un prix « institutionnalisé » à travers des règles interprofessionnelles [à côté de H574+/- (mitigée), H592, H596, H223bis, et H208mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H414**].



## **Micro-scénario 5.2**

### **Titre : Distribution 2.0 et filière dynamique à l'export**

**Résumé :** La distribution française, qui a réussi la transition vers les nouveaux modes de distribution, domine, sans l'étouffer, une filière laitière technologiquement innovante et performante qui exporte et attire les investissements étrangers

### **Hypothèses motrices**

**H592 :** La maîtrise du cracking et des technologies innovantes par les entreprises françaises leur donne un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits

**VersusH574 :** Les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle

Tirant parti de récents progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking, les entreprises françaises bénéficient d'un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits [**hypothèse motrice H592**]. Cet avantage compétitif se traduit par un bon retour sur investissement (marges et volumes écoulés permettent un amortissement rapide des dépenses d'équipement) et les investissements sont cohérents avec les débouchés de l'industrie de transformation [H592 favorise l'advenue de **VersusH213mod**].

Ayant suffisamment investi sur internet et dans une logistique de service à la clientèle performante, les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si l'essentiel de leur activité passe par leurs points de vente virtuels (commandes par internet pour l'essentiel) au détriment de leurs hypermarchés de moins en moins fréquentés par les consommateurs de plus en plus économes de leur temps et de leurs efforts [**hypothèse motrice VersusH574**].

Face à une distribution concentrée et renforcée qui maîtrise son environnement, les IAA laitières (entreprises de transformation de droit privé ou coopératif) sont relativement atomisées et peu puissantes, la rentabilité satisfaisante des entreprises ne poussant pas à la concentration du secteur, [VersusH213mod et VersusH574 favorisent l'advenue de **VersusH208mod**] avec, notamment, un tissu d'entreprises laitières subsistantes de tailles diverses [VersusH213mod et VersusH208mod favorisent l'advenue de **VersusH596**].

Compte tenu de la taille trop limitée des entreprises du secteur et de leurs insuffisances en matière de distribution, la conquête des marchés étrangers se fait par l'export de produits plutôt que par l'implantation dans les pays de consommation [VersusH213mod+/-, VersusH596+/-, et VersusH574 favorisent l'advenue de **H586**].

L'augmentation de la taille des unités de transformation industrielle est limitée en raison de l'aménagement du territoire imposé par les distributeurs qui veulent disposer des produits dans des zones relativement peu éloignées de leurs clients, ce qui implique donc des unités de transformation réparties sur l'ensemble du territoire, [malgré H586 (influence positive), VersusH596+/- (mitigé), VersusH208mod et VersusH574 (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH223bis**] et favorise le maintien du tissu d'entreprises laitières de tailles diverses. [H586+/- et VersusH223bis (influence négative) → **VersusH596 confirmée**] Ceci contribue de plus à maintenir les entreprises de transformation laitières atomisées et dans une situation de vassalisation face aux quelques enseignes (de plus en plus « virtuelles » avec de moins en moins de points de vente matériels) dominantes de la distribution [VersusH596 et VersusH223bis (influences négatives) → **VersusH208mod confirmée**].

Avec des outils industriels limités en taille, et donc moins onéreux, des technologies et produits innovants et donc de bonnes performances à l'export, les investissements de l'industrie de transformation sont aisément rentabilisés, [VersusH223bis+/-, H586 et VersusH208mod (influences négatives) → **VersusH213mod confirmée**] les enseignes de la grande distribution prenant soin de ne pas étouffer l'innovation de ces entreprises afin de pouvoir profiter ultérieurement de leur distribution auprès des consommateurs.

Pour ces raisons, la concentration sur le marché français étant considérablement freinée, bien que rentables, les leaders français restants dans le monde des entreprises laitières sont de taille intermédiaire (sur le marché mondial) [H592 (influence positive), VersusH596+/- et VersusH213mod+/- (mitigés), et VersusH208mod (influence négative) favorisent l'advenue de **H219+/- mitigée**]. Ces principaux groupes laitiers français investissent essentiellement en France et exportent en tirant parti de leur (avantage concurrentiel en matière de) maîtrise du cracking et des technologies innovantes [H219+/-, H592 et H586 favorisent l'advenue de **H585**].

Cette stratégie s'avérant rentable, le savoir-faire français attire en France des investisseurs étrangers, [H585+/-, VersusH213mod, H592 et H586 (influences positives) favorisent l'advenue de **H584**] notamment pour exporter des produits à partir de la France, [H584 et H585 → **H586 confirmée**] tout en prenant soin de ne pas contrarier les intérêts dominants (pouvoir de marché) des géants de la distribution française dont les activités s'étendent également à l'international [H584+/- → **VersusH223bis confirmé**].

Malgré un niveau conséquent d'investissements (de groupes français et étrangers) en France, les producteurs (atomisés) ont peu de poids face aux industriels (peu concentrés) lesquels n'en n'ont pas plus contre la grande distribution (très concentrée), ce qui positionne les producteurs en variable d'ajustement lors des crises [malgré H585 (influence négative), VersusH574 et VersusH208mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H420**].

Tirant parti de la position de faiblesse des IAA face aux géants de la grande distribution, et s'appuyant sur l'absence de concentration des unités de transformation et la diversité du paysage laitier français, l'interprofession définit un prix du lait unique susceptible d'être décliné régionalement en tant que de besoin [malgré H592 (influence positive) et à côté de VersusH574+/- (mitigé), VersusH596, VersusH223bis et VersusH208mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH414**].

### **Micro-scénario 5.3**

**Titre : L'intégration de la distribution comme seule source de compétitivité**

**Résumé :** Des industries laitières françaises distributeurs de leurs produits traditionnels, protégées de la concurrence en France, mais peu innovantes

#### **Hypothèses motrices**

**VersusH592 :** Les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique.

**H574 :** La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du "lieu hypermarché" et les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs

Ne cherchant pas (ou peu) à innover, les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique, [**hypothèse motrice VersusH592**] ce qui ne favorise pas la conquête de nouvelles parts de marchés, de sorte que les investissements conduisent à des surcapacités dans l'industrie de transformation [VersusH592 favorise l'advenue de **H213mod**].

La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du « lieu hypermarché » (de moins en moins fréquenté par les consommateurs de plus en plus économes de leur temps et de leurs efforts) et, les distributeurs actuels n'ayant pas suffisamment investi sur internet et dans une logistique de service à la clientèle performante, les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs. [**hypothèse motrice H574**] En conséquence, les IAA laitières (entreprises de transformation de droit privé ou coopératif) développent leur activité vers l'aval (intégration verticale) provoquant une inversion du rapport de force GD / IAA laitières [H213mod et H574 (influences positives) favorisent l'advenue de **H208mod**].

Alors qu'auparavant la concurrence entre entreprises de transformation de produits laitiers portait essentiellement sur le rapport qualité/prix des produits comparés, désormais la plus ou moins bonne réussite de l'intégration de l'activité de distribution (coûts et économies d'échelles, services aux clients, ...) devient le facteur clé de compétitivité. A ce jeu, compte tenu de l'importance des coûts de distribution et du rôle des économies d'échelle, seules les quelques entreprises les plus performantes émergent du lot, et *in fine* seules les entreprises laitières mondialisées subsistent (hormis quelques IAA locales occupant des marchés de niche dans le cadre d'un réseau de distribution local) [H213mod et H208mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H596**].

Du fait de la nécessité pour une entreprise de transformation de maîtriser son réseau de distribution pour assurer un bon écoulement (accès au marché considéré) de ses produits, la conquête des marchés étrangers passe nécessairement par l'implantation (en partenariat – ou non – pour limiter les coûts de commercialisation, notamment investissements logistiques) des entreprises dans les pays de consommation au moins pour assurer la distribution des produits. Dans cette perspective (distribution des produits à l'étranger), l'implantation commerciale dans les pays importateurs nets vise tout d'abord à saturer les capacités de l'industrie de transformation [H213mod+/-, H596+/-, et H574 favorisent l'advenue de **VersusH586**].

Avec l'accroissement de la taille des IAA laitières réalisée à partir de l'intégration de la fonction de distribution, puis la concentration du secteur suite à l'impossibilité pour certaines entreprises de rivaliser dans le domaine de la distribution/logistique, l'augmentation de la taille des unités de transformation industrielles se poursuit naturellement pour réduire les coûts unitaires de production des entreprises de transformation laitières mondialisées [VersusH586 (influence négative), H596+/- (mitigé), H208mod et H574 (influences positives) favorisent l'advenue de **H223bis** ; VersusH586+/- et H223bis (influence positive) → **H596 confirmée**] Et ceci renforçant d'autant la concentration et le poids des IAA laitières mondialisées, contribue de plus à assurer leur hégémonie dans la distribution des produits laitiers face aux enseignes de grande distribution [H596 et H223bis (influences positives) → **H208mod confirmée**]

Cette course à la taille et aux économies d'échelle, notamment pour amortir l'entretien de réseaux de distributions performants vis-à-vis de concurrents qui procèdent de même, s'accompagne d'investissements susceptibles d'entretenir des surcapacités dans l'industrie de transformation si les débouchés ne se développent pas au même rythme [H223bis+/-, VersusH586 et H208mod (influences positives) → **H213mod confirmée**].

Les IAA laitières françaises qui ont le mieux réussi l'intégration de l'activité de distribution font partie du petit nombre des entreprises laitières mondialisées, mais l'absence d'innovation constitue un sérieux handicap pour conserver à terme leur position sur le marché mondial (lorsque les produits innovants auront conquis une part conséquente du marché, notamment au détriment des produits traditionnels) [VersusH592 (influence négative), H596+/- et H213mod+/- (mitigés), et H208mod (influence positive) favorisent l'advenue de **H219+/- mitigée**].

La conquête des marchés étrangers se faisant par l'implantation des entreprises dans les pays de consommation, les grands groupes laitiers français investissent surtout à l'étranger. Cela est d'autant plus vital qu'étant insuffisamment innovants, il leur faut compenser ce handicap par une maîtrise supérieure de la distribution pour espérer faire perdurer leur position de leader [H219+/- (mitigé), Versus H592 et VersusH586 (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH585**].

Compte tenu des surcapacités potentielles dans l'industrie de transformation (régulation par l'export), de la nécessité de s'implanter dans les pays de consommation pour y conquérir des parts de marché, et de la faiblesse de l'innovation en France, les investisseurs étrangers ne viennent pas en France (pays exportateur net), [VersusH585+/- (mitigé), VersusH592, 213mod et VersusH586 (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH584**] et [VersusH584 et VersusH585 → **VersusH586 confirmée**], ce qui permet la poursuite de l'augmentation de la taille des unités de transformation industrielles (avec moins d'entrants en France, les quelques leaders français poursuivent la concentration de leurs outils dans une optique de rationalisation / économies d'échelle) [VersusH584+/- → **H223bis confirmée**].

Avec l'implication des transformateurs dans la distribution et l'inversion du rapport de force IAA / grande distribution, les producteurs, y compris leurs outils de transformation, gardent un poids significatif vis-à-vis de la distribution [malgré Versus585 (influence positive), H574 et H208mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH420**].

Pour autant, compte tenu du poids et du degré de concentration des IAA laitières, le prix du lait dépend plus de la valorisation réalisée par l'industriel et du rapport de force ou pouvoir de marché constaté vis-à-vis de la GD que d'un prix « institutionnalisé » à travers des règles interprofessionnelles [malgré Versus592 (influence négative), à côté de H574+/- (mitigé), H596, H223bis, et H208mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H414**].

#### **Micro-scénario 5.4**

**Titre : Industries laitières contrôlées par la grande distribution et les investisseurs étrangers.**

**Résumé :** Profitant de l'atomisation des industries laitières françaises « bridées » et dominées par la grande distribution, les leaders étrangers mondiaux investissent en France (croissances externe – rachat des leaders français – et interne – investissements matériels incorporant des innovations –)

#### **Hypothèses motrices**

**VersusH592 :** Les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique.

**VersusH574 :** Les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle

Ne cherchant pas (ou peu) à innover, les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique, [**hypothèse motrice VersusH592**] ce qui ne

favorise pas la conquête de nouvelles parts de marchés, de sorte que les investissements conduisent à des surcapacités dans l'industrie de transformation. [VersusH592 favorise l'advenue de **H213mod**]

Ayant suffisamment investi sur internet et dans une logistique de service à la clientèle performante, les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si l'essentiel de leur activité passe par leurs points de vente virtuels (commandes par internet pour l'essentiel) au détriment de leurs hypermarchés de moins en moins fréquentés par les consommateurs de plus en plus économes de leur temps et de leurs efforts. [**hypothèse motrice VersusH574**]

La grande distribution ainsi « rénovée » renforce son pouvoir de marché face aux IAA laitières (entreprises de transformation de droit privé ou coopératif) trop atomisées [malgré 213mod (influence positive), VersusH574 (influence négative) favorise l'advenue de **VersusH208mod**] au sein d'un tissu d'entreprises laitières de tailles diverses subsistant malgré quelques capacités de production inemployées [malgré H213mod (influence positive), VersusH208mod (influence négative) favorise l'advenue de **VersusH596**]

La taille et la rentabilité de ces entreprises leur permettent difficilement (faute de moyens financiers suffisants) de s'implanter sur les marchés étrangers et la conquête de ces derniers se fait par l'export de produits (d'autant que cela peut permettre un meilleur taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie de transformation) [H213mod+/-, VersusH596+/-, et VersusH574 favorisent l'advenue de **H586**].

L'augmentation de la taille des unités de transformation industrielle est limitée en raison de l'aménagement du territoire imposé par les distributeurs qui veulent disposer des produits dans des zones relativement peu éloignées de leurs clients, ce qui implique donc des unités de transformation réparties sur l'ensemble du territoire, [H586 (influence positive), VersusH596+/- (mitigé), VersusH208mod et VersusH574 (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH223bis**] et favorise le maintien du tissu d'entreprises laitières de tailles diverses [H586+/- et VersusH223bis (influence négative) → **VersusH596 confirmée**].

Les IAA laitières se trouvent ainsi maintenues atomisées (absence de concentration des entreprises et de leurs outils de production) et dans une situation de quasi-vassalisation face aux quelques enseignes (de plus en plus « virtuelles » avec de moins en moins de points de vente matériels) de la grande distribution [VersusH596 et VersusH223bis (influences négatives) → **VersusH208mod confirmée**]. Avec des outils industriels limités en taille, donc moins onéreux, et adaptés aux désidératas de la grande distribution, les investissements sont cohérents avec les débouchés de l'industrie de transformation, moyennant des opérations à l'export, et rentabilisés [VersusH223bis+/-, H586 et VersusH208mod (influences négatives) → H213mod non confirmée → **VersusH213mod**].

De tailles relativement modestes par rapports aux principaux groupes étrangers du fait des impératifs imposés en France par la GD et d'une absence d'innovation, les leaders français sont rachetés par les leaders mondiaux désireux d'accroître leur part de marché en procédant par des opérations de croissance externe (développement rapide des parts de marchés et du CA) [VersusH596+/- et VersusH213mod+/- (mitigés), VersusH592 et VersusH208mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH219**] Ces grands groupes laitiers investissent en France, notamment pour y développer l'activité export [malgré VersusH592 (influence négative), VersusH219+/- (mitigé) et H586 (influence positive) favorisent l'advenue de **H585**].

La cohérence des investissements réalisés en France dans l'industrie de transformation avec ses débouchés (export et grande distribution France) et l'incorporation réussie des innovations portées par les groupes étrangers créent un savoir-faire français qui attire de nouveaux investisseurs étrangers [malgré VersusH592 (influence négative), H585+/- (mitigé), VersusH213mod et H586 (influences positives) favorisent l'advenue de **H584**] (export de produits en direction des pays importateurs nets). [H584 et H585 → **H586confirmée**].

Les exigences d'approvisionnement de la grande distribution française demeurent inchangées (disposer des produits dans des zones relativement peu éloignées de leurs clients) ce qui favorise le maintien d'unités de transformation de taille limitées réparties sur l'ensemble du territoire [H584+/- → **VersusH223bis confirmée**] appartenant à des PME françaises ou aux groupes étrangers ayant racheté les leaders français.

Dans ces conditions, malgré un niveau conséquent d'investissements (notamment d'entreprises étrangères) en France, les producteurs (atomisés) ont peu de poids face aux industriels (globalement peu concentrés) lesquels n'en n'ont pas plus contre la grande distribution (très concentrée), ce qui

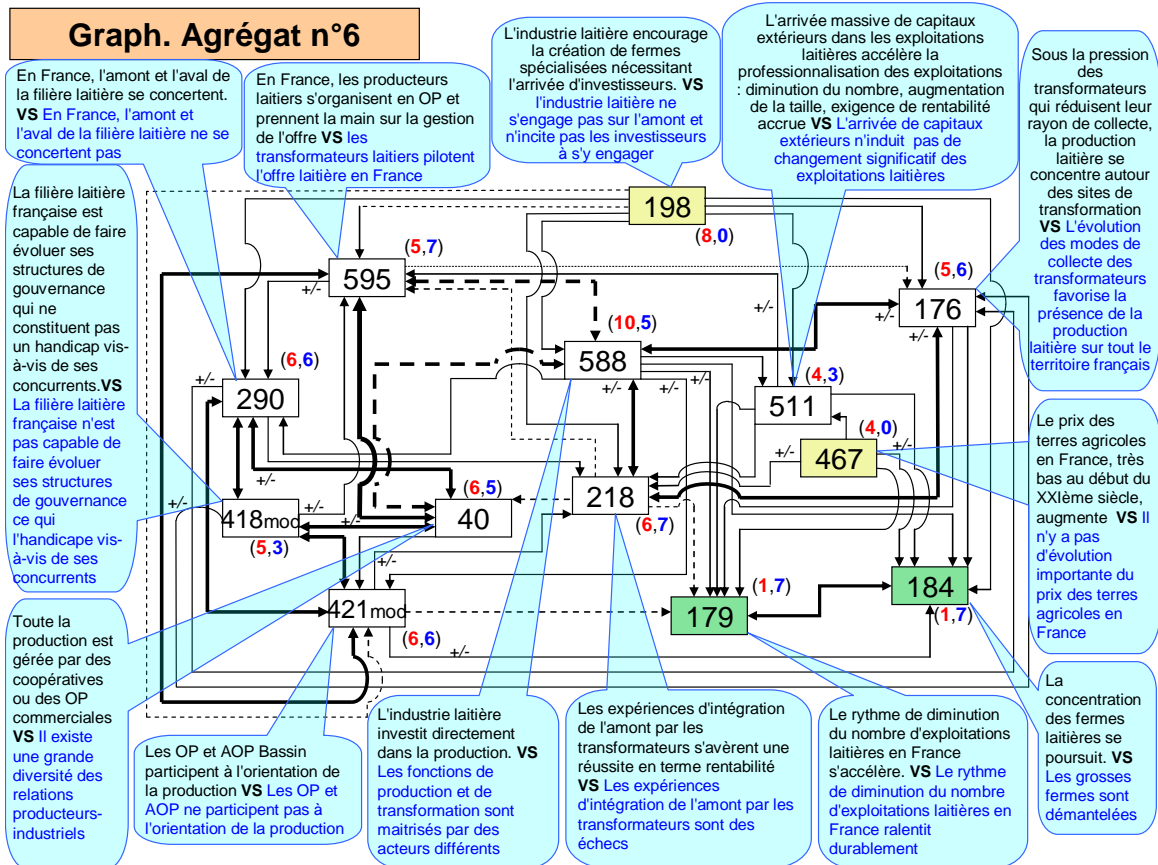
positionne les producteurs en variable d'ajustement lors des crises [malgré H585 (influence négative), VersusH574 et VersusH208mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H420**]

Tirant parti de la position de faiblesse des IAA (notamment françaises) face aux géants de la grande distribution, et s'appuyant sur l'absence de concentration des unités de transformation et la diversité du paysage laitier français, l'interprofession définit un prix du lait unique susceptible d'être décliné régionalement en tant que de besoin [malgré H592 (influence positive) et à côté de VersusH574+/- (mitigé), VersusH596, VersusH223bis et VersusH208mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **VersusH414**].

### › Agrégat n°6 : Relation transformateurs / producteurs

Agrégat 6	290	418mod	595	40	421mod	588	198	176	218	179	184	467	511	454
290		+	+/-	+	+	+	+							
418mod	+			+/-	+									
595		+/-		+	+	-	-		-				+/-	
40	+/-	+/-	+			-			-					
421mod	+	+	+	+		+/-	-							
588			-	-			+	+/-	+					
198														
176	+/-	+/-	-			+	+		+					
218	+				+/-	+/-	+	+/-				+/-	+	
179					-	+/-		+	-		+	+	+	
184					+/-	+	+	+		+		+/-	+	
467														
511						+	+					+		
454												+/-		

I	D	n° hypothèse	agrégat n°6
6	6	290	En France, l'amont et l'aval de la filière laitière se concertent. <b>VS En France, l'amont et l'aval de la filière laitière ne se concertent pas.</b>
5	3	418mod	La filière laitière française est capable de faire évoluer ses structures de gouvernance qui ne constituent pas un handicap vis-à-vis de ses concurrents. <b>VS La filière laitière française n'est pas capable de faire évoluer ses structures de gouvernance ce qui l'handicape vis-à-vis de ses concurrents.</b>
5	7	595	En France, les producteurs laitiers s'organisent en OP et prennent la main sur la gestion de l'offre. <b>VS les transformateurs laitiers pilotent l'offre laitière en France.</b>
6	5	40	Toute la production est gérée par des coopératives ou des OP commerciales <b>VS Il existe une grande diversité des relations producteurs-industriels</b>
6	6	421mod	Les OP et AOP Bassin participent à l'orientation de la production. <b>VS Les OP et AOP ne participent pas à l'orientation de la production.</b>
10	5	588	L'industrie laitière investit directement dans la production. <b>VS Les fonctions de production et de transformation sont maîtrisés par des acteurs différents</b>
8	5	198	L'industrie laitière encourage la création de fermes spécialisées nécessitant l'arrivée d'investisseurs. <b>VS L'industrie laitière ne s'engage pas sur l'amont et n'incite pas les investisseurs à s'y engager.</b>
5	6	176	Sous la pression des transformateurs qui réduisent leur rayon de collecte, la production laitière se concentre autour des sites de transformation <b>VS L'évolution des modes de collecte des transformateurs favorise la présence de la production laitière sur tout le territoire français.</b>
6	7	218	Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs s'avèrent être une réussite en terme rentabilité. <b>VS Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs sont des échecs.</b>
1	7	179	Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France s'accélère. <b>VS Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France ralentit durablement.</b>
1	7	184	La concentration des fermes laitières se poursuit. <b>VS Les grosses fermes sont démantelées.</b>
4	1	467	Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente. <b>VS Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France.</b>
4	3	511	L'arrivée massive de capitaux extérieurs dans les exploitations laitières accélère la professionnalisation des exploitations : diminution du nombre, augmentation de la taille, exigence de rentabilité accrue. <b>VS L'arrivée de capitaux extérieurs n'induit pas de changement significatif des exploitations laitières.</b>
1	1	454	Le marché du foncier est libéralisé et les SAFER sont supprimées. <b>VS Le marché est très maîtrisé par la collectivité.</b>



### Micro-scénario 6-1

#### Titre : L'intégration progressive de l'élevage par les transformateurs

**Résumé :** Devant l'augmentation du prix du foncier, le besoin de capitaux provenant de l'extérieur de l'agriculture s'accélère. L'industrie investit massivement dans l'amont. Devenant actionnaire de la production, la transformation accentue la pression sur les exploitations afin d'encourager les projets de spécialisation. Malgré l'adaptation des structures de gouvernance et les concertations, l'industrie pilote l'offre laitière en France conduisant à une diminution du nombre d'exploitations.

#### Hypothèses motrices

**H467 :** Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente

**H198 :** L'industrie laitière encourage la création de fermes spécialisées nécessitant l'arrivée d'investisseurs.

Comme constaté dans les 10 premières années du XXIème siècle, la terre française reste l'une des moins chères de l'Union européenne à égalité avec la Pologne (hors vignoble). Cette relative modération s'explique par l'abondance et la variété des terres exploitables par rapport à certains de nos partenaires mais aussi par la législation des baux très contraignante pour le bailleur. Très bas au début du XXIème siècle, le prix des terres agricoles augmente tout de même de façon régulière. Entre 2012 et 2013, le prix a augmenté de 14%. En moyenne, l'augmentation aura été de 74% sur les dix premières années. Cette tendance se poursuit sur les 2 décennies qui suivent.

**Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente.**  
(hypothèse motrice H467)

Dans un contexte de montée du prix du foncier, les producteurs ne peuvent s'agrandir. L'industrie laitière encourage la création de fermes spécialisées permettant d'attirer les investisseurs. Le besoin de capitaux provenant de l'extérieur s'accélère.

**L'industrie laitière encourage la création de fermes spécialisées nécessitant l'arrivée d'investisseurs. (hypothèse motrice H198)**

Le développement de ces nouveaux modèles économiques bouleverse le fonctionnement habituel de la filière. L'exigence de rentabilité est accrue par la pression des actionnaires qui souhaitent accélérer la « professionnalisation » des exploitations. Le modèle d'exploitation familiale est sur le déclin ; les fermes tendent à s'agrandir. **L'arrivée massive de capitaux extérieurs dans les exploitations laitières accélère la professionnalisation des exploitations : diminution du nombre, augmentation de la taille, exigence de rentabilité accrue** (H467 et H198 favorisent l'advenue de H511).

Afin d'aider l'agrandissement des fermes et accélérer leur spécialisation, l'industrie laitière investit directement dans la production. Elle permet, entre autres, de se porter caution auprès des organismes financiers pour valider le lancement de projets restructurant. L'importance de l'aval dans les décisions de la filière se fait sentir tant sur la pression exercée que sur le soutien financier. Les fermes qui ne trouvent pas d'accords avec l'aval sont précaires et finissent par disparaître. **L'industrie laitière investit directement dans la production** (H198 favorisent l'advenue de H588 ; H588 confirme H511).

Ces expériences d'intégration de l'amont par l'industrie et les transformateurs s'avèrent être une réussite. Ces nouveaux « conglomérats » parviennent à amortir les installations et envisagent toujours plus d'évolutions pour rentabiliser ces supers spécialistes. **Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs s'avèrent une réussite en terme rentabilité** (H511, H198, H467 et H588 favorisent l'advenue de H218).

Ayant la main sur les investissements, les transformateurs réduisent leur rayon de collecte autour des sites sur lesquels ils ont investi. De manière généralisée, toute la production se concentre autour des sites de transformation. **Sous la pression des transformateurs qui réduisent leur rayon de collecte, la production laitière se concentre autour des sites de transformation** (H218, H198 et H588 favorisent l'advenue de H176).

Les transformateurs représentent les seules garanties vis-à-vis des établissements bancaires. Les lourds investissements réalisés confortent leur place de décideurs. Les transformateurs pilotent l'offre laitière en France. **Les transformateurs laitiers pilotent l'offre laitière en France** (H588, H198, H218 et H511 favorisent l'advenue de VersusH595).

Ce nouveau paysage voit multiplier les liens entre éleveurs et industriels. Les relations se développent de manières très diverses, mais la discussion s'étend. **Il existe une grande diversité des relations producteurs-industriels** (H218, H588 et VersusH595 favorisent l'advenue de VersusH40).

L'amont et l'aval de la filière se concertent afin de maintenir le développement de ce nouveau modèle et d'optimiser les investissements. **En France, l'amont et l'aval de la filière laitière se concertent** (malgré VersusH40 ; VersusH595, H588 et H198 favorisent l'advenue de H290).

Afin d'accompagner cette restructuration de la filière et devant l'arrivée de nouveaux acteurs et interlocuteurs, les structures de gouvernance évoluent et arrivent à faire face à la concurrence. Elles modifient le fonctionnement de l'interprofession, et représentent un avantage dans une compétitivité « hors prix », notamment en termes d'adaptation et de réactivité. Ce nouvel élan de la concertation assure un appui aux derniers producteurs isolés. **La filière laitière française est capable de faire évoluer ses structures de gouvernance qui ne constituent pas un handicap vis-à-vis de ses concurrents** (H290 et VersusH40 favorisent l'advenue de H418mod).

Afin de peser dans les discussions et avec le soutien de l'interprofession, les producteurs encore isolés s'organisent en OP. Ces organisations leurs permettent de participer activement à l'orientation de la production et de s'adapter au nouveau fonctionnement des transformateurs en diminuant les coûts de transaction dans leurs relations. Les relations entre l'amont et l'aval sont de plus en plus structurées et les exploitations « traditionnelles » continuent de contribuer au débat interprofessionnel. **Les OP et AOP Bassin participent à l'orientation de la production** (malgré VersusH595, VersusH40 et H198 ; H588, H418mod et H290 favorisent l'advenue de H421mod) (H421mod et H218mod confirment H290).

La diversité des relations se confirme ; mais devant les résultats de l'intégration de l'amont par les transformateurs et la rentabilité qui en découle, l'industrie continue d'investir et la pression exercée par les transformateurs s'intensifie jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de piloter l'offre laitière en

France (H290 et H418mod confirment VersusH40 ; H176,H 290 et H421mod confirment H218 ; VersusH595, VersusH40, H176 et H218 confirment H588 ; H290, H418mod et VersusH595 confirment H176 ; H418mod, et VersusH40 confirment H595 malgré H421mod).

Cette restructuration, par l'arrivée de capitaux extérieurs à la filière et la pression exercée par la transformation, se traduit par l'accélération de la diminution du nombre d'exploitations laitières, touchant principalement les plus petites exploitations. Seules les grosses structurent ou les regroupements subsistent. Ces modèles favorisent la super spécialisation et la concentration des fermes. **Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France s'accélère et La concentration des fermes laitières se poursuit** (H421mod, H588, H198, H176, H467 et H511 favorisent l'advenue de H184 et H179, qui se favorisent l'une comme l'autre).

#### **Micro-scénario 6-2**

**Titre** : Les Organisations de Producteurs et coopératives prennent l'ascendant dans la filière

**Résumé** : Devant le manque de soutien et d'investissement dans l'élevage, les exploitations se replient sur elles même afin d'optimiser leurs fonctionnements. Elles s'organisent alors en OP et en coopératives afin de rationaliser leurs activités annexes et réduire les coûts de transaction. Une scission apparaît entre les producteurs et les transformateurs. Chacun se cantonne à ses fonctions. Les OP prennent rapidement la main sur l'offre et gèrent la totalité de la production. Elles imposent leur rythme et mettent la pression sur les transformateurs qui sont contraints à s'adapter sans parvenir à intégrer l'amont. Les structures de gouvernance ne parvenant pas à s'adapter, la concertation est impossible. Un modèle basé sur la coopération des exploitations, qui impose son orientation, s'installe durablement. Il permet de ralentir la diminution du nombre d'exploitations.

#### **Hypothèses motrices**

**H467** : Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente

**VersusH198** : L'industrie laitière ne s'engage pas sur l'amont et n'incite pas les investisseurs à s'y engager.

Comme constaté au début du XXIème siècle, le prix des terres agricoles est très bas France. Devant la réduction des terres exploitables et les contraintes réglementaires qui s'accumulent, le prix des terres agricoles augmente fortement malgré son niveau très bas au début du XXIème siècle. Les exploitations en peuvent s'agrandir seules. **Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente (hypothèse motrice H467)**.

Malgré cela, les investisseurs extérieurs ne s'engagent pas dans la filière. L'industrie laitière reste prudente et les transformateurs n'investissent pas dans la production. **L'industrie laitière ne s'engage pas sur l'amont et n'incite pas les investisseurs à s'y engager (hypothèse motrice VersusH198)**.

Devant la réticence des actionnaires, les tentatives d'intégration de l'amont par les transformateurs manquent de dynamisme. Toutes ces expériences se soldent par un échec. **Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs sont des échecs** (VersusH198 et H467 favorisent l'advenue de VersusH218).

Le rapprochement des métiers étant impossible, chacun se concentre sur ses propres objectifs. Les producteurs maîtrisent les fonctions de production, et ne pouvant intégrer l'amont, les transformateurs ne se diversifient pas. **Les fonctions de production et de transformation sont maîtrisées par des acteurs différents** (VersusH198 et VersusH218 favorisent l'advenue de VersusH588).

Les rares investissements réalisés dans la production par l'extérieur ne suffisent pas à modifier significativement le fonctionnement de l'amont qui doit s'adapter seul. **L'arrivée de capitaux extérieurs n'induit pas de changement significatif des exploitations laitières** (VersusH588 et VersusH198 favorise l'advenue de VersusH511 malgré H467).

L'organisation en OP semble être la seule solution qui s'offre aux producteurs pour amortir les coûts du foncier. Cette organisation permet de rationaliser certaines tâches communes et diminuer les coûts de transaction avec l'aval. Ils arrivent ainsi à gérer l'offre en régulant la production sur des bases collectives. **En France, les producteurs laitiers s'organisent en OP et prennent la main sur la gestion de l'offre** (VersusH198, VersusH218, VersusH588 et VersusH511 favorisent l'advenue de H595).



L'influence positive de l'organisation en OP ne se fait pas attendre. Tous les producteurs finissent par adhérer à ce modèle et toute la production est gérée par les OP. **Toute la production est gérée par des coopératives ou des OP commerciales** (VersusH218, VersusH588et H595 favorisent l'advenue de H40)

En conséquence, ces dernières ont une influence non négligeable sur les orientations de l'activité. En plus de gérer la production et l'offre, les OP participent aux orientations de la filière. **Les OP et AOP participent à l'orientation de la production** (VersusH198, H40, H595 et VersusH588 favorisent l'advenue de H421mod).

Devant ce développement rapide de l'amont et le pouvoir qu'il a pris, l'aval est obligé de s'adapter en conséquence. Les transformateurs sont contraints de faire évoluer leurs modes de collecte. En élargissant leur rayon, les industries arrivent à faire face aux fluctuations de la production, sur laquelle elles n'ont pas de pouvoir. Ainsi, elles contribuent à maintenir la diversité de production sur tout le territoire. **L'évolution des modes de collecte des transformateurs favorise la présence de la production laitière sur tout le territoire français** (VersusH218, VersusH198, VersusH588 et H595 favorisent l'advenue de VersusH176).

Les transformateurs espèrent profiter de cette étendue pour maintenir le contact avec certains producteurs encore indépendants, moins exigeants que les OP, en leur faisant profiter de leur expertise puisque ni l'amont ni l'aval n'est diversifié (H595, H40 et VersusH176 confirment VersusH58).

Les relations entre les parties prenantes sont délicates. La filière a du mal à s'organiser autour des problématiques communes. L'amont et l'aval entretiennent des relations tendues et la concertation d'ensemble est inexistante. **En France, l'amont et l'aval de la filière laitière ne se concertent pas** (VersusH198, VersusH588 et H595 favorisent l'advenue de VersusH290 ; malgré H40 et H421mod).

Le manque de dialogue est préjudiciable à l'interprofession. Les structures de gouvernance n'arrivent pas à s'adapter à une situation ambiguë où les deux parties pourtant fortement dépendantes l'une de l'autre n'arrivent pas à se concerter. **La filière laitière française n'est pas capable de faire évoluer ses structures de gouvernance ce qui l'handicape vis-à-vis de ses concurrents** (VersusH290 et H40 favorisent l'advenue de VersusH418mod, malgré H421mod).

Les industries n'investissent pas dans l'amont et se retrouvent confrontées à une organisation solide des producteurs qui impose le rythme de l'offre, sans concerter les structures de gouvernance, ni les transformateurs. Le contexte n'est pas favorable à l'intégration de l'amont par les transformateurs qui multiplient les revers et sont contraints à se replier sur l'amélioration de leur fonctionnement propre (H418mod confirme H290 ; VersusH418mod, H40 et H421mod confirment H595 ; VersusH290 et VersusH418mod confirment H40 ; H40 et H595 confirment H421mod malgré VersusH290 et VersusH418mod ; VersusH290 et VersusH418mod confirment H176 ; VersusH290, H421mod, VersusH588, VersusH176 et VersusH511 confirment VersusH218).

Les grosses structures de production n'arrivent pas à faire face aux OP. Les orientations prises par ces dernières sont prévues pour améliorer la condition des « petites » exploitations adhérentes. Les fermes « usines » qui ne sont pas non plus soutenues pas des investissements de l'industrie sont démantelées. **Les grosses fermes sont démantelées** (VersusH421mod, VersusH198, VersusH588, VersusH176, H467 et VersusH511 favorisent l'advenue de H184 ; malgré H179).

Bien que menant à un climat presque conflictuel entre l'amont et l'aval, cette situation permet de relancer le fonctionnement des petites exploitations. Le rythme de diminution de ces dernières ralentit durablement. **Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières ralentit durablement.** (H421mod, VersusH588, VersusH176, VersusH218, VersusH184 et VersusH511 favorisent l'advenue de VersusH179, malgré H467).

### **Micro-scénario 6-3**

**Titre : Les investissements massifs de l'industrie dans les élevages favorisent les transformateurs qui prennent la main sur l'offre laitière et imposent leur volonté**

**Résumé :** Grâce à un prix de la terre bas et l'arrivée de capitaux permettant de d'accentuer la spécialisation des exploitations, la transformation expérimente l'intégration de l'amont. Devant cette réussite, les investissements se font de plus en plus nombreux. L'industrie ne tarde pas à prendre la main sur l'offre. Elle devient presque autonome et influe sur la concentration de la production autour de ses sites. Les structures de gouvernance ne parviennent pas à équilibrer le rapport de force entre une industrie quasi autonome et les producteurs indépendants.

**Hypothèses motrices**

**VersusH467** : Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France  
**H198** : L'industrie laitière encourage la création de fermes spécialisées nécessitant l'arrivée d'investisseurs.

Comme au début du XXIème siècle, le prix des terres agricoles reste très bas en France. L'incertitude autour des aides de la PAC et la situation difficile des exploitations n'incitent pas les repreneurs potentiels à miser sur les terrains agricoles. Le prix des terres connaît une stagnation durable. **Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France** (hypothèse motrice **VersusH467**)

Le prix bas des terres et la prudence des exploitations incitent l'industrie à encourager l'arrivée d'investisseurs en encourageant la création de fermes spécialisées. **L'industrie laitière encourage la création de fermes spécialisées nécessitant l'arrivée d'investisseurs.** (hypothèse motrice **H198**)

Une opportunité pour certains groupes industriels qui injectent des capitaux dans ces structures ultra spécialisées, leurs permettant d'accélérer leur « professionnalisation ». Ce nouveau modèle impose de fortes exigences de rentabilités et une pression des actionnaires accrue. La taille des structures augmente significativement pour accroître la rentabilité. **L'arrivée massive de capitaux extérieurs dans les exploitations laitières accélère la professionnalisation des exploitations : diminution du nombre, augmentation de la taille, exigence de rentabilité accrue** (H198 favorise l'advenue de H511 malgré Versus467).

La mise en place de ce modèle incite les transformateurs à réaliser des expériences d'intégration de l'amont. Ces tentatives s'avèrent être une réussite en termes financiers pour l'aval. Les investissements sont porteurs et la tendance s'accélère. **Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs s'avèrent une réussite en terme rentabilité** (Versus H467, H198 et H511 favorisent l'advenue de **H218**).

Très vite, les transformateurs pilotent l'offre laitière en France. Présentant les garanties nécessaires aux établissements financiers, ils occupent une place de décideurs et ont une forte influence sur le fonctionnement de la filière. **Les transformateurs laitiers pilotent l'offre laitière en France** (H198, H218 et H511 favorisent l'advenue de **VersusH595**).

Leur posture les incite rapidement à investir directement dans la production afin de maîtriser la production conformément à leurs stratégies. **L'industrie laitière investit directement dans la production** (VersusH595, H198 et H218 favorisent l'advenue de **H588**).

Dès lors, une grande diversité de relations producteurs-industriels se développe. Que ce soit une relation directe entre l'exploitant et le transformateur, une OP qui joue le rôle d'intermédiaire, ou une industrie diversifiée qui gère elle-même sa production, toutes restent favorables aux transformateurs. **Il existe une grande diversité des relations producteurs-industriels** (VersusH595, H588 et H218 favorisent l'advenue de **VersusH40**).

La recherche permanente de rentabilité conduit les transformateurs à réduire de plus en plus les rayons de collecte, forçant la production à se concentrer autour des sites. **Sous la pression des transformateurs qui réduisent leur rayon de collecte, la production laitière se concentre autour des sites de transformation** (VersusH595, H588, H198 et H218 favorisent l'advenue de **H176**).

Les industries aval investissent dans ces zones pour asseoir leur position dans la filière, quitte à se diversifier. Ce phénomène est notamment encouragé par le prix très bas des terres qui n'est pas un frein pour les investisseurs. Les transformateurs sont de moins en moins dépendants des producteurs, ce qui contribue à la diminution des exploitations les moins spécialisées et les plus fragiles (VersusH40 et H176 confirment H588 ; H588 confirme H511).

Soumise à une très forte pression de l'aval, les OP ne parviennent pas à redresser le rapport de force et ne pèsent pas assez sur la filière pour orienter la production. **Les OP et AOP ne participent pas à l'orientation de la production** (H198, H588, VersusH40 et VersusH595 favorisent l'advenue de **VersusH421mod**).

La situation est similaire pour les structures de gouvernance qui n'arrivent pas à développer un contre pouvoir suffisant pour valoriser les petites exploitations. La puissance financière des industries les

rendant petit à petit autonomes, l'interprofession ne parvient pas à réduire le handicap. **La filière laitière française n'est pas capable de faire évoluer ses structures de gouvernance ce qui l'handicape vis-à-vis de ses concurrents** (VersusH40 et VersusH421mod favorisent l'advenue de VersusH418mod).

La concertation n'existe plus dans la filière. L'amont et l'aval ne s'organisent plus puisque l'amont seul fait face à des super structures amont-aval réunies. **En France, l'amont et l'aval de la filière laitière ne se concertent pas** (VersusH421mod, VersusH595, VersusH40, VersusH418mod favorisent l'advenue de VersusH290 malgré H588 et H198).

Devant l'échec des structures de gouvernance à s'adapter, les relations producteurs-industriels ne sont plus encadrées. Les OP sont impuissantes devant l'intégration rapide et réussie d'une partie de l'amont par l'industrie. Les principales décisions stratégiques sont prises par l'aval qui pilote la quasi-totalité du système (VersusH290 confirme VersusH418mod ; VersusH290 et VersusH418mod confirment VersusH421mod et confirment VersusH40 ; VersusH290, VersusH421mod, et H176 confirment H218 malgré H198 ; VersusH418mod, VersusH40, VersusH421mod et H588 confirment VersusH595 ; VersusH290 et VersusH418mod confirment H176).

Les rayons de collecte rétrécissent alors que les rayons de distribution s'allongent. La concentration des fermes laitières est une nécessité imposée par le nouveau modèle. **La concentration des fermes laitières se poursuit** (VersusH421mod, H588, H198, H176, VersusH467 et H511 favorisent l'advenue de H184).

Les petites exploitations ne parviennent plus à lutter face à ces grandes organisations. Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France s'accélère. Les exploitations laitières familiales disparaissent peu à peu. **Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France s'accélère** (VersusH421mod, H588, H176, H184, et H511 favorisent l'advenue de H179 malgré VersusH467 et H218) (H179 confirme H184).

#### **Micro-scénario 6-4**

**Titre : La concertation profite aux élevages et aux laiteries, tous deux recentrés sur leurs fonctions mais fortement dépendants l'un de l'autre.**

**Résumé :** Devant le manque d'investissements dans la filière laitière, l'amont et l'aval se replient sur eux même afin d'optimiser leurs fonctions principales. Les producteurs s'organisent en OP et coopératives afin de peser sur les marchés et les décisions de la filière. Cette organisation permet également de maintenir la diversité de production sur l'ensemble du territoire. L'interprofession s'organise pour garantir les relations entre l'amont et l'aval. Gagnant de l'importance, les OP et les coopératives gèrent l'intégralité de l'offre ; leurs adhérents sont privilégiés et les grosses fermes isolées n'ont plus de justification économique et finissent par être démantelées.

#### **Hypothèses motrices**

**VersusH467 :** Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France

**VersusH198 :** L'industrie laitière ne s'engage pas sur l'amont et n'incite pas les investisseurs à s'y engager.

Suite au recul des aides de la PAC, et devant l'incertitude des aides à venir, les investisseurs ne privilégient pas la filière laitière. Les exploitations ne sont pas dans une situation favorable aux agrandissements. Le prix des terres agricoles connaît une stagnation durable. **Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France (hypothèse motrice VersusH467). L'industrie laitière ne s'engage pas sur l'amont et n'incite pas les investisseurs à s'y engager (hypothèse motrice VersusH198).**

Dans ce contexte, peu de capitaux proviennent de l'extérieur de la filière. En tout cas trop peu pour induire un changement significatif sur la structure et l'organisation des exploitations laitières. Les transformateurs restent prudents et ne prennent aucun risque. **L'arrivée de capitaux extérieurs n'induit pas de changement significatif des exploitations laitières** (VersusH198 et VersusH467 favorisent l'advenue de VersusH511).

Les expériences d'intégration de l'amont à l'initiative des transformateurs sont des échecs. **Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs sont des échecs** (VersusH290, VersusH198, VersusH467 et VersusH511 favorisent l'advenue de VersusH218 ; H421mod, VersusH588 et VersusH176 confirment).

Isolés du reste de la filière, les producteurs s'organisent en OP afin de peser sur les marchés. Ils prennent en main la gestion de l'offre en fonction de la production. **En France, les producteurs laitiers s'organisent en OP et prennent la main sur la gestion de l'offre** (VersusH198, H218 et VersusH511 favorisent l'advenue de **H595**).

Le paysage de la filière est donc bien différencié entre les producteurs et les transformateurs. Chacun prend en charge la fonction qui lui est propre et ne se diversifie pas. Chaque acteur se concentre sur sa propre réalisation et l'amélioration de ses techniques. **Les fonctions de production et de transformation sont maîtrisées par des acteurs différents** (H595, VersusH198 et VersusH218 favorisent l'advenue de **VersusH588**)

Côté transformateurs, de nouveaux modes de collecte sont développés et peuvent élargir les zones de collecte. Couvrant plus d'espaces, cette évolution permet de maintenir la présence de la production sur tout le territoire français, y compris dans des zones reculées. **L'évolution des modes de collecte des transformateurs favorise la présence de la production laitière sur tout le territoire français** (H595, VersusH588, VersusH198 et VersusH218 favorisent l'advenue de **VersusH176**).

De leur côté, les producteurs continuent d'améliorer le fonctionnement des OP. L'étendue des bassins de production incite les derniers producteurs indépendants à rejoindre une coopérative ou OP commerciale. Toute la production laitière est gérée par ces dernières. **Toute la production est gérée par des coopératives ou des OP commerciales** (H595, VersusH588 et VersusH218 favorisent l'advenue de **H40**).

Devenant le lien privilégié, presque unique entre les producteurs et les transformateurs, les OP et AOP Bassin jouent un rôle prépondérant dans l'organisation de la filière et participent activement à l'orientation de l'amont. **Les OP et AOP de bassin participent à l'orientation de la production** (H595, H40, VersusH588 et VersusH198 favorisent l'advenue de **H421mod**).

Devant cette nouvelle organisation et le poids nouveau des OP dans la filière, les structures de gouvernance s'adaptent et s'organisent pour rester les plus efficaces possibles et ne pas handicaper la filière. Le lien entre l'amont et l'aval doit être encadré. **La filière laitière française est capable de faire évoluer ses structures de gouvernance qui ne constituent pas un handicap vis-à-vis de ses concurrents** (H421mod et H40 favorisent l'advenue de **H418mod**).

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de la filière, la concertation devient impérative de manière à coordonner l'ensemble des acteurs. La concertation est assurée par l'interprofession qui a su faire évoluer son organisation. **En France, l'amont et l'aval de la filière laitière se concertent** (H595, H40, H418mod et H421mod favorisent l'advenue de **H290**, malgré VersusH588 et VersusH198) (H418mod est confirmée).

Devant le développement et l'importance prise par les OP, les tentatives d'intégration de l'amont par l'aval restent des échecs. Chaque acteur se concentre sur sa fonction première. Les transformateurs n'investissent pas dans les exploitations mais plutôt sur les projets en lien direct avec leurs fonctions tels que le ramassage et la collecte du lait dans tous les bassins. Ces derniers s'organisent de plus en plus en coopérative pour orienter leurs productions. Les OP et AOP de bassin ont la capacité de gérer la totalité de l'offre laitière puisque toute la production est entre leurs mains (VersusH176, VersusH58 et H421mod confirment VersusH218 malgré H290 ; H40 et VersusH176 confirment H588 ; VersusH588 confirme H511 ; H290 et H418mod confirment H176 ; H290 et H418mod confirment H421mod ; H290 et H418mod confirment H40 ; H418mod, H40, H421mod et VersusH588 confirment H595).

La nouvelle vision amenée par cette organisation permet aux petites exploitations et aux exploitations familiales de développer de nouvelles perspectives. Chacune se trouvant au cœur d'un réseau de producteurs piloté par une OP, qui se charge également des relations avec les transformateurs, elles voient certaines difficultés annexes disparaître. La diminution du nombre d'exploitations laitières ralentit durablement. **Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France ralentit durablement** (H421mod, VersusH588, VersusH176, VersusH467 et VersusH511 favorisent l'advenue de **VersusH179** malgré VersusH218 ; VersusH184 confirme).

Les perspectives offertes aux petites structures, le manque d'investissements dans la filière et la difficulté de dynamiser les relations entre les producteurs et les transformateurs ne favorisent pas les projets de grosses structures indépendantes. Devant l'organisation efficace des OP, les grosses

fermes sont démantelées. **Les grosses fermes sont démantelées** (H421mod, VersusH58, VersusH198, VersusH176, VersusH179, VersusH467 et VersusH511 favorisent l'advenue de **VersusH184**)

› Agrégat n°7 : Innovation, travail, capitaux en élevage laitier

I	D	n° hypothèse	agrégat n°7
5	5	188	De plus en plus d'exploitations sont financées par des apports de capitaux extérieurs. <b>VS Le financement des exploitations reste familial ou détenu par les co-exploitants le cas échéant.</b>
5	7	517mod	Les exploitations laitières mutent vers des exploitations disposant d'importants collectifs de travail et le modèle familial disparaît. <b>VS Le modèle d'exploitation laitière familiale résiste et reste un modèle dominant.</b>
9	1	404mod	Le frein financier est levé, le développement de la robotisation des élevages laitiers est effectif partout. <b>VS Le coût des équipements limite le développement de la robotisation à certains type d'exploitations.</b>
3	8	512	Le salariat se développe fortement en élevage laitier, les exploitations employeuses de main-d'œuvre deviennent majoritaires. <b>VS Le salariat ne se développe pas ou peu en élevage laitier.</b>
7	8	379mod	L'automatisation maîtrisée permet le maintien du nombre des fermes familiales. <b>VS L'automatisation entraîne une industrialisation de l'élevage laitier et une diminution du nombre d'élevages.</b>
2	4	177	Pour des raisons d'égalité avec les autres catégories socioprofessionnelles, très peu de jeunes s'installent en production laitière. <b>VS Beaucoup de jeunes s'installent en production laitière.</b>
5	5	297mod	Notamment afin de diminuer leur temps d'astreinte, les exploitations augmentent leurs investissements quitte à alourdir leurs coûts de production. <b>VS La recherche d'optimisation entraîne une limitation des investissements.</b>
6	5	509	Les progrès de modernisation entraînent une baisse forte des contraintes de travail et suffisent à une meilleure acceptabilité du métier d'éleveur <b>VS Les automatisations changent la nature du travail mais ne suffisent pas à redonner de l'attractivité au métier d'éleveur.</b>
6	6	390	L'automatisation des fermes laitières permet de compenser la pénurie de main-d'œuvre et donc de maintenir la quantité de lait produite en France. <b>VS L'automatisation ne suffit pas pour maintenir une production laitière suffisante en France.</b>
4	4	544	Le développement des grands troupeaux, la contrainte environnementale et la contrainte main d'œuvre, pousse un nombre croissant d'exploitations à externaliser l'élevage de génisses <b>VS Dans une logique d'autonomie et afin de valoriser les surfaces éloignées du siège de l'exploitation, les exploitations de grandes tailles, de plus en plus automatisées continuent à élever leurs génisses</b>
1	0	546	La technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex-ratio dans les élevages. <b>VS La technologie du sexage n'est pas au point et les problèmes de fertilité maintiennent comme seul objectif de la reproduction le renouvellement du troupeau.</b>

Agrégat 7	188	517mod	404mod	512	379mod	177	297mod	509	390	544	546
188		+	+	+/-	-						
517mod	+		+/-	+	-	+		-	-		
404mod											
512		+	-		-	+/-	-	-	-	+	
379mod	+/-	-	+/-	-			+/-	+/-	+	-	
177			-		-		-	-			
297mod	+		+		-			+	+		
509			+/-		+		+/-		+	+/-	
390	+		+		+/-		+	+		+/-	
544		+/-	+/-						+/-		+/-
546											

**Micro scénario 7-1**

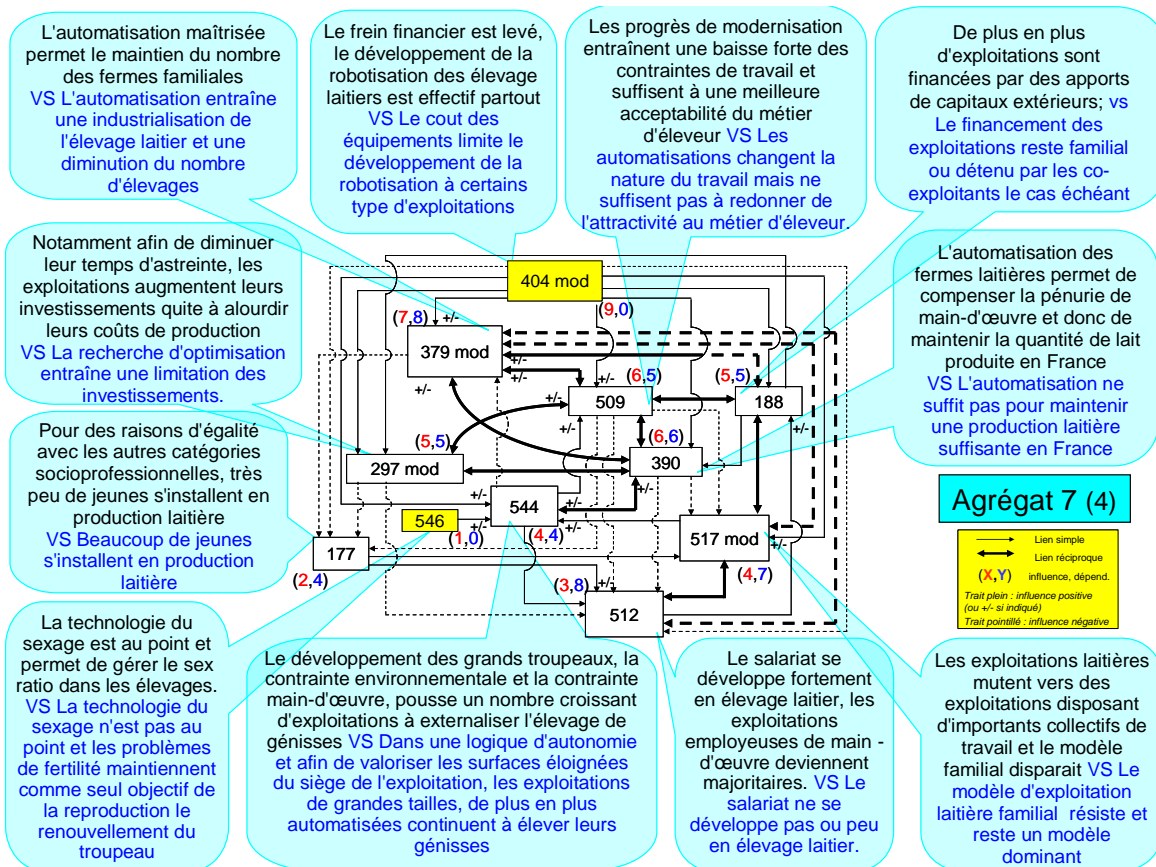
**Titre : Exploitations « robotisées » avec salariés et capitaux extérieurs vs exploitations familiales.**

**Résumé :** La progression de la robotisation renforce la dichotomie des élevages laitiers, « usine à lait » en zone intensive versus exploitation « familiale » en zone herbagère, avec progression du salariat et de la diversité des sources de financement au sein des exploitations « industrielles »

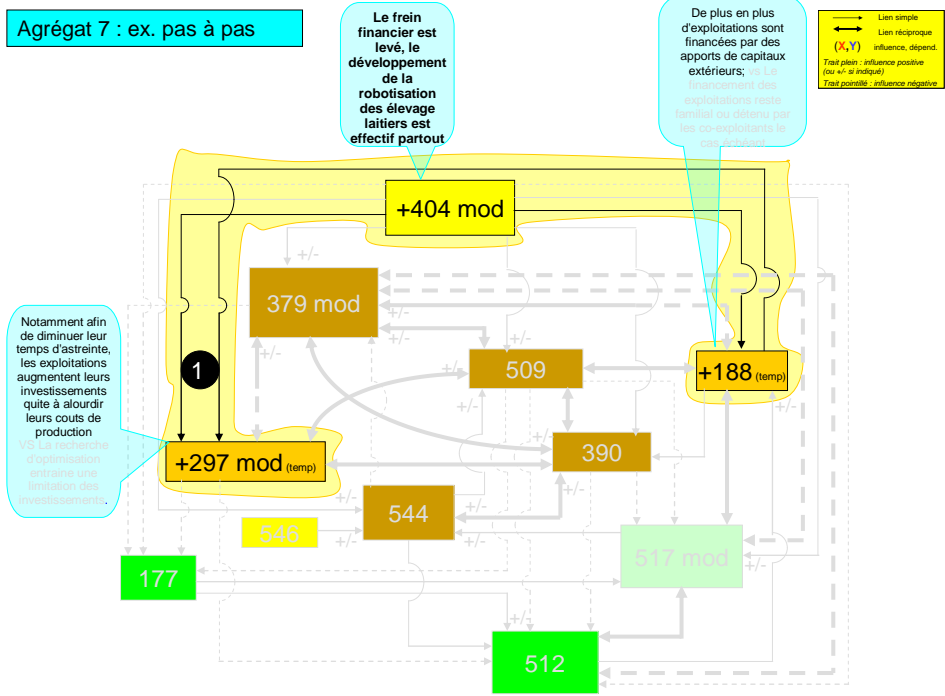
**Hypothèses motrices**

**H404mod :** Le frein financier est levé, le développement de la robotisation des élevages laitiers est effectif partout

**H546 :** La technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex ratio dans les élevages.

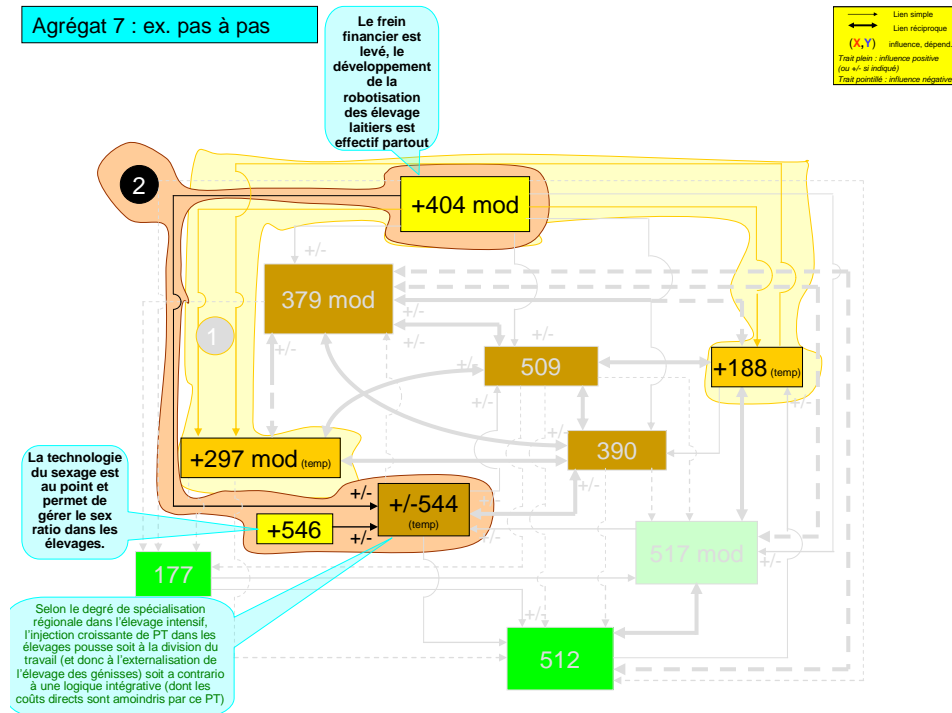


**Agrégat 7 : ex. pas à pas**

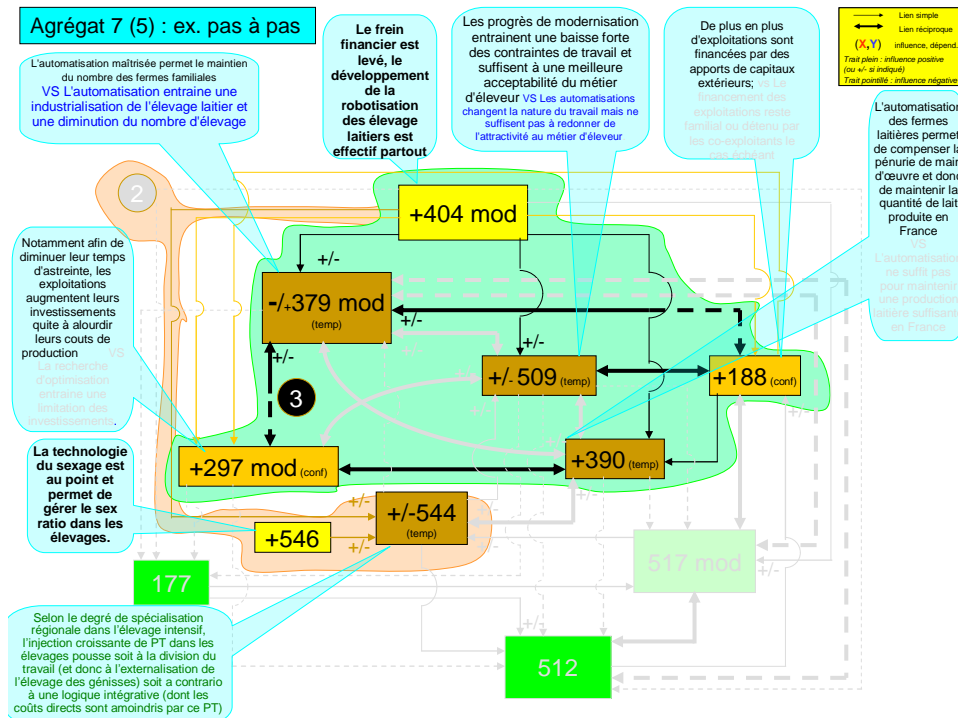


**1 : [ le premier moteur s'allume et l'on privilégie les hypothèses « enjeux » recevant des influences directes non mitigées de ce moteur ]** Le frein financier est levé, le développement de la robotisation des élevages laitiers est effectif partout (**+H404 mod s'allume en recto**). Les bénéfiques et les progrès de la robotisation ont une influence positive sur la rentabilité d'un nombre important d'exploitations laitières spécialisées, tant et si bien que les sources de financement de ces

investissements se multiplient et que de plus en plus d'exploitations sont financées par des apports de capitaux extérieurs (influence positive de +H404 mod sur H188 : +H188 temporairement). Cette performance technico-économique rencontre également les préoccupations sociales de nombre de producteurs ; ainsi, notamment afin de diminuer leur temps d'astreinte, les exploitations augmentent leurs investissements quitte à alourdir leurs coûts de production (via leur endettement en particulier) (influences positives de +H404 mod et +H188 temp : +H297 mod temporairement).



**2 : [ le deuxième moteur s'allume ]** Par ailleurs, la technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex ratio dans les élevages (**+H546 s'allume en recto**). Ainsi, selon le degré de spécialisation régionale dans l'élevage intensif, l'injection croissante de progrès technique dans les élevages pousse soit à la division du travail (et donc à l'externalisation de l'élevage des génisses) soit a contrario à une logique intégrative (dont les coûts directs –déplacements, surveillance...- sont amoindris par ce progrès technique) (synthèse des influences mitigées des 2 moteurs allumés en recto sur H544 : +/-H544 temporairement).

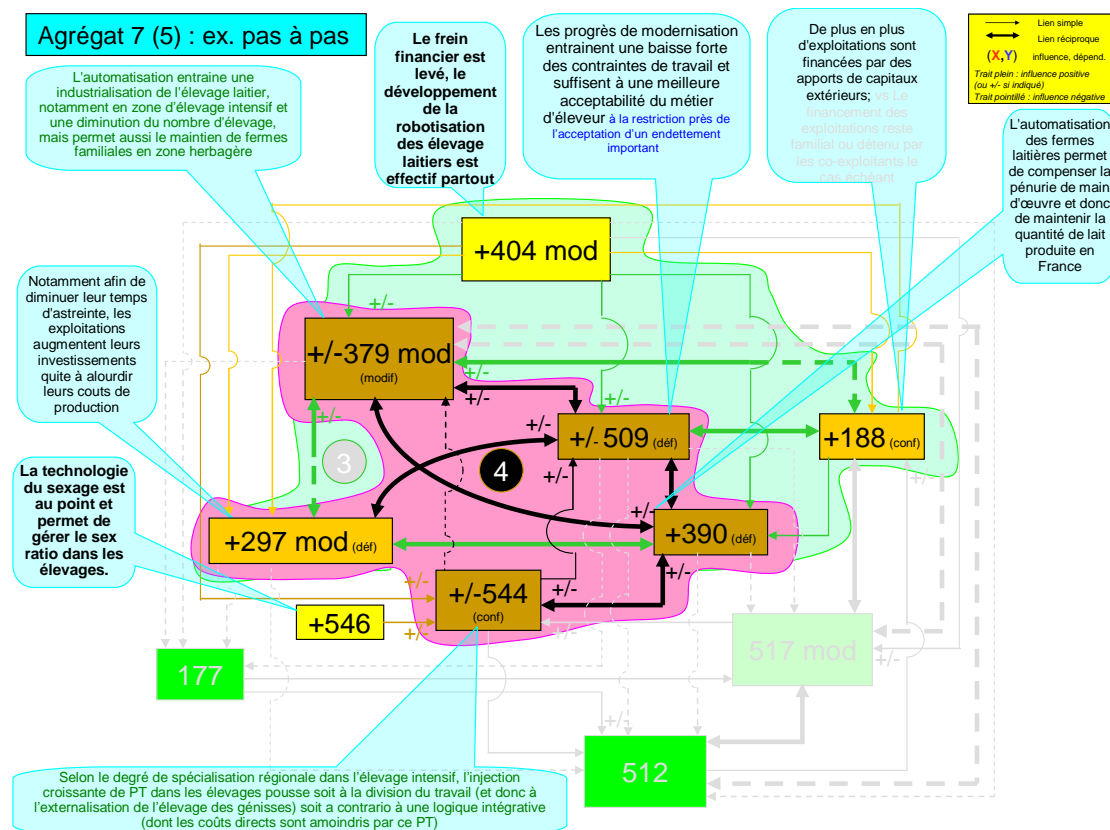


**3 : [ influences des hypothèses motrices et directement influencées par les moteurs sur les hypothèses « enjeux » ]**. Le frein financier à la robotisation étant levé, notamment grâce à un accès diversifié au financement, et la diminution induite des temps d'astreinte conduisent à ce que l'automatisation des fermes laitières compense la pénurie de main-d'œuvre ce qui contribue au maintien de la quantité de lait produite en France (influences positives cumulées de + H404 mod, +H188 (temp) et + H297 mod (temp) sur H390 : +H390 temporairement).

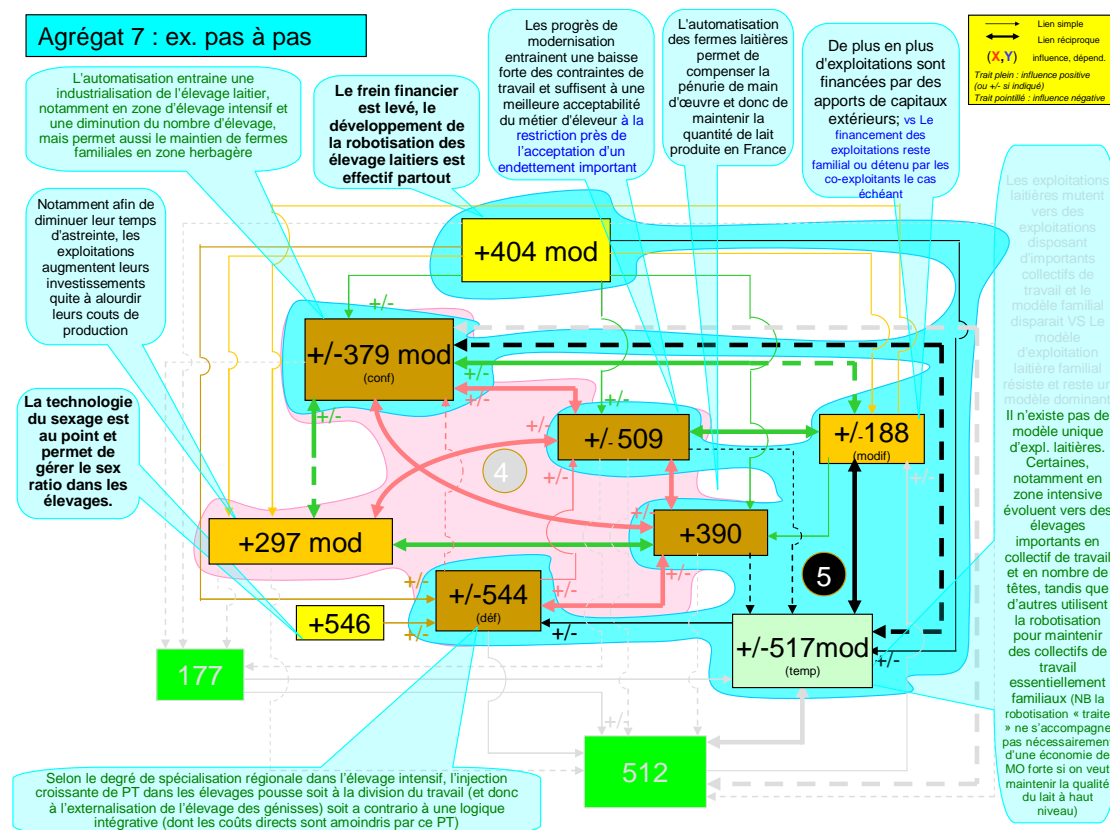
Néanmoins, cet accès facilité à la robotisation, et la diversification des sources de financement entraînent certes une baisse forte des contraintes de travail ce qui est de nature à une meilleure acceptabilité du métier d'éleveur mais dans le même temps ces évolutions changent la nature du travail, et accroissent potentiellement la dépendance extérieure de l'exploitation, ce qui ne suffit pas à redonner à certains une l'attractivité forte au métier d'éleveur (synthèse des influences mitigée de +H404 mod et de +H188 temp sur H509 : +/- H509 temporairement).

Même si à la marge, l'automatisation maîtrisée permet le maintien d'un nombre modeste de fermes familiales, l'automatisation entraîne une industrialisation de l'élevage laitier et une diminution du nombre d'élevages (« industrialisation » pris ici dans le sens à la fois d'une croissance de la taille de l'élevage et de l'exploitation et d'une capitalisation de l'exploitation élevée avec une partie du travail substitué par du capital) : en effet, l'accroissement des coûts de production des exploitations qui investissent dans la robotisation et la multiplicité des sources de financement poussent plutôt à un accroissement de la taille des exploitations pour rentabiliser ce nouveau modèle technique (synthèse des influences mitigées de +H404 mod, +H188 temp et +H297 mod temp sur H379 mod : plutôt - H379 mod temporairement) et être à même d'honorer les différents financeurs tout en diminuant les temps d'astreinte (effets en retour négatifs de plutôt - H379 mod sur + H188 temp et +H 297 mod temp : + H188 et + H297 mod confirmées).

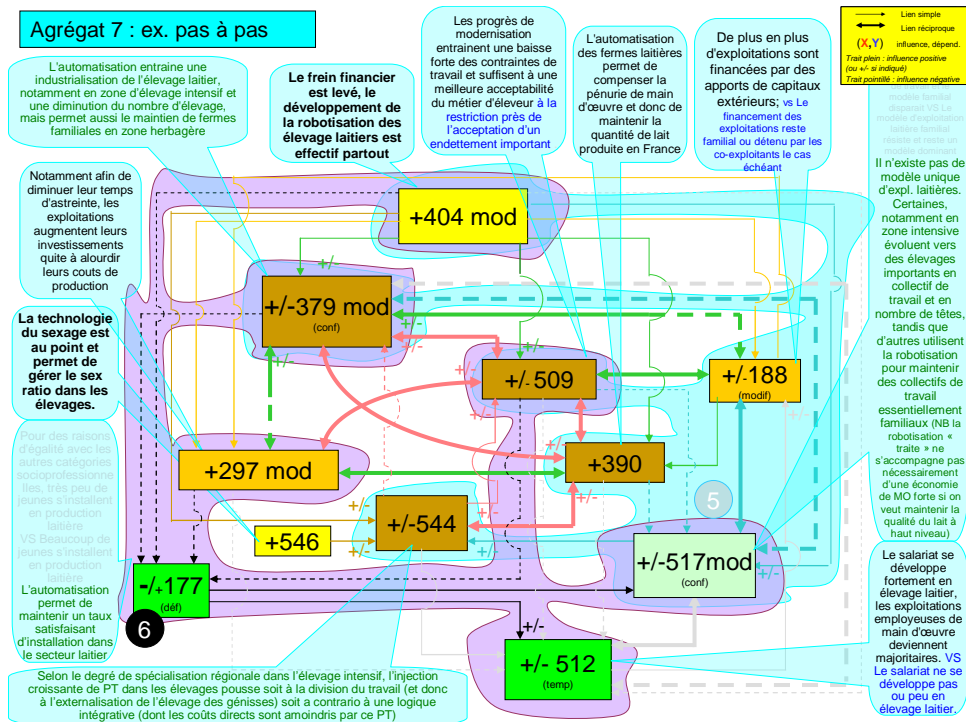




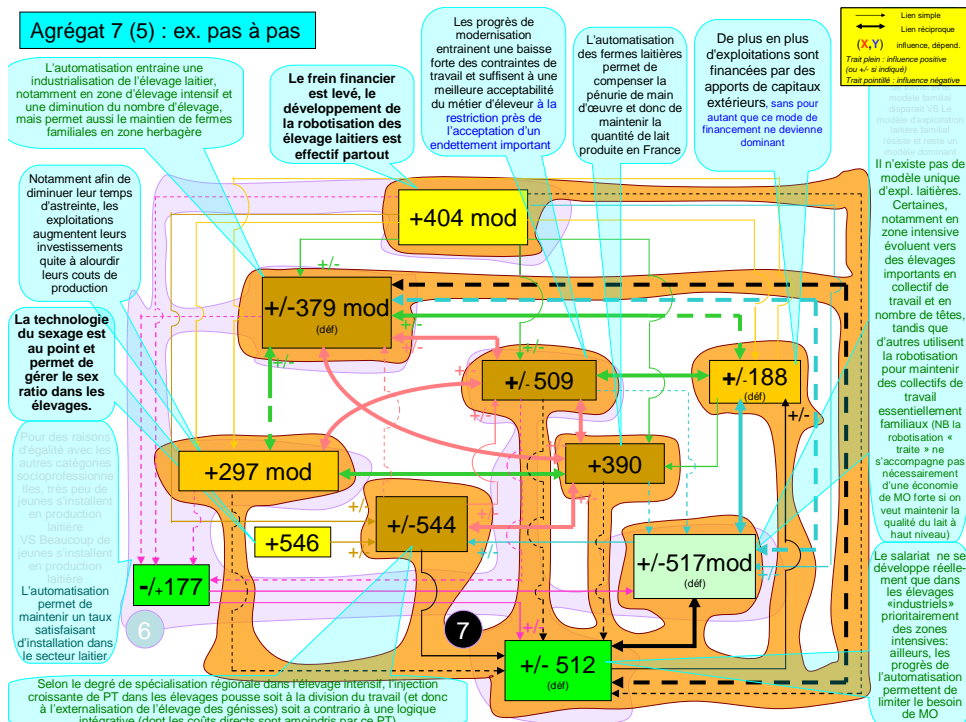
**4 : [ influences des hypothèses « enjeux » entre elles ]** Le maintien de la capacité globale de production en France (*H390*) ainsi que la diversité maintenue des systèmes d'élevage (*H544*) conduisent plutôt à ce que, via une baisse significative des contraintes de travail permise par l'automatisation (*H297 mod*), s'accroisse l'attractivité du métier d'éleveur à la restriction près de l'acceptation d'un endettement important (plutôt *H509 in fine*). Ceci a en retour pour effet de compenser au moins en partie la pénurie de main-d'œuvre dans certaines zones (*H390 in fine*). Ainsi la diversité des zones et des systèmes de production est-elle maintenue, voire même s'accroît (*H544 confirmée*) et conduit à ce que progressent globalement le recours à l'automatisation sans que cela signifie automatiquement une baisse de l'emploi laitier global, (*même si sa constitution évolue, cf infra*) ; en effet, l'automatisation entraîne une « industrialisation » de l'élevage laitier, notamment en zone d'élevage intensif et une diminution du nombre d'élevages, mais permet aussi le maintien de fermes familiales en zone herbagère (plutôt *-H379 mod* évolue en +/- *H379 mod* toujours temporairement, et *H297 mod* confirmée définitivement).



**5 : [ vers les hypothèses de passage plus dépendantes qu'influentes ]** Il n'existe in fine pas de modèle unique d'exploitations laitières. Certaines, notamment en zone intensive, évoluent vers des élevages importants en collectif de travail et en nombre de têtes, tandis que d'autres utilisent la robotisation pour maintenir des collectifs de travail essentiellement familiaux (NB : la robotisation « traite » ne s'accompagne pas nécessairement d'une économie de main-d'œuvre forte si on veut maintenir la qualité du lait à haut niveau) (synthèse des influences négatives de plutôt + H509, +/- H379 mod temp, de +H390, mais positive de +H404 mod et +H188 initial sur H517 : +/- H517 mod temporairement). La diversité des systèmes d'élevage selon les zones avec ou non externalisation des génisses s'affirme (in fine +/- H544). Cette diversité des systèmes d'élevage laitier s'accompagne d'une part croissante, mais non outrageusement dominante, d'exploitations financées par des apports de capitaux extérieurs (retour de +/- H544 sur +H188 temp : plutôt +H188 toujours temporairement).

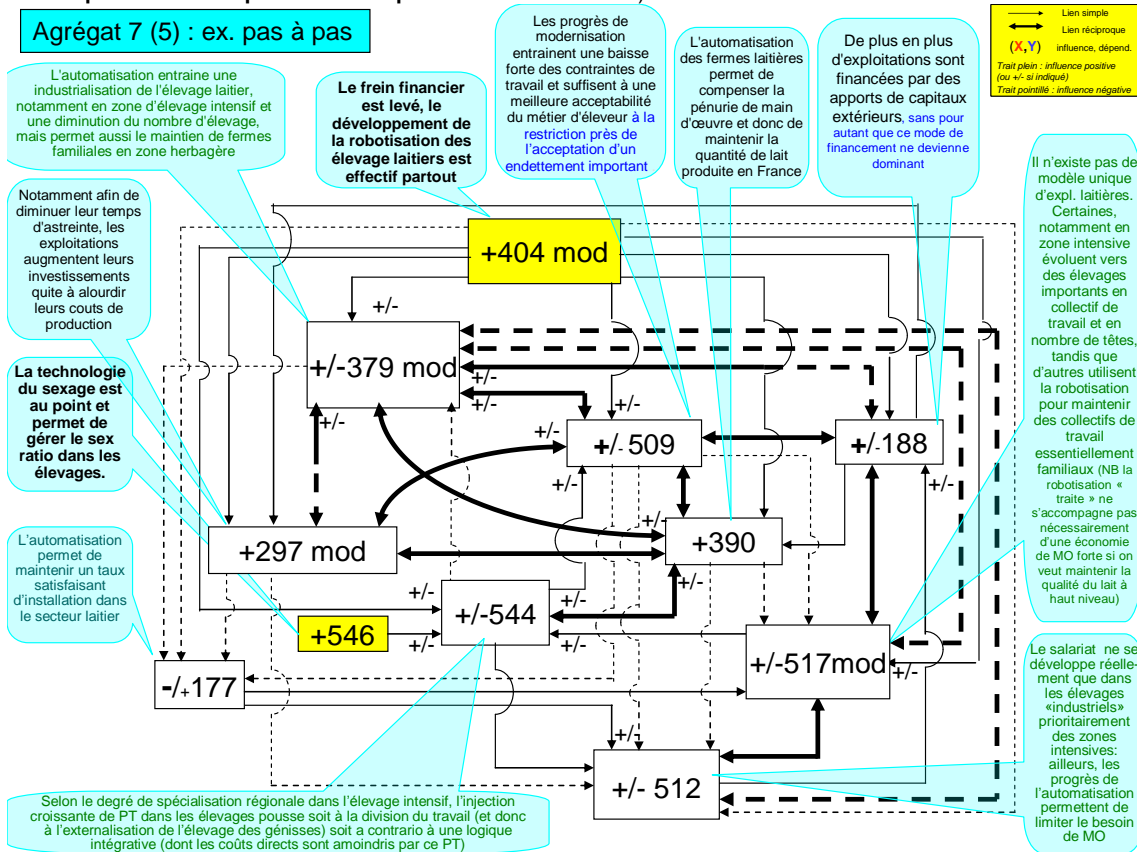


**6 : [ vers les hypothèses résultats ]** La robotisation progresse (**H404 mod**), ce qui accroît l'attractivité du métier d'éleveur et diminue certaines contraintes (**H509 & H297 mod**). Cette évolution facilite certes une industrialisation de l'élevage laitier, notamment en zone d'élevage intensif par concentration / spécialisation, mais permet également aussi le maintien de fermes familiales en zone herbagère (**H379**) sur des systèmes plus autonomes ; ainsi l'automatisation permet-elle de maintenir un taux satisfaisant d'installation dans le secteur laitier (synthèse des influences toutes négatives de **+H404 mod**, **+H297 mod** et de plutôt **+ H509** et **+/- H379 mod temp** sur **H177** : plutôt **- H177**), la diversité des systèmes laitiers se confirme (**+/- H517 mod confirmée**). Quant à la constitution du collectif de travail des exploitations, ils se diversifient sans toutefois que le salariat (qui se développe dans les exploitations « industrielles ») ne devienne majoritaire (influence mitigée de plutôt **- H177** sur **H512** : **+/- H512 temporairement**).



**7 [ derniers arbitrages ]** La diversité des systèmes laitiers en relation avec la diversité des territoires (**H544**), les avantages « sociaux » liés à la robotisation (**H509, H297mod**), la progression de cette dernière

(H404) au sein de plusieurs modèles d'exploitation (H379 mod) pour des raisons elles mêmes différentes conduisent in fine à ce que le salariat ne se développe réellement que dans les élevages «industriels» prioritairement des zones intensives: car ailleurs, les progrès de l'automatisation permettent de limiter le besoin de main-d'œuvre (H390) (influences combinées de différentes natures des hypothèses sur +/- H512 : +/- H512 in fine, et confirmation de +/- H517) In fine, de plus en plus d'exploitations sont financées par des apports de capitaux extérieurs, sans pour autant que ce mode de financement ne devienne dominant (retour sur plutôt +H188 depuis +/- H512 : plutôt + H188 confirmée) .



### Micro scénario 7-2

**Titre : Un modèle moderne qui séduit les jeunes**

**Résumé :** L'accès au financement pousse à l'automatisation et à la division du travail : l'élevage des génisses est sous-traité

**Hypothèses motrices**

**H404mod :** Le frein financier est levé, le développement de la robotisation des élevage laitiers est effectif partout

**VersusH546 :** La technologie du sexage n'est pas au point et les problèmes de fertilité maintiennent comme seul objectif de la reproduction le renouvellement du troupeau

### Micro scénario 7-3

**Titre : Spécialisation laitière sans robotique**

**Résumé :** Sans accès au financement, les éleveurs cherchent à se libérer du temps en externalisant l'élevage des génisses mais cela ne suffit pas pour trouver des successeurs.

**Hypothèses motrices**

**VersusH404mod :** Le coût des équipements limite le développement de la robotisation à certains types d'exploitation

**H546 :** La technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex ratio dans les élevages.

### Micro scénario 7-4

**Titre : Groupements d'exploitations familiales**

**Résumé :** Sans accès au financement les éleveurs optent pour la maîtrise de leur activité par l'intégration de toutes les tâches en s'associant entre structures qui restent familiales

**Hypothèses motrices**

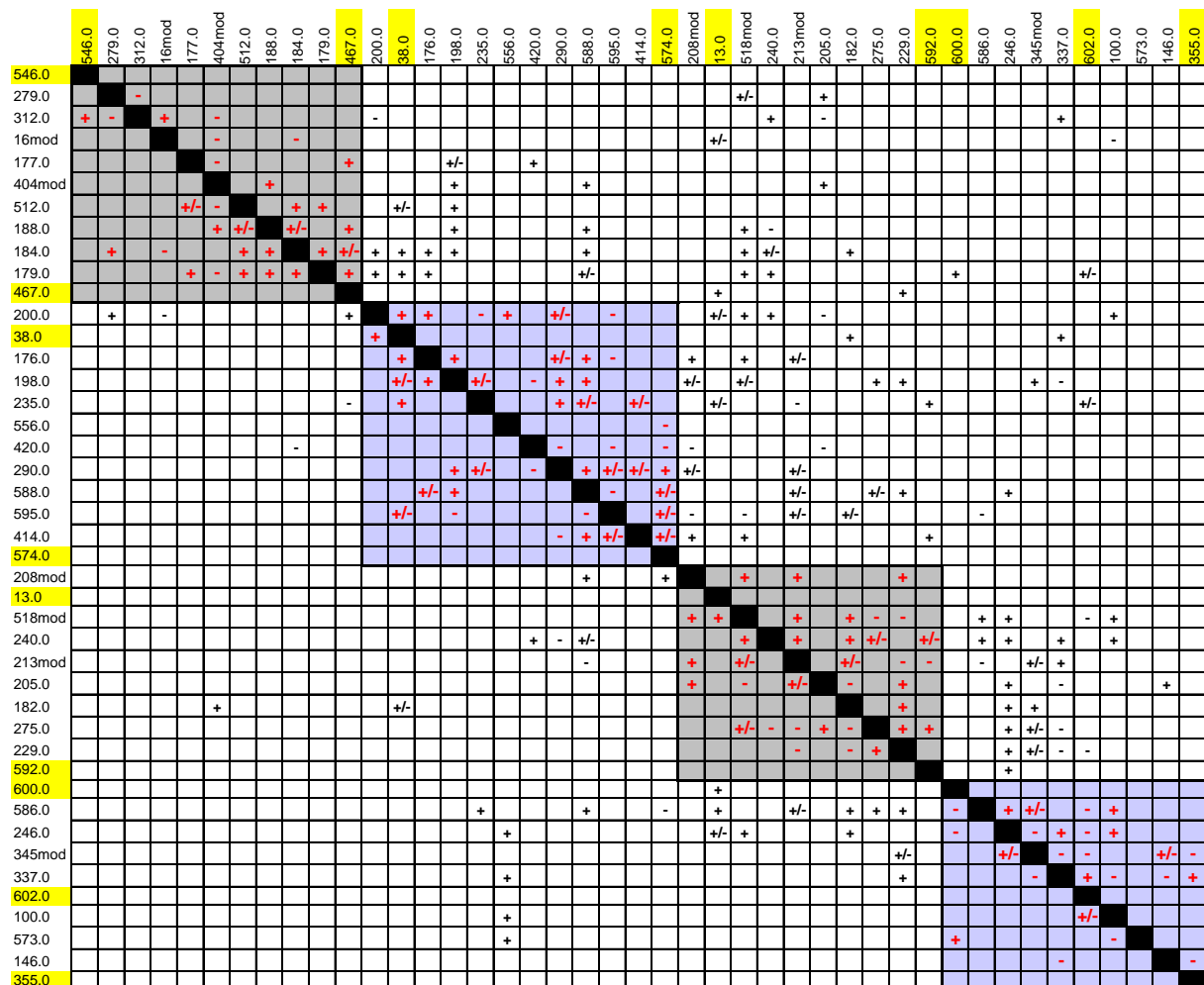
**VersusH404mod :** Le coût des équipements limite le développement de la robotisation à certains types d'exploitations

**VersusH546 :** La technologie du sexage n'est pas au point et les problèmes de fertilité maintiennent comme seul objectif de la reproduction le renouvellement du troupeau

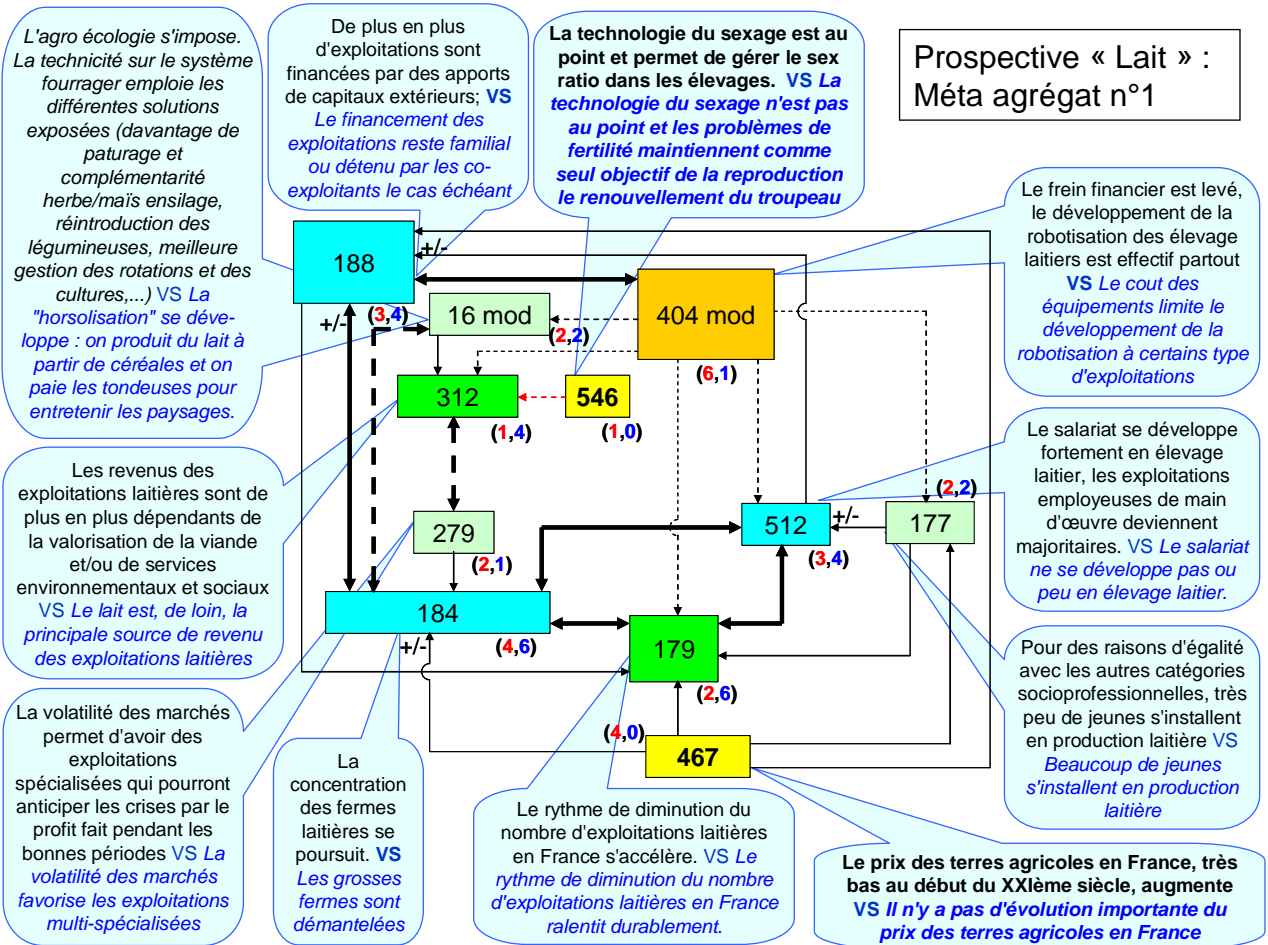
**Des « micro-scénarios » aux « méta-scénarios » : élaboration d'une « méta-matrice »**

L'appropriation de 30 microscénarios dans l'objectif d'un large partage au-delà du cercle de la cellule d'animation de la prospective, visant à poser les bases d'une réflexion stratégique est ardue.

Afin de réduire le nombre de scénarios tout en passant d'histoire ne traitant qu'un volet de la problématique à des histoires pluri thématiques, nous procédons à l'extraction d'une méta matrice en sélectionnant parmi les 87 hypothèses initiales, les hypothèses motrices, les hypothèses résultantes et des hypothèses assurant un passage d'un agrégat à l'autre. Une matrice de 43 hypothèses est ainsi construite. Les liens d'influence dépendance entre les hypothèses restent ceux qui avaient été établis pour la matrice initiale. Un traitement avec le logiciel Hclusterizer présenté précédemment, agglomère les hypothèses en 4 méta agrégats.



## › Méta-agrégat n°1 : Systèmes de production laitiers



### Méta scénario 1.1

#### Titre : Vers le modèle œufs

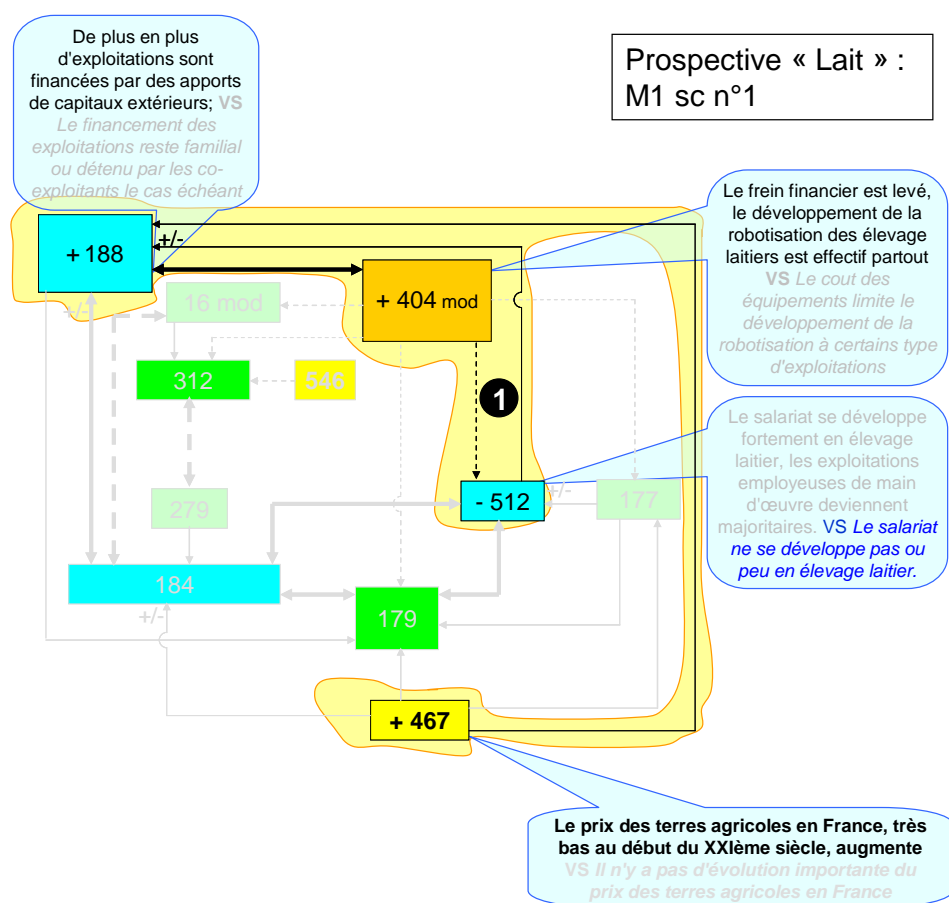
Résumé : Sous l'influence d'une hausse du prix des terres et de la possibilité de contrôler le sex ratio, des exploitations laitières très spécialisées, hors sol, robotisées, au collectif de travail encore familial mais aux capitaux diversifiés.... Vers le modèle « œufs » ?

#### Hypothèses motrices

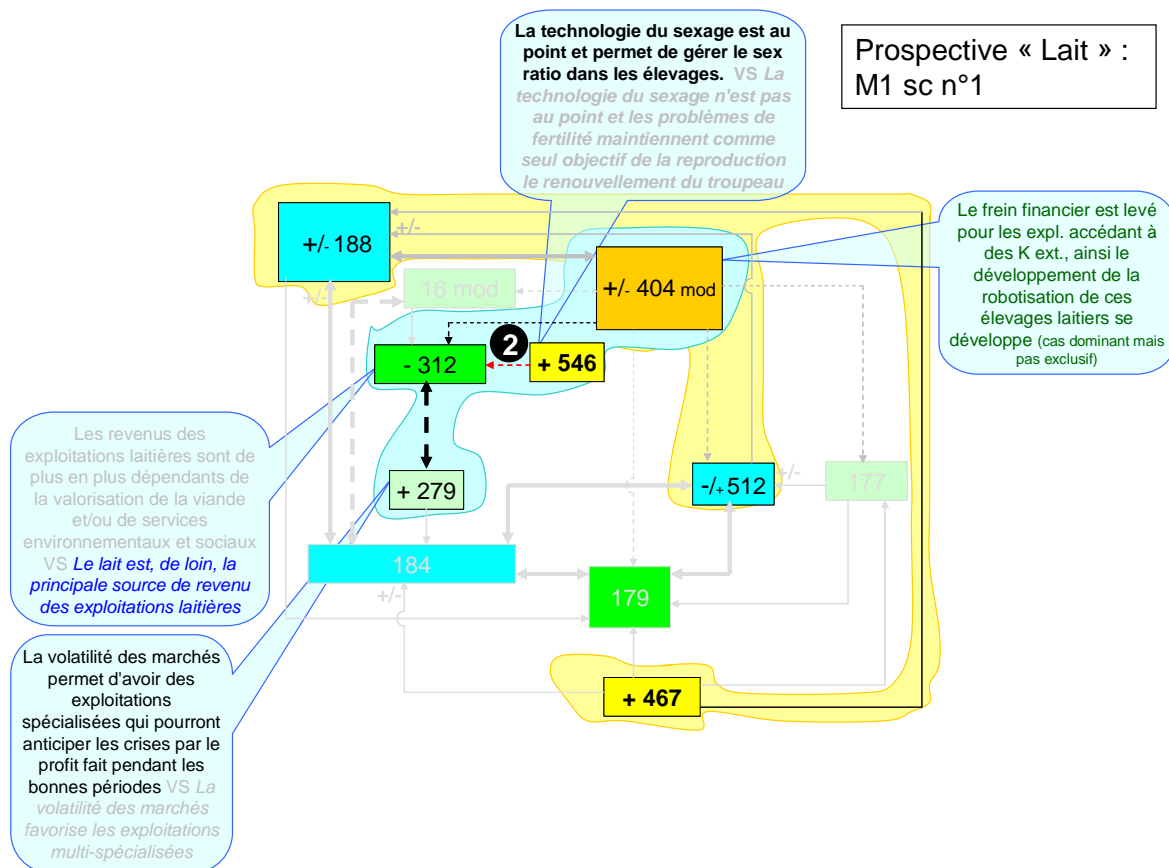
+ H546 : La technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex ratio dans les élevages.

+ H467 : Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente

Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente (+H467 : **moteur en recto**). Ainsi y a-t-il nécessité accrue pour les exploitants, notamment pour financer les soultes au moment de la succession ou les acquisitions foncières, d'accéder à des apports de capitaux extérieurs à la sphère familiale (influence positive de +H467 sur H188 : +H188 par cette voie). L'accès à ces capitaux extérieurs, lorsqu'il se révèle possible notamment en terme de garanties, permet également le financement du capital d'exploitation et conduit notamment au développement de la robotisation qui se généralise dans les élevages laitiers, et qui en retour accroît le besoin de financements extérieurs aux sphères familiales des co-exploitants (effet réciproque positif de +H188 sur H404 mod : +H404 mod). Dans un contexte de prix des terres croissant et de développement de la robotisation, la logique d'une poursuite du développement de la productivité du travail comme voie privilégiée de constitution du revenu agricole perdure, et se traduit très majoritairement par une recherche de saturation du potentiel productif des actifs familiaux sans recours au salariat (influence négative de +H404 mod sur H512 : -H512 par cette voie), et ce en relation avec le développement des engagements financiers auprès de tiers qui conduit à conserver de la souplesse dans la rémunération des actifs (retour mitigé de -H512 sur +H188 : +H188 confirmée par cette voie).

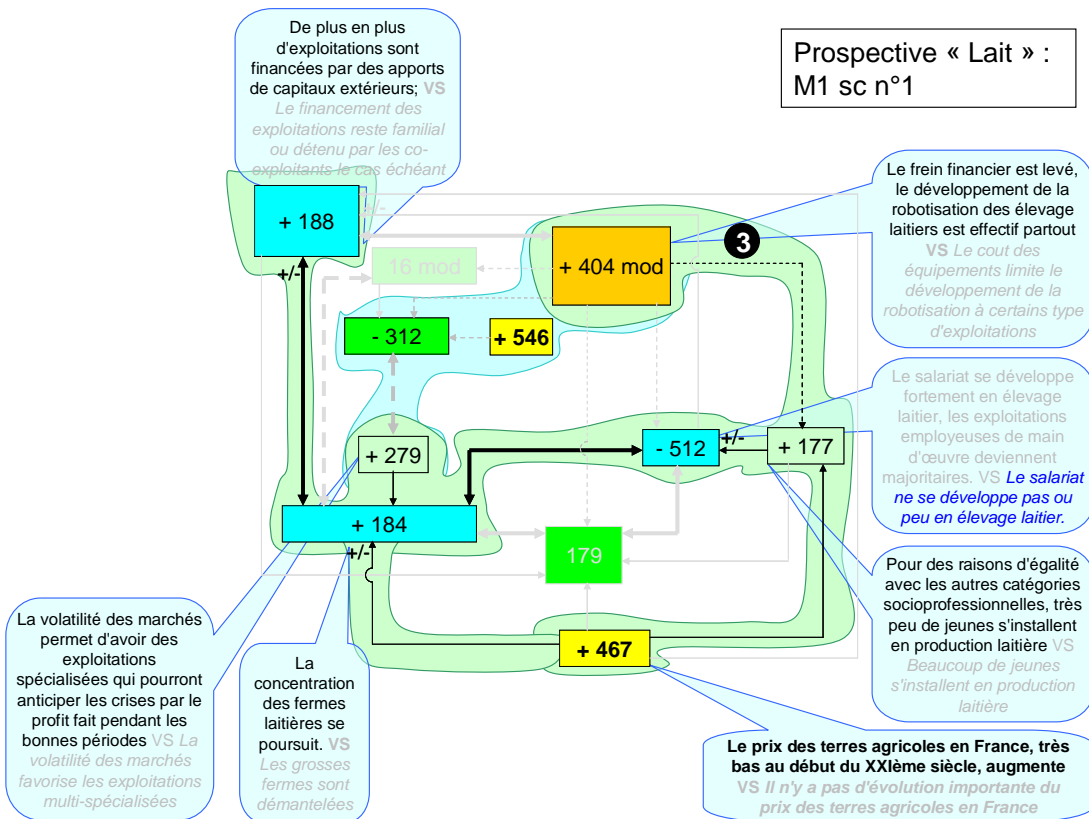


Par ailleurs, la technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex ratio dans les élevages (+H546 : moteur en recto). La possibilité de choisir le sexe au niveau de la semence, permet de diminuer la taille du troupeau laitier à quantité de lait produite équivalente (pas besoin de 30 vaches sur une base d'une lactation de 6-7 ans pour maintenir son niveau de production avec une probabilité de voir naître une femelle d'une sur deux), voire de diminuer les durées de lactation des vaches pour accroître la production moyenne annuelle par VL : globalement, ces mécanismes accroissent la possibilité d'une spécialisation laitière, ce qui conduit avec la généralisation de la robotisation à ce que le lait soit de loin la principale source de revenu des exploitations laitières (influences négatives combinées de +H546 et +H404 mod sur H312 : -H312). Dans un tel contexte de spécialisation laitière des exploitations, la volatilité des marchés ne pourra être gérée à leur niveau qu'en anticipant les « coups durs » par la mise en réserve partielle des profits faits pendant les bonnes périodes, type « fond de mutualisation laitier » dont les possibilités liées à la non-fiscalisation de ces « provisions pour aléas futurs » ne sont accordées qu'aux seules exploitations dont le revenu dépend très majoritairement du lait (influence réciproque négative de -H312 sur H279 : +H279).

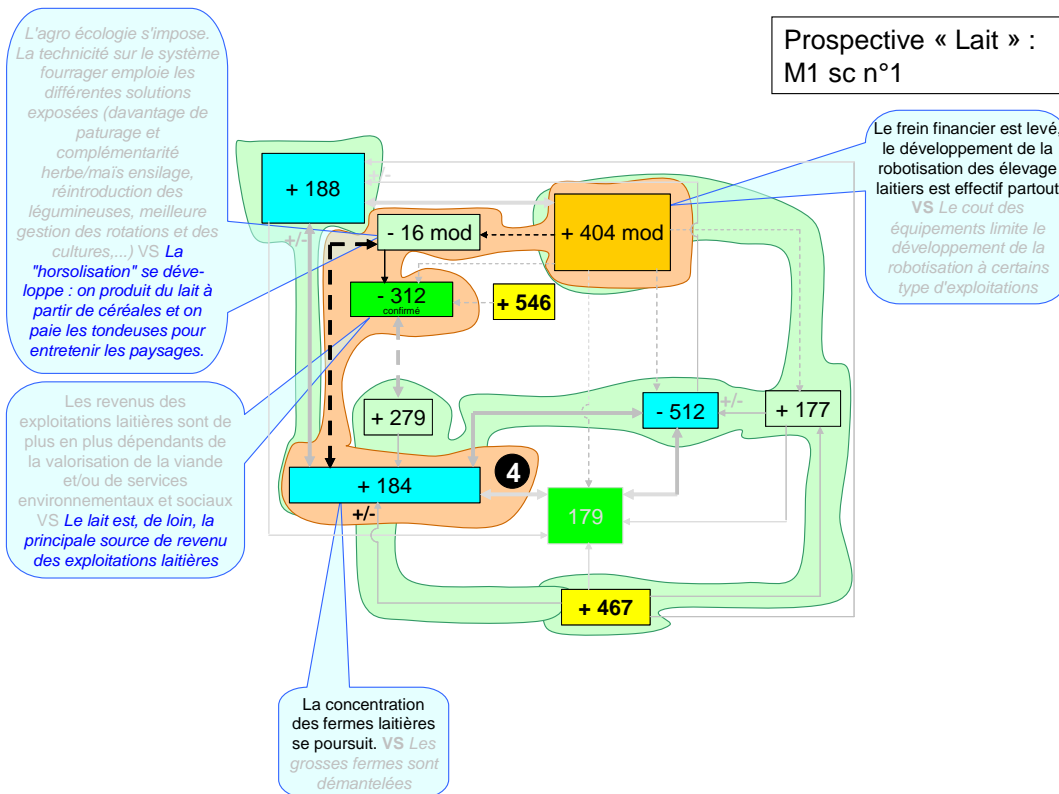


Même si le développement de la robotisation est de nature à diminuer la pénibilité du travail de l'éleveur (influence négative de +H404 mod sur H177 : -H177 par cette voie), l'évolution à la hausse du prix des terres agricoles, l'endettement induit et la recherche de maximisation de la productivité du travail qui l'accompagne, conduisent à ce que seules des personnes d'origine agricole (ne pas tout racheter lors de l'installation) « mordues et formées », présentant de plus les garanties nécessaires pour accéder à une part croissante de crédits, s'installent. Ceci constitue un contexte défavorable à une installation suffisante en élevage laitier (influence a contrario positive de +H467 sur -H177 temporaire : in fine +H177). La tendance à la spécialisation liée, aux possibilités d'intensification laitière induite par le contrôle du sex ratio (influence de H279), et à la nécessaire performance technique pour tenir ses engagements financiers externes (sous dépendance d'un prix des terres en croissance : influence de H188 et H467) conduisent à une concentration des fermes laitières (de moins de fermes à production laitière constante sans que cela signifie obligatoirement des fermes beaucoup plus grandes en SAU) sans cependant accroître sensiblement le collectif de travail, notamment sous forme salariale, pour notamment viser à maximiser la productivité d'un travail à fort contenu technique. (Synthèse des influences contradictoires et réciproques de -H512 et H184 : +H184 et -H512 maintenu).

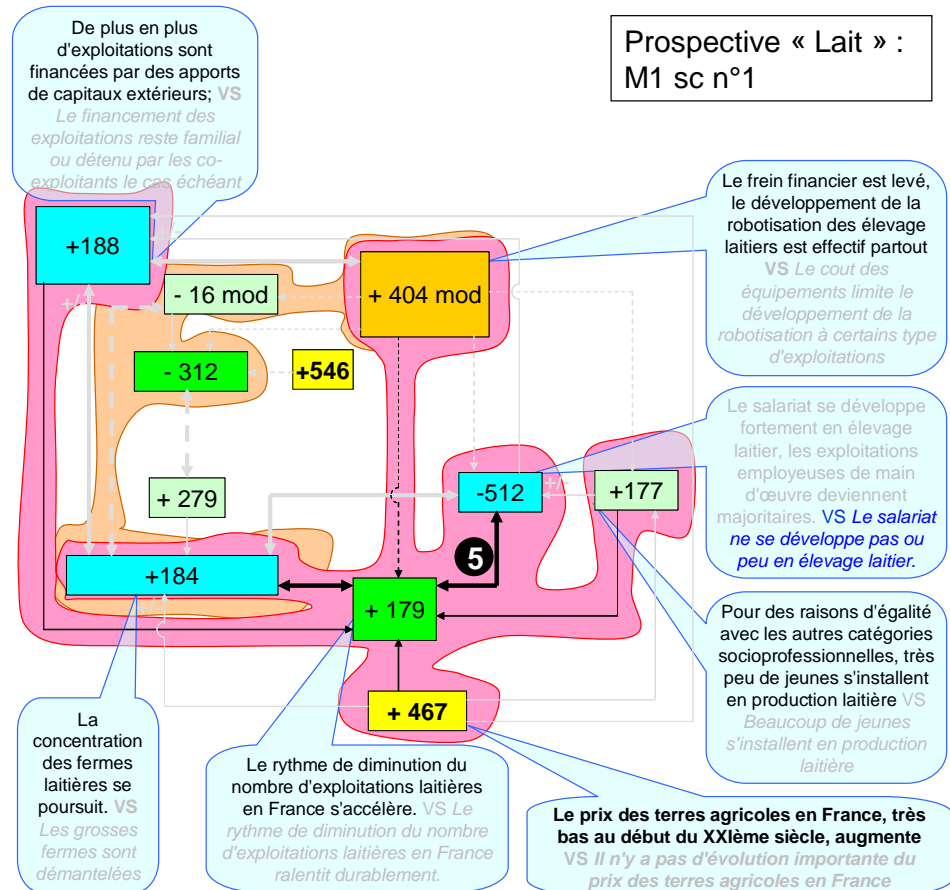




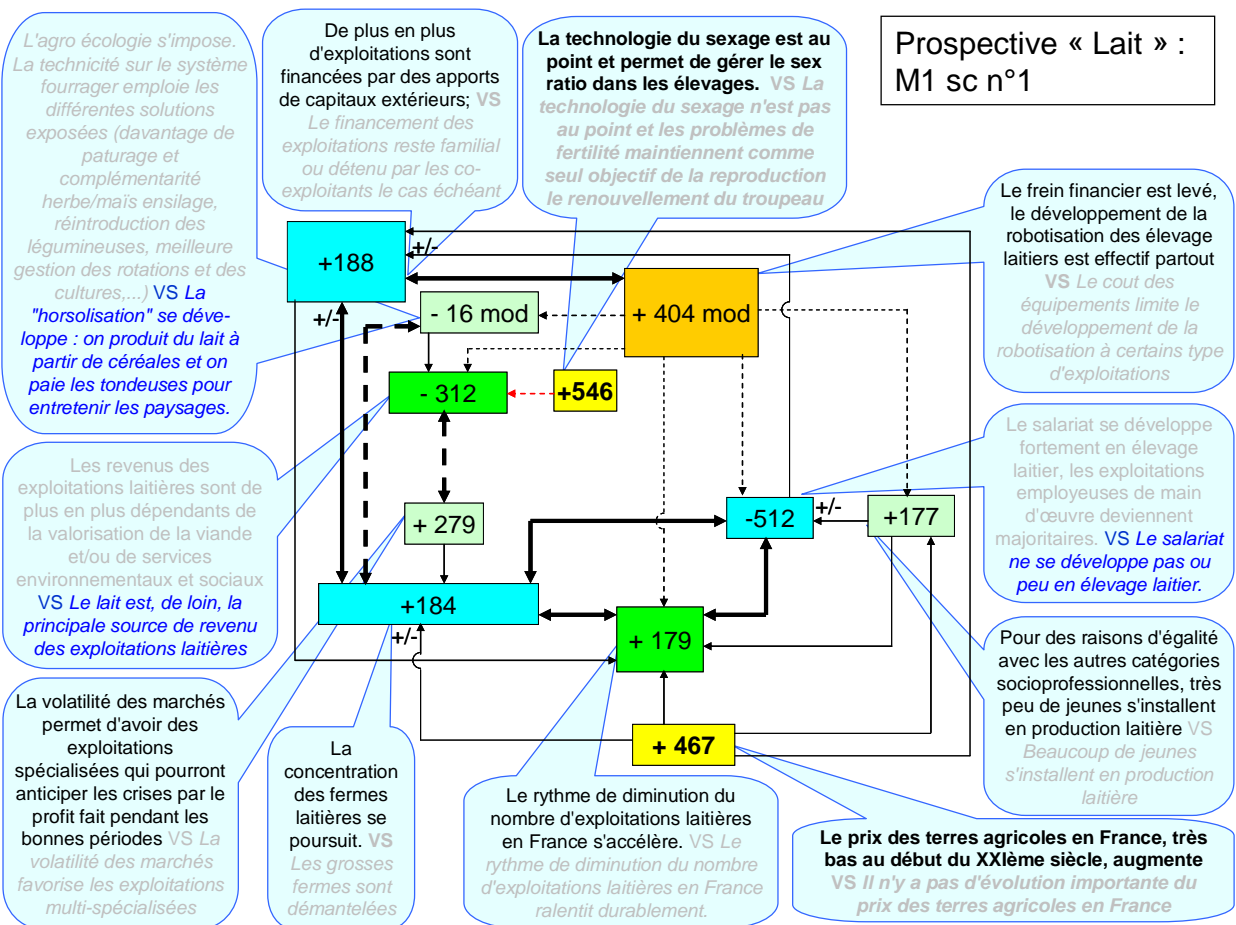
Concentration des fermes dans un contexte de prix du foncier croissant, et généralisation de la robotisation conduit à un développement de la « horsolisation » de l'élevage laitier (influences combinées et négatives de +H404 mod et + H184 sur H16 mod : - H16 mod).



In fine, (à demande laitière constante) le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France s'accélère (+H179 in fine), sous l'influence d'un niveau d'installation limité (influence positive de +H177), d'un prix des terres croissant induisant une nécessité de recours accru à des capitaux extérieurs (influences positives de +H467 et +H188), la concentration des fermes laitières se poursuivant (influence positive de +H184), la demande laitière étant cependant satisfaite par un accroissement de la productivité quantitative du travail d'un collectif demeurant essentiellement familiale permis par la robotisation et l'intensification laitière induite par la technologie du sexage (influences négatives de +H404 mod et positive de -H512 mod insuffisantes pour remettre en cause +H179).



## Récapitulatif



Méta scénario 1.2 :

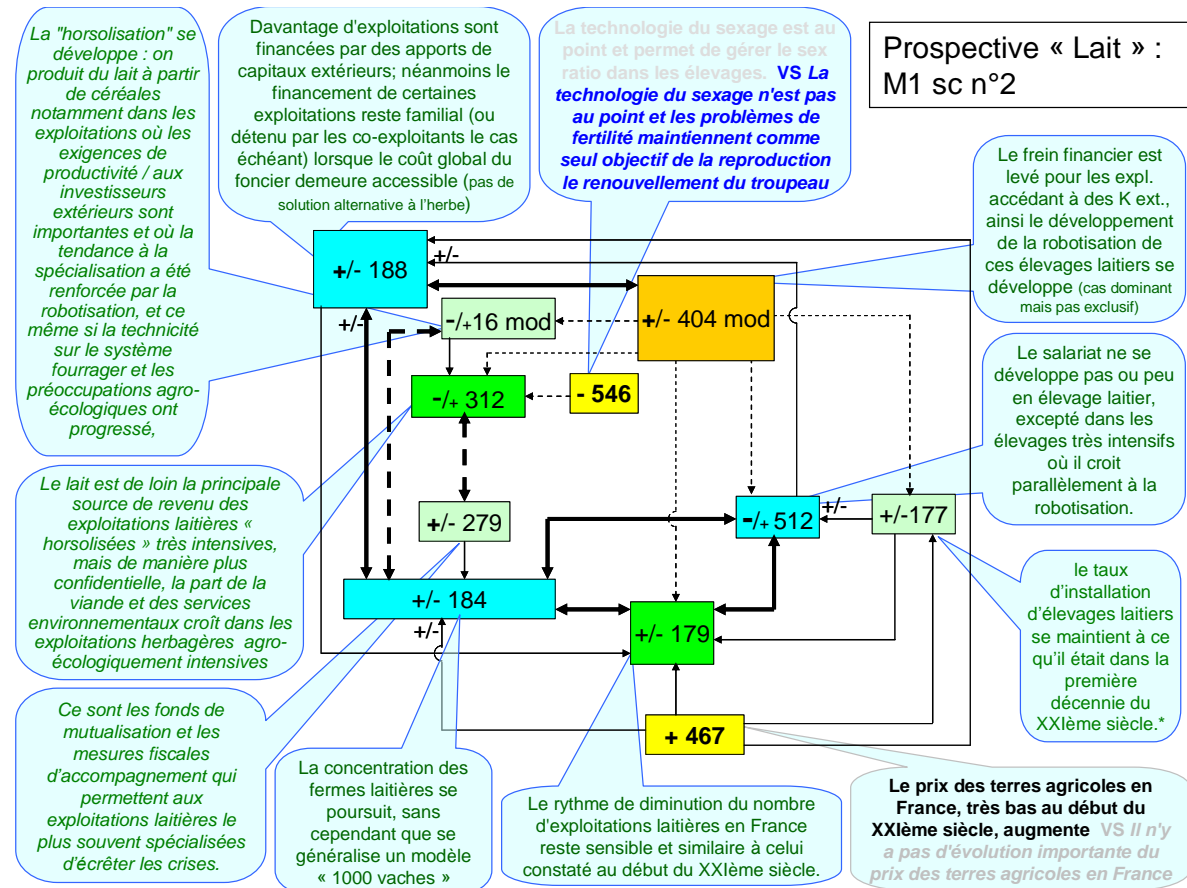
**Titre : diversité des modèles mais hors-sol dominant**

**Résumé :** Coexistence de 2 modèles d'exploitations laitières, avec un modèle dominant « hors-solisé » et robotisé dont le collectif de travail étendu au salariat, et un modèle plus confidentiel « agro-écologiquement intensif » à forte productivité d'un travail essentiellement familial... Le prix croissant du foncier trie les modèles de développement laitier en favorisant concentration et spécialisation.

**Hypothèses motrices :**

**VersusH546 :** La technologie du sexage n'est pas au point et les problèmes de fertilité maintiennent comme seul objectif de la reproduction le renouvellement du troupeau

**H467 :** Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente



Méta scénario 1.3 :

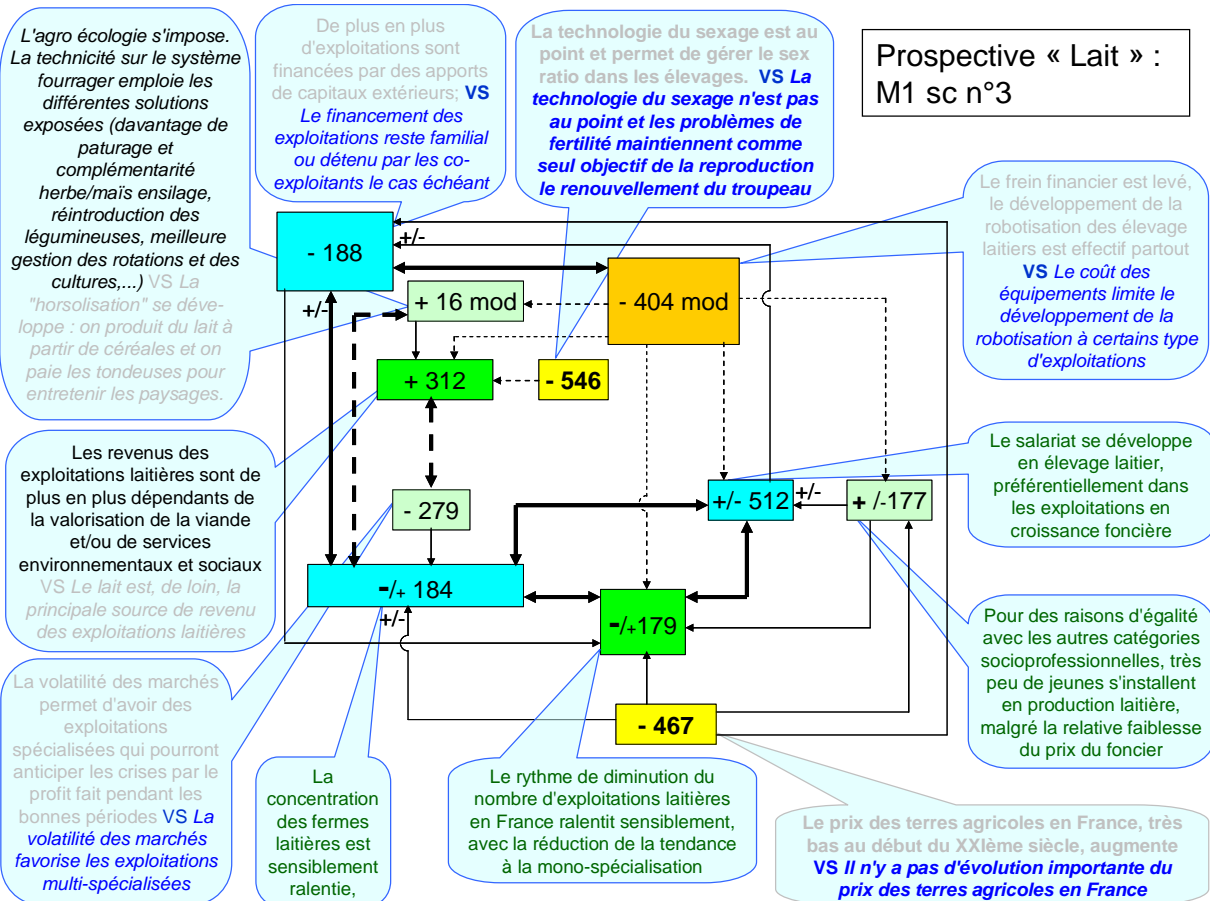
**Titre : Agro-écologie, salariat et multi spécialisation**

**Résumé :** Sans évolution à la hausse du prix du foncier et sans perspective de gain accru à la spécialisation (via la gestion du sex ratio ou le recours généralisé à un fort degré de robotisation), les logiques agro-écologique et/ou de multi-spécialisation progressent notamment dans les exploitations à SAU importante où le salariat se développe

**Hypothèses motrices**

**VersusH546 :** La technologie du sexage n'est pas au point et les problèmes de fertilité maintiennent comme seul objectif de la reproduction le renouvellement du troupeau

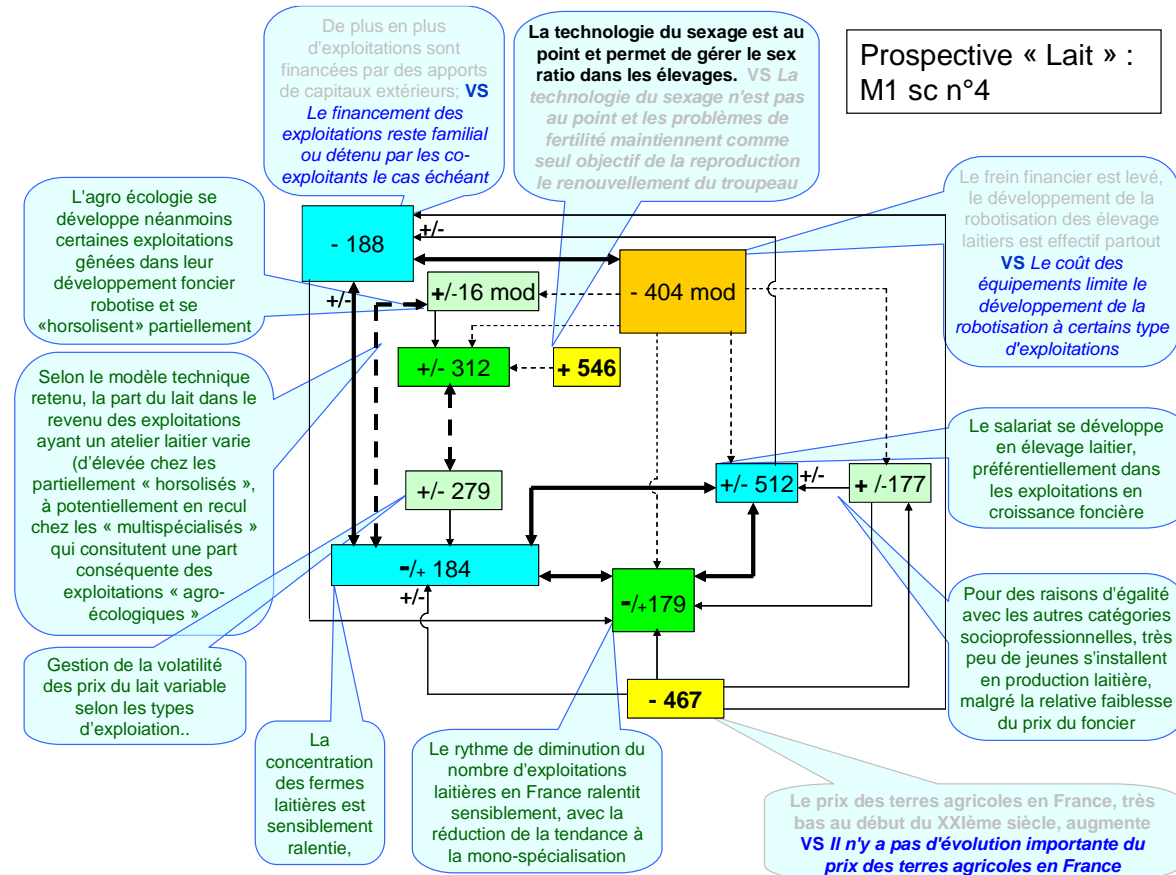
**VersusH467 :** Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France.



Méta scénario 1.4 :

**Titre : Diversité des systèmes de production laitiers**

**+ H546** : La technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex ratio dans les élevages  
**Versus H467** : Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France

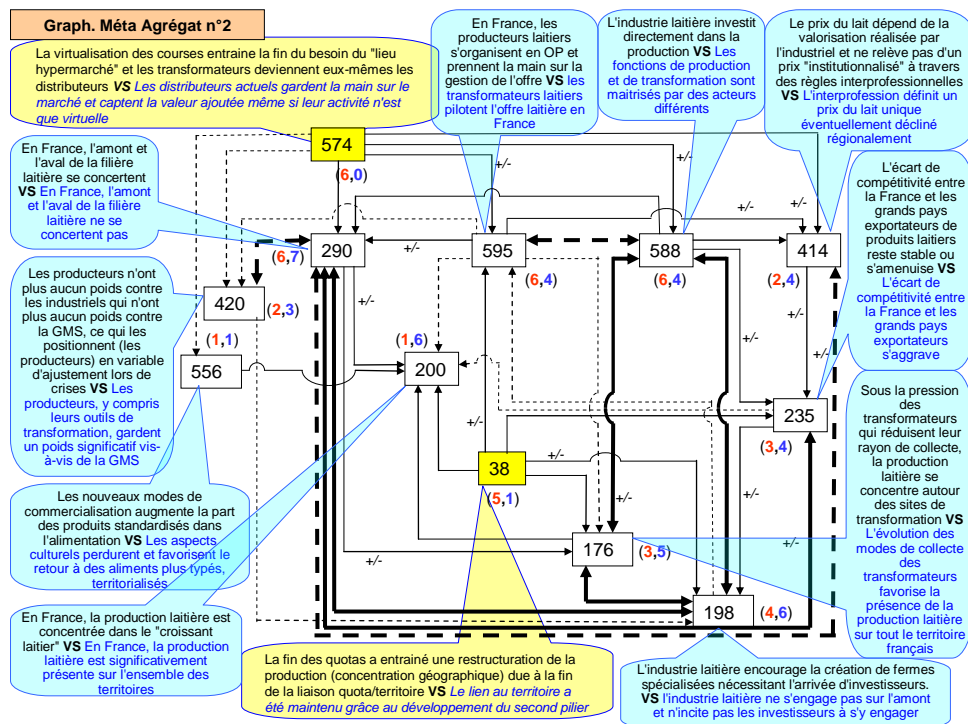


Ce 4<sup>ème</sup> scénario débute comme le troisième ; pas d'absolue nécessité de trouver des financements extérieurs à ceux accessibles aux sphères familiales des co-exploitants, la croissance foncière restant le moteur prioritaire de développement avec une robotisation limitée, et un salariat progressant avec la croissance foncière quand celle-ci est possible. Cependant, l'incitation à la spécialisation demeure via la possibilité de contrôle du sex ratio. Dans ces conditions on aboutit à une coexistence de deux modèles : un modèle spécialisé à base familiale choisissant la robotisation en lieu et place de l'agrandissement, et un modèle évoluant avec salariat et croissance foncière vers la multi-spécialisation et une dose d'agro-écologie (éventuellement accompagné publiquement par la rémunération des services environnementaux) ; chacun des modèles privilégiant ces modalités pour traverser les crises.

A production laitière globale équivalente, ceci se traduit par une certaine concentration, les exploitations de taille moyenne en termes de SAU ne mettant pas en œuvre de manière pointue les dernières évolutions techniques spécialisées en lait disparaissant.

**Proposition : Ce dernier scénario moins « extrémisé » sans être en tout point identique au second, en est suffisamment proche pour ne conserver que les 3 premiers.**

## › Méta-agrégat n°2 : Structuration de la filière et répartition territoriale



### Méta Scénario 2-1

#### Titre : L'émergence des nouveaux Transformateurs / Distributeurs

**Résumé :** La fin des quotas et la virtualisation des courses a permis à l'industrie d'innover et de développer son système de distribution au détriment de la GD. Les transformateurs investissent par la suite dans l'amont (intégration verticale) et tendent à devenir autonome.

#### Hypothèses motrices

**H574** → La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du "lieu hypermarché" et les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs

**H38** → La fin des quotas a entraîné une restructuration de la production (concentration géographique) due à la fin de la liaison quota/territoire

Sans volonté d'orientation, l'Europe a laissé la production de lait augmenter à la sortie des quotas, ce qui a renforcé la pression de sélection du marché. La fin des quotas a entraîné une restructuration de la production (concentration géographique) due à la fin de la liaison quota/territoire. (**hypothèse motrice H38**) La disparition progressive du budget de la PAC pourrait conduire les exploitations laitières à chercher à diversifier leurs sources de revenus.

La restructuration de la filière est profonde. L'augmentation de la production liée à la fin des quotas a entraîné une surproduction et une baisse du prix qui a permis une compétitivité immédiate, bien que ce modèle ne soit pas pérenne. L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs de produits laitiers s'amenuise sur un court terme (H38 favorise l'advenue de H235).

La course à un nouveau modèle viable sur le long terme s'engage. La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du « lieu hypermarché » (de moins en moins fréquenté par les consommateurs de plus en plus économes de leur temps et de leurs efforts) et, les distributeurs actuels n'ayant pas suffisamment investi sur internet et dans une logistique de service à la clientèle performante, les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs (**hypothèse motrice H574**). L'innovation permet à tous les acteurs de la filière de devenir distributeur. Devant cette évolution, les transformateurs développent leurs propres systèmes de distribution.

Bien que développé par les grandes chaînes de distribution, le concept est repris avec succès par les petites entreprises qui parviennent à s'insérer sur le créneau. Utilisant au mieux les nouveaux médias, elles parviennent à garder un aspect culturel et favorisent la croissance des aliments plus typés et territorialisés qui se démarquent des produits standardisés, en bénéficiant de moyens de distributions élargis (H574 favorise l'advenue de **VersusH556**).

Avec l'implication des transformateurs dans la distribution et l'inversion du rapport de force IAA / grande distribution (GD), les producteurs, y compris leurs outils de transformation, gardent un poids significatif vis-à-vis de la distribution (H574 favorise l'advenue de **VersusH420**).

Devant cette évolution du modèle de la distribution, l'aval de la filière tente de développer ses relations avec l'amont afin de ne pas se trouver en sous approvisionnement. L'amont accepte la discussion afin de favoriser les partenariats et assurer la croissance des exploitations qui n'ont pas ou insuffisamment investis dans la logistique (H574 et VersusH420 favorisent l'advenue de **H290**).

Fort de leur nouvelle position et afin de profiter au maximum de cette nouvelle structuration du marché, les transformateurs encouragent la création de fermes spécialisées qui permettront de garantir l'approvisionnement des stocks de lait chez ces nouveaux transformateurs / distributeurs. Ces extensions nécessitent l'arrivée d'investisseurs, capables d'amener des capitaux rapidement (VersusH420 et H290 favorisent l'advenue de **H198**).

L'industrie laitière se porte cautions des investissements, et parfois tient le rôle d'investisseur afin de maîtriser son approvisionnement et orienter vers la spécialisation voulue. Ainsi en vient-elle à investir elle-même directement dans la production (H198 et H574 favorisent l'advenue de **H588**).

Sous la pression des transformateurs qui réduisent leur rayon de collecte, la production laitière se concentre autour des nouveaux sites de transformation (H38, H198, H290 et H588 favorisent l'advenue de **H176**). L'industrie réalise ses investissements à proximité de ses implantations (H176 et H588 confirment l'advenue de H198).

Rapidement, les transformateurs se substituent aux distributeurs. Ce sont eux qui pilotent l'offre laitière en France (H38, H198, H588 et H574 favorisent et confirment l'advenue de **VersusH595**). La transformation intensifie ses investissements jusqu'à devenir complètement autonome (VersusH595 confirme l'advenue de H176 ; les deux confirment l'advenue de H588).

Malgré l'existence de concertation, les interprofessions n'arrivent pas à « institutionnaliser les prix du lait au travers de règles. Il ne dépend plus que de la valorisation réalisée par l'industriel (malgré H290 ; H588, VersusH595 et H574 favorisent et confirment **H414**).

Ayant écarté un intermédiaire, le modèle économique de la filière devient plus robuste. Les nouveaux transformateurs arrivent à basculer vers un modèle qui vise la réduction des coûts logistiques plutôt que la diminution du prix de la matière première (H290, H588 et H414 confirment l'advenue de H235).

Ainsi, l'amont de la filière s'affirme devant la GD (H198, H235, H588, VS595 et H414 confirment l'advenue de H290 ; et malgré VersusH595, H290 confirme VersusH420).

Et même si les investissements sont plus nombreux dans les zones traditionnelles de productions comme dans le croissant laitier, et que la répartition des exploitations sur le territoire n'est pas homogène, les innovations logistiques (collecte et distribution) permettent de maintenir des exploitations sur l'ensemble des territoires (hypothèse **H200** non tranchée).

### **Méta Scénario 2-2**

**Titre : Une organisation recentrée sur les métiers respectifs**

**Résumé :** La virtualisation des courses a permis de développer nombre d'innovations qui ont amélioré les systèmes de collecte. Aidé par la politique européenne de développement des territoires ruraux, chaque acteur a pu pérenniser son activité en se recentrant sur son métier, l'interprofession assurant la concertation globale de la filière.

#### **Hypothèses motrices**

**H574 :** La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du "lieu hypermarché" et les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs

**VersusH38 :** Le lien au territoire a été maintenu grâce au développement du second pilier

La course à un nouveau modèle viable sur le long terme s'engage. La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du « lieu hypermarché » (de moins en moins fréquenté par les



consommateurs de plus en plus économes de leur temps et de leurs efforts) et, les distributeurs actuels n'ayant pas suffisamment investi sur internet et dans une logistique de service à la clientèle performante, les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs (**hypothèse motrice H574**). L'innovation permet à tous les acteurs de la filière de devenir distributeur. Devant cette évolution, les transformateurs développent leurs propres systèmes de distribution.

Bien que développé par les grandes chaînes de distribution, le concept est repris avec succès par les petites entreprises qui parviennent à s'insérer sur le créneau. Utilisant au mieux les nouveaux médias, elles parviennent à garder un aspect culturel et favorisent la croissance des aliments plus typés et territorialisés qui se démarquent des produits standardisés, en bénéficiant de moyens de distributions élargis (H574 favorise l'advenue de **VersusH556**).

Avec l'implication des transformateurs dans la distribution et l'inversion du rapport de force IAA / GD, les producteurs, y compris leurs outils de transformation, gardent un poids significatif vis-à-vis de la distribution (H574 favorise l'advenue de **VersusH420**). Mais les transformateurs ne sont pas les seuls à profiter de ses innovations. Les exploitations familiales développent des réseaux de distribution courts.

La concertation de filière se met en place afin d'encadrer ce nouveaux modèle. Les institutions peuvent ainsi apporter une aide au développement pour les plus petites structures (H574 et VersusH420 favorisent l'advenue de **H290**).

Dans le même temps, la politique de développement des territoires ruraux menée par l'Europe s'intensifie. Le maintien du budget agricole européen et le développement du second pilier de la PAC qui permet de maintenir le lien aux territoires pour la production laitière ne pousse pas la filière à être plus compétitive sur le marché des produits industriels standards, mais l'encourage plutôt à aller rechercher de la valeur ajoutée en mettant en avant le lien entre les territoires et la production de lait. (**hypothèse motrice VersusH38**).

Les aides apportées aux territoires associées aux innovations logistiques ont permis l'évolution des modes de collecte des transformateurs. Les rayons de collecte s'agrandissent et favorisent la présence de la production laitière sur tout le territoire (VersusH38 et H290 favorisent l'advenue de **VersusH176**).

Afin de maîtriser la gestion de l'offre, les producteurs laitiers s'organisent en OP. Ils diminuent ainsi certains coûts en proposant à la transformation, un nombre d'interlocuteurs réduits et se concentrent sur leur métier (VS38 et H574 favorisent l'advenue de **H595**).

Malgré le développement des systèmes de distribution à tous les niveaux, les fonctions de production et de transformation sont bien séparées. Ces fonctions sont maîtrisées par des acteurs différents qui ne cherchent pas à se diversifier sur ces segments (VersusH176, H595 et H574 favorisent l'advenue de **VersusH588**).

Cette expertise leurs permet d'affirmer leur poids vis-à-vis de la GD qui ne tire pas particulièrement bénéfice de ce nouveau système (H595 et H290 confirment VersusH420).

Afin d'entretenir les bonnes relations entre les producteurs et les transformateurs, et éviter une concurrence malsaine entre les OP, l'interprofession définit un prix du lait unique selon des règles institutionnalisées (H290, VersusH588, H595 et H574 favorisent et confirment l'advenue de **VersusH414**).

Ainsi malgré le choix politique national du maintien de l'élevage laitier sur le territoire, les aides européennes maintiennent le même niveau de compétitivité dans les États membres et réduisent l'écart vis-à-vis des pays tiers producteurs de lait (malgré VersusH38 ; H290, VersusH58, VersusH414 favorisent et confirment l'advenue du **H235**).

Chaque acteur étant concentré sur son métier, l'industrie ne cherche pas à investir dans l'amont. L'organisation en OP est assez solide pour fonctionner sans l'arrivée d'investisseurs extérieurs (malgré H290 et VersusH420 ; VersusH588, +/-H235, VersusH38 et VersusH176 favorisent et confirment **VersusH198** qui confirme VersusH588 ; et VersusH198 et VersusH588 confirment H595).

Les innovations se poursuivent et l'aide apportée par le second pilier de la PAC qui permet le cofinancement UE-Régions des projets liés aux territoires, pérennisent ce nouveau système (VersusH198, VersusH588 et H595 confirment VersusH176) alors que l'implication de l'interprofession encadre au

mieux ce fonctionnement qui permet à la filière française de se maintenir (malgré VersusH198 et VersusH588 ; +/-H235, H595 et VersusH414 confirment H290). Les politiques mobilisent la boîte à outils de la politique agricole européenne pour à la fois garder une production valorisée sur tout le territoire et favoriser la poursuite d'une évolution des modes de collecte se montrant performante (VersusH198, VersusH588 et H595 confirment VersusH176). En France, la production laitière est significativement présente sur l'ensemble des territoires (VersusH38, VersusH176, +/-H235, VersusH556, H290 et H595 favorisent et confirment VersusH200).

### **Méta Scénario 2-3**

#### **Titre : L'organisation des producteurs face à l'innovation des distributeurs**

**Résumé :** Le développement des nouveaux moyens de distribution a permis aux distributeurs traditionnels de s'adapter au nouveau comportement des consommateurs et d'imposer son cahier des charges sur les produits transformés. Dans le même temps, la fin des quotas a entraîné une restructuration des producteurs qui réussissent à piloter l'offre de matière première. Coïncée entre les deux, la transformation est contrainte de s'adapter à l'un et à l'autre.

#### **Hypothèses motrices**

**VersusH574 :** Les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle

**H38 :** La fin des quotas a entraîné une restructuration de la production (concentration géographique) due à la fin de la liaison quota/territoire

Sans volonté d'orientation, l'Europe a laissé la production de lait augmenter à la sortie des quotas, ce qui a renforcé la pression de sélection du marché. La fin des quotas a entraîné une restructuration de la production (concentration géographique) due à la fin de la liaison quota/territoire. (hypothèse motrice H38). La distribution cherche à s'adapter à cette restructuration tout en prenant en compte les nouvelles attentes des consommateurs.

Ayant suffisamment investi sur internet et dans une logistique de service à la clientèle performante, les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si l'essentiel de leur activité passe par leurs points de vente virtuels (commandes par internet pour l'essentiel) au détriment de leurs hypermarchés de moins en moins fréquentés par les consommateurs de plus en plus économes de leur temps et de leurs efforts (hypothèse motrice VersusH574).

Afin d'optimiser la liquidation des stocks qui s'accumulent, les producteurs laitiers s'organisent en OP et prennent la main sur la gestion de l'offre (H38 et VersusH574 favorisent l'advenue de 595).

Les producteurs ne cherchent pas à se diversifier, tout comme les transformateurs qui ne cherchent pas à devenir des distributeurs. Les fonctions de production et de transformation sont maîtrisées par différents acteurs (H595 et VersusH574 favorisent l'advenue de VersusH588).

L'interprofession et les institutions cherchent à encadrer la sortie des quotas et définissent le prix du lait afin d'éviter un emballement du marché (VersusH588, H595 et VersusH574 favorisent l'advenue de VersusH414).

Les OP prennent plus de poids dans les négociations au sein de la filière. Moins soumis à la pression de l'aval, les producteurs gardent un poids significatif vis-à-vis de la GD (malgré VersusH574 ; H595 favorise l'advenue de VersusH420).

L'industrie laitière est restée prudente, voire attentiste, à la fin des quotas. Ne souhaitant pas prendre de risque, elle ne s'engage pas dans l'amont et n'incite pas les investisseurs à s'y engager (malgré VersusH420 ; H38 et VersusH588 favorisent l'advenue de VersusH198).

Néanmoins, les nouveaux modes de distribution changent les habitudes des consommateurs. Seule face à ces derniers, la GD impose sa volonté sur la typologie des produits et la part des produits standardisés dans l'alimentation augmente (VersusH574 favorise et confirme H556).

Les transformateurs sont pris en tenaille entre d'un côté la GD qui impose le cahier des charges des produits, et de l'autre les producteurs qui pilotent l'offre laitière. La concertation ne se met pas en place sur toute la filière et les transformateurs sont coincés comme intermédiaires (malgré VersusH420 ; VersusH574, VersusH198, VersusH588, H595 et VersusH414 favorisent l'advenue de VersusH290).

Malgré le poids des producteurs vis-à-vis de la GD, la transformation a du mal à s'affirmer et perd de l'influence (VersusH290 diminue l'influence de **VersusH420**).

L'inversion des rapports de force permet aux marges des producteurs de résister, malgré l'augmentation de la production dans le croissant laitier. Toujours dans cette tendance d'augmentation de la production, la concentration dans le croissant laitier ne fait pas disparaître les exploitations ailleurs sur le territoire, même s'il s'affirme en position dominante. Aidés par les nouvelles technologies et une structuration fortes, les OP à forte identité régionale (AOP) se maintiennent.

Les nouveautés technologiques et les nouvelles méthodes de collecte permettent à des OP de se créer dans des zones plus reculées. Les transformateurs sont obligés d'élargir leurs rayons de collecte pour s'adapter à l'offre (malgré H38 ; VersusH198, VersusH290, VersusH588 et H595 favorisent et confirment **VersusH176**).

Afin de regagner de l'influence dans la filière, les transformateurs se concentrent sur la production de produits standardisés comme par exemple la poudre de lait afin d'accroître ses bénéfices à l'étranger. L'écart de compétitivité entre la filière française et les autres pays exportateurs reste stable (malgré VersusH290 ; H38, VS588 et VersusH414 favorisent et confirment **H235**).

La solidité de l'organisation en OP permet aux producteurs de maintenir leur croissance. Ils restent maîtres de leurs structures et empêchent les transformateurs de s'engager dans l'amont (VersusH176, H235 et VersusH290 confirment **VersusH198**).

La sortie des quotas a entraîné une tendance à la concentration dans le croissant laitier. Les producteurs des zones historiques de production ont fortement augmenté leurs productions et le développement du nouveau modèle s'est effectué dans ces territoires. Néanmoins les moins technologiques ont permis à certaines organisations de perdurer dans des zones plus reculées, même si la répartition des exploitations reste très hétérogène (hypothèse **H200** non tranchée).

#### **Méta Scénario 2-4**

##### **Titre : La distribution s'empare d'une filière désorganisée**

**Résumé :** La politique de développement des territoires ruraux a étendu les zones de production du lait. Les structures détentrices des moyens et méthodes logistiques se sont emparées de la gouvernance de la filière. La distribution impose sa volonté et arrive à dicter le fonctionnement de l'amont. Elle assure l'innovation des moyens logistiques et parvient à développer ses propres marques (MDD). Elle prend l'ascendant sur une filière désorganisée.

##### **Hypothèses motrices**

**VersusH574 :** Les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle

**VersusH38 :** Le lien au territoire a été maintenu grâce au développement du second pilier

La politique de développement des territoires ruraux menée par l'Europe s'intensifie. Le maintien du budget agricole européen et le développement du second pilier de la PAC qui permet de maintenir le lien aux territoires pour la production laitière ne pousse pas la filière à être plus compétitive sur le marché des produits industriels standards, mais l'encourage plutôt à aller rechercher de la valeur ajoutée en mettant en avant le lien entre les territoires et la production de lait. (hypothèse motrice **VersusH38**).

Dispersée et gouvernée par une politique ne favorisant que les petites exploitations dans les zones reculées, la filière ne parvient pas à répondre aux exigences des marchés internationaux. L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs s'aggrave (VersusH38 favorise l'advenue de **VersusH235**).

Dans le même temps, les distributeurs historiques gardent la main sur le marché. Avec l'émergence de la virtualisation des courses et les nouveaux comportements des consommateurs qui privilégient le « online », les distributeurs parviennent à capter la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle (hypothèse motrice **VersusH574**).

L'innovation en matière de logistique devient indispensable. Si elle est impulsée par les distributeurs pour répondre à la demande du client final, elle profite aussi aux transformateurs, qui en se l'appropriant, peuvent aller collecter le lait sur tout le territoire (VersusH38 favorise l'advenue de **VersusH176**).

Ces nouveaux modes de commercialisation augmentent la part des produits standardisés dans l'alimentation (VersusH574 favorise et confirme **H556**). Les distributeurs finissent par imposer le cahier des charges des produits transformés.

Les transformateurs sont contraints de les respecter et répercutent les charges supplémentaires sur les producteurs. Les producteurs n'ont plus aucun poids contre les industriels qui n'ont plus aucun poids contre la GD, ce qui les positionne (les producteurs) en variable d'ajustement lors de crises (VersusH574 favorise l'advenue de **H420**).

En position de force, l'aval de la filière casse les contrats et refuse la concertation globale. La communication d'ensemble de la filière est devenue impossible. En France, l'amont et l'aval ne se concertent pas (VersusH235, VersusH574 et H420 favorisent l'advenue de **VersusH290**).

Les distributeurs sont de plus en plus puissants. Ils développent leurs marques de distributeurs (MDD) et orientent la communication en direction du consommateur. Le prix des produits est dépendant du marketing réalisé par l'aval et le prix du lait dépend de la valorisation réalisée. Il n'existe aucun accord sur le prix du lait ni aucune règle institutionnalisée permettant de le définir (VersusH290 et VersusH574 favorisent et confirment **H414**).

En difficulté devant la distribution, et dépendante de leurs méthodes, l'industrie ne parvient pas à s'engager sur l'amont et ne parvient pas à y encourager les investisseurs extérieurs. Ces derniers accordant plus de confiance aux distributeurs (VersusH38, VersusH176, VersusH235, 420 et VersusH290 favorisent l'advenue de **VersusH198**).

Face aux difficultés que rencontrent l'amont, les distributeurs maintiennent la pression afin d'imposer leurs cahiers des charges. Leur logistique performante permettant de récolter le lait sur toutes les zones leur offre un avantage supplémentaire dans les négociations. Le manque d'investissement dans l'amont ne permet pas d'équilibrer les forces. Les industriels doivent se concentrer sur leur métier de transformateurs, et les fonctions de production restent maîtrisées par d'autres acteurs (VersusH176, VersusH198 et VersusH574 favorisent l'advenue de **VersusH588** ; qui confirme VersusH198).

Incapable de faire face aux distributeurs, les transformateurs cherchent à peser dans la filière et à piloter l'offre laitière en France. Leur ascendant sur les transformateurs leur permet de gouverner l'amont de la filière (malgré VersusH198 et VersusH588 ; VersusH38 et VersusH574 favorisent et confirment l'advenue de **VersusH595**).

Mais le manque récurrent d'investissement ne leur permet pas d'intégrer l'amont, (malgré VersusH595 ; VersusH588 est confirmée).

Les transformateurs essayent de réduire les coûts en concentrant la récolte de lait dans des zones ciblées. Le croissant laitier est ainsi favorisé. Néanmoins, les exigences de la grande distribution poussent au développement de produits diversifiés. Ce dernier est fortement encouragé par les pouvoirs publics (**H200** non tranchée).

Ce schéma favorise le développement des circuits courts et la valorisation des produits locaux. L'innovation des distributeurs permet un approvisionnement privilégié des grandes et moyennes surfaces en produits « régionaux ». Cette situation, associée au co-financement UE – Régions maintiennent du lait sur tout le territoire. Les politiques mobilisent la boîte à outils de la politique agricole européenne pour à la fois garder une production valorisée sur tout le territoire et favoriser des investissements plus nettement orientés « coûts volumes » où cela est possible : les politiques agricoles (UE, Fr et régions) se complètent et permettent de garder une diversité des systèmes de production laitiers, répartis sur le territoire (malgré VersusH595 ; VersusH588, VersusH290 et VersusH198 confirment **VersusH176**).

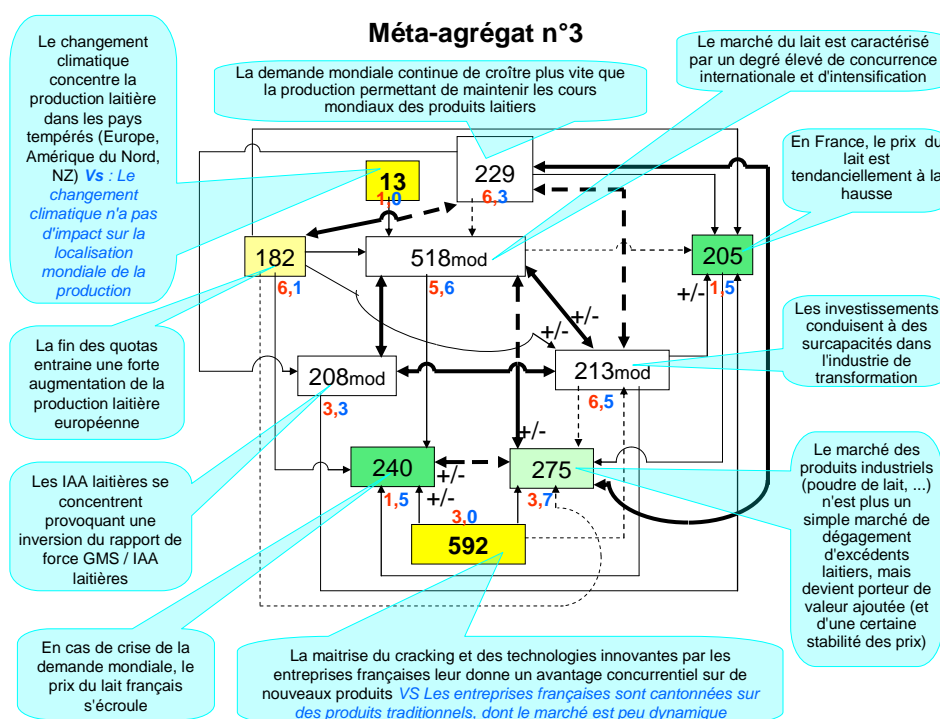
Les rapports de forces de la filière sont donc très inégaux, et chaque acteur domine celui qui est en amont. La GD écrase tout, les transformateurs qui n'ont aucun poids face aux distributeurs dominent les producteurs (VersusH595 et VersusH290 confirment **H420**).

La filière est dans une situation chaotique. Les rapports de force disproportionnés désorganisent la filière qui ne se concerte pas (VersusH198, VersusH588, VersusH595 et H414 confirment **VersusH290**).

Dans cette situation et sans discussion, le prix du lait ne peut pas être institutionnalisé par une interprofession. Il dépend des exigences et de la valorisation réalisée par l'aval (malgré VersusH588 ; VersusH595 confirme **H414**).

L'enjeu de la filière laitière française relève plus de la survie que de la conquête de marchés. La désorganisation de la filière, le manque de cohésion et de partage de vision stratégique d'ensemble ne permet pas de concurrencer les autres pays européens en termes de compétitivité. L'écart entre la France et les grands pays exportateurs s'aggrave (VersusH290, VersusH588 et H414 confirment **VersusH235**).

### › Méta-agrégat n°3 : Industrie laitière et facteurs de crise



#### **Méta-scénario 3.1**

**Titre : Des produits innovants relativement indépendants du déséquilibre du marché mondial**

**Résumé :** L'offre française technologiquement en pointe s'impose par la maîtrise de l'innovation sur les marchés des produits industriels et limite pour partie les conséquences pour la filière française du déséquilibre entre offre et demande mondiales

#### **Hypothèses motrices**

**H13 :** Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ)

**H592 :** La maîtrise du cracking et des technologies innovantes par les entreprises françaises leur donne un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits

Tirant parti de récents progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking, les entreprises françaises bénéficient d'un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits. [**hypothèse motrice H592**]. Cet avantage compétitif se traduit par un bon retour sur investissement (marges et volumes écoulés permettent un amortissement rapide des dépenses d'équipement) et les investissements sont cohérents avec les débouchés de l'industrie de transformation. [H592 (influence négative) favorise l'advenue de **versusH213mod**].

Les progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking se trouvant portés par des entreprises ayant réussi la maîtrise, non seulement technologique, mais aussi économique et financière, de leur introduction dans le circuit marchand (investissements adéquats des points de vue technologique, financier et des débouchés), les conditions sont réunies pour que, désormais, le

marché des produits industriels (poudre de lait, ...) ne soit plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devienne porteur de valeur ajoutée (et évite la baisse des prix) : l'introduction de l'innovation à un coût de production non excessif permet sa mise sur le marché à un prix acceptable par celui-ci et auquel des quantités significatives trouvent preneur et sont ainsi écoulées [H592 et versusH213mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H275**].

La maîtrise des coûts industriels contribue d'autant à limiter le prix de vente (tout en maintenant une marge satisfaisante) et donc facilite le développement de la demande pour ces produits industriels. Dans ces conditions, ce renforcement du marché des produits industriels, composante en développement de la demande mondiale, constitue un frein conséquent (soutien de la demande) à la baisse des cours mondiaux des produits laitiers [H275 et versusH213mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H229**].

Avec ce soutien des cours mondiaux par le développement du marché des produits industriels, désormais bien valorisés, la fin des quotas s'accompagne d'une augmentation de la production laitière européenne, laquelle, pour sa part, pèse à la baisse sur les cours mondiaux en accroissant le niveau de l'offre mondiale. Au total (développement de la demande par le marché des produits industriels *versus* augmentation de la production européenne), la demande mondiale croît à un rythme proche de celui de la production, ce qui favorise une relative stabilité des cours mondiaux des produits laitiers [229 (influence positive) favorise l'advenue de **H182** → qui en retour tempère **H229+/-**].

Avec le changement climatique, qui concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, Nouvelle-Zélande), [**hypothèse motrice H13**] et la fin des quotas au sein de l'UE, le marché du lait est caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification. Ainsi, les stratégies de type coût-volume s'avèrent prépondérantes malgré le maintien d'un créneau ouvert aux possibilités de différenciation sur le marché des produits industriels [malgré versusH213mod et H275 (influences négatives), H229+/- (relativement neutre), H13 et H182, (influences positives) favorisent l'advenue de **H518mod**].

Dans une telle perspective où le marché incite au développement de stratégies coût-volume, les IAA laitières se concentrent, ce qui à terme provoque de plus en plus une inversion du rapport de force GD / IAA laitières [à côté de 229+/- mitigé (et donc relativement neutre), et malgré versusH213mod (influence négative), H518mod (influence positive) favorise l'advenue de **H208mod** qui en retour confirme **H518mod**].

Cette forte concentration dans l'industrie et cette course à la taille et à la part de marché (les opérateurs s'éliminent à tour de rôle dans le cadre de stratégies coût-volume) conduisent à des surcapacités dans l'industrie de transformation [à côté de H229+/-, H518mod et H182 (influences mitigées +/-), H208mod (influence positive) ⇒ **H213mod**].

La fin des quotas et l'intensification de la concurrence (du fait notamment du changement climatique) entraînent un prix du lait tendanciellement à la baisse en France [avec H229 +/- mitigé, H213mod (mitigé, mais plutôt négatif), H518mod et H182 (influences négatives), et H208mod (influence positive), l'ensemble se traduit par **versusH205**]. Pour ces raisons, et compte tenu des surcapacités dans l'industrie, en cas de crise de la demande mondiale, le prix du lait français s'écroule [à côté de H275 et H592 (influences mitigées +/-), H182, H518mod et H213mod (influences positives) favorisent **H240**].

Il s'ensuit de plus que le marché des produits industriels redevient essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix), même si, pour une part désormais mineure, les produits innovants bien valorisés conservent leur place sur ce marché des produits industriels, ce qui constitue un atout pour la filière laitière française qui, comme les autres, doit par ailleurs subir les conséquences du déséquilibre entre offre et demande mondiale [avec H518mod, versusH205+/- et H229+/- (influences mitigées, mais cependant négatives), H182 et H240 (influences négatives) ⇒ **versusH275**].

### **Méta-scénario 3.2**

**Titre : Des produits innovants à la pointe de la segmentation du marché mondial**

**Résumé :** L'offre française technologiquement en pointe s'impose par la maîtrise de l'innovation sur le marché des produits industriels et évite la baisse des prix

#### **Hypothèses motrices**

**Versus13 :** Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production

**H592 :** La maîtrise du cracking et des technologies innovantes par les entreprises françaises leur donne un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits

Tirant parti de récents progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking, les entreprises françaises bénéficient d'un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits. **[hypothèse motrice H592]** Cet avantage compétitif se traduit par un bon retour sur investissement (marges et volumes écoulés permettent un amortissement rapide des dépenses d'équipement) et les investissements sont cohérents avec les débouchés de l'industrie de transformation [592 (influence négative) favorise l'advenue de **versusH213mod**].

Les progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking se trouvant portés par des entreprises ayant réussi la maîtrise, non seulement technologique, mais aussi économique et financière, de leur introduction dans le circuit marchand (investissements adéquats des points de vue technologique, financier et des débouchés), les conditions sont réunies pour que, désormais, le marché des produits industriels (poudre de lait, ...) ne soit plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devienne porteur de valeur ajoutée (et évite la baisse des prix) : l'introduction de l'innovation à un coût de production non excessif permet sa mise sur le marché à un prix acceptable par celui-ci et auquel des quantités significatives trouvent preneur et sont ainsi écoulées [H592 et versusH213mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H275**].

La maîtrise des coûts industriels contribue d'autant à limiter le prix de vente (tout en maintenant une marge satisfaisante) et donc facilite le développement de la demande pour ces produits industriels. Dans ces conditions, ce renforcement du marché des produits industriels, composante en développement de la demande mondiale, constitue un frein conséquent (soutien de la demande) à la baisse des cours mondiaux des produits laitiers [H275 et versusH213mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H229**].

Avec ce soutien des cours mondiaux par le développement du marché des produits industriels, désormais bien valorisés, la fin des quotas s'accompagne d'une augmentation de la production laitière européenne, laquelle, pour sa part, pèse à la baisse sur les cours mondiaux en accroissant le niveau de l'offre mondiale. Au total (développement de la demande par le marché des produits industriels *versus* augmentation de la production européenne), la demande mondiale croît à un rythme proche de celui de la production, ce qui favorise une relative stabilité des cours mondiaux des produits laitiers [229 (influence positive) favorise l'advenue de **H182** → qui en retour tempère **H229+/-**].

Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production. **[hypothèse motrice versusH13]** La segmentation du marché du lait permet la coexistence de plusieurs modèles de production laitière : à côté de stratégies de type coût-volumes, facilitées par la fin des quotas en Europe, concentrant la production dans certaines zones tempérées, des segmentations s'opèrent pour répondre au mieux aux demandes spécifiques des produits industriels innovants et s'inscrivent dans le cadre de stratégies de différenciation [malgré H182, (influence positive), H229+/- (relativement neutre), versusH13, versusH213mod et H275 (influences négatives) favorisent l'advenue de **versusH518mod**].

En l'absence de fortes concentrations des IAA laitières du fait de la viabilité de cette segmentation laissant dispersés les acteurs de la filière, celles-ci demeurent peu puissantes face à une GD toujours aussi concentrée. Et, faute de position dominante de quelques IAA laitières, cette structure de filière relativement peu concentrée est de nature à favoriser la pérennisation de la segmentation du marché du lait avec coexistence de plusieurs modèles de production laitière [à côté de H229+/- mitigé (et donc relativement neutre), versusH213mod et versusH518mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **versusH208mod** → qui en retour confirme **versusH518mod**].

Concentration limitée et segmentation opportunément réalisée du secteur s'avèrent favoriser la cohérence des investissements avec les débouchés de l'industrie, en évitant notamment des surcapacités dans l'industrie de transformation [à côté de H229+/-, versusH518mod et H182 (influences mitigées +/-), versusH208mod (influence négative) confirme **versusH213mod**].

En France, avec la pression de la GD en position de force et la fin des quotas, le prix du lait est tendanciellement à la baisse pour les fournisseurs des opérateurs ayant adopté une stratégie de type coût-volumes, mais il est stable, voire en légère augmentation pour ceux dont la production est acceptée (car relativement mieux adaptée à leurs besoins) par les opérateurs positionnés plus « high-tech » (produits tirant parti des progrès dans des technologies innovantes et la maîtrise du cracking) [avec H229 +/- mitigé, versus H213mod (mitigé, mais plutôt positif), versus H518mod (influence positive), et versus H208mod et H182 (influences négatives), l'ensemble se traduit par **H205+/-** mitigé, variable en fonction des débouchés].

Et comme une part relativement conséquente des opérateurs industriels et de la production française est positionnée sur ce second créneau, le prix du lait français est relativement stable et indépendant du marché mondial comparativement aux pays dont les opérateurs ont opté pour une stratégie univoque de type coût-volume à l'exclusion de toute différenciation [malgré H182 (influence positive), H275 et H592 (influences mitigées, mais cependant plutôt négatives) versus H518mod et versus H213mod (influences négatives) favorisent **versus H240**].

Et, malgré l'augmentation de la production européenne qui a suivi la fin des quotas, ceci confirme avec le cas français comme exemple, que le marché des produits industriels (poudre de lait, ...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais est bien devenu porteur de valeur ajoutée (et évite la baisse des prix) [malgré H182 (influence négative), avec versus H518mod, H205+/- et H229+/- (influences mitigées, mais cependant plutôt positives), versus 240 (influence positive) confirme **H275**].

### **Méta-scénario 3.3**

#### **Titre : Vers l'oligopole mondial**

**Résumé :** Couplées à l'absence d'innovation, les surcapacités des IAA laitières conduisent à la généralisation de stratégies coût-volume et à la baisse des prix des produits industriels et des cours mondiaux, en même temps que la concentration de ces IAA laitière se poursuit

#### **Hypothèses motrices**

**H13 :** Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ)

**Versus H592 :** Les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique.

Faute de maîtrise du cracking et des technologies innovantes susceptibles de se traduire par de nouveaux produits, les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique [**hypothèse motrice versus H592**].

Ceci limite d'autant leurs débouchés potentiels, et donc leurs ventes (en volume et en valeur), et les investissements conduisent à des surcapacités dans l'industrie de transformation [versus 592 (influence positive) favorise l'advenue de **H213mod**].

Avec :

- a/ un taux d'utilisation de l'outil industriel des entreprises trop faible (surcapacités de production industrielles) entraînant un retour sur investissement long pesant sur leur situation financière, et incitant à l'écoulement des produits à des prix relativement bas afin de limiter les stocks et/ou les invendus (ce qui les affecterait financièrement encore un peu plus) ;  
et
- b/ l'absence d'innovation des entreprises françaises sur le marché des produits industriels qui limite d'autant leur valeur ajoutée et ne leur permet pas d'y réaliser des marges satisfaisantes (qui seraient notamment susceptibles de contrebalancer les conséquences, du point de vue financier tout au moins, de l'état de surcapacités de production industrielles) ;

le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix, en fonction notamment des déséquilibres offre/demande, de la situation financière des entreprises, et des niveaux de stocks et invendus à écouler) [versus 592 et 213mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **versus H275**].

La nécessité dans laquelle se trouvent les industriels de tendre vers la rentabilisation (ou l'amortissement) de leurs investissements (ou tout au moins de limiter les pertes) les conduit à une surenchère à la baisse des prix de vente jusqu'à lamener leurs marges bénéficiaires. Et, dans le même temps, la production excédentaire de lait est orientée en direction du marché des produits industriels (ce qui répond également à la demande des industriels désireux de saturer les capacités de leur outil



de production). Dans ces conditions, la demande, même attirée par des prix bas sur le marché des produits industriels, croît moins fort que la production poussée à la hausse du fait de surcapacités de production (notamment industrielles), ce qui entraîne une baisse des cours mondiaux [versus275 et 213mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **versusH229**].

Ce processus (d'engrenage à la baisse des prix) atteint toutefois ses limites dès lors que les marges des entreprises les plus performantes sont trop proches de zéro, puisqu'alors, même pour ces opérateurs, l'avantage de gains de parts de marchés ne compense plus le désavantage engendré par la baisse des prix de vente de leur production. Ainsi, au terme de quelques années après la fin des quotas l'augmentation de la production laitière européenne n'est plus stimulée par les besoins des industriels et se stabilise. De ce fait la baisse des cours mondiaux est tempérée [versus229 (influence négative) favorise l'advenue de **versusH182** → qui en retour tempère **versusH229+/-**].

Cette « interruption » dans le processus à la baisse des prix est ultérieurement remise en cause par le changement climatique, lequel concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, Nouvelle-Zélande) qui bénéficient de conditions de production plus favorables : **[hypothèse motrice H13]** bien que située en amont, cette concentration géographique renforce les marges des industriels qui captent une partie du surcroît de valeur ajoutée générée par les gains de productivité réalisés en amont (le pouvoir de marché, et donc de négociation, demeure favorable aux industriels relativement plus concentrés, car moins nombreux, que les producteurs), et, pour les industriels optimisant au mieux leurs achats, cette concentration géographique fournit de plus l'occasion de minimiser les coûts logistiques (transports). Ce surcroît de marge permet aux opérateurs industriels les plus performants de renouer avec la politique de concurrence par les prix (avec des coûts de production et d'intrants moindres en visant notamment la saturation de l'outil industriel) un temps interrompue. Ainsi, ajoutée aux surcapacités industrielles, et à une concurrence se réalisant essentiellement par les prix, avec pas ou peu de différenciation (cf. notamment le marché des produits industriels non porteur de valeur ajoutée), cette concentration de la production dans les pays tempérés achève de caractériser le marché du lait par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification industrielle et géographique (concurrence par les coûts industriels en aval et concentration de la production laitière dans les pays tempérés en amont) [malgré versusH182, (influence négative), versusH229+/- (relativement neutre), H13, H213mod et versusH275 (influences positives) favorisent l'advenue de **H518mod**].

Au sein d'un tel marché, les entreprises (IAA laitières) les moins performantes en terme de stratégie coût-volumes, dans l'optique de parvenir à saturer un outil industriel en surcapacité, disparaissent ou sont absorbées par les plus performantes. Ainsi, les IAA laitières se concentrent, ce qui provoque de plus une inversion du rapport de force GD / IAA laitières. Et cette concentration des IAA laitières conforte encore l'intensification de la concurrence sur le marché du lait, aussi longtemps que celui-ci ne trouve pas son nouvel équilibre et que ne sont pas résorbées les surcapacités industrielles découlant des surinvestissements (initiaux et suivants) [à côté de versusH229+/- mitigé (et donc relativement neutre), H213mod et H518mod (influences positives) favorisent l'advenue de **H208mod** → qui en retour confirme **H518mod**].

Or, la concentration des IAA laitières s'accompagne d'une poursuite des stratégies coût-volumes avec de nouveaux investissements pour gagner des parts de marché, et donc des surcapacités dans l'industrie de transformation, la course à la taille pour s'imposer sur le marché ne pouvant cesser avant la réalisation d'un statut quo concrétisé par une entente de type oligopolistique entre un tout petit nombre d'acteurs survivants [à côté de versusH229+/-, H518mod et versusH182 (influences mitigées +/-), H208mod (influence positive) confirme **H213mod**].

D'ici là, les opérateurs étant toujours à la recherche de prix bas au sein d'un marché où l'offre est supérieure à la demande, le prix du lait est tendanciellement à la baisse, en France comme dans la plupart des pays [malgré et H208mod et versusH182 (influences positives), avec versusH229 +/- mitigé, H213mod (mitigé, mais plutôt négatif) et H518mod (influence négative déterminante), l'ensemble se traduit par **versusH205**]. Aussi, en cas de crise de la demande mondiale, le prix du lait français ne tarderait-il pas à s'écrouler [malgré versusH182 (influence négative), versusH275 et versusH592 (influences mitigées, mais cependant plutôt positives), H518mod et H213mod (influences positives) favorisent **H240**].

Pour ces raisons, le marché des produits industriels demeure essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers, s'accompagnant d'une volatilité des prix au fil de la structuration/concentration du secteur, et notamment des IAA laitières [malgré versusH182 (influence positive), avec H518mod et versusH229+/- (influences mitigées, mais cependant plutôt négatives), versusH205 et H240 (influences négatives) confirment **versusH275**].

### **Méta-scénario 3.4 (versus592, versus13)**

#### **Titre : Segmentation par le local**

**Résumé** : Couplées à l'absence d'innovation, les surcapacités des IAA laitières conduisent à la baisse des prix jusqu'à l'absence de marges, qui y met un terme en modifiant le comportement stratégique des leaders industriels. Les pays émergents profitent de la croissance de leur demande en développant des modèles spécifiques locaux, et les producteurs français et européens s'en inspirent avec des segmentations locales tirant partie de nouvelles tendances (convergences de demandes locavores, régionalistes, écologistes, anti-globalistes, ...)

#### **Hypothèses motrices**

**Versus13** : Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production

**VersusH592** : Les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique.

Faute de maîtrise du cracking et des technologies innovantes susceptibles de se traduire par de nouveaux produits, les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique. **[hypothèse motrice versusH592]**.

Ceci limite d'autant leurs débouchés potentiels, et donc leurs ventes (en volume et en valeur), et les investissements conduisent à des surcapacités dans l'industrie de transformation [versusH592 (influence positive) favorise l'advenue de **H213mod**].

Avec :

- a/ un taux d'utilisation de l'outil industriel des entreprises trop faible (surcapacités de production industrielles) entraînant un retour sur investissement long pesant sur leur situation financière, et incitant à l'écoulement des produits à des prix relativement bas afin de limiter les stocks et/ou les invendus (ce qui les affecterait financièrement encore un peu plus) ;

et

- b/ l'absence d'innovation des entreprises françaises sur le marché des produits industriels qui limite d'autant leur valeur ajoutée et ne leur permet pas d'y réaliser des marges satisfaisantes (qui seraient notamment susceptibles de contrebalancer les conséquences, du point de vue financier tout au moins, de l'état de surcapacités de production industrielles) ;

le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix, en fonction notamment des déséquilibres offre/demande, de la situation financière des entreprises, et des niveaux de stocks et invendus à écouler) [versusH592 et H213mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **versusHH275**].

La nécessité dans laquelle se trouvent les industriels de tendre vers la rentabilisation (ou l'amortissement) de leurs investissements (ou tout au moins de limiter les pertes) les conduit à une surenchère à la baisse des prix de vente jusqu'à lamener leurs marges bénéficiaires. Et, dans le même temps, la production excédentaire de lait est orientée en direction du marché des produits industriels (ce qui répond également à la demande des industriels désireux de saturer les capacités de leur outil de production). Dans ces conditions, la demande, même attirée par des prix bas sur le marché des produits industriels, croît moins fort que la production poussée à la hausse du fait de surcapacités de production (notamment industrielles), ce qui entraîne une baisse des cours mondiaux [versusH275 et 213mod (influences négatives) favorisent l'advenue de **versusH229**].

Ce processus (d'engrenage à la baisse des prix) atteint toutefois ses limites dès lors que les marges des entreprises les plus performantes sont trop proches de zéro, puisqu'alors, même pour ces opérateurs, l'avantage de gains de parts de marchés ne compense plus le désavantage engendré par la baisse des prix de vente de leur production. Ainsi, la fin des quotas s'accompagne-t-elle au terme de quelques années d'une stabilité de la production laitière européenne, ce qui limite d'autant la croissance de l'offre et contribue de ce fait à stabiliser les cours mondiaux des produits laitiers [versusH229 (influence négative) favorise l'advenue de **versusH182** → qui en retour tempère **H229+/-**] dans la mesure notamment où la demande se développe dans les pays émergents (Chine, ...).

Et comme le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production, **[hypothèse motrice versusH13]** divers acteurs de la filière (producteurs et industriels), situés notamment dans les pays émergents connaissant une croissance de la demande, voient plus loin que

cette stabilisation des cours et anticipent à terme une hausse, tout au moins au niveau local. Ceci les conduit à calibrer et spécifier leur offre en ciblant prioritairement leur marché local. Ainsi, la stabilisation de la production laitière européenne et des cours mondiaux s'accompagne-t-elle d'une segmentation du marché (considéré à l'échelle mondiale) et de la coexistence de plusieurs modèles de production laitière : modèle de production guidé par une logique de type « coût-volumes » dans les principaux pays exportateurs, et modèles spécifiques locaux propres aux divers pays émergents en croissance intéressés par leur filière laitière. Autrement dit, dans les pays développés, le nombre d'exploitations et d'animaux laitiers est en baisse, mais la productivité par vache est en augmentation ; dans les pays émergents et/ou en développement, la production est en augmentation, ainsi que le nombre de vaches en lactation [malgré H213mod et versusH275 (influences positives), H229+/- (plutôt négatif), versusH13 et versusH182, (influences négatives) favorisent l'advenue de **versusH518mod**].

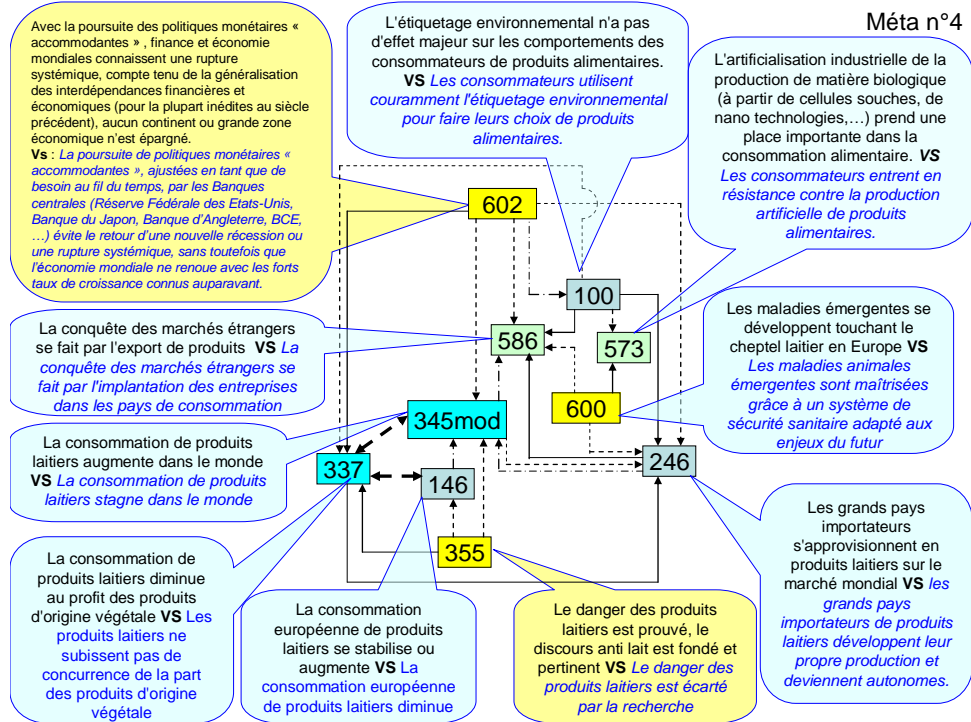
Ces orientations ne favorisent pas la concentration des IAA laitières en Europe et en France, qui demeurent peu puissantes face à une GD plus concentrée. Cette faiblesse des marges de manœuvre des industries laitières vis-à-vis de leur principal débouché limite d'autant leurs revenus et moyens financiers, ce qui ne leur facilite pas le contrôle de leur amont. Lequel amont cherche, tout au moins pour une partie, à orienter sa production vers des débouchés plus rémunérateurs en s'inspirant de certains modèles en place dans les pays émergents. Pour les producteurs, le développement de modèles plus spécifiques passe par des regroupements ou coopérations (création, ou réorientation au besoin des axes de développement des coopératives de transformation) de sorte que des segmentations, tout au moins locales (convergences de demandes locavores, régionalistes, écologistes, anti-globalistes, ...) du marché du lait permettent la coexistence de plusieurs modèles de production laitière et donc des rémunérations différenciées [à côté de H229+/- mitigé (et donc relativement neutre), et malgré H213mod (influence positive), versusH518mod (influence négative) favorise l'advenue de **versusH208mod** → qui en retour confirme **versusH518mod**].

Compte tenu de l'évolution du marché mondial (offres et demandes), les IAA limitent leurs investissements et ceux-ci sont désormais cohérents avec les débouchés de l'industrie [à côté de H229+/-, versusH518mod et versusH182 (influences mitigées +/-), versusH208mod (influence négative) ⇒ **versusH213mod**].

Dans ces conditions (stabilisation des cours mondiaux et de la production en Europe, mise en place de segmentations et différenciations), en France notamment le prix du lait s'oriente légèrement à la hausse, [avec H229 +/- mitigé, versusH213mod (mitigé, mais plutôt positif), versusH518mod et versusH182 (influences positives), et versusH208mod (influence négative), l'ensemble se traduit par **H205 modéré**] et devient pour la part de la production écoulee en fonction de segmentations locales relativement indépendant du marché mondial [à côté de versusH275 et versusH592 (influences mitigées +/-), versusH182, versusH518mod et versusH213mod (influences négatives) favorisent **versusH240**].

Ainsi, désormais moins sollicité du côté de l'offre (stabilisation de la production européenne, écoulements alternatifs vers les nouveaux débouchés sur la base de segmentations locales), le marché des produits industriels (poudre de lait, ...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, et devient – potentiellement – porteur de valeur ajoutée (et contribue à limiter ou éviter la baisse des prix) [avec versusH518mod, H205+/- et H229+/- (influences mitigées, mais cependant positives), versusH182 et versusH240 (influences positives) ⇒ **H275**].

## › Méta-agrégat n°4 : Consommation et échanges laitiers internationaux



### Méta Sc 4-1

**Titre : Des échanges mondiaux de produits laitiers actifs malgré la crise et le discours anti-lait.**

**Résumé :** Crise économique et financière systémique et discours anti-lait se conjuguent pour faire baisser la consommation de produits laitiers en Europe notamment au profit de produits végétaux de substitution alors que les consommateurs des pays en développement peu motivés par les questions environnementales et moins touchés par le discours anti-lait,

**OptionA** développent une production locale pour se protéger des épizooties qui se développent en Europe

**OptionB** s'approvisionnent à bas prix sur le marché mondial.

**+H602 : Avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes », finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné.**

**+H355 :** Le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti-lait est fondé et pertinent.

**OptionA +H600** Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe  
**OptionB** versus **H600** **VS** Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.

Avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes » (notamment en Yens, Dollars, Livres sterlings, puis Euros), finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique à partir des monnaies concernées, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné, même si les principaux pays émergents (Chine, Inde, ...) sont moins affectés que les pays plus anciennement industrialisés dont les monnaies sont décrédibilisées [**hypothèse motrice H602**].

Cette situation de crise systémique pousse les consommateurs à chercher des produits économiques, voire à se passer de certains produits qu'ils jugent non essentiels. Ainsi, la consommation de protéines animales en général est-elle remise en question au profit de la consommation de protéines d'origine végétale. La baisse de consommation de viande a un effet colatéral sur la production puis sur la consommation de produits laitiers et globalement la consommation de produits laitiers stagne

dans le monde (Influence négative de +H602 sur H345mod : **versusH345mod par cette voie** ; influence positive de +H602 sur H337 : **+H337** et influences négatives réciproques de H337 sur H345mod : +H337 et versusH345mod modifiées).

Par ailleurs, les recherches sur les phénomènes allergiques, les intolérances, la toxicité, la disponibilité du calcium, ... se sont poursuivies et de nombreuses communications scientifiques convergent pour confirmer et prouver le caractère dangereux des produits laitiers, le discours anti-lait est fondé et pertinent (**+H355 s'allume**). Une partie des consommateurs, notamment européens, substituent des produits végétaux au lait (influence positive de H355 sur H337 ; **+H337 confirmée par cette voie**). Cette substitution dans un climat où le discours anti-lait est vérifié, conduit à la baisse de la consommation européenne de produits laitiers (influences négatives de H337 et de H355 sur H146 ; versusH146). La baisse de la consommation de lait et sa substitution par des produits végétaux sont compensées par une progression de la consommation dans les Pays Tiers notamment ceux en développement qui sont plutôt dans une phase de diversification des modes de consommation des produits laitiers et sont moins réceptifs au discours anti-lait. Ainsi, la consommation de produits laitier stagne dans le monde (Influences négatives de H355 et de H337 sur H345mod : **versusH345mod confirmée** compensant l'influence mitigée de H146 sur H345mod).

Dans une telle situation globalement dégradée en crise systémique, afin de sécuriser l'approvisionnement (en quantité et en prix) des populations et limiter d'autant le développement de mouvements de contestations sociopolitiques, de nombreux pays sont partagés entre deux tendances : limiter leur dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur et/ou se fournir sur les marchés mondiaux les plus compétitifs. Dans ce cadre, les grands pays importateurs de produits laitiers se partagent entre le maintien d'un niveau plus ou moins important d'approvisionnements sur le marché mondial et un développement de leur propre production [602 favorise l'advenue de **246+/- mitigé par cette voie**].

**Mais (option A)** Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe (**+H600 s'allume**) La production du troupeau européen, déjà diminuée par la baisse de consommation de viande, se restreint. De ce fait, les pays importateurs n'ont plus d'autre choix que de développer leur propre production et devenir autonomes. Ainsi la conquête des marchés se fait par l'implantation des entreprises dans les pays de consommation (influences négatives de +H600 (qui renforce l'influence également négative de H602) sur H246 et sur H586 : **versusH246 et versusH586**).

La situation de crise mondiale qui invite à traquer le superflu et le climat de suspicion sur les produits laitiers stimulé par le développement de nouvelles maladies incitent les consommateurs à lire les étiquettes attentivement pour faire leurs choix alimentaires (influence de +H602 sur H100, **versusH100**). Ainsi, la consommation locale est privilégiée par les consommateurs (influence positive de versusH100 sur H246 et sur H586 : **versusH246 et versusH586 confirmées**). Attentifs aux informations portées sur les étiquettes, dans un contexte de recrudescence des épizooties, les consommateurs acceptent une certaine artificialisation de la matière biologique, notamment par l'usage d'antibiotiques au service de la sécurité sanitaire des aliments (influence positive de +H600 et influence négative de versusH100 sur H573 : **+H573**).

**Mais (OptionB)** Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté (**versusH600 s'allumé**). Malgré l'influence de la crise mondiale qui ne crée pas un climat propice au développement des marchés (mais pas non plus à l'investissement pour construire des filières de production), les pays européens dont le débouché se restreint se positionnent pour approvisionner en produits basiques plutôt à bas prix les pays importateurs (influence négative de +H602 sur H246 contrée par l'influence positive de +H337 et négative de versusH600 sur H246 : **+H246**). Et la conquête des marchés se fait par l'export des produits (influences négative de versusH600 compensant celle de H602 et influence positive de H246 sur H586 : **+H586**).

La crise détourne les consommateurs des étiquettes et particulièrement des informations environnementales (influence de H602 sur H100 : **+H100**) qui ne sont donc pas un frein à l'achat de produits importés (influences positives de H100 sur H86 et sur H246 : **+H586 et +H246 confirmées**).

Les produits laitiers ont vu leur consommation se resserrer sur une population plus restreinte qui résiste au discours anti-lait et qui est rassurée par un système de sécurité sanitaire performant et adapté, largement préventif, qui est en demande de produits naturels même s'ils sont importés (influence négative de +H100 et positive de versusH600 sur H573 : **versusH573**).

#### Méta Sc 4-2

**Titre** : Le marché des produits laitiers de base en développement

**Résumé** : Le lait, produit de base indispensable de plus en plus consommé et produit localement avec l'aide des savoir-faire européens.

**+H602** : Avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes », finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné.

**VersusH355** : Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche

**OptionA +H600** Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe

**OptionB versusH600** Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.

Les travaux de recherche sur les effets de la consommation de produits laitiers aux différents âges de la vie humaine se sont poursuivis et ont débouché sur un bilan largement positif de cette consommation pour tous à l'exception des allergiques avérées (**VersusH355** s'allume : Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche).

Les anti-laits ne trouvent plus d'écho médiatique à leur discours, ce qui permet à la filière lait et aux services marketing des entreprises de communiquer largement sur les thématiques santé et bien-être. En Europe, tout comme aux États-Unis où se trouvent les consommateurs les plus sensibles aux campagnes de communication, la consommation de produits laitiers se stabilise et même augmente (influence négative de versusH355 sur H146 : **+H146** par cette voie) et les produits végétaux de substitution aux produits laitiers connaissent un succès très limité, qui ne constitue pas une menace pour les produits laitiers (influence positive de versusH355 et négative de +H146 sur H337 : **versusH337** par cette voie). Et réciproquement, en l'absence de concurrence par des produits de substitution d'origine végétale, les produits laitiers voient leur consommation se développer notamment en Europe (influence négative en retour versusH337 sur H146 : +H146).

En l'absence de discours anti-lait pertinent et de concurrence des produits de substitution d'origine végétale, la croissance de la consommation européenne de produits laitiers peut se généraliser en une augmentation mondiale (influences négatives de versusH355 et de versusH337 et influence mitigée de H146 sur H345mod : proposé en **+H345mod** par cette voie).

Par ailleurs, avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes » (notamment en Yens, Dollars, Livres sterlings, puis Euros), finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique à partir des monnaies concernées, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné, même si les principaux pays émergents (Chine, Inde, ...) sont moins affectés que les pays plus anciennement industrialisés dont les monnaies sont décrédibilisées (**hypothèse motrice H602**).

Les produits de substitution aux produits laitiers d'origine végétale ne sont pas spécialement moins chers que les produits laitiers proprement dits et donc leur consommation n'est pas spécialement stimulée par le contexte d'aggravation de la crise économique et financière (l'influence positive de +H602 sur H337 est faible). Les pays émergents sont moins impactés par la crise et leur consommation de produits laitiers poursuit son développement induisant, compte tenu de leur poids démographique, une augmentation de la consommation mondiale de produits laitiers, plutôt basiques (l'influence négative de +H602 sur H345mod ne change pas le signe de H345mod qui reste **+H345mod**).

Le commerce mondial a besoin de confiance pour fonctionner et la crise économique qui se généralise freine les échanges. Aussi, pour satisfaire la demande croissante de produits laitiers, sans recourir aux substituts d'origine végétale qui ne sont pas demandés par les consommateurs, les pays importateurs sont amenés, progressivement à développer une production locale (influences négative de +H602 et de +H345mod et positive de versusH337 sur H246 : **versusH246**) ce qui va dans le temps de la mise en place ralentir la croissance de la consommation mondiale puis la stimuler (influence mitigée de H246 sur H345mod).

Dans ce contexte, les entreprises des pays traditionnellement producteurs et exportateurs font valoir leurs expériences et leurs savoir-faire et s'implantent dans ces pays où la consommation est en croissance (influence négative de +H602 et positive de versusH246 sur H586 : **versusH586**).

**Option A** Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe (**+H600 s'allume**) réduisant la production alors que la demande européenne augmente. Cela conforte la stratégie d'auto-provisionnement des pays importateurs (influences négatives de H600 sur H246 et H586 : **versusH246 et versusH586 confirmés**). La généralisation de la crise induit un sentiment mitigé des consommateurs vis-à-vis de l'étiquetage environnemental : la préservation de l'environnement (bien-être animal, protection des oiseaux ou des milieux humides,...) apparaît comme un luxe superflu. Mais à travers les informations en termes de bilan carbone, les consommateurs cherchent à agir localement contre la crise, si possible en faisant des économies (influence mitigée de H602 sur H100 : plutôt **versusH100**). L'usage des informations de l'étiquetage environnemental conforte la production locale, fusse-t-elle le fait d'entreprises étrangères (influences positives de **versusH100** sur H586 et sur H246 : **versusH586 et versusH246 confirmées**). L'attention portée à l'étiquetage va se traduire sur les informations ayant un impact sanitaire par l'acceptation des transformations qui protègent le consommateur de la diffusion des maladies quitte à artificialiser les produits (congélation, antibiotiques,...) (influence négative de **versusH100** et influence positive de +H600 sur H573 : **+H573**).

**Option B** Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté (**versusH600 s'allume**). La maîtrise des maladies renforce la légitimité des pays traditionnellement producteurs à exporter leur savoir-faire, voire du cheptel (l'influence négative de **versus600** sur H246 et H586 ne s'exprime pas par le développement des échanges de produits laitiers mais par des échanges en amont du lait). Pour repérer la production locale, les consommateurs utilisent les informations contenues sur l'étiquetage, mais rassurés sur la provenance et l'état sanitaire des animaux et n'acceptent pas des processus de transformation de plus en plus poussés de l'industrie (influence positive de **versusH600** sur H573 : **versusH573**).

#### MétaSc4-3

**Titre : Les consommateurs européens se détournent du lait, les pays tiers arbitrent entre importations et autoproduction.**

**Résumé :** Alors que l'atténuation de la crise favorise les échanges mondiaux, les discours « anti-lait » poussent les consommateurs européens vers les produits de substitution végétaux ou de synthèse. Le développement (ou pas) des épizooties en Europe, conduit les pays tiers à arbitrer entre le marché mondial et leur production locale.

#### Hypothèses motrices

**versusH602 :** La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des États-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.

**+H355 :** Le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti-lait est fondé et pertinent.

**Option A +H600** Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe

**Option B versusH600 VS** Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.

Les recherches sur l'impact de l'élevage sur les émissions de GES se sont précisées, accusant le développement de l'élevage d'aggraver le dérèglement climatique. De plus, des reportages sur les élevages montrés comme des systèmes concentrationnaires ont été diffusés via les réseaux sociaux. Par ailleurs, les recherches sur les phénomènes allergiques, les intolérances, la toxicité, la disponibilité du calcium,... se sont poursuivies et de nombreuses communications scientifiques convergent pour confirmer et prouver le caractère dangereux des produits laitiers, le discours anti-lait est fondé et pertinent (**+H355 s'allume**). C'est bien à une critique globale que doit faire face la filière laitière.

La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des États-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant. (**versusH602 s'allume**).

Cet allègement de la pression sur les problèmes économiques et financiers conduit l'opinion publique à s'intéresser à d'autres sujets au premier rang desquels l'environnement. Les pouvoirs publics ont généralisé en Europe un étiquetage environnemental que les consommateurs ont intégré comme guide dans leurs achats, notamment pour les produits alimentaires (influence mitigée de **versusH602** sur H100, tranchée en **versusH100**).

Ainsi, sous la pression médiatique du discours anti-lait et d'un affichage environnemental qui intègre l'impact GES, la consommation de produits laitiers diminue au profit des produits d'origine végétale (influences positive de +H355 et négative de versusH100 contrarie l'influence positive de versusH602 sur H337 : **+H337 par cette voie**).

En Europe, le marché mûr pour les produits laitiers, la médiatisation des dangers des produits laitiers pour la santé et l'environnement et la possibilité de les remplacer par des substituts d'origine végétale se traduisent par une baisse de la consommation (influences négatives de +H355 et de +H337 sur H146 : **versusH146**).

La baisse de la consommation européenne est compensée par une croissance modérée de la consommation des autres pays, notamment ceux dont l'économie est en développement qui sont moins sujets aux peurs alimentaires et moins mobilisés sur les sujets environnementaux. Ainsi la consommation mondiale de produits laitiers stagne (influences négative de +H337 et mitigée de versusH146 tempère l'influence négative de versusH602 : **versusH345mod**).

La prise en compte des informations contenues sur l'étiquetage environnemental par les consommateurs les poussent à chercher un approvisionnement plutôt local ce qui devrait inciter au développement de la production dans les pays importateurs et l'implantation des entreprises dans les pays de consommation (influences positives de versus100 sur H246 et sur H586 : **versusH246 et versusH586**).

**Option A** d'autant plus que les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe (**+H600 s'allume**) ce qui raréfie la disponibilité de produits laitiers sur le marché mondial (influences négatives de H600 sur H246 et H586 : **versusH246 et versusH586 confirmés**). Enfin, l'usage par les consommateurs des informations données par l'étiquetage environnemental et la crainte des contaminations depuis le cheptel européen, les conduisent à accepter de consommer des matières biologiques produites artificiellement, et ainsi à se détacher des impacts négatifs de l'agriculture (influence négative de versusH100 sur H573 : **+H573**).

**Option B** Mais, l'amélioration relative de l'économie mondiale a plutôt tendance à conforter le recours aux échanges internationaux, d'autant plus que la pression de demande en produits laitiers est faible du fait de la substitution par des produits d'origine végétale et de la stagnation de la consommation mondiale dans la mesure où, les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté (**versusH600 s'allume**) (influences négatives de versusH602 et de versusH345mod et positive de H337 sur H246 : **+H246** par cette voie). Les grands pays importateurs s'approvisionnent sur le marché mondial. A tel point que les entreprises des pays exportateurs investissent dans les pays de destination grâce aux fonds disponibles suite à l'amélioration relative de la situation économique et financière (influences négatives de versusH600 et de versusH602 sur H246 et H586 : **+H246 et +H586 confirmés**). Les consommateurs achètent des produits importés et s'ils se laissent guider par l'étiquetage dans leurs achats ce n'est pas pour traquer l'impact carbone de leur consommation mais pour veiller à ce que les produits qu'ils consomment sans les voir produire, ne sont pas artificialisés (influence positive de versusH600 sur H573 : **versusH573**).

Méta-Scénario 4-4

**Titre : Développement des marchés intérieurs des produits laitiers**

**Résumé :** Les marchés intérieurs des produits laitiers se développent à la faveur de l'accalmie de la crise et du désamorçage des critiques anti-lait mais pas les échanges internationaux

**Hypothèses motrices**

**versusH602 :** La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des États-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.

**VersusH355 :** Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche

**OptionA +H600** Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe

**OptionB versusH600** Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.

La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des États-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant. (**versusH602 s'allume**)



Les travaux de recherche sur les effets de la consommation de produits laitiers aux différents âges de la vie humaine se sont poursuivis et ont débouché sur un bilan largement positif de cette consommation pour tous à l'exception des allergiques avérés. (**VersusH355** s'allume : Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche)

Le retour à une certaine sérénité sur l'avenir économique incite les consommateurs, à la fois à un désir de produits de tradition et à rechercher l'innovation dans le champ de la praticité de consommation mais sans basculer des protéines animales aux protéines végétales, d'autant moins que les résultats de la recherche ont atténué les craintes liées à la consommation des produits laitiers (influences positives de versusH355 et de versusH602 sur H337 : versusH337) Par suite, la consommation mondiale et la consommation européenne de produits laitiers augmentent (influences négatives de versusH602, versusH355 et versusH337 sur H345mod : **+H345mod** et négatives de versusH355 et versusH337 sur H146 : **+H146**)

Une orientation moins difficile de l'économie mondiale devrait favoriser l'essor des échanges internationaux. (influence négative de versusH602 sur H246 : **+H246 par cette voie**)

Cette bouffée d'oxygène économique conduit les consommateurs à avoir d'autres considérations que le bas prix dans leurs achats et en particulier à utiliser les informations contenues sur l'étiquetage environnemental (influence mitigée de versusH602 sur H100, tranchée ici en positive, **versusH100**)

Mais l'augmentation de la demande qui n'est pas atténuée par le recours à des produits de substitution d'origine végétale, entraîne des tensions sur les cours. Dans un climat économique plutôt serein et donc propice aux investissements, les grands pays importateurs sont incités à développer leur propre production pour devenir autonomes (influences négative de +H345mod et positive de versusH337 sur H246 : **versusH246**)

L'usage de l'étiquetage environnemental, qui favorise l'achat local conforte l'orientation des pays importateurs vers la production (influence positive de versusH100 sur H246 : **versusH246** confirmée).

De la même façon, l'atténuation de la crise économique et financière permet une relance du développement des échanges des produits laitiers d'autant plus que la demande mondiale augmente. (influence négative de versusH602 et mitigée, ici en +, de H345mod sur H586 : **H586 par cette voie**)

Mais le développement de productions locales dans les pays d'importation favorisé par une appropriation de l'étiquetage environnemental par les consommateurs conduit les filières des pays exportateurs à implanter des entreprises dans les pays de consommation (influences positives de versusH100 et de versusH246 sur H586 : **versusH586 dans un deuxième temps.**)

Cette orientation stratégique des pays importateurs est validée

**Option A** Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe (**+H600 s'allume**) réduisant la production alors que la demande européenne augmente. Cela conforte la stratégie d'auto approvisionnement des pays importateurs (influences négatives de H600 sur H246 et H586 : **versusH246 et versusH586 confirmées**). Les tensions sur la disponibilité de produits laitiers conduisent à augmenter la production en l'artificialisant (par exemple avec des hormones de croissance) et en informant le consommateur de façon rassurante (influence positive de +H600 et négative de versusH100 : **+H573**)

**Option B** Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté. (**versusH600 s'allume**) La maîtrise des maladies renforce la légitimité des pays traditionnellement producteurs à exporter leur savoir-faire, voire des éléments du cheptel (l'influence de négative de versus600 sur H246 et H586 ne s'exprime pas par le développement des échanges de produits laitiers mais par des échanges en amont du lait). Les consommateurs qui s'informent grâce à un étiquetage notamment environnemental pour faire leurs choix de produits alimentaires sont vigilants à ce que ni la santé des animaux ni leur productivité ne soit obtenue via une artificialisation des produits contre laquelle ils résistent (influence positive de versusH600 et négative de +/-H100 sur H573 : **versusH573**)

## › Des méta-scénarios aux scénarios globaux, produit final de l'étude

Les systèmes de production laitiers	Structuration de la filière et répartition territoriale	Industrie laitière & facteurs de crise	Consommation et échanges laitiers internationaux
Sous l'influence d'une hausse du prix des terres et de la possibilité de contrôler le sex-ratio, des exploitations laitières très spécialisées, hors sol, robotisées, au collectif de travail encore familial mais aux capitaux diversifiés.... Vers le modèle « œufs » ? (1-1)	La fin des quotas et la virtualisation des courses à permis à l'industrie d'innover et de développer son système de distribution au détriment de la GMS. Les transformateurs investissent par la suite dans l'amont (intégration verticale) et tendent à devenir autonome. (2-1)	Des produits innovants relativement indépendants du déséquilibre du marché mondial L'offre française en pointe technologiquement s'impose par la maîtrise de l'innovation sur les marchés des produits industriels et limite les conséquences pour la filière française du déséquilibre entre offre et demande mondiales (3-1)	Crise économique et financière et discours « anti-lait » font baisser la consommation de produits laitiers en Europe alors que les pays en développement OptionA développent une production locale pour se protéger des épizooties d'Europe OptionB s'approvisionnent à bas prix sur le marché mondial. (4-1)
Coexistence de 2 modèles d'exploitation laitières, avec un modèle dominant « hors-solisé » et robotisé dont le collectif de travail étendu au salariat, et un modèle plus confidentiel « agro-écologiquement intensif » à forte productivité d'un travail essentiellement familial... Le prix croissant du foncier trie les modèles de développement laitier en favorisant concentration et spécialisation. (1-2)	La virtualisation des courses a permis de développer nombre d'innovations améliorant les systèmes de collecte. Aidé par la politique UE de développement des territoires ruraux, chaque acteur a pu pérenniser son activité en se recentrant sur son métier, l'interprofession assurant la concertation globale de la filière. (2-2)	Des produits innovants à la pointe de la segmentation du marché mondial L'offre française en pointe technologiquement s'impose par la maîtrise de l'innovation sur le marché des produits industriels et évite la baisse des prix (3-2)	Les produits laitiers de base de plus en plus consommés et produits localement dans les ex pays importateurs avec l'aide des savoir-faire européens. OptionA moyennant une certaine artificialisation pour se protéger des épizooties OptionB sous des formes peu transformées (4-2)
Sans évolution à la hausse du prix du foncier et sans perspective de gain accru à la spécialisation (via la gestion du sex-ratio ou le recours généralisé à un fort degré de robotisation), les logiques agro-écologiques et/ou de multi-spécialisation progressent notamment dans les exploitations à SAU importante où le salariat se développe. (1-3)	De nouveaux moyens de distribution permettent l'adaptation des distributeurs traditionnels aux nouveaux comportements des consommateurs en imposant des cahiers des charges sur les produits transformés. Simultanément, la fin des quotas a entraîné une restructuration des producteurs qui réussissent à piloter l'offre de matière première. Coincée entre les 2, la transformation s'adapte (2-3)	Vers l'oligopole mondial Couplées à l'absence d'innovation, les surcapacités des IAA laitières conduisent à la généralisation de stratégies coût/volume et à la baisse des prix des produits industriels et des cours mondiaux, en même temps que la concentration de ces IAA laitière se poursuit (3-3)	Alors que l'atténuation de la crise favorise les échanges mondiaux, les discours « anti-lait » poussent les consommateurs européens vers les produits de substitution végétaux ou de synthèse. OptionA développent une production locale pour se protéger des épizooties d'Europe OptionB s'approvisionnent à bas prix sur le marché mondial (4-3)
	La politique de développement des territoires ruraux a étendu les zones de production du lait. La logistique prime La distribution prend l'ascendant sur une filière désorganisée. (2-4)	Faute d'innovation, les surcapacités des IAA laitières font baisser les prix jusqu'à l'absence de marges. La demande croissante est satisfaite par une offre segmentée dans les Pays Tiers puis en Europe (3-4)	Les marchés intérieurs des produits laitiers se développent à la faveur de l'accalmie de la crise et du désamorçage des critiques anti-lait OptionA avec artificialisation Option B sans artificialisation (4-4)

Le tableau précédent est une présentation synthétique des 15 méta-scénarios.

A l'issue de la présentation des 15 méta-scénarios, il a été demandé aux membres de la cellule d'animation de proposer des enchaînements cohérents de 4 meta-scénarios (un de chaque colonne) afin d'aboutir à l'écriture de 4 à 6 scénarios globaux, cibles de l'exercice.

## Quatrième partie : Les quatre scénarios pour la filière

### L'enchaînement des méta-scénarios pour établir les scénarios globaux

Quatre combinaisons ont été choisies par les membres de la cellule d'animation parmi toutes celles théoriquement possibles pour aboutir à la rédaction de scénarios à la fois cohérents et suffisamment différents pour susciter le débat et la réflexion stratégique.

Les systèmes de production laitiers	Structuration de la filière et répartition territoriale	Industrie laitière & facteurs de crise	Consommation et échanges laitiers internationaux
<p>Sous l'influence d'une hausse du prix des terres et de la possibilité de contrôler le sex-ratio, des exploitations laitières très spécialisées, hors sol, robotisées, au collectif de travail encore familial mais aux capitaux diversifiés... Vers le modèle « œufs » ? (1-1)</p>	<p>La fin des quotas et la virtualisation des courses a permis à l'industrie d'innover et de développer son système de distribution au détriment de la GMS. Les transformateurs investissent par la suite dans l'amont (intégration verticale) et tendent à devenir autonome. (2-1)</p>	<p>Des produits innovants relativement indépendants du déséquilibre du marché mondial. L'offre française en pointe technologiquement s'impose par la maîtrise de l'innovation sur les marchés des produits industriels et limite les conséquences pour la filière française du déséquilibre entre offre et demande mondiales (3-1)</p>	<p>Crise économique et financière et discours « anti-lait » font baisser la consommation de produits laitiers en Europe alors que les pays en développement (4-1)  <b>OptionA</b> développent une production locale pour se protéger des épidémies d'Europe  <b>OptionB</b> s'approvisionnent à bas prix sur le marché mondial.</p>
<p>Coexistence de 2 modèles d'exploitation laitiers, avec un modèle dominant « hors-solisé » et robotisé dont le collectif de travail étendu au salariat, et un modèle plus confidentiel « agro-écologiquement intensif » à forte productivité d'un travail essentiellement familial... Le prix croissant du foncier trie les modèles de développement laitier en favorisant concentration et spécialisation. (1-2)</p>	<p>La virtualisation des courses a permis de développer nombre d'innovations améliorant les systèmes de collecte. Aidé par la politique UE de développement des territoires ruraux, chaque acteur a pu pérenniser son activité en se recentrant sur son métier, l'interprofession assurant la concertation globale de la filière. (2-2)</p>	<p>Des produits innovants à la pointe de la segmentation du marché mondial. L'offre française en pointe technologiquement s'impose par la maîtrise de l'innovation sur le marché des produits industriels et évite la baisse des prix (3-2)</p>	<p>Les produits laitiers de base de plus en plus consommés et produit localement dans les ex pays importateurs avec l'aide des savoir-faire européens. (4-2)  <b>OptionA</b> moyennant une certaine artificialisation pour se protéger des épidémies  <b>OptionB</b> sous des formes peu transformées</p>
<p>Sans évolution à la hausse du prix du foncier et sans perspective de gain accru à la spécialisation (via la gestion du sex-ratio ou le recours généralisé à un fort degré de robotisation), les logiques agro-écologiques et/ou de multi-spécialisation progressent notamment dans les exploitations à SAU importante où le salariat se développe. (1-3)</p>	<p>De nouveaux moyens de distribution permettent l'adaptation des distributeurs traditionnels aux nouveaux comportements des consommateurs en imposant des cahiers des charges sur les produits transformés. Simultanément, la fin des quotas a entraîné une restructuration des producteurs qui réussissent à piloter l'offre de matière première. Coincée entre les 2, la transformation s'adapte (2-3)</p>	<p>Vers l'oligopole mondial. Couplées à l'absence d'innovation, les surcapacités des IAA laitières conduisent à la généralisation de stratégies coût/volume et à la baisse des prix des produits industriels et des cours mondiaux, en même temps que la concentration de ces IAA laitière se poursuit (3-3)</p>	<p>Alors que l'atténuation de la crise favorise les échanges mondiaux, les discours « anti-lait » poussent les consommateurs européens vers les produits de substitution végétaux ou de synthèse. (4-3)  <b>OptionA</b> développent une production locale pour se protéger des épidémies d'Europe  <b>OptionB</b> s'approvisionnent à bas prix sur le marché mondial</p>
	<p>La politique de développement des territoires ruraux a étendu les zones de production du lait. La logistique prime. La distribution prend l'ascendant sur une filière désorganisée. (2-4)</p>	<p>Faute d'innovation, les surcapacités des IAA laitières font baisser les prix jusqu'à l'absence de marges. La demande croissante est satisfaite par une offre segmentée dans les Pays Tiers puis en Europe (3-4)</p>	<p>Les marchés intérieurs des produits laitiers se développent à la faveur de l'accalmie de la crise et du désamorçage des critiques anti-lait. <b>OptionA</b> avec artificialisation  <b>OptionB</b> sans artificialisation (4-4)</p>

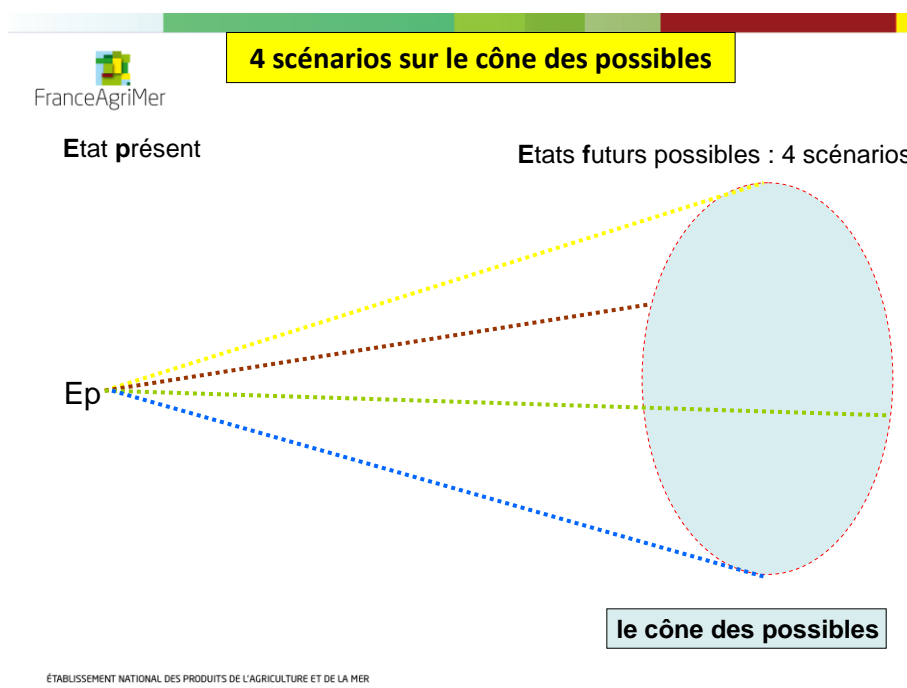
### Le canevas des scénarios pour la filière

Une fois déterminés les enchaînements entre méta-scénarios permettant de produire les 4 scénarios pour la filière, il est possible de dresser le canevas commun à ces 4 scénarios : en effet, chacun de ces quatre scénarios peut être appréhendé par le biais d'une « grille de lecture thématique », ou « canevas » des scénarios (cf. le tableau détaillé ci-après) constitué de familles de questions qui correspondent, à un ensemble de quelques hypothèses retenues pour construire les 15 méta-scénarios et qui traitent d'une thématique commune.

Selon le scénario envisagé, certaines thématiques exerceront une influence plus ou moins forte, positive ou négative selon les cas, sur le devenir de la consommation mondiale et des échanges internationaux, de l'industrie, de la structuration de la filière et de la répartition territoriale des élevages et des systèmes de production laitiers dans lequel elles s'inscrivent. Et ces thématiques, ou familles de questions, s'enchaîneront ainsi les unes aux autres de manière différente pour exprimer le contenu des divers scénarios : *in fine* chacune des histoires retenues correspond à une combinatoire unique de réponses apportées à ces familles communes de questions.

Contexte général	Contexte filière	Acteurs	Marchés & produits
Changement climatique	Epizooties	Concertation entre acteurs	Consommation mondiale
Attentes sociétales (sécurité alimentaire, allergies, effluents d'élevage, bien-être animal,...)	Régulation publique (environnement climat)	Rapports de force entre acteurs	Consommation européenne et française
	Rejet de CH4	Intégration verticale	Valorisation de produits industriels
	Anti-lait	Cohérence des investissements des IAA	Segmentation des marchés (géograph. / produits...)
	R&D technologies	Logistique	Prix du lait
Crise économique et financière	Concurrence avec production végétales	Autonomie des élevages et systèmes de production laitier	Niveau de la production laitière
	Echanges internationaux	Intensité en capital et en travail des élevages	
	Prix des terres « herbagères »	Installation en élevage laitier	
Politique d'aménagement du territoire	Concentration géographique des élevages		
	Régulation publique (filiale territoire)		

L'un des objectifs recherchés est que ces 4 scénarios soient suffisamment différents et « extrémisés » pour qu'ils puissent offrir dans leur ensemble une couverture satisfaisante de ce que nous avons appelé le « cône des possibles » (cf. les « devenirs possibles » au début de l'exposé méthodologique, supra : 2<sup>e</sup> partie de la présente étude).

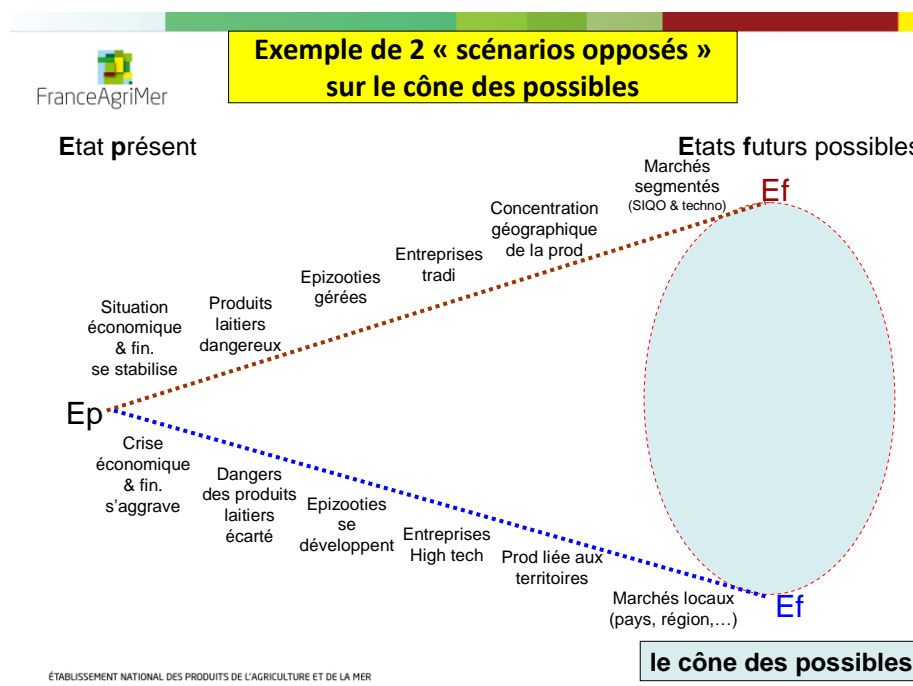


La comparaison des scénarios « brun » (méta-scénarios 1.3 – 2.3 – 3.4 – 4.3) et « bleu » (méta-scénarios 1.2 – 2.4 – 3.2- 4.2) offre une bonne illustration de l'ouverture ou de l'extrémisation du « cône des possibles » dans le cadre de notre exercice prospectif :

- dans le scénario « brun » la crise économique et financière s'atténue, dans le « bleu » elle s'aggrave,

- dans le « brun » les détracteurs du lait ont le vent en poupe, alors qu'ils sont neutralisés dans le « bleu » ;
- les nouvelles épizooties sont sous contrôle dans le « rose », se répandent dans le « bleu » ;
- Dans le brun, la filière du lait de vache reste traditionnelle et sa production segmentée par les signes de qualité, alors que dans le bleu le marché international traite essentiellement de la poudre.

La somme de ces évolutions divergentes aboutit à des scénarios fortement contrastés, ce qui garantit l'ouverture / extrémisation du cône des possibles.



NB Cette représentation d'enchaînements linéaires ne reflète pas le procédé d'écriture et la complexité des liens entre les différentes thématiques.

## Les quatre scénarios

### › Lait High tech et démondialisation

La crise économique atteint son paroxysme sans affecter la consommation de produits laitiers qui ne sont pas remis en cause comme source de protéine. L'évolution du climat n'empêche pas le développement de filières laitières dans d'anciens pays importateurs soucieux de démondialiser leurs économies et d'être autonomes vis-à-vis d'une Europe laitière fragilisée par des épizooties inédites qui frappent son cheptel. L'industrie laitière française, forte de son avance technologique, accompagne ce mouvement en exportant son savoir-faire et en implantant des usines au plus près des consommateurs. Ainsi, les productions locales fournissent les populations en produits plutôt basiques et un marché mondial de poudres high tech (notamment françaises) bien valorisées se développe.

En France, des politiques volontaristes d'occupation du territoire maintiennent *a minima* un tissu productif local d'exploitations familiales agroécologiquement intensives pour l'approvisionnement des marchés de proximité alors que des investissements extérieurs à la filière ont levé les freins financiers au développement de grandes exploitations combinant, achat d'aliments, automatisation et salariat dont la production laitière est destinée à l'industrie.

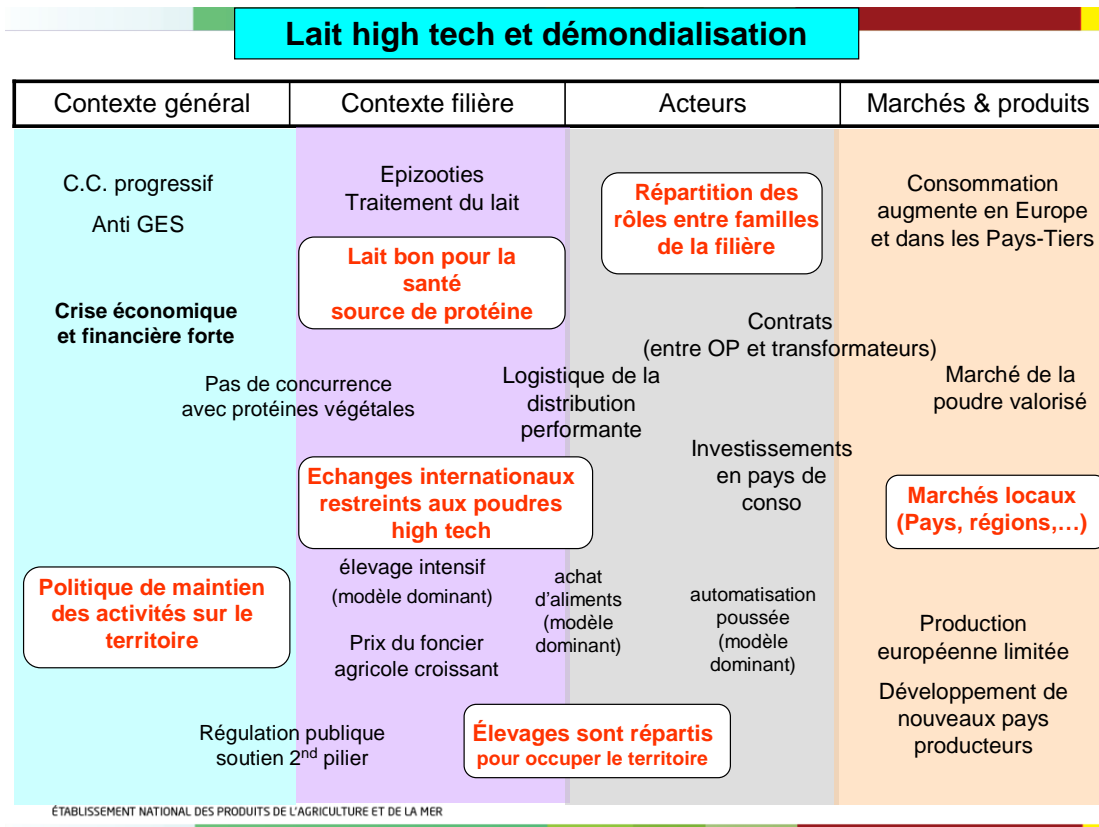
### Recul des échanges mondiaux

La crise économique mondiale dégenère en crise financière et monétaire. Aucun continent ou grande zone économique n'est épargné, même si les pays émergents sont moins affectés que les pays plus

anciennement industrialisés. Ce contexte défavorable aux échanges va encourager les pays importateurs de produits laitiers (Asie, Afrique, Russie,...) à développer leurs propres filières de production laitière. D'autant plus que, à la faveur du changement climatique :

- > de nouvelles épizooties (du type Schmallenberg ou FCO) touchent l'Europe et affectent la production laitière européenne au détriment des exportations ;
- > la pression à la diminution des cheptels de ruminants coupables d'émissions de GES (méthane) s'amplifie.

Le changement climatique n'impose pas, pour autant, de concentration de l'élevage en zone tempérée et ne constitue pas un obstacle au développement des élevages dans les pays importateurs. Les entreprises françaises ont construit et conservé une avance technologique dans le traitement du lait. Elles exportent leur savoir-faire pour accompagner le développement de ces nouvelles filières laitières en implantant les unités de transformation au plus près des consommateurs des pays émergents. Ainsi, les produits laitiers de base sont de plus en plus consommés et fabriqués localement dans les ex-pays importateurs avec l'aide des savoir-faire européens. Le danger de la consommation des produits laitiers a été écarté par les scientifiques. La substitution du lait par des produits d'origine végétale est passée de mode. Les consommateurs qui renoncent souvent à la viande pour des raisons budgétaires, préfèrent les vrais produits laitiers quitte à accepter des traitements prophylactiques poussés visant à écarter les risques de contamination liés aux nouvelles maladies qui touchent le cheptel.



### Marchés locaux

Néanmoins, malgré la crise qui impacte le commerce international, les entreprises françaises font valoir leur maîtrise des technologies innovantes (cracking,...) sur les marchés internationaux, et font du marché de la poudre de lait un marché autonome et créateur de valeur. Ainsi, le marché se segmente avec des marchés locaux de produits frais et/ou transformés de grande consommation et un marché international de poudres *high tech*. Sur chacun des marchés, les prix évoluent de façon autonome, ceux des poudres étant fixés par les industriels détenteurs des technologies. Ainsi, l'offre et la demande mondiales s'équilibrent entre le développement modéré d'une demande segmentée entre PGC et produits industriels de seconde transformation, et une augmentation

maîtrisée de la production européenne : la relance de la production consécutive à la sortie des quotas ayant été atténuée par les problèmes sanitaires liés aux nouvelles épizooties.

### **Maintien de l'élevage sur le territoire**

En France, dans une logique de sécurisation des territoires et de lutte contre le risque de désertification, les politiques d'aménagement visent à maintenir un tissu productif y compris dans les espaces à faible densité. Les aides du second pilier de la PAC sont mobilisées pour renforcer le lien au territoire qui s'était délité avec la disparition des quotas laitiers. Grâce à cette intervention publique, une production laitière est présente sur une bonne part du territoire français.

### **À chacun son métier dans la filière**

Les rôles au long de la filière sont bien distincts :

- > la distribution, qui a perfectionné sa logistique du dernier km, intègre les nouvelles formes de vente par Internet et garde la main sur la mise à la consommation des produits ; la GD s'appuie sur les nouveaux modes de vente pour demander à l'industrie des produits standardisés dont l'origine locale, repérable sur l'étiquette, est un critère de choix pour les consommateurs de tous les pays.
- > l'industrie joue son rôle d'intermédiaire technique élaborant des cahiers des charges très précis, notamment pour les poudres *high tech*, et utilise les leviers de la rémunération différenciée et les contrats. L'industrie continue d'investir dans la logistique afin d'améliorer les conditions de collecte d'une production encore assez dispersée sur le territoire grâce au soutien des aides du second pilier de la PAC.
- > enfin, les producteurs organisés collectivement, prennent en compte la segmentation du marché, dans leur pilotage de la production.

### **Deux modèles d'exploitations laitières coexistent**

L'organisation de la collecte, les aides publiques et la segmentation de la demande ont contribué au maintien d'une diversité de systèmes de production laitière sur l'ensemble du territoire. Le rythme de diminution du nombre d'exploitations reste similaire à celui observé au début du XXIème siècle et la concentration des fermes laitières se poursuit mais sans que se généralise le modèle « 1000 vaches ».

Ainsi deux modèles de production coexistent :

- > un modèle minoritaire dispersé sur le territoire, agro écologique, peu mécanisé, consommateur de travail et de capitaux essentiellement familiaux, produisant en plus du lait, de la viande et des services environnementaux. Dans ce modèle le troupeau est nourri essentiellement à l'herbe et valorise la technicité d'un système fourrager performant,
- > et un modèle dominant en monoproduction laitière, alliant développement du salariat, généralisation de l'automatisation et achat de l'alimentation, bien que l'industrie, cantonnée dans son rôle « d'intermédiaire technique de transformation » ne se soit pas engagée financièrement à l'amont.

En effet, rassurés par la cohérence de l'organisation des producteurs qui ont su tirer partie des mesures fiscales et mettre en place des fonds de mutualisation des risques, d'autres financeurs extérieurs à la filière laitière (fonds financiers agricoles,...) sont intervenus pour lever les freins financiers à l'automatisation des exploitations. Les coopératives céréalières des bassins parisien et aquitain financent ce genre d'atelier pour assurer un débouché à leurs productions végétales.

Le prix croissant du foncier trie les modèles de développement laitier en favorisant concentration et spécialisation.

### **> La spirale concurrentielle**

Crise monétaire affectant le pouvoir d'achat et renforcement du discours anti-lait au sein de l'UE entraînent une baisse de la consommation laitière européenne, compensée par une progression de la demande laitière dans les « pays émergents ». La nécessité de l'amortissement d'investissements en surcapacité conduit les industriels de la transformation à une surenchère à la baisse des prix de vente pour augmenter la charge des usines. Les marges des entreprises les plus performantes régressent jusqu'à ce que l'avantage de gains de parts de marché s'accompagne de marges quasi-nulles. La GD n'ayant pas développé une logistique performante de service à la clientèle, les transformateurs profitent du basculement des achats vers l'Internet pour mettre en place leurs propres systèmes de distribution.

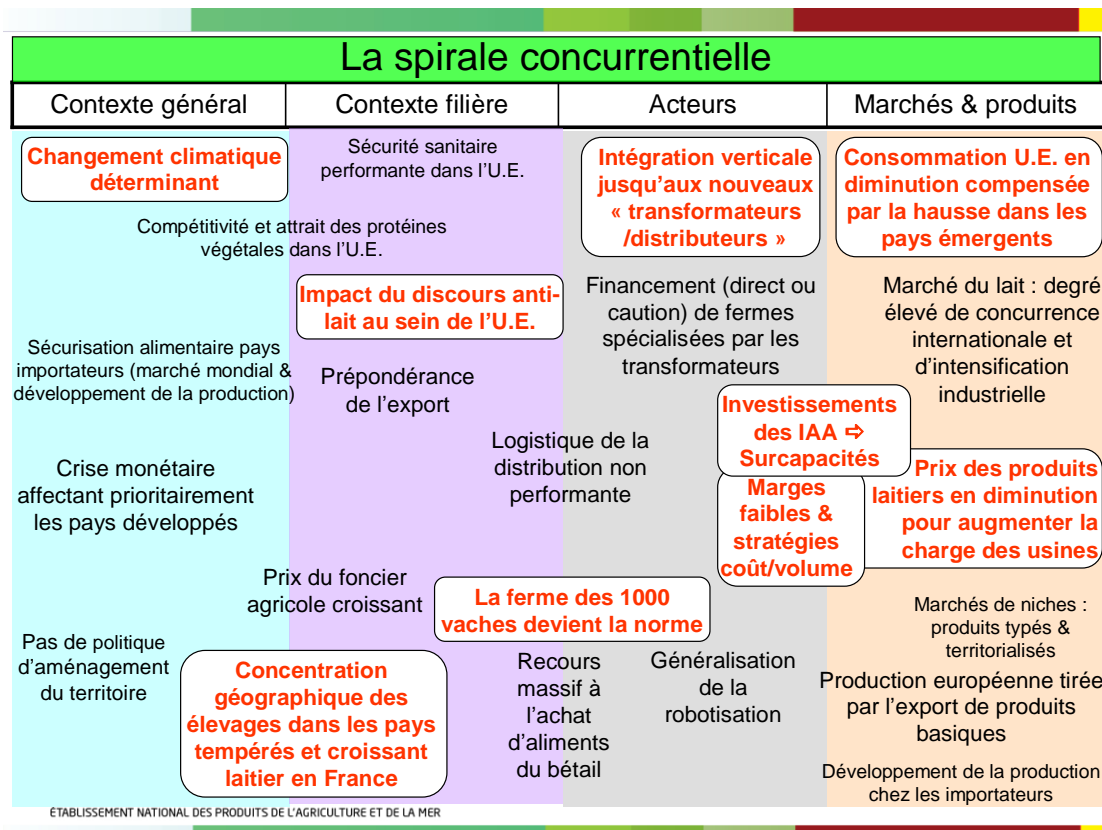
Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés, et relance une dynamique de gains de productivité à l'amont de la filière, partiellement captés par les opérateurs

industriels les plus performants qui renouent avec les stratégies « coûts-volume ». La course à la taille ne peut cesser avant la réalisation, à terme, d'une entente tacite de type oligopolistique mondiale entre un tout petit nombre d'acteurs survivants. De plus, cette concentration des IAA laitières parachève la substitution des transformateurs aux distributeurs. La forte capitalisation des fermes laitières s'accompagne d'un accroissement de la productivité du travail permis par l'intensification : la « ferme des 1000 vaches » est la norme.

Avec des politiques de création monétaire trop longtemps poursuivies, finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique. Aucun continent ou zone économique n'est épargné, même si les « pays émergents » sont moins touchés que les « pays développés ». Au sein de l'UE, si la baisse de consommation de viande, induite par la chute du pouvoir d'achat, bénéficie pour une part aux produits laitiers, la consommation de protéines animales en général est remise en question au profit de la consommation de protéines végétales. De plus, les recherches sur les effets des constituants du lait ont prouvé un certain degré de dangerosité des produits laitiers, renforçant ainsi le discours anti-lait.

### Consommation de produits laitiers : baisse en Europe, accroissement dans les « pays émergents »

Cette baisse de la consommation européenne de lait et sa substitution par des produits végétaux sont compensées par une progression dans les « pays émergents », moins réceptifs au discours anti-lait et plutôt dans une phase de diversification des modes de consommation. Globalement, la consommation de produits laitiers stagne donc dans le monde alors que dans le même temps, la production laitière est en hausse depuis la fin des quotas. Autre débouché, le marché des produits industriels, peu innovant, reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers. La baisse du prix à la production a permis une compétitivité immédiate, mais non pérenne, seules les exploitations laitières les plus performantes pouvant supporter des prix aussi faibles sur le long terme.



### La fonte des marges interrompt l'engrenage à la baisse des prix lié aux surcapacités industrielles

Avec la stagnation des débouchés, la nécessité dans laquelle se trouvent les industriels de la transformation de tendre vers l'amortissement de leurs investissements en surcapacité les conduit à



une surenchère à la baisse des prix de vente jusqu'à lamener leurs marges. La demande, même attirée par des prix bas sur le marché des produits industriels, croît moins que la production poussée à la hausse du fait de surcapacités de traitement, notamment industrielles, ce qui entraîne une baisse des cours mondiaux. Ce processus d'engrenage à la baisse des prix atteint toutefois ses limites dès lors que les marges des entreprises les plus performantes sont trop proches de zéro, puisqu'alors, même pour ces opérateurs, l'avantage de gains de parts de marché ne compense plus le désavantage engendré par la baisse des prix de vente de leur production.

### **Émergence de transformateurs – distributeurs**

Par ailleurs, les consommateurs ont opéré un basculement quasi-total de leurs achats vers l'Internet entraînant la fin du besoin du « lieu super/hypermarché ». Les distributeurs n'ayant pas suffisamment investi dans une logistique performante de service à la clientèle, les transformateurs développent leurs propres systèmes de distribution. Cette mutation concerne aussi bien les industriels de taille internationale pour des produits standardisés que de petites entreprises qui occupent ainsi les marchés de niche avec des aliments plus typés et territorialisés. Cette émergence de transformateurs-distributeurs s'accompagne d'un développement de leurs relations de partenariats avec l'amont, notamment pour assurer la croissance des exploitations qui n'ont pas d'accès direct au marché.

### **Retour des marges et reprise de l'engrenage à la baisse des prix**

L'« interruption » dans le processus à la baisse des prix est remise en cause par le changement climatique, lequel concentre la production laitière dans les pays tempérés qui bénéficient de conditions de production plus favorables : cette concentration géographique de la production (qui s'additionne en France à celle découlant de la fin de la liaison quotas/territoires) renforce les marges des industriels qui captent une partie du surcroît de valeur ajoutée générée par les gains de productivité réalisés en amont. Pour les industriels optimisant au mieux leurs achats, cette concentration géographique fournit de plus l'occasion de minimiser les coûts logistiques liés au transport.

Ces conditions favorables à une amélioration des marges des industriels sont de plus confortées par les conséquences de certaines évolutions des conditions d'exploitation affectant l'élevage. Les modifications climatiques favorisant l'agriculture française, le prix des terres agricoles augmente, ce qui accroît la nécessité (succession ou acquisition foncière) pour les exploitants d'accéder à des apports de capitaux extérieurs à la sphère familiale. Cet accès est facilité par les nouveaux transformateurs - distributeurs qui encouragent la création de fermes spécialisées et se portent caution des investissements, ou investissent eux-mêmes directement dans la production, afin de garantir, ou maîtriser leur approvisionnement et orienter vers la spécialisation voulue. Sous l'influence des transformateurs qui réduisent leur rayon de collecte, la production laitière se concentre autour des sites de transformation.

L'accès à ces capitaux (investissements et/ou cautions des transformateurs – distributeurs) conduit également au développement de la robotisation, qui se généralise à la traite et à l'alimentation dans les élevages laitiers : la productivité du travail est accrue afin de rentabiliser les capitaux investis dans une logique de saturation du potentiel productif des actifs familiaux sans recours au salariat.

Avec :

- > la généralisation de la robotisation,
- > la non-fiscalisation d'une partie des profits faits pendant les bonnes périodes (via un fonds de mutualisation laitier) accordée aux seules exploitations dont le revenu dépend très majoritairement du lait,
- > la possibilité de choisir le sexe au niveau de la semence ce qui accroît le taux de rentabilité du troupeau laitier,

le choix d'une monoproduction laitière est favorisé

Ainsi, l'ensemble de ces évolutions favorise un surcroît de marge permettant aux opérateurs industriels les plus performants de relancer leur politique de concurrence par les prix (avec des coûts de production et d'intrants moindres en visant notamment la saturation de l'outil industriel). Le marché du lait est donc caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification industrielle et géographique (concurrence par les coûts industriels en aval et concentration de la production laitière dans les pays tempérés en amont).

Soucieux de sécuriser l'approvisionnement (en quantité et en prix) de leurs populations, les grands pays importateurs de produits laitiers se partagent entre le maintien d'un niveau plus ou moins important d'approvisionnement sur le marché mondial et un développement de leur propre production. En Europe, les produits laitiers ont vu leur consommation se resserrer sur une population plus

restreinte, en demande de produits naturels (pour partie cf. notamment marchés de niches) même si ils sont importés. Cette population, qui résiste au discours anti-lait, est rassurée par un système de sécurité sanitaire performant et adapté, basé sur la prévention, ayant maîtrisé les maladies animales émergentes liées au changement climatique. Les pays de l'UE, dont le débouché intérieur est désormais restreint, exportent entre la moitié et les deux tiers de leur production en se positionnant pour approvisionner en produits basiques plutôt à bas prix les pays importateurs.

### **Concentration des IAA laitières jusqu'au niveau mondial**

La prépondérance de l'export renforce le poids de l'industrie qui maîtrise sa distribution. Incapables de saturer un outil industriel en surcapacité, les entreprises (IAA laitières) les moins performantes disparaissent, ou sont absorbées par les plus performantes. Cette concentration des IAA laitières achève l'inversion du rapport de force originel GD / IAA laitières : en aval les transformateurs se sont substitués aux distributeurs, et en amont ils contrôlent la production, de sorte que le prix du lait ne dépend plus que de l'industriel.

Cette concentration s'accompagne d'une reprise des stratégies coût-volumes avec de nouveaux investissements pour gagner des parts de marché, et donc des surcapacités dans l'industrie de transformation : la course à la taille pour s'imposer sur le marché ne pourra en effet cesser avant la réalisation dans quelques années d'un *statu quo* concrétisé par une entente tacite de type oligopolistique mondiale entre un tout petit nombre d'acteurs survivants.

### **Système « horsolisé » et concentré dominant, à l'exception de quelques marchés de niche**

Même si les innovations logistiques (collecte et distribution) permettent de maintenir quelques exploitations élaborant des produits laitiers plus typés et territorialisés à distance des usines de transformation, l'immense majorité des exploitations est située à proximité de celles-ci.

Si la tendance à la spécialisation et la nécessaire performance technique pour honorer sa dette favorisent l'augmentation de la taille économique des fermes laitières, cela ne se traduit pas par des fermes beaucoup plus grandes en SAU : dans un contexte de prix du foncier français croissant, la généralisation de la robotisation permet un développement important de la « horsolisation » de l'élevage laitier et induit un recours massif à l'achat d'aliments du bétail. La «ferme des 1000 vaches» devient la norme. Les marchés de niche demeurant limités, le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France s'accélère.

#### **› Une filière laitière conquérante et régulée**

Les IAA laitières françaises profitent du développement des filières dans des pays jusqu'alors importateurs en s'y implantant. En France, elles intègrent la distribution jusqu'au consommateur. Leur rapport de force avec les producteurs de mieux en mieux organisés est régulé par l'Interprofession qui maîtrise la volatilité des prix du lait. La production du lait standard est surtout réalisée par de grosses fermes automatisées employant des salariés, laissant à la marge des exploitations familiales aidées et productrices de produits plus typés

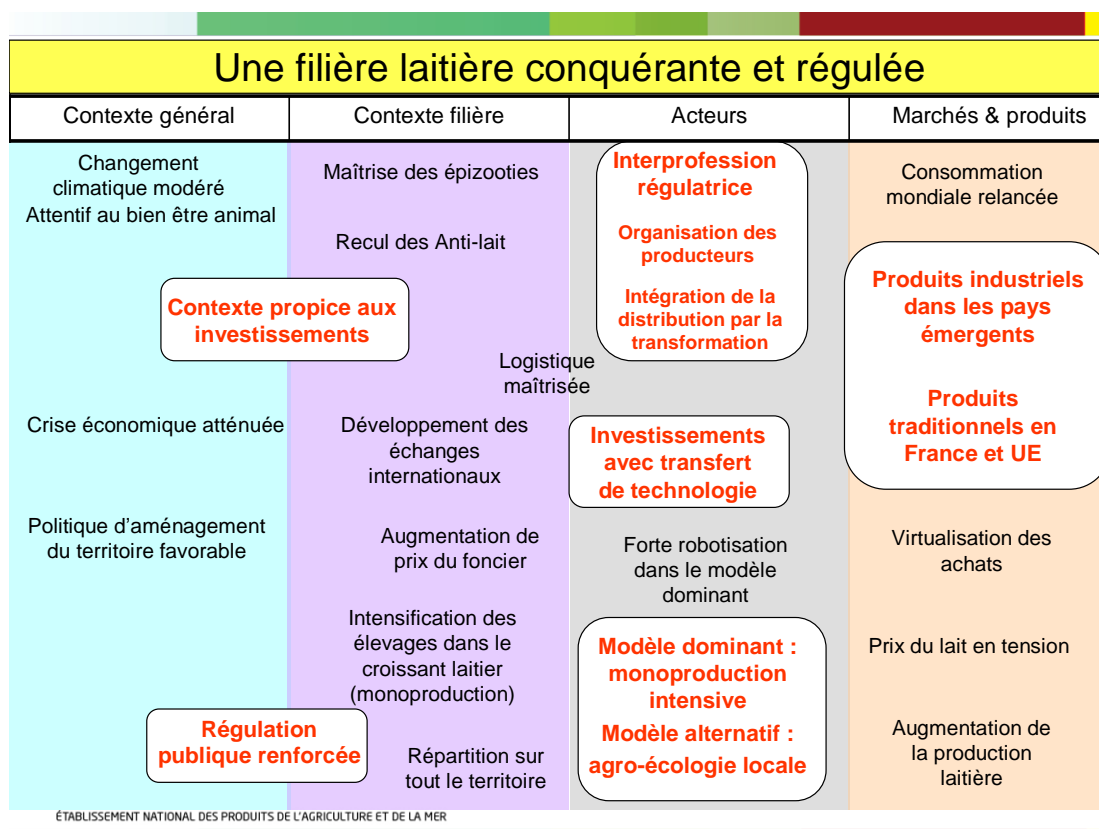
### **La consommation européenne relancée**

La poursuite de politiques monétaires efficaces évite le retour d'une nouvelle récession économique, voire d'une rupture systémique. Dans le même temps, les travaux de recherche sur les effets de la consommation de produits laitiers aux différents âges de la vie humaine se sont poursuivis. Ils ont débouché sur un bilan largement positif de cette consommation pour tous : on a trouvé le moyen de soigner les allergies et les diagnostics d'intolérance au lactose diminuent. Le retour à une certaine sérénité sur l'avenir économique et sur les effets du lait sur la santé relancent la consommation. Le consommateur est de nouveau à la recherche de produits de tradition et ne considère plus uniquement le critère « prix des produits » comme seul facteur de choix. Il s'informe grâce à un étiquetage notamment environnemental pour sélectionner ses produits alimentaires et (re)devient vigilant à ce que le bien-être animal soit respecté. Les consommateurs les plus aisés vérifient également que le produit fini ne soit pas obtenu via une artificialisation contre laquelle ils résistent.

### **Le transfert technologique**

Dans un climat économique plus serein et donc propice aux investissements, les grands pays importateurs développent leur propre production pour devenir autonomes afin de se prémunir contre des risques de pénurie alimentaire. La volonté de développement de filières lait dans les pays d'importation (Asie, Afrique, Russie), favorisé par une appropriation de l'étiquetage environnemental

par les consommateurs, permet à des industries expérimentées issues de pays exportateurs (Europe, Océanie, Amérique) d'implanter des filiales dans ces pays émergents. La conquête des marchés ne se fait plus par l'exportation de produits, mais par l'implantation d'IAA incluant un transfert technologique. En Europe, les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté. Cette maîtrise des épizooties et l'expérience des pays traditionnellement producteurs renforcent leur légitimité à exporter leur savoir-faire. Tirant parti de récents progrès dans des technologies laitières innovantes (maîtrise du cracking,..), les entreprises françaises bénéficient d'un avantage concurrentiel et développent de nouveaux produits. Désormais, le marché des produits industriels (poudres de lait, ...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devient porteur de valeur ajoutée : l'introduction de l'innovation à un coût de production non excessif permet la mise sur le marché des produits à un prix acceptable, en quantités significatives.



### Concurrence extrême

Le développement du marché des produits industriels, désormais bien valorisés, et la fin des quotas se sont accompagnés d'une augmentation de la production laitière européenne. Le changement climatique avantage les pays tempérés et ralentit le développement des nouveaux pays producteurs. Le marché du lait est caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification pour répondre à la demande mondiale. A l'instar de ce qui se fait en Chine, les IAA européennes s'implantent pour produire dans les pays consommateurs puis complètent leur offre par l'export de poudre de lait et autres produits innovants.

### Restructuration aval de la filière

En France, les IAA laitières se concentrent dans le croissant laitier, et le rapport de force GD / IAA laitières s'inverse. La course à un nouveau modèle viable sur le long terme s'engage. La virtualisation des achats entraîne la fin du besoin du « lieu hyper/supermarché » de moins en moins fréquenté par les consommateurs. Les transformateurs laitiers deviennent eux-mêmes des distributeurs. Un modèle d'élevage dominant en monoproduction laitière s'affirme. L'intensification de la production et l'augmentation des investissements y entraînent une forte robotisation et un élevage intensif (tout en respectant le bien-être animal), concentré dans le croissant laitier, et avec de plus en plus de main-d'œuvre salariée.

Un second modèle d'élevage, plus confidentiel, s'installe. Familial, plus orienté agro-écologie, il capitalise sur une forte identité locale. Avec l'implication des transformateurs dans la distribution et

l'inversion du rapport de force IAA / distribution, les producteurs, y compris leurs outils de transformation coopératifs, gardent un poids significatif vis-à-vis de l'aval et bénéficient également de ces innovations. Grâce à elles et à l'utilisation intensive des nouveaux moyens de communication, les exploitations familiales développent des réseaux de distribution courts. Quelques IAA et les petites exploitations parviennent ainsi à valoriser des produits à forte identité régionale et aliments plus typés, bénéficiant (ou non) de signes de qualité (fromages d'Appellation d'Origine, par exemple).

### **Une interprofession régulatrice**

Soutenue par les politiques publiques, le second modèle minoritaire d'exploitations est encouragé. L'inversion du rapport de force IAA / Distribution permet ainsi aux régions sur les marges du croissant laitier de résister à la concentration géographique. La filière se concerte afin d'encadrer l'équilibre entre les deux modèles d'élevage. Une aide au développement est apportée aux plus petites structures, appuyées par la politique de développement des territoires ruraux menée par l'Europe ; les institutions et l'interprofession servent de « filet de sécurité » dans un espace concurrentiel très ouvert. L'anticipation de la fin des quotas et l'intensification de la concurrence avait entraîné une fluctuation des prix. Ces derniers sont en tension et susceptibles de fortes variations dans un contexte de fort dynamisme de la demande. Le marché est en surchauffe et en cas de crise, le prix du lait s'effondre. Afin de maîtriser l'offre des volumes de lait produits, les producteurs rejoignent massivement les Organisations de Producteurs (OP) et Coopératives. Ils diminuent ainsi certains coûts en proposant à la transformation, un nombre d'interlocuteurs réduits. Afin d'entretenir de bonnes relations entre les producteurs et les transformateurs, et éviter une concurrence malsaine entre les OP, l'interprofession joue son rôle de « régulation » et s'inspire des politiques américaines d'intervention sur le marché et d'amortissement de la volatilité des prix plancher du lait. L'interprofession contribue à la maîtrise des risques en amont, principalement dans le fonctionnement des OP et Coop, et amortit le risque de tension dans la relation amont/aval établie.

### **Deux types d'élevages laitiers**

Grâce à l'augmentation de la demande, le taux d'installation d'élevages laitiers se maintient à ce qu'il était dans la première décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle malgré l'augmentation du prix des terres agricoles. La concentration et l'intensification des fermes se poursuit dans le croissant laitier mais ne se généralise pas à la totalité du territoire. Le modèle dominant lève les freins financiers en permettant l'accès à des capitaux extérieurs, intéressés par le potentiel des produits industriels. La robotisation et le salariat se développent dans ces élevages intensifs pour lesquels le lait est la seule source de revenu. De manière plus limitée, la part de la viande et des services environnementaux croît dans les exploitations herbagères et agro-écologiques du second modèle. Les freins financiers sont plus importants dans ces exploitations qui n'ont pas d'apports de capitaux extérieurs. Les aides européennes permettent l'accès au foncier pour des exploitations qui n'ont pas de solution alternative à l'herbe.

### **› Le défi de la régression**

Un discours anti-lait et anti élevage fondé conduit à une réduction de la demande intérieure. Le marché européen est initialement excédentaire : l'advenue de nouvelles épizooties en Europe en lien avec le changement climatique, ainsi que le développement des investissements directs dans les pays tiers des IAA laitières européennes, n'ont en effet pas permis au marché mondial d'absorber l'excédent de production européenne, et le prix du lait baisse. Face à cette situation et face aux contraintes environnementales et sociétales pesant sur l'élevage, les OP européennes organisent la réduction de la voilure de la production et recherchent tous azimuts, via leurs propres outils de transformation ou en partenariat avec l'industrie, des gisements de valeur ajoutée pour satisfaire des consommateurs exigeants aux attentes différenciées guidés dans leur choix par un étiquetage environnemental qui s'est généralisé. En matière de système de production agricole, la course à la spécialisation laitière s'arrête avec retour à une relative autonomie des systèmes fourragers

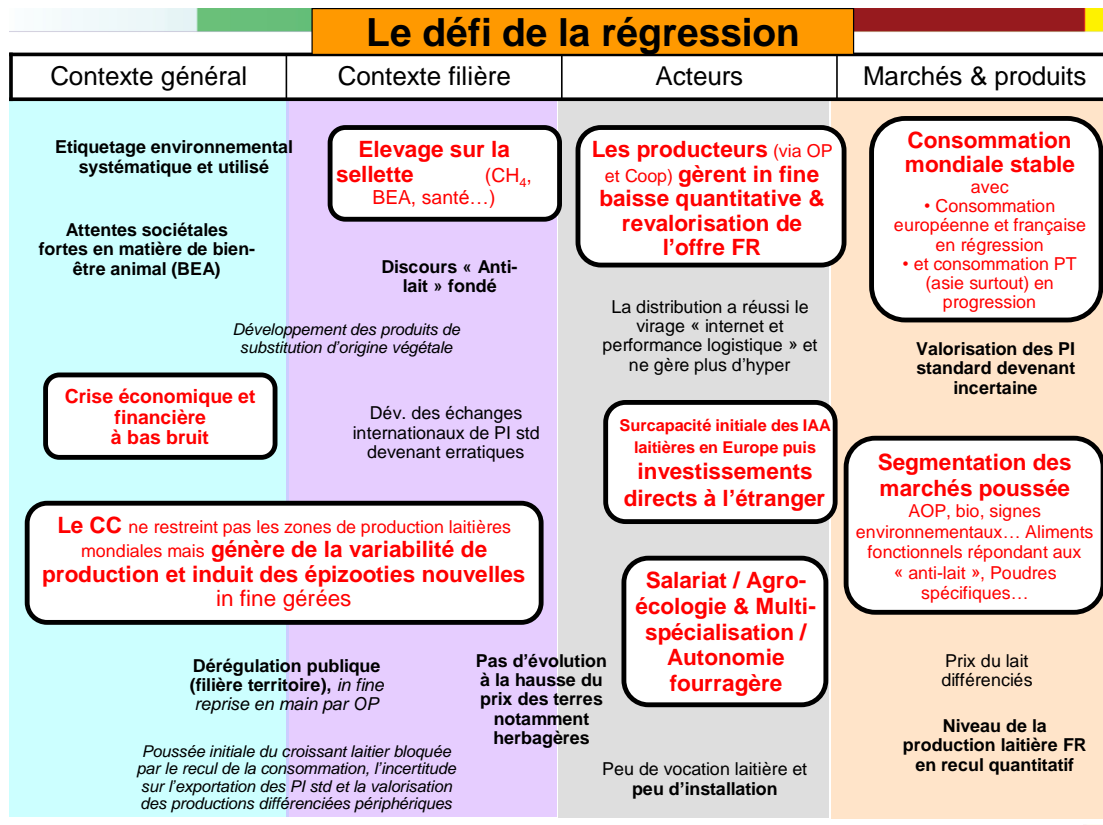
La poursuite de politiques monétaires ajustées, évite une nouvelle récession économique, mais l'économie mondiale ne renoue pas avec les forts taux de croissance connus auparavant. Les échanges mondiaux se poursuivent dans un contexte de progression des préoccupations environnementales dans les pays développés. Ainsi, les pouvoirs publics ont généralisé en Europe un

étiquetage environnemental que les consommateurs ont intégré comme guide dans leurs achats, notamment pour les produits alimentaires.

La fréquence des épisodes climatiques extrêmes augmente. Faute d'effets mesurables des politiques publiques antérieures sur la réduction des émissions de GES, les contraintes sur les secteurs économiques s'intensifient dès le début de la décennie 2020. Dans le domaine agricole et forestier, si la fonction chlorophyllienne (photosynthèse) dorénavant considérée comme un atout dans la lutte contre le changement climatique, est mise au crédit des productions végétales, il n'en va pas de même pour les autres filières.

La remise en cause de l'élevage via ses émissions de GES et la montée des préoccupations liées au bien-être animal se confirment, notamment en Europe. Par ailleurs, les résultats largement diffusés des recherches sur les phénomènes allergiques, les intolérances, la toxicité au-delà de certaines doses de certains constituants du lait, convergent pour prouver le caractère dangereux des produits laitiers et le discours anti-lait apparaît fondé et pertinent.

C'est donc bien à une remise en cause globale que doit faire face toute la filière laitière.



### Dans un premier temps, ralentissement de la demande intérieure....

Confrontés, d'une part, à un ralentissement de la demande européenne de produits laitiers, (qui pour partie se reporte sur des produits de substitution d'origine végétale), et, d'autre part, dans un premier temps à une croissance de la production laitière accompagnée d'une concentration relative de celle-ci (en France dans le croissant laitier) liée à la fin des quotas, une tendance à la baisse des prix européens du lait se fait jour. C'est le développement et l'approvisionnement de la demande des pays émergents qui constituent la planche de salut envisagée par les acteurs de l'économie laitière française, comme européenne.

La diminution des débouchés notamment intérieurs, conduit à une surcapacité de l'industrie laitière, d'autant plus sensible que faute de poursuite d'investissements forts en R&D (en période de baisse des prix), l'industrie française a perdu son avance en matière de maîtrise des technologies (cracking,...).

En conséquence, la croissance des exportations de produits industriels (poudres) vers les pays émergents se révèle insuffisante pour saturer, mais surtout rentabiliser les outils industriels, notamment en assurant un retour sur investissement suffisant en Europe.

...Et recul de la mondialisation...

Pourtant, la stabilisation relative de l'économie mondiale et la poursuite du rattrapage Nord-Sud, stimulent la croissance de la demande en produits laitiers des pays tiers notamment asiatiques. Mais deux phénomènes liés se conjuguent pour que les exportations européennes vers ces destinations, même « dotées » de prix bas, ne compensent pas le recul de la demande européenne.

Si le changement climatique n'a pas pour effet de modifier la localisation de la production mondiale, il favorise l'advenue, à intervalles de temps assez rapprochés, de maladies « nouvelles » qui touchent notamment le cheptel laitier en Europe, maladies qui bien qu'*in fine* maîtrisées, entravent la fluidité des échanges mondiaux.

Ainsi se développe une production locale de produits laitiers adaptés aux marchés émergents, restreignant d'autant les possibilités d'exportations européennes. Les IAA laitières européennes se lancent alors dans une stratégie d'investissements directs à l'étranger (IDE) afin de s'installer au plus près de ces productions ou des demandes nationales croissantes (2<sup>nde</sup> transformation).

#### ....Puis, réduction de la production française organisée par les OP,....

En France, les exploitations, notamment celles très spécialisées du croissant laitier, en absence de succès d'une stratégie coût-volume généralisée, souffrent des prix bas. La filière française est alors conduite dans un second temps à diversifier son approche en réduisant sensiblement la voilure. Les OP légitimées par la conjonction du recul de la consommation, la montée en puissance des préoccupations « environnement, bien-être animal & santé », ainsi que par l'accroissement temporaire de la production à la sortie des quotas, organisent ce mouvement de repli.

En effet, compte tenu des difficultés financières liées à la difficile rentabilisation de ses investissements européens, et dans l'attente du retour sur investissement des IDE, les transformateurs ne sont pas à même d'accroître leur pouvoir dans la filière : et ce, tant en direction des élevages, dont l'intégration directe ou indirecte ne présente pas dans ce contexte d'intérêt majeur, que de l'aval, car les distributeurs, qui ont investi sur internet et dans une logistique performante de service à la clientèle, ont conservé une partie confortable de la valeur ajoutée (même si l'essentiel de leur activité passe dorénavant par leurs points de vente virtuels - commandes par internet pour l'essentiel - au détriment des supers et hypermarchés de moins en moins fréquentés).

#### ....Segmentation des produits laitiers pour consommateurs exigeants,...

Les évolutions des attentes des consommateurs et des modes de distribution offrent la possibilité de valoriser les approches SIQO (bio, AOP...), environnementalistes ou encore locales. Les sources d'information des consommateurs se multiplient : étiquetage environnemental, développement des informations sur les processus de production, la provenance ou encore le contenu nutritionnel des produits, permises par le marketing en ligne des sites de distribution (ou via le contact direct avec le producteur en circuit court).

Cette stratégie émanant de la production permet une meilleure valorisation du lait, notamment de celui issu de bassins périphériques du croissant laitier dont les débouchés étaient initialement menacés. Le développement des possibilités de communication autour des produits va jusqu'à permettre de positionner, dans une logique de réponse aux attaques des « anti-laits », des produits artificialisés dépouillés des molécules incriminées (ou a contrario enrichis en substances neutralisant les effets des dites molécules) qui constituent ainsi également un segment différencié du marché.

Parallèlement se poursuit la production des produits laitiers industriels en France, dont les progrès technologiques ont redémarré, bénéficiant de la hausse du prix moyen pondéré du lait, notamment lié au rapatriement de la valeur ajoutée générée dans les pays émergents au sein des groupes laitiers à capitaux européens. Néanmoins, les flux portant sur les produits industriels standard sont soumis à de nombreux aléas, notamment, en lien avec le changement climatique, (advenue des maladies émergentes dans les pays traditionnellement exportateurs, ou niveau de pousse d'herbe et par voie de conséquence de production laitière des pays émergents,...) aléas qui conditionnent le niveau de demande mondiale sur ces produits.

Leur poids relatif demeurant non négligeable dans l'écoulement de la production française et européenne, le prix du lait demeure variable.

#### ....Retour à l'autonomie des systèmes fourragers et développement de la multispécialisation.

Cette variabilité des prix mais surtout la réduction quantitative de la demande intérieure liée à la mauvaise image du produit, (même si l'évolution récente de l'offre permet à nouveau de retrouver de la valeur ajoutée) n'a pas conduit à une évolution importante du prix des terres en France, notamment celles à vocation herbagère : il a peu de vocations laitières chez les jeunes (notamment par comparaison avec les autres catégories socioprofessionnelles) et les taux d'installation sont faibles.

L'accès à la robotisation demeure onéreux, le secteur n'attirant pas suffisamment les investisseurs extérieurs à l'exploitation, et notamment pas les IAA laitières, pour dépasser les contraintes d'un financement essentiellement familial. La technologie du sexage des semences ne se révèle pas suffisamment inductrice d'avantages comparatifs déterminants pour se généraliser.

Ainsi n'y a-t-il pas de réelle incitation à l'accroissement de la spécialisation des exploitations laitières par une intensification en capital.

Le développement des exploitations se fait dorénavant davantage par l'accroissement de la quantité de travail, notamment dans les exploitations de grande taille en SAU où le salariat croît. Les logiques agro-écologiques, potentiellement valorisables sur un marché où l'affichage environnemental est devenu une des références importantes de l'étiquetage, et/ou la multi-spécialisation, comme facteur de réponse structurelle à une exposition croissante à l'aléa et notamment à la variabilité des cours se développent, sans que le modèle spécialisé et concentré « classique » ne devienne négligeable dans l'approvisionnement des IAA laitières françaises.

## Post face

Le 30 juin 2015 a été organisée à FranceAgriMer, une journée de restitution et de partage des scénarios de la prospective filière lait de vache à l'attention des dirigeants des principales entreprises de production, de transformation et de distribution de produits laitiers

Les participants ont été notamment conviés à des ateliers au cours desquels ils ont identifié les enjeux et les conséquences de chaque scénario : que perd-on et que gagne-t-on si le scénario se réalise ?

Ensuite, ils ont pu se positionner sur les attitudes stratégiques à adopter vis-à-vis des scénarios en choisissant parmi cinq attitudes possibles :

- **Proactivité positive** - *a contrario négative* - : agir dès aujourd'hui pour favoriser - *a contrario défavoriser* - l'advenue du scénario.
- **Réactivité anticipée** : se préparer dès aujourd'hui à l'advenue du scénario.
- **Veille** : ce scénario doit être placé sous surveillance, pour savoir si son advenue se dessine au fur et à mesure du temps.
- **Aucune attitude** : ce scénario ne présente pas d'intérêt particulier.

C'est à partir de ce positionnement que pourrait s'engager, une démarche stratégique.

Une démarche de changement d'échelle, dite de « bouturage greffage » selon la méthode développée par Patrick Aigrain et Hervé Hannin (IHEV) est proposée à ceux qui souhaiteraient entreprendre un exercice complémentaire pour une région de production, une famille professionnelle, voire une entreprise, sur la base d'une sélection des hypothèses de la présente prospective et de la création d'hypothèses spécifiques.



## Annexe 1 : Participants

Titres et qualités à la date de l'exercice de prospective, en 2013-2015.

### > Cellule d'animation

**Julien Barré** : chef du bureau du lait Ministère de l'Agriculture

**Jean-Marie Bruyelles** : éleveur de vaches laitières en bio en Picardie

**Alain Le Boulanger** : délégué régional Ouest pour la fédération nationale des industries laitières (FNIL)

**Stéphane Charles** : ancien dirigeant de la filiale française Lely Group (Robots de traite)

**Frédéric Chausson** : directeur du Développement coopérative de la Coopérative SODIAAL

**Pascal Clément** : producteur en GAEC dans la Sarthe, Secrétaire général adjoint FNPL

**Frédéric Courleux** : chef du bureau de l'évaluation et de l'analyse économique (BEAE) au Centre d'études et de prospective (CEP) du Ministère de l'Agriculture

**Frédéric Douel** puis **Olivier Blanchard** : Délégué filière Lait à FranceAgriMer

**Myriam Ennifar** : chargée d'études économiques sur les produits laitiers, FranceAgriMer

**Henri Gillot** : directeur général délégué au sein de l'entreprise GEA FARM TECHNOLOGIES

**Jean Graffin** : créateur et dirigeant de la société Prolactis

**Béranger Guyonnet** : FranceAgriMer puis service économie *du Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière* (CNIEL.)

**Carole Humbert** : directrice de la fédération des coopératives laitières. (FNCL)

**Michel Lacoste** : producteur de lait dans le département du Cantal en GAEC, vice-président FNPL

**Philippe Legrain** : économiste Pôle Économie & Prospective des *Chambres d'Agriculture de Normandie*

**Josian Pallach** : éleveur bovins lait, en GAEC, dans le Tarn-et-Garonne, secrétaire général en charge de l'élevage à la Confédération Paysanne

**Jean-Claude Pette** : producteur – affineur de fromages fermiers en Seine et Marne en EARL

**Jean-Louis Peyraud** : directeur de recherche de l'unité mixte de recherche Physiologie, Environnement et Génétique pour l'Animal et les Systèmes d'Elevage (PEGASE), Président du comité stratégique du Groupement d'Intérêt scientifique (GIS) Elevages demain.

**Jean-Michel Préau** : adjoint au chef du Service régional de l'économie des filières agricoles DRAAF Bretagne

**Benoit Rouyer** : directeur Economie et Territoire au CNIEL

**Benoit Rubin** : responsable du service Economie de l'exploitation à l'Institut de l'Elevage (IDELE)

**Florian Salmon** : producteur de céréales, lait et atelier d'engraissement de porcs en GAECen Ille-et-Vilaine, administrateur aux Jeunes Agriculteurs

**Bernard Teyssere** : producteur laitier dans l'Aveyron, Président départemental de la Coordination rurale (12).

**Egizio Valceschini** : docteur en sciences économiques, INRA

**Dominique Verneau** : directeur de la production, laiterie Triballat-Rians, président du syndicat du crottin de Chavignol

› **Noyau permanent**

**Patrick Aigrain** chef du service Evaluation Prospective et Evaluations Transversales (EPAT) de FranceAgriMer, l'établissement des produits de l'agriculture et de la mer, **Françoise Brugière**, cheffe de la Mission prospective au sein d'EPAT à FranceAgriMer

**Julien Lagarigue et Christian Touvron**, chargés d'études prospective au sein d'EPAT à FranceAgriMer

**Yves Trégaro** : chef de l'unité produits animaux, pêche et aquaculture (UPAPA) de FranceAgriMer

› **Experts ponctuels**

**François Attali** : directeur marketing stratégique, recherche et innovation du groupe SODIAAL

**Roger Le Guen** : sociologue et enseignant à l'école supérieure d'agriculture d'Angers (ESA)

**Mourad Hannachi** : docteur en sciences de gestion, chargé de recherche à l'INRA UMR SAD-APT

**Robert Levesque** : directeur - Terres d'Europe-Scafr

**Noëlle Paolo** : responsable des études auprès des consommateurs au CNIEL

**Ludovic Pâris** : chef de l'unité Evaluation à FranceAgriMer

**Christophe Perrot** : économiste, chargé de mission Économie et Territoire IDELE

**Noémie Schaller** : agronomie et pratiques agricoles - Centre d'études et de prospective (CEP) du Ministère de l'Agriculture

**Clément Villien** : agro-environnement et développement rural au CEP du Ministère de l'Agriculture

## Annexe 2 : Les fiches hypothèses

### ›Thématique Contexte général : 6 hypothèses

**H13** - Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ). **Versus** : *Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production.*

**H481** - Les contraintes réglementaires (qualité de l'eau, nitrates, pesticides) incitent à dédensifier l'élevage. **Versus** : *Des solutions nouvelles de gestion de l'environnement permettent à la production laitière de se concentrer.*

**H489** - Les contraintes nitrates et leurs évolutions à la baisse entraînent l'élevage vers des systèmes bas intrants ou bio. **Versus** : *Suites aux preuves qui déclassent les seuils de toxicité potentielle des nitrates, il n'y a plus de contrainte agronomique et l'élevage s'intensifie.*

**H495** - Les méthaniseurs se sont généralisés en France. **Versus** : *Il n'y a pas eu de développement des méthaniseurs.*

**H600** - Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe. **Versus** : *Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.*

**H602** - Avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes », finance et économie mondiales connaissent une rupture systémique, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné. **Versus** : *La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des États-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.*

Le changement climatique concentre la production laitière dans les pays tempérés (Europe, Amérique du Nord, NZ).

### "Le changement climatique va modifier les pratiques agricoles"



INTERVIEW - Alors que les records de sécheresse se sont succédés le mois de juillet, le JDD a demandé à Jean-François Soussana, directeur scientifique Environnement de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), quelles étaient les perspectives pour nos productions agricoles.

#### Le réchauffement climatique va-t-il inévitablement faire baisser le niveau des productions agricoles ?

Le changement climatique a depuis les années 1980-1990 un impact négatif sur la production de blé et de maïs. Si l'on ne réussissait pas à freiner les émissions de gaz à effet de serre et que l'on allait vers 4 ou 5°C de plus à la fin du siècle, la sécurité alimentaire mondiale serait gravement menacée. Pour nourrir la population, on estime en effet que les rendements des grandes cultures devraient d'ici là augmenter de 14% par décennie. Or, avec ce scénario pessimiste, la progression de ces rendements serait freinée d'environ 2% tous les dix ans. On risque aussi, certaines années, d'avoir des pertes massives de récoltes, notamment pour les productions tropicales. Des températures trop élevées peuvent par exemple bloquer la floraison du riz.

#### (...) Les éleveurs ont-ils aussi du souci à se faire ?

On a constaté aux Pays-Bas, sur des vaches holstein, qu'à partir d'une température de 21°C la production laitière baisse légèrement. Dans ce cas les animaux très productifs ont en effet du mal à évacuer la chaleur liée à leur métabolisme. Ils réduisent alors leur ingestion, donc la quantité de lait produite. L'Inra a aussi fait des études sur des porcs à l'engraissement, et l'on constate le même phénomène : ils consomment moins, donc produisent moins.

#### (...) Comment les agriculteurs pourront-ils s'adapter ?

Il faut distinguer l'adaptation tactique de celle à plus long terme. Pour la première, on conserve le même système agricole (mêmes cultures, mêmes élevages) et on modifie les pratiques : avancer les dates de semis pour esquiver les périodes de sécheresse ou de fortes températures, avancer les vendanges, récolter en vert des céréales immatures initialement destinées à faire du grain et qui vont alimenter le bétail, etc. Mais il y a des limites. Les agriculteurs ont par exemple déjà avancé de dix à quinze jours leurs dates de semis pour les céréales. Le problème, c'est que les sols, très tôt au printemps, peuvent être saturés en eau voire gelés, empêchant les agriculteurs de travailler. Si nous n'arrivons pas à éviter un scénario pessimiste de réchauffement, la simple adaptation tactique va devenir insuffisante. Il faudra alors changer de système.

#### C'est-à-dire ?

On travaille déjà sur la génétique, en explorant par exemple des gènes d'origine méditerranéenne pour sélectionner des plantes et des animaux d'élevage supportant mieux la sécheresse et les températures élevées. Mais cette sélection prend du temps, une dizaine d'années entre le début de recherche et une éventuelle commercialisation. Ensuite, il y a la problématique robustesse-performance : les plantes sélectionnées pour leur résistance à la sécheresse ne sont pas très productives dans les années favorables. On pourra bien sûr changer les variétés ou diversifier les assolements pour diminuer les risques, mais pour l'instant nous n'avons pas la solution parfaite : des plantes à la fois très productives ces bonnes années et très tolérantes à la sécheresse.

Richard Bellet - Le Journal du Dimanche - dimanche 02 août 2015

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Le changement climatique n'a pas d'impact sur la localisation mondiale de la production.

## Hypothèse :

### Les contraintes réglementaires (qualité de l'eau, nitrates, pesticides) incitent à dédensifier l'élevage

H481

Article d'Emeline Bignon – Réussir Lait juillet-août 2012 –  
publiée le 21/08/12 sur le site [www.pleinchamp.com](http://www.pleinchamp.com)

RéussirLait

pleinchamp.com  
Votre site d'expertise agricole

### Les Hollandais bridés par les contraintes environnementales

Le modèle laitier néerlandais a fait ses preuves. Mais demain, la réglementation environnementale risque d'entraver la croissance attendue de la production. Sa progression ne devrait pas dépasser les 10 à 15 %.

Vus de notre lorgnette, les éleveurs laitiers néerlandais affichent une redoutable efficacité technique et économique. Spécialisation des fermes, concentration du lait par hectare, productivité du travail... permettent aux producteurs du pays du gouda de tirer leur épingle du jeu. Les éleveurs se préparent à l'après 2015 et le quota se négocie aujourd'hui encore à 0,80 €/kg. Faut-il avoir peur des Pays-Bas ? Vont-ils nous inonder de lait ? Ils seraient prêts à produire 20 % de lait supplémentaire d'ici 2020. Une perspective prometteuse, mais pas forcément compatible avec les exigences environnementales.

Comme d'autres de nos voisins, les Pays-Bas bénéficient d'une dérogation européenne sur la directive nitrates. Jusqu'à fin 2013, les éleveurs sont autorisés à épandre sur leurs prairies 250 kg d'azote organique par hectare épandable (au lieu des 170 kg sans dérogation), à condition que 70 % de leur SAU soit en herbe. Et le pays s'est engagé à plafonner la production d'azote et de phosphore organique au niveau de 2002. Sans cette dérogation, difficile d'envisager un développement de la production aussi dynamique.

#### Des travaux déterminants en vue des évolutions réglementaires à venir

« Nos travaux de recherche visent à diminuer l'impact environnemental des élevages tout en réduisant les coûts grâce à une meilleure gestion des effluents », explique Franz Aarts de l'université de Wageningen lors d'un récent voyage d'études organisé par la chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. C'est tout l'objet du programme européen Dairyman, démarré en 2009 à l'initiative des Pays-Bas. Le but est d'échanger entre producteurs de sept pays (Allemagne, Belgique, France, Irlande, Irlande du Nord, Luxembourg, Pays-Bas) pour améliorer les pratiques en termes de gestion de l'azote, du phosphore, des phytos, de maîtrise des GES, de biodiversité... Mais ces travaux sont également déterminants en vue des évolutions réglementaires à venir. Pour les Pays-Bas, tout l'enjeu est de convaincre Bruxelles de la pertinence du maintien d'une dérogation pour l'azote en mettant en avant les progrès obtenus sur la qualité de l'eau sous le régime actuel. Et ce, grâce à une intensification raisonnée de la production laitière. « Notre souhait serait d'abandonner les normes d'émission et de fertilisation et de retravailler à partir de la balance des minéraux, basée sur la comptabilité des entrées et sorties d'azote et phosphore organiques et minéraux à l'échelle d'une exploitation », précise Franz Aarts.

#### Travailler à partir des balances azote et phosphore

« Le bilan azoté des exploitations laitières a été divisé par deux entre 1995 et 2008, cela sans impacter le niveau de production à l'hectare, poursuit le chercheur. L'excédent reste toutefois supérieur à celui observé dans les fermes pilotes du réseau Dairyman (162 kg N/ha) produisant en moyenne 19 300 l/ha grâce à une maîtrise des flux d'azote. » Les éleveurs optimisent leur système en limitant l'achat d'aliments et en travaillant sur la longévité des animaux pour limiter le nombre d'élèves et donc les excréments. Sur l'élevage De Kleijne, ferme-pilote située à Landhorst en sols sableux, le stockage et l'épandage performant des déjections animales ont permis de supprimer les achats d'engrais minéraux. « Nous sommes passés d'une efficacité de 20 % d'utilisation de l'azote par les cultures à 60-70 % grâce à une meilleure gestion des effluents. » Les producteurs misent entre autres sur des solutions technologiques. « Nous utilisons un séparateur de phase en commun, explique Marinus de Vries, éleveur à Stolwijk. En séparant la phase liquide du lisier (riche en azote) et la phase solide (riche en phosphore), cela nous permet d'exporter nos excédents de phosphore à moindre coût vers des zones déficitaires. » Sur cette exploitation située dans les polders, un quart des prairies de l'exploitation est classé en zones naturelles protégées au regard de la faune et de la flore qu'elles abritent. « Nous devons respecter des contraintes spécifiques sur ces parcelles, poursuit l'éleveur. La filière est attentive aux attentes sociétales. Il est important d'actionner différents leviers pour préserver une bonne image de l'élevage. »

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Des solutions nouvelles de gestion de l'environnement permettent à la production laitière de se concentrer.

Les contraintes nitrates et leur évolutions à la baisse entraîne l'élevage vers des systèmes bas intrants ou bio.

## Les éleveurs coincés par la directive nitrate

LADEPECHE.fr

Article publié le 18 octobre 2014 sur le site [www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr)

Jacques Bru est éleveur bovin à Briatexte, associé en Gaec avec son frère. Le cheptel d'une centaine de vaches laitières est en partie nourri par le fourrage, le maïs et les céréales produits sur quelque 110 hectares. Ce troupeau génère chaque année près de 1 000 tonnes de fumier paillé et plus 200 m<sup>3</sup> de lisier. La ferme de Jacques Bru est située dans une zone classée vulnérable aux nitrates depuis 2012. D'où les aménagements qu'il a déjà dû faire : une plateforme de stockage du fumier et la fosse à lisier qui recueille les jus du fumier. Désormais il doit répondre, d'ici octobre 2016, aux contraintes liées à la nouvelle réglementation pour encore diminuer les rejets du nitrate dans la nature. « C'est un investissement d'environ 50 000 € estime-t-il, le problème c'est qu'il n'est pas du tout productif ». Pour cette somme il doublera la capacité de la plateforme de stockage du fumier, soit 400 m<sup>2</sup> et recueillera 300 m<sup>3</sup> de lisier. « Et si je dois couvrir l'aire de stockage, il faut bien ajouter 50 000 € de plus. Quand on connaît les difficultés de trésorerie qu'ont les exploitations agricoles beaucoup ne pourront réaliser ces aménagements, sauf les plus gros et dans le département on trouve surtout des petites exploitations ».

Autre contrainte imposée par la directive nitrates, les périodes d'épandage du fumier et lisier. « On ne sait plus ce qu'il faut planter, constate Jacques Bru, toutes les cultures dépendent des périodes d'amendement, par exemple pour semer le maïs, si on ne peut pas épandre du fumier à l'automne on ne pourra pas non plus le faire au printemps car les terres sont trop humides ».

### Spécificités locales

Autre souci les terrains en pente. « Qu'on ne les classe pas en totalité, il faut tenir compte des spécificités locales, la pente va-t-elle vers un ruisseau ? Qui doit définir la pente, nous ou l'administration ? ». Et qu'en est-il également des stockages de fumier en bout de champ ? « Que ce soit l'épandage ou le stockage dans les champs, les anciens ont toujours pratiqué ainsi ». Quant aux aides destinées à soulager le coût des travaux de mise aux normes, Jacques Bru est catégorique : « On ne sait rien. On parle de 40 % de prise en charge mais ce serait en fait 40 % après abattement de 35 % sur le coût des travaux, ainsi pour un investissement de 50 000 € l'aide serait d'environ 13 000 € ».

L'éleveur conclut : « Je pense que d'ici à octobre 2016 et la mise en vigueur de la directive nitrates, de nombreux exploitants vont arrêter, soit parce qu'ils seront à l'âge de la retraite ou pas loin, soit parce qu'ils ne trouveront personne pour reprendre leur affaire. On se dirige tout droit vers un agrandissement des exploitations ». Un proche avenir qui ne plaît pas à Jacques Bru.

R.R

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Suites aux preuves qui déclassent les seuils de toxicité potentielle des nitrates, il n'y a plus de contrainte agronomique et l'élevage s'intensifie.

Les méthaniseurs se sont généralisés en France.

**La France Agricole**.fr

### Méthanisation – Les unités actuelles ne sont pas rentables (Trame/AAMF)

Article publié le vendredi 12 décembre 2014 sur le site [www.lafranceagricole.fr](http://www.lafranceagricole.fr)



JEAN MICHEL NOSSANT

L'Association des agriculteurs méthaniseurs de France (AAMF) attire l'attention des porteurs de projet de méthanisation et des politiques sur la rentabilité « difficile, voire dégradée » des unités actuelles. L'association, qui estime représenter près des deux tiers des unités agricoles du territoire, compte 60 agriculteurs méthaniseurs et 40 candidats à l'installation d'une unité. « Nos expériences concrètes depuis trois, quatre ans montrent que le résultat net est nul, contrairement à des communications optimistes, qui sous-estiment les coûts de réparation, maintenance et contrôles », a alerté Alain Guillaume, président de l'association, lors d'une information à la presse le 12 décembre 2014 à Paris chez Trame (association nationale de développement agricole et rural).

#### Grosses réparations

Les grosses réparations arrivent au bout de trois à cinq ans, et non pas sept ans, pour lesquelles il faut provisionner environ 4 % du chiffre d'affaires. Pour qu'une unité soit rentable, l'investissement doit être maîtrisé (inférieur à 7.000 €/kW installé), avec un temps de travail d'au moins 8.200 heures et un meilleur prix de rachat de l'électricité, ont résumé les agriculteurs méthaniseurs.

L'AAMF demande au gouvernement « la levée de plusieurs incohérences » et réclame notamment une fiscalité foncière moins forte, une prime supérieure aux effluents d'élevage, un statut pour faciliter l'épandage des digestats. Sans quoi, l'objectif de 1.500 méthaniseurs en France d'ici à 2020, inscrit dans le cadre du plan Energie Méthanisation Autonomie Azote (EMAA), ne sera pas atteint.

S.B.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus:** Il n'y a pas eu de développement des méthaniseurs.

Les maladies émergentes se développent touchant le cheptel laitier en Europe.

**Extraits de la brochure informative à l'attention des éleveurs (« Les maladies animales émergentes ») réalisée par l'Agence Fédérale [de Belgique] pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA, mars 2009)**



•A•F•S•C•A•  
Agence  
Fédérale pour la  
Sécurité de la  
Chaîne  
Alimentaire

*« Une maladie animale émergente est une maladie animale dont l'incidence (c'est-à-dire le nombre de nouveaux cas d'animaux malades) augmente de manière significative dans une région donnée, dans une population (animale ou humaine) donnée, et pendant une période donnée, ceci indépendamment des fluctuations saisonnières habituelles de la maladie. »*

De telles maladies émergentes peuvent avoir un impact important sur la santé animale, par exemple si elles se disséminent très rapidement d'un troupeau à l'autre, provoquant une épidémie, ou si elles occasionnent des mortalités et/ou des pertes économiques importantes. Elles peuvent aussi avoir un impact sur la santé publique s'il s'agit de zoonoses, c'est-à-dire des maladies animales transmissibles à l'homme. (...) Plus de 75% des maladies animales émergentes sont des zoonoses, c'est-à-dire des maladies transmissibles à l'homme. (...) Nous vivons dans un monde de plus en plus à risque concernant l'émergence de nouvelles maladies et il y a d'ailleurs une tendance à l'augmentation des maladies animales émergentes. En effet, elles augmentent depuis 1940 avec un pic dans les années 1980. Depuis 1980, il y a eu 85 nouvelles maladies émergentes dont 58 sont dues à des virus et dont la plupart sont transmissibles à l'homme. Une bonne partie de ces maladies animales émergentes sont transmises par des insectes (des vecteurs).

Voici quelques exemples de facteurs de risque d'émergence de nouvelles maladies animales les plus pertinents et les plus souvent cités : la globalisation (...), le réchauffement climatique (...), les activités récréatives et les contacts entre les hommes et les animaux (...), l'intensification de la production animale (...), les animaux sauvages (...), l'évolution des agents responsables des maladies (...). Beaucoup de facteurs de risque sont dus à l'activité humaine, mais d'autres sont dus à l'environnement, d'autres encore aux animaux ou aux microbes eux-mêmes.

[http://www.faww.be/publicationsthematiques/documents/2009-04\\_MAE\\_Fr\\_S.pdf](http://www.faww.be/publicationsthematiques/documents/2009-04_MAE_Fr_S.pdf)

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** *Les maladies animales émergentes sont maîtrisées grâce à un système de sécurité sanitaire adapté aux enjeux du futur.*



### Hypothèse :

Avec la poursuite des politiques monétaires « accommodantes », finance et économie mondiale connaissent une rupture systémique, compte tenu de la généralisation des interdépendances financières et économiques (pour la plupart inédites au siècle précédent), aucun continent ou grande zone économique n'est épargné.

H503

Article publié le mardi 21 octobre 2014 sur le site [www.agenceecofin.com](http://www.agenceecofin.com)

agence ecofin  
LETTRES QUOTIDIENNES SPÉCIALISÉES - FOURNITURES DE COMPTON - ÉPIGRAMES ET RAPPORTAGES

### Les politiques monétaires ultra-accommodantes pourraient menacer la stabilité financière, selon la BRI

(Agence Ecofin) - L'économiste en chef de la Banque des règlements internationaux (BRI), Claudio Borio, a mis en garde, dans un entretien publié le 20 octobre par le quotidien allemand *Die Welt*, contre les effets néfastes des politiques monétaires ultra-accommodantes sur la stabilité du système financier mondial.

« Les politiques monétaires ultra-accommodantes pourraient menacer la stabilité financière mondiale », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « De manière générale, nous percevons un risque que la politique monétaire menée actuellement puisse constituer un danger pour la stabilité financière globale ». Il s'était déjà inquiété par le passé des effets pervers de la mise à disposition de liquidités en abondance. « Les chefs d'entreprises ont préféré utiliser l'argent bon marché pour des acquisitions ou des rachats d'actions plutôt que d'investir dans leurs activités, c'est clairement un signal que quelque chose ne va pas », a-t-il déploré. « Sur les marchés financiers les investisseurs ont désespérément cherché du rendement, ce qui a conduit à des primes de risque très faibles sur les actions, et à une volatilité historiquement basse », a expliqué Claudio Borio, dénonçant un effet de la politique monétaire ultra-accommodante menée par les grandes banques centrales du monde.

Fondée en 1930, la BRI, basée en Suisse, est la plus ancienne organisation financière internationale. Agissant en tant que « banque des banques centrales », cette institution a pour mission d'assister les banques centrales dans leur objectif d'assurer la stabilité monétaire et financière. La BRI héberge différents comités traitant des grands sujets financiers, dont le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et le *Committee on the global financial system*. Elle prépare, par exemple, des accords au niveau du comité de Bâle qui précisent un certain nombre de règles prudentielles applicables à l'ensemble des banques commerciales de la planète.

*Une Politique monétaire accommodante est un ensemble de mesures prises par une Banque centrale, consistant à augmenter la masse monétaire et à maintenir des taux d'intérêt faibles afin de soutenir l'économie. En relançant le crédit et en offrant un financement à moindre coût aux entreprises et aux individus, la Banque centrale espère relancer la consommation. Une telle politique peut aller plus loin encore, notamment via l'achat, par la Banque Centrale, d'obligations sur le marché. Il s'agit de l'inverse d'une Politique monétaire restrictive.*

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : La poursuite de politiques monétaires « accommodantes », ajustées en tant que de besoin au fil du temps, par les Banques centrales (Réserve Fédérale des Etats-Unis, Banque du Japon, Banque d'Angleterre, BCE, ...) évite le retour d'une nouvelle récession ou une rupture systémique, sans toutefois que l'économie mondiale ne renoue avec les forts taux de croissance connus auparavant.

› **Thématique Foncier, système fourrager, céréales, polyculture : 8 hypothèses**

**H16mod** - L'agro-écologie s'impose. La technicité sur le système fourrager emploie les différentes solutions exposées (davantage de pâturage et complémentarité herbe/maïs ensilage, réintroduction des légumineuses, meilleure gestion des rotations et des cultures,...). **Versus** : *La "horsolisation" se développe : on produit du lait à partir de céréales et on paie les tondeuses pour entretenir les paysages.*

**H171** - L'alimentation du bétail est un débouché majeur pour les co-produits des grandes cultures. **Versus** : *L'alimentation du bétail n'est qu'un débouché marginal pour les co-produits des grandes cultures.*

**H193** - La marge générée par les grandes cultures conduit à retourner les superficies fourragères. **Versus** : *La marge générée par les grandes cultures n'est pas suffisante pour conduire à retourner les superficies fourragères.*

**H279** - La volatilité des marchés permet d'avoir des exploitations spécialisées qui pourront anticiper les crises par le profit fait pendant les bonnes périodes. **Versus** : *La volatilité des marchés favorise les exploitations multi-spécialisées.*

**H454** - Le marché du foncier est libéralisé et les SAFER sont supprimées. **Versus** : *Le marché est très maîtrisé par la collectivité.*

**H456** - Au vu de la faible rentabilité et de la difficulté du métier d'éleveur, les cessions en zone céréalière se font systématiquement avec une remise en cause de l'élevage. **Versus** : *La forte augmentation de la rentabilité de l'élevage laitier entraîne une migration d'éleveurs des zones intensives vers les zones céréalières pour s'y installer avec moins de contraintes environnementales.*

**H467** - Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente. **Versus** : *Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France.*

**H484** - La compétition entre les productions agricoles est renforcée et l'élevage laitier se développe aux dépens des autres productions (porc, volaille, bovin viande). **Versus** : *L'élevage laitier est perdant dans la compétition pour l'accès au foncier et les élevages hors sols / bovin se développent.*

### Hypothèse :

H16mod

L'agro écologie s'impose. La technicité sur le système fourrager emploie les différentes solutions exposées (davantage de pâturage et complémentarité herbe/maïs ensilage, réintroduction des légumineuses, meilleure gestion des rotations et des cultures,...).

Article publié le 27/11/2014 sur le site [www.inra.fr](http://www.inra.fr) (mis à jour le 12/01/2017)



### Oasys : une expérimentation-système pour tester un système bovin laitier innovant, diversifié et durable

L'expérimentation-système Oasys teste un système bovin laitier innovant, diversifié et durable. Son but : permettre aux éleveurs de vivre de leur production laitière dans un contexte de contraintes et d'aléas climatiques en économisant les ressources en eau et en énergie fossile, tout contribuant à une agriculture durable.

Océanique avec des sécheresses estivales : le climat actuel du Poitou-Charentes est celui attendu dans le Grand Ouest – principal bassin laitier français – dans une vingtaine d'années. Pour anticiper le changement climatique dans cette zone et la raréfaction de l'eau et de l'énergie fossile, l'Inra expérimente de nouveaux systèmes laitiers. A Lusignan, l'unité expérimentale Fertus met en place une expérimentation-système pour produire du lait bioclimatique (Oasys). Le dispositif comprend 90 hectares de prairies et cultures et 72 vaches laitières.

**Pourquoi du lait « bioclimatique » ?** Comme en architecture avec les « maisons bioclimatiques », le but de ce système laitier est de tirer le meilleur parti des ressources naturelles, tout en respectant l'environnement et en satisfaisant les attentes de ses utilisateurs. Deux principales innovations sont proposées pour atteindre ce but : miser sur la diversité et valoriser toutes les dimensions de l'espace et du temps.

**Diversité des plantes et des vaches.** Les équipes chargées de l'élevage et des cultures, sous l'impulsion de Sandra Novak et de Jean-Claude Emile, diversifient les éléments du système Oasys : espèces, variétés et mélanges végétaux (avec un recours accru aux légumineuses), races laitières (Holstein, Rouge scandinave et Jersiaise en croisement), périodes de vêlage (printemps et automne). Les fonctions du système sont aussi multipliées : ressource fourragère, culture de vente, atténuation du changement climatique, préservation de la qualité de l'eau et réservoir de biodiversité.

**Prendre de la hauteur, changer d'échelle de temps.** Oasys valorise également toutes les dimensions de l'espace (des arbustes et des arbres côtoient des plantes herbacées) et celles du temps (les cultures se succèdent sans sol nu, la production de lait est considérée à l'échelle de la carrière d'une vache plutôt que sur une seule période de lactation).

**Pâturer pour économiser les ressources.** Le pâturage est maximisé sur Oasys car c'est la pratique la plus économe en eau et en énergie fossile. En plus des prairies classiques associant graminées et légumineuses, des cultures fourragères annuelles sont implantées pour pouvoir être pâturées aux périodes délicates de l'été (chicorée, radis, navet, graminées estivales...) ou de l'hiver (méteil, betterave, colza...). Les arbres et des arbustes plantés sur ces parcelles permettront également de fournir une ressource pâturable complémentaire, ou de décaler la pousse de l'herbe.

**Être résilient face au changement climatique.** Nous faisons l'hypothèse que la diversité des ressources fourragères et de leurs fonctions, associée à une stratégie d'élevage adaptée (deux périodes de vêlage, croisement trois voies), permettront d'augmenter la résilience du système face aux aléas climatiques. Cette diversité vise également à permettre de concilier un niveau de production et des performances environnementales élevées. (...)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** La "horsolisation" se développe : on produit du lait à partir de céréales et on paie les tondeuses pour entretenir les paysages.

## Hypothèse :

L'alimentation du bétail est un débouché majeur pour les co-produits des grandes cultures.

H171q

### Valoriser les coproduits issus des biocarburants

Avril 2013



Les drèches de blé issus de la fabrication de l'éthanol et les tourteaux de colza produits par la filière du diester sont des coproduits intéressants pour l'alimentation animale. Des expérimentations menées sur des jeunes bovins charolais à l'engraissement ont montré que le mélange céréales et tourteaux de colza donne d'excellents résultats.

Coproduits de la fabrication de diester et de l'éthanol, les drèches de blé et les tourteaux de colza sont depuis quelques années disponibles en quantité. Ils constituent une nouvelle source d'aliments pour le bétail. Mais ces coproduits représentent-ils un réel intérêt pour l'alimentation animale ? Pour répondre à cette question, ARVALIS – Institut du végétal a mené des essais comparant différents types d'aliments dans l'atelier d'engraissement de jeunes bovins de la ferme expérimentale de Saint-Hilaire en Woëvre. Objectif : évaluer la valeur alimentaire de ces nouveaux aliments.

#### Quatre régimes en test

En 2010 et 2011, quatre régimes ont donc été testés sur des lots de 16 jeunes bovins charolais âgés de 9,8 mois en début d'expérimentation. Le poids d'abattage était fixé à 730 kg de poids vif, soit 420 kg de carcasse. Dans le régime témoin 1 les animaux ont reçu à volonté un mélange de céréales (60% blé – 40% orge) associé à 1,7 kg de tourteau de colza et à un complément minéral vitaminé (CMV) de 0,2 kg. Dans le régime 3, ils ont eu en plus des céréales 2,7 kg de complément azoté minéral et vitaminique (CAMV) constitué de coproduits. La formule 3 a consisté à leur donner à volonté un aliment semi-humide (56% de matière sèche) à base d'un mélange de produits et de coproduits d'industries agro-alimentaires. Le mélange 4 comprenait quant à lui un mélange à volonté de deux-tiers de pulpes de betteraves, associé à 0,2 kg d'un CMV identique à celui utilisé dans le témoin. Pour l'ensemble des régimes, la paille de blé a été distribuée à volonté, avec une consommation moyenne estimée à 1,5 kg par jour et par jeunes bovins. Hormis durant la transition, les compléments en azote, en minéraux et vitamines sont restés identiques tout au long de l'engraissement.

#### De très bonnes performances

Après deux ans d'expérimentation, les résultats ont montré que les coproduits issus des biocarburants fournissent de très bonnes performances de croissance : plus de 1620 g de gain moyen quotidien (GMQ) vif. C'est le régime témoin, associant mélange de céréales et tourteaux de colza, qui a donné les meilleurs résultats en termes de performances, avec un gain moyen de 1840 g/j. C'est aussi celui qui s'est avéré le plus efficace, avec un indice de consommation de 4,77 kg de matière sèche consommés pour produire 1 kg de croît vif.

Pour un même poids de carcasse, le choix entre les différents régimes a peu modifié le rendement commercial, les notes de conformation et d'état d'engraissement.

Moyennant une grande rigueur lors de l'arrivée des broutards tant sur le plan sanitaire préventif qu'en termes de transition et de surveillance quotidienne des animaux durant la phase d'engraissement, aucun des régimes n'a provoqué de problème métabolique.

La valorisation des coproduits issus des biocarburants se présente donc comme une opportunité pour les engraisseurs de jeunes bovins viande... Sous réserve que leur prix reste compétitif vis-à-vis des aliments classiques.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** L'alimentation du bétail n'est qu'un débouché marginal pour les co-produits des grandes cultures.

La marge générée par les grandes cultures conduit à retourner les superficies fourragères.

*Extraits d'un article d'Anne-Marie Dussol, Mohamed Hilal et Jean-Christophe Kroll paru dans le n°3 des CAHIERS AGRESTE (juillet 2003)*

### 30 ans de PAC : plus de grandes cultures, moins de fourrages, autant de disparités géographiques

*La répartition des surfaces agricoles a connu en France une inversion de tendance vers 1970, impulsée par la mise en place de la politique agricole commune (PAC). Les surfaces fourragères qui augmentaient depuis plus de 100 ans ont commencé à régresser au profit des grandes cultures, dont les surfaces s'étendent géographiquement autour de la Beauce. Cependant, l'analyse plus approfondie montre que c'est tout le territoire national qui, à quelques exceptions près, a été touché par la hausse des surfaces en grandes cultures soutenues au détriment des surfaces fourragères, et que la PAC n'a pas bouleversé les positionnements relatifs des départements.*

Tableau 1

#### Moins de surfaces fourragères au profit des grandes cultures

Millier d'hectares

	1970	1979	1988	2000
<b>Grandes cultures</b>	<b>10 980</b>	<b>11 506</b>	<b>12 672</b>	<b>13 669</b>
dont : céréales	9 201	9 742	9 103	9 027
oléagineux	377	376	1 870	1 993
légumes secs et protéagineux	60	80	558	475
jachères	361	247	243	1 227
<b>Fourrages</b>	<b>4 981</b>	<b>5 085</b>	<b>4 404</b>	<b>4 684</b>
dont : prairies artificielles	1 466	987	639	380
prairies temporaires	2 465	2 357	2 147	2 873
fourrages annuels et plantes sarclées fourragères (dont maïs-fourrage)	1 050	1 741	1 618	1 432
		1 094	1 468	1 385
<b>Surfaces toujours en herbe</b>	<b>12 330</b>	<b>11 462</b>	<b>10 214</b>	<b>8 316</b>
<b>Cultures permanentes et autres cultures</b>	<b>1 614</b>	<b>1 440</b>	<b>1 306</b>	<b>1 186</b>
<b>Surface agricole utilisée (SAU)</b>	<b>29 905</b>	<b>29 497</b>	<b>28 596</b>	<b>27 856</b>

Source : AGRESTE - Recensements agricoles

#### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : La marge générée par les grandes cultures n'est pas suffisante pour conduire à retourner les superficies fourragères.

La volatilité des marchés permet d'avoir des exploitations spécialisées qui pourront anticiper les crises par le profit fait pendant les bonnes périodes.

Extraits d'un article publié le 29 juillet 2016 sur le site [agrapresse.fr](http://agrapresse.fr)

## Les grandes exploitations multi-spécialisées, le modèle de demain ?



*Quelle qu'en soit l'origine, les crises agricoles, alimentées par la libéralisation des marchés, menacent l'Europe – et la France. Dans ce contexte d'instabilité économique, les experts s'interrogent sur un modèle d'exploitation agricole mieux capable que d'autres à résister aux aléas. Les conclusions d'une étude de FranceAgriMer et du Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture laissent penser que les exploitations de grandes tailles, avec plusieurs ateliers (bovins lait, hors-sol et fourrage par exemple ou encore céréales, pommes de terre et élevage) seraient plus résistantes face à la volatilité des marchés. Conclure que ce modèle sera la norme dans l'avenir serait aller un peu vite. Mais la question mérite d'être posée. Le modèle de demain serait-il aux antipodes de l'hyperspécialisation des exploitations et des territoires qui découle de la politique agricole menée ces dernières décennies et à l'opposé de l'exploitation familiale défendue par les agriculteurs ? La lecture du travail des chercheurs le laisse penser.*

Trouver des solutions dans la structure même des exploitations : c'est une nécessité dans une période où l'intervention publique tend à diminuer et où la régulation des marchés ne semble plus une option, estime Patrick Aigrain, cosignataire de l'étude, publiée le 25 juillet, sur « les exploitations agricoles comme combinaisons d'atelier » réalisée par FranceAgriMer et le Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture. Partant de l'idée que les risques diminuent lorsque « tous les œufs ne sont pas dans le même panier », les experts (Patrick Aigrain, Dominique Agostini et Jérôme Lerbourg) ont émis l'hypothèse que le modèle des grandes exploitations avec plusieurs ateliers – de production végétale (...) et/ou animale (...) – pouvait « constituer un mode d'adaptation à ce contexte d'instabilité endémique ».

### (...) Les atouts de la multispécialisation

Les signataires de l'étude ont identifié quatre « rationalités socio-économiques » qui peuvent expliquer la constitution d'exploitations à plusieurs ateliers. « La recherche d'une moindre exposition aux aléas » en premier lieu. Il s'agit par exemple de « combiner un atelier animal [...] et un atelier fourrager ou de grandes cultures » pour « permettre à l'exploitant d'avoir non seulement une certaine autonomie alimentaire de son cheptel, mais également de disposer d'un atelier végétal commercialisable en propre en complément de sa production animale ». La multispécialisation peut également « combiner des ateliers dont les productions sont à destination de marchés différents ou de marchés non substituables ». Deuxième argument en faveur de la diversification des activités : l'adaptation – et ainsi l'optimisation agronomique – à l'hétérogénéité pédo-climatique sur une surface d'exploitation devenue plus importante. Une troisième raison peut consister en la création d'un nouvel atelier pour préparer la transmission d'une exploitation. (...) Enfin, il apparaît que la multispécialisation permet d'optimiser la main-d'œuvre disponible, notamment familiale.

(...) Patrick Aigrain et ses collègues se gardent bien de conclure péremptoirement qu'il s'agit là d'un modèle à toute épreuve. Et il répète, d'ailleurs, que des études complémentaires sont indispensables. Mais cette analyse pourrait bien faire réfléchir les responsables politiques et syndicaux en matière agricole. Trouver un modèle qui résiste aux crises dues aux volatilités des prix est le meilleur moyen de redonner à l'agriculture et aux filières agricoles une vision de long terme.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** La volatilité des marchés favorise les exploitations multi-spécialisées.

Le marché du foncier est libéralisé et les SAFER supprimées.



## Un pacte d'avenir pour les Safer

13/03/2015

**Dans la continuité de la loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF), le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt Stéphane Le Foll a signé jeudi 12 mars 2015, avec la fédération nationale des Safer, un pacte d'avenir qui renforce l'institution dans sa gouvernance et dans ses missions d'intérêt général de préservation de l'espace agricole.**

Dans un contexte d'expansion de l'espace urbain et de réorganisation territoriale, ce pacte permet de consolider la gouvernance et les moyens juridiques qui permettent aux SAFER de s'engager dans la politique publique de préservation et de régulation du foncier afin notamment de garantir les installations des jeunes en agriculture.

Mis en place pour une période allant jusqu'à l'échéance de décembre 2019, délai de mise en conformité aux dernières dispositions de la réforme territoriale, le pacte d'avenir comporte 3 axes :

- l'échange d'informations
- le suivi de l'action des Safer : dans leur évolution par rapport à la LAAF et dans leur activité
- la mise en place de procédures d'alerte

Pacte d'avenir des SAFER :

[http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents//PacteAvenir-safer\\_cle02cc39.pdf](http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents//PacteAvenir-safer_cle02cc39.pdf)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : *Le marché est très maîtrisé par la collectivité.*

#### Hypothèse :

H456

Au vu de la faible rentabilité et de la difficulté du métier d'éleveur, les cessions en zone céréalière se font systématiquement avec une remise en cause de l'élevage.

France 3 : JT de 12/13h du mardi 15 septembre 2015  
(publié le 15-09-2015 sur le site [francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr))



## Agriculture : Daniel a abandonné l'élevage pour la production de céréales

**Après des années dans le rouge, cet agriculteur breton a décidé de changer de voie. Il raconte son parcours à France 3.**

C'était en août dernier. Daniel Jolly, agriculteur de Saint-Just (Ille-et-Vilaine), a tranché : il a abandonné son élevage de bovins. Aujourd'hui, il n'a plus que quelques têtes qui doivent trouver preneur. *"Voir ses bêtes monter dans l'abattoir, voir que c'est fini, c'est... quelque chose de très poignant"*, confie-t-il à France 3.

### Le blé noir, moins risqué

Depuis quatre ans, Daniel Jolly ne gagnait plus d'argent en raison de la crise de la filière. Aujourd'hui, il tient pour responsables de cette situation les banques, la grande distribution et les abattoirs : *"Ils sont là pour manger pour leurs gueules et nous, on est les serfs d'autrefois"*.

Désormais, l'agriculteur produit du blé noir, un choix moins risqué et plus rentable. *"Il est plus simple pour l'Etat de subventionner un hectare de céréales qui nourrit 50 familles qu'un hectare de vaches à lait qui, malheureusement, a bien du mal à nourrir une famille"*, assure-t-il. Aujourd'hui, cette céréale est majoritairement importée d'Asie.

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *La forte augmentation de la rentabilité de l'élevage laitier entraîne une migration d'éleveurs des zones intensives vers les zones céréalières pour s'y installer avec moins de contraintes environnementales.*



Le prix des terres agricoles en France, très bas au début du XXIème siècle, augmente.

## Côte-d'Or - Économie



### Terres agricoles et forêts : des prix à la hausse

le 31/03/2015

**C'est une tendance de fond : les prix des terres agricoles et des forêts sont en augmentation ces dernières années en Côte-d'Or.**

À l'occasion de l'assemblée générale de la Chambre syndicale des experts fonciers et agricoles et des experts forestiers de Côte-d'Or, nous nous sommes penchés sur la valeur des terres et des forêts du département.

« Les terres agricoles ont tendance à augmenter, à hauteur de 2 à 3 % chaque année », déclare André Guillemot, le président de la chambre. « La réforme de la politique agricole commune devrait faire bouger un certain nombre de lignes, sans que nous ayons pour l'instant de visibilité sur les effets qu'elle aura sur les comportements des agriculteurs en matière d'achat de foncier agricole. »

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, en terrain libre, « il faut compter entre 2 000 et 3 000 €/hectare sur les zones de Côte-d'Or les plus défavorisées au niveau agricole », indique André Guillemot. « Sur les zones intermédiaires, comme les plateaux, nous sommes entre 3 000 et 4 000 € de l'hectare. En plaine, nous nous situons dans une fourchette de prix qui va de 4 000 à 6 000 €/ha. » Et le spécialiste d'ajouter : « Ponctuellement, certaines affaires peuvent se faire sur des valeurs plus ou moins élevées. »

Selon la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) Bourgogne-Franche-Comté, le prix moyen des terres et prés libres était de 5 750 €/ha (soit +6,2 %) et celui des terres et prés loués de 4 240 €/ha (+4,3 %).

#### Evolution sensible du prix des forêts

Pour ce qui est des forêts, là aussi, les valeurs sont à la hausse. « Ces dernières années, l'évolution est sensible », selon André Guillemot. En 2013, toujours selon la Safer Bourgogne-Franche-Comté, le prix moyen de l'hectare était de 3 990 €/ha (+ 1,6 %).

« Le secteur est de plus en plus attractif, notamment car il touche à l'environnement et à l'écologie, ce qui intéresse certains investisseurs », explique André Guillemot. L'évaluation du prix dépend du type de bois, de son âge, etc.

Ainsi, compte tenu de ces facteurs positifs en termes de prix des terres et des forêts, André Guillemot constate que les investissements ne sont pas rares, notamment « avec des investisseurs étrangers sur la côte viticole ». « Le plus souvent, ce sont des personnes qui cherchent à diversifier leurs placements financiers. L'immobilier étant chahuté ces dernières années, ceux qui ont de l'argent à investir recherchent d'autres types de placements, et se tournent donc vers la forêt et le foncier agricole. »

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *Il n'y a pas d'évolution importante du prix des terres agricoles en France.*

La compétition entre les productions agricoles est renforcée et l'élevage laitier se développe aux dépens des autres productions (porc, volaille, bovin viande).

Réussir lait 6 juillet 2005 | par Franck Mechekour

**RéussirLait**

### Conversion atelier lait en viande – L'abandon du lait comprime le revenu

Les performances économiques peuvent baisser de plus de 50 %. L'intérêt de la conversion d'un atelier lait en élevage allaitant est donc limité à des cas très particuliers.

Le découplage des aides laitières, le désir de diminuer le temps de travail d'astreinte, un projet de mise aux normes trop coûteux couplé à l'absence de successeur potentiel. Ces différents facteurs amènent « beaucoup d'éleveurs à se poser la question de l'intérêt d'abandonner la production laitière au profit de l'élevage allaitant », constate Thierry Offredo, du pôle herbivore des Chambres d'agriculture de Bretagne. C'est notamment le cas d'éleveurs du centre-Bretagne, d'Auvergne. Le phénomène est amplifié par le contexte de tension et d'incertitudes qui pèsent sur le prix du lait et a contrario des cours de la viande bovine qui évoluent favorablement depuis 2002. Reste que, selon Thierry Offredo, qui s'est particulièrement penché sur cette problématique, la conversion en vaches allaitantes ne peut se justifier en termes économiques que dans un nombre de cas très restreint. Il s'agit essentiellement de l'éleveur proche de la retraite, sans successeur connu et confronté à une obligation de mise aux normes coûteuse ou à une exploitation devant faire face à une réduction de main-d'oeuvre. Ce choix peut en effet s'avérer réalisable « lors du départ d'un associé dans un élevage mixte (lait et viande) disposant des surfaces suffisamment importantes ». Les candidats ne doivent en effet pas perdre de vue « qu'une conversion peut diviser le revenu de l'exploitation par deux ». C'est notamment le cas lorsque la production laitière est remplacée par un troupeau de

vaches allaitantes non primées (PMTVA). Cette baisse de revenu varie selon la situation de départ de l'exploitation mais cette tendance se retrouve dans des simulations réalisées par différents réseaux d'élevage. Selon des données des CER de Bretagne « la marge brute à l'hectare d'un atelier allaitant (1000 €/ha) est plus faible d'environ 700 €/ha de SFP que celle d'un atelier lait (1700 €/ha de SFP) ». L'éleveur doit donc faire face à une diminution importante de la marge brute alors que

	Mixte lait + viande 90 000 litres et 44 vaches allaitantes	Naisseur engraisseur spécialisé 56 vaches allaitantes
► Surface	75 ha	75 ha
► Chargement	1,7 UGB/ha	1,7 UGB/ha
► EBE	35 005 euros	24 880 euros
► Revenu	19 905 euros	8 990 euros (- 55 %)

Dans cet exemple, l'éleveur a remplacé les vaches laitières par 12 vaches allaitantes non primées.

Source : Réseaux Bretagne, Pays de Loire et Deux-Sèvres.

bien souvent le montant des charges de structure engagées dans l'élevage laitier est plus élevé que celui d'un élevage allaitant. « Si l'éleveur ne peut pas baisser ses charges de structures, il est préférable sur un plan économique de ne pas abandonner le lait. » Par ailleurs, pour être viable, cette conversion doit le plus souvent s'accompagner d'une augmentation du nombre d'UGB et donc de la surface consacrée aux bovins. « On peut vivre avec 30 vaches laitières et un quota de 200 000 litres de lait mais difficilement avec 30 vaches allaitantes. En augmentant l'effectif à 50 vaches allaitantes, on double alors le nombre d'UGB total par rapport à la situation initiale et on crée des besoins en bâtiment supplémentaires. » Cet accroissement de cheptel peut se heurter à des contraintes environnementales et entraîner des problèmes de trésorerie. « Il faut vendre deux vaches laitières pour acquérir une vache allaitante », souligne Thierry Offredo. Les éleveurs de troupeaux mixtes semblent les plus à même de réussir leur projet de conversion totale « parce qu'il faut vite être performant pour dégager rapidement des marges correctes ». Au bout du compte il ne reste plus grand nombre de candidats répondant à tous les critères favorables au bon déroulement de la conversion.

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** L'élevage laitier est perdant dans la compétition pour l'accès au foncier et les élevages hors sols / bovin se développent.

#### ›Thématique Sexage, sélection, viande : 4 hypothèses

**H111** - La guerre entre acteurs entraîne une baisse de la sélection française au profit des sélectionneurs mondiaux et une perte d'influence sur les critères de sélection.

**Versus** : *La France est novatrice sur les critères de sélection et accroît sa compétitivité en sélection.*

**H312** - Les revenus des exploitations laitières sont de plus en plus dépendants de la valorisation de la viande et/ou de services environnementaux et sociaux. **Versus** : *Le lait est, de loin, la principale source de revenu des exploitations laitières.*

**H544** - Le développement des grands troupeaux, la contrainte environnementale et la contrainte main-d'œuvre, pousse un nombre croissant d'exploitations à externaliser l'élevage de génisses. **Versus** : *Dans une logique d'autonomie et afin de valoriser les surfaces éloignées du siège de l'exploitation, les exploitations de grandes tailles, de plus en plus automatisées continuent à élever leurs génisses.*

**H546** - La technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex ratio dans les élevages. **Versus** : *La technologie du sexage n'est pas au point et les problèmes de fertilité maintiennent comme seul objectif de la reproduction le renouvellement du troupeau.*

**Hypothèse :**

H111

La guerre entre acteurs entraîne une baisse de la sélection française au profit des sélectionneurs mondiaux et une perte d'influence sur les critères de sélection.



**La « révolution » génomique : impact des changements institutionnels et technologiques sur les filières de génétique bovine en France**

(...)

**Impact de la multiplication des indicateurs génomiques : guerre de standards ou standardiser la guerre ?**

Sur le marché français, en plus des évaluations génétiques et génomiques officielles (index), se développent aujourd'hui des « indicateurs » génomiques privés et des évaluations génomiques hétérodoxes proposées par des opérateurs basés à l'étranger. Certaines entreprises françaises souhaitent établir des évaluations génomiques privatives sur des critères non inclus dans les index génomiques officiels français, dans une stratégie de différenciation. Tous ces points laissent envisager une guerre de standards (Shapiro et Varian, 1999).

Cela amène à s'interroger sur la réaction des éleveurs face à un tel flux d'informations, qui plus est affichées de façon hétérogène. Le star system avait pour avantage de susciter l'intérêt des éleveurs, de permettre une appropriation aisée des outils de sélection par ces derniers et de favoriser leur participation au dispositif d'amélioration génétique. Il importe aujourd'hui de veiller à la visibilité des nouveaux outils génomiques et d'éviter une prolifération d'outils opaques et complexes, sous peine de désintéresser les éleveurs de la génétique et de restreindre la base du dispositif français d'amélioration génétique (...)

Le dispositif génétique français et ses outils ont contribué au cours des 40 dernières années à accroître la productivité de l'élevage français et à positionner le potentiel génétique français au meilleur niveau international. Il constitue aujourd'hui un levier pour assurer une différenciation internationale ou encore pour réduire les impacts environnementaux du secteur de l'élevage. L'arrivée de la génomique, dans un contexte institutionnel marqué par un renforcement de la concurrence et un retrait de l'État, le passage à une gestion professionnelle a amplifié, à la fin des années 2000, les bouleversements de l'industrie française de sélection génétique, avec des impacts sur le contenu des activités et sur les relations entre opérateurs. Les centres de production de semences et d'insémination ont connu et continueront à connaître d'importantes restructurations, qui modifient les stratégies entre coopératives (rapprochement ou éclatement selon les cas) et modifient les relations verticales au sein des filières. (...)

**Mourad Hannachi, Chargé de recherche, Inra, UMR SAD-APT**

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** *La France est novatrice sur les critères de sélection et accroît sa compétitivité en sélection.*

### Hypothèse :

H312

Les revenus des exploitations laitières sont de plus en plus dépendants de la valorisation de la viande et/ou de services environnementaux et sociaux.

Extrait du livre de Jérémie Forney « **Éleveurs laitiers: Peuvent-ils survivre ?** » (2012, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne) pages 72 à 74 :

#### *Diversifier les productions et les revenus*

Lorsque le développement de la production laitière est jugé impossible ou n'offre pas de solution suffisante, l'éleveur peut jouer sur la polyvalence de la ferme pour obtenir de nouveaux revenus. Malgré une forte spécialisation des exploitations laitières, cette possibilité est largement employée dans les familles d'éleveurs pour augmenter ou du moins stabiliser le revenu global, que cela soit en multipliant des productions agricoles secondaires, en développant des activités non agricoles sur la ferme ou en travaillant comme salariés à l'extérieur de l'exploitation. Ces stratégies de diversification ne sont pas nouvelles, mais reprennent de l'importance aujourd'hui après une longue période où la tendance générale était à la spécialisation.

De nombreuses exploitations laitières incluent un atelier d'élevage pour la viande, souvent de bovins, parfois de porcs, de volailles ou autres. Outre le complément de revenu lui-même, l'avantage de ces pratiques réside également dans les synergies développées au sein de l'exploitation, par exemple en mobilisant des structures (des bâtiments notamment) qui n'étaient plus utilisables pour le bétail laitier ou encore en valorisant une partie de la production laitière par l'engraissement de veaux. Petite activité indépendante, tourisme rural, vente de bois de feu, etc., la liste des revenus complémentaires potentiels est longue et variée. Les sources de revenu annexes liées de près ou de loin à l'activité agricole n'offrent toutefois pas de solutions miracles pour surmonter les pressions économiques. Les revenus produits sont souvent relativement restreints. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont sans importance. Selon l'adage qui veut que les petits ruisseaux font les grandes rivières, ces revenus, même limités, contribuent tous à l'équilibre économique de l'exploitation et à la subsistance des familles d'éleveurs. Fonctionnant généralement grâce à une main-d'œuvre familiale gratuite, la plupart de ces activités rapportent notamment dans la mesure où elles n'engendrent que peu de frais. Prendre un emploi salarié en dehors de l'exploitation s'avère généralement plus rémunérateur. L'agriculture nourrit de plus en plus difficilement son homme et il est souvent plus efficace d'aller chercher un revenu dans un autre secteur d'activité que d'améliorer celui produit par l'exploitation. L'importance des revenus non agricoles dans les comptes des exploitations est croissante depuis les années 1990 pour représenter actuellement près du tiers du revenu total. Développer des activités génératrices de revenus annexes représente une stratégie largement utilisée.

#### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus:** *Le lait est, de loin, la principale source de revenu des exploitations laitières.*

### Hypothèse :

H544

Le développement des grands troupeaux, la contrainte environnementale et la contrainte main d'œuvre, pousse un nombre croissant d'exploitations à externaliser l'élevage de génisses.



Bovins lait - 12-09-2014

## Clasel cherche des éleveurs de génisses laitières en Mayenne

**En Mayenne, Clasel lance un nouveau service : DélègGénisse. Des agriculteurs élèvent des génisses de race laitière pour le compte de collègues producteurs laitiers. Ces derniers cherchent à externaliser l'élevage de génisses pour les remplacer par des vaches laitières et ainsi produire plus de volume sans agrandir leurs bâtiments. Cela limite aussi le chargement en azote. Certains veulent simplement réduire leur charge de travail. Il y a une demande. Reste à recruter des volontaires pour élever ces génisses.**

### Complément de revenu

Cela peut être considéré comme un nouvel atelier et donc un revenu ou complément de revenu financier non envisagé jusqu'à présent. Cette activité peut intéresser des élevages laitiers avec des bâtiments à valoriser. "Par exemple, un Gaec laitier avec deux sites et qui a des bâtiments non utilisés sur l'un des sites" explique Nicolas Lair, responsable du pôle Génisses de Clasel. Ou qui ont des prairies naturelles à valoriser. Ou qui ont un atelier d'engraissement (bœufs ou taurillons) : dans certaines conditions il pourra être plus intéressant d'élever des génisses. "Dans le Sud-Mayenne, où le maïs pousse moins que dans le nord, par exemple." Le revenu de ceux qui font des bœufs est fluctuant. Certains préféreront changer pour profiter d'une garantie de commercialisation des animaux. Cela peut encore intéresser des éleveurs de 50 ans, assis financièrement, qui cessent la production laitière pour "finir leur carrière tranquillement". Clasel vise encore des jeunes agriculteurs, en complément leur projet d'installation.

Les relations sont encadrées, chacun signe un contrat, avec des clauses de garanties, notamment sanitaires. Un prix de génisse est fixé pour l'année par une commission tripartite, sur la base de paramètres (coût de production, temps de travail, etc.). La marge brute par génisse tourne autour de 600 à 650 euros. Bien que nouveau, ce service s'appuie sur l'expérience du groupement sarthois GESS, qui existe depuis 40 ans (et qu'anime Nicolas Lair).

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *Dans une logique d'autonomie et afin de valoriser les surfaces éloignées du siège de l'exploitation, les exploitations de grandes tailles, de plus en plus automatisées continuent à élever leurs génisses.*

La technologie du sexage est au point et permet de gérer le sex ratio dans les élevages.

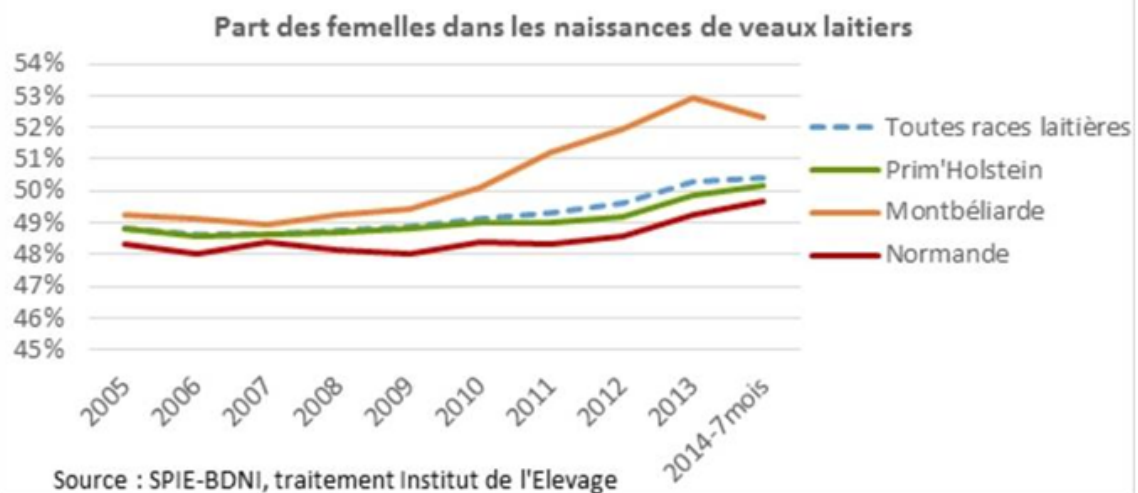
## Le point sur l'utilisation de la semence sexée en 2013

04 juillet 2014

### Plus d'IA sexées : plus de femelles !

...  
**Le sex ratio est clairement orienté après utilisation de semence sexée, et c'est sensible sur les statistiques globales des naissances**

Globalement, les naissances suivant des IA fécondantes en semence sexée codée 2 donnent 90% de femelles, dans toutes les races, et 96 000 veaux nés en 2013 étaient issus d'une IA déclarée sexée femelle (réalisée en 2012). En race charolaise, où 680 veaux sont nés d'une IA sexée contenant des spermatozoïdes Y, 93% sont des mâles. Au plan de la population globale, la déviation du sex ratio devient sensible, surtout en race montbéliarde où la pratique s'est répandue tôt et massivement. Avant la disponibilité et le développement des IA en semence sexées, le sex ratio en races laitières était de l'ordre de 48-49% de femelles pour 52-51% de mâles. En 2013 et en race montbéliarde, 53% des veaux nés sont des petites génisses. Cette tendance est moins marquée en prim'holstein et en normande, mais le sex ratio des naissances dévie aussi vers plus de femelles.



D'après un article de l'institut de l'élevage

[http://idele.fr/no\\_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/le-point-sur-lutilisation-de-la-semence-sexee-en-2013.html](http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/le-point-sur-lutilisation-de-la-semence-sexee-en-2013.html)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : La technologie du sexage n'est pas au point et les problèmes de fertilité maintiennent comme seul objectif de la reproduction le renouvellement du troupeau.

›Thématique Investissements, automatisation amont, travail : 7 hypothèses

**H177** - Pour des raisons d'égalité avec les autres catégories socioprofessionnelles, très peu de jeunes s'installent en production laitière. **Versus** : *Beaucoup de jeunes s'installent en production laitière.*

**H297mod** - Notamment afin de diminuer leur temps d'astreinte, les exploitations augmentent leurs investissements quitte à alourdir leurs coûts de production. **Versus** : *La recherche d'optimisation entraîne une limitation des investissements.*

**H379mod** - L'automatisation maîtrisée permet le maintien du nombre des fermes familiales. **Versus** : *L'automatisation entraîne une industrialisation de l'élevage laitier et une diminution du nombre d'élevages.*

**H390** - L'automatisation des fermes laitières permet de compenser la pénurie de main-d'œuvre et donc de maintenir la quantité de lait produite en France. **Versus** : *L'automatisation ne suffit pas pour maintenir une production laitière suffisante en France.*

**H404mod** - Le frein financier est levé, le développement de la robotisation des élevages laitiers est effectif partout. **Versus** : *Le coût des équipements limite le développement de la robotisation à certains type d'exploitations.*

**H509** - Les progrès de modernisation entraînent une baisse forte des contraintes de travail et suffisent à une meilleure acceptabilité du métier d'éleveur. **Versus** : *Les automatisations changent la nature du travail mais ne suffisent pas à redonner de l'attractivité au métier d'éleveur.*

**H512** - Le salariat se développe fortement en élevage laitier, les exploitations employeuses de main-d'œuvre deviennent majoritaires. **Versus** : *Le salariat ne se développe pas ou peu en élevage laitier.*



**Hypothèse :**

H177

Pour des raisons d'égalité avec les autres catégories socioprofessionnelles, très peu de jeunes s'installent en production laitière.

Extrait d'un article de Marc Louison publié le 12/08/2013 sur le site [www.laviequercynoise.fr](http://www.laviequercynoise.fr)

**La Vie Quercynoise**  
1<sup>er</sup> HERDOMADAIRE DU LOT

## De moins en moins de producteurs de lait dans le Lot

( ... ) **« Un métier difficile »**

Le métier de producteur laitier n'a plus la cote. De nombreuses cessations laitières sont enregistrées chaque année en Midi-Pyrénées. Trois départements résistent encore, l'Aveyron, le Tarn et le Lot. Ce désamour pour le métier s'explique de plusieurs façons. « *Le premier point concerne le malaise économique, en raison du prix des aliments qui augmente et du prix du lait qui baisse. Le prix du lait n'assure plus la rentabilité des exploitations. En 2012, le prix du lait a baissé de 5%. De plus, la production laitière est très difficile avec beaucoup de pénibilité. Il y a l'astreinte de la traite... Les jeunes n'acceptent plus ces conditions de travail. On a changé d'époque. Les jeunes se posent beaucoup de questions avant de se lancer. On voit plutôt des installations en société, à plusieurs. Ceux qui se sont installés seuls avec un gros quota le regrettent souvent...* » poursuit Laurent Baccella. L'an dernier, seulement trois jeunes se sont installés, contre huit il y a cinq ans. La production de lait exige aussi un investissement de départ et de maintien très important (achat du cheptel, bâtiments...). Autre frein, le Lot est soumis à une immense pression foncière, rendant difficile l'accès à du foncier supplémentaire. « *Celui qui s'en sort aujourd'hui, c'est celui qui a bien investi lorsque c'était encore possible et qui a une surface fourragère importante.* »

Extrait d'un article publié le 22/04/2014 sur le site [www.matele.be](http://www.matele.be)

## Ciney : "Peu de jeunes veulent s'investir dans la production laitière"

**Le mouvement "Les Acteurs des Temps Présents" a traversé les rues de Ciney pour sensibiliser le public à la crise économique que vivent certains secteurs dont celui de l'agriculture.**

Pour Guy Francq, le Président du MIG, la branche belge de l'European Milk Board, le plus gros problème c'est la transmission du savoir-faire du métier d'agriculteur. Il ajoute aussi que le secteur a beaucoup changé. "Je me rends compte qu'après 35 ans d'activités, il y a seulement 2% d'agriculteurs de moins de 35 ans qui veulent s'investir dans la production laitière. Il y a une pénibilité du secteur. Traire des vaches matin et soir, ce n'est pas évident. Au niveau social, les jeunes veulent se tourner vers la robotisation. Mais ça a un coût". Le Président du MIG espère aussi sensibiliser le public quant à l'avenir de l'agriculture et le conscientiser aux origines des produits laitiers. "Je crois que l'agriculteur ressemble depuis longtemps à un indépendant. Aujourd'hui, l'industrie doit pouvoir travailler ce que l'agriculteur produit. Il ne faut pas retourner dans un diktat de l'industrie où l'agriculteur devient un domestique et un esclave de l'industrie. Il faut aussi un retour du consommateur vers les fermes".


Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Beaucoup de jeunes s'installent en production laitière.

### Hypothèse :

H297mod

Notamment afin de diminuer leur temps d'astreinte, les exploitations augmentent leurs investissements quitte à alourdir leurs couts de production.

**Bien vivre en production laitière, c'est possible !** 

Article publié le 14/09/2012 sur le site du Ministère de l'Agriculture (<http://agriculture.gouv.fr>)

**Erwan et Laurence Le Roux, lauréats des trophées de l'agriculture durable 2011, catégorie exploitants – Il fallait oser ! Installés dans le Finistère, à deux pas de la mer, Laurence et Erwan Le Roux ont mis en place un système de production laitière totalement innovant, en rupture avec les méthodes traditionnelles. Depuis 10 ans, ils ne pratiquent qu'une seule traite par jour, métissent différentes races de vaches, synchronisent la production avec la pousse de l'herbe... Leurs priorités : dégager un revenu suffisant, conserver du temps libre pour la famille, respecter l'environnement et rester maîtres de leurs choix. Une affaire qui roule !**

(...) Initialement conseillers agricoles, ils ont eu tout loisir d'observer les systèmes de production, de peser le pour et le contre... Et dès l'origine, leur démarche se distingue : « Nous n'avions pas de ferme. Finalement, c'est presque un avantage. On a pu choisir l'exploitation en fonction de notre projet et pas l'inverse », explique Erwan, qui a poussé très loin les projections comptables pour s'assurer de la viabilité économique de leur modèle. Car le système choisi a de quoi surprendre. Contrairement à ce que font la quasi-totalité des éleveurs laitiers français, les vaches de cette ferme hors-normes sont traitées une seule fois par jour, le matin. Le procédé (...) réduit sensiblement la production de lait par vache mais permet de limiter les problèmes sanitaires du troupeau. Une traite quotidienne en moins, c'est aussi moins de travail pour l'éleveur, alors que la pénibilité du métier est parfois un frein pour l'installation des jeunes. « Une charge de travail maîtrisée »

Dans le même ordre d'idée, Erwan et Laurence ont groupé les vêlages des vaches durant les mois de mars et d'avril : toutes les vaches donnent naissances à leur veau au même moment de l'année, puis produisent du lait jusqu'en décembre, durant la saison où l'herbe est la plus abondante. De janvier à début mars, la salle de traite est fermée : c'est le moment de prendre un peu de repos et de s'interroger sur l'année écoulée. « Évidemment, nous concentrons tous les vêlages sur seulement deux mois, ce qui est fatiguant car on doit être constamment présents, mais cela permet plus de tranquillité le reste de l'année », souligne Laurence. Les jeunes femelles destinées au renouvellement du troupeau sont placées auprès de vaches nourrices (trois veaux par vache) jusqu'au sevrage, tandis que pour les jeunes mâles ou les femelles qui ne seront pas conservées, Laurence produit un lait « yaourtisé », très digeste, et qui permet de valoriser le lait des vaches juste après le vêlage, qu'on ne peut pas commercialiser. Encore une singularité qui a beaucoup surpris le monde agricole, localement, mais qui s'avère être un moyen très économique et sain de nourrir les jeunes bêtes. Pour optimiser ce modèle de production, le couple a investi sur la qualité génétique de son troupeau mais là encore, sans idée préconçue. Après mûre réflexion, Erwan a croisé les Prim'holstein d'origine avec des animaux de race jersiaise, rouge suédoise et montbéliarde afin d'obtenir des bêtes alliant une bonne production laitière sur une seule traite, la rusticité et le vêlage facile.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** *La recherche d'optimisation entraîne une limitation des investissements.*

L'automatisation maîtrisée permet le maintien du nombre des fermes familiales.

## Reportage dans un bâtiment automatisé – Plus de 2 millions de litres de lait pour seulement 8 h de travail par jour !



Article de Robin Vergonjeanne pour Terre-net Média publié le 11/10/2013 sur le site web-agri.fr

**Fin septembre, près de 8.000 visiteurs sont venus admirer la nouvelle stabulation entièrement automatisée du Gaec de l'Epinais à Guer dans le nord du Morbihan. (...)**

Il y a des éleveurs comme ça qui n'ont pas froid aux yeux ! Investir 1,7 million d'euros dans un bâtiment flambant neuf de 222 logettes (7.650 €/place), alors que le prix du lait fait des hauts et des bas, c'est le pari qu'ont pourtant fait les trois associés du Gaec de l'Epinais à Guer. Si les 350 ha de la ferme, dont 50 ha de légumes irrigués, ont contribué à financer la stabulation, Roland Piel et sa sœur Catherine sont sereins pour l'avenir de leur atelier lait et envisagent même d'embaucher un salarié. Ce bâtiment, ils y réfléchissent depuis longtemps et ils le voulaient optimal pour le confort de leurs 120 Pies rouges, comme pour le leur. Passionnés de chasse, les éleveurs souhaitaient se dégager un maximum de temps libre et faire en sorte qu'une seule personne puisse gérer l'ensemble du troupeau en moins de huit heures par jour et sans travail de force. « *Nous avons visité plusieurs fermes aux Pays-Bas. J'y ai pris ce qui se faisait de mieux et j'ai dessiné les plans moi-même. Croyez-moi, c'est un sacré casse-tête, mais c'est passionnant !* » raconte Roland Piel. « *L'ancien bâtiment devenait ingérable. Nous passions 8 heures par jour à deux personnes dans une salle de traite de 2\*7. Nous étions en réflexion pour une salle de traite rotative, mais finalement il faut tout nettoyer après chaque traite et cela prend du temps. Le robot nous a paru être la meilleure solution et nous avons poussé la logique de l'automatisation des travaux d'astreinte jusqu'au bout :*

- Deux robots de traite Lely Astronaut A4, et un troisième en préparation
- Robot d'alimentation Lely Vector pour les vaches et génisses
- Robot de raclage des caillebotis Lely Discovery SW qui asperge de l'eau
- Capteurs de détection des vêlages Médria
- Détection des chaleurs par activité mètre au collier Lely
- Portes de tri pneumatiques télécommandées Boetech
- Rideaux translucides Interma avec gestion de l'ambiance, filets anti-oiseaux
- Lumière automatique Lely/Agrilight avec 16h/24h de luminosité
- Distributeur automatique de lait (Da) pour les veaux

*Il ne manque plus qu'une chose à automatiser : la vidéo-surveillance des vêlages ! »*

La stabulation est divisée en quatre parties : une pour les vaches tarées et les génisses qui rentrent deux mois avant le vêlage, puis trois parties pour trois lots de 65 vaches en production. Actuellement, seuls deux lots sont traités et le troisième robot prendra place dès la fin des quotas laitiers. A terme, le bâtiment accueillera un peu moins de 200 vaches en production pour un objectif de 2.200.000 litres de lait. Les travaux ont démarré en septembre 2012 et les 120 vaches sont rentrées toute en même temps, en mars 2013. « Elles n'avaient encore jamais vu une logette ni un robot de traite. Ça a été éprouvant au départ, mais au bout de cinq jours, 99 % des animaux étaient dans les logettes et les trois quarts des vaches allaient se faire traire d'elles-mêmes », se souvient Roland Piel. Aujourd'hui, les éleveurs semblent très satisfaits de leur nouvel outil de travail... Un travail qui se concentre essentiellement sur la gestion de troupeau et nettement moins qu'auparavant sur les travaux d'astreinte et de manutention.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** *L'automatisation entraîne une industrialisation de l'élevage laitier et une diminution du nombre d'élevage.*

**Le frein financier est levé, le développement de la robotisation des élevages laitiers est effectif partout.**

Article publié le 25/04/2014 par Nathalie Tiers sur [www.mon-cultivar-elevage.com](http://www.mon-cultivar-elevage.com)

## Robots : 4 questions à se poser avant d'investir



Automates, capteurs, technologies de l'information et de la communication (TIC) se développent en élevage, notamment en élevage laitier, depuis une quinzaine d'années. (...) Des études sur les postes les plus consommateurs en temps (traite, alimentation) ont montré qu'un robot de traite permettait de réduire de 20% le travail d'astreinte, soit 2 heures/jour pour 60 vaches laitières. Côté alimentation, en fonction des équipements, l'éleveur peut économiser jusqu'à 3 heures/jour pour 60 vaches. Avant d'investir dans ces outils, l'éleveur doit néanmoins se poser plusieurs questions pour éviter toute déconvenue.

### 1. Quels sont mes objectifs et mes besoins ?

Est-ce que je souhaite en priorité : gagner du temps, diminuer la pénibilité physique ou mentale du travail, améliorer mes résultats techniques, améliorer mes résultats économiques ? Est-ce qu'un salarié ou un associé pourrait répondre à ces objectifs ou ces besoins, pour un coût moindre, ou pour une organisation, une philosophie qui me correspondraient davantage ?

### 2. Quelles nouvelles compétences vais-je devoir acquérir ?

L'éleveur doit apprendre à utiliser ces nouveaux outils, à les étalonner, à les régler, à surveiller leur bon fonctionnement. Il doit également apprendre à utiliser les alertes, les données chiffrées que ces outils vont fournir, et à sélectionner celles dont il a réellement besoin. En effet, la masse de données disponibles peut devenir une source de stress, et/ou... de surcharge de travail ! Des temps de formation avec les fournisseurs, et éventuellement d'échange en groupe, sont donc à prévoir.

### 3. Comment réinvestir le temps libéré ?

En fonction de ses objectifs et de ses envies, l'éleveur peut décider : de prendre davantage de temps libre pour ses loisirs, sa famille, etc.; d'investir du temps sur l'analyse des données nouvellement disponibles; de passer davantage de temps pour l'observation, la surveillance, les soins aux troupeaux; de développer l'atelier laitier grâce à cette amélioration de la productivité du travail; de développer d'autres ateliers ou activités sur l'exploitation.

### 4. Comment est-ce que je conçois mon métier d'éleveur demain ?

L'arrivée des nouvelles technologies en élevage véhicule une certaine modernité, qui peut rendre le métier plus attractif. En contrepartie, la perception par la société peut être moins bonne, en raison d'une image traditionnelle de l'agriculture, d'une diabolisation de la technologie, de craintes quant à la relation homme-animal et au bien-être animal.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *Le coût des équipements limite le développement de la robotisation à certains types d'exploitations.*

Le frein financier est levé, le développement de la robotisation des élevage laitiers est effectif partout.

Article publié le 25/04/2014 par Nathalie Tiers sur [www.mon-cultivar-elevage.com](http://www.mon-cultivar-elevage.com)

## Robots : 4 questions à se poser avant d'investir



Automates, capteurs, technologies de l'information et de la communication (TIC) se développent en élevage, notamment en élevage laitier, depuis une quinzaine d'années. (...) Des études sur les postes les plus consommateurs en temps (traite, alimentation) ont montré qu'un robot de traite permettait de réduire de 20% le travail d'astreinte, soit 2 heures/jour pour 60 vaches laitières. Côté alimentation, en fonction des équipements, l'éleveur peut économiser jusqu'à 3 heures/jour pour 60 vaches. Avant d'investir dans ces outils, l'éleveur doit néanmoins se poser plusieurs questions pour éviter toute déconvenue.

### 1. Quels sont mes objectifs et mes besoins ?

Est-ce que je souhaite en priorité : gagner du temps, diminuer la pénibilité physique ou mentale du travail, améliorer mes résultats techniques, améliorer mes résultats économiques ? Est-ce qu'un salarié ou un associé pourrait répondre à ces objectifs ou ces besoins, pour un coût moindre, ou pour une organisation, une philosophie qui me correspondraient davantage ?

### 2. Quelles nouvelles compétences vais-je devoir acquérir ?

L'éleveur doit apprendre à utiliser ces nouveaux outils, à les étalonner, à les régler, à surveiller leur bon fonctionnement. Il doit également apprendre à utiliser les alertes, les données chiffrées que ces outils vont fournir, et à sélectionner celles dont il a réellement besoin. En effet, la masse de données disponibles peut devenir une source de stress, et/ou... de surcharge de travail ! Des temps de formation avec les fournisseurs, et éventuellement d'échange en groupe, sont donc à prévoir.

### 3. Comment réinvestir le temps libéré ?

En fonction de ses objectifs et de ses envies, l'éleveur peut décider : de prendre davantage de temps libre pour ses loisirs, sa famille, etc.; d'investir du temps sur l'analyse des données nouvellement disponibles; de passer davantage de temps pour l'observation, la surveillance, les soins aux troupeaux; de développer l'atelier laitier grâce à cette amélioration de la productivité du travail; de développer d'autres ateliers ou activités sur l'exploitation.

### 4. Comment est-ce que je conçois mon métier d'éleveur demain ?

L'arrivée des nouvelles technologies en élevage véhicule une certaine modernité, qui peut rendre le métier plus attractif. En contrepartie, la perception par la société peut être moins bonne, en raison d'une image traditionnelle de l'agriculture, d'une diabolisation de la technologie, de craintes quant à la relation homme-animal et au bien-être animal.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : *Le coût des équipements limite le développement de la robotisation à certains type d'exploitations.*

### Hypothèse :

H509

**Les progrès de modernisation entraînent une baisse forte des contraintes de travail et suffisent à une meilleure acceptabilité du métier d'éleveur.**

Source : <http://prodinra.inra.fr> / Renc. Rech. Ruminants, 2013, 20 / extrait document INRA : § 2.3 par AGABRIEL J. et BENOIT M.



## Vers des systèmes d'élevage de ruminants à hautes performances

### 2.3 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'ÉLEVEUR

La charge de travail est jugée particulièrement élevée en élevage en comparaison des exploitations de grande culture, il s'agit d'un point crucial, les conditions du travail constituant une préoccupation majeure des éleveurs et étant déterminantes pour le renouvellement des générations. Des pistes de progrès existent mais nécessitent souvent des investissements ou accroissent les coûts de production. Elles concernent la simplification des pratiques d'alimentation avec l'amélioration de la chaîne de récolte et de distribution des fourrages par différentes voies : recours au pâturage, libreservice au silo, diminution du nombre de distributions, utilisation de rations complètes et même demain automates permettant une distribution quasiment totalement automatisée des fourrages. Elles concernent aussi la réduction des astreintes de traite qui représentent 50 % du temps de travail en élevage laitier avec des solutions aussi radicalement différentes que le passage à la mono traite ou le choix d'un robot de traite (5 % des élevages bovins laitiers étaient équipés en 2012 et ce nombre s'accroît très vite) mais qui rend plus difficile la pratique du pâturage. La mono traite est peu pratiquée sur de longues périodes en bovin compte tenu des pertes de lait qu'elle induit, elle est plus intéressante en caprins car la chute de production est plus faible (de 10 à 15 %) et peut être compensée par la transformation à la ferme. L'intégration des possibilités offertes par les innovations technologiques, notamment celles offertes par les capteurs miniaturisés, portables et en ligne, les bases de données, les simulateurs et les outils d'aide à la décision sont de plus en plus disponibles. S'y ajoutent des Wikis agricoles, des réseaux sociaux agricoles ou les portails des professionnels de l'agriculture et de l'élevage. Ces technologies vont se développer dans les différentes filières et s'adapter aux différents types d'élevage, du plus intensif à la conduite sur parcours. Elles vont fortement faire évoluer le métier d'éleveur et sans doute aussi éclairer le métier sous un jour nouveau, le rendant plus attrayant et plus attractif pour les jeunes qui vont prendre la relève. Elles peuvent être source de progrès majeurs en termes d'efficacité de l'élevage et de temps de travail face à l'agrandissement des troupeaux mais peuvent conduire aussi à du suréquipement. Le recours à la sous-traitance ou à de l'emploi partagé et aux services de remplacement permet aussi de réduire le travail mais entraîne des charges supplémentaires.

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *Les automatisations changent la nature du travail mais ne suffisent pas à redonner de l'attractivité au métier d'éleveur.*

Le salariat se développe fortement en élevage laitier, les exploitations employeuses de main d'œuvre deviennent majoritaires.

**GAEC du Mas d'Illins, Laurence et Jérôme LAVAL, Luzinay (38)  
Se libérer du temps. Objectif : une journée complète par semaine.**



120 ha – 90 vaches – 700 000 litres produits dont une partie en transformation fromagère. 2 associés – 2 salariés (1 temps plein + 1 temps partiel). L'exploitation familiale a toujours eu des salariés. Lors de la reprise de l'exploitation par Jérôme et Laurence, ce fonctionnement a été gardé car il présente plusieurs avantages.

**Un salarié autonome sur le troupeau**

« Ces dernières années, j'ai été amené à recruter plusieurs nouveaux salariés. Je recherche avant tout des personnes ayant un bon feeling avec les animaux, de la souplesse dans les horaires et une rigueur au travail. Une formation initiale « élevage » est toujours préférable mais pas indispensable. Les tâches confiées à mon salarié affecté à l'élevage sont dans un cadre et lieu précis, salle de traite et bâtiment d'élevage, où il est finalement assez simple de se former. Je passe du temps au démarrage pour l'accompagner et cadrer les interventions. Ensuite je cherche à ce que le salarié soit autonome sur le troupeau. Il faut accepter que le travail soit parfois fait différemment mais cela permet d'être plus efficace, de gagner réellement du temps. Le salarié est ainsi valorisé sur le long terme.

**Des investissements réfléchis et progressifs**

Tous les investissements en bâtiment et équipement sont réfléchis pour gagner du temps, mais pas seulement. Je recherche aussi de la simplicité de fonctionnement. Aujourd'hui le raclage est encore effectué au tracteur, et la ration complète est simplement mélangée au godet : je réfléchis à automatiser ces tâches sans désorganiser notre fonctionnement. Ainsi l'automatisation du raclage et de l'alimentation va nous permettre d'intensifier le bâtiment en logeant les vaches et les génisses. Le travail d'astreinte devrait diminuer d'une heure par jour de manière à ce qu'une seule personne puisse assumer au quotidien le travail d'élevage.

**Un retour positif sur le long terme**

J'ai fait le choix de garder du salariat plutôt que d'installer un robot de traite par exemple, car mon salarié nous remplace entièrement un jour par semaine et dix jours pendant les vacances. Etant autonome sur le troupeau, il est capable de gérer le quotidien sans souci et de mon côté je peux partir l'esprit tranquille. C'est une assurance en cas de problème de santé. Employer du personnel oblige à anticiper les travaux et à rationaliser le travail. C'est un plus indéniable, source d'amélioration continue.

Enfin, avoir un ou plusieurs salariés, c'est créer de l'emploi et participer à la vie locale. »

Article extrait du site [www.fidocl.fr](http://www.fidocl.fr), propos recueillis par Jean-Philippe GORON, Isère Conseil Elevage

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Le salariat ne se développe pas ou peu en élevage laitier.

#### ›Thématique Concentration amont : 4 hypothèses

**H179** - Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France s'accélère. **Versus** : *Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France ralentit durablement.*

**H184** - La concentration des fermes laitières se poursuit. **Versus** : *Les grosses fermes sont démantelées.*

**H517mod** - Les exploitations laitières mutent vers des exploitations disposant d'importants collectifs de travail et le modèle familial disparaît. **Versus** : *Le modèle d'exploitation laitière familiale résiste et reste un modèle dominant.*

**H518mod** - Le marché du lait est caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification. **Versus** : *La segmentation du marché du lait permet la coexistence de plusieurs modèles de production laitière.*



**Hypothèse :**

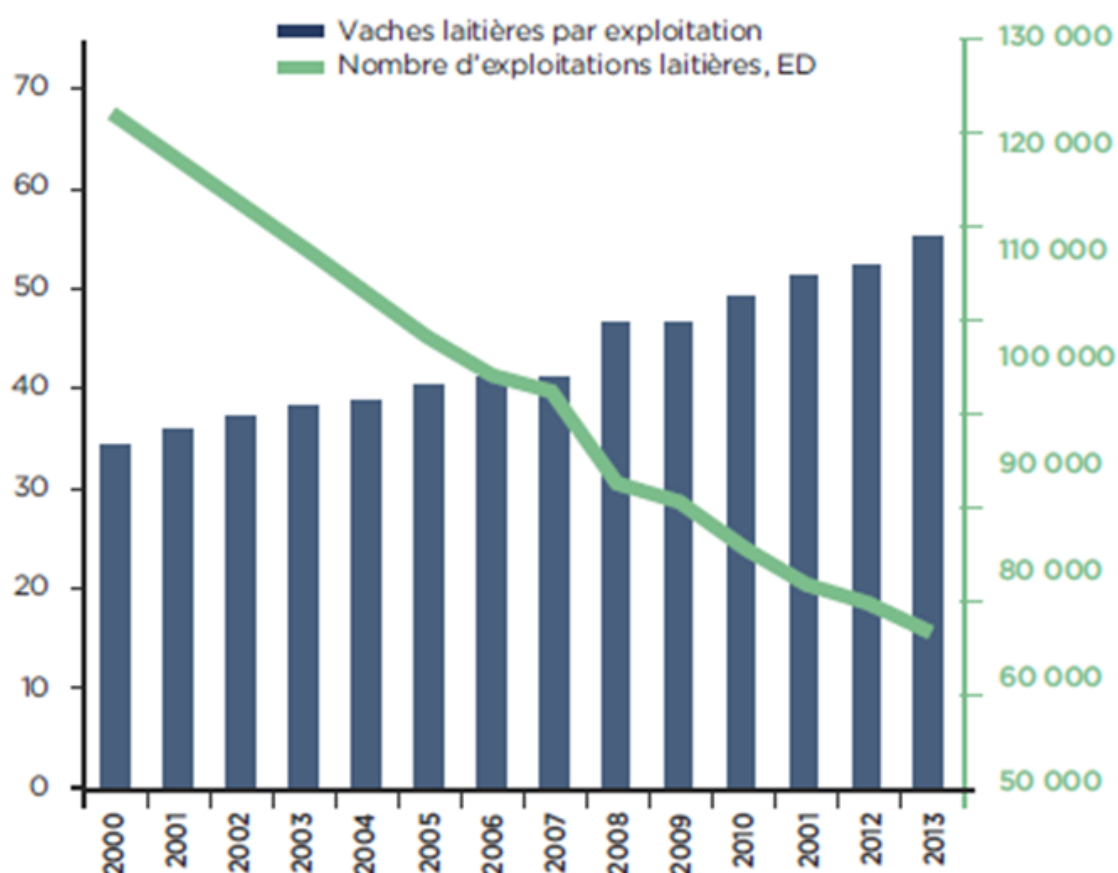
H179

Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France s'accélère.



Schéma extrait (page 5) du PANORAMA COFACE mai 2015  
« Fin des quotas laitiers européens : une nouvelle ère pour la filière française »

Evolution du nombre d'exploitations et des vaches laitières (2000-2013) en France



Sources : Agreste, FAO, Coface

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières en France ralentit durablement.

## La concentration des fermes laitières se poursuit.

Article publié le 15/07/15 sur le site [pleinchamp.com](http://pleinchamp.com)  
(source : Agreste Primeur n°308 – décembre 2013 )

**pleinchamp** .com  
Votre site d'expertise agricole.

### En 10 ans, plus d'un tiers des exploitations laitières ont disparu

**Entre 2000 et 2010, le nombre des exploitations laitières a baissé de 37% et le quota laitier moyen par exploitation a progressé de deux tiers, d'après la dernière étude du ministère (Agreste).**

En 2010, le service statistique du ministère de l'Agriculture recensait 76.648 exploitations laitières bovines, soit une baisse de 37% du nombre des exploitations. Dans le même temps, la surface moyenne de ces structures s'est accrue de 36 % (95 hectares), la taille des troupeaux a augmenté de 40 % (49 vaches) et le quota moyen de deux tiers (453.000 litres).

L'agrandissement des élevages s'est fait via la redistribution progressive des quotas et des terres des exploitants qui partent à la retraite sans successeur mais aussi via une mobilité des quotas sans foncier. La baisse du nombre d'éleveurs concerne toutes les régions mais certaines sont plus touchées que d'autres. Les taux de reprises sont en effet d'autant plus élevés que les conditions socio-économiques territoriales de l'activité laitière sont bonnes.

#### **Sud-Ouest : baisse de 50% du nombre d'exploitations**

Ainsi, dans les zones sèches de polyculture-élevage du Sud-Ouest, les taux de reprise sont relativement rares : 1 installation pour près de 7 départs entre 2000 et 2010. La baisse du nombre des exploitations laitières approche dans cette région les 50 % entre 2000 et 2010, et l'augmentation du quota moyen par exploitation atteint les 88%. *"Les nouveaux rapports de prix et de rentabilité entre productions végétales et animales, dans ces zones où la production laitière est peu dense, réduisent les incitations à s'installer dans la production laitière"*, analyse les spécialistes dans la note de synthèse Agreste.

#### **Jura : les élevages résistent**

À l'inverse, dans certaines zones de montagne (Jura, nord des Alpes, ouest du Massif Central), les élevages résistent bien et les installations sont relativement plus fréquentes. Dans le Jura, avec 1 installation pour environ 2 départs, la baisse du nombre des exploitations se limite à 22 % entre 2000 et 2010 et la hausse du quota moyen n'atteint pas les 40 %.

*« Les filières fromagères sous appellation ont sans doute favorisé ces installations, pour l'essentiel dans un cadre familial, et limité les possibilités agrandissements des autres exploitations »*, analyse l'étude. Sur les quelque 3.000 exploitations laitières jurassiennes, 87% sont engagées dans une filière AOC.

#### **Concentration dans l'Ouest**

Dans les bassins laitiers de plaine à forte densité, le taux de remplacement des départs se situe à un niveau intermédiaire : 1 installation pour près de 4 départs. Dans ces zones, la tendance est à la concentration : les exploitations recherchent des tailles critiques pour faire face à la fin de quotas laitiers en 2015.

Ainsi, dans l'Ouest, si le nombre d'exploitations a reculé de 36% en 10 ans (24.482), la taille moyenne des troupeaux a progressé de 48 % (52 vaches) et l'augmentation moyenne des quotas par exploitation atteint 66% (492.000 litres).

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *Les grosses fermes sont démantelées.*

**Les exploitations laitières mutent vers des exploitations disposant d'importants collectifs de travail et le modèle familial disparaît.**

Extraits d'un article de Philippe Plassart publié le 19/02/2015 sur le site [www.lenouveleconomiste.fr](http://www.lenouveleconomiste.fr)

**Le modèle français d'agriculture familiale et patrimoniale n'est plus de taille**

Le nouvel  
**Economiste.fr**

"La sortie de la France du podium mondial agricole est une aberration" déclare Xavier Beulin à la veille de l'ouverture du Salon de l'agriculture. Et le président de la FNSEA de mettre ce déclassé sur le compte d'une perte de compétitivité due à l'excès de charges, de réglementations et de normes. Et si le modèle d'une agriculture familiale de moyenne dimension, celui adopté par la France au début des années soixante était aussi en cause ? La question – taboue – se pose face à l'émergence d'agricultures concurrentes à dominante capitaliste que soit en Europe centrale ou dans les pays émergents. Et il n'est peut-être pas si loin le jour où l'on verra un fonds souverain étranger se porter acquéreur d'une ferme tricolore pour assurer la sécurité alimentaire de sa population, à défaut d'obtenir un placement véritablement rentable. Face à ces enjeux, c'est sans doute en jouant sur les deux tableaux – celui de la grande exportation et de la proximité – que l'agriculture familiale de demain – c'est-à-dire pratiquée à plusieurs – rendra le plus grand service au pays et ... à sa balance commerciale. Pour dire vrai, elle n'a plus guère le choix.

( ... )

**Le modèle familial propriétaire dans une impasse**

L'agriculture française est composée majoritairement de petites et moyennes exploitations à responsabilité individuelle. "Couvrir le territoire avec un maillage resserré d'exploitations a été un choix politique. Et cette option a recueilli l'assentiment des agriculteurs chez lesquels garder la main sur l'outil de travail est un leitmotiv", explique Catherine Migault, experte à la Fédération nationale du Crédit Agricole (FNCA). Et voilà comment on se retrouve toujours, en 2014, avec près de 500 000 exploitations dans l'Hexagone, en quête de... capitaux. On connaît la formule, rappelle l'économiste Philippe Chalmin : l'agriculture est un métier de capitaliste avec des revenus de prolétaires. Un métier de capitaliste parce que les capitaux engagés sont importants – le foncier, le capital fixe et circulant – et un revenu de prolétaire... selon les années et les spécialités.

"L'agriculture est un secteur à forte intensité capitaliste : il faut 7 euros d'investissements pour générer 1 euro de valeur ajoutée, un ratio équivalent à celui de la sidérurgie", précise Patrick Ferrer, délégué général de la Société des agriculteurs de France. Quant aux durées d'amortissements – 4 à 5 ans pour les matériels, 10 à 15 ans pour les bâtiments, de 20 à 25 ans pour le foncier – elles donnent inévitablement à l'investissement agricole le caractère d'un projet de vie. D'où le fait que l'approche patrimoniale peut prendre le dessus sur la rationalité du compte d'exploitation. Métier de charges fixes, l'agriculture peine à rémunérer correctement le travail et le capital.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus : Le modèle d'exploitation laitière familiale résiste et reste un modèle dominant.**

### Hypothèse :

Le marché du lait est caractérisé par un degré élevé de concurrence internationale et d'intensification.

H518mod

Marketing N°72 - 01/09/2002 – Valérie Mitteaux – [www.e-marketing.fr](http://www.e-marketing.fr)

**e**marketing.fr

« Seule une coopérative pouvait s'engager aussi puissamment dans l'éthique »

**Précurseur à plus d'un titre, la première marque de lait française poursuit ses expériences en matière d'innovation. Elle a devancé bon nombre d'entreprises, sur le chemin de l'éthique et du développement durable, avec son programme "La Route du Lait" qui porte aujourd'hui ses fruits. Ainsi que l'explique son directeur général.**

**Existe-t-il un lien entre la structure de l'entreprise et votre forte politique d'innovation ?**

Non, je ne crois pas que cela soit coopératif. En revanche, Candia est la marque qui a inventé le marketing du lait et sa segmentation en France. Elle a toujours été foisonnante, pleine d'idées et de développement. C'est plutôt dans les gènes de Candia que dans les gènes coopératifs.

**Vous êtes poussé à innover pour éviter la banalisation ?**

Plutôt parce que le lait est un aliment universel que l'on achète sans se poser de questions. En France, son taux de pénétration avoisine les 94 %. A priori pour les gens, c'est un aliment complet, il n'y a pas d'attentes de diversification de leur part. Candia est la première marque à avoir identifié des attentes profondes sur des segmentations assez lourdes.

**Quelles sont ces attentes ?**

Aujourd'hui, nous avons d'un côté des consommateurs en attente de naturalité, de produits non-traités etc. Et de l'autre, ceux qui attendent des laits actifs, comme les laits vitaminés. A partir de cette segmentation de base, d'autres sont apparues comme les laits de croissance pour les enfants, les laits enrichis en fer, les laits gourmands enrichis au fruit, aux omégas, au calcium, etc. Ils correspondent à des besoins spécifiques. Nous n'avons pas les mêmes besoins aux différents âges de la vie.

( ... )

**Cela ne vous a pas empêché de créer votre programme la "Route du Lait"...**

Cette démarche s'apparente au bio dans la mesure où elle s'attache à un mode de production respectueux de l'environnement, au bonheur des vaches, en plus des règles les plus strictes en matière de traçabilité etc. Mais c'est vraiment une volonté des producteurs d'être des acteurs intégrés dans la campagne. Dans nos "fermes sélectionnées", il n'y a rien qui traîne, l'étable est propre et la traite se fait en douceur.

**Comment s'organise le suivi ?**

Il y a de l'autoévaluation. Mais cette démarche est authentifiée par l'AFAQ (Association Française pour le management et l'Amélioration de la Qualité), il y a des contrôles inopinés en permanence.

Théoriquement dans toutes nos "fermes sélectionnées", on doit trouver des troupeaux calmes. Nous l'avons traduit dans notre film publicitaire par des vaches qui chantent (!), mais c'est une réalité, les vaches vont bien. Il ne s'agit pas de marketing, mais d'une démarche qui vient des producteurs qui l'ont mise en route en 1997. Et ce n'est qu'en 2000 que cela a permis de sortir de nouveaux produits.

**Combien de coopératives ont atteint le statut de "ferme sélectionnée" ?**

Parmi nos 13 000 producteurs, 9 500 sont engagés dans la démarche et 4 500 sont à niveau. Il a fallu organiser la collecte de lait spécifiquement pour ces fermes qui sont réparties dans toute la France. L'idée est qu'à terme tout le lait ait cette qualité. C'est aujourd'hui environ une cinquantaine de millions de litres et, d'ici à fin 2004, de tout notre lait Candia, soit 500 millions de litres.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** La segmentation du marché du lait permet la coexistence de plusieurs modèles de production laitière.

›Thématique Apporteurs capitaux amont : 5 hypothèses

**H188** - De plus en plus d'exploitations sont financées par des apports de capitaux extérieurs. **Versus** : *Le financement des exploitations reste familial ou détenu par les co-exploitants le cas échéant.*

**H198** - L'industrie laitière encourage la création de fermes spécialisées nécessitant l'arrivée d'investisseurs. **Versus** : *L'industrie laitière ne s'engage pas sur l'amont et n'incite pas les investisseurs à s'y engager.*

**H218** - Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs s'avèrent être une réussite en terme rentabilité. **Versus** : *Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs sont des échecs.*

**H511** - L'arrivée massive de capitaux extérieurs dans les exploitations laitières accélère la professionnalisation des exploitations : diminution du nombre, augmentation de la taille, exigence de rentabilité accrue. **Versus** : *L'arrivée de capitaux extérieurs n'induit pas de changement significatif des exploitations laitières.*

**H588** - L'industrie laitière investit directement dans la production. **Versus** : *Les fonctions de production et de transformation sont maîtrisés par des acteurs différents.*

### Hypothèse :

H188

De plus en plus d'exploitations sont financées par des apports de capitaux extérieurs.

Extrait de l'article publié le 26 février 2015 sur le site [www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)



### Quel projet crédible pour la production laitière face à la fin des quotas ?

#### b) Les difficultés de financement

**Les difficultés de financement sont centrales pour comprendre la démographie en production laitière.** L'Institut de l'Élevage estime un besoin de modernisation équivalent à 1 million de places pour vaches laitières d'ici 2025 (soit une vache sur trois à reloger). **Mais comment réaliser ces investissements ?**

**Les financements publics sont très restreints :** le taux de financement moyen du précédent Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) n'était que de 14 %. **Comparée à l'Allemagne, la France prend du retard pour le soutien des exploitations.** En 2010, le secteur laitier allemand avait reçu 750 millions d'euros sur 2 ans afin de « l'aider à se restructurer pour l'après-quotas »<sup>1</sup>. **Sans financements efficaces, la modernisation de nos outils doit (devrait !) donc pouvoir se faire grâce à leur rentabilité propre, ce qui apparaît difficile si les fermes ne dégagent pas de revenu !**

Cette difficulté se traduit très concrètement lorsqu'on observe **les investissements des éleveurs laitiers (figure 6), qui suivent l'évolution du prix du lait.** Ils ont baissé depuis 3 ans pour atteindre 32 000 € seulement en 2013/2014. Sur 2009-2014, l'autofinancement n'a été que de 12 %, ce qui traduit des trésoreries tendues.

**La nécessité d'investir face au manque de financement propre ou par le biais de subventions pose évidemment le problème de l'endettement,** difficile à gérer dans un contexte économique plus que morose. Cela conduit parfois à l'entrée au capital de financeurs extérieurs. **Quelle que soit l'origine des fonds (coopératives, banques ou privés) la perte de contrôle de la ferme vis-à-vis de tiers est une situation que la CR et l'OPL refusent car c'est une forme d'intégration qui nuit à la liberté des chefs d'entreprise que sont les agriculteurs.**

**Pour soutenir efficacement les exploitations laitières, la mise en œuvre du plan d'adaptation et de compétitivité par les pouvoirs publics doit être ciblée par les régions pour répondre aux besoins réels des agriculteurs.**

Par le libéralisme accentué par la fin des quotas laitiers, la sélection des fermes les plus rentables s'opère puisque les baisses de prix compressent les revenus et les trésoreries. Le métier d'éleveur laitier a certes changé avec l'automatisation de la traite, mais les investissements sont élevés, difficiles d'accès pour les structures modestes. Pourtant c'est un enjeu majeur pour pouvoir exister dans les années à venir avec la nouvelle génération.

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *Le financement des exploitations reste familial ou détenu par les co-exploitants le cas échéant.*

L'industrie laitière encourage la création de fermes spécialisées nécessitant l'arrivée d'investisseurs.

## Danone décidé à créer des fermes laitières géantes

Marie-Josée Cougard – [LES ECHOS](#) | Le 09/11/2007

**LesEchos.fr**

" Si nous avions sécurisé nos approvisionnements en lait, nous aurions été les rois en 2007... " Bernard Hours, le directeur général des produits laitiers frais de Danone, a tiré les leçons de la flambée des prix du lait dans le monde. La hausse des cours aura coûté au groupe 290 millions d'euros en 2007. La facture devrait être du même ordre l'an prochain. Même si les surcoûts ont été " entièrement effacés cette année " par les gains de productivité et les augmentations de prix passées sur les yaourts, Danone ne veut plus être ainsi exposé aux humeurs du marché mondial. Les dirigeants souhaitent donc augmenter leurs sources d'approvisionnement et mieux les contrôler, en créant des fermes laitières géantes à proximité des usines.

Le modèle existe en Arabie saoudite, où Al Safi, partenaire de Danone dans la fabrication de produits laitiers, détient la plus grande ferme laitière du monde, à 40 kilomètres de Ryad. Trente-deux mille frisonnes Holstein, la Rolls de la vache laitière, sur un seul site ! Ces machines à produire, nourries au tourteau de soja et importées d'Europe et des Etats-Unis, garantissent une production de grande qualité, moyennant une hygiène très stricte et les bienfaits de brumisateurs géants. " Les yaourts et les fromages frais saoudiens fabriqués avec du lait frais utilisé très vite après la traite sont incomparablement meilleurs que s'ils avaient été faits à partir de poudre de lait ", souligne Bernard Hours. Danone recherche maintenant des investisseurs pour financer la création de quatre ou cinq unités de ce type dans le monde.

Les modalités de tels partenariats varieront selon les régions concernées. Les projets visent uniquement les zones où la production locale est insuffisante ou mal organisée. C'est notamment le cas en Algérie, en Afrique du Sud, en Chine, en Inde ou au Moyen-Orient. Ils sont pour au moins l'un d'entre eux très avancés, puisqu'une de ces fermes géantes pourrait voir le jour " dès 2008 ", indique Philippe Bassin, directeur des achats de la division lait de Danone, sans préciser le pays visé. En Algérie, où le groupe doit reconstituer 90 % du lait nécessaire à la fabrication des produits laitiers à partir de poudre, un projet du même type devrait se concrétiser en 2010. Le groupe dirigé par Franck Riboud voit de multiples avantages à la création de fermes laitières géantes. Outre la sécurité de l'approvisionnement à des conditions fixées par contrat, Danone espère notablement réduire les coûts de transport et de logistique.

L'objectif est également un meilleur contrôle de l'alimentation et de son impact sur la qualité du lait, mais également sur les volumes produits. " On peut accroître la productivité des vaches de 15 % uniquement en affinant la formule alimentaire ", explique Vincent Chatelier, économiste de l'Institut national de recherche agronomique (Inra).

Une variable d'ajustement précieuse dans l'actuelle situation de pénurie.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus** : *L'industrie laitière ne s'engage pas sur l'amont et n'incite pas les investisseurs à s'y engager.*

Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs s'avèrent une réussite en terme rentabilité.

## Danone intègre l'amont laitier en Argentine

**Les MARCHÉS**  
LE QUOTIDIEN DE L'AGRICULTURE

Article de Marcel Marin publié le 18/09/2015 sur [www.lequotidienlesmarches.fr](http://www.lequotidienlesmarches.fr)

Au siège de Danone Argentine, la directrice de l'approvisionnement, Soledad Sandoval, confirme que le groupe a établi depuis le début de l'an dernier une relation commerciale directe avec 184 éleveurs laitiers de la province de Buenos Aires, ceci afin « *d'assumer la responsabilité de la qualité de notre matière première et d'aligner nos politiques commerciales en fonction de nos approvisionnements* ». Leader incontesté du marché argentin sur les segments des yaourts et des desserts préparés à base de lait, Danone était jusqu'à présent associé à l'industriel Mastellone, avec qui il coexploite encore la marque La Serenísima. En rachetant à Mastellone une laiterie, située à Ranchos, et en traitant directement avec les éleveurs, la multinationale se consolide vers l'amont pour faire tourner à plein régime son usine de fabrication de yaourts localisée à Longchamps, en banlieue de la capitale argentine.

### Assurer l'approvisionnement en été et au printemps

Cette stratégie d'intégration de l'amont se déroule hors contrat avec ces éleveurs qui fournissaient déjà Danone, à travers Mastellone, depuis des années. « *Nous avons décidé de ne rien changer aux habitudes commerciales nouées entre eux et leur client historique pendant encore un an* », glisse Soledad Sandoval. L'éleveur Tomás Bohner, de Brandsen, qui livre désormais son lait à Danone, a appris son « transfert » de Mastellone à Danone « *deux mois avant son annonce officielle* », renseigne-t-il. Selon lui, Danone veut assurer ses approvisionnements au printemps et en été pendant le creux de la production de lait qui coïncide avec le pic de consommation de yaourts et desserts glacés. « *Nous savons que l'objectif du groupe, à terme, est de nous faire signer un contrat d'ailleurs été proposé. Mais ce n'est pas dans les usages en Argentine* », ajoute-t-il.

### Vers une hausse de la production

« *Nous n'avons pas encore de relation contractuelle avec les éleveurs. Ici, les engagements se prennent sur parole et de façon individuelle* », confirme Soledad Sandoval. La prochaine étape de ce processus d'intégration de l'amont sera orientée vers le développement durable, la responsabilité sociale de l'entreprise et la compétitivité. L'amélioration des conditions de travail des employés des élevages est un point important de cette étape, en vue d'une hausse des volumes produits à la ferme. « *Nous désirons que nos fournisseurs augmentent leur production dans un intérêt réciproque* », ajoute Soledad Sandoval en précisant que la taille moyenne du cheptel de ce collectif d'éleveurs est de 240 vaches laitières. Le volume total de lait transformé par Danone serait donc d'environ 400 000 t par an, ce qui lui permet de fournir le marché argentin, mais aussi le Paraguay et l'Uruguay, sans exclure l'approvisionnement ponctuel auprès d'industriels. Cette intégration de l'amont, pour l'heure informelle en l'absence de contrat, est selon la chargée de relations publiques de Danone Argentine, Sofia Lobo, « *une nouvelle vision du négoce qui consiste à définir des politiques commerciales en maîtrisant mieux la qualité et le volume de notre matière première. Cette stratégie est une tendance mondiale au sein du groupe Danone* ».

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Les expériences d'intégration de l'amont par les transformateurs sont des échecs.



### Hypothèse :

H511

L'arrivée massive de capitaux extérieurs dans les exploitations laitières accélèrent la professionnalisation des exploitations : diminution du nombre, augmentation de la taille, exigence de rentabilité accrue.

Communiqué mis en ligne le 17/08/2015 sur le site [www.parcoursfrance.com](http://www.parcoursfrance.com)



### La Coopérative Laitière du Pays Basque lance une campagne de financement participatif (Aquitaine)

La Coopérative Laitière du Pays Basque, groupement de 103 éleveurs laitiers, lance sa première campagne de financement participative sur la plateforme Bulb in Town, dans l'objectif d'acter sa survie et de ne pas laisser 103 familles et 25 salariés sur le carreau. Mais aussi pour développer de nouveaux produits et services, et créer des emplois en zone rurale.

Implantée depuis près de 30 dans le paysage économique basque, la coopérative poursuit son chemin en vue de l'autonomie et la transformation par ses moyens propres de l'intégralité de son lait. En 2011, lorsqu'elle annonce un projet de création d'une fromagerie, les laiteries industrielles déclarent qu'elles n'achèteront plus le lait collecté par la coopérative et tentent d'organiser son démantèlement, L'inquiétude fut forte parmi les familles d'éleveurs de la coopérative et les salariés. Les efforts ont été redoublés pour mener à bien ce projet dans un contexte hostile et avec peu de moyens financiers. Alors qu'elle a réussi le pari du lancement du projet et du démarrage de l'activité, la coopérative se retrouve aujourd'hui à court de ressources et à deux doigts du dépôt de bilan. Dans un contexte où le chômage est à son plus haut niveau historique, la sauvegarde d'entreprise constitue une lutte d'intérêt national. Ainsi, ne pouvant se résoudre à abandonner leur projet, la Coopérative Laitière du Pays Basque a décidé de faire appel aux Basques et tous les internautes, à travers une campagne de financement participatif.

Au-delà de la préservation d'un bassin économique rural dans la région basque, ce projet en contre-don sur la plateforme de dons en ligne Bulb in Town a pour but de faire vivre toute une agriculture responsable ! Les internautes ont donc la possibilité grâce à leurs dons, de préserver la diversité des savoirs et de pérenniser les exploitations agricoles. (...) L'objectif de 100 000 €, qui doit permettre de consolider le projet d'une fromagerie en vallée des Aldudes, chaînon manquant pour la maîtrise de l'intégralité de la chaîne, de la ferme au consommateur, semble être un objectif atteignable.

Soutenir la réalisation d'une coopérative innovante, qui a pour but de valoriser la région basque Afin de financer le développement commercial de la coopérative (constitution des stocks, renforcement de la trésorerie, financement du Besoin en Fonds de Roulement...), (...). Cette campagne est vitale pour permettre le développement de l'activité commerciale et assurer la pérennité du projet coopératif. Les fonds collectés auront deux destinations principales : assurer le démarrage de l'activité et développer de nouveaux produits et services. Pour cela, la coopérative a besoin de 100 000 €. Sont en jeu :

- L'avenir de 103 familles d'éleveurs et de 25 employés pour qui ce projet est celui de la dernière chance.
- La pérennité du premier projet fromager d'envergure sur le territoire entièrement aux mains des éleveurs, qui entend offrir une alternative à la concentration industrielle en cours dans le secteur laitier et porter plus que jamais l'AOP et les systèmes d'élevage traditionnels comme condition de l'avenir de la filière, de produits sains et typés, d'une gouvernance territoriale par et pour les acteurs locaux.

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *L'arrivée de capitaux extérieurs n'induit pas de changement significatif des exploitations laitières.*

L'industrie laitière investit directement dans la production.

Article d'Arnaud Carpon publié le 04/12/2013 sur le site [www.terre-net.fr](http://www.terre-net.fr)

**Terre-net**

## Olivier Thibaut : « Un risque d'intégration de la production laitière »

**« Le financement extérieur direct d'exploitations agricoles est un risque pour notre profession, car c'est la porte ouverte à une intégration trop poussée »** craint Olivier Thibaut, polyculteur-éleveur dans la Somme lorsqu'il évoque le projet de ferme des 1.000 vaches. Un témoignage extrait de Terre-net Magazine n°30.

*« Les médias se focalisent sur la ferme des 1 000 vaches. Or ce n'est pas la dimension de ce projet qui est problématique. Je ne suis ni pour ni contre, tant qu'il respecte la réglementation et qu'il n'a pas fait l'objet de passe-droits par rapport aux exploitants agricoles qui souhaitent **s'agrandir ou construire de nouveaux bâtiments**.*

*Par contre, ce qui ne me convient pas, c'est qu'il est porté par un industriel et non par un agriculteur. **Le financement extérieur direct d'exploitations agricoles** est un risque pour notre profession, car c'est la porte ouverte à une intégration trop poussée. Les producteurs impliqués dans la structure existante de Michel Ramery ont mis à disposition leur capital et sont rémunérés en fonction du temps de travail, sans bénéficier de parts sociales. Je ne suis pas partisan de ce type d'intégration.*

*Je reste d'ailleurs sceptique sur **la rentabilité d'une ferme** de cette taille, reposant sur l'emploi de main-d'œuvre salariée. Les économies d'échelle sont plus difficiles à obtenir en élevage laitier que dans les autres filières.*

*Aussi, certains y voient une solution pour maintenir de la production en pleine déprise laitière. Le problème n'est pas là non plus. Pour preuve, suite aux redistributions de références laitières, le département produira plus de lait que par le passé. Quant à l'opposition du voisinage, je la comprends. Mais tous les arguments des opposants ne sont pas recevables. En tout cas, je ne veux pas, notamment en matière d'environnement, qu'ils se retournent contre les agriculteurs eux-mêmes. La réglementation est déjà bien assez stricte. »*

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus** : Les fonctions de production et de transformation sont maîtrisées par des acteurs différents.

›Thématique Laiterie, OP, organisation filière : 9 hypothèses

**H40** - Toute la production est gérée par des coopératives ou des OP commerciales.

**Versus** : *Il existe une grande diversité des relations producteurs-industriels.*

**H176** - Sous la pression des transformateurs qui réduisent leur rayon de collecte, la production laitière se concentre autour des sites de transformation. **Versus** :

*L'évolution des modes de collecte des transformateurs favorise la présence de la production laitière sur tout le territoire français.*

**H200** - En France, la production laitière est concentrée dans le "croissant laitier".

**Versus** : *En France, la production laitière est significativement présente sur l'ensemble des territoires.*

**H205** - En France, le prix du lait est tendanciellement à la hausse. **Versus** : *En*

*France, le prix du lait est tendanciellement à la baisse.*

**H215** - La production de lait augmente trop entraînant un surplus de matière.

**Versus** : *La production est insuffisante pour répondre à la demande de poudre extérieure et au marché européen.*

**H290** - En France, l'amont et l'aval de la filière laitière se concertent. **Versus** : *En*

*France, l'amont et l'aval de la filière laitière ne se concertent pas.*

**H418mod** - La filière laitière française est capable de faire évoluer ses structures de gouvernance qui ne constituent pas un handicap vis-à-vis de ses concurrents.

**Versus** : *La filière laitière française n'est pas capable de faire évoluer ses structures de gouvernance ce qui l'handicape vis-à-vis de ses concurrents.*

**H421mod** - Les OP et AOP Bassin participent à l'orientation de la production.

**Versus** : *Les OP et AOP ne participent pas à l'orientation de la production.*

**H595** - En France, les producteurs laitiers s'organisent en OP et prennent la main sur la gestion de l'offre. **Versus** : *Les transformateurs laitiers pilotent l'offre laitière en France.*

Toute la production est gérée par des coopératives ou des OP commerciales.

Résumé de l'article de **Gérard You « Contractualisation et modes de coordination dans la filière laitière »**, revue *Économie rurale* [En ligne], 345 | Janvier-février 2015, mis en ligne le 15 février 2017. URL : <http://economierurale.revues.org/4580>

ÉCONOMIE  
» RURALE

Après la suppression des quotas laitiers en 2015, l'ajustement de l'offre de lait à la demande ne sera plus arbitré par des règles administratives, mais par les entreprises de la transformation au travers d'un système de contractualisation. Ce passage d'une régulation publique à une régulation privée n'est évidemment pas neutre sur la manière dont le secteur laitier français évoluera au fil des prochaines décennies. Après la mise en œuvre de mesures transitoires à l'échelle de l'UE et de la France pour préparer le secteur à la fin des quotas laitiers, de nouveaux modes de gestion de l'offre verront le jour, mettant, par le biais des Organisations de producteurs, les producteurs directement en relation avec les transformateurs.

Extrait d'un article publié le 09/03/2015 sur le site [finalysis.fr](http://finalysis.fr)

### 30 ans de quotas laitiers, et après ?

Finalysis

Les acteurs français de la transformation du lait se répartissent à part égale entre coopératives et entreprises privées. Le succès des **coopératives** sur ce secteur s'explique par la forte interdépendance qui existe entre producteur et transformateur : le lait est une denrée périssable difficile à transporter et à stocker. La totalité du lait produit doit donc être livrée et traitée rapidement en laiterie. Le modèle coopératif selon lequel le transformateur s'engage à enlever la totalité du lait produit par ses producteurs est particulièrement bien adapté. La forme d'intégration verticale qu'il implique limite les conflits entre amont et aval : la marge globale est beaucoup moins fluctuante que chacune de ses composantes (marge producteur et marge transformateur). Ses inconvénients, outre d'éventuels problèmes de gouvernance, sont la faible rentabilité laissée à la transformation (qui a pourtant besoin d'investir) et une certaine cristallisation sur le territoire qui peut limiter le développement géographique (sans que ce soit un obstacle rédhibitoire, comme le démontre par exemple le développement international du hollandais Friesland Campina). La croissance intervient plutôt par fusion (pas toujours facile !) entre coopératives françaises, figeant la coopérative sur des zones à faible croissance. Les récents investissements en tours de séchage en partenariat avec des industriels chinois (Sodiaal avec Synutra et Isigny Sainte-Mère avec Biostime) semblent une solution intelligente pour profiter du développement chinois et sécuriser des débouchés pour l'augmentation attendue de la production (attention néanmoins au prix de vente de la poudre).

Les **sociétés privées** comme Lactalis ou Bongrain sont plus enclines à aller chercher de la croissance à l'international par acquisitions, mais aussi par implantations industrielles (les ventes hors de France de Lactalis sont passées de 10% en 1990 à plus de 70%). Elles devraient profiter de la hausse des volumes et des probables baisses de prix du lait résultant de la suppression des quotas.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : *Il existe une grande diversité des relations producteurs-industriels.*

### Hypothèse :

Sous la pression des transformateurs qui réduisent leur rayon de collecte, la production laitière se concentre autour des sites de transformation.

H176

Extraits du site internet [www.maison-du-lait.com](http://www.maison-du-lait.com)

## La filière laitière française – La collecte : le maillon fort



### Les 4 enjeux de la collecte

- ✓ Approvisionnement en continu
- ✓ Chaîne du froid
- ✓ Gestion du temps
- ✓ Contrôle de la qualité



**La collecte est le pivot, le maillon entre la production et la transformation. Elle illustre parfaitement la notion de chaîne solidaire autour de la matière première lait : L'intérêt commun d'avoir un lait de qualité supérieure**

La qualité du lait est le gage de la qualité des produits laitiers en termes organoleptiques et de sécurité.

#### **Echanges de bons procédés entre les laiteries**

Les laiteries optimisent leur collecte. Elles peuvent collecter un éleveur présent sur leur zone de collecte, qui dépend pourtant d'une autre laiterie.

#### **La collecte crée des liens !**

Mus par cet intérêt commun, les différents acteurs s'efforcent de trouver des solutions pour pouvoir collecter le lait en toute circonstance. Les éleveurs aménagent par exemple une plate-forme "tout terrain" à proximité du tank, pour accueillir le camion-citerne. Par temps de neige, ils s'entraident pour permettre le passage du camion...

La **rationalisation** des tournées permet un gain de temps et une économie de fuel. Certaines entreprises sont dotées d'outils informatiques permettant d'**optimiser les tournées**.

**Une collecte en moyenne, c'est :** 75 km parcourus  
15 000 litres collectés

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** L'évolution des modes de collecte des transformateurs favorise la présence de la production laitière surtout le territoire français.

En France, la production laitière est concentrée dans le "croissant laitier".

Extraits d'un article publié le 09/03/2015 sur le site <http://finalysis.fr>

Finalysis

## 30 ans de quotas laitiers, et après ?

La France, qui respectait ses quotas de 1993 à 2003, est en sous-réalisation de 300-400 000 litres sur 2003-2008, et de plus d'un million de litres ensuite. La production laitière y est concentrée sur une zone qu'on appelle le "croissant laitier" ou le "fer à cheval laitier" (Bretagne, Normandie, Nord, Est et zones de montagne Rhône Alpes / Auvergne).

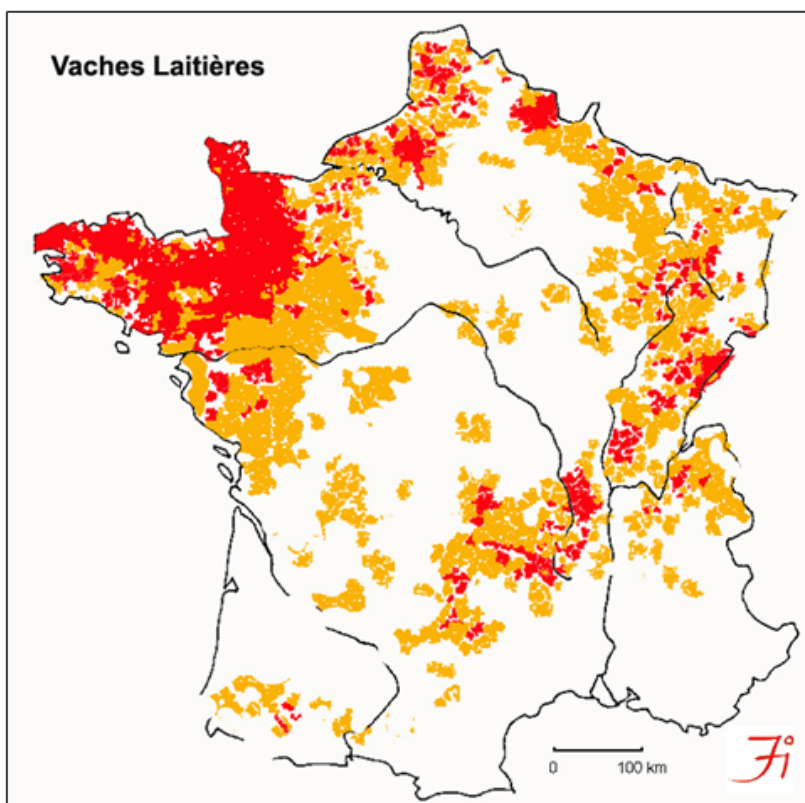
Les **régions de plaine du grand ouest et du nord** sont les plus propices à l'élevage laitier. Elles ont néanmoins subi, depuis l'instauration des quotas et jusqu'à leur récent relâchement, une baisse de collecte au profit des **régions montagneuses** favorisées par des aides spécifiques.

En affectant finement les quotas par exploitation, avec des échanges limités d'abord au niveau du département puis du bassin laitier (avec très peu de réaffectations de quotas d'un bassin à l'autre), la France a clairement privilégié le maintien de l'activité dans toutes les zones rurales au détriment de

l'amélioration de compétitivité. Depuis quelques années, les augmentations de quotas permettent aux zones de plaine de retrouver leur dynamique avec des collectes et cheptels en augmentation, alors qu'ils se stabilisent en montagne.

Le lait du **sud-ouest** (polyculture-élevage), moins favorisé par la nature et la politique, est le grand perdant avec un cheptel en baisse continue de 18% de 2008 à 2014.

Les régions **Midi-Pyrénées**, peu orientée vers le lait, et **Poitou-Charentes** (qui privilégie l'élevage caprin et les céréales) sont également en déclin rapide.



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : En France, la production laitière est significativement présente sur l'ensemble des territoires.

En France, le prix du lait est tendanciellement à la hausse.

Article publié sur le site [www.prosdulait.fr](http://www.prosdulait.fr)

Le premier site de l'économie laitière

## Produits laitiers – Des prix en forte baisse en 2015 (Ageste)

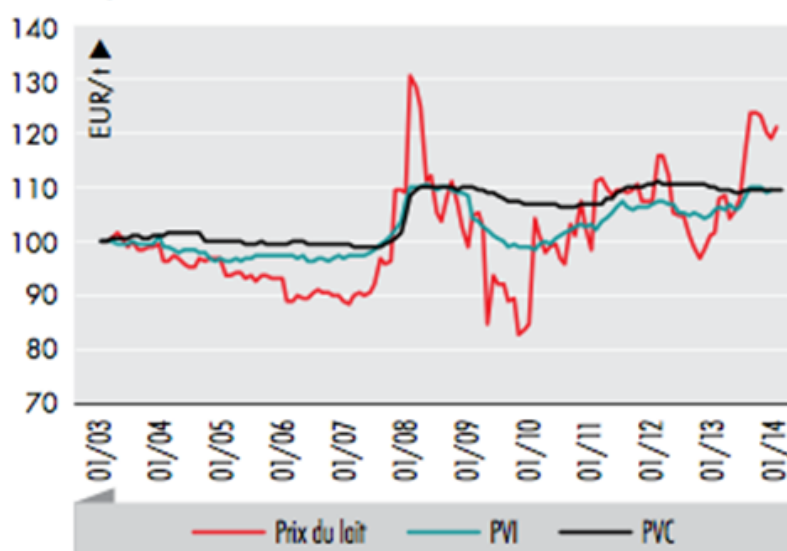
Les **pros**  
du Lait

Au premier semestre de 2015, le marché national du lait a subi les conséquences de la baisse de la demande mondiale, liée notamment à l'embargo russe.

Au premier semestre de 2015, le marché national du lait a subi les conséquences de la baisse de la demande mondiale, liée notamment à l'embargo russe. En parallèle, il a subi la concurrence de la Nouvelle-Zélande et la hausse de la production laitière, en particulier dans l'UE. En parallèle, la collecte nationale restait comparable au niveau – élevé – de 2014.

« Ce déséquilibre entre offre et demande a provoqué une chute des prix des produits industriels et du prix payé aux éleveurs, une montée des stocks chez les transformateurs et le déclenchement de mesures de soutien des marchés au niveau de l'Union européenne », selon la note de conjoncture d'Ageste de septembre. Conséquence, le prix au producteur en juillet était 17 % inférieur à celui de juillet 2014. Au premier semestre, il était déjà en recul de 13 à 18% par rapport aux mêmes mois de 2014. Dans les autres Etats membres de l'UE, les prix ont suivi la même évolution, avec une chute plus marquée pour la majorité d'entre eux.

### Evolution comparée des prix dans le secteur laitier (tous produits laitiers) France : 01/2003 – 01/2014



Sources : INSEE, ATLA, Crédit Agricole S.A.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

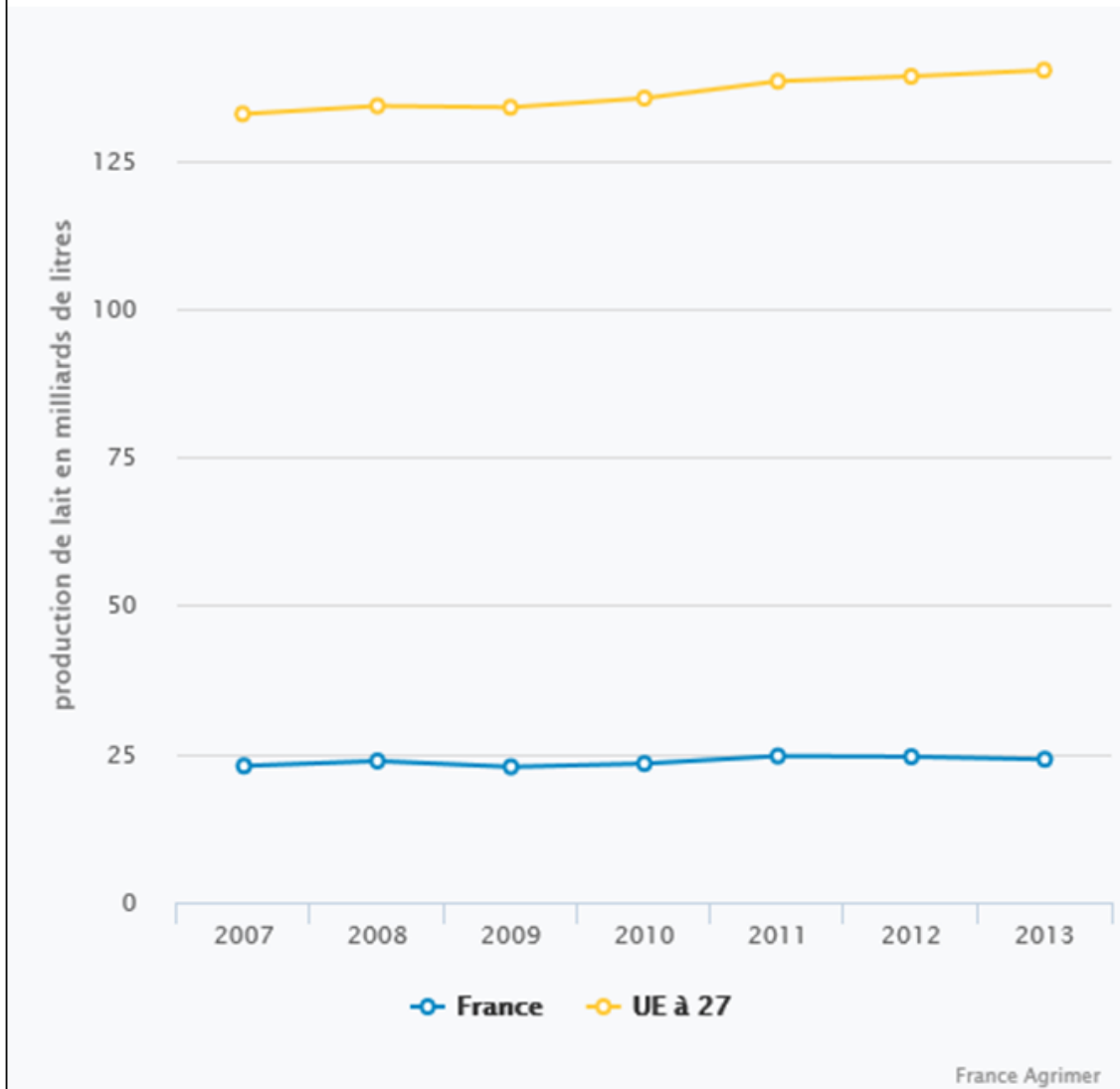
**Versus** : En France, le prix du lait est tendanciellement à la baisse.

*Hypothèse :*

H215

La production de lait augmente trop entraînant un surplus de matière.

**De 2007 à 2013, la production de lait a augmenté de près de 5 % en France et de 6 % en Europe**



*Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus*

**Versus :** *La production est insuffisante pour répondre à la demande de poudre extérieure et au marché européen.*



En France, l'amont et l'aval de la filière laitière se concertent.

**La France Agricole .fr**

Article de Dominique Grémy et Claire Hue publié le jeudi 19 mars 2015 sur le site [www.lafranceagricole.fr](http://www.lafranceagricole.fr)

### **Des contrats collectifs non cessibles attendus en 2015 (congrès de la FNPL)**

A quinze jours de la fin des quotas, la FNPL (Fédération nationale des producteurs de lait) voulait un congrès qui fasse date dans l'histoire « *pour démarrer une nouvelle dynamique syndicale* ». Le débat d'orientation qui a eu lieu à Albi se voulait ambitieux. La FNPL présentera prochainement un livre blanc « *qui posera les jalons de l'organisation de la filière dans un monde sans quota* ».

« *Après 30 ans de politique administrée des volumes, nous changeons d'époque. Les producteurs français veulent s'inscrire dans la croissance du marché mondial. Mais on ne peut pas quitter un système administratif de 30 ans, sans gagner en liberté. La contractualisation qui lie un producteur à son entreprise ne peut pas être plus contraignante que l'administration* », a insisté Thierry Roquefeuil, président de la FNPL. Sa cible : le contrat individuel entre producteur et transformateur source, selon lui, d'une relation déséquilibrée au détriment du producteur.

**« Faciliter la mobilité des producteurs et créer de la concurrence entre transformateurs »**

La FNPL demande la mise en place de contrats collectifs qui seront par nature non cessibles et non marchands.

Cela passerait par des associations d'organisations de producteurs territoriales à qui serait confiée la gestion des volumes. « *L'enjeu est de faciliter la mobilité des producteurs et de créer de la concurrence entre transformateurs* ».

Le syndicat espère que l'audit sur la contractualisation et l'organisation des producteurs qu'il a demandé aux pouvoirs publics apportera des solutions concrètes en 2015, avant le premier renouvellement des contrats.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus : En France, l'amont et l'aval de la filière laitière ne se concertent pas.**

### Hypothèse :

H418mod

La filière laitière française est capable de faire évoluer ses structures de gouvernance qui ne constituent pas un handicap vis-à-vis de ses concurrents.

### Contractualisation et fin des quotas – JA en rassembleur pour débattre de la gouvernance laitière



Extraits d'un article d'Arnaud Carpon publié le 29/11/2011 sur [www.web-agri.fr](http://www.web-agri.fr)

**Mardi 29 novembre 2011, JA a réuni autour d'une même table la Fnpl, la CR, la CP et la Fnrl, notamment, pour débattre de la construction de la nouvelle filière laitière qui s'impose avec la contractualisation et la fin des quotas laitiers. Les producteurs ont rappelé la nécessité impérieuse de se regrouper à différents échelons pour négocier les prix et participer à la gestion des volumes. Le mini-paquet lait européen devrait être adopté par les ministres de l'agriculture lors du conseil du 15 décembre prochain.**

« C'est de la responsabilité des jeunes producteurs de rénover la filière laitière et de créer, avec les collecteurs, de nouveaux schémas de valorisation », a indiqué Dominique Brinbaum, conseillère spéciale au ministère de l'Agriculture lors de débats consacrés à la filière laitière organisés par Jeunes Agriculteurs le 29 novembre 2011.

Dépassant les clivages syndicaux, JA compte assumer cette responsabilité et a invité autour d'une même table de nombreux représentants de coopératives, de groupes laitiers privés, de groupements de producteurs et surtout de syndicats. Par l'organisation d'une telle journée, le syndicat se pose en rassembleur et souhaite voir rapidement émerger un consensus sur l'organisation des producteurs et de l'ensemble des acteurs de la filière, en vue de préparer l'après-quota, prévu en 2015.

#### **DES PRIX NÉGOCIÉS PAR ENTREPRISE, UNE GESTION DE VOLUME PAR BASSIN**

Les producteurs ont d'abord évoqué la gouvernance française de la filière. « Il faut sortir d'une relation paternaliste entre entreprises et ses producteurs », a rappelé Patrick Ramet, trésorier de la Fnpl. Selon lui, les producteurs doivent s'organiser d'abord verticalement en **OP** par entreprise. « Cette OP verticale d'entreprise nous permettra de négocier le prix avec l'industriel. »

La Fnpl prône en parallèle la mise en place d'OP par bassin de production. Ces dernières auront la charge de négocier « la mobilité des contrats » et donc la gestion des volumes.

Au-dessus de la gestion par bassin de production, « une interprofession forte est indispensable pour éviter la compétition entre bassins », a insisté pour sa part Gilles Durlin, producteur et président du groupement Danone. Il s'interroge aussi sur l'intégration, dans l'interprofession laitière, de la grande distribution, dernier maillon de la chaîne alimentaire, qui n'est pas présent au Cniel.

#### **SIMPLIFIER LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE**

Face aux revendications des producteurs, les représentants des laiteries tempèrent. « Commencez par mettre en place les OP par entreprise ! Aux échelons supérieurs, il y a les conférences de bassin, les Criel, le Cniel puis les OP de bassins et une nouvelle interprofession... cela reste flou » explique Daniel Chevreul, de la Fédération nationale de l'industrie laitière. « Attention à ne pas créer d'usines à gaz », a insisté Henri Hédouin, de la coopérative Agrial.

« Il y a un étage en trop », a souligné Daniel Condat, président de l'Opl, la branche lait de la Coordination rurale. « Entre les OP de bassin et l'échelon national, les Criel sont à supprimer. » Avant d'évoquer : « La nouvelle interprofession, nous, nous appelons cela l'office du lait. Ça pourrait être un Cniel rénové », sous-entendant l'ouverture de l'interprofession laitière aux syndicats minoritaires. (...)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** La filière laitière française n'est pas capable de faire évoluer ses structures de gouvernance ce qui l'handicape vis-à-vis de ses concurrents.

Les OP et AOP Bassin participent à l'orientation de la production.

Article publié le jeudi 25 juin 2015 sur le site [www.lafranceagricole.fr](http://www.lafranceagricole.fr)

**La France Agricole** *fr*

## Améliorer les outils contrat-OP (rapport Sénat)

« *Le dispositif juridique censé assurer la transition de la fin des quotas* » – comprendre la contractualisation et les organisations de producteurs (OP), ndlr – « *n'a pas donné toute satisfaction* », estiment les sénateurs Michel Raison (LR) et Claude Haut (PS) dans un rapport adopté le jeudi 25 juin en commission des affaires européennes du Sénat.

La mise en place des OP n'a pas rencontré le succès attendu, et le dispositif est sévèrement critiqué par les éleveurs, qui ne voient pas de renforcement de leur pouvoir de négociation et estiment le parcours administratif complexe. Les syndicats les vivent parfois comme des structures concurrentes. Les industriels, eux, jugent la durée du contrat (cinq ans) trop longue, et la clause de fixation des prix trop lourde...

Néanmoins, ces OP ont introduit une possibilité de dialogue direct entre les éleveurs et leur collecteur, qui est apprécié – quand il se déroule posément. Pour les médiateurs, les OP ont acquis un « vrai pouvoir », et le contentieux comme celui qui a opposé Lactalis avec une de ses OP, « une maturité commerciale ».

### Relever les prix de vente au détail

Pour renforcer encore les OP, les sénateurs suggèrent de les faire évoluer vers des associations d'OP (AOP) ou des OP territoriales au niveau du bassin laitier. Ils confirment par là des demandes récurrentes de la Confédération paysanne et de la Coordination rurale, et plus récente de la FNPL.

Les deux élus conseillent également à chacun – éleveurs et industriels – de faire un pas vers l'autre, en particulier en ce qui concerne la clause de prix. Ils évoquent les initiatives de Sodiaal (double volume-double prix), de Danone (réflexion sur la prise en compte des coûts de production), de Savencia (ex-Bongrain) (lissage des prix par un bonus pour ajuster la production)...

Concernant la distribution, Michel Raison et Claude Haut estiment indispensable de trouver un moyen pour faire passer une majoration du prix du lait en grande surface de quelques centimes, pour le revaloriser à la production. Quitte à passer par une sorte d'entente « *pour accepter une augmentation du prix payé au producteur* ». Ou à distribuer des primes, citant l'Allemagne et les 80 M€ accordés aux éleveurs au titre du bien-être animal.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Les OP et AOP ne participent pas à l'orientation de la production.

### Hypothèse :

En France, les producteurs laitiers s'organisent en OP et prennent la main sur la gestion de l'offre.

H595

Article publié le 01/04/2015 sur le site du Ministère de l'Agriculture (<http://agriculture.gouv.fr>)



## Organisation économique : les organisations de producteurs

Une organisation de producteurs (OP) est constituée à l'initiative d'un ensemble d'agriculteurs qui se regroupent dans l'objectif de mutualiser leurs moyens afin de rééquilibrer les relations commerciales qu'ils entretiennent avec les acteurs économiques de l'aval de leur filière.

Une société coopérative agricole, une union de coopératives agricoles, une société d'intérêt collectif agricole, une association régie par la loi du 1er juillet 1901, une société commerciale ou un groupement d'intérêt économique peut être reconnu, par arrêté ministériel, organisation de producteurs (OP).

Pour obtenir cette reconnaissance des pouvoirs publics, la structure doit, en fonction de son secteur de production, effectuer un certain nombre de missions et avoir notamment pour objet la valorisation de la production agricole ou forestière de ses membres, le renforcement de l'organisation commerciale des producteurs ou encore l'organisation et la pérennisation de la production sur un territoire déterminé. Il s'agit également de renforcer la capacité de négociation des producteurs agricoles dans le cadre strict du respect du droit de la concurrence.

### **Pour ce faire, les OP opèrent deux grandes catégories de fonctions :**

- La définition de règles pour adapter l'offre à la demande, instaurer une transparence des transactions, mettre en œuvre la traçabilité et promouvoir des méthodes de production respectueuse de l'environnement.
- La commercialisation en totalité ou en partie de la production de leurs membres ou la mise à disposition de leurs membres des moyens nécessaires à la commercialisation de leur production.

Une OP doit impérativement justifier d'une activité économique suffisante et être capable d'exercer effectivement les activités qui lui sont confiées par ses membres. Ainsi, pour chaque secteur, les pouvoirs publics ont fixé des seuils de reconnaissance, basés sur le nombre de producteurs ou encore sur la valeur de la production commercialisée, que l'OP doit obligatoirement atteindre pour être reconnue. En outre, une OP doit avoir un mode de fonctionnement démocratique.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** *Les transformateurs laitiers pilotent l'offre laitière en France.*

### ›Thématique Entreprises aval : 8 hypothèses

**H213mod** - Les investissements conduisent à des surcapacités dans l'industrie de transformation. **Versus** : *Les investissements sont cohérents avec les débouchés de l'industrie.*

**H223bis** - L'augmentation de la taille des unités de transformation industrielles se poursuit. **Versus** : *L'augmentation de la taille des unités de transformation industrielle est limitée en raison de l'aménagement du territoire.*

**H219** - Il reste des leaders français dans le monde des entreprises laitières. **Versus** : *Tous les leaders français sont rachetés.*

**H414** - Le prix du lait dépend de la valorisation réalisée par l'industriel et ne relève pas d'un prix "institutionnalisé" à travers des règles interprofessionnelles. **Versus** : *L'interprofession définit un prix du lait unique, éventuellement décliné régionalement.*

**H584** - Le savoir-faire français attire en France des investisseurs étrangers **Versus** *Les investisseurs étrangers ne viennent pas en France*

**H585** - Les grands groupes laitiers français investissent essentiellement en France. **Versus** : *Les grands groupes laitiers français investissent surtout à l'étranger.*

**H592** - La maîtrise du cracking et des technologies innovantes par les entreprises françaises leur donne un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits. **Versus** : *Les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique.*

**H596** - Seules les entreprises laitières mondialisées subsistent. **Versus** : *Un tissu d'entreprises laitières de tailles diverses subsiste.*

Les investissements conduisent à des surcapacités dans l'industrie de transformation.

## Produits laitiers : le recul de la consommation continue de s'aggraver en France

LesEchos.fr

Marie-Josée Cougard – [LES ECHOS](#) | Le 31/07/2012

**Le secteur des yaourts et fromages blancs est face à une situation de surcapacité industrielle. Les Français, qui sont parmi les premiers consommateurs de produits laitiers ultra-frais, ne cessent de diminuer leurs achats. Les entreprises tentent de résister en augmentant les prix et les promotions.**

Le marché des produits laitiers ultra-frais, estimé à 4 milliards d'euros en France, se dégrade de plus en plus. Evalué à 1,3 % par le panel IRI de mai 2011 à avril 2012, le recul des volumes a atteint 2,7 % au dernier trimestre de la période. En valeur, le marché, qui avait gagné 1,5 % sur douze mois, est en négatif au dernier trimestre. Malgré l'innovation et les promotions, les Français, comptant parmi les plus gros mangeurs de yaourts et de fromages blancs dans le monde, avec une consommation de 18,1 kilos par personne et par an, semblent décidés à bouder le secteur. La situation préoccupe beaucoup les entreprises laitières, qui n'hésitent plus à parler de surcapacité industrielle. Celle-ci correspondrait à 10 % des volumes produits. Résultat, les majors telles que Lactalis-Nestlé, Danone, Yoplait se battent à coup de promotions, jugées plus efficaces que les baisses faciales de prix.

### Inquiétudes

Tout le monde souffre, selon les experts du secteur. Mais les marques de distributeur, dont les marges sont moindres, pâtissent plus encore de la bagarre que les grandes marques. Senoble, dont 90 % des volumes sont commercialisés sous MDD, a dû nouer un partenariat avec la coopérative Agrial pour dégager de nouveaux moyens et continuer de se développer sur des créneaux mieux valorisés. Novandie, la branche laitière du groupe familial Andros connu pour les confitures Bonne Maman, a entamé sa restructuration. Elle va fermer l'usine de Rozet-Saint-Albin (Aisne) et réduire de moitié le nombre de postes de travail du site de Marcellé Raoul (Ille-et-Vilaine). Au total, 176 emplois devraient être supprimés. Rozet-Saint-Albin a perdu une grande partie de ses débouchés en Espagne où le groupe a ouvert une usine. L'usine flambant neuve d'Auneau en Eure-et-Loir a apporté 100.000 tonnes de yaourts et fromages blancs sur un marché qui recule, avivant une bagarre déjà rude entre les acteurs du marché.

L'interdiction des allégations santé des probiotiques (tels qu'Actimel et Activia) par l'Autorité européenne de sécurité des aliments a contraint Danone et Nestlé à repenser leur activité. Les ventes de probiotiques ont chuté de 11,4 % sur le seul mois de juin et de 5,6 % en un an. Quant à l'embellie due au régime hyperprotéiné Dukan, elle a cessé d'exercer son rôle locomoteur sur les ventes de fromage blanc à 0 % de matières grasses. Autant de facteurs d'inquiétude dans un métier très capitalistique, où il faut investir 1 million d'euros pour créer une capacité de production de 1.000 tonnes de yaourts.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *Les investissements sont cohérents avec les débouchés de l'industrie.*

**Hypothèse :**

L'augmentation de la taille des unités de transformation industrielles se poursuit.

H223bis

Extraits du site internet [www.maison-du-lait.com](http://www.maison-du-lait.com)



France :

**650** structures  
de transformation



**Un modèle original, marqué par sa diversité**

**Un grand nombre d'acteurs**

Pluriels par leur taille (PME ou groupes internationaux), par leurs types de productions, mais également par leurs statuts (entreprises, coopératives ou sociétés commerciales), les acteurs de la transformation sont aussi bien répartis sur l'ensemble des régions laitières. A contrario, les Pays-bas, le Danemark ou la Nouvelle-Zélande, autres grands pays laitiers, ne comptent qu'une seule structure de transformation ! La raison : la taille de ces pays, comparable à celle d'une région française.

**Un modèle facteur d'équilibre pour le monde rural**

**La grande diversité des transformateurs permet de maintenir une activité harmonieusement répartie dans la quasi totalité des régions françaises.**

**650 sites de production, 56 500 emplois**

La plupart des sites de transformation sont implantés en zone rurale, à proximité immédiate des lieux de production, et ce, pour des raisons logistiques. Matière première fragile, le lait doit être transporté dans les 72h à la laiterie à un coût acceptable, tant sur le plan financier qu'environnemental.

Les laiteries jouent donc un rôle capital dans le maintien du tissu économique et de l'activité des campagnes. Une activité pérenne, étant donné le caractère peu délocalisable des fermes laitières et des prairies et cultures qui fournissent l'essentiel de l'alimentation du troupeau.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** L'augmentation de la taille des unités de transformation industrielle est limitée en raison de l'aménagement du territoire.

## Il reste des leaders français dans le monde des entreprises laitières.

Extraits d'un article de Sylvain Aubril, publié le 09/04/2014 sur le site internet de la revue LSA **LSA** Commerce & Consommation

### Les entreprises laitières se renforcent tous azimuts

Grâce à de multiples fusions, acquisitions et rapprochements, l'industrie laitière française s'est restructurée à marche forcée. Alors que les groupes mondiaux gagnent en taille, les fabricants hexagonaux devraient pouvoir faire face à la fin des quotas et à la libéralisation du marché du lait en Europe, en 2015.

( ... )

Le groupe Lactalis, discret sur ces chiffres et, par ailleurs, non coté, devient clairement le leader mondial de l'industrie laitière, désormais loin devant Danone et Nestlé. Sodiaal débarque dans ce classement pour la première fois.

	Entreprise	Origine	Statut	CA
1	Lactalis			16 Mrds €
2	Danone			12 Mrds €
3	Fonterra			12 Mrds €
4	Nestlé			11 Mrds €
5	FrieslandCampina			10 Mrds €
6	Arla Foods			10 Mrds €
7	Dairy Farmers			9 Mrds €
8	Dean Foods			7 Mrds €
9	Sodiaal			5 Mrds €
10	Saputo			4,5 Mrds €

#### Une restructuration à marche forcée

- Le marché européen sera plus concurrentiel en 2015.
- La course à la taille devient essentielle et devrait se poursuivre.
- Lactalis rachète des sociétés à tour de bras dans le monde.
- Sodiaal accède au top 10 mondial pour la première fois (lire tableau p. 28).
- Les coopératives mondialisées deviennent géantes

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Tous les leaders français sont rachetés.



Le prix du lait dépend de la valorisation réalisée par l'industriel et ne relève pas d'un prix "institutionnalisé" à travers des règles interprofessionnelles.

### Prix du lait : les producteurs font monter la pression sur les coopératives

Marie-Josée Cougard – [LES ECHOS](#) | Le 14/06/2017

**LesEchos.fr**

**Les producteurs ont bloqué plusieurs coopératives pour que le litre de lait leur soit payé 34 centimes.** Mardi, la tension est montée d'un cran pour obtenir une hausse du prix payé aux producteurs de lait. Ceux-ci demandent une hausse de 3 à 4 centimes du litre, à 33 ou 34 centimes, pour un coût de production moyen de 32 centimes. Après avoir mené, la semaine dernière, des opérations contre Sodiaal, le plus gros groupe coopératif français du secteur, les éleveurs bretons ont élargi leurs actions à d'autres entreprises. Toutes étaient des coopératives. « *Elles ne jouent pas le jeu. Elles paient moins que les entreprises privées. Ce n'est pas normal. Ce sont les entreprises des agriculteurs* », martèle la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL). Le groupe familial Lactalis, numéro un mondial du fromage, « *se place juste un tout petit peu au-dessus pour éviter les ennuis. Ils ont tiré les leçons de l'an dernier* », précise André Bonnard, le secrétaire général de la FNPL. En 2016, les éleveurs avaient concentré leurs actions contre Lactalis, qui détenait le record de prix bas (25,6 centimes). Dans le même temps, Thierry Roquefeuil, président de la FNPL, a affiché son entente avec Serge Papin, le PDG de Système U. « *Nous avons donné, dans la négociation qui s'est clôturée fin février, la capacité d'un paiement de 35 centimes (le litre) au producteur, ça c'est concret* », a rappelé Serge Papin.

Mardi, outre les sites de Sodiaal, les laiteries des coopératives Laïta, Eurial, Even, Agrial et Terrena ont fait l'objet de diverses actions de protestation. Ailleurs, dans le Sud-Est, le Massif central, en Normandie ou dans le Sud-Ouest, la mobilisation a pris d'autres formes, comme des rencontres avec les élus. La FNPL exprime son incompréhension devant « *l'incapacité de certaines coopératives à partager la valeur. Les marchés mondiaux s'améliorent* ». D'ailleurs, « *les prix du lait ont augmenté de façon significative ailleurs en Europe* ». C'est le cas en Allemagne et d'une manière générale en Europe du Nord, où le litre de lait est payé 34 centimes. La FNPL devait être reçue dans la soirée par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Jacques Mézard. Elle souhaite que le ministre fasse de la transparence des négociations de prix du lait « *une priorité des états généraux de l'alimentation* » promis pour le mois de juillet par Emmanuel Macron. « *La loi Sapin II prévoit cette transparence sur les prix et les marges pratiqués par les entreprises et la distribution, ainsi que la prise en compte du coût de production. Il faut l'appliquer* », dit la FNPL.

Les coopératives, Sodiaal en tête, s'estiment « *injustement ciblées* ». « *Les prix résultent des marchés. Or, les distributeurs et la restauration hors foyer refusent toute hausse des prix sur le beurre et le fromage vendus sous marque distributeur [la moitié du beurre en France est vendue sous MDD, NDLR]* », argue Dominique Chargé, le président de la Fédération nationale des coopératives laitières (FNCL). D'autre part, « *les producteurs adhérents d'une coopérative en sont aussi les actionnaires et les dirigeants : les décisions par les conseils d'administration sont soumises chaque année au vote. Il appartient donc à chacun de faire entendre ses positions au sein même des coopératives* », a souligné la FNCL. Interrogée sur la différence de prix entre l'Hexagone et l'Europe du Nord, la FNCL souligne que la France, contrairement à ses voisins, « *lisse les prix pour éviter de trop grands écarts entre les plus bas et les plus hauts* ». Ce qui signifie que, lors des crises, les prix descendent moins vite. En revanche, en sortie de crise, ils remontent plus lentement. Mais, sur dix ans, le prix moyen serait le même.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** *L'interprofession définit un prix du lait unique éventuellement décliné régionalement.*

Le savoir-faire français attire en France des investisseurs étrangers.

Extraits du site internet [www.maison-du-lait.com](http://www.maison-du-lait.com)



**Un savoir-faire issu de traditions ancestrales**

Utilisation de la présure pour fabriquer des fromages au Moyen Âge, apparition du reblochon à la Renaissance ou encore de la crème Chantilly sous Louis XIV... Le savoir-faire laitier français ne date pas d'hier !

Transmises de génération en génération, les techniques de fabrication des produits laitiers font partie de la culture laitière française. Ce savoir-faire est difficilement imitable. En particulier les produits à base de lait cru, qui nécessitent une maîtrise pointue de la sécurité sanitaire d'un produit vivant.

**Des savoir-faire liés à nos terroirs**

Chaque région a développé des savoir-faire propres en fonction de contraintes géographiques et climatiques, pour conserver/stocker le lait. Ainsi, les Hommes ont adopté différentes stratégies, adaptées à leur environnement, pour reporter la consommation de cette matière première.

Les Bretons ont par exemple développé le beurre salé: le sel permet une conservation plus longue. Dans les Alpes, les producteurs transformaient le lait sur place car ils étaient dans l'impossibilité de se déplacer en hiver, ce qui a donné le fromage de garde des Alpes (grandes meules de type Comté).

La "France, terre de lait" est une réalité qui donne aujourd'hui plus de 1500 produits laitiers bons, sûrs et reconnus ! Difficile de reproduire une telle richesse en dehors de l'hexagone...

**Une palette de compétences et de savoir-faire**

Si la filière laitière française s'appuie sur une solide tradition et un fort ancrage historique, il ne faut pas oublier ses capacités d'innovation et d'adaptation. L'élevage connaît de profondes évolutions, et de nouveaux métiers apparaissent.

Par exemple, le développement des services de remplacement pour les éleveurs qui veulent prendre des congés. Il y a aussi de plus en plus de conseillers : en gestion, alimentation du troupeau, soins vétérinaires, environnement...

Dans l'industrie, la recherche permanente de produits innovants conduit à une évolution des machines, des procédés, et donc des métiers.

Certains métiers se sont créés pour répondre aux nouveaux défis de la logistique, comme le planificateur par exemple, chargé de réguler le flux de marchandises.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *Les investisseurs étrangers ne viennent pas en France.*

Les grands groupes laitiers français investissent essentiellement en France.

Propos recueillis par Adrien Cahuzac - Publié le 31 mars 2015 sur le site internet de l'Usine Nouvelle

## "Les Français ont beaucoup investi pour moderniser leurs outils industriels dans le lait", selon Benoit Rouyer



( ... )

### **Une des conséquences de la suppression des quotas va être la plus grande volatilité des cours. Sommes-nous bien préparés selon vous à cette nouvelle donne ?**

La volatilité des prix est une réalité pour le secteur laitier européen depuis une bonne dizaine d'années. Elle fait suite au virage libéral pris par la politique agricole commune, qui a démantelé progressivement de multiples outils de régulation. La suppression des quotas constitue seulement une étape supplémentaire dans ce processus de libéralisation, qui va effectivement induire davantage de volatilité. L'adaptation du secteur laitier à nouveau contexte constitue un défi important, mais il s'accompagne de réelles opportunités de croissance que nous n'avions pas il y a six ou sept ans, car l'Europe n'était pas compétitive de façon structurelle sur les marchés internationaux, comme c'est le cas aujourd'hui. Les opérateurs français ont beaucoup investi au cours des dernières années pour moderniser leurs outils industriels et saisir les opportunités offertes sur les marchés d'exportation. Entre 2012 à 2014, nous avons dénombré pas moins de 73 projets de construction de sites ou accroissements de capacité, représentant plus d'un milliard d'euros d'investissements, par 48 entreprises. Il y a donc un décalage entre le discours ambiant, souvent pessimiste, et ce qui est fait par les opérateurs. Tout n'est pas rose dans le secteur, mais les entreprises sont en mouvement. Nous estimons aujourd'hui que la production laitière française a le potentiel pour progresser de 2 % par an, soit approximativement le rythme de l'évolution de la demande mondiale.

### **Les alliances récentes entre industriels dans la filière laitière sont-elles une réponse à cette suppression des quotas ? Vont-elles se poursuivre ?**

La filière laitière se caractérise par une grande diversité de structures, avec cinq grands leaders mondiaux : Lactalis, Danone, Sodiaal, Bongrain et Bel, mais aussi un tissu florissant de PME, essentiellement fromagères, tournées vers le marché intérieur, français ou européen. Les opérateurs fortement positionnés sur les marchés internationaux font face à une concurrence plus forte des grands groupes étrangers. D'autre part, les entreprises laitières doivent aussi s'adapter à la concentration de leurs clients, avec un nombre de plus en plus restreint de centrales d'achat sur le marché français. Les alliances entre opérateurs peuvent constituer une réponse, en permettant de générer des économies d'échelle et de mutualiser certains investissements (Ndlr : Sodiaal a successivement intégré la Fromagerie de Blamont, le groupe Entremont et la coopérative 3A, tandis que Bongrain a repris des actifs de la coopérative Terra Lacta...). La construction d'une tour de séchage nécessite plusieurs dizaines de millions d'euros. Ce n'est pas évident de financer un tel investissement pour une entreprise de taille moyenne.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Les grands groupes laitiers français investissent surtout à l'étranger.

### Hypothèse :

La maîtrise du cracking et des technologies innovantes par les entreprises françaises leur donne un avantage concurrentiel sur de nouveaux produits.

H592

Brève publiée sur le site [www.bretagne-innovation.tm.fr](http://www.bretagne-innovation.tm.fr)

PORTAIL DE L'INNOVATION  
**BRETAGNE** 

## La Bretagne en pointe sur la transformation du lait en poudre

En Bretagne, la transformation du lait en poudre est une source d'innovation. Des laboratoires de la région, et notamment le STLO (Science et technologie du lait et de l'œuf) de l'Inra de Rennes, mettent au point des méthodes d'extraction et de séparation des molécules du lait (aussi appelé cracking).

Grâce au laboratoire STLO, il est désormais possible de sélectionner puis de choisir les molécules pour en faire des assemblages. « *Nous nous intéressons aux interactions entre le procédé et le produit pour comprendre les effets du séchage sur la qualité de la poudre* », précise Pierre Schuck, le responsable de l'équipe des procédés industriels de l'Inra Rennes.

Cette équipe a d'ailleurs mis au point un logiciel capable de prédire le comportement d'un produit au séchage : de la pâte à tartiner ne réagira pas de la même façon que du lait. Le logiciel facilite ainsi l'optimisation du procédé aussi bien du point de vue de la productivité qu'en termes d'économies d'énergie. Actuellement, le marché de la poudre de lait augmente de 10% chaque année et la Bretagne dispose de sérieux atouts industriels et de recherche dans ce domaine.

Source : « *Ils mettent le feu aux poudres* » (Nathalie Blanc), *Sciences Ouest*, mars 2014

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Les entreprises françaises sont cantonnées sur des produits traditionnels, dont le marché est peu dynamique.

Seules les entreprises laitières mondialisées subsistent.

Article publié sur le site [www.agraalimentation](http://www.agraalimentation) le jeudi 17 juillet 2014



## La croissance des géants laitiers passe par les acquisitions

**Les multinationales du lait ont réalisé des acquisitions d'entreprises pour croître dans des économies occidentales moroses, explique la Rabobank dans une note du 9 juillet. Les alliances avec des groupes chinois, débouché dynamique, ont également fleuri.**

Après 18 mois difficiles pour le marché laitier mondial, avec des économies en berne et des difficultés d'approvisionnement en lait, les acquisitions d'entreprises sont un moyen pour les géants laitiers mondiaux de réaliser de la croissance et de gagner en rentabilité, explique Rabobank dans une note du 9 juillet. Les groupes « *aptés à acquérir des entreprises resteront bien placés pour survivre et prospérer* », explique la banque néerlandaise.

### LA PROGRESSION DE LA PRODUCTION DE LAIT VA MARQUER LE PAS

Les acquisitions sont le moyen le plus sûr de progresser, avec une croissance qui ne devrait pas retrouver le rythme qu'elle a connu avant 2008. D'une part l'économie mondiale n'est pas aussi dynamique, d'autre part « *la croissance de la production de lait ne peut se poursuivre au même rythme à un prix qui reste acceptable pour les consommateurs* », estime Tim Hunt, auteur de l'étude. « *La hausse des coûts de production et la généralisation de certaines contraintes rend la poursuite d'une croissance de 2,5 % à 3 % par an impossible. Une progression de 2 à 2,4 % par an sur les cinq prochaines années serait admirable* », prévoit-il.

### BILAN 2013 DES FUSIONS-ACQUISITIONS

Il y a eu 124 transactions en 2013, contre 111 en 2012. Rabobank note aussi les partenariats tissés entre les entreprises mondiales et des groupes chinois, pour pénétrer le florissant marché asiatique : Mengniu, Whitewave et COFCO se sont rapprochés ; Danone, via Yili, a annoncé un accord de partenariat avec Dairy Farmers of America. Mengniu a pris une participation dans la China Modern Dairy. Une joint-venture est en cours entre FrieslandCampina et Huishan. En France, Sodiaal fournira du lait et du lactosérum à Synutra, qui construit des tours de séchage dans le Finistère.

### LES CHINOIS TRÈS DYNAMIQUES

Dans son classement des 20 plus grosses entreprises laitières, le suisse Nestlé reste numéro 1, suivi des français Danone et Lactalis. Sodiaal et Bongrain sont 15 et 16e. Certaines entreprises ont une croissance très supérieure aux autres, « *comme les géants chinois Yili et Mengniu, qui ont vu leurs ventes s'accroître de 14% et 20% respectivement, avec Yili qui entre pour la première fois dans le top 10* ». Les analystes parlent du secteur laitier comme « *l'un des secteurs alimentaires les plus dynamiques au monde* ».

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : *Un tissu d'entreprises laitières de tailles diverses subsiste.*

›Thématique Alimentation humaine, consommateurs, affichage environnemental, substitution par des produits végétaux : 12 hypothèses

**H77** - L'affichage environnemental incite à consommer local. **Versus** : *L'affichage environnemental favorise les produits importés des pays émergents.*

**H93mod** - L'étiquetage environnemental devient un critère de différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits substituables de différentes natures (lait de vache Versus lait de soja, beurre Versus margarine,...). **Versus** : *L'étiquetage environnemental devient un critère de différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits similaires.*

**H100** - L'étiquetage environnemental n'a pas d'effet majeur sur les comportements des consommateurs de produits alimentaires. **Versus** : *Les consommateurs utilisent couramment l'étiquetage environnemental pour faire leurs choix de produits alimentaires.*

**H146** - La consommation européenne de produits laitiers se stabilise ou augmente. **Versus** : *La consommation européenne de produits laitiers diminue.*

**H337** - La consommation de produits laitiers diminue au profit des produits d'origine végétale. **Versus** : *Les produits laitiers ne subissent pas de concurrence de la part des produits d'origine végétale.*

**H345mod** - La consommation de produits laitiers augmente dans le monde. **Versus** : *La consommation de produits laitiers stagne dans le monde.*

**H349mod** - Le discours anti-lait a peu d'impacts réels sur la consommation de produits laitiers. **Versus** : *Le discours anti-lait s'impose et la consommation de lait diminue sous toutes ses formes.*

**H351mod** - Une différenciation s'opère sur les produits laitiers selon le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches comme pour les œufs. **Versus** : *Le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches laitières n'est pas présent sur l'étiquette des produits laitiers.*

**H355** - Le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti-lait est fondé et pertinent. **Versus** : *Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche.*

**H374** - Les produits plébiscités par les consommateurs sont des produits locaux, basiques et/ou naturels. **Versus** : *Les consommateurs achètent surtout des produits transformés, industriels, pas chers et/ou aseptisés.*

**H556** - Les nouveaux modes de commercialisation augmente la part des produits standardisés dans l'alimentation. **Versus** : *Les aspects culturels perdurent et favorisent le retour à des aliments plus typés, territorialisés.*

**H573** - L'artificialisation industrielle de la production de matière biologique (à partir de cellules souches, de nano technologies,...) prend une place importante dans la consommation alimentaire. **Versus** : *Les consommateurs entrent en résistance contre la production artificielle de produits alimentaires.*

*Hypothèse :*

L'affichage environnemental incite à consommer local. H77

COMMISSARIAT  
GÉNÉRAL AU  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

n° 158  
Mars  
2013




**Consommer local,**  
*les avantages ne sont pas  
toujours ceux que l'on croit*

L'engouement pour les produits agroalimentaires locaux est en partie lié à l'attente de moindres impacts environnementaux de ces formes de commercialisation, et en particulier d'un bilan carbone plus favorable du fait d'une distance parcourue par les produits moins importante. Or, c'est la phase de production qui pèse le plus sur les impacts environnementaux des produits agroalimentaires et notamment sur leur bilan carbone. Ainsi, les moindres distances généralement parcourues par les produits locaux ne suffisent pas à affirmer leur qualité environnementale.

Les avantages de la commercialisation locale consistent davantage en des atouts socioéconomiques : réancrage territorial de l'activité agricole, meilleure valorisation des produits par le producteur, rapprochement entre l'agriculteur et le consommateur, et plus grande implication des acteurs publics et des habitants dans l'agriculture, comme des consommateurs dans leurs choix alimentaires. La consommation locale peut ainsi contribuer à l'alimentation durable.

**L'action publique et le point de vue des acteurs publics**

Le Ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation a lancé un plan d'actions pour développer les circuits courts en 2009 et la mise en œuvre de ce plan fait partie des actions-phare du Programme National pour l'Alimentation (PNA).

A l'échelle européenne, le Comité des régions a rendu un avis de prospective sur les « systèmes agroalimentaires locaux » en 2011. Il reconnaît que les systèmes agroalimentaires locaux permettent de soutenir l'économie locale et régionale et estime *que ces systèmes « sont d'une importance capitale pour les zones défavorisées »*. Il souligne que les circuits courts « permettent un renforcement de l'interaction entre consommateurs et producteurs » et « fournissent aussi un niveau minimal de souveraineté alimentaire ». Il estime également que les circuits courts « procurent des avantages sur le plan de l'environnement grâce à des systèmes de production plus durables ». Le règlement relatif aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires, récemment adopté par le Parlement et le Conseil, prévoit un rapport de la Commission sur l'opportunité d'établir un nouveau système d'étiquetage applicable à l'agriculture locale et à la vente directe, visant à aider les producteurs à commercialiser leurs produits localement.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : *L'affichage environnemental favorise les produits importés des pays émergents.*

### Hypothèse :

H93mod

L'étiquetage environnemental devient un critère de différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits substituables de différentes nature (lait de vache vs lait de soja, beurre vs margarine,....).

Extraits d'un article publié le 6 janvier 2017 sur le site du Ministère ([ecologique-solidaire.gouv.fr](http://ecologique-solidaire.gouv.fr))



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

### L'affichage environnemental des produits

La loi de transition énergétique pour la croissance verte met en place un cadre rigoureux permettant la communication aux consommateurs d'une information claire et fiable sur les impacts environnementaux des produits et services qui leur sont proposés. Afin de faciliter la mise en œuvre de cette obligation, les entreprises ont un outil qui permet d'afficher ces principales caractéristiques environnementales : le dispositif d'affichage environnemental des produits.

#### ( ... ) Le cas du secteur alimentaire

La production agricole se caractérise par une dépendance à des mécanismes biologiques et au climat qui constituent une source de variabilité que ne connaissent pas les secteurs industriels. De plus, elle recouvre une grande variété de produits qui suivent des modes de production ou de transformation très variés. Enfin, certaines productions agricoles présentent des impacts positifs sur l'environnement, notamment en matière de biodiversité ou de stockage de carbone dans les sols, qu'il convient de prendre en compte. Ainsi, l'Ademe a élaboré, dans le cadre d'une plateforme multi-acteurs, un référentiel générique tenant compte de ces spécificités, applicable à l'ensemble des produits alimentaires : c'est une base technique à la disposition de toutes les entreprises volontaires, producteurs ou distributeurs. Il peut être utilisé dès maintenant par toutes les entreprises volontaires. Le référentiel générique est complété par des référentiels spécifiques par produits, qui encadre de manière beaucoup plus précise le mode de calcul des impacts environnementaux du produit sous revue. A ce stade, des référentiels validés par l'ensemble des acteurs ont ainsi été définis pour le café et pour les produits laitiers et les spiritueux.

#### **Le choix fort d'appliquer un affichage multi-critères vise à bien rendre compte des impacts de l'agriculture sur l'environnement, qu'ils soient négatifs ou positifs.**

Ainsi, au-delà de l'impact sur le changement climatique, l'impact sur la quantité et la qualité de l'eau est également évalué. L'impact sur la biodiversité a également été retenu mais ne peut pas encore être calculé selon la méthode d'analyse du cycle de vie utilisée pour les autres critères. Au niveau européen, la Commission européenne a demandé dans le cadre de l'expérimentation en cours que les pilotes sectoriels ajoutent, lorsque cela est pertinent, une information additionnelle sur l'impact biodiversité des produits du secteur. Le pilote « produits laitiers » a travaillé en ce sens et ses apports pourront contribuer aux avancées méthodologiques dans les années à venir. Ainsi, les travaux existants permettent déjà de donner une information partielle mais robuste et les travaux se poursuivent pour perfectionner les méthodes et bases de données, dans le but de mieux refléter la réalité environnementale de certaines familles de produits. ( ... )

### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** L'étiquetage environnemental devient un critère de différenciation et les arbitrages des consommateurs se font entre produits similaires.



### Hypothèse :

H100

L'étiquetage environnemental n'a pas d'effet majeur sur les comportements des consommateurs de produits alimentaires.

Extraits de l'étude réalisée pour le compte de l'ADEME par Régis BIGOT et Sandra HOIBIAN, avec la collaboration d'Emilie DAUDEY (CREDOC) :

#### ÉVOLUTIONS DU COMPORTEMENT DES FRANÇAIS FACE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (juin 2014)

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

#### Méconnaissance des labels et doutes quant aux allégations environnementales

Les **consommateurs se méfient du « green washing »** : moins d'une personne sur trois considère que les informations sur les produits présentés comme respectant l'environnement est claire, suffisante et scientifiquement fondée. Ils **ne distinguent pas toujours clairement les labels officiels** : moins d'une personne sur deux connaît l'écolabel NF environnement, une personne sur trois seulement reconnaît l'écolabel norme Européenne. Les Français ne sont d'ailleurs pas moins bien informés que les autres Européens : l'écolabel européen n'est reconnu que par 17% des Européens en moyenne, par 39% des Danois, 32% des Autrichiens, 30% des Irlandais. Et, parmi ceux qui le reconnaissent, la moitié des Européens ne savent pas dire à quoi il correspond ; seule une petite minorité est capable de dire qu'il s'agit d'un label garantissant que les produits concernés respectent mieux l'environnement. Finalement, une **courte majorité de la population considère utile l'étiquetage environnemental**.

#### ( ... ) Les consommateurs privilégient le rapport qualité-prix à l'environnement

Nous avons dit plus haut que les citoyens étaient sensibles à l'environnement, mais, en tant que consommateurs, ils font surtout attention au prix et à la qualité des produits et des services qu'ils achètent, avant les considérations environnementales. La plupart des études font ce constat. Même si le souci de préserver l'environnement entre en ligne de compte (par exemple, 65% des 15-75 ans disent qu'ils font attention à l'engagement environnemental de la marque des produits qu'ils achètent<sup>63</sup>), cela joue dans une moindre mesure que le rapport qualité prix. Dans l'enquête Consommation du CREDOC de 2012, il apparaît que des « **prix compétitifs** » (84% citent cet argument comme étant incitatif) et le fait que le produit présente des « **garantie d'hygiène et de sécurité** » (85%) sont les deux principaux moteurs de l'acte d'achat, devant l'origine de fabrication des produits (81%), la confiance dans la marque (75%), les labels de qualité (74%), le fait que l'entreprise est respectueuse de ses salariés (71%), que le produit respecte l'environnement (67%), que l'entreprise soutient financièrement une cause humanitaire (56%) ou que le produit comporte une innovation technologique (45%).

#### ( .... ) Les consommateurs n'ont jamais été aussi sensibles au prix

**qu'aujourd'hui**. En 2012, 84% des consommateurs disent qu'un prix compétitif est un élément décisif de la décision d'achat, ce critère ne recueillait que 70% des suffrages en 2001, la tendance est continuellement croissante depuis. En 2010, 76% des Français disent faire attention au prix des produits qu'ils achètent, contre 68% en 2006. La prééminence du prix sur les préoccupations environnementales se retrouve dans un autre résultat fort : **seuls 36%**

**des Français se disent prêts à payer 10% plus cher des produits reconnus comme préservant l'environnement, alors qu'ils étaient 66% en 1994.**

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

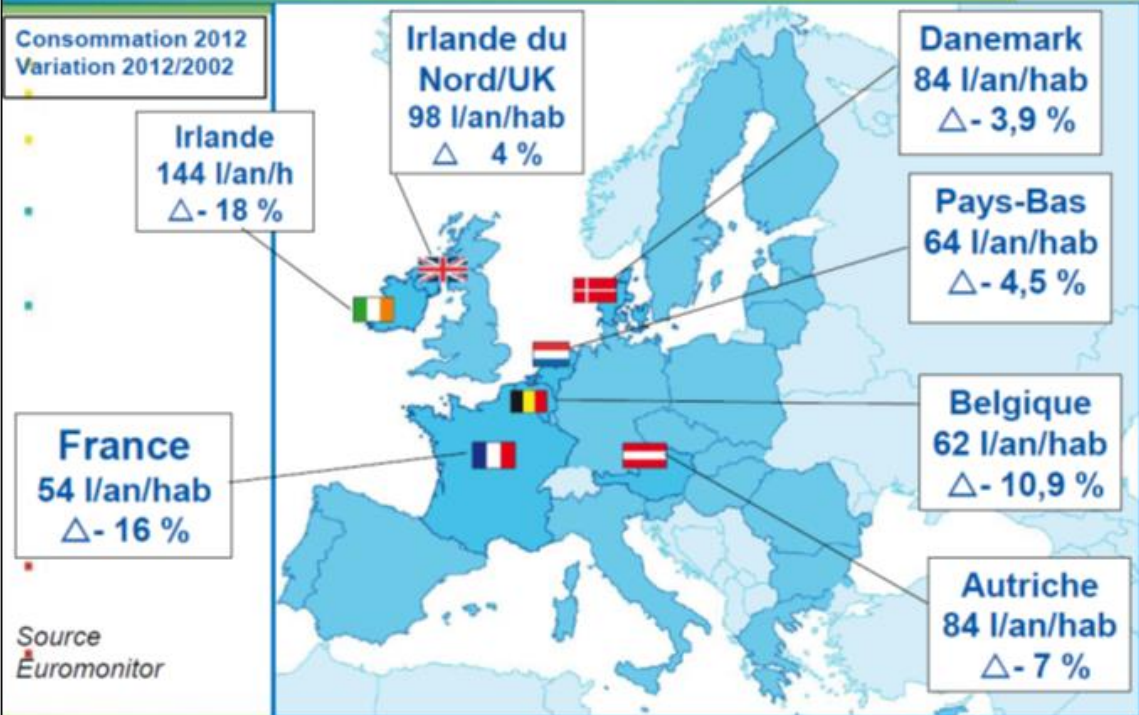
**Versus** : Les consommateurs utilisent couramment l'étiquetage environnemental pour faire leurs choix de produits alimentaires.

**Hypothèse :**

H146

La consommation européenne de produits laitiers se stabilise ou augmente.

**7 pays consommateurs de lait; tous confrontés à une érosion de l'image du lait et à une baisse de la consommation**



D. Poisson CNIEL AG SYNDILAIT 16 mai 2013

Source : document CNIEL préparatoire à l'Assemblée Générale Syndilait 16 mai 2013

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** La consommation européenne de produits laitiers diminue.

## Hypothèse :

La consommation de produits laitiers diminue au profit des produits d'origine végétale.

H337



## Communiqué de presse

**La cour d'appel de Bruxelles confirme qu'Alpro peut présenter ses produits végétaux comme une alternative au 'yoghourt' et aux 'produits laitiers'**

**Gand, 23 mars 2015 – La cour d'appel de Bruxelles a confirmé, dans un arrêt daté du 10 mars 2015, qu'Alpro peut présenter ses produits végétaux à base de soja comme une alternative au yoghurt et aux autres produits laitiers.**

Selon la cour d'appel, la législation doit être interprétée de telle sorte qu'il n'est pas permis à Alpro de présenter ses produits comme une « variation aux produits laitiers » et une « variation végétale au yoghurt », mais bien comme une « alternative végétale aux produits laitiers ». Alpro déplore que la cour d'appel ait estimé que certaines communications d'Alpro donnaient l'impression que ses produits seraient du yoghurt, ou contiendraient du yoghurt. A l'inverse, Alpro souhaite en premier lieu se distinguer très clairement des produits laitiers et souligne dès lors en permanence les avantages de ses produits végétaux. Contrairement à ce qu'estime la cour d'appel, Alpro est d'avis que lorsqu'elle présente ses produits comme une « variation (végétale) au yoghurt », il est très clair pour le consommateur qu'il ne s'agit pas de yoghurt. En première instance, le tribunal avait d'ailleurs donné raison à Alpro, et aux Pays-Bas le juge a également tranché en faveur d'Alpro. La cour d'appel n'a, par contre, aucun problème avec le fait qu'Alpro présente ses produits végétaux comme une alternative aux produits laitiers. Alpro adaptera dès lors ses communications, afin de répondre aux préoccupations de la cour d'appel.

### **Une communication transparente, dans l'intérêt du consommateur et d'Alpro**

Les consommateurs qui choisissent les produits végétaux d'Alpro ne le font pas par hasard, mais en toute conscience. Ils le font pour diverses raisons : pour le goût, la variation, par principe, pour leur santé ou pour l'environnement, et savent à tout instant qu'il s'agit de produits végétaux.

Alpro offre une alternative végétale aux produits d'origine animale, et l'explique très clairement de cette manière au consommateur.

### **Pas de confusion entre « lait », « produits laitiers » et « yoghurt » et leurs variantes végétales**

Alpro n'a voulu tromper le consommateur en aucune façon, et ne cherche pas du tout à faire comme si ses produits étaient des produits laitiers, comme l'affirme le secteur laitier. Au contraire !

Alpro représente l'alimentation végétale, veut donner des informations très claires là-dessus, et cherche à se distinguer des produits laitiers grâce à ses messages.

### **Le consommateur connaît la différence**

Alpro est d'avis que le secteur laitier sous-estime le consommateur. Les consommateurs lisent les messages d'Alpro de la bonne manière, et savent très bien ce qu'ils vont manger ou boire lorsqu'ils achètent des produits Alpro.

### **Un plaidoyer pour une concurrence loyale et pour le droit à chacun d'exister**

Alpro n'a aucun intérêt à ce que ses produits à base de soja soient vus comme des produits laitiers.

L'entreprise plaide pour une concurrence loyale entre les produits laitiers et végétaux et insiste sur l'importance d'une alimentation variée. Il y a de la place tant pour les produits laitiers que pour les alternatives végétales à base de soja, pour lesquelles des combinaisons avec de l'amande et du coco font également partie de la gamme.

## Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *Les produits laitiers ne subissent pas de concurrence de la part des produits d'origine végétale.*

## Hypothèse :

La consommation de produits laitiers augmente dans le monde.

H345mod

Article extrait du site de Fédération Nationale des Coopératives Laitières, [www.fncl.coop](http://www.fncl.coop)

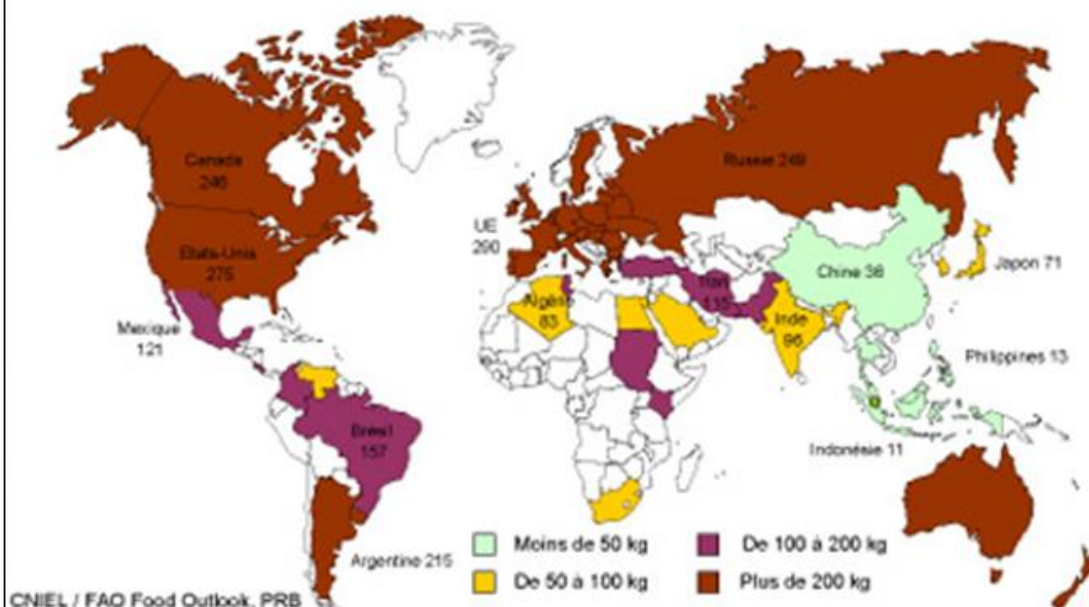
## Produits laitiers : un marché mondial en croissance



### Consommation de produits laitiers : de grands écarts d'un continent à l'autre

La consommation apparente de produits laitiers varie fortement d'un continent à l'autre, du fait de cultures alimentaires différentes. Si elle est en moyenne de 104 kg par habitant en 2010 à l'échelle de la planète, elle est de 43 kg en Afrique, de 67 kg en Asie et de 290 kg par habitant dans les 27 pays de l'Union Européenne (source : CNIEL à partir du FAO Food Outlook de juin 2011). Les marchés laitiers peuvent ainsi être considérés comme proches de la saturation dans l'Union Européenne. Ils ont, en revanche, un grand potentiel de croissance dans les pays émergents du fait de la mondialisation des modes de consommation et d'alimentation.

### Niveau de consommation apparente de produits laitiers en 2010 (kg par habitant)



### Forte croissance de la consommation, tirée par les pays émergents

La consommation moyenne de produits laitiers par an et par habitant a augmenté de 10%, soit environ 10 kg, à l'échelle de la planète entre 2000 et 2010 – période qui a vu la population mondiale augmenter d'environ 800 millions d'individus.

Si l'on passe de la consommation moyenne par habitant à la consommation globale, on constate, entre 1970 et 2007, une augmentation de 1,2% par an de la quantité de produits laitiers consommés à travers le monde. Alors que la consommation n'augmente quasiment pas dans les pays développés pendant cette période, elle augmente de 3,6% par an dans les pays émergents, avec une croissance annuelle de 6,5% en Asie de l'Est et de 4,3% en Asie du Sud.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : La consommation de produits laitiers stagne dans le monde.

### Hypothèse :

Le discours anti-lait a peu d'impact réel sur la consommation de produits laitiers.

H349mod

<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00881853/document>

### Conclusion de l'article de Mauricette Fournier : « Les discours anti-lait, entre éthique et diététique. Essai d'interprétation d'hypermodernes attitudes »



Ainsi les produits laitiers, dont la consommation a fortement augmenté à partir des années soixante (Régnier et al., 2006) jusqu'à devenir emblématique d'une certaine forme de modernité et surtout de l'innovation commerciale des industries agroalimentaires, se voient-ils contestés depuis deux décennies par plusieurs tribus de consommateurs : les végétariens éthiques et les végétariens diététiques, dont les motivations ont été exposées précédemment, mais aussi par des végétariens écologistes -préoccupés par la préservation de la planète et le souci de nourrir l'ensemble de la population mondiale- qui considèrent que le buveur de lait, tout comme le mangeur de viande, est un consommateur d'espace et un mangeur d'homme. Si nous avons pu, au plan sociologique, interpréter ces positionnements comme les deux figures opposées du mangeur hypermoderne (altruisme versus hyperindividualisation), on peut enfin s'interroger sur les réponses apportées par la filière laitière. Peut être parce qu'elles sous-estimaient l'impact de ces argumentaires restés longtemps confidentiels, les organisations professionnelles ont en effet mis longtemps à réagir à ces attaques malgré la baisse de la consommation de lait. Il faut en effet attendre 2010 pour que soit entreprise une véritable action de réhabilitation, sous l'angle culturel - OCHA a patronné en mai un prestigieux colloque international « Culture des laits du Monde »<sup>6</sup> - et sanitaire avec la publication en avril de l'ouvrage *Le lait : vrais et faux dangers* (Bourre, 2010) dont la promotion est assurée notamment par le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL). Même si l'essentiel des appréhensions des consommateurs concerne la dérégulation dans le domaine socio-économique et sanitaire, il n'est pas certain toutefois qu'une telle argumentation scientifique puisse être entendue des végétariens diététiques, tant est par avance discréditée, dans les ouvrages anti-lait, la parole des médecins et chercheurs suspectés de relayer les intérêts de l'industrie agro-alimentaire. *A contrario*, les végétariens éthiques, notamment ceux qui militent pour la réduction de la souffrance animale, finalement plus rationnels et pragmatiques que les précédents, pourraient être sensibles à la valorisation du « modèle latin » (Fumey, 2008) d'organisation de l'agriculture qui repose encore largement sur des élevages traditionnels, à dimension humaine, où la relation entre l'éleveur et ses animaux est préservée - Safran Foer (2010) en reconnaît lui-même les qualités. Une mention spécifique pourrait éventuellement être apposée sur les produits issus de ces élevages traditionnels respectueux du bien-être animal. Cela correspond du reste à l'une des préoccupations récentes de l'union européenne qui, depuis quelques années, cherche à renforcer son dispositif législatif dans ce domaine, en réponse aux interrogations croissantes des consommateurs (stratégie 2012-2015 de l'UE pour le bien-être des animaux).

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *Le discours anti lait s'impose et la consommation de lait diminue sous toutes ses formes.*



Une différenciation s'opère sur les produits laitiers selon le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches comme pour les œufs.

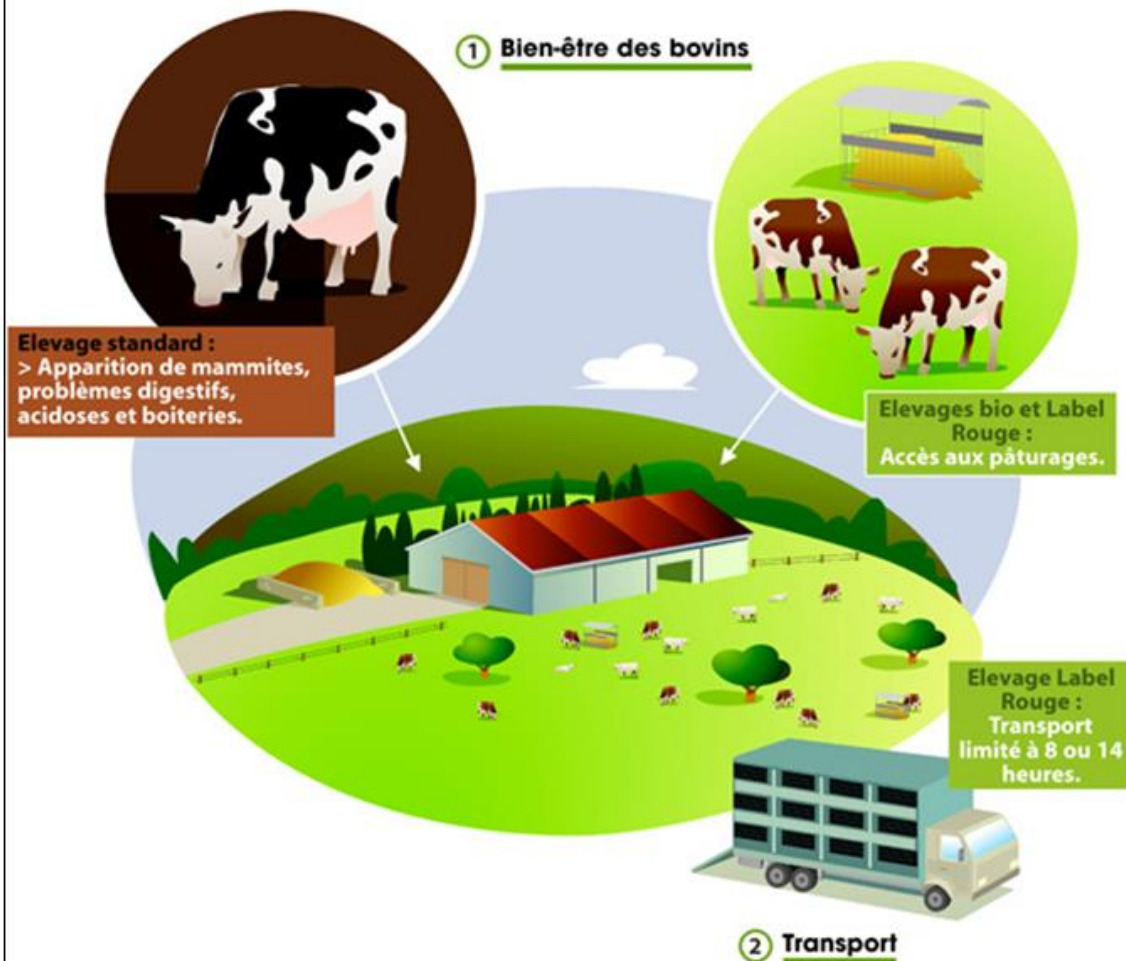
<http://www.animaux-de-ferme.com/lycee-agricole-enseignement-agriculture-productions-animales-bien-etre-animal-definition.html>

Extrait du site éducatif de WELFARM – PMAF



La Protection mondiale des animaux de ferme devient : WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme

En France, un animal domestiqué est reconnu comme « un être sensible, qui doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ». (article 9 de la loi n°76-629 du 10 juillet 1976)



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Le mode d'élevage (alimentation, bien-être,...) des vaches laitières n'est pas présent sur l'étiquette des produits laitiers.

Le danger des produits laitiers est prouvé, le discours anti lait est fondé et pertinent.

## La vérité sur le lait : faut-il en boire ou non?

L'EXPRESS

Par Audrey Parfait et Anne-Laure Pham, publié le 03/07/2012 sur le site [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr)

**Entre les discours anti-lait et ceux qui le présentent comme essentiel à la santé, le liquide fait l'objet de nombreuses controverses. Retour sur ses enjeux, véritables vertus et méfaits.**

Tantôt accusé d'être dangereux pour la santé par ses détracteurs, tantôt défendu par les spécialistes : le lait fait débat. Favorise-t-il certains cancers? Fait-il grossir? Nous avons rencontré Thierry Souccar, journaliste scientifique auteur de *Lait, mensonges et propagande*, et Marie-Claude Bertière, médecin nutritionniste et directrice du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL) et directrice du Centre de recherche et d'information nutritionnelles (CERIN).

### Peut-on se passer de lait?

**Marie-Claude Bertière:** "Dans un seul cas de figure: lorsque l'on est allergique à ses protéines. Cela concerne 3 à 4% des nourrissons, puis environ 90% d'entre eux, qui guérissent aux alentours de 4 à 5 ans. Pour le reste de la population, le calcium est capital pendant la croissance, et il permet aussi d'entretenir ses os toute au long de la vie. Le lait est notamment riche en apports nutritionnels: vitamines, phosphore, zinc et protéine B sont bons pour l'organisme. Par ailleurs, une récente étude a montré qu'il intervenait dans la gestion du poids. On compte moins de diabète chez les consommateurs de produit laitiers. Enfin, la consommation de lait diminue les risques de cancers du colon".

**Thierry Souccar:** "Ce qui importe, c'est de ne pas avoir de déficit de calcium. Le lait en est riche, mais d'autres aliments le fournissent. Trouver des substituts est possible. De nombreuses personnes ne le tolèrent pas ou y sont allergiques. Pour une bonne santé osseuse, manger cinq fruits et légumes par jour (surtout toutes les variétés de choux) permet d'avoir du potassium et de la vitamine C. On peut également consommer des poissons gras, riches en Oméga 3, ou avoir une activité physique. Enfin, il faut boire beaucoup d'eau et éviter le sel. Les médicaments ou pilules de substitution sont à éviter absolument."

( ... )

### Quelles maladies peuvent-être favorisées lorsque l'on boit trop de lait?

**Thierry Souccar:** "Si l'on en consomme trop (plus de deux laitages par jour), des études étrangères montrent une augmentation du cancer de la prostate chez l'homme, des ovaires chez la femme et de Parkinson chez les deux sexes".

**Marie-Claude Bertière:** "Il n'existe pas de rapport direct entre produits laitiers et cancer. Il est vrai qu'une consommation excessive de calcium favoriserait le cancer de la prostate. Mais on parle là de plus de 1500 mg de calcium/ soit environ deux fromages par jour, ce qui est énorme. Par ailleurs, certaines personnes intolérantes au lactose souffrent d'indigestion en consommant du lait à cause d'une défaillance de lactase (enzyme favorisant sa digestion). Les signes cliniques correspondent à des ballonnements, maux de ventre, ou même diarrhée. Pour améliorer l'assimilation du lait, il est conseillé de le cuisiner avec autre chose en le diluant (purée ou gratin). Le yaourt et le fromage sont également préconisés (le yaourt contenant des bactéries qui empêchent le lactose de nuire et le fromage n'en contenant plus dans le produit fini)".

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus:** *Le danger des produits laitiers est écarté par la recherche.*



### Hypothèse :

H374

Les produits plébiscités par les consommateurs sont des produits locaux, basiques et/ou naturels.



### Est-ce bien local ?

[www.mangeonslocal-en-idf.com](http://www.mangeonslocal-en-idf.com)

Vous souhaitez privilégier les produits locaux lorsque vous faites vos courses ou allez au restaurant. Comment être sûr de vos choix si vous ne vous approvisionnez pas directement à la ferme ou que votre restaurateur ne vous prouve pas l'origine des produits ?

- Quand vous faites vos courses : repérez la marque Saveurs Paris Île-de-France,
- Au restaurant : vérifiez qu'il arbore le label Des produits d'ici cuisinés ici.

### Plus de 750 produits locaux agréés



La marque Saveurs Paris Île-de-France distingue les produits locaux agricoles, artisanaux, bio ou transformés engagés dans une démarche de qualité nutritionnelle, de promotion du patrimoine alimentaire, de protection de l'environnement et d'implication dans l'économie locale.

### Des produits d'ici cuisinés ici, les restaurateurs s'engagent

Du bistrot de quartier au restaurant étoilé, de nombreux chefs franciliens cuisinent des aliments locaux, frais et de saison. Ils font vivre la richesse culinaire de la région avec savoir-faire et créativité. Pour les reconnaître, trouvez la Tour Eiffel plantée dans un oignon sur leur devanture !



**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** Les consommateurs achètent surtout des produits transformés, industriels, pas chers et/ou aseptisés.

## Les nouveaux modes de commercialisation augmentent la part des produits standardisés dans l'alimentation.

Extraits d'un article d'Arlène Alpha paru dans le n° 380 de la revue *Economie & Humanisme* (mars 2007)

### LES RAVAGES DE LA STANDARDISATION DES PRODUITS ET DES GOÛTS

#### (...) **Des habitudes alimentaires formatées**

La libéralisation accrue des échanges, ces dernières décennies, contribue à la standardisation des habitudes alimentaires, dans la mesure où elle facilite la pénétration des produits importés sur les marchés locaux. Ce faisant, elle permet aussi aux systèmes de production les plus compétitifs et fournissant la nourriture la moins chère de s'imposer au détriment des systèmes de production locaux. À l'échelle du monde, la compétition entre systèmes de production tend à conduire, dans le domaine alimentaire, à une concentration des acteurs et à la prédominance d'un système agroalimentaire que l'on peut qualifier d'agro-tertiaire. Ce dernier intègre, en effet, de plus en plus des activités de services en matière de logistique, restauration collective hors foyer... En amont, l'agriculture devient ainsi dépendante des grandes industries agrochimiques et des équipementiers. En aval, la distribution à l'échelle mondiale est également concentrée aux mains de quelques grosses entreprises (six groupes distribuent 60 % de l'alimentation dans le monde). La préoccupation des multinationales de l'agroalimentaire, de la distribution et de la restauration collective est bien la standardisation des produits, aux différentes étapes de leur transformation, depuis la fourniture des semences jusqu'à leur consommation de masse, en passant par leur transformation et leur distribution. Tout ceci converge « pour industrialiser et standardiser la cuisine » et pour formater en retour les habitudes alimentaires des consommateurs. Ainsi, l'impression de choix qu'ont les consommateurs dans les grandes surfaces est trompeuse : les linéaires se ressemblent d'un pays à l'autre, les mêmes produits provenant des mêmes industries agroalimentaires de masse. La diversité des produits cultivés, en particulier des variétés traditionnelles, en pâtit, car il faut des produits correspondant aux standards de production, de stockage, de distribution et de consommation.

#### **La différenciation, rempart contre la standardisation**

Face au modèle agro-tertiaire dominant, un autre modèle peut lui être opposé, qui vise en particulier à réduire la « longueur géographique » entre producteurs et consommateurs, et à mieux insérer les consommateurs dans le système de gouvernance de la production alimentaire. Le développement des filières courtes participe de ce second modèle. De même, les indications géographiques (appellations d'origine) et les labels peuvent constituer des éléments de différenciation des produits, permettant de sortir du modèle agro-tertiaire dominant pour retrouver la dimension d'ancrage des produits à un territoire et à des savoir-faire locaux. (...) Dans un monde de plus en plus libéralisé, produits locaux et importés sont davantage amenés à se concurrencer sur les marchés locaux. Contraintes de prix des consommateurs, demandes croissantes pour les « prêts à consommer », faibles politiques agricoles en faveur du vivrier local sont autant de facteurs pouvant entraîner une substitution entre produits locaux et importés. Le Sénégal en est un cas exemplaire. Même si la consommation de brisures de riz importées et de pain, au détriment des plats à base de mil, ne traduit ni un rejet des produits locaux, ni un mimétisme des habitudes occidentales, son développement se fait aux dépens des producteurs et des savoir-faire culinaires locaux. Derrière cette standardisation des habitudes alimentaires, un système agroalimentaire s'impose, qui tire sa puissance de sa concentration et de sa compétitivité. La notion de souveraineté alimentaire, définie comme le droit d'un État de choisir sa politique alimentaire, peut alors s'entendre comme le droit de préserver la liberté de choix de la nourriture que l'on met dans son assiette.

#### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : *Les aspects culturels perdurent et favorisent le retour à des aliments plus typés, territorialisés.*

L'artificialisation industrielle de la production de matière biologique (à partir de cellules souches, de nano technologies,...) prend une place importante dans la consommation alimentaire.



Les consommateurs qui s'informent et agissent sur l'alimentation

## Des nanotechnologies dans nos assiettes ?

Nouvelle révolution technique pour les uns, source d'inquiétude pour les autres, les nanos font débat. Mais, au fait, les croisons-nous dans nos assiettes ?

Extrait du site [www.lepointsurlatable.fr/](http://www.lepointsurlatable.fr/), une initiative de l'association de consommateurs CLCV, avec le mécénat de Macif Prévention

### Qu'appelle-t-on nanotechnologies ?

Le terme "nanotechnologie" (ou "nano") désigne un éventail très large de techniques qui ont pour point commun l'utilisation de matériaux ou de composants appartenant à l'univers de l'infiniment petit. On parle ici de tailles de l'ordre du milliardième de mètre (30 000 fois plus petit que l'épaisseur d'un cheveu), c'est-à-dire à l'échelle des molécules. Les applications des nanotechnologies sont nombreuses : il existe déjà des verres, des ciments et des peintures « autonettoyants », on évoque des textiles capables de réagir à la température et des produits cosmétiques intègrent déjà des nanoparticules.

La recherche médicale est bien sûr concernée, tant pour les méthodes de diagnostic que pour les traitements.

### Dans quels aliments trouve-t-on des « nanos » ?

Il est difficile d'apporter une réponse catégorique à cette question du fait de l'absence d'un registre officiel et public. Par exemple, de la nanosilice est utilisée depuis plusieurs années comme additif antiagglomérant (par exemple dans le sel). Toutefois, il semble bien que les utilisations alimentaires soient pour l'instant très limitées. Mais les perspectives ne manquent pas... Grâce aux nanos, les industriels pourraient enrichir plus facilement les boissons en arômes ou substances à but nutritionnel. Traditionnellement insolubles dans l'eau, certaines vitamines, une fois « nanoencapsulées », pourraient être ajoutées à votre soda préféré sans en altérer l'aspect. D'autres applications sur la texture des aliments ou le masquage d'odeurs sont évoquées. Aux États-Unis, quelques produits alimentaires ayant impliqué des nanotechnologies sont disponibles sur le marché. Il s'agit principalement de suppléments diététiques. Mais c'est sans doute avec des emballages « actifs et intelligents » que les nanos pourraient faire leur entrée dans nos cuisines. Des nanoparticules métalliques incluses dans l'emballage permettraient de capter l'oxygène ou de prévenir le développement de germes. De minuscules capteurs situés au contact de l'aliment pourraient détecter d'éventuels agents pathogènes... De quoi augmenter les durées de conservation et limiter les risques d'intoxication alimentaire. Parmi toutes ces innovations, il reviendra au consommateur de distinguer les avancées réelles et utiles des simples « gadgets » dont l'industrie est si friande.

### ( ... ) La plus grande prudence et le choix

En ce qui concerne l'alimentation, compte tenu des incertitudes qui existent sur les conditions d'utilisation et le manque de données sur les conséquences sanitaires, l'utilisation des nanotechnologies paraît prématurée. Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) a soutenu la nécessité d'« adapter le cadre législatif européen de manière à assurer une utilisation sûre des nanomatériaux, dans les produits de consommation en particulier, comme la nourriture et les cosmétiques ». (...) Quant à la CLCV, notre association demandait un **affichage de la présence de nanotechnologies** dans les produits de grande consommation, **y compris lorsqu'il s'agit d'additifs « nanos » d'ores et déjà autorisés et utilisés** de longue date dans l'Union Européenne. Depuis le 13 décembre 2014, c'est chose faite, puisque les ingrédients présents sous forme de nano particules doivent être accompagnés de la mention « nano » placée entre crochets ([nano]) dans la liste des ingrédients.

antiagglomérant: dioxyde de silicium (nano).  
 : avant ouverture : craint la chaleur  
 : à consommer dans les 3 mois.  
 utilisation partielle  
 avant le : voir sur le fond de la boîte.  
 yennes pour 100 g de poudre  
 soit 345 kcal, matières grasses :  
 glucides : 60g dont sucres : 43g,  
 nes : 16g, sel : 1,25g.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Les consommateurs entrent en résistance contre la production artificielle de produits alimentaires.

### ›Thématique Distribution : 6 hypothèses

**H208mod** - Les IAA laitières se concentrent provoquant une inversion du rapport de force GD / IAA laitières. **Versus** : *Atomisées les IAA laitières sont peu puissantes face à une GD concentrée.*

**H343** - La consommation hors foyer des produits laitiers progresse. **Versus** : *La consommation hors foyer des produits laitiers diminue.*

**H420** - Les producteurs n'ont plus aucun poids contre les industriels qui n'ont plus aucun poids contre la GD, ce qui positionne les producteurs en variable d'ajustement lors de crises. **Versus** : *Les producteurs, y compris leurs outils de transformation, gardent un poids significatif vis-à-vis de la GD.*

**H558** - Les produits alimentaires disparaîtront physiquement des magasins. **Versus** : *Les produits alimentaires résistent à la virtualisation des modes de distribution.*

**H574** - La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du "lieu hypermarché" et les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs. **Versus** : *Les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle.*

**H575** - La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution restent traditionnels. **Versus** : *La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution sont transformés par la commande via internet, la gestion automatique des besoins de consommation et l'adaptation des produits au besoin de chaque client (packaging et segmentation plus forte qu'aujourd'hui).*

Les IAA laitières se concentrent provoquant une inversion du rapport de force GMS / IAA laitières.



## Entente dans les produits laitiers : 192,7 millions d'euros d'amende pour dix fabricants

Article publié le 12 mars 2015 sur le site [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr)

Après trois ans d'enquête, l'Autorité de la concurrence vient de condamner à 192,7 millions d'euros plusieurs fabricants de produits laitiers (yaourts, fromages blancs, desserts lactés,...) pour entente sur les prix entre 2006 et 2012.

(...) Selon cette enquête, les entreprises sanctionnées se réunissaient dans des hôtels réservés à tour de rôle par les principaux leaders du marché (Yoplait, Lactalis, Novandie et Senoble). Elles échangeaient sur des portables secrets afin de se mettre d'accord sur les prix et se répartir les volumes dans le secteur des produits laitiers en MDD. Or, les grandes et moyennes surfaces (GMS) constituent le principal débouché des fabricants de produits laitiers frais puisque 92% des ventes au détail de yaourts, fromages frais, crèmes fraîches et desserts lactés sont réalisés en grandes surfaces alimentaires. Un marché estimé à 5 milliards d'euros en 2013.

(...) Sur le fond, les entreprises s'informaient des hausses de prix passées et se mettaient d'accord sur celles qu'elles voulaient annoncer aux distributeurs ainsi que sur les arguments pour les justifier. Selon les notes d'une réunion du 4 juillet 2007, une hausse à partir 1er octobre a été décidée : +3% sur les desserts, +4% sur les yaourts et de +5% sur les fromages frais et la crème fraîche. Un argumentaire commune a aussi été préparé sur l'augmentation des matières premières sur le lait, sucres ou les fruits.

« 2011 a été une année active pour le cartel en matière de coordination de hausses de prix. En effet, deux hausses ont été coup sur coup passées, au printemps 2011, puis pendant l'été 2011, par les producteurs de produits laitiers frais en MDD, précise l'Autorité. Après un tour de table détaillé de l'état des hausses pour l'année 2010 écoulée, acteur par acteur, les participants se sont coordonnés sur les principes de la première hausse pour 2011. La discussion qui s'est tenue sur la base de ce document a abouti à la décision d'annoncer aux clients une hausse de 8% avec pour objectif d'obtenir réellement une hausse de 6% et une hausse moyenne cumulée sur 2010/2011 de l'ordre de 10%. »

De la même manière, les entreprises ont conclu un pacte de non-agression en se répartissant les volumes selon les enseignes en faussant des appels d'offres par les enseignes de grande distribution.

Après cette condamnation, les entreprises ont encore la possibilité de faire appel. Le fabricant de produits laitiers Lactalis a déjà annoncé ce jeudi qu'il comptait faire appel de la décision. Selon l'entreprise cette sanction est d'une « extrême sévérité » et montre que l'Autorité « a surévalué de façon manifeste la gravité des faits et leur impact sur l'économie ».

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Atomisées les IAA laitières sont peu puissantes face à une GMS concentrée.

## Hypothèse :

La consommation hors foyer des produits laitiers progresse.

H343

Article publié le 03/11/08 sur le site [www.pleinchamp.com](http://www.pleinchamp.com) (source : Réussir Lait Elevage octobre 2008)

## Consommation alimentaire hors domicile : Les produits pour la restauration se diversifient

**pleinchamp** .com  
Votre site d'expertise agricole.

### La restauration hors foyer est un débouché en croissance, qui offre des opportunités aux produits laitiers. La diversification des gammes est en marche...

Restaurant traditionnel, cantine scolaire, plateau repas en avion, sandwicherie, traiteur de réception... les lieux de consommation en dehors du domicile sont multiples. La restauration hors foyer — aujourd'hui appelée consommation alimentaire hors domicile (CAHD) (...) est un secteur en croissance, qui s'est néanmoins essoufflé, notamment suite aux hausses de tarifs liées au passage à l'euro. (...) Pour capter des consommateurs potentiels toujours plus nombreux et différents, le marché de l'alimentation hors domicile s'est segmenté, l'offre se diversifie. (...) Le comportement alimentaire a évolué. « Les consommateurs recherchent davantage l'équilibre alimentaire, tout en rejetant la diététique au restaurant, qui est un lieu de plaisir avant tout, indique Bernard Boutboul [ directeur du cabinet de conseil et d'études Gira Sic Conseil reconnu par les professionnels de la restauration ], qui ajoute : on observe une déstructuration des repas, avec des consommateurs qui ne prennent plus qu'un plat accompagné de boisson au lieu du menu complet. » Ces mutations jouent sur la demande en produits laitiers : moins de plateaux de fromages, plus de fromages ingrédients pour ramener le fromage en début de repas... Enfin, la demande de la restauration hors foyer suit les tendances de consommation à domicile, selon Dominique Aguer, secrétaire général adjoint d'Eurofrais, un réseau de grossistes spécialisés dans les produits laitiers. « D'où l'émergence du créneau santé en CAHD. Le yaourt allégé est très recherché en restaurant d'entreprise, par exemple. » Par contre, le beurre — toujours autant consommé — ne souffre pas de la chasse au gras. « Pour la crème, la demande en allégés se développe, mais pour des raisons budgétaires et pas diététiques »

**Fromages ingrédients en essor** / La mutation des comportements alimentaires, c'est aussi un temps de repas qui se réduit ; d'où la forte progression de la restauration rapide et des cafés bars brasseries. « La restauration rapide consomme des produits laitiers très différents des autres secteurs de la CAHD : des fromages ingrédients fondus et en tranches ; des râpés pour les fast-foods hamburger ; de la mozzarella et des fromages en tranches pour les sandwicheries ; de la crème spécifique pour faire les glaces des fast-foods hamburger ; des yaourts à boire... », décrit Philippe Rochard, du Cniel. La forte croissance des pizzerias provoque aussi un appel d'air pour les fromages ingrédients - mozzarella et autres.

**En ultra frais, deux vitesses** / La croissance et la diversification de l'offre en CAHD a permis à la gamme de produits ultra frais de s'étoffer. « En 2006, on note l'émergence des yaourts santé, et le développement des ultra frais élaborés, comme les yaourts à boire, les desserts frais. Les standards — yaourts et fromages blancs nature — se maintiennent bien néanmoins », détaille Philippe Rochard. En fromage blanc, on reste sur du basique. (...)

**Le consommateur monte en qualité** / Pour Bernard Boutboul, il y a des opportunités à prendre pour les industriels laitiers, avec la mutation des comportements alimentaires. « (...) La restauration rapide n'est plus connotée négativement ; il y a une montée en gamme. Les produits laitiers ont une place à prendre sur ce segment. (...) Il y a certainement à travailler une offre en desserts lactés qui réponde à la recherche d'équilibre alimentaire. L'image santé des produits laitiers y gagnerait. » Dominique Aguer pointe aussi la mauvaise image des produits laitiers (discours négatifs de nutritionnistes), mais aussi leur coût, comme cause de la légère baisse d'achat de la restauration collective.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : La consommation hors foyer des produits laitiers diminue.

### Hypothèse :

Les producteurs n'ont plus aucun poids contre les industriels qui n'ont plus aucun poids contre la GMS, ce qui les positionnent (les producteurs) en variable d'ajustement lors de crises.

H420

Article publié le 12/06/2015 par Mathieu Lecourtier sur [www.mon-cultivar-elevage.com](http://www.mon-cultivar-elevage.com)

## Rencontre FNPL - grande distribution : La hausse du prix du lait, c'est pour quand ?



Durant le premier semestre 2015, la FNPL estime le prix du lait payé aux éleveurs entre 300 et 310 euros/1 000 litres en moyenne. Dans un communiqué de presse du 12 juin 2015, elle juge ce prix trop faible

( ... )

### La grande distribution à l'écoute des difficultés des éleveurs

En attendant cette reprise "certaine", la FNPL tente de mobiliser l'aval de la filière pour soutenir les éleveurs laitiers face aux difficultés qu'ils traversent. C'est pourquoi elle a convié l'ensemble des distributeurs(1) à une réunion le 10 juin dernier. Dans son communiqué, elle rappelle la position des GMS sur ce sujet :

Les distributeurs se positionnent en faveur de l'élevage depuis plusieurs semaines. La grande distribution s'est montrée à l'écoute des difficultés des éleveurs laitiers. Les négociations commerciales qui ont eu lieu sont basées sur une valorisation du prix du lait. **Le prix du lait payé aux producteurs ne peut plus être la variable d'ajustement de la reconstitution des marges de l'aval de la filière.**

Pour ce faire, la FNPL souhaite que la grande distribution ne baisse pas les prix auxquels elle achète les produits laitiers aux entreprises de transformation laitière. Si la grande distribution semble volontaire pour agir afin de mieux rémunérer les producteurs de lait, elle a toutefois souligné que **cet objectif ne peut aboutir favorablement sans l'engagement des transformateurs laitiers vis-à-vis des éleveurs.**

### Injecter de l'argent chez les industriels

La FNPL réunira donc dans les jours prochains ces entreprises laitières afin de leur demander de ne plus baisser leurs tarifs de manière déraisonnable simplement pour être référencé ou obtenir davantage de linéaires chez les distributeurs.

La FNPL se souvient d'une situation similaire en 2013 :

**La grande distribution avait alors complètement joué le jeu en injectant de l'argent dans les entreprises laitières. Argent qui était ensuite redescendu vers les producteurs, mais tardivement. Cette année, la réactivité de chacun des maillons devra sans doute être meilleure pour ne pas perdre des éleveurs laitiers en route.**

(1) Auchan, Carrefour, Casino, Leclerc, Intermarché, Système U, FCD (Fédération des entreprises du commerce et de la distribution), LIDL (excusé)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Les producteurs, y compris leurs outils de transformation, gardent un poids significatif vis-à-vis de la GMS.

Les produits alimentaires disparaîtront physiquement des magasins.

France 2 : JT de 13h du vendredi 13 octobre 2015  
(publié le 16-10-2015 sur le site [francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr))



## La vente de produits alimentaires explose sur internet

**Fruits, légumes, mais aussi produits du terroir et produits frais, le secteur est en plein développement. France 2 fait le point sur cette pratique. Fruits, légumes, mais aussi produits du terroir et produits frais, le secteur est en plein développement. France 2 fait le point sur cette pratique.**

Des vêtements, des cosmétiques, des produits culturels : les ventes sur internet explosent dans tous les domaines. Les produits alimentaires n'échappent pas à la tendance. La journaliste Lorraine Gublin fait le point. *"De manière générale, la vente du producteur au consommateur se développe énormément. Un producteur sur cinq vend aujourd'hui en circuit court. D'abord à la ferme, ensuite via les marchés, mais ils vendent de plus en plus par internet"*, explique la journaliste de France 2. Aucun produit n'échappe à la vente par internet et aucun terroir. *"Sur un site qui réunit des produits de Meurthe-et-Moselle, on trouve des fruits et légumes, des terrines, des confitures, de la bière locale. Vous achetez en ligne et vous venez retirer votre panier dans un point de vente que vous avez choisi. Ces systèmes ont deux avantages pour les producteurs locaux. Ils peuvent toucher un public plus large en dehors de leur région et à la différence d'un marché, ils savent à l'avance ce qu'ils vont vendre et c'est plus confortable"*, explique aussi Lorraine Gublin.

Article de Morgan Leclerc publié le 07-07-2015 sur le site [lsa-conso.fr](http://lsa-conso.fr)



**Kantar Worldpanel estime dans sa dernière étude que la vente en ligne de produits de grande consommation et de produits frais devrait doubler dans les 10 prochaines années à l'échelon mondial.**

Les ventes en ligne de produits alimentaires ne cessent de progresser (...) selon une étude de Kantar Worldpanel. D'ici 10 ans, le e-commerce de PGC et FLS (...) devrait donc doubler par rapport à son niveau actuel. Si la prévision se révèle exacte, les achats alimentaires en ligne atteindront alors 30% du marché en Corée du Sud, 15% en Chine, 10% en Grande-Bretagne et en France (contre 4,3% en 2014). En France, les ventes d'alimentaire en ligne vendu en ligne ont progressé de 12%. Le commerce en ligne de produits alimentaires, qui a bondi de 28% l'an dernier dans le monde, a été particulièrement dynamique dans les zones déjà très utilisatrices comme la Chine (+34%), la Corée du Sud (+22%), la Grande Bretagne (+20%) et la France (+12%). Dans l'hexagone, où le drive est très bien implanté, le client qui achète des produits alimentaires en ligne dépense en moyenne 76 dollars pour ce type d'achat, contre 36 dollars en magasin physique. Rien d'étonnant donc à ce que tout le monde se mette en ordre de marche pour répondre à ce canal de distribution devenu non négligeable. Stéphane Roger, directeur global shopper and retail chez Kantar Worldpanel, a noté depuis un an *"des changements importants dans la structure de nombreux distributeurs et marques. Mondelez, Walmart, Pepsico, Coca-Cola, Procter & Gamble et Unilever ont chacun mis en œuvre des plans pour garantir l'avenir de leurs ventes en ligne"*. Et les gagnants *"sont ceux qui investissent les premiers. Tesco en Grande Bretagne, et E.Leclerc en France peuvent se réjouir d'une part de marché de leur commerce en ligne deux fois plus importante que celle de leurs concurrents, arrivés plus tardivement"*. (...) En France, près d'un ménage sur quatre a déjà acheté des PGC en ligne, ce qui en laisse encore 3 sur 4 à convaincre.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Les produits alimentaires résistent à la virtualisation des modes de distribution.



La virtualisation des courses entraîne la fin du besoin du "lieu hypermarché" et les transformateurs deviennent eux-mêmes les distributeurs.

## Distribution : la fin des supermarchés ?

Challenge<sup>S</sup>

Article publié le 18 février 2014 sur le site [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr)

**Le poids encore prédominant des hypermarchés, supermarchés et discounters dans les ventes de détail cache une autre réalité : ce commerce ne cesse en fait de reculer.**

Serions-nous en train de vivre les derniers jours du caddie ? C'est quasiment ce que sous-entend une étude Xerfi publiée mardi 18 février. On y lit que le modèle traditionnel de la distribution alimentaire en France, centré autour de l'hypermarché, est à l'heure d'internet et du développement des réseaux de proximité, de "moins en moins adapté aux attentes des consommateurs" et doit se réinventer pour survivre.

La France compte aujourd'hui près de 2.000 hypermarchés et quelque 10.500 supermarchés et discounters qui génèrent un chiffre d'affaires global de 118 milliards d'euros.

Malgré un poids encore prédominant - 64% des ventes de détail - ce "grand commerce alimentaire", ne cesse en fait de reculer et son équilibre n'a jamais été aussi fragile, estime Xerfi.

"Les modèles trop peu différenciés et le gigantisme des magasins sont en effet de moins en moins adaptés aux attentes des consommateurs", note le cabinet.

Par ailleurs, la consommation alimentaire, qui n'a progressé que de 7% depuis 2005, "restera modeste, coincée sous la barre des 1% en volume jusqu'en 2015", d'après les calculs des experts de Xerfi-Precepta, ne laissant que peu d'espoir d'une reprise "mécanique" de la progression des volumes. Dans ce contexte, le commerce alimentaire "doit se réinventer (...), d'autant que la 'crise de l'hypermarché' n'a pas profité aux autres catégories de distributeurs" que sont les commerces alimentaires spécialisés ou les petits commerces généralistes, lesquels continuent eux aussi à perdre des parts de marché.

Pour Xerfi, les enseignes doivent notamment "se rapprocher du consommateur", non plus seulement géographiquement, mais en proposant une "offre différenciante (produits régionaux et du terroir, traçabilité, segmentation ethnique de l'offre)" et en impliquant directement les clients via des "test-produits, sourcing d'idées ou encore de conception-création de nouveaux produits".

### Allier les réseaux physique et internet

La complémentarité des réseaux physique et internet est par ailleurs la "condition sine qua non" de la survie des groupes de grande distribution alimentaire, jugent les auteurs de l'étude.

Cela passera par les drives (points de retrait en voiture de courses commandées sur internet), mais également par le développement de sites internet "de plus en plus interactifs", une présence accrue sur les réseaux sociaux et une refonte "de toute urgence" des magasins pour enrayer la fuite de la clientèle vers la concurrence, physique (circuits courts, sites de producteurs...) ou virtuelle (sites d'épicerie fine).

La distribution alimentaire devra enfin se saisir des "opportunités liées aux objets connectés et au big data" (données), qui peuvent "être monétisées auprès des fournisseurs et des clients finaux (...), faciliter la gestion des stocks" ou encore "fluidifier le parcours des clients".

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Les distributeurs actuels gardent la main sur le marché et captent la valeur ajoutée même si leur activité n'est que virtuelle.

La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution restent traditionnels.

Article publié le 03/12/2013 sur le site [www.web-agri.fr](http://www.web-agri.fr)



## Yvelines – Ouverture du premier « drive laitier » de France

THIVERVAL-GRIGNON (France), 02 déc 2013 (AFP) - La ferme expérimentale de Grignon (Yvelines), rattachée à l'école d'ingénieurs AgroParis Tech, a inauguré lundi le premier « drive laitier » de France, destiné à faciliter la vente directe de produits fermiers locaux aux consommateurs.

Grignon-drive (©www.grignon-drive.fr)

Ce « drive » offre aux acheteurs la possibilité de passer une commande de produits laitiers frais (lait, fromages, yaourts...) via un site internet ([www.grignon-drive.fr](http://www.grignon-drive.fr)), qu'ils peuvent venir récupérer tous les vendredis, de 16h à 20h, sur le bord d'un rond-point situé à proximité de l'axe routier.

« Alors que 20.000 voitures passent chaque jour devant la ferme, on s'est rendu compte qu'on avait du mal à toucher en direct la population qui vivait près de chez nous : ils achètent nos produits à travers des intermédiaires », a déclaré à l'AFP Rémy Engel, chef du projet à la ferme.

Les concepteurs ambitionnent, dans un second temps, d'étendre ce dispositif à l'achat de viande d'agneau ainsi que de bière locale, la « Grignonnaise ».

Si ce « drive » est le premier spécialisé sur les produits laitiers, plusieurs « **drive fermiers** » existent déjà en France, tous inspirés des pratiques ayant cours dans la grande distribution. Le premier a été lancé en 2012 en Gironde et deux autres ont récemment ouvert dans le Jura et le Tarn-et-Garonne.

La ferme de Grignon, qui fournit des produits laitiers vendus dans des crèmeries et fromageries parisiennes, est une entreprise publique qui dépend du ministère de l'Agriculture. Elle sert de support expérimental pour un projet de réduction de consommation énergétique, ainsi que de support pédagogique pour les élèves ingénieurs.



### Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** La consommation des produits laitiers et les circuits de distribution sont transformés par la commande via internet, la gestion automatique des besoins de consommation et l'adaptation des produits au besoin de chaque client (packaging et segmentation plus forte qu'aujourd'hui).

›Thématique Marchés mondiaux, marchés/usages non alimentaires : 9 hypothèses

**H18mod** - L'Europe et notamment la France sont devenues autonomes en protéines.

**Versus** : *Les importations européennes de soja s'intensifient.*

**H229** - La demande mondiale continue de croître plus vite que la production permettant de maintenir les cours mondiaux des produits laitiers. **Versus** : *La demande croît moins fort que la production entraînant une baisse des cours mondiaux.*

**H235** - L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs de produits laitiers reste stable ou s'amenuise. **Versus** : *L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs s'aggrave ;*

**H240** - En cas de crise de la demande mondiale, le prix du lait français s'écroule.

**Versus** : *Le prix du lait français est stable et indépendant du marché mondial.*

**H246** - Les grands pays importateurs s'approvisionnent en produits laitiers sur le marché mondial. **Versus** : *Les grands pays importateurs de produits laitiers développent leur propre production et deviennent autonomes.*

**H250** - Le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière sèche s'accroît et la MG devient excédentaire. **Versus** : *Le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière sèche se résorbe.*

**H275** - Le marché des produits industriels (poudre de lait, ...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devient porteur de valeur ajoutée (et d'une certaine stabilité des prix). **Versus** : *Le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix).*

**H586** - La conquête des marchés étrangers se fait par l'export de produits. **Versus** : *La conquête des marchés étrangers se fait par l'implantation des entreprises sur les pays de consommation.*

**H603** - Les usages non alimentaires du lait (via ses composants : caséine, ...) progressent (fabrication de matières plastiques ou autres polymères hydrosolubles, papiers, colles et revêtements, produits pharmaceutiques et cosmétiques, ...).

**Versus** : *Les usages non alimentaires du lait stagnent, voire régressent.*

**Hypothèse :**

L'Europe et notamment la France sont devenues autonomes en protéines.

H18mod

**Extraits de l'étude sur « L'impact des importations européennes de soja sur le développement des pays producteurs du Sud » (CFSI – GRET, février 2011)**

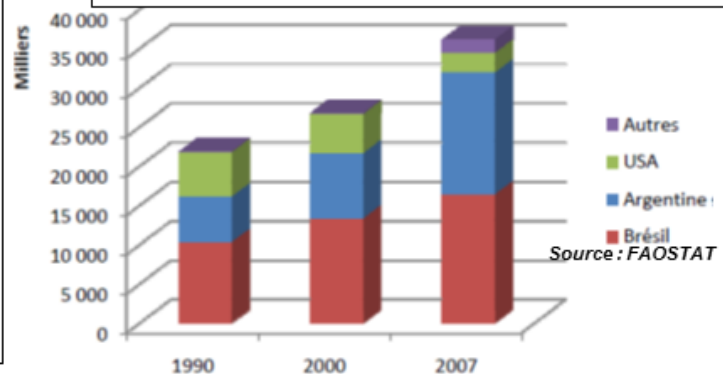


[www.gret.org/publication/limpact-des-importations-europeennes-de-soja-sur-le-developpement-des-pays-producteurs-du-sud/](http://www.gret.org/publication/limpact-des-importations-europeennes-de-soja-sur-le-developpement-des-pays-producteurs-du-sud/)

**Extrait p.86 & 87 (§ Recommandations)**

Concernant les impacts environnementaux « au Nord », la recherche d'une plus grande indépendance protéique s'inscrit plus globalement dans le choix de promouvoir une agriculture plus autonome en intrants, et donc moins consommatrice de carbone fossile et contribuant à une atténuation du changement climatique. Il s'agit également de développer une agriculture plus intensive en travail, et moins en capital, insérée dans des filières locales et contribuant au développement territorial.

Origine des importations de grain et de tourteau de soja dans l'UE-27 (en milliers de tonnes équivalent tourteau de soja)



**Extrait pp 13 & 14 (§ Les importations européennes de soja)**

Plusieurs facteurs expliquent la croissance des importations de soja :

- **d'une part, le développement des activités d'élevage en Europe.** Ce développement résulte de l'accroissement de la consommation de produits animaux au sein de la population européenne et, dans une moindre mesure, des exportations de produits animaux. Parmi les filières animales, le développement des productions porcines et avicoles par rapport à l'élevage bovin, a sensiblement contribué à l'augmentation de la consommation d'aliments concentrés, notamment de matières riches en protéines (MRP), et donc à la progression des importations de soja ;
- **d'autre part, les processus d'intensification des activités d'élevage.** L'importance des aliments concentrés (céréales, tourteaux, etc.) dans l'alimentation animale s'est accrue, aux dépens des fourrages frais (pâturage des prairies) ou séchés (foin, paille). Dans le cas de l'élevage bovin, on a ainsi assisté au développement de modèles d'alimentation basés principalement sur la consommation de maïs ensilage<sup>5</sup> (apportant l'essentiel de la ration énergétique des animaux) et de tourteau de soja (fournissant la majeure partie des besoins en protéines). La possibilité d'importer du soja (mais aussi de produits dits de substitution des céréales, fournissant principalement de l'énergie) à bas prix a ainsi renforcé le processus d'intensification. Elle a aussi accru la spécialisation de quelques régions situées près des ports d'importation (et, au sein de ces régions, des exploitations elles-mêmes) dans l'élevage intensif, notamment les Pays-Bas, le Danemark, la Bretagne et la Catalogne ;
- **enfin, l'insuffisance du développement de la production européenne de matières riches en protéines pour faire face à la demande accrue du secteur de l'élevage.** Cette insuffisance s'explique largement par la possibilité pour les éleveurs et fabricants d'aliments du bétail de s'approvisionner en soja à bas prix sur le marché mondial, du fait de l'absence de droits de douane.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** Les importations européennes de soja s'intensifient.

La demande mondiale continue de croître plus vite que la production permettant de maintenir les cours mondiaux des produits laitiers.

**LesEchos.fr**

## Effondrement des prix sur le marché mondial du lait

Marie-Josée Cougard – [LES ECHOS](#) | Le 28/10/2014

**Après deux années de hausse, la poudre a chuté de 41 % depuis le début de l'année. Ce retournement brutal constitue une nouvelle donne pour les industriels.**

« On s'attendait à un retournement du marché du lait, mais pas de façon aussi brutale », dit-on d'emblée chez Fonterra, le géant néo-zélandais, leader mondial de l'exportation de produits laitiers industriels et expert du marché européen. Amorcée au printemps, la baisse des cours mondiaux de la poudre de lait s'est vraiment accélérée au mois d'août, avec la décision de la Russie de fermer son marché aux produits alimentaires des pays ayant sanctionné Moscou en raison de sa politique ukrainienne.

En l'espace de huit mois, les cours mondiaux de poudre écrémée ont plongé de 41 %, à 2.000 euros la tonne. Une situation qui va amener les industriels à revoir à la baisse la rémunération des producteurs de lait. Au risque de provoquer quelques bras de fer. Certains groupes fromagers comme Bongrain (Caprice des Dieux) ont pris les devants. Début octobre, celui-ci a annoncé son intention de réduire, au quatrième trimestre, le prix aux producteurs de 14 euros par hectolitre dans le Sud-Ouest de la France. « Les économistes s'accordent pour prévoir une nette chute des prix au premier trimestre 2015 en France », soulignent les chambres d'agriculture.

### La Russie, premier débouché

L'embargo russe a, à la fois, accéléré la chute des prix et désorganisé les flux commerciaux, notamment européens. La Russie était le premier débouché de l'industrie laitière européenne en 2013 pour une valeur de 1,5 milliard d'euros devant la Chine (1,3 milliard d'euros). A la différence de la Chine, grosse importatrice de poudre de lait, la Russie importe surtout du fromage d'Europe. « Quand les portes de la Russie se sont fermées, le Danemark a tenté de trouver preneur pour ses fromages en Finlande, mais la Finlande n'en a pas voulu », explique-t-on chez Fonterra. Frontalière de la Russie, la Finlande est le pays laitier européen qui a le plus souffert de l'embargo, selon les chambres d'agriculture. Elle y exporte en effet près d'un cinquième du lait (18,2 %) qu'elle produit, suivie de près par la Lituanie (17,7 %). « Certains groupes se sont retrouvés avec des lots entiers de fromages sur les bras parce qu'ils avaient déjà été étiquetés en russe », explique la coopérative néo-zélandaise. Face à cette situation, les industriels européens ont réduit leur production de fromage, qu'ils essaient de vendre sous forme de poudre, ce qui pèse d'autant plus sur les cours qu'ils anticipent une baisse plus forte dans les mois à venir.

L'embargo russe n'est pas seul responsable de la chute des prix. Celle-ci était prévisible avec la reprise de la production dans les grands pays laitiers, Argentine exceptée et la reconstitution des stocks en Europe. « Le dynamisme de l'offre est en train de prendre un poids démesuré sur le marché laitier, entraînant les cours vers le bas », écrivent les chambres d'agriculture.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : La demande croît moins fort que la production entraînant une baisse des cours mondiaux.

L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs de produits laitiers reste stable ou s'amenuise.

## Pourquoi l'Allemagne exporte plus de fromage que la France [LesEchos.fr](#)

Jean-Marc Vittori – [LES ECHOS](#) | Le 31/10/2013

**L'Allemagne exporte davantage de lait et de fromage que la France. Elle bâtit son avantage compétitif en aval, quand le lait ne relève plus de l'agriculture mais de l'industrie. Avec une politique de l'offre et non de la demande.**

(...) depuis 2005, la première puissance industrielle européenne a aussi dépassé la France sur les produits agricoles. Son avance va sur les 25 milliards. Elle vend même... plus de fromage que la France. En une décennie, elle en a augmenté ses volumes exportés de 23 %, contre 8 % côté français. (...) L'exemple du lait et des produits laitiers est éclairant, car il révèle l'imbrication des causes politiques, économiques, sociales, culturelles... et industrielles dans ce qui fait la compétitivité d'une filière et aussi d'un pays.

(...) Des deux côtés du Rhin, les fermes ont en moyenne une quarantaine de vaches. (...) Mais derrière les moyennes, l'Allemagne favorise la grande taille par quatre mécanismes. Le premier est culturel. Dans le nord du pays, l'héritage passe par un droit d'aînesse. Un seul enfant reprend l'exploitation. Comme il ne s'est pas endetté pour racheter les parts de ses frères et sœurs, il peut donc investir. Le deuxième mécanisme est politique : les autorités allemandes subventionnent d'abord les grands projets d'investissement dans les fermes, tandis que Paris saupoudre (comme souvent). Le troisième facteur est social : (...) Les éleveurs allemands peuvent donc embaucher de la main-d'œuvre peu payée, souvent venue des pays de l'Est. Enfin, la quatrième raison est sanitaire : les normes pesant sur les installations deviennent très lourdes et donc coûteuses dès que la ferme compte plus de 100 vaches en France, contre 300 en Allemagne. Petits ou grands, les éleveurs allemands ont deux autres atouts dans la manche. Le premier est un régime particulier de TVA (...) qui leur permet de ne pas reverser au fisc la différence entre la TVA reçue sur leurs ventes et celle payée sur leurs achats. Le deuxième est un soutien aux énergies renouvelables, avec des prix élevés d'achat de l'électricité ainsi produite, garantis sur vingt ans. Des milliers d'unités de biogaz ont été construites. Des panneaux solaires couvrent beaucoup de hangars agricoles. Les éleveurs louent même des toits d'entrepôts à des entreprises ! Et pourtant... la compétitivité laitière allemande ne vient pas de cette brochette d'avantages. Les experts de l'Institut de l'élevage, qui ont étudié la question de près, sont formels : les coûts de production du lait ne sont pas très différents dans les deux pays. L'ajustement se fait par les revenus : les éleveurs français gagnent moins d'argent de ce côté-ci du Rhin. (...)

C'est en aval que la filière laitière allemande construit sa force, dans la transformation. En France, la majorité du lait est achetée par des entreprises privées, comme Danone, Bongrain ou Lactalis. Ces géants pensent d'abord aux consommateurs. Ils ont segmenté les marchés, multiplié les produits - que l'on pense à l'étendue des rayonnages consacrés aux yaourts dans n'importe quelle superette. Cette diversité des références s'inscrit dans la longue tradition, celle du fameux pays aux 300 fromages (...). Des petites séries donc, certes à haute valeur ajoutée mais qui poussent à la hausse les coûts de production et de marketing, et freinent l'efficacité à l'export. On est dans une logique de la demande. Et comme dans l'industrie française, les relations sont souvent tendues entre l'amont et l'aval.

L'Allemagne est au contraire dans une logique de l'offre. Les plus gros acheteurs sont les coopératives, qui sont du côté des producteurs. Ils vendent à des distributeurs bien plus obsédés par le bas prix que les Français. Il y a une seule grande marque laitière, Müller. Les transformateurs jouent la carte des gros volumes. Peu de références, peu de valeur ajoutée mais des bas prix, et du coup une grande facilité d'exportation. Les commerciaux remportent des marchés à l'étranger. Du coup, les producteurs de lait collent au plafond des quotas européens de production, tandis que les Français s'en éloignent.

Salaires et normes creusent la différence. Il n'y a (pour l'instant ?) pas de salaire minimum dans l'agroalimentaire allemand. Les fabricants français doivent fabriquer l'emmental en meules, plus compliquées à débiter que les énormes cubes de gouda ou d'edam façonnés en Allemagne. Si la filière laitière allemande est plus compétitive, c'est au fond parce que l'Allemagne en a fait une industrie.

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** L'écart de compétitivité entre la France et les grands pays exportateurs s'aggrave.

### Hypothèse :

En cas de crise de la demande mondiale, le prix du lait français s'écroule.

H240

Article publié le 15/07/15 sur le site [www.pleinchamp.com](http://www.pleinchamp.com)  
(source : avec AFP)

**plein**champ.com  
Votre site d'expertise agricole.

## Lait : les prix en retrait de 12% en mai

**Les prix du lait ont baissé en mai de 12% en un an, à 303 euros les 1.000 litres, selon Agreste, le bulletin statistique du ministère de l'Agriculture, publié mercredi.**

Le prix du lait standard est évalué à 303 euros/1.000 litres en mai 2015, "en retrait de 41 euros/1.000 litres par rapport à mai 2014, soit -12%, mais reste stable par rapport au mois d'avril 2015", selon ces statistiques officielles.

Les prix du lait ont commencé à se replier en octobre 2014, après 18 mois de hausse, en raison de l'embargo russe sur l'agroalimentaire occidental, de la baisse de la demande chinoise, à quoi s'est ajoutée en avril 2015 la fin des quotas en Europe, causant une grave crise chez les producteurs laitiers.

La semaine dernière, le président de l'interprofession laitière (Cniel) qui regroupe les trois collèges de la production, de la transformation privée et coopérative, Thierry Roquefeuil, a démissionné de son poste en estimant "que les transformateurs restaient sourds et muets face à une conjoncture fortement dégradée pour les éleveurs".

Selon la Coordination rurale, "de plus en plus d'études montrent des coûts de revient autour des 450 euros/1.000 litres. Avec un prix du lait de 300 euros/1.000 litres, il manquera sur un an 50.000 euros de fonctionnement pour une exploitation moyenne produisant 350.000 litres".



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Le prix du lait français est stable et indépendant du marché mondial.

Les grands pays importateurs s'approvisionnent en produits laitiers sur le marché mondial.

## La locomotive Chine tire le marché laitier mondial



Article de Xavier BONNARDEL publié le jeudi 11 septembre 2014 sur le site [www.entreprises.ouest-france.fr](http://www.entreprises.ouest-france.fr)

**Fin des quotas laitiers en Europe, soif de lait toujours vive en Asie, embargo russe... Les producteurs doivent maîtriser leurs coûts pour ne pas subir la volatilité des prix.**

### La fin des quotas

Effective le 1er avril 2015, elle va libérer les énergies dans les bassins laitiers dynamiques de l'Union européenne. L'Ouest de la France, l'Irlande, l'Allemagne, les Pays-Bas annoncent leur ambition d'augmenter sensiblement leur production. « **Depuis l'été 2013**, observe l'Institut de l'élevage (Idel), **la collecte a connu en Europe un bond sans précédent, grâce à une météo plus clémente et surtout à un prix du lait en forte progression.** » Le marché européen étant saturé, cette offre supplémentaire devra être exportée sur le marché mondial.

### L'Asie a toujours soif de lait

Sous l'influence de sa croissance démographique et économique, l'Asie du Sud-Est consomme de plus en plus de produits laitiers. La production locale ne suit pas. Une aubaine pour les pays exportateurs. La Chine reste la locomotive du marché mondial des produits laitiers. Son cheptel laitier recule, ses petits élevages périclitent à l'ombre de méga fermes subventionnées (une quarantaine d'exploitations détiennent plus de 10 000 vaches !) en proie à des ratés techniques, décrit Jean-Marc Chauvet (Idel). Les importations chinoises ont flambé en 2013. « **Septième pays fournisseur, la France a pris 10 % du marché du lait UHT, qui connaît un succès fulgurant** », poursuit l'Idel.

### Des alliances avec les industriels

La Chine investit massivement pour « **sécuriser ses approvisionnements** », analyse Christophe Lafougère (Gira). Cette stratégie ouvre des débouchés à la filière française, réputée pour l'excellence de sa sécurité sanitaire. Synutra s'est associé à Sodial et Biostime à la coopérative d'Isigny pour construire des usines de poudre de lait infantile, destinée au marché chinois. Biostime a aussi signé un contrat commercial avec la laiterie vendéenne de Montaigu. « **Les investisseurs chinois achètent notre chaîne de traçabilité du pis de la vache au produit fini** », commente l'économiste Benoît Rouyer (Cniel).

### Vigilance sur les coûts

Une course aux volumes sans maîtriser les coûts serait fatale aux producteurs français, en compétition avec le lait à l'herbe low cost de l'Irlande ou de la Nouvelle-Zélande. Seulement 10 % de la production mondiale s'exporte. « **Un faible excès d'offre, d'un à deux millions de tonnes, aurait un effet dépressif considérable sur les marchés** », avertit l'Idel. L'embargo russe qui grippe les exportations des Pays-Bas et de l'Allemagne pourrait tasser les prix. La Chine, boulimique de soja, fait flamber les aliments du bétail. Les fermes laitières françaises ont tout intérêt à fortifier leur autonomie fourragère pour résister à la volatilité des prix.

[ouestfrance-entreprises.fr](http://ouestfrance-entreprises.fr)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Les grands pays importateurs de produits laitiers développent leur propre production et deviennent autonomes.



**Hypothèse :**

H250

Le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière sèche s'accroît et la MG devient excédentaire.

Pages 137 & 141 du rapport d' « Étude sur l'évolution et les perspectives des utilisations de matières grasses et protéiques d'origine laitière par les industries agro-alimentaires dans l'Union européenne » (réalisé en 2012 par les cabinets GEM et AND International pour FranceAgriMer)

Tableau 72 - Evolution est

de la production et du disponible européen sur les 5 dernières années (2005-2010)

Production européenne	Exportations	Utilisations industrielles alimentaires et agroindustrielles estimées en 2010	Evolution du disponible européen (2005-2010)
↘	↘ (yc beurre de consommation)	664 000 t	↘
↗	→	414 000 t	↗
→	↗	800 000 t	↘
↘	↘	277 000 t	↘
↘	↘	59 000 t	↘
→	↗	1 164 000 t	↘
↗		112 000 t (en éq protéines)	↗
↗		34 000 t identifiées en éq protéines (marché probablement supérieur)	↗
↗	↗	239 000 t	→

	Evolution des sous secteurs	Poudre de lait 0%
Alimentation animale	=	-
Chocolaterie	=	=
Laits infantiles	+	+
Pâtisserie. - viennoiserie	+	
PLF / fromages frais	+	= / +
Fromages fondus	+	=
Glaces	+	= / -
Biscuiterie	=	
Charcuterie/ salaison	=	
Diététique	+	=
Pizzas, quiches (analogues de fromages)	++	
Blanchisseurs de cafés	+	

Commentaires / Argumentaire / conditions d'implémentation

**Versus :** Le déséquilibre de la demande mondiale entre matière protéique et matière sèche se résorbe.

**Hypothèse :**

Le marché des produits industriels (poudre de lait, ...) n'est plus un simple marché de dégagement d'excédents laitiers, mais devient porteur de valeur ajoutée (et d'une certaine stabilité des prix).

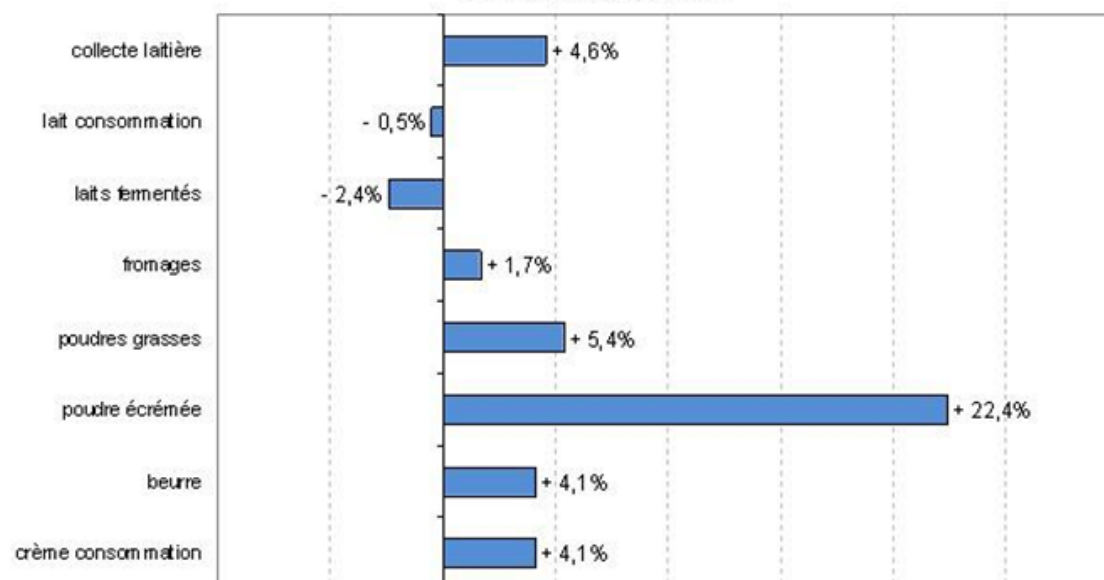
H275

Extrait d'une présentation de réalisée par l' Association de la Transformation Laitière Française (ATLA) lors de la journée économique du CNIEL du 1<sup>er</sup> avril 2015



Le supplément de collecte de 4,6% de 2014 a été transformé principalement en poudre de lait écrémé. Les fromages ont été handicapés par la perte du débouché russe à partir d'août 2014.

évolution collecte et fabrications européennes  
12 mois 2014 / 2013



**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** Le marché des produits industriels reste essentiellement un marché de dégagement d'excédents laitiers (et s'accompagnant le cas échéant d'une volatilité des prix).

**Hypothèse :**

H586

La conquête des marchés étrangers se fait par l'export de produits.

Extrait du site [www.maison-du-lait.com](http://www.maison-du-lait.com)



## Des stratégies à l'export variées

Grands groupes, petites ou moyennes structures, les entreprises adoptent des stratégies différentes pour développer leur activité à l'international selon leur taille, leur activité et leurs marchés. Le marché du grand export est un « marché de volume » avec des produits comme la poudre de lait. Le marché européen est davantage un marché de produits à haute valeur ajoutée où la filière laitière française exporte des produits comme le fromage ou les desserts lactés.

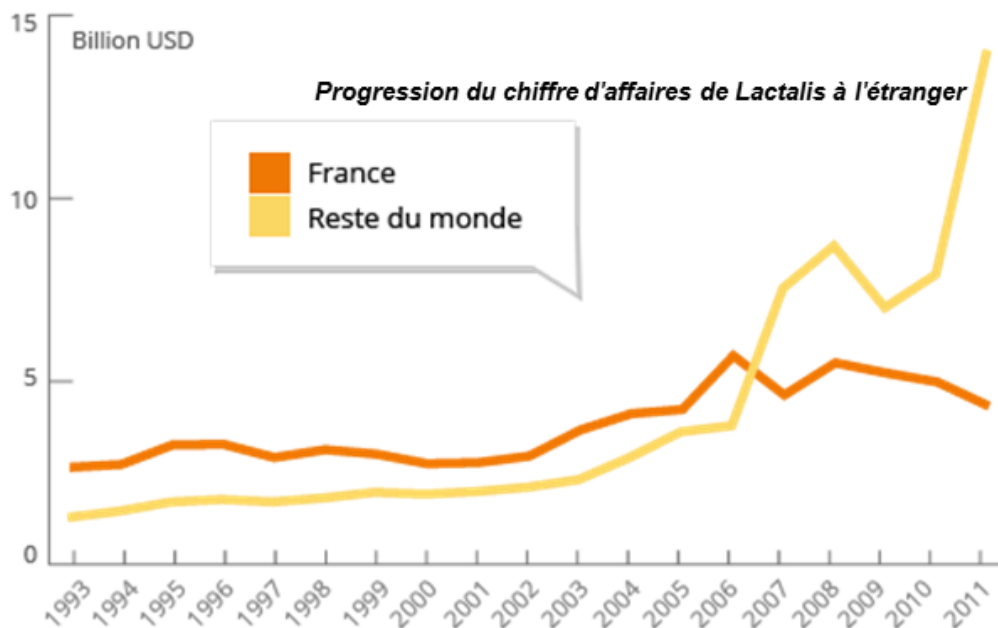
### Production made in France : partenariats à l'export ou implantation à l'étranger ?

Certaines entreprises, le plus souvent des coopératives, abordent surtout l'international via une stratégie d'exportation et/ou de partenariats.

Elles produisent en France et se développent à l'étranger en nouant des alliances de distribution avec des partenaires locaux pour renforcer leur position sur leurs marchés.

D'autres entreprises, tout en maintenant des échanges d'exportations importants, se développent à l'étranger en s'y implantant notamment en acquérant des entreprises locales.

Ainsi, elles réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires à l'étranger. Par exemple, Lactalis génère 70% de son chiffre d'affaires à l'étranger.



Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** La conquête des marchés étrangers se fait par l'implantation des entreprises sur les pays de consommation.

Les usages non alimentaires du lait (via ses composants : caséine, ...) progressent (fabrication de matières plastiques ou autres polymères hydrosolubles, papiers, colles et revêtements, produits pharmaceutiques et cosmétiques, ...).

Extrait d'un article d' Anne LEPOUDERE, Jean-Jacques SNAPPE et Natacha SREDZINSKI publié le 10 juin 2010 sur le site [www.techniques-ingenieur.fr](http://www.techniques-ingenieur.fr)



## Protéines laitières

### RESUME

Les protéines laitières sont issues soit du lait directement, soit des produits dérivés de la valorisation de coproduits de l'industrie laitière tels que le lactosérum. Elles possèdent des qualités nutritionnelles importantes, ainsi que des atouts technologiques indéniables (aptitude à texturer les aliments, propriétés gélifiantes etc.). Elles sont donc utilisées à la fois dans l'industrie alimentaire et dans l'industrie classique (pour réaliser des colles ou des plastiques, par exemple). Cet article présente de manière exhaustive les protéines laitières : les caractéristiques physiques, les propriétés et fonctionnalités, les modes d'obtention, les applications et utilisations et enfin les apports nutritionnels et les bénéfices sur la santé.

### INTRODUCTION

Le développement des procédés de fractionnement a permis la production d'une large gamme de **protéines laitières**, soit directement à partir du lait, ou lors de la valorisation de coproduits de l'industrie laitière tels que le lactosérum.

Si au début, avec les caséines, l'usage des protéines laitières était plutôt industriel qu'alimentaire (colles, plastiques, etc.), aujourd'hui l'industrie agroalimentaire est le premier secteur d'activités utilisateur de protéines laitières, en raison de leurs nombreuses fonctionnalités : bonnes propriétés de reconstitution et de **solubilité** à la neutralité ; aptitude à **texturer** les aliments, **propriétés gélifiantes** ou interfaciales (**émulsifiantes** et **moussantes**). Outre ces atouts technologiques, les protéines laitières sont aussi intéressantes tant d'un point de vue organoleptique que nutritionnel.

Les ingrédients protéiques laitiers sont également utilisés dans d'autres secteurs industriels, tels que la pharmaceutique (valorisation des propriétés biologiques), la diététique ou la cosmétologie.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Les usages non alimentaires du lait stagnent, voire régressent.

›Thématique Politiques publiques - UE – Ministère de l'Agriculture : 9 hypothèses

**H38** - La fin des quotas a entraîné une restructuration de la production (concentration géographique) due à la fin de la liaison quota/territoire. **Versus** : *Le lien au territoire a été maintenu grâce au développement du second pilier.*

**H154** - Les politiques agricoles (UE, Fr et régions) se complètent et permettent de garder une diversité des systèmes de production laitiers, répartis sur le territoire. **Versus** : *Les politiques agricoles font converger vers un système dominant, concentré, sur des zones laitières.*

**H182** - La fin des quotas entraîne une forte augmentation de la production laitière européenne. **Versus** : *La fin des quotas s'accompagne d'une stabilité de la production laitière européenne.*

**H270** - Le développement export rend inutile la mise en place de régulation de l'offre UE. **Versus** : *Faute de développement suffisant de l'export pour absorber l'offre, des outils de régulation sont mis en place*

**H282** - L'UE continue à réguler les marchés laitiers pour éviter les fluctuations de prix du lait. **Versus** : *L'UE ne régule plus les marchés et les prix du lait varient fortement d'une année à l'autre.*

**H287** - En 2030, les mécanismes de régulation (intervention, droits de douane) sont maintenus. **Versus** : *En 2030, droits de douane et interventions sont supprimés par l'Europe.*

**H428** - La réforme de la PAC stimule la compétitivité de la filière lait française. **Versus** : *La réforme de la PAC est sans effet sur l'évolution compétitive de la filière lait française.*

**H446** - Le budget de l'UE d'aides à l'agriculture disparaît progressivement. **Versus** : *Le budget de l'UE d'aide à l'agriculture est maintenu (voire renforcé).*

**H601** - Les PAT (protéines animales transformées) restent interdites d'utilisation dans l'UE. **Versus** : *Les PAT sont ré-autorisées pour l'alimentation des animaux y compris des ruminants.*

La fin des quotas a entraîné une restructuration de la production (concentration géographique) due à la fin de la liaison quota/territoire.

Article publié le 18/09/2014 sur le site [www.web-agri.fr](http://www.web-agri.fr)



## La fin des quotas va-t-elle redessiner le paysage laitier en France ?

**La fin des quotas en avril 2015 va soumettre un peu plus les agriculteurs à la volatilité des cours du lait, accélérant la restructuration du paysage laitier qui a déjà vu disparaître plus de la moitié des éleveurs en 20 ans.**

### La production va-t-elle couler à flot en France avec la fin des quotas ?

Tout dépendra des débouchés. « La filière a anticipé en créant dès 2010 des organisations de producteurs (OP) qui permettent d'avoir un cadre réglementaire entre les producteurs et les transformateurs. Si demain on produit plus, ce sera parce que nos entreprises ont les débouchés », explique à l'Afp Thierry Roquefeuil, président de la Fédération nationale des producteurs de lait (Fnpl). Et « il y aura trois cas de figure. Les entreprises avec de nombreux débouchés qui sont positionnées sur les marchés mondiaux (Sodiaal, Lactalis, Danone par exemple, ndr), les zones en déprise, comme en Poitou-Charentes où l'objectif sera déjà de maintenir le même niveau de collecte. Et les laiteries ayant quasi-uniquement que des débouchés français », poursuit Patrice Pierre de l'Institut de l'élevage, interrogé par l'Afp.

En 2013, tout en respectant les quotas, les éleveurs français ont déjà produit un milliard de litres de lait supplémentaires, portant la collecte à 24 milliards. Néanmoins pour Gérard You, économiste à l'Institut de l'élevage, « les contraintes environnementales sur les effluents d'élevage, en Bretagne notamment, peuvent limiter le potentiel de production ». Chez les concurrents européens en revanche (Danemark, Pays-Bas, Irlande, Allemagne), le lait pourrait couler à flot car ce sont les éleveurs qui décident ou pas de produire plus et les coopératives se sont déjà engagées à transformer tout le lait qu'on leur livrera, précise-t-il à l'Afp.

( ... )

### La fin des quotas va-t-elle coûter la vie à de nombreux élevages ?

Le nombre d'éleveurs sur le territoire français a déjà fondu de 58 % entre 1993 et 2013, passant d'environ 162.000 producteurs à 67.000, selon l'enquête annuelle laitière. Mais moins d'éleveurs ne signifie pas moins de lait puisque sur la période la production a progressé de 5 %. Et comme les autres filières, cette restructuration a entraîné une spécialisation des exploitations et une augmentation de leur taille même si le troupeau moyen en France reste de 50 vaches. Demain, c'est avant tout la pyramide des âges qui expliquera le nombre de départs importants. D'où la nécessité pour la Fnpl de favoriser autant que possible l'installation et de moderniser les salles de traite qui ont 20 ans en moyenne. La fin des quotas évidemment va aussi peser.

« S'il y a un retournement de marché, c'est sûr que ce sera difficile de tenir pour les exploitations les plus endettées et qui ont le moins de trésorerie », anticipe Gérard You. Mais « il ne faut pas penser que ce sont surtout les grosses structures qui vont le mieux résister. Dans un contexte plus fluctuant, c'est l'éleveur qui fait la différence : la conduite du troupeau, la gestion du fourrage, la mécanisation, la délégation », complète Patrice Pierre. En revanche, très certainement, la fin des quotas « renforcera la spécialisation laitière dans l'Ouest de la France », ajoute-t-il.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** Le lien au territoire a été maintenu grâce au développement du second pilier.

Les politiques agricoles (UE, Fr et régions) se complètent et permettent de garder une diversité des systèmes de production laitiers, répartis sur le territoire.

*Résumé et introduction d'un article de A. Pflimlin, C. Perrot, P. Parguel (2005 – Fourrages 184 : 493-512)*

## **Diversité des systèmes laitiers en France et en Europe.**

### **Les atouts des zones défavorisées pour les produits de qualité**

**Résumé** : Les systèmes laitiers français avec bovins, ovins ou caprins sont présentés dans leur diversité avec les valorisations fromagères et les filières de qualité correspondantes. Ces dernières sont principalement localisées en zones défavorisées où l'élevage joue ainsi un rôle économique, environnemental et territorial majeur, souvent sans autre alternative. Un zonage européen montre que les zones de montagne, méditerranéennes et herbagères représentent l'essentiel des produits laitiers de qualité, près de 50% du territoire agricole européen et près des deux tiers des exploitations d'élevage d'herbivores. Les conditions de développement de ces produits de qualité sont discutées : comment maintenir ce patrimoine de savoir-faire traditionnel, que les politiques agricoles et de développement rural devraient soutenir en priorité ?

**Introduction** : Jusqu'à la mise en place des quotas en 1984, la production laitière européenne s'est fortement développée dans les zones de plaines labourables de la façade atlantique et de la mer du Nord, aux dépens des zones d'élevage plus traditionnelles, notamment les régions herbagères de plaine et de montagne. Depuis, cette évolution s'est nettement ralentie, voire légèrement inversée pour certaines montagnes qui ont su développer des filières fromagères à forte valeur ajoutée et qui ont aussi bénéficié de mesures politiques spécifiques. Cette évolution répond à une double attente :  
- celle d'une partie des consommateurs de plus en plus exigeante pour le produit, son origine, le mode et le contexte de production incluant le respect de l'environnement et du bien-être animal, et qui dispose d'un pouvoir d'achat conséquent ;  
- celle des éleveurs de ces zones défavorisées à handicap naturel reconnu, souvent sans autre alternative que l'élevage : ils ne peuvent pas risquer la concurrence directe des zones intensives de plaine tirées par une industrie laitière puissante recherchant une matière première standard et bon marché.

Partant du constat que **de nombreux fromages, parmi les plus réputés, se sont développés et maintenus dans les régions à fortes contraintes pédoclimatiques**, on fera l'hypothèse dans cet article que ce sont les milieux difficiles qui ont imprimé leur marque de fabrication et favorisé la diversité et le maintien de ces "produits de qualité" ou pour le moins différenciés.

Dans la première partie de ce texte, on présentera les filières laitières françaises bovines, ovines et caprines avec les valorisations fromagères correspondantes en mettant l'accent sur les filières de qualité et leur localisation, principalement en zones défavorisées.

Dans la deuxième partie, on proposera un zonage paneuropéen des régions d'élevage d'herbivores, et plus spécifiquement des systèmes laitiers et des fabrications fromagères les plus typiques.

Dans la troisième partie, on discutera des conditions de développement potentiel de ces produits de qualité, plus particulièrement dans les zones d'élevage dites défavorisées souvent à petites structures. Quels arguments et quel accompagnement faudrait-il développer pour préserver ces systèmes et leur savoir-faire traditionnel, et pour redonner confiance à ces régions d'élevage face à la concurrence intra-européenne et mondiale ?

### **Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus** : *Les politiques agricoles font converger vers un système dominant, concentré, sur des zones laitières.*

La fin des quotas entraîne une forte augmentation de la production laitière européenne.

LesEchos.fr

## Prix du lait : avis de gros temps pour les producteurs

Marie-Josée Cougard – [LES ECHOS](#) | Le 02/01/2015

**A trois mois de la fin des quotas, l'Union européenne baigne dans les excédents. Les prix aux producteurs vont s'effondrer en 2015.**

Après deux très bonnes années, marquées par des prix historiquement hauts à 390 euros la tonne en janvier 2014 et des revenus supérieurs à ceux de toutes les autres catégories d'exploitants, les producteurs de lait vont devoir affronter une nouvelle crise en 2015. La baisse des prix s'annonce très forte. Avant même la suppression des quotas laitiers le 31 mars prochain, l'Europe baigne dans un trop-plein de lait. « *Il y a aujourd'hui 6 milliards de litres de lait de trop sur le marché mondial. L'Union européenne a largement contribué à cette situation excédentaire* », selon l'Association de la transformation laitière (Atla).

Poussés par une forte demande et des prix très rémunérateurs, tous les pays producteurs de l'Union européenne ont anticipé la fin des quotas, accroissant largement leur production. Si bien que la collecte de lait en Europe a augmenté de 5,1 % entre le 1er janvier et le 31 octobre. Les Britanniques viennent en tête de la croissance, avec un bond des volumes de 9,1 %, suivis par la Pologne (+7,7 %) et l'Espagne (+6,3 %), qui a bénéficié d'une pluviométrie favorable à la persistance des pâturages. L'Irlande et la France suivent, avec des progressions respectives de 5,9 % et 5,8 %. Au total, sept pays européens ont dépassé leur quota dans de fortes proportions, de 5 % à 6 %.

Résultat, ils vont être lourdement pénalisés, comme le prévoit la réglementation communautaire, à hauteur de 280 euros pour 1.000 litres. Une amende qui sera supérieure au prix du lait perçu par les éleveurs des pays concernés. Certains ont commencé à freiner leur production, mais les organisations laitières s'attendent à un redémarrage en avril, dès la fin officielle des quotas, prévient Atla : « *Les éleveurs n'ont pas vraiment le choix. Ils ont des coûts fixes importants et, quand les marges se réduisent, ils augmentent les volumes pour essayer de dégager un revenu malgré tout.* » Dans plusieurs pays européens, les industriels ont déjà baissé le prix au producteur. En France, le bras de fer s'annonce pour le début de l'année.

(...)

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** *La fin des quotas s'accompagne d'une stabilité de la production laitière européenne.*



Le développement export rend inutile la mise en place de régulation de l'offre UE.



**Extraits (pp 12 à 14) du PANORAMA COFACE mai 2015 : « Fin des quotas laitiers européens : une nouvelle ère pour la filière française »**

**DES NOUVEAUX MARCHÉS À CONQUÉRIR**

La filière laitière mondiale bénéficie de perspectives de long terme très favorables. En plus d'une démographie dynamique suggérant des débouchés supplémentaires (augmentation de 56% de la population mondiale entre 2000 et 2050 selon les Nations Unies), les préférences des consommateurs évoluent en faveur d'une consommation croissante de produits laitiers. Cette évolution est notamment permise par la réduction relative des écarts de revenus entre les pays développés et certains pays en voie de développement, motivant elle-même la diffusion des habitudes alimentaires des premiers à travers le monde. Ceci est d'autant plus vrai que, en tant que produits à élasticité-revenu élevée (c'est-à-dire qu'une hausse modérée du revenu entraîne une forte augmentation de la demande), les produits laitiers devraient être davantage consommés que la viande ou le poisson au fur et à mesure que les revenus par habitant croissent au sein des pays en voie de développement.

( ... )

En plus de représenter de véritables réservoirs de consommateurs, les pays émergents devraient augmenter leur consommation par habitant de plus de 11%, atteignant même 29% en Asie. Conséquence de cette hausse de la demande, ces pays importeront davantage de produits laitiers en provenance des grands pays producteurs (...), mais augmenteront aussi leur production nationale (...) dans le cas où le climat, le niveau de sécurité sanitaire et les ressources le permettent. Dans ce contexte, les producteurs laitiers européens, et a fortiori français, semblent disposer d'une opportunité de taille : celle de pouvoir exporter davantage vers ces marchés en pleine expansion, comme le montre les exportations de produits laitiers, qui augmentent deux fois plus rapidement (+5% en moyenne annuelle sur les dix dernières années) que celles de l'ensemble des exportations (+2,4%).

( ... )

Ainsi, après avoir augmenté de 25% entre 2009 et 2015, les exportations européennes de produits laitiers pourraient progresser d'environ 30% entre 2015 et 2024 (tirées principalement par le fromage et le lait en poudre). Alors que la proximité géographique et le pouvoir d'achat des consommateurs favorisent les échanges de produits à forte valeur ajoutée (fromages, produits frais) au sein de l'Europe, les marchés émergents seront davantage attirés par les produits secs et industriels (50), plus faciles à transporter (fromages, poudres de lait et de lactosérum).

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus** : *Faute de développement suffisant de l'export pour absorber l'offre, des outils de régulation sont mis en place.*

L'UE continue à réguler les marchés laitiers pour éviter les fluctuations de prix du lait.

Article publié sur le site rfl.fr (RLF / Revue Laitière Française)  
le 18 mars 2015 par A-M. Paulais



### Euronext lance trois contrats produits laitiers

En 1992 la nouvelle Politique agricole commune supprime les soutiens aux prix des oléagineux. En novembre 1994, Euronext lance son premier contrat à terme sur la graine de colza. Celui-ci vient de fêter ses vingt ans. Le schéma pourrait être le même pour les trois contrats produits laitiers (poudre de lait écrémé, poudre de lactosérum et beurre) que l'opérateur boursier européen s'apprête à lancer au mois d'avril. « *Ils pourraient même être complétés par un contrat fromages, s'il y a de la demande* », comme l'a souligné Nicholas Kennedy, directeur du développement d'Euronext. L'objectif est pour les industriels, les acheteurs et les vendeurs de se couvrir contre les risques de volatilité des prix liée à la disparition des quotas laitiers. Les critères de qualité sont ceux de l'Union européenne et les volumes des lots prévus inférieurs à 24 tonnes. S'ils sont suffisamment nombreux et portent sur des volumes suffisamment importants, ces contrats constitueront également une référence européenne du prix du lait. Avec toutes les incidences que l'on peut imaginer. C'est pourquoi, d'ici là, il faudra mettre en œuvre « un processus pédagogique », note Olivier Raevol en s'inspirant des contrats matières végétales dont l'utilisation commerciale a nécessité un apprentissage. Pour le directeur matières premières d'Euronext, « *la montée en puissance sera progressive surtout au cours des deux premières années* ».

#### DES CONTRATS LIVRABLES

Comme pour les contrats matières premières végétales, ces contrats produits laitiers seront livrables, c'est-à-dire que la marchandise pourra être physiquement livrée, signe que le contrat s'appuie bien sur une réalité physique. C'est un gage de transparence même si de fait moins de 20 % des volumes échangés dans les contrats existants sont réellement livrés. Les contrats seront cotés à Amsterdam et les points de livraison prévus à Anvers, Rotterdam et Hambourg. Fruits du travail d'un groupe pan-européen, ces contrats seront aussi les premiers à traiter de produits issus d'une première transformation. Euronext se refuse pour l'instant à afficher des objectifs chiffrés de progression.

Extrait (introdutif) d'un article publié sur le site agrisalon.com/fr le 20 janvier 2015

#### Pour faire face à la volatilité des prix, Euronext lance trois contrats à terme



Euronext, le marché de référence des grains en Europe, va lancer trois contrats à terme de produits laitiers. Ce « complexe laitier » sur les marchés à terme constituera, selon Euronext et Agritel, **une référence européenne de prix du lait** aujourd'hui inexistante. **Les contrats à terme permettront aux industriels et éleveurs de se couvrir contre la volatilité des prix, qui risque d'augmenter avec la fin des quotas laitiers à partir du 1er avril 2015.**

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : L'UE ne régule plus les marchés et les prix du lait varient fortement d'une année à l'autre.

**Hypothèse :**

En 2030, les mécanismes de régulation (intervention, droits de douanes) sont maintenus.

H287

ARCHIVES DE DOCUMENTS DE LA FAO



**Module 3 : Les instruments de protection et leurs conséquences**

**économiques** par José María Caballero, Geraldo Calegar et Carlo Cappi – Division de l'assistance aux politiques

( ... ) les principaux instruments de politique commerciale employés par les Etats afin de protéger leur agriculture de la concurrence extérieure ( ... ) peuvent être scindés en deux grands groupes. D'un côté, les instruments directs qui portent sur les biens qui participent aux échanges internationaux que ce soit à l'exportation ou à l'importation. De l'autre, les instruments indirects qui habituellement concernent plutôt la production intérieure que le commerce extérieur mais qui ont néanmoins des effets sensibles sur les échanges.

( ... ) Les plus courants visent à accroître les revenus de l'Etat, à soutenir les revenus des producteurs, à réduire les prix à la consommation des produits alimentaires, à atteindre l'autosuffisance ou encore à contrecarrer les interventions des autres pays.

**Les principaux instruments de protection**

<b>Les interventions directes</b>	<b>Les interventions indirectes</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les droits de douane</li><li>- Les quotas d'importations et exportations</li><li>- Les subventions aux exportations</li><li>- Les barrières sanitaires et phytosanitaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La gestion du taux de change</li><li>- Les programmes par produit</li><li>- Les aides à la commercialisation</li><li>- Les subventions aux intrants et les exonérations d'impôts</li><li>- L'aide à l'investissement à long-terme</li></ul>

Les instruments de protection directe portent sur les produits échangés sur le marché mondial soit importés soit exportés.

(... ) vu que le taux s'applique indistinctement à toutes les exportations et importations (...), la politique de change est donc considérée ici comme un instrument de protection indirecte. [ *Les autres instruments de protection indirecte* ] visent la production intérieure et non le secteur commercial. Ils ont donc pour effet de soutenir les producteurs en général, et pas seulement ceux qui exportent ou qui produisent des substituts aux exportations. Ces instruments ont toutefois des conséquences commerciales décisives puisqu'ils affectent la compétitivité des producteurs nationaux vis-à-vis de leurs concurrents internationaux.

<http://www.fao.org/docrep/003/X7352F/x7352f03.htm>

**Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus**

**Versus :** *En 2030, droits de douanes et interventions sont supprimés par l'Europe.*

Hypothèse :

La réforme de la PAC stimule la compétitivité de la filière lait française.

H428

**FOCUS** *Chambres d'agriculture n° 1021 - Mars 2013 (extrait pages 36 & 37)*

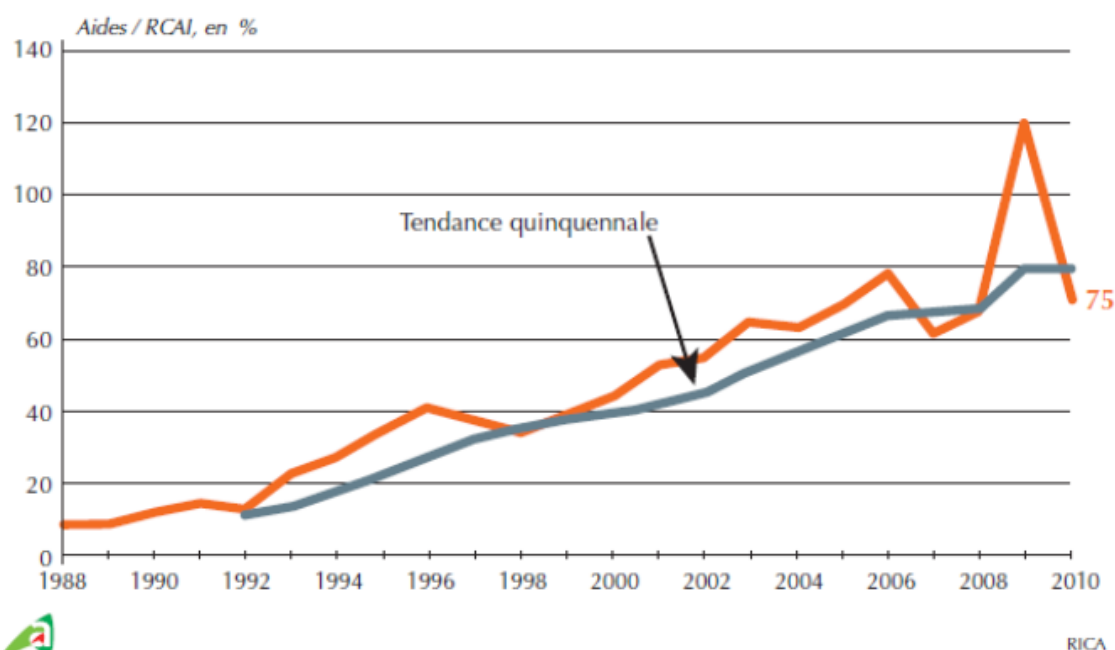
### Filière laitière : Quels enjeux ? Quels outils dans la future PAC ?

#### Un secteur laitier à l'avenir incertain face aux évolutions des politiques publiques

Les aides PAC (*graphique 5*), qui visaient historiquement à compenser la baisse du prix du lait, permettent aujourd'hui de rémunérer la production de biens publics et de prendre en charge les normes. Elles constituent une part structurelle du revenu des exploitations laitières et toute modification de politiques publiques aura donc un impact très fort sur les systèmes laitiers.

Graphique 5

#### Part des aides dans le revenu (Otex-Lait) Exploitations moyennes et grandes



Grâce au Paquet Lait, des dérogations au droit de la concurrence ont été introduites pour le secteur laitier : les organisations de producteurs ont maintenant le pouvoir de négocier collectivement avec les acheteurs. Des aides couplées à la production laitière de montagne sont actuellement octroyées en France. Néanmoins, la fin des quotas en 2015 et la réforme de la PAC en cours participent à un climat d'incertitudes quant à l'avenir de la filière laitière. La restructuration des outils industriels permise par la fin des quotas et donc de la gestion des volumes au niveau départemental pourrait entraîner une spécialisation dans la production laitière dans certaines régions et une forte déprise dans les zones intermédiaires et de montagne.

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus :** La réforme de la PAC est sans effet sur l'évolution compétitive de la filière lait française.

Le budget de l'UE d'aide à l'agriculture disparaît progressivement.

## Budget global en baisse, la PAC limite les dégâts mais avec des crédits en diminution

**La France Agricole** *fr*

Article publié le vendredi 12 décembre 2014 sur le site [www.lafranceagricole.fr](http://www.lafranceagricole.fr)

Les dirigeants européens se sont mis d'accord vendredi sur un budget d'austérité pour les sept prochaines années, en baisse pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne. (...) les pays exigeant des coupes sévères dans les dépenses comme le Royaume-Uni ont imposé leurs vues aux défenseurs d'un cadre plus ambitieux comme la France. (...) Pour parvenir à une baisse substantielle du budget sans amputer la PAC et la Cohésion [fonds pour les régions les plus défavorisées], l'essentiel des coupes sont opérées dans l'enveloppe demandée pour les infrastructures. Elle est amputée de plus de 10 milliards d'euros, à un peu plus de 29 milliards.

( ... )

**Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture**, a déclaré que « l'accord obtenu est un bon accord qui préserve les crédits de la PAC. Il est satisfaisant pour la France et pour l'Europe ». « Les crédits de la PAC sont préservés dans le contexte de difficultés budgétaires que connaît l'Europe. C'est un vrai progrès par rapport aux propositions de compromis du président du Conseil européen en novembre 2012, qui prévoyait une réduction de 21 milliards d'euros par rapport à la proposition de la Commission européenne », indique un communiqué du ministère de l'Agriculture.

« La réduction de l'enveloppe européenne allouée à la PAC reste modérée à hauteur de 4 %, par rapport à la proposition initiale de la Commission européenne », explique le ministère.

« Pour la France, l'enveloppe globale de la PAC pour la période 2014-2020 est maintenue à un niveau très proche de la période actuelle. L'évolution constatée sur le premier pilier (aide directes aux agriculteurs) est compensée par une revalorisation du deuxième pilier (développement rural). » « Les agriculteurs français devraient bénéficier sur la période 2014-2020 de 56 milliards d'euros constants pour l'ensemble des deux piliers, soit le niveau qui était prévu pour la France dans la proposition initiale de budget de la Commission européenne », détaille le ministère.

( ... )

Pour l'**APCA (chambres d'agriculture)**, après l'échec de novembre 2012, « cet accord évite une crise européenne et procure un cadre financier à l'Union européenne pour sept ans. Les montants décidés pour l'agriculture sont en réduction de 12 milliards par rapport aux propositions de la Commission, elles-mêmes en baisse de 11 % par rapport au budget actuel. Les agriculteurs contribuent ainsi lourdement à l'effort de rigueur budgétaire. Cet effort sans précédent ne pourra être réalisé par les agriculteurs qu'en parallèle d'une garantie et une prévisibilité des soutiens jusqu'en 2020 et d'une réforme de la PAC développant la compétitivité de l'agriculture, soutenant la sécurisation des revenus et le développement des territoires ».

( ... )

Commentaires / Argumentaire / conditions d'emploi / versus

**Versus** : Le budget de l'UE d'aide à l'agriculture est maintenu (voire renforcé).

